

Leo De Haan

FINANCEMENT DE LA TRADUCTION :

Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique (NWO)

La Région des Savanes au Togo

L'État, les paysans et l'intégration régionale
(1885-1985)

Couverture : habitation traditionnelle à l'intérieur d'une *soukala* (concession), Nord-Togo. Photo Leo De Haan.

© Éditions KARTHALA, 1993
ISBN : 2-86537-454-8

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris

INTRODUCTION

Au début de la période coloniale, le sud du Togo était en plein essor économique. Cette période occupait mon attention lorsque je dirigeais en 1980 une étude de littérature sur la région menée par un groupe d'étudiants de l'Institut de géographie humaine de l'Université d'Amsterdam. Mon intérêt ne fit que croître lorsque je me penchai sur le développement de l'infrastructure et la pénétration de l'économie de marché. Inspiré par les discussions du groupe de travail du Département de géographie humaine sur un programme de recherche commun dans les zones périphériques sèches, j'entrevis les conséquences de ces deux facteurs sur le développement des sociétés rurales du nord du Togo. J'entrepris en 1983 un voyage d'orientation dans la région et commençai, la même année, le recueil des données sur le terrain. Cet ouvrage est le résultat de cette recherche.

Nombreux sont ceux et celles qui m'ont aidé dans ce travail. J'étais toujours surpris lorsqu'un auteur disait ne pas pouvoir nommer toutes les personnes à qui il devait reconnaissance et j'en avais pour ma part décidé autrement. Pourtant, aujourd'hui je dois leur donner raison : les remerciements qui suivent sont loin d'être complets.

Je tiens à remercier tout particulièrement le professeur W.F. Heinemeijer qui a supervisé mon travail, avec compétence et enthousiasme, et le professeur E.A.B. van Rouveroy van Nieuwaal qui m'a fait profiter de sa longue expérience et de ses contacts au Togo et a consciencieusement commenté le manuscrit.

Au Togo, la recherche sur le terrain a été réalisée en collaboration avec la Direction régionale du ministère du Plan et du Développement à Dapaong. J'en remercie les directeurs pour leur collaboration ainsi que le directeur de la Direction régionale du Développement rural et le directeur de la Société

togolaise du coton à Dapaong. Je remercie aussi le secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique et le directeur de l'Institut national de la recherche scientifique à Lomé qui ont très bien su défendre les intérêts de ma recherche auprès des diverses organisations officielles.

Sans l'aide constante à Kantindi de Mintchiebe Labdiédo, Madja Kantati, Bangame Labdiédo et Latiéyi Kongnah, l'humour de Kombiéni Kolani, le discernement de Banlepo Mimpame et la collaboration du chef de canton, des sous-chefs de Baniame Kantindi et de Tossiégou, la compilation du matériel sur le terrain n'aurait jamais pu aboutir. Merci aussi aux hommes et aux femmes de Kantindi pour leur amicale participation aux interviews et leur hospitalité.

Un groupe d'étudiants de géographie humaine de l'Université d'Amsterdam a participé à la compilation des données en faisant une étude sur le terrain dans la Région des Savanes dans le cadre d'un projet de recherche au Togo. Ils ont été aimablement reçus à Lomé par Thijs de Jong et Marja Janssens. Christian Smid et Hans de Visser ont établi les cartes de cet ouvrage et fait la mise en page.

Evelyne Codazzi a effectué un consciencieux travail de traduction en français. Les documents d'origine étant très souvent en français, la terminologie spécifique à la région d'étude a nécessité une réflexion commune qui s'est toujours révélée fructueuse. Le financement de la traduction a été pris en charge par l'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique (NWO).

Merci, enfin, à Ineke, Jubi et Guus pour les nombreuses heures qu'ils m'ont données pour écrire ce livre.

Amsterdam, juin 1991

CHAPITRE 1

LA RÉGION DES SAVANES

Kantindi : une contrée dans la savane ouest-africaine

A plus de 600 km de la côte, à l'extrême nord du Togo, est situé Kantindi : un canton de 80 km² et 11.000 habitants. Autrefois, s'étendait ici une véritable savane, c'est-à-dire une plaine herbeuse avec des arbres isolés, et, ça et là, un bosquet. Aujourd'hui, toute la zone est mise en culture et de nombreux arbres utiles sont conservés. A la saison des pluies, lorsque les cultures sont en pleine croissance, le tapis d'herbes légèrement ondulé et parsemé d'arbres, caractéristique de la savane réapparaît et le paysage prend des allures de parc. Mais c'est seulement pendant la saison des pluies, c'est-à-dire de mai à octobre. Ensuite, lorsque les cultures sont récoltées, il ne tombe plus une goutte de pluie et l'harmattan, le vent du désert, se déchaîne. Il emporte avec lui les poussières du désert qui forment une sorte de brouillard qui peut perturber l'atmosphère pendant des jours et même des semaines. Pendant cette période sèche, le paysage se transforme en une étendue semi-désertique. Lorsque l'harmattan tombe, en février, il fait de plus en plus chaud. Mais ce n'est pas la seule raison qui rend cette période difficile aux habitants de Kantindi. Les réserves alimentaires commencent aussi à s'épuiser, alors qu'il faut justement travailler dur pour labourer le sol à la main avant les premières pluies.

Au 18^e siècle, Kantindi (littéralement «pas vivre») était le centre des Gourma, guerriers à cheval, armés de lances, qui terrorisaient les chefferies et peuples environnants, capturaient les femmes et les esclaves. Puis, ils furent vaincus par une armée de légionnaires munis d'armes à feu envoyée contre eux par les chefferies terrorisées. A l'époque pré-coloniale, la Région des Savanes était une zone de passage de caravanes qui faisaient du commerce entre les pays haoussa dans le nord de l'actuel Nigéria et achanti au centre de l'actuel Ghana.

A la fin du 19^e siècle, les Allemands arrivèrent et imposèrent aux habitants le travail forcé. Quelques-uns d'entre eux émigrèrent vers le sud de la Côte-de-

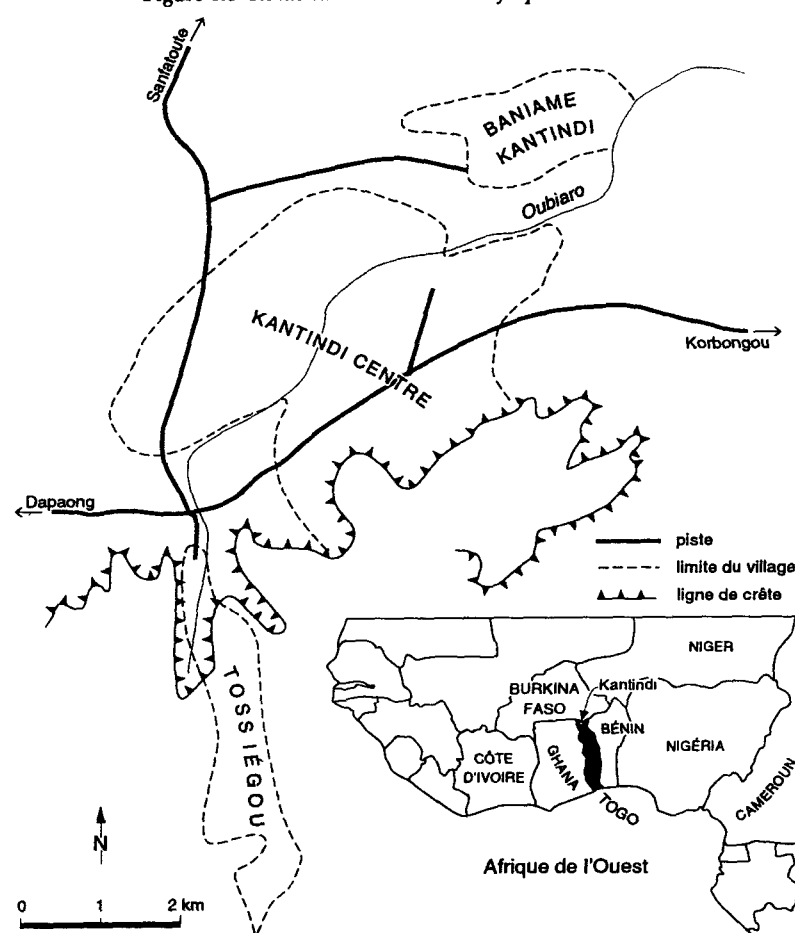
l'Or et du Togo où l'on vendait aussi du bétail. On ne vendait pas encore de produits agricoles vers ces régions. Le climat ne permettait pas la culture de produits d'exportation lucratifs comme le cacao, et les autres produits d'exportation étaient peu rentables en raison de la distance et des coûts de transports élevés jusqu'à la côte.

Les Allemands perdirent la Première Guerre mondiale et le Togo allemand fut partagé entre les Anglais et les Français. Kantindi se retrouva en Togo français. Les Français maintinrent le travail forcé et rendirent obligatoire la culture des arachides. Aussi, la production d'arachides pour l'exportation commença à se développer à une échelle modeste pendant les années trente. Elle devait surtout permettre au gouvernement de s'assurer des revenus. Le régime fiscal instauré par le gouvernement stimula la migration ouvrière vers la Côte-de-l'Or.

Le gouvernement utilisa les chefs coutumiers pour administrer la zone. A Kantindi, cela permit au lignage Kutur, dont sont issus les chefs de canton pendant toute cette période, de s'enrichir considérablement. Après 1945, des changements dans les rapports de pouvoir politiques au Togo poussèrent le gouvernement colonial à intervenir dans la Région des Savanes avec un nouvel objectif : élever le niveau de vie des habitants. Les méthodes coercitives furent peu à peu remplacées par des programmes de développement visant à renforcer les ressources locales. A Kantindi, une école et un dispensaire furent construits et la production agricole commerciale fut stimulée. Cet objectif fut maintenu après l'indépendance, bien que l'intensité avec laquelle il fut réalisé dépendît toujours beaucoup de la disponibilité de fonds de développement étrangers. Malgré cela, la misère n'a toujours pas disparu. Entre-temps, les descendants des guerriers gourma sont devenus paysans. Leur village principal, Kantindi Centre, est situé dans une plaine au pied d'une cuesta de presque 100 mètres de hauteur, sur un chemin de terre qui relie la capitale régionale Dapaong au marché de Korbongou. Plusieurs pistes partent de ce chemin et conduisent aux villages environnants tels que Tossigou et Baniame Kantindi (figure 1.1).

Avec plus de 100 habitants par km², Kantindi est l'une des zones les plus peuplées de la Région des Savanes. La sous-alimentation et la pauvreté y sont de règle. La situation n'est pas mauvaise au point que les gens y meurent de faim, mais la quantité moyenne de nourriture consommée par habitant ne s'élève qu'à 75% de la quantité nécessaire. C'est une des raisons pour lesquelles l'état de santé des habitants de Kantindi laisse à désirer. On ne peut pas dire non plus que l'on y soit riche. Le revenu moyen par tête est d'environ 300 francs français par an. La plupart des habitants vivent de la culture et de la vente de produits comme les arachides, les haricots et le coton. La plus grande partie du pays est cultivée avec du sorgho et du mil destinés à l'autoconsommation. Certaines femmes ont

Figure 1.1 Situation de Kantindi en Afrique de l'Ouest



un revenu modeste grâce au petit commerce, au brassage de la bière ou à la fabrication de poteries. Un nombre assez important d'hommes jeunes migrent vers la capitale Lomé, vers la Côte-d'Ivoire ou le Nigeria pour y gagner de l'argent. Mais là non plus la situation n'est plus ce qu'elle était. De plus, tous les migrants n'envoient pas de l'argent à leur famille restée à Kantindi. Certains ménages disposent donc des revenus de la migration ouvrière et d'autres pas.

Cette étude tente d'établir un lien entre l'intégration d'une région (la Région des Savanes) dans une unité plus large et ses conséquences sur le mode de vie

local (d'après le développement du mode de vie à Kantindi). Par mode de vie, on entend la manière dont un groupe de population déploie des activités dans une zone en vue d'acquiescer un revenu en nature ou en espèces.

Les activités étudiées ici sont surtout les activités de production agricole d'un groupe de population organisé selon la parenté. D'une manière générale, les activités de production agricole sont fortement influencées, indépendamment du type d'organisation et du niveau technologique, par l'environnement naturel, ce qui est sûrement le cas de l'agriculture simple rencontrée dans la Région des Savanes et en particulier à Kantindi.

Par ressources locales, on entend les possibilités offertes par l'environnement au groupe de population pour déployer des activités génératrices de revenus selon son niveau technologique. A Kantindi, avec son mode de vie rural, il s'agit des possibilités offertes par l'environnement naturel pour la production agricole.

Kantindi est représentatif du nord de la Région des Savanes, zone caractérisée par une forte densité de population, un manque de terre et une répartition irrégulière des précipitations, c'est-à-dire par des ressources locales faibles. Bien que les ressources locales y soient moins fragiles qu'au Sahel situé plus au nord et victime de la sécheresse et des famines, il n'est pas moins important d'orienter cette étude sur ce sujet. Car bien qu'on accorde à la zone des savanes d'Afrique de l'Ouest un potentiel de développement supérieur en raison des meilleures conditions naturelles, il semble qu'à terme, la densité de population, le manque de terre et l'érosion mènent une bonne partie de la Région des Savanes togolaises à une situation aussi désastreuse que celle où se trouve le Sahel actuellement.

La faiblesse des ressources locales a été la première raison du choix de cette zone d'enquête. La deuxième raison a été l'importance accordée par l'organisation gouvernementale partenaire, la Direction régionale du plan et du développement des savanes du ministère du Plan, aux résultats d'une recherche sur la zone nord-est de la Région des Savanes, zone relativement peu connue.

Par intégration, on entend le fonctionnement commun d'unités distinctes dans une unité d'ordre supérieur. L'intégration est considérée dans cette étude comme un processus, c'est-à-dire que les unités sont en train de se rejoindre, ou se sont rejointes, dans une nouvelle unité d'ordre supérieur (van der Wusten, 1977, p.13).

On distingue différents types d'intégration. Par intégration fonctionnelle, on entend que l'unité supérieure est le résultat de l'interdépendance des unités distinctes qui remplissent des fonctions spécifiques (Freedman et al. 1952, p.146). L'intégration fonctionnelle est le revers de la spécialisation (fonctionnelle), c'est-à-dire de la spécialisation en tâches déterminées.

L'intégration dans une nouvelle unité politique est considérée dans cette étude comme le contrôle établi par une organisation bureaucratique sur la population d'un territoire (Tilly, 1975, p.70). Ce processus est appelé ici intégration administrative.

Par intégration normative, Freedman et al (1952, p.196) entend l'unité de valeurs et de normes ainsi que de comportements conformes à ces valeurs et normes. Landecker (1950) distingue même une intégration culturelle ou unité de standards culturels, une intégration normative ou comportement conforme à ces standards et une intégration communicative ou échange d'idées. A l'instar de Heinemeyer (1968, p.45), l'intégration nationale peut être considérée comme un processus de convergence d'idées, de sentiments, d'aspirations, de normes et de valeurs au sein d'un peuple ou entre plusieurs groupes ethniques.

Cette étude analyse les effets de l'intégration fonctionnelle et administrative de la Région des Savanes, dans le nord du Togo, en une unité plus grande, sur le mode de vie, celui de Kantindi servant d'exemple.

L'unité fonctionnelle d'ordre supérieur, dans laquelle est intégrée la Région des Savanes, est appelée ici économie de traite ouest-africaine. C'est le système économique de production d'exportation agricole selon lequel étaient organisés les petits paysans d'Afrique de l'Ouest pendant la période coloniale dans le cadre du monopole commercial des maisons de commerce européennes (Amin, 1972). Dans le cadre de ce système économique, s'est créée une intégration fonctionnelle de régions qui remplissaient des fonctions spécifiques dans le cadre de l'économie de traite. Comme l'intégration fonctionnelle s'étendait au-delà des frontières togolaises et concernait en particulier la Côte-de-l'Or/Ghana, on a préféré utiliser ici le terme d'économie de traite ouest-africaine.

L'intégration fonctionnelle s'opérait par la concentration de la production d'exportation pour le marché mondial dans des régions vers lesquelles migrait la main-d'oeuvre ouvrière et étaient livrés des vivres. S'agissant de l'intégration fonctionnelle, cette étude s'intéresse au développement de la production agricole pour le marché extra-régional (intégration de marché) et à la migration ouvrière.

Une attention particulière est donnée au développement de l'infrastructure qui crée les conditions tant pour l'intégration fonctionnelle que pour l'intégration administrative analysée plus loin.

Le développement de l'économie de traite et de l'intégration fonctionnelle de la Région des Savanes et de Kantindi se fit parallèlement à la formation de l'Etat (colonial) togolais. Les activités gouvernementales sont importantes aussi pour l'intégration fonctionnelle, mais ne peuvent pas être analysées uniquement dans le cadre de la conception économique de l'intégration fonctionnelle présentée ci-dessus.

L'intégration administrative de la Région des Savanes est étudiée à la lumière du contrôle que le gouvernement tente d'établir sur la population. L'accent est mis sur l'influence exercée par les activités gouvernementales sur les indicateurs d'intégration fonctionnelle (intégration de marché et migration ouvrière) et sur l'infrastructure.

L'intégration normative n'est pas étudiée systématiquement ici, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit jugée sans importance. Elle sera examinée incidemment, notamment au sujet de l'opinion et de l'attitude des paysans de Kantindi face au gouvernement et à la mission.

L'intégration fonctionnelle et administrative est tout d'abord analysée au niveau des régions qui, en tant qu'unités distinctes, forment ensemble une unité d'ordre supérieur, au sens fonctionnel - l'économie de traite ouest-africaine - et au sens administratif - l'Etat togolais dans ses différentes formes historiques. C'est ce qu'on appelle intégration régionale. L'attention est surtout orientée ici vers la Région des Savanes.

En second lieu, sont examinées les conséquences de l'intégration régionale sur le mode de vie dans la Région des Savanes, d'après l'intégration fonctionnelle et administrative de Kantindi.

L'intégration fonctionnelle de la Région des Savanes et de Kantindi dans l'économie de traite ouest-africaine peut être analysée au moyen des variables migration ouvrière et intégration de marché (production agricole pour le marché extra-régional). Et l'analyse du développement de l'infrastructure peut apporter une aide importante à l'étude de l'intégration fonctionnelle du point de vue géographique.

La migration ouvrière, l'intégration de marché et l'infrastructure du Togo sont fortement influencées par le gouvernement colonial et post-colonial. Dans une conception fonctionnaliste du rôle du gouvernement, la pénétration coloniale en Afrique est souvent décrite comme un processus abstrait d'expansion du mode de production capitaliste. Il est plus raisonnable de ne pas supposer une relation aussi étroite et de concevoir un gouvernement poussé, en premier lieu, par sa propre dynamique, émanant de ses tentatives de former une unité administrative.

Pour cette raison, le développement de l'infrastructure ne doit pas seulement être étudié dans le cadre de l'intégration fonctionnelle mais mérite une attention particulière dans le cadre de l'intégration administrative.

On montre ensuite comment les sociétés africaines réagissent à l'intégration fonctionnelle et administrative. L'étude de la nature des relations parentales permet d'expliquer pourquoi l'intégration prit des formes locales spécifiques.

Les ressources locales peuvent également influencer sur les formes d'intégration. De plus, la différenciation sociale actuelle au niveau local semble pouvoir s'expliquer par la manière dont les différents groupes de parenté organisent leurs moyens de subsistance. Enfin, nous dégagerons les hypothèses de recherche et nous rendrons compte du matériel recueilli.

La structure géographique

Réduire les différents courants de la théorie du développement à des contradictions purement verbales témoignerait d'un manque de réalisme. Les polémiques théoriques semblent présenter des différences insurmontables, alors que seule une vérification empirique peut donner des réponses définitives. On s'aperçoit alors, par exemple que, contrairement à ce que suggère sa critique de la théorie de la modernisation, l'image finale que donne Slater (1973 et 1975) du développement géographique en Tanzanie, pendant la période coloniale et post-coloniale, diffère peu des «modernization surfaces» de Gould (1970).

Dans l'analyse des processus d'interaction régionale, les études de polarisation utilisent explicitement l'opposition centre-périphérie. Le processus de développement se déroule en premier lieu en faveur du centre et au détriment de la périphérie. Ce n'est qu'après quelque temps que la périphérie pourrait être entraînée dans le développement du centre. La question de savoir si, quand et comment le processus de développement peut être ou sera détourné à l'avantage de la périphérie, est matière à controverses (Ettema 1983). La critique que centre et périphérie sont trop souvent considérés comme des unités monolithiques ne paraissant pas connaître d'articulations internes se situe dans le prolongement de cette question (Hinderink et Sterkenburg 1987, p.10). Des études sur le capitalisme périphérique prétendent expliquer cette inégalité interne au moyen d'une analyse historique du processus d'articulation dans lequel le mode de production capitaliste tente de subordonner et de fonctionnaliser les modes de productions pré-capitalistes existants (Taylor 1979, pp.101-104 et pp.215-235).

La question de savoir si des éléments non capitalistes sont nécessaires, fonctionnels ou, au contraire, gênants pour le développement du mode de production capitaliste n'est pas pertinente dans cette étude. Ce qui est intéressant, par contre, c'est l'idée que le cours du processus d'intégration résulte d'une interaction entre éléments existants et éléments nouveaux, et qu'une approche historique de ce processus peut décrire et analyser la diversité socio-économique interne de la société locale.

Les analyses de la structure géographique, c'est-à-dire de l'ensemble des phénomènes spatialement différenciés, du point de vue du capitalisme périphérique ne sont qu'à peine ébauchées (van Naerssen 1983, p.30; Ettema 1983). Certaines tentatives sont toutefois intéressantes à analyser.

Dans une macro-régionalisation de l'Afrique au sud du Sahara, Amin (1972, pp.518-524) montre qu'il existait des différences dans le système d'exploitation coloniale. D'après Hinderink et Sterkenburg (1987, p.30), ces différences sont importantes car elles permettent d'expliquer en partie la différenciation géographique actuelle en Afrique. Amin distingue tout d'abord l'« Afrique des réserves de main-d'oeuvre » (*Africa of the labour reserves*), qui s'étend de l'Afrique du Sud au Kenya, où l'exploitation des richesses minérales et l'agriculture de colons (*settler*) créèrent un grand besoin de prolétariat. La prolétarianisation des sociétés traditionnelles est due à la concentration de la population dans des zones marginales sans possibilités de modernisation et d'intensification de l'agriculture. Des ressources locales trop faibles obligèrent les sociétés traditionnelles à devenir les fournisseurs d'ouvriers migrants vers les mines, les plantations de colons et, plus tard aussi, les usines.

Dans la deuxième macro-région, l'Afrique de l'Ouest, là où aucune grande richesse minérale n'a été découverte, mais où les sociétés étaient assez développées pour s'adapter à la transformation du marché esclavagiste mondial en marché de produits agricoles, l'exploitation coloniale prit la forme d'une économie commerciale, appelée par Amin (1972, p.520) « économie de traite ». Son but était la production à grande échelle et à très bas prix de produits agricoles d'exportation par les paysans africains. Les maisons de commerce européennes dominaient l'importation et l'exportation ; les paysans étaient obligés à coup d'impôts de cultiver des produits commerciaux ; la bourgeoisie rurale se développait par accumulation de la terre et la main-d'oeuvre était garantie, au besoin par le travail forcé.

A la fin du 19^e siècle, la Côte-de-l'Or et le Togo furent les premières colonies à voir se développer complètement leur économie de traite.

Selon Amin, l'économie de traite prit deux formes distinctes. Dans les régions côtières se développa une nouvelle classe de planteurs africains qui accumulaient la terre et employaient des travailleurs salariés. Les communautés villageoises des royaumes islamiques, qui habitaient dans la zone des savanes, avaient coutume de payer à l'élite théocratique un tribut en nature qui était exigé désormais sous forme de cultures commerciales. Au Togo, seul le premier type d'économie de traite s'est développé.

En Afrique centrale, la troisième macro-région d'Amin, les densités de population étaient trop faibles et les sociétés africaines trop peu hiérarchisées

pour permettre la culture des produits d'exportation par les petits paysans et l'importation rentable des denrées européennes. La région s'est avérée en outre difficile à pénétrer. Seuls des capitaux à haut risque (aventuriers) étaient prêts à pénétrer en Afrique centrale, d'où son nom d'« Afrique des entreprises concessionnaires » (*Africa of the concessionary companies*) (Hinderink et Sterkenburg 1987, pp.32-33). Après 1918, l'économie de traite commença aussi à se développer dans cette région.

Avec cette régionalisation, Amin donne le départ à l'attention accordée dans les études de capitalisme périphérique à l'intégration fonctionnelle des régions. Son découpage en trois macro-régions est évidemment trop grossier et imprécis, ce que l'auteur admet lui-même, en parlant de spécialisation régionale à l'intérieur des macro-régions (Amin 1972, p.523). Il développe ceci dans une étude sur l'Afrique de l'Ouest (1974) où il montre que l'économie de traite possédait ses propres zones de réserves de main-d'oeuvre, comme le Burkina Faso et le nord de la Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Togo. A partir de ces régions, prit naissance une migration ouvrière vers les zones côtières de production d'exportation.

La typologie de la différenciation régionale en Afrique de l'Est de Cliffe (1977, pp.201-206) concerne aussi, en fait, l'intégration fonctionnelle des régions. Cette typologie permet à l'auteur de dépasser certaines généralisations telles que l'« économie de plantation » (*settler economy*) kenyane ou l'« économie des cultures commerciales » (*cash-crop economy*) ougandaise.

Cliffe est d'avis que les régions pouvaient être incorporées, sous différentes conditions, au système capitaliste mondial en fonction des circonstances locales et de la politique coloniale. Il distingue quatre modes d'incorporation, à savoir comme région fournisseuse de main-d'oeuvre, comme région productrice de cultures commerciales, comme « zone frontière » (*frontier area*) et comme « zone passive » (*quiescent area*). Les deux premiers modes d'intervention ne nécessitent pas d'explication.

Les « zones passives », considérées comme inadaptées à la production de cultures commerciales n'étaient pas nécessaires en tant que régions fournisseuses de main-d'oeuvre. C'est pourquoi leur mode de production pré-colonial n'est perturbé qu'à échelle limitée, en fait seulement pour permettre le contrôle par le gouvernement colonial.

Les « zones frontières » sont de nouvelles régions qui, grâce à l'amélioration des moyens de communication et à la croissance démographique, furent colonisées par des Africains et où les relations de production seraient plutôt capitalistes.

Cependant Cliffe accorde aussi une grande importance à la nature du mode de production pré-colonial. Il distingue un continuum des modes de production pré-coloniaux possibles. A un pôle, il place le «mode de production lignager» (*lineage mode of production*) où la «culture itinérante» (*shifting cultivation*) ne produisait que très peu de surplus. Il s'agit donc de petites sociétés non hiérarchisées de familles vivant en autosuffisance. A l'autre pôle, il place le mode de production féodal où l'élite féodale s'appropriait le surplus produit par les paysans au moyen de baux et de corvées. Selon l'auteur, ce mode de production existait en Afrique orientale en combinaison avec un mode de production basé sur l'esclavage.

Entre les deux pôles du continuum, il place une catégorie appelée «mode de production tributaire» (*tributary mode of production*), beaucoup moins hiérarchisée et centralisée que la société féodale, mais où l'élite politique s'accaparait une partie du surplus au moyen de tributs. Le cinquième mode de production de Cliffe est basé sur l'élevage du bétail et n'entre pas dans le cadre de cette étude.

Avec ses cinq types de société pré-coloniale sur l'axe vertical et ses quatre types d'incorporation dans l'économie coloniale (fournisseuse de main d'oeuvre, productrice de produits d'exportation, frontière et passive) sur l'axe horizontal, Cliffe (1977, p.206) semble s'orienter vers une typologie de spécialisation fonctionnelle des régions, dans laquelle chaque région emprunterait ses propriétés spécifiques tant à la société pré-coloniale d'où elle sort qu'à son type d'incorporation dans l'économie coloniale. Mais le développement de ces formes d'intégration, qu'il esquisse dans une série de petites études de cas, déçoit beaucoup. Néanmoins, sa tentative de typologisation mérite l'attention car il n'y considère pas l'intégration fonctionnelle comme résultant unilatéralement de l'économie coloniale.

Une étude de Slater, souvent citée (1975), devrait offrir davantage de points de départ pour une analyse de la structure géographique en Afrique. Dans un chapitre sur la structure géographique en Tanzanie notamment, Slater (1975, pp.137-166) montre que le processus d'articulation peut être analysé au moyen d'indicateurs tels que l'évolution historique de la spécialisation fonctionnelle des zones dans le cadre de l'économie d'exportation, la migration ouvrière entre les régions, le développement des centres urbains et l'organisation spatiale du transport et de la communication entre ces régions.

Pour faciliter l'analyse historique de la structure géographique, Slater distingue quatre étapes. Dans la première étape (pré-coloniale), la production était organisée de façon diverse. Des réseaux commerciaux régionaux (et parfois même de longue distance) existaient dans de nombreuses zones. Leur extension et leur intensité différaient par zone, mais certains donnèrent naissance à des centres urbains, parfois comme centres de collecte et de distribution à l'intérieur

du pays, parfois sur la côte comme maillon avec les économies externes. Selon l'auteur, une certaine cohésion et interdépendance existaient, bien que d'intensité inégale, dans la structure géographique pré-coloniale. Dans l'étape de la pénétration coloniale, de nouveaux types de production comme les plantations, les plantations de colons et les mines furent introduits dans ces zones et les maisons de commerce pénétrèrent dans la sphère de circulation. La création d'un appareil d'Etat colonial favorisa cette pénétration à l'aide de lois sur la propriété privée, d'impôts, de travail forcé, etc.

La pénétration fut irrégulière dans l'espace, non seulement entre colonies, mais aussi à l'intérieur des colonies, étroitement liée, qu'elle était, à la construction des voies ferrées. De plus, certains réseaux commerciaux furent coupés par les frontières coloniales. De nombreuses zones frontalières semblèrent stagner, bien qu'elles aient entretenu avant la colonisation des contacts vivants avec des régions extérieures à la colonie (Slater 1975, p.140).

Quant à la structure urbaine, Slater remarque que des anciens centres reçurent de nouvelles fonctions coloniales et qu'apparurent de nouveaux centres tels que des capitales coloniales, des ports, des postes administratifs de l'intérieur du pays à partir desquels les impôts étaient perçus, des centres commerciaux, des villes minières et des centres stratégique-militaires. Finalement, la pénétration coloniale déboucha sur une nouvelle spécialisation fonctionnelle des régions. Les centres étaient les zones d'exportation et les villes. Les zones environnantes les approvisionnaient en vivres et services et les zones plus éloignées leur fournissaient la main-d'oeuvre migrante ou n'avaient presque rien à faire avec les zones d'exportation (Slater 1975, p.154).

Dans la troisième étape, celle de l'organisation coloniale, la production d'exportation s'étendit à des zones de plus en plus grandes et fut accompagnée d'une extension du réseau ferroviaire et ensuite du réseau routier.

Des investissements considérables furent faits dans les villes. A la fin de cette période, une hiérarchie urbaine s'était développée, parfois de façon limitée, dans la plupart des colonies avec généralement la capitale comme *primate city*.

Dans la quatrième étape, celle de la concentration néo-coloniale, la prédominance de la capitale fut renforcée par l'industrialisation. Pendant cette période, des tentatives ont été faites pour mieux équilibrer la structure géographique, grâce notamment à des pôles de croissance, à la décentralisation et à des projets de colonisation, etc.

Bien que l'étude de Slater semble, à première vue, indiquer les lignes d'une coloration géographique de l'approche du capitalisme périphérique, l'auteur n'atteint pas son objectif. Il affirme (Slater, 1975, p.140) la nécessité d'une analyse de la structure pré-coloniale pour garantir la continuité historique, mais

il ne parvient pas à expliquer en quoi consiste cette continuité. Il semble douteux qu'une structure géographique pré-coloniale ait été complètement détruite après la colonisation. D'ailleurs, ce n'est pas ce que Slater semble vouloir dire, car il signale que la pénétration capitaliste fut irrégulière et que certains anciens centres reçurent de nouvelles fonctions (Slater 1975, p.143). Cependant, il n'explique pas ce qui s'est réellement passé, si les éléments nouveaux transformèrent la structure pré-coloniale en une structure géographique nouvelle ou rénovée, ni comment. La pénétration coloniale continue de ce fait à dominer l'argumentation. On peut être d'accord dans ce sens avec Hinderink et Sterkenburg (1978, p.11) pour dire qu'un dogmatisme aveugle risque de cacher la réalité historique. L'idée de la dominance du mode de production capitaliste et de la toute-puissance des colonisateurs empêche trop souvent de comprendre ce qui s'est réellement passé.

Slater s'intéresse surtout à l'intégration fonctionnelle des régions pendant la période coloniale, sans indiquer suffisamment si et comment la nature de la société pré-coloniale et les caractéristiques de la zone y contribuèrent. Cela surprend car il y a, en Afrique de l'Ouest, assez de cas connus dans lesquels la production d'exportation s'est développée sur l'initiative de la population locale. Hinderink et Sterkenburg (1987, pp.32-34) en donnent de nombreux exemples au Nigéria et en Côte-d'Ivoire, et, au chapitre 2 de cet ouvrage, on indique qu'il en allait pas autrement dans le sud du Togo.

L'intérêt accordé par Slater (1975) à la structure pré-coloniale au début de son étude n'est donc pas fondé, car il ne la met que rarement en rapport avec son analyse de la pénétration coloniale. Son attention pour la structure pré-coloniale semble forcée et contraste avec sa pertinente critique faite antérieurement du modèle dualiste comme étant ahistorique (Slater 1973, p.23).

Cela correspond à ce qui a été remarqué plus haut en réponse à Amin (1972) qui expliquait l'implantation de différents types d'économie coloniale par les richesses minérales, la densité de population et le niveau de hiérarchisation de la société africaine.

En fait, Amin (1970, pp.347-348) a également tenté d'indiquer les conditions auxquelles la société pré-coloniale devait satisfaire pour permettre l'implantation et le succès de l'économie de traite. Il s'agit plus précisément du premier sous-type d'économie de traite dans lequel la production d'exportation repose sur une nouvelle bourgeoisie rurale. Il formule les conditions sous forme d'hypothèses, après comparaison des zones dans lesquelles une bourgeoisie rurale donna corps à l'économie de traite.

Comme première condition, la société pré-coloniale devait être suffisamment hiérarchisée pour permettre à l'élite traditionnelle d'être assez puissante pour

s'approprier les terres communes. Deuxièmement, la densité de population ne devait pas être trop élevée pour permettre à l'élite de s'approprier suffisamment de terres. D'autre part, elle ne devait pas non plus être trop faible. Certes, l'appropriation des terres n'aurait alors pas été difficile mais il n'y aurait pas eu de processus de prolétarianisation et par conséquent pas suffisamment de main-d'oeuvre disponible. Troisièmement, ce problème pourrait tout de même être également résolu s'il était possible d'avoir recours à des migrants d'une autre ethnie car ceux-ci pouvaient très difficilement avoir accès à la terre. Comme quatrième condition, l'auteur cite la possibilité de cultiver des produits commerciaux assez rentables, même à faible productivité. En fait, ce n'était le cas que pour le café et le cacao.

Ces conditions ont donc permis le développement du premier sous-type d'économie de traite. Amin n'a pas formé d'hypothèses sur le deuxième sous-type, celui des royaumes islamiques de la zone des savanes. Mais, vu ce qui précède, on pourrait s'attendre entre autres à ce que ce sous-type exige une forte hiérarchisation de la société pré-coloniale dans laquelle les paysans payent à l'élite des tributs pouvant être utilisés ensuite pour faire cultiver des produits commerciaux par les paysans. Amin (1970, pp.347-348) n'associe pas non plus le deuxième type d'économie de traite avec la culture des produits «riches», comme le café et le cacao, mais avec celle des produits commerciaux «pauvres», comme le coton et les arachides qui, grâce aux formes déjà établies de soustraction de surplus, avait tout de même pu se développer.

En s'appuyant sur les idées d'Amin, on ne peut s'attendre à un développement de l'économie de traite dans la société pré-coloniale à bas niveau de hiérarchisation. De telles sociétés seraient soit très peu touchées, soit utilisées comme réservoir de main-d'oeuvre. La production de cultures commerciales ne pourrait alors être organisée que sur des plantations européennes.

Ainsi, l'analyse de l'intégration fonctionnelle de la Région des Savanes dans l'économie de traite ouest-africaine peut être orientée sur la spécialisation des régions dans le domaine de la production et de la main-d'oeuvre, et en particulier de l'intégration de marché et de la migration ouvrière. Cette spécialisation est une conséquence de l'interaction spécifiquement régionale de la structure pré-coloniale avec des éléments coloniaux de pénétration et elle continue à se développer dans la période post-coloniale. Il est important ici de ne pas considérer seulement l'ampleur de l'intégration de marché et de la migration ouvrière mais aussi l'orientation de la migration et du commerce.

L'infrastructure et le transport dans les pays en voie de développement

Le développement de l'économie de traite et l'installation de l'Etat colonial au Togo n'auraient pu réussir sans l'amélioration et l'élargissement du système de transport. Les gouvernements allemand et français firent construire des routes et des voies ferrées, mais le réseau caravanier pré-colonial fut encore longtemps utilisé. Le développement de l'infrastructure au Togo montre des changements intéressants au cours des périodes coloniale et post-coloniale. Cependant les études examinées au paragraphe précédent offrent peu de points de départ pour une analyse de ce développement. Dans le meilleur des cas, on signale que la réalisation de travaux d'infrastructure tels que la construction des voies ferrées a nécessité le recours à une main-d'oeuvre abondante et a entraîné la prolétarianisation. Pourtant, l'intégration fonctionnelle et administrative de la Région des Savanes et de Kantindi devrait pouvoir être étudiée en partie à l'aide du développement de l'infrastructure.

L'importance des réseaux de transport pour l'intégration régionale est reconnue depuis longtemps en géographie. Ainsi, dans son étude sur la situation géographique des capitales européennes, Kohl (1874) explique le développement de ces villes par les caractéristiques de leur réseaux de transport. A cette époque, ils s'agissait surtout de voies d'eau. Pour ce qui est de Berlin, il remarque que, bien que la ville ne dispose pas d'un bon port maritime naturel et ne soit pas située à un noeud naturel de voies commerciales, sa croissance s'explique par sa position centrale dans un système de circulation de voies d'eau naturelles et artificielles qui intégrait tout le nord de l'Allemagne et la Pologne (Kohl 1874, pp.314-315).

L'infrastructure est un phénomène spatial, donc pertinent pour une étude géographique. Elle semble aussi être un indicateur qui permet d'expliquer, outre la migration ouvrière et l'intégration de marché, le cours de l'intégration fonctionnelle et administrative. Ceci est d'autant plus important que les données précises sur la migration ouvrière et l'intégration de marché ne sont pas toujours disponibles. Plusieurs recherches peuvent servir de points de départ à l'étude des rapports entre infrastructure et intégration régionale par l'attention qu'elles accordent au développement de l'infrastructure et du transport pendant la pénétration coloniale.

Il n'est pas d'étonnant que les études géographiques de modernisation accordent beaucoup d'attention au développement du transport. Elles considèrent en effet les réseaux d'infrastructure comme des innovations modernes qui, dispersées sur une zone, stimulent le développement économique (Hoyle 1973, pp.9-10). La géographie, notamment, s'intéresse au transport en tant qu'important

facteur d'implantation et de distribution des activités économiques et sociales. Elle s'intéresse aussi à l'étude des facteurs qui déterminent à leur tour la structure géographique changeante des réseaux de transport.

A côté d'études d'orientation économique sur le développement du transport et surtout sur les coûts de transport dans les pays en voie de développement, Hoyle (1973, pp.12-15) cite d'autres études importantes du point de vue géographique. Celle de Berry (1960), par exemple, établit un rapport statistique entre la densité des réseaux de transport et le niveau de développement du pays. Hoyle juge plus importantes encore les études qui analysent les relations entre le développement du transport d'un côté et le processus de développement économique de l'autre. Le secteur du transport est souvent étudié dans son ensemble, mais certaines études se spécialisent dans des domaines particuliers comme les voies ferrées, les routes ou les ports maritimes.

Alors que, dans les pays en voie de développement, le réseau ferroviaire a joué un rôle essentiel dans le développement des systèmes de transport et est considéré comme le pionnier de la modernisation, le lien étroit entre voies ferrées et géographie économique d'un pays se relâche peu à peu (Hoyle 1973, p.14). On construit aujourd'hui une route là où on aurait autrefois aménagé une voie ferrée. C'est pourquoi la concurrence voie ferrée-route est un thème important dans les études sur le développement du transport. Aujourd'hui, on reconnaît généralement que le réseau routier contribue grandement au développement national et régional, notamment pour intégrer dans le processus de développement les zones rurales même les plus reculées. De même, on reconnaît qu'il accroît la polarisation entre ville et campagne.

L'économie de nombreux pays en voie de développement étant fortement orientée vers le marché mondial, on comprend l'attention particulière accordée au rôle des ports maritimes. Dans les études de modernisation, les ports maritimes sont supposés être d'importants pôles de croissance, dépendants toutefois de la portée, du niveau et de l'efficacité de leurs facilités de transport (Rimmer 1967 ; Standley 1970).

L'étude la plus connue sur la relation entre le développement du transport et le niveau de développement économique dans les pays en voie de développement est incontestablement celle de Taaffe, Morrill et Gould (1963). Dans un modèle de développement du transport, tiré notamment d'une recherche faite au Ghana et au Nigéria, les auteurs proposent un enchaînement idéal d'étapes.

Ils partent d'une première étape, caractérisée par un certain nombre de petits centres portuaires côtiers d'égale importance, d'où partent vers l'intérieur du pays des lignes de pénétration courtes et de même longueur. Ces petits centres portuaires sont les pivots de la colonisation européenne et par là du développement du transport moderne.

Dans la deuxième étape, certaines lignes de pénétration sont rallongées vers l'intérieur du pays. Les ports à partir desquels ont lieu ces élargissements s'agrandissent et commencent à infiltrer l'arrière-pays des autres ports au moyen de routes de desserte. Des centres commerciaux se développent au bout des lignes de pénétration prolongées. A cette étape, la situation ressemble au système de marché dendristique signalé par Johnson (1970, pp.86-88) qui comprend un grand centre portuaire côtier relié par une ligne de transport linéaire au centre situé stratégiquement à l'intérieur du pays, lui-même relié aux petits centres locaux dispersés par des voies de desserte.

Dans la troisième étape de Taaffe et al., l'infiltration de l'arrière-pays de certains petits centres portuaires provoque leur régression en faveur des ports plus importants. Sur les lignes de pénétration prolongées se développent des centres plus petits de collecte et distribution à partir desquels apparaissent également des voies de desserte.

Dans la quatrième étape, d'importantes liaisons transversales apparaissent entre les lignes de pénétration prolongées. En outre, une hiérarchie commence à se dessiner entre les centres. Les centres de l'intérieur du pays ne se développent pas tous aussi vite et leurs voies de desserte ne connaissent pas toutes un égal développement. Certains centres s'agrandissent au détriment des autres.

Dans la cinquième étape, le développement des voies de desserte, notamment à partir des grands centres de l'intérieur du pays, est si avancé qu'il permet la liaison entre des centres situés sur différentes lignes de pénétration. Ces voies de desserte sont améliorées et de nouveaux centres apparaissent.

Finalement, le système de transport arrivera, selon Taaffe et al., à une étape à laquelle des «liaisons de haute priorité» (*high priority linkages*) s'établiront entre les centres principaux. Certains centres continueront à s'agrandir parce que reliés entre eux par cette sorte de «route principale» (*main street*) alors que d'autres stagneront. En fait, selon les auteurs, cela marquerait, à un niveau supérieur, le début d'une nouvelle étape dans le processus de concentration.

Aussitôt après la publication de l'article de Taaffe et al., Hagggett (1965, pp.80-81) en signala l'importance et vit des ressemblances entre le modèle proposé et le développement du réseau ferroviaire au Brésil. Plus souvent que ne le pense Ramaer (1978, pp.82), ce modèle servit de point de départ à des analyses de transport. Certaines ressemblances avec le modèle sont parfois établies, mais des différences aussi (Hagggett et al. 1977, pp.95). Hoyle (1970, pp.54) utilisa ce modèle pour son analyse du transport en Afrique de l'Est. Il nota en passant que le développement de l'infrastructure moderne ne s'est pas déroulé dans un espace sans infrastructure mais a suivi partiellement des modèles pré-coloniaux. McKay (1970, pp.59-60) signala un processus de

concentration portuaire dans le Sierra Leone, et Ramaer (1978, pp.93) conclut que les étapes de développement de Taaffe et al. s'appliquent bien au développement du réseau ferroviaire en Afrique de l'Est, si l'on y ajoute une phase de désintégration.

Comme le remarquent déjà Hagggett et al. (1977, p.94), la grande validité du modèle de Taaffe et al. s'explique par son solide fondement sur du matériel empirique. Toutefois, cela n'empêche pas de formuler certaines critiques qui se ramènent surtout à une critique de l'optique de modernisation dans laquelle le modèle est solidement ancré. Bien que Taaffe et al. (p.505) remarquent que les différentes parties d'un système de transport peuvent, à un moment donné, se trouver à différentes étapes de développement, leur modèle montre toutes les caractéristiques d'un processus unilinéaire de diffusion géographique. Ce n'est pas par hasard qu'ils constatent (Taaffe et al. 1963, p.505) une analogie entre leur modèle en étapes et les «étapes de croissance économique» (*stages of economic growth*) de Rostow (1960). Tout comme le développement des pays en voie de développement passe par plusieurs stades, du traditionnel au moderne, la croissance économique va de pair avec un développement en étapes du système de transport. Notamment la dernière étape du développement du transport, pendant laquelle les liaisons de haute priorité font leur apparition, semble être une extrapolation du développement du transport en direction des systèmes de transport existant dans les pays développés (Taaffe et al. 1963 p.514). La remarque que ces liaisons se développent moins bien le long des lignes de pénétration d'exportation qu'entre les centres orientés sur le marché intérieur concorde mal avec la structure économique de nombreux pays en voie de développement orientée essentiellement vers l'exportation.

Dans une étude détaillée du transport en Tanzanie, Hofmeier (1973 pp.89-90) remarque que le gouvernement colonial ne voyait pas l'intérêt d'un réseau de transport complètement intégré. En effet, les administrations coloniales allemande et britannique considéraient le pays comme un producteur de matières premières et comme une zone d'importation des denrées industrielles et n'étaient pas intéressées par la formation d'une économie nationale indépendante et viable. Elles ne ressentent donc pas le besoin d'un système de transport intégré qui soutiendrait un tel développement. L'existence d'un certain nombre d'axes de pénétration est-ouest à partir de la côte est caractéristique du développement du transport en Tanzanie. Pendant longtemps, les liaisons entre ces axes n'ont pas été jugées très nécessaires. Selon Hofmeier (1973, p.86), le développement du transport en Tanzanie présente d'importantes ressemblances avec le modèle de Taaffe et al. Certes, Hofmeier est un peu trop simpliste dans sa conception d'une administration coloniale qui défendrait uniquement les

intérêts économiques de la métropole européenne, mais l'importance de son argumentation se trouve dans la conclusion que le développement vers un système de transport comme le voient Taaffe et al. peut être gêné par la structure économique dépendante et orientée vers l'extérieur dans laquelle il se déroule.

En réponse à la remarque de Ramaer (1978) sur la désintégration, on peut noter comme autre point de critique à Taaffe et al. que le modèle témoigne d'un optimisme sur le progrès selon lequel chaque nouvelle phase contient une amélioration de la situation par rapport à la phase précédente. L'exemple des East African Railways, analysé par Ramaer, montre qu'un réseau intégré peut se désagréger après quelque temps. Bien que cet exemple, parmi d'autres qu'il cite, se rapporte à des réseaux de transport traversant les frontières, un développement analogue n'est pas impossible dans un réseau national. McKay (1970) montre finalement que les barrières commerciales coloniales et les frontières d'Etat influent sur le système de transport et, notamment dans les petits pays, freinent son développement.

Cependant, la portée historique du modèle de Taaffe et al. est restée limitée. Le développement du transport moderne se déroule, semble-t-il, dans un espace sans infrastructure. Le développement du système de transport ne devient intéressant, selon les auteurs, qu'à partir de la colonisation européenne. Les seuls éléments pré-coloniaux dans leur situation de départ sont les petits centres portuaires côtiers dont l'existence est liée aux formes pré-coloniales de pénétration européenne. Les auteurs donnent ainsi une image trop simpliste des choses. Cette simplification est d'autant plus remarquable que leur article repose sur l'étude très détaillée et innovatrice de Gould (1960) sur le transport au Ghana. Gould est d'avis, lui aussi, que le développement du transport moderne commence avec la construction des lignes ferroviaires. Mais contrairement à Taaffe et al., il montre que ce développement ne se déroule pas dans un espace sans infrastructure. Il indique qu'un développement des routes eut lieu avant la construction des voies ferrées (Gould 1960, p.16) et réussit même à donner une idée du trafic de marchandises sur ces routes. En fait, ces routes réalisaient la première liaison entre marché et zones de production. Par ailleurs, Turton (1974) montre qu'au Nigéria les voies d'eau pouvaient également remplir une telle fonction et Gould lui-même signale le transport sur la Volta durant cette étape. Mais ce développement de l'infrastructure s'est déroulé pendant la période coloniale. C'est alors seulement qu'il commence à devenir intéressant selon Gould et Taaffe et al.

Pour donner à l'analyse la perspective historique souhaitée, il ne suffit pas de la faire commencer au début de la période coloniale. Au contraire, pour

déterminer si une nouvelle structure géographique apparaît simplement parce que des phénomènes existants, spatialement différenciés, sont balayés ou bien parce que des éléments anciens et nouveaux forment ensemble une structure géographique rénovée, il est nécessaire d'examiner la structure géographique pré-coloniale.

Vu la longue histoire des influences européennes en Afrique de l'Ouest, cette exigence semble, au premier abord, nécessiter une ample analyse historique. Mais dans un article très inspirant sur les maisons de commerce européennes et sur le développement moderne du transport en Afrique de l'Ouest, van der Laan (1981, p.548) observe que, jusque loin dans le 19^e siècle, la «frontière européenne» (*European frontier*) se trouvait sur la côte et qu'elle ne commença à glisser, ici et là, vers l'intérieur du pays, qu'à la fin du 19^e siècle.

Le développement du réseau ferroviaire suivit vers 1900, après que le transport fluvial eût été modernisé. Les lignes ferroviaires étaient plus ou moins perpendiculaires à la côte et pénétraient des zones dans lesquelles auparavant le transport se faisait uniquement avec des porteurs et des bêtes de somme. La construction des voies ferrées commença à partir de ports naturels ou de ports artificiels. En raison de leurs meilleurs réseaux de communication, ces ports devinrent alors rapidement les capitales coloniales.

Le transport par camion et la construction des routes deviennent de plus en plus importants après 1930. D'abord, les routes ont seulement la fonction de ligne de desserte des voies ferrées. Ensuite, des routes de liaison apparaissent entre les lignes ferroviaires, puis, même entre des routes principales. En même temps, les maisons de commerce européennes perdent peu à peu leur monopole d'achat des cultures d'exportation au profit de commerçants intermédiaires non européens qui utilisent le transport routier plus flexible et plus concurrentiel. En conséquence, un recul de la «frontière européenne» vers la côte eut lieu après 1950 (van der Laan 1981, pp.553-551 et 569).

L'étude déjà citée de Hofmeier (1973) sur la Tanzanie montre enfin clairement comment le développement du transport moderne fut influencé par les réseaux de transport pré-coloniaux. Bien que la majorité de la population africaine vécût en petites communautés sans beaucoup de contacts entre elles, des pistes caravanières étaient apparues pour permettre le commerce de longue distance de l'ivoire et des esclaves de l'intérieur du pays vers les centres arabes de la côte. Comme les Allemands trouvèrent, après quelque temps, que les pistes caravanières et le transport à dos d'homme étaient inadaptés à la réalisation de leurs ambitions situées dans la sphère administrative (contrôler la zone le plus rapidement possible), et dans la sphère économique (mettre en valeur le potentiel de production jugé élevé), la construction du réseau ferroviaire commença dès avant 1900.

Comme les lignes ferroviaires suivaient en grande partie les anciennes voies caravanières, celles-ci perdirent de leur importance. Ailleurs, des sentiers et des pistes caravanières furent peu à peu améliorés jusqu'à ce qu'apparaisse un réseau routier reliant entre eux les principaux postes administratifs. Le transport caravanier avec porteurs resta néanmoins important pendant la période allemande soit comme réseau de voies de desserte pour les voies ferrées, soit comme réseau de transport indépendant quand il n'y avait pas encore de voies ferrées (Hofmeier 1973, pp.53-60). En examinant la manière dont interfèrent les réseaux de transport pré-coloniaux et le développement du transport moderne, Hofmeier réussit où Slater (1975) échoue, à savoir dans la compréhension du processus de restructuration géographique pendant la période coloniale.

Dans cette étude sur le Togo, l'intégration fonctionnelle est considérée, non seulement en termes d'intégration de marché et de migration ouvrière, mais le développement de l'infrastructure est analysé comme leur complément et leur conséquence. Cela implique que l'on examine aussi l'infrastructure pré-coloniale, la manière dont elle influença le réseau qui existait depuis la pénétration coloniale, le développement des lignes coloniales de pénétration comme les routes principales et les lignes ferroviaires et la prédominance graduelle de certaines lignes de pénétration en relation avec la concentration portuaire, les divers niveaux de développement dans les différentes parties du réseau et la désintégration temporaire du réseau.

Le développement de l'infrastructure permet de cette manière d'étudier l'intégration régionale de la Région des Savanes dans l'économie de traite ouest-africaine et d'expliquer l'intégration au niveau local de Kantindi dans la Région des Savanes.

Pour finir, il faut remarquer aussi qu'au fil du temps le terme «périphérie» est utilisé par un très grand nombre d'auteurs de divers plumages et est doté de nombreuses définitions contradictoires. Il est même parfois utilisé sans définition aucune, devenant à la fois un fourre-tout et une malle vide. C'est pourquoi on a préféré ne pas l'utiliser ici.

Le rôle du gouvernement

Toute étude sur les conséquences locales du développement de l'économie de traite en Afrique de l'Ouest se heurte tôt ou tard aux activités de l'Etat. L'Etat colonial fit construire des routes, préleva des impôts, institua un nouvel ordre

juridique, construisit des écoles, introduisit de nouvelles cultures, recruta des travailleurs forcés, organisa des campagnes de vaccination, etc. Même s'il ne recrute plus de travailleurs forcés, l'actuel Etat togolais déploie toujours la plupart des autres activités qu'il réunit souvent dans les programmes de développement des zones rurales. Autrement dit, ce qu'on a appelé pour plus de commodité aux chapitres précédents «pénétration coloniale et post-coloniale» ne concerna et ne concerne toujours, pas seulement les activités de production d'exportation des maisons de commerce européennes et des paysans africains, mais aussi les activités de l'Etat et les réactions à ces activités.

Dans la Région des Savanes, l'Etat peut être considéré comme un facteur externe qui pénétra la région. Pour expliquer les activités de l'Etat et juger de leurs conséquences sur la société locale à Kantindi, on observera le fonctionnement d'un Etat dans une société agraire en général. L'analyse de l'Etat colonial aidera à comprendre aussi le fonctionnement de l'Etat après l'indépendance. Un Etat est, certes, actif dans de nombreux domaines. Cependant, cette étude traite surtout de l'influence des activités de l'Etat sur les indicateurs de l'intégration fonctionnelle dans l'économie de traite, notamment l'intégration de marché, la migration ouvrière et l'infrastructure.

Selon Amin (1974, pp.57-58), l'Etat colonial utilisa dans l'économie de traite tout un arsenal de mesures pour obliger les paysans à produire ce qu'il jugeait souhaitable : cultures forcées, prélèvement fiscal, programmes forcés de modernisation et formation de coopératives. Mais l'auteur en arrive ensuite à une conclusion bien schématique lorsqu'il affirme que, de producteurs indépendants, les paysans ont été réduits à l'état de semi-prolétaires.

En revanche, Geschiere (1982) fit une tentative beaucoup plus nuancée pour caractériser le rôle de l'Etat. Selon lui, l'exploitation économique au profit de la métropole européenne commença après la conquête coloniale. Lorsque les entrepreneurs européens trouvèrent dans les communautés africaines des possibilités suffisantes de développer la production de surplus, le commerce et le travail salarié, par exemple par l'intermédiaire de l'élite locale, le rôle de l'Etat resta limité. Sinon, l'Etat se serait manifesté plus activement. La contrainte gouvernementale dans la production agricole et le recrutement de la main-d'oeuvre devait alors transformer les communautés qui vivaient jusqu'alors en autosuffisance.

Selon Geschiere (1982, p.106), Rey est d'avis que l'Etat colonial ne joua un rôle crucial que pendant cette courte période initiale. Une fois la circulation de l'argent amorcée, la contrainte gouvernementale n'était plus nécessaire. Geschiere pense que Meillassoux offre de meilleurs points de départ pour l'étude du rôle de l'Etat après la première phase de pénétration. Selon Meillassoux, les communautés

vivant en autosuffisance offraient peu de possibilités de soustraction de surplus, mais une certaine quantité de travail pouvait pourtant être exigée sans que soit menacée la reproduction de la communauté. C'est à cette condition seulement que le secteur non capitaliste pouvait être une source continue de main-d'oeuvre pour le secteur capitaliste. Cela explique aussi pourquoi l'Etat colonial essaya, après une période initiale de pillage et de travail forcé qui dérégla profondément les communautés locales et conduisit même au dépeuplement de certaines zones, de stabiliser les communautés villageoises.

Selon Geschiere, l'Etat post-colonial se caractérise lui aussi par une ingénierie extrême dans la production des communautés villageoises. Cela peut paraître en premier lieu surprenant car le mécanisme de marché doit entre-temps être tout de même suffisamment avancé pour pouvoir réaliser par ses propres moyens des investissements de fonds, un élargissement d'échelle et la rationalisation en matière d'agriculture. Mais selon l'auteur, le mécanisme de marché n'en a pas encore la possibilité car, produisant eux-mêmes la majeure partie de leur nourriture, les paysans ne peuvent pas être fortement influencés par les forces économiques. L'Etat continue donc, pendant la période post-coloniale, à favoriser la transformation capitaliste de l'agriculture par des moyens politiques (Geschiere 1982, p.114). Les formes que prendra, dans la pratique, l'intervention de l'Etat sont déterminées, selon l'auteur, par la forme spécifique prise par le processus d'articulation dans telle région à tel moment. Il ne parle ici que de la continuation de la transformation capitaliste et s'abstient à juste titre de toute explication fonctionnaliste connue, comme celle selon laquelle l'Etat maintient le secteur non capitaliste pour éviter qu'une part importante des coûts de reproduction du travail dans le secteur capitaliste soit mise à la charge du secteur capitaliste et que les produits puissent être estorqués en dessous de leur valeur dans le secteur non capitaliste. Néanmoins, l'explication de Geschiere est fonctionnaliste dans ce sens qu'il considère que, l'Etat ayant prit naissance pendant la pénétration capitaliste, sa tâche principale est de favoriser l'expansion du capitalisme.

Il remarque pourtant (Geschiere 1982, p.118) que la continuité des activités de l'Etat, pendant les périodes coloniale et post-coloniale, ne doit pas être exagérée. Surtout après la décolonisation, l'appareil d'Etat put mener sa propre existence, orientée vers le renforcement de sa propre position, parfois même à l'encontre des intérêts capitalistes installés.

Mais même pendant la période coloniale, le lien entre administration coloniale et pénétration capitaliste fut moins étroit que Geschiere ne le dit. Dans une étude détaillée sur l'Etat colonial en Afrique occidentale française, Spittler (1981, p.11) montre que le rôle de l'Etat pendant la période coloniale ne peut

s'expliquer seulement par l'idée qu'il vise à l'assouvissement des besoins de la métropole européenne, c'est-à-dire à l'expansion capitaliste. Quant à l'hypothèse d'Amin, mentionnée ci-dessus, Spittler remarque qu'il est impossible de soutenir que l'agriculture n'est plus dominée par les paysans, mais en revanche par le capital et l'Etat.

Selon lui (Spittler 1981, pp.184-185), l'influence de l'Etat est et fut beaucoup moins importante et Amin surestime les effets de la violence, de la culture forcée et de l'introduction de nouvelles techniques agricoles. De plus, n'étant jamais privé de sa marge de liberté pour choisir entre cultures vivrières et commerciales, le paysan ne peut être appelé semi-prolétaire, même si sa liberté est réduite par l'Etat et par l'économie de marché.

En fait, Spittler (1981, pp.186-187) est d'avis que des auteurs comme Amin, Meillassoux et Rey surestiment l'importance et les effets des activités de l'Etat en Afrique occidentale française et présentent en fait l'organisation de l'appareil d'Etat comme beaucoup plus efficace qu'elle ne l'était en réalité. Spittler trouve que ces auteurs non seulement se laissèrent induire en erreur par des sources coloniales trop positivement déformées, mais qu'ils accordèrent aussi trop d'attention aux activités de l'Etat pendant la période initiale. Ces activités avaient souvent un caractère despotique dont les auteurs critiqués ne recherchèrent pas la raison. Ils imputèrent cela tout simplement au fait que, d'après eux, l'Etat agissait au service du capitalisme.

L'étude de Spittler (1981, p.13) donne une place centrale à l'«Etat paysan» (*Bauernstaat*), Etat dont l'existence dépend des paysans. L'auteur montre qu'on ne peut comprendre les développements, notamment en matière agricole, sans inclure dans l'étude la structure interne de l'Etat colonial et son interaction avec les paysans. Spittler, qui n'en dit guère plus sur le débat de l'articulation des modes de production, offre en fait ici une échappatoire à l'étroite relation naturelle entre Etat et intérêts capitalistes qui caractérise ce débat. On peut donner une interprétation plus nuancée en soulignant l'importance de l'environnement agricole spécifique dans lequel se jouent les activités de l'Etat et en indiquant la dynamique interne de l'appareil d'Etat (Spittler 1978, p.12).

Les caractéristiques des activités de l'Etat dans une société agraire sont déterminées, en premier lieu, par les conditions spécifiques dans lesquelles a lieu la production agricole. La population des zones rurales est plus dispersée et impose d'autres conditions au contrôle de l'Etat que celle des villes. La production, y compris le surplus que l'Etat peut s'approprier, est sujette aux variations saisonnières de température et à d'autres influences climatiques incontrôlables. Telle culture se prête beaucoup mieux que telle autre au stockage et au transport, et par conséquent, à l'expropriation par l'Etat. Sur ce

Les céréales sont plus faciles que les tubercules. En second lieu, la nature des stratégies d'intégration des paysans au marché sont déterminants. Les paysans qui vivent en autosuffisance ne peuvent pas être contraints par des mesures économiques mais seulement par la violence. En troisième lieu, Spittler reconnaît l'importance des conditions culturelles, comme par exemple l'existence ou l'absence d'une culture écrite. Etant basée sur une culture écrite, l'organisation de l'Etat fonctionne très difficilement là où la société paysanne ne l'est pas.

Un bon exemple de la confrontation entre Etat colonial et société paysanne est le droit foncier. Le nouvel ordre juridique, introduit par l'Etat colonial en Afrique, a conduit à une situation où règnent plusieurs ordres juridiques. Griffiths (1986, pp.38-39) note que chaque société est composée en fait de nombreuses structures semi-autonomes qui connaissent chacune leur propre «droit». Le droit qui l'emporte dans la pratique pour un cas particulier est le résultat d'une compétition réciproque.

Ce pluralisme juridique, né dans les sociétés africaines par suite de la colonisation, peut se retracer comme suit. Dans les sociétés africaines pré-coloniales, le droit était généralement collectif, non égalitaire et de caractère religieux (Gonidec 1976, pp.9-14). En principe, on empruntait son droit foncier à son appartenance à un certain clan. Le clan empruntait à son tour son droit foncier à la présence dans la zone d'un objet sacré ou fétiche qui exprimait le lien religieux du clan avec la terre. Toutefois, l'autorisation donnée à un membre du clan de cultiver de la terre dépendait de son statut social, par exemple du fait qu'il était marié ou célibataire. Les autres clans ne pouvaient jamais faire valoir dans la même zone une sorte équivalente de droit foncier, tout au plus un droit d'usage qui leur était accordé par le clan propriétaire. Ces règles et accords ne sont pas écrits mais transmis par la tradition orale.

Gonidec (1976) explique que le nouvel ordre juridique, introduit par l'Etat colonial, n'était pas uniquement agraire. Il était aussi religieux et plus orienté sur l'individu que sur la collectivité. Dans ce nouvel ordre juridique, tout le monde pouvait en principe accéder à la propriété privée de la terre et le droit de propriété fut fixé par écrit.

L'introduction d'un nouvel ordre juridique ne signifia pas la disparition de l'ordre juridique pré-colonial mais conduisit à un pluralisme juridique, malgré les tentatives de l'Etat colonial d'uniformiser le système juridique.

Après l'indépendance, l'Etat post-colonial en Afrique poursuit cette uniformisation. L'auteur estime que la diversité juridique ne répond pas à la tentative d'unité étato-politique, mais il trouve aussi que le droit coutumier empêche une occupation économique maximale du sol car une partie importante de la terre reste inutilisée (van Rouveroy van Nieuwaal 1979a, p.140).

La réforme du droit foncier, réalisée au Togo en 1974, ne visait pas seulement à l'uniformisation du droit, mais fournissait aussi à l'Etat un moyen de disposer de terres pour des projets agricoles modernes sans être freiné par l'ordre juridique coutumier. Le droit foncier coutumier fut également reconnu, mais limité aux zones cultivées et à celles nécessaires pour compenser la croissance démographique. Le reste de la terre qui n'était pas propriété privée ou d'Etat revenait à la nation et pouvait recevoir de l'Etat une autre destination (Joué 1979, pp.22-23).

Les stratégies des paysans face à l'Etat peuvent être soit offensives, soit défensives. Offensives, selon Spittler, sont les relations patron-client engagées par les paysans pour défendre leurs intérêts. L'Etat a souvent du mal à reconnaître les stratégies défensives car il est souvent insuffisamment informé sur les communautés paysannes. Par stratégies défensives, on entend le fait de cacher des réserves, la fuite devant le receveur des impôts, le contournement de l'ordre juridique institué par l'Etat colonial ou la déclaration trop basse du nombre des membres d'un ménage lors des recensements.

Ces stratégies paysannes peuvent être illustrées par une étude de cas de Moore (1978, pp.66-67) sur les Chagga en Tanzanie. L'exemple date de la période post-coloniale. Il permet de montrer que la relation Etat-paysans, telle qu'elle est décrite ici, n'est pas nécessairement limitée à la période coloniale. Le fait que, malgré la suppression officielle de leur fonction par l'Etat, les chefs coutumiers jouaient toujours un rôle informel important dans la société chagga et remplissaient des tâches qui n'existaient plus officiellement, peut être considéré comme un phénomène défensif. Un autre exemple de phénomène défensif est le fait que, depuis l'interdiction officielle de la propriété privée de la terre en 1963, les Chagga ne vendent plus la terre elle-même mais font payer le droit d'utiliser la terre.

Témoin d'une stratégie offensive est la manière dont les Chagga utilisèrent le parti politique tanzanien, la TANU. Les cellules de base du parti étaient entièrement organisées sur des bases de parenté, ce qui permettait aux différents clans de bien défendre leurs intérêts. C'est ainsi que Moore (1978, p.77) en arrive à la conclusion que les anciennes institutions ne sont pas remplacées par les nouvelles, mais que les nouvelles ne sont que les anciennes déguisées.

Selon Spittler (1981, p.21-24), la stratégie de l'Etat colonial face aux paysans se caractérisa par un mélange des différentes attitudes suivantes. En premier lieu, l'Etat essaya d'organiser la société sur son territoire par une organisation bureaucratique, c'est-à-dire par l'intermédiaire de règlements bureaucratiques uniformes. Mais cela supposait que les subalternes obéiraient aux règlements

ou éventuellement, essaieraient, par une action collective et des canaux appropriés, d'obtenir un changement dans les règlements. Toutefois, l'Etat colonial ne disposait pas d'informations suffisantes sur la société paysanne pour la gouverner de cette manière et, de plus, les paysans ne réagirent pas par des actions collectives. Aussi, l'effet en fut très limité.

La deuxième attitude que prit l'Etat pour gouverner une société qu'il connaissait mal dont les membres montraient un comportement difficile à comprendre fut l'intervention extrêmement arbitraire et même franchement despotique. Pour Spittler, la violence n'est pas le signe de la puissance d'un Etat, mais plutôt un signe d'impuissance à gouverner une société au moyen de règlements abstraits.

La troisième forme d'administration, appelée par Spittler « administration intermédiaire », est en fait un compromis entre les deux modèles d'administration précédents. L'Etat se servait au niveau local d'un intermédiaire recruté sur place qui connaissait la situation locale. L'information du gouvernement parvenait à l'intermédiaire. Le gouvernement dépendait de l'intermédiaire pour la connaissance de la situation locale. Les lois et règlements étaient transmis des échelons supérieurs vers le bas, mais c'était finalement l'intermédiaire qui devait veiller à leur exécution.

Autrement dit, le contrôle de la société locale était laissé à l'intermédiaire. Celui-ci ne pouvait se servir d'aucune structure bureaucratique mais devait fonctionner soit de façon arbitraire et despotique, soit sur la base d'un système patron-client. Ainsi, le gouvernement fit glisser le contrôle de la société locale sur ses intermédiaires locaux. Le contrôle n'était donc pas total et l'intermédiaire pouvait souvent acquérir une bonne part d'autonomie.

L'exemple du régime fiscal permet d'illustrer ce qui précède. Le régime fiscal est, selon Braun (1975, p.243), l'un des éléments-clés du processus d'étatisation. Les prélèvements fiscaux incidentels et temporaires ont toujours existé, mais c'est le prélèvement permanent, et davantage encore, son acceptation comme institution normale, qui caractérise l'Etat moderne. Selon Braun (1975, p.246-248), le prélèvement fiscal peut avoir plusieurs buts. Tout d'abord, il fournit à l'Etat les finances qui lui sont nécessaires. Mais il peut aussi avoir une fonction sociale et être utilisé dans la politique des revenus ou, comme cela fut souvent le cas dans le cadre colonial, pour lutter contre la paresse supposée des paysans et maintenir au travail la population africaine.

Le régime fiscal peut avoir aussi une fonction politique : par exemple, pendant la période coloniale, un droit de vote (limité) était réservé à des groupes d'Africains qui payaient un certain type d'impôt.

Enfin, le régime fiscal a une fonction économique. Il peut servir à stimuler ou freiner certaines activités productives. Braun (1975, p.248) indique, par ailleurs, que, non seulement le degré de monétarisation de l'économie détermine le type d'impôt (en espèces ou en nature), mais aussi qu'un régime fiscal strict et son administration favorisent la monétarisation de l'économie.

Selon Spittler (1981, p.33), l'Etat colonial avait tendance à déterminer par des prescriptions détaillées les personnes assujetties à l'impôt ainsi que le montant, de même que celles qui devaient fournir un travail fiscal. L'Etat pouvait réagir en allant dans les villages, en décidant qui devait payer quel montant ou fournir un travail fiscal, et en passant ensuite à la perception de l'impôt. Mais en raison de leur mauvaise connaissance de la situation locale et de l'attitude défensive des paysans (fuites et fausses déclarations de l'âge et du nombre des membres de la famille), les fonctionnaires administratifs ne parvenaient pas à déterminer qui devait payer l'impôt et combien. C'est pourquoi un montant arbitraire fut fixé. Dans les cas extrêmes, on en vint au vol et à la chasse à l'homme. Toutefois, ces méthodes étaient peu efficaces car la perception de l'impôt dépendait ainsi de la présence physique continue de l'administration dans la société locale. Autrement dit, le contrôle de la société locale croissait et décroissait en fonction de la présence physique de l'administration.

Si la perception de l'impôt était laissée aux soins d'un intermédiaire local, l'Etat continuait à donner des prescriptions détaillées sur les prélèvements. Dans la pratique, ces prescriptions indiquaient la somme que l'intermédiaire devait parvenir à prélever ou la quantité de travailleurs fiscaux qu'il devait fournir. Cette quotité imposée à l'intermédiaire était fondée sur l'information limitée et souvent peu fiable que possédait l'Etat sur la société locale. Les intermédiaires connaissaient suffisamment bien la situation locale et étaient assez puissants pour décider à leur guise qui devait payer et combien. Cela leur permit de privilégier leur famille et clients et de désavantager leurs ennemis.

Le gouvernement s'efforça évidemment de moins dépendre des intermédiaires. Par la construction de routes, le développement du transport, la standardisation des poids et mesures, l'introduction d'une langue unique (écrite), le développement d'un système scolaire, l'installation d'un nouvel ordre juridique, les recensements, la tenue d'un cadastre et l'introduction d'un système monétaire uniforme, il essaya de transformer l'environnement pour le rendre plus accessible à la bureaucratie. En réponse aux observations de Braun (1975), citées plus haut, il faut remarquer que le régime fiscal ne doit pas être omis dans cet arsenal d'instruments. L'efficacité du régime fiscal est aussi un indicateur important du contrôle de l'Etat sur la population d'une zone.

Développer les infrastructures est indispensable à un gouvernement soucieux de rendre l'environnement plus accessible. L'exemple de Berlin, donné au chapitre précédent, illustre bien l'importance de l'Etat dans le développement de l'infrastructure. Le développement du réseau de transport autour de Berlin, qui intégrait toute l'Allemagne du Nord et la Pologne (Kohl 1874 p.313), est indissociablement lié à l'effort des rois prussiens pour étendre leur zone d'influence et, dans une perspective plus large, à l'unification allemande. Autrement dit, le développement de l'infrastructure contribue à l'intégration administrative.

Alors que l'Etat colonial s'efforçait d'adapter la société paysanne à ses désirs, il s'en protégeait en même temps en recrutant des fonctionnaires non autochtones qu'il plaçait dans des centres administratifs séparés afin qu'ils ne puissent pas s'intégrer dans le réseau local patron-client. Cela assurait sans doute une organisation loyale, mais qui avait peu d'idées sur ce qui se jouait au niveau local. La bureaucratie entretenait une réalité fictive sur laquelle pourtant elle réglait ses actions (Spittler 1981, p.13-36).

En fait, l'Etat post-colonial ne se comporte pas autrement. Hinderink et Sterkenburg (1987, p.70) caractérisent la politique gouvernementale après l'indépendance comme une intervention externe dans la société paysanne. L'Etat considère les initiatives locales comme menaçantes et ne les soutient surtout pas. Jungerius (1985) démontre que les programmes de développement agricole n'utilisent pas, et parfois même nient, les connaissances paysannes locales sur l'environnement naturel. Les programmes de conservation du sol échouent car ils partent d'une perception de l'environnement naturel bien différente de celle des paysans concernés.

Selon le caractère des relations entre Etat et paysans, Spittler (1981, pp.13-14) pense pouvoir distinguer trois types d'«Etat paysan».

Le type I se rencontre dans une situation de faible développement de l'économie de marché et monétaire. La relation Etat-paysans se caractérise par des impôts en nature et en travail. La méthode d'administration est intermédiaire ou même despotico-arbitraire.

Le type II se rencontre dans une économie de marché et monétaire plus développée. Les impôts en espèces y prédominent. Contrairement aux impôts en nature et en travail, les impôts en espèces sont faciles à organiser bureaucratiquement. Cette monétarisation de l'impôt et le fait qu'un développement de l'économie de traite entraîne une standardisation plus développée, un dispositif d'information amélioré et un début de l'uniformisation de la société, permettent à l'Etat de s'organiser plus bureaucratiquement.

Geschiere (1982, p.114) n'a pourtant pas tort de signaler que la plupart des paysans africains produisent toujours la majeure partie de leur nourriture et ne peuvent donc pas être totalement influencés par les forces économiques. Aussi, en matière d'agriculture, l'Etat ne peut pas se fier uniquement aux mécanismes du marché, même pendant la période post-coloniale.

Alors que, dans le type I et le type II de Spittler, prédominent les exigences de l'Etat envers les paysans, dans le type III, l'accent est mis sur les prestations de l'Etat au profit des paysans. Dans ce type, la politique agricole n'est pas fondée sur la contrainte mais sur des crédits et subventions et il existe des services sociaux pour la population rurale, notamment d'enseignement et de santé. Bien que Spittler se limite dans son étude aux deux premiers types, il se demande tout de même si le type III concerne bien un Etat paysan car de tels services sociaux de l'Etat envers les paysans ne se rencontrent, selon lui, que dans les pays exportateurs de pétrole et dans les Etats industrialisés ou comme résultant d'une intervention extérieure, par l'intermédiaire notamment de l'aide au développement.

On peut regretter que Spittler n'ait pas donné plus de détails sur le troisième type d'Etat paysan car les subventions et crédits donnés aux paysans pour l'achat d'intrants et la distribution de l'enseignement et des soins médicaux sont devenus des éléments normaux de la démarche gouvernementale dans les zones rurales dans un grand nombre d'Etats africains. Hinderink et Sterkenburg (1987, pp.69-72) restent néanmoins critiques sur l'effet de la politique agricole post-coloniale. Ils en arrivent à la conclusion que l'Etat s'oriente plus vers la hausse de la production que vers le développement rural, et plus vers les produits d'exportation que vers les produits vivriers. Si l'on prête attention à la production vivrière, c'est plus en fonction de l'intérêt de la population urbaine que de celui des paysans. Les services sociaux aux paysans sont généralement de mauvaise qualité et visent surtout les plus aisés d'entre eux. De plus, des fonds sont toujours soustraits au secteur agricole. Il y a en effet, comme l'indique Spittler (1982, p.14), une importante implication étrangère dans la politique agricole sous forme d'aide au développement, implication tant financière qu'organisationnelle que Hinderink et Sterkenburg (1987, p.70) ne jugent pas unanimement positive. Autrement dit, avant de se demander si le type III peut être appelé «Etat paysan», Spittler (1981, p.14) aurait dû s'interroger sur la politique gouvernementale qui fournit des crédits pour les paysans, des subventions pour l'achat d'intrants et un encadrement agricole et veille à la distribution de l'enseignement et des soins médicaux dans les zones rurales pour savoir si elle équivaut à un retournement dans la relation Etat-paysans, les prestations des paysans au profit de l'Etat faisant place aux prestations de l'Etat au profit des paysans.

La contribution de Spittler à l'étude de l'Etat est toutefois très importante pour une bonne compréhension de l'intégration administrative de la Région des Savanes et de Kantindi. L'auteur suggère que, pendant la pénétration coloniale, ce n'est pas tant les besoins du secteur capitaliste qui furent confrontés à la structure pré-coloniale physique, sociale et économique de la zone, mais plutôt les besoins de l'Etat colonial lui-même. On peut du moins admettre que, dans ses tentatives de contrôle de la société paysanne locale, l'Etat contribua de façon toute particulière à l'intégration régionale. Pour juger des conséquences des activités gouvernementales au niveau local, il faut étudier la forme ou les formes d'administration dont se servait le gouvernement et voir si elles provoquaient une différenciation sociale dans la société locale. De plus, il faut identifier les stratégies locales des paysans afin de comprendre leur influence passée et présente sur le processus d'intégration fonctionnelle et administrative.

Intégration fonctionnelle et administrative au niveau local

L'analyse de l'intégration régionale, au sens fonctionnel et administratif, de la Région des Savanes sera liée dans cette étude à l'intégration locale et au développement du mode de vie à Kantindi. Les conceptions de l'anthropologie française sur la parenté et le mode de production, bien qu'elles aient été sérieusement critiquées, comme on le verra en partie, éclairent la façon dont se déroulait l'intégration des communautés africaines locales dans l'économie capitaliste.

Tout comme dans les exemples qui suivent, la société à Kantindi était organisée sur la base de relations de parenté. Les aînés des clans et des lignages entretenaient les relations avec les ancêtres, arrangeaient avec les autres clans et lignages des relations dans lesquelles le mariage des femmes jouait un rôle important, et dirigeaient la production agricole.

D'après Meillassoux (1960), l'autorité des aînés dans les communautés villageoises de l'Afrique pré-coloniale ne reposait ni sur leur droit de décision sur la terre qui en effet était abondante, ni sur la propriété des outils qui étaient très simples, mais surtout sur le fait qu'ils pouvaient déterminer quand et à qui les femmes seraient mariées, et qu'ils possédaient les biens de prestige nécessaires à la dot. Ainsi, les cadets dépendaient des aînés et travaillaient pour eux.

Rey (1971) montre qu'en raison de l'économie monétaire qui envahissait le pays, les aînés convertirent la dot en espèces, ce qui contraignit les cadets à chercher un travail rémunéré dans le secteur capitaliste. C'est ainsi, selon lui,

que la demande de main-d'oeuvre dans le secteur capitaliste fut satisfaite par les développements dans la communauté locale. Geschiere (1983) est d'avis qu'également chez les Maka au Cameroun la monétarisation de la dot fut un levier qui poussa les cadets dans l'économie de marché. D'autre part, la dot conservait une fonction dans la société locale.

Rey (1975) indique une toute autre forme d'articulation (concept utilisé par ces anthropologues pour indiquer l'interaction entre modes de production capitaliste et non capitaliste) qui déboucha elle aussi sur la migration ouvrière. La soustraction des surplus des sociétés villageoises par l'élite pré-coloniale anufom au nord du Togo était déjà si excessive que la culture forcée des arachides par l'Etat colonial français provoqua une immédiate migration ouvrière (de fuite) des hommes de ces villages vers la Côte-de-l'Or.

Van der Klei (1982) constate toutefois que, chez les Diola du Sénégal, la migration ouvrière n'était due ni à la contrainte directe de l'Etat, ni au mécanisme de la dot mais à la disparition du traditionnel apport de bovins comme biens de prestige nécessaires aux rites d'initiation. Les aînés envoyaient les cadets vendre leur force de travail hors de leur région. Avec l'argent gagné, ils pourraient acheter les bovins nécessaires. Selon van der Klei (1982, pp.77-78), il s'agirait là d'une influence indirecte de l'expansion capitaliste. En effet, les Diola eux-mêmes n'étaient pas impliqués dans l'économie de traite, contrairement à leurs partenaires commerciaux traditionnels par l'intermédiaire desquels ils s'approvisionnaient en bovins. De ce fait, les partenaires commerciaux traditionnels avaient déplacé leurs circuits commerciaux et n'étaient plus intéressés par l'échange de bétail contre le riz traditionnellement produit par les Diola.

Ces études d'anthropologues français, clairement analysées par van Binsbergen et Geschiere (1982 et 1985a) et Boekraad et al. (1983) décrivent très bien et de manière concrète les réactions des sociétés locales devant l'intégration dans l'économie de traite et des changements qui s'opèrent alors dans ces sociétés locales.

Si intéressantes qu'elles soient, elles inspirent cependant certaines remarques. Tout d'abord leur approche requiert une reconstruction historique de ces sociétés. En effet, toutes sont déjà intégrées de plusieurs manières et donc plus ou moins influencées. Comme l'intégration commença souvent dans un passé déjà brumeux, il n'est pas facile de s'en faire une idée, surtout lorsque manquent les sources écrites. Une bonne typologie des modes de production en Afrique, observée et vérifiée sur le terrain, devrait, selon Binsbergen et Geschiere (1985b, pp.241-242), apporter une solution et permettre au chercheur de se faire une idée de l'intégration. Mais personne n'est jamais allé jusque là. Même les anthropologues français n'ont pas réussi à opérationnaliser le concept marxiste

de mode de production pour les sociétés africaines locales organisées sur la base des relations de parenté. Ainsi Raatgever (1988, p.34) signale, par exemple, que Meillassoux ne parvient pas à relier ses impressionnantes études empiriques à son travail théorique sur la notion de mode de production.

En fait, le débat ouvert par les anthropologues français n'est pas le seul à se trouver dans une impasse mais aussi, selon Booth (1985, pp.770-772), les études de capitalisme périphérique sur les petits paysans. Le problème est, selon lui, qu'il semble falloir constamment prouver que le mode de production capitaliste maintient les relations de production non capitaliste pour pouvoir soustraire le travail et les denrées en dessous de leur valeur. Cela conduit selon lui à de gros problèmes conceptuels, par exemple sur la méthode pour évaluer la valeur du travail et celle des denrées. La cause de cette impasse doit alors être cherchée dans l'obligation métathéorique que s'impose la théorie marxiste de démontrer que, non seulement les développements sociaux sont explicables, mais qu'ils devaient nécessairement se dérouler comme ils se sont déroulés. Selon Booth (1985, p.777), un chercheur ne doit pas s'obstiner à démontrer que le monde est comme il doit être. La pluriformité de la réalité se perd alors dans des schémas fonctionnalistes avec, pour conséquence, la stagnation intellectuelle.

Van Binsbergen et Geschiere (1985b, pp.250-259) signalent eux aussi les dangers que présentent les approches stéréotypées et les déclarations fonctionnalistes. Ils proposent donc que la discussion soit enrichie de recherches détaillées sur le terrain.

L'étude des effets locaux de l'intégration fonctionnelle et administrative de la Région des Savanes devra donc partir également d'une interrogation sur la manière dont la société locale était organisée. Comment était établie à Kantindi l'autorité des aînés sur les cadets ? Comment était organisée la production agricole et réglées les relations entre les différents groupes de parenté, le droit foncier inclus ? L'intégration fonctionnelle et administrative a-t-elle pris des formes différentes selon les groupes de parenté et les groupes d'âge ? Si oui, pourquoi ?

Cependant, l'analyse de l'intégration fonctionnelle et administrative ne doit pas se limiter à l'étude de la structure sociale locale mais elle doit concerner aussi les ressources locales. Comme on l'a vu plus haut, on entend par ressources locales les possibilités offertes par l'environnement au groupe de population de développer des activités génératrices de revenus selon son niveau technologique, c'est-à-dire, pour Kantindi, les possibilités offertes par l'environnement naturel pour la production agricole. Tosh (1980, pp.84-89) estime que les ressources locales des savanes sont considérablement plus faibles que celles des régions

forestières. Cela tient tout d'abord à la plus grande variabilité des précipitations. Plus on va vers le nord en Afrique de l'Ouest, plus les précipitations diminuent et plus leur distribution devient incertaine. De plus, il n'y a qu'une courte saison des pluies et de croissance, qui, elle aussi, raccourcit toujours en direction du nord. Cela ne signifie pas seulement une plus grande incertitude quant à la réussite de la production agricole, mais aussi un travail concentré sur une période relativement courte. Dans ce cas, la production d'exportation signifie toujours une prestation de travail supplémentaire qui n'a été fournie par les paysans que sous la contrainte.

A la suite de Tosh, Hinderink et Sterkenburg (1987) montrent, dans leur étude de cas d'un certain nombre de villages des savanes sèches du Mali, que l'intégration au marché (dans ce cas la production cotonnière) se développe beaucoup plus difficilement dans les villages ayant un environnement naturel plus marginal. Autrement dit, la nature des ressources locales influe sur la forme de l'intégration fonctionnelle et administrative.

L'épuisement et l'érosion du sol dans le nord de la Région des Savanes, suite au manque de terre dû à la croissance démographique, ont permis de parler de ressources locales faibles. C'est pourquoi les précipitations, la fertilité du sol et la disponibilité de la terre serviront d'indicateurs pour les ressources locales.

Il est important de savoir si, après l'indépendance, lorsque le gouvernement décida d'élever le niveau de vie dans les zones rurales, l'intégration fonctionnelle et administrative contribua au renforcement des ressources locales. Cela doit pouvoir se lire à l'effet produit sur les activités des ménages orientées vers l'approvisionnement alimentaire et l'acquisition de revenus en espèces. On peut se demander en outre si tous les ménages organisent de la même façon et avec autant de succès leurs activités génératrices de revenus et si la différenciation entre ménages correspond aux groupes de parenté.

On doit également pouvoir expliquer la différenciation géographique en caractère et en succès des activités génératrices de revenus dans les trois villages d'étude à Kantindi.

Enfin, il est important d'examiner quelles sont les sources supplémentaires de revenu que découvrent les ménages pour compléter leurs ressources locales faibles. Dans ce cadre, la migration ouvrière apparaît comme une importante source de revenus.

Van Amersfoort (1978, p.21 et p.24) établit un rapport très clair entre des ressources trop faibles pour pourvoir aux besoins de la population et la migration ouvrière circulaire. Evidemment, la migration ouvrière ne peut pas exister sans qu'il y ait ailleurs une demande de main-d'oeuvre. Comme le coût de la vie au village est bas, que sa famille continue à y acquérir un revenu par la

production agricole et que son salaire de migrant ne lui permet pas de loger sa famille chez lui, le migrant laisse sa famille au village. Le cadre de référence du migrant reste orienté vers son village où il revient tôt ou tard. Le migrant est souvent un homme célibataire ayant un bas statut dans la société locale. Ses revenus de migrant lui permettent d'acquérir le nécessaire pour relever son statut social comme, par exemple, l'argent pour une dot. Son retour définitif au village correspond souvent au moment où il peut enfin réaliser la relève de son statut dans la société locale. Dans d'autres cas, cependant, le migrant est un homme marié qui, bien qu'il ait élevé son statut par son mariage, a un besoin permanent de revenu additionnel justement pour entretenir sa famille. Que la migration reste circulaire ou pas dépend des possibilités qu'a la famille d'acquérir un revenu additionnel au village, des possibilités d'embauche pour le migrant et de son cadre de référence (van Amersfoort 1978, pp.18-22).

Problématique, recueil des données et plan

Après avoir exploré les différents domaines d'intérêt de cette recherche, on peut en résumer ainsi la problématique posée : quels furent les effets de l'intégration fonctionnelle et administrative de la Région des Savanes dans l'économie de traite et dans l'Etat togolais sur le mode de vie à Kantindi, depuis la fin du siècle dernier ? On tentera en particulier de répondre aux questions suivantes :

1. Quel type de spécialisation fonctionnelle des régions est apparu au Togo à la suite du développement de l'économie de traite ouest-africaine, vu le développement de l'intégration de marché, de la migration ouvrière et de l'infrastructure ? Comment l'intégration de la Région des Savanes dans l'économie de traite est-elle influencée par la société locale et ses ressources locales ?
2. Comment s'est déroulée l'intégration administrative du Togo en général et de la Région des Savanes en particulier ? Quelle a été l'influence des activités de l'Etat sur les indicateurs d'intégration fonctionnelle tels que l'intégration de marché et la migration ouvrière, et sur l'infrastructure ? Les activités de l'Etat ont-elles une dynamique propre ou sont-elles fonction de l'économie de traite ?
3. Comment le développement de l'infrastructure aux niveaux national et régional, pendant la période coloniale, a-t-il été influencé par des éléments pré-coloniaux ?

4. Comment s'est déroulée l'intégration fonctionnelle et administrative de Kantindi ? Quelle influence l'organisation de la société locale a-t-elle eu sur ce déroulement ? Quelle influence l'intégration fonctionnelle et administrative a-t-elle eu sur les faibles ressources locales ? Comment la différenciation sociale et géographique peut-elle s'expliquer ?

La collecte des données pour cette étude a commencé fin 1980 avec le recueil d'information sur le développement de l'infrastructure au Togo comme exemple d'un désenclavement infrastructural aux débuts de la colonisation en Afrique de l'Ouest. Les études historiques combinées à la collecte de données fournies par les cartes et les rapports coloniaux allemands ont permis de reconstituer le développement de l'infrastructure, tout d'abord entre 1884 et 1914, puis pendant la période coloniale française et après l'indépendance. Pour la période coloniale française, on a consulté des rapports établis par l'Etat pour la Société des nations et l'Organisation des nations unies. En effet, le Togo français devint officiellement, à partir de 1919, une zone mandataire de la Société des nations et fut placé sous la tutelle des Nations unies entre 1946 et l'indépendance en 1960.

Les lacunes que présentent les premières années de la colonisation française ont pu être partiellement comblées grâce à des documents consultés en 1984 à la Section d'Outre-Mer des Archives nationales de France, à Paris. En 1983 et 1984, en grande partie à l'aide de sources analogues, on a étudié l'histoire de la migration ouvrière au Togo et inventorié une première fois les activités de l'Etat dans la Région des Savanes.

Le recueil des données au Togo avait déjà commencé début 1983 et s'est poursuivi, avec des interruptions, jusqu'au début 1987. Les données sur la migration ouvrière, l'infrastructure et la production ont été complétées à Lomé et Dapaong à l'aide de rapports de l'Etat, de bailleurs de fonds et de conseillers, et les activités de l'Etat ont été inventoriées. Des documents précieux, quoique souvent incomplets, semblent se trouver tout particulièrement au Centre de documentation et au département de la Planification régionale du ministère du Plan et de la Réforme administrative à Lomé, à la bibliothèque et aux archives de la Direction générale du développement des Savanes, la Direction régionale du plan des Savanes et à la Société togolaise du coton des Savanes, ces trois dernières organisations se trouvant à Dapaong.

Ces rapports coloniaux n'ont pas permis, à eux seuls, de reconstituer la pénétration coloniale dans la Région des Savanes et de vérifier la tradition orale de Kantindi. Les archives des commandants de district, à Mango et Dapaong, n'ont pu être d'aucun secours car elles étaient en grand désordre, du moins pour la partie qui n'avait pas encore été rongée par les termites. Le temps et les

hommes manquèrent pour les mettre en ordre et faire une recherche systématique. Un seul document précieux a été trouvé par hasard dans les archives de Dapaong. Certains documents des archives de Mango furent heureusement retrouvés à Lomé aux Archives nationales du Togo où ils sont conservés. On a pu ainsi consulter, à Lomé, en 1985, un grand nombre de documents, tels que des rapports annuels, compte-rendus de voyages et correspondances sur la Région des Savanes pendant les années vingt et trente.

Tous les documents de la période allemande, depuis la fin du 19^e siècle jusqu'en 1913, sont microfichés par la Bundesarchiv en collaboration avec les Archives nationales du Togo. On a pu ainsi consulter en 1985, au Seminar für Völkerkunde de l'Université de Münster, des rapports annuels, compte-rendus de voyage, recensements, listes de salaires, etc. de l'époque allemande à Mango.

Enfin, en 1984, on a rassemblé des informations sur les activités de l'Etat dans la Région des Savanes, entre 1962 et 1975, période très agitée pour la politique agricole. Ces informations sont issues de travaux scientifiques, d'études et d'évaluations de projets du Bureau pour le développement de la production agricole (BDPA) à Paris.

C'est au début 1983, également, que l'on a choisi Kantindi comme zone de recherches sur le terrain. Cette zone est caractéristique du nord de la Région des Savanes, sur laquelle la Direction régionale du plan des Savanes (DRPS), l'organisation gouvernementale partenaire, avait besoin de données détaillées pour la planification régionale. D'août à septembre 1983, de mai à juin 1984 et en mai-juin 1985, plusieurs séries d'enquêtes ont été menées auprès des ménages des trois villages d'étude du canton de Kantindi à l'aide d'enquêteurs locaux ou originaires du DRPS. En 1983, une enquête de base devant recueillir des données sur la composition des ménages, la migration ouvrière, la production agricole, la consommation et les revenus commença à Kantindi Centre. En 1984, l'enquête de base a été menée à Tossigou et Baniame Kantindi, puis répétée à Kantindi Centre. Le mode de consommation des ménages a été étudié en même temps et une enquête menée auprès des migrants. En 1985, l'enquête de base a été menée à nouveau pour examiner la situation alimentaire, les relations de parenté, les droits fonciers, l'utilisation de la terre et le jardinage. De 1983 à 1987, un large éventail de sujets a été débattu lors d'interviews approfondies avec certains répondants des enquêtes et des figures-clefs comme les aînés du village, les (ex-)enseignants et les (ex-)encadreurs. En outre, les superficies des parcelles ont été mesurées. Les étudiants de fin d'études de l'Institut de géographie humaine et du Laboratoire de géographie physique et de géomorphologie de l'Université d'Amsterdam ont fait des recherches complémentaires sur la culture du coton, le commerce et la production non agricole et ont déterminé les superficies des parcelles et la qualité du sol.

Le chapitre 2 est consacré à l'étude du développement de la structure géographique au Togo au niveau national. Après la description du contexte régional au milieu du 19^e siècle, on analyse l'intégration fonctionnelle et administrative pendant les périodes allemande, française et post-coloniale (dans cet ordre), par le développement de la production d'exportation, de la migration ouvrière et de l'infrastructure. Cette analyse permet de déterminer la position de la Région des Savanes. Certains documents, pour une part déjà publiés dans «Erdkunde» (de Haan 1983b) et «Geografisch Tijdschrift» (de Haan 1983a et 1986), ont été utilisés dans ce chapitre.

Les chapitres 3 et 4 traitent de la Région des Savanes et de Kantindi, respectivement avant et après 1960, date de l'indépendance du Togo. Tout d'abord l'histoire de l'occupation pré-coloniale de la Région des Savanes est reconstituée et le mode de vie et l'organisation de la société à Kantindi sont retracés. Ensuite, l'intégration fonctionnelle dans l'économie de traite à l'aide du développement de la migration ouvrière, de l'intégration de marché et de l'infrastructure est esquissée. Les activités gouvernementales dans ces domaines sont mises en évidence. Elles paraissent avoir été de grande importance. On examine ensuite dans quelle mesure la société locale à Kantindi a contribué à donner forme à l'intégration fonctionnelle et administrative. Les changements correspondants dans le mode de vie local et notamment les activités gouvernementales en matière d'agriculture, sont mis en lumière. Enfin, l'apparition d'une nouvelle différenciation sociale est prise en considération.

Au chapitre 5, on présente une analyse du mode de vie local actuel, analyse réalisée à l'aide des résultats détaillés des enquêtes menées au niveau des ménages. On étudie également l'importance des différents moyens de subsistance, les ressources agricoles locales actuelles à Kantindi évaluées d'après l'acquisition d'un revenu monétaire et de la situation alimentaire des ménages, les effets des activités gouvernementales sur les ressources locales, la migration ouvrière comme moyen de subsistance complémentaire et l'influence des relations de parenté sur la différenciation sociale. Pour tous ces thèmes, la différenciation géographique à Kantindi entre les trois villages d'étude a été analysée.

Au chapitre 6 enfin, les conclusions sont confrontées aux réflexions théoriques de ce chapitre 1.

CHAPITRE 2

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DE TRAITE ET LA FORMATION DE L'ÉTAT TOGOLAIS

La République du Togo s'étend sur 600 km à l'intérieur des terres, entre le Golfe du Bénin et la zone soudanaise. La largeur du pays n'est que de 52 km sur la côte et ne dépasse nulle part 150 km (figure 2.1). Avec une superficie de 56.800 km² et une population de 3,3 millions d'habitants, soit une densité de population de 58 habitants au km², le Togo est l'un des pays les plus petits et les plus peuplés de l'Afrique de l'Ouest. La zone côtière n'est large que de quelques kilomètres et se compose de cordons littoraux sablonneux qui endiguent l'embouchure de plusieurs rivières en formant des lagunes (figure 2.2). Derrière cette zone côtière, et jusqu'à 50 km à l'intérieur du pays, s'étend la «terre de barre», une plaine avec inselbergs qui remonte vers le nord en formant d'abord un plateau et ensuite les Monts du Togo qui s'alignent du sud-ouest au nord-est et culminent à 1000 mètres. Au nord du plateau, à quelque 450 km de la côte, commence une autre plaine où coule l'Oti, un affluent de la Volta. A l'extrême nord enfin, cette plaine remonte en formant le plateau de Dapaong.

La plaine de l'Oti et le plateau de Dapaong constituent ensemble la Région des Savanes. La partie septentrionale du plateau de Dapaong fait partie d'une vaste pénéplaine qui se prolonge au Burkina Faso et s'élève à environ 230 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette pénéplaine se transforme en un relief de cuervas au sud de la ligne Dapaong-Kantindi. Les cuervas s'inclinent vers le sud en formant dans la Région des Savanes deux zones de collines hautes et abruptes. La cuesta la plus nordique culmine à 300 mètres et coupe comme une véritable muraille le terrain de recherches de la présente étude. Ce relief de cuervas s'estompe vers le sud dans la plaine de l'Oti qui se trouve à 130 mètres au-dessus du niveau de la mer et connaît, à côté de quelques plateaux isolés, différentes dépressions inondées pendant la saison des pluies.

Figure 2.1 Togo : découpage administratif en régions et préfectures

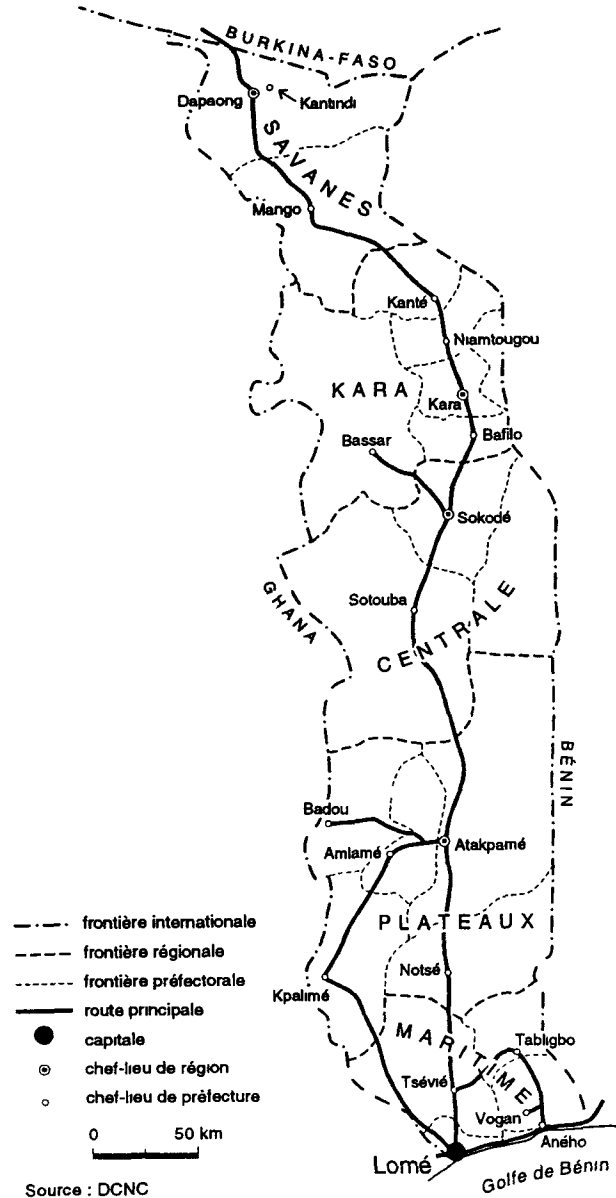


Figure 2.2 Togo : milieux naturels

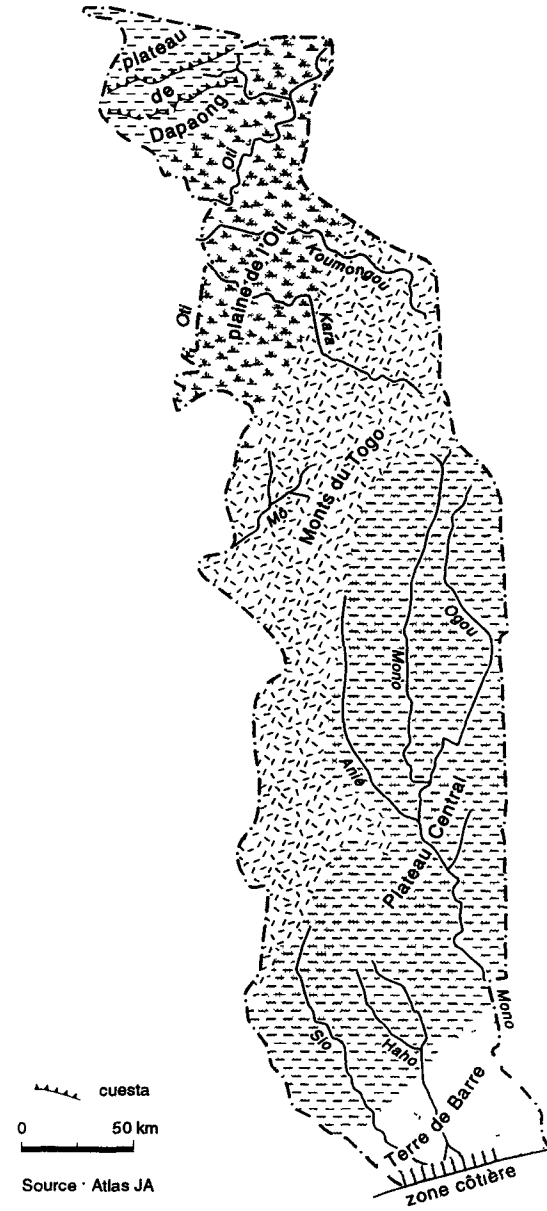


Figure 2.3 Togo : précipitations annuelles moyennes



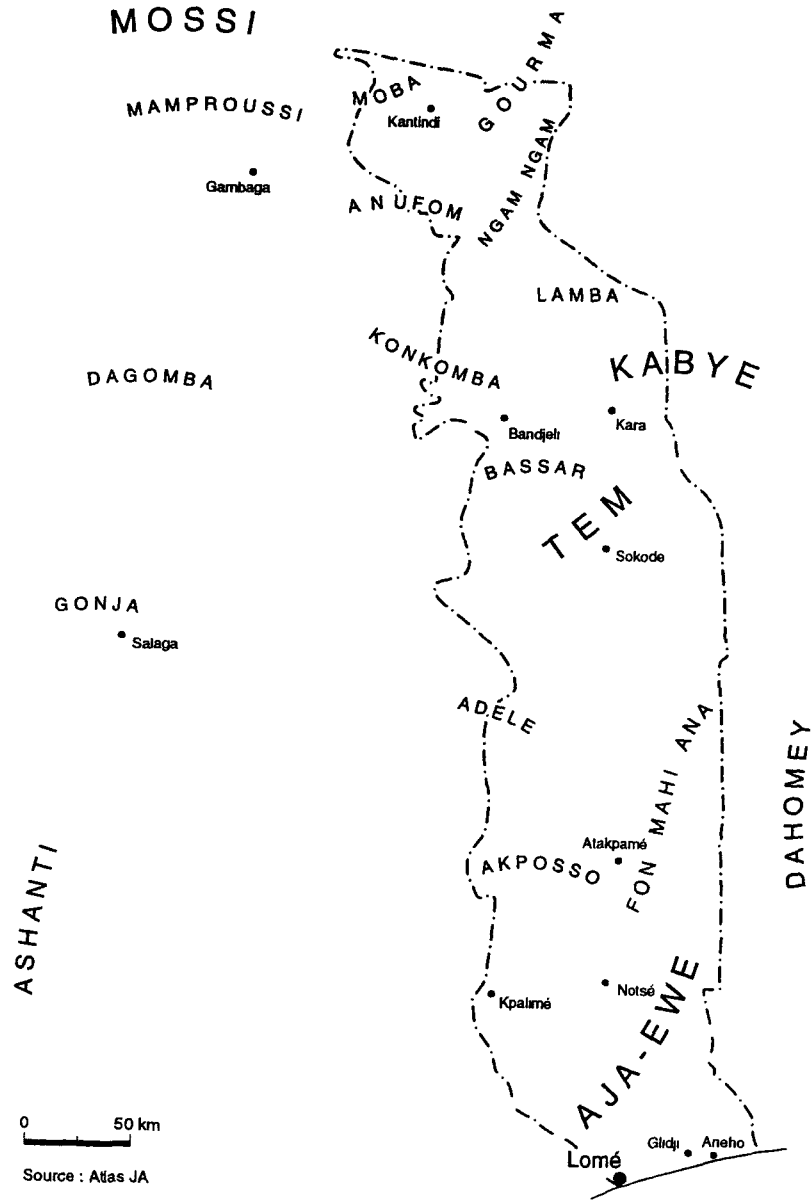
Bien que le Togo soit situé dans la zone des climats tropicaux humides, les précipitations y sont moins élevées que dans les pays voisins (Olidapo 1980). Le sud du pays connaît deux saisons pluvieuses bien distinctes. Toutefois, à quelque 400-500 km à l'intérieur du pays, il n'est plus question que d'une seule saison pluvieuse qui raccourcit de plus en plus vers le nord. A l'extrême nord, les précipitations se concentrent pendant la période comprise entre avril-mai et octobre inclus. Sur la côte, la quantité des précipitations se limite à 810 mm par an. Plus à l'intérieur des terres, la quantité annuelle augmente jusqu'à 1000-1200 mm pour atteindre des valeurs supérieures à 1600 mm dans les Monts du Togo.

Les précipitations diminuent ensuite dans la plaine de l'Oti et ne dépassent pas 1080 mm à Mango. Elles sont encore un peu plus faibles à Dapaong, à savoir 1030 mm par an (figure 2.3), et inférieures à 1000 mm à Kantindi. La faiblesse relative des précipitations explique que la végétation naturelle du Togo ne se caractérise pas par la forêt tropicale mais par une étroite bande de cocotiers, le long de la côte, et une savane arborée qui s'éclaircit de plus en plus vers le nord, avec des galeries le long des cours d'eau et des forêts sur les versants des montagnes. Cependant, les activités humaines ont donné lieu aussi à une végétation secondaire. Le palmier à huile est largement répandu dans le sud et dans le centre du pays. Au nord, l'abattage sélectif des arbres a favorisé à la longue certaines espèces utiles comme le karité et le néré. Les sols fertiles, tant du point de vue organique que physique, se trouvent principalement dans la «terre de barre». Très variable en montagne, la qualité du sol est moyenne dans le reste du pays, sauf dans les vallées fluviales. Les sols latéritiques de la Région des Savanes sont peu fertiles et généralement détériorés par les feux de brousse, la surexploitation et les croûtes de latérite. Dans la Région des Savanes, les sols fertiles se trouvent uniquement dans les vallées fluviales.

Histoire de l'occupation du Togo

L'installation dans le sud du pays du groupe ethnique le plus important, les Aja Ewé - généralement appelés Ewé tout court -, date des 14^e et 15^e siècles (figure 2.4). Les Ewé continuèrent à se disperser vers le sud à partir du début du 18^e siècle. Des migrations eurent lieu, en outre, aux 17^e et 18^e siècles, de l'ouest vers le sud du Togo actuel, particulièrement de Ga et Fanté vers la région d'Aného. Au 19^e siècle, une vague d'immigration partit de Fon, Mahi et Ana à l'est, vers le plateau d'Atakpamé, refoulant d'autres groupes, comme les Akposso et les Adélé, vers les massifs montagneux du centre du Togo.

Figure 2.4 Togo : répartition actuelle des groupes ethniques



Les communautés du sud furent fortement influencées par les royaumes voisins de Yorouba et du Dahomey à l'est, d'Achanti à l'ouest et, à partir de la fin du 15^e siècle, par leurs contacts avec les Européens (Cornevin 1969, p.105 et p.117).

Ces communautés du sud ne connaissaient pratiquement pas d'autorité centrale. La plupart des formes d'organisation ne regroupaient que quelques villages. La seule organisation politique importante était le royaume Glidji formé de Fanti et de Ga et qui datait de la fin du 17^e siècle. Vers 1700, ils fondèrent le centre commercial d'Aného. Au début du 19^e siècle, Glidji perdit de son importance en raison de querelles internes (Gayibor 1983 ; Cornevin 1969, pp.47-63). Le manque d'autorité centrale du sud contrastait fortement avec, par exemple, la bonne organisation du royaume achanti, situé un peu plus à l'est (Rattray 1923). La population du sud habitait dans des villages disséminés et vivait surtout de l'agriculture. La production artisanale y était très peu développée (Hetzl 1974, p.90). Les champs étaient cultivés plusieurs années de suite avec du maïs et du manioc pour être ensuite abandonnés aux brousses et aux herbes. La terre était réutilisée après quelques temps selon le besoin.

Au 15^e siècle, la région au nord de Sokodé était peuplée par les Lama. Repoussés par les immigrations et les pillages des peuples voisins, comme les Dagomba et même les Fon et les Ewé qui étaient des chasseurs d'esclaves armés de mousquets venant du sud, une partie des Lama se retira dans les montagnes et dans le Massif de la Kara (Cornevin 1969, p.117). Leurs descendants actuels sont les Lamba et les Kabyè. Surtout, les Kabyè qui vivaient dans le Massif de la Kara ont profondément transformé leur environnement naturel sous la pression des circonstances. Leur système de production se caractérisait par le terrassement des pentes, la régulation des ruisseaux, la rotation des cultures, la fumure des champs pour laquelle une partie du bétail était élevé en enclos et la culture presque permanente des champs. Ils avaient pu atteindre ainsi de hautes densités de population déjà pendant la période pré-coloniale (Rapport Annuel 1930, pp.156-157 ; Froelich et al. 1963, p.71). Les Kabyè connaissaient aussi des activités non agricoles comme le tissage et le travail du fer, activités qui n'étaient toutefois pas exercées par un groupe particulier d'artisans. Ils entretenaient peu de relations avec les peuples voisins. Il est surprenant qu'un système de production si intensif ait pu se maintenir sans une solide organisation sociale et politique. Pendant la période pré-coloniale, les Kabyè n'avaient aucun chef politique important. Ils étaient «acéphales», c'est-à-dire que chaque famille ne reconnaissait que son propre chef (Froelich et al. 1963, p.93). Ce n'est que sous le gouvernement colonial que certains d'entre eux furent nommés chefs traditionnels.

Les Lama qui ne s'étaient pas retirés dans les montagnes ou dans le Massif de Kara se mélangèrent, au 17^e siècle, avec les immigrants venus du Burkina Faso actuel et, aux 18^e et 19^e siècles, avec ceux venus du Nigéria et du Mali actuels, et formèrent les puissants Tem (Barbier 1983). Au 19^e siècle notamment, les immigrants influencèrent fortement le mode de vie des Tem. Ils introduisirent l'islam, la cavalerie, l'épée, la lance, le mousquet et le métier à tisser à pédale. A partir d'une simple fédération de chefs coutumiers, se développa, au 18^e siècle jusqu'à l'arrivée des Allemands, un royaume centralisé avec Sokodé comme centre. Les villages de la fédération devaient payer au chef des tributs sous forme de nourriture et de travail. Ils devaient aussi fournir des guerriers. Selon Froelich et al. (1963, pp.36-38), la puissance des Tem était basée sur la relation personnelle entre le chef et ses guerriers. Plus tard, le suzerain eut sa propre armée (Barbier 1983, pp.45-51). Grâce à leur élite islamisée et à leur centre, Sokodé, les Tem purent jouer un rôle dans le commerce de longue distance qui sillonnait le nord. Une grande partie des migrants de la première heure étaient des commerçants qui s'étaient dispersés le long des pistes caravaniers ; les chefs coutumiers locaux prélevaient des impôts sur les caravanes et leur accordaient en échange leur protection (Froelich et al. 1963, p.24 et p.53).

Les activités de production non agricoles se développèrent beaucoup plus dans cette région que dans le sud. L'artisanat textile introduit vers 1825 s'épanouit et le travail du fer se développa. Les forgerons s'approvisionnaient en fer brut au Bandjéli, situé un peu plus au nord. Cette région était habitée par les Bassar qui fabriquaient du fer brut avec du minerai local et du charbon de bois dans de nombreux bas-fourneaux (Kuevi 1975). Avec ce fer, les Tem forgeaient des hoes, des machettes, des pointes de flèches et de lances. Néanmoins, c'était la production agricole d'ignames et de sorgho sur des champs rotatifs autour de villages permanents qui formait la base de la société tem. Leurs bovins étaient gardés et soignés par les Peul. Les Peul provenaient du nord de l'actuel Nigéria et étaient arrivés dans la région entre 1840 et 1875. Traditionnellement éleveurs, ils se fixèrent par petits groupes parmi la population existante. Tout comme les Tem, le peuple voisin, les Konkomba, se forma à la suite de diverses immigrations provenant des zones soudanaise et sahélienne. Bien que les Konkomba fussent souvent en conflit avec leurs voisins tem, anufom, dagomba et mamproussi, ils ne se sont jamais regroupés sous une autorité centrale (Froelich et al. 1963, p.144 ; Tait 1961, p.9).

Une partie des Konkomba vivait à l'est de l'Oti, dans l'actuel nord du Ghana, dans des régions dominées depuis le 16^e siècle par des chefs coutumiers dagomba. Tout comme les Mamproussi plus au nord, les Dagomba dans l'actuel nord du Ghana parlaient le moré (Westermann 1913, p.468). En fait, le Dagomba était plutôt une fédération de chefs coutumiers et ne possédait pas

d'administration centrale. Au 19^e siècle, le Dagomba fut assujéti par les Achanti dont il devint l'Etat vassal (Tait 1961, pp.4 et 9).

Le royaume Gonja, avec pour centre Salaga, noeud routier du commerce caravanier, était situé un peu plus au sud. Le royaume Mamproussi plus centralisé, situé à l'extrême nord de l'actuel Ghana, avec Gambaga pour centre, tomba lui aussi dans la sphère d'influence d'Achanti. Il naquit de l'assujétissement de la population locale par les Mossi venus du nord (Deutsches Kolonial-Lexikon 1920, p.280 ; Bauman et al. 1940, p.344 ; Dickson 1971, pp.30-31).

Les plus anciens groupes ethniques des Savanes actuelles sont les Moba et les Ngam Ngam. Les Moba habitaient le nord et les Ngam Ngam le sud et le nord-est. A partir du 15^e siècle, les Moba furent chassés et assujétis à l'ouest par les Mamproussi et au nord-est par les Gourma. Au 18^e siècle, les Anufom islamisés se fixèrent à Mango. Ils chassèrent les Ngam Ngam d'une partie de leur territoire, obligèrent une grande partie de la population des Savanes à payer des tributs et contrôlèrent le commerce caravanier. Les Moba, les Gourma et les Ngam Ngam vivaient surtout de la production agricole itinérante autour de villages plus ou moins permanents. Les produits agricoles les plus importants étaient le sorgho et le mil. Les Ngam Ngam cultivaient aussi l'igname. Entre ces groupes de population vivaient des petits groupes de Peuls qui venaient du Burkina Faso actuel et s'étaient installés vers 1850 dans la région où ils remplissaient la même fonction d'éleveurs que chez les Tem (Froelich et al. 1963, pp.176-186).

Début de l'intégration fonctionnelle pendant la période pré-coloniale

L'échange des produits existait déjà depuis des siècles entre les différentes zones écologiquement complémentaires de l'Afrique de l'Ouest. Le sel du Sahara et les produits d'élevage du Sahel étaient troqués contre les esclaves, l'ivoire, les noix de kola, les armes et la ferronnerie des régions forestières. Le poisson et le sel de la côte étaient acheminés vers le nord. L'établissement de commerçants et d'artisans le long des pistes caravaniers permit aussi la propagation de l'islam.

Les moyens de transport pour le commerce de longue distance différaient selon la zone écologique. Les voies d'eau, bon marché, étaient utilisées là où c'était possible. Les chameaux étaient utilisés dans le désert et les ânes dans la savane. Les porteurs avaient la préférence en forêt où les bêtes de somme

risquaient de contracter la maladie du sommeil. Des centres commerciaux s'installèrent le long des routes. Les marchandises étaient transbordées, distribuées et collectées dans les centres à la frontière des zones. Malgré une organisation commerciale très perfectionnée, le volume commercial était limité par la capacité restreinte des moyens de transport et par les prix de transport élevés. Il concernait surtout des biens de consommation de luxe destinés à une élite à hauts revenus (Hopkins 1975, pp. 58-73).

Le nord du Togo était impliqué dans l'un des réseaux commerciaux de longue distance de la zone du Soudan (Arhin 1979 ; Wilks 1971). Ce réseau commercial était dominé par les commerçants du pays haoussa, dans le nord de l'actuel Nigéria. Au 19^e siècle, les progrès de l'islamisation diminuèrent, dans cette région, la consommation d'alcool. Le besoin d'une drogue de remplacement, à savoir la noix de kola, se fit alors sentir. A quelque 1100 km de là, le pays achanti avait les moyens de satisfaire cette demande. Les premières noix de kola provenaient d'arbres sauvages. Plus tard, la production s'est développée à l'aide d'esclaves sur les plantations de l'élite achanti. Au 19^e siècle surtout, la production et le commerce de la noix de kola permirent à l'élite achanti de remplacer de façon opportune le commerce des esclaves vers la Côte-de-l'Or. Le commerce des esclaves, qui était jusqu'alors la première source de revenus, périclita rapidement lorsque les Britanniques et les Hollandais s'en retirèrent (Dickson 1971, p.121).

Vers le pays haoussa étaient surtout acheminées des noix de kola, échangées contre des objets en cuir, des textiles, du sel et du bétail. Par manque de voies d'eau, les marchandises étaient transportées en caravanes. Une grande caravane pouvait compter entre 500 et 1000 personnes : les esclaves-porteurs, les marchands et leur famille, et un grand nombre d'ânes. Il fallait bien quatre heures à une caravane pour traverser un village et le voyage entre le pays achanti et le pays haoussa prenait en moyenne six mois (Arhin 1979, p.55 ; Knoll 1978, p.14). Les pistes caravanières (figure 2.5a) n'étaient encore qu'un dédale de sentiers usés, larges de quelques mètres. Elles n'étaient qu'incidentellement entretenues par la population locale. Les Achanti n'exigeaient pas l'entretien permanent des pistes caravanières, pas même dans les régions où ils jouissaient d'une grande influence (Dickson 1971, p.134).

Selon Norris (1984, p.166), il existait deux pistes caravanières importantes. La plus ancienne datait déjà du début du 18^e siècle. Elle reliait Salaga à Mango, passait par Jendi et allait vers le nord-est jusqu'à Koujouabongou, l'ancienne capitale gourma. La route de Salaga (à la frontière de l'Achanti) vers le pays haoussa qui passait par Bassar et Sokodé était plus récente. Des routes commerciales secondaires reliaient Mango à l'est du pays en passant par Gando, au pays mossi

en passant par Bogou, à Bassar et à Gambaga en pays mamproussi (Norris 1984, p.162 et p.167).

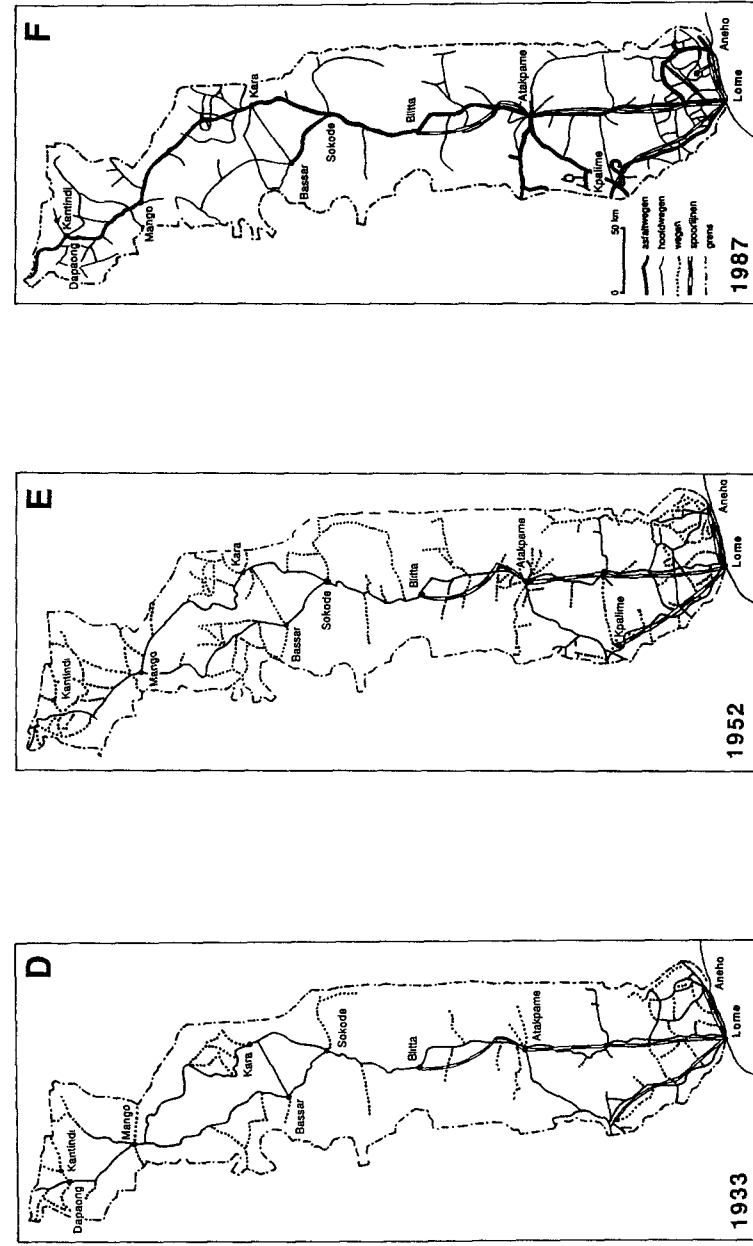
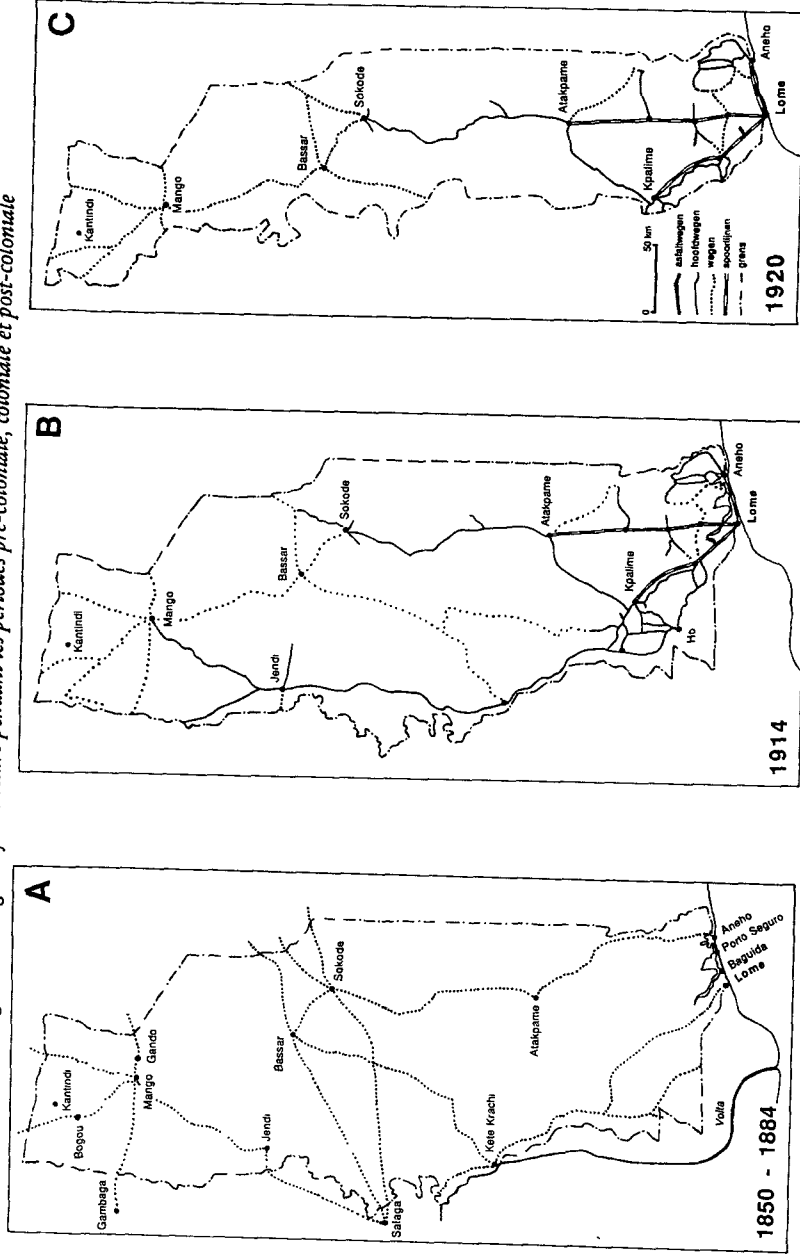
Même si le commerce de la noix de kola s'effectuait dans des régions qui ne sont pas concernées par cette étude, son importance pour les régions de passage n'était pas négligeable. Selon Norris (1984, p.163), ce commerce contribua beaucoup à la croissance économique de ces régions. Son importance tenait notamment de la fonction de «marché ambulante» que les caravanes remplissaient en cours de route (Arhin 1979, p.55). Les commerçants achetaient et vendaient leurs marchandises où ils pouvaient, même si cela les obligeait à s'écarter de leur route principale. Hormis les produits alimentaires de base nécessaires aux voyageurs, le Nord vendait aux caravanes des produits d'artisanat local comme la ferronnerie et le savon de karité (Hetzl 1974, pp.87-89).

Le sud du Togo, et notamment le littoral, était impliqué dans le commerce atlantique. Ce commerce y était toutefois moins intensif qu'ailleurs dans la région située entre les bouches de la Volta et du Niger (Hetzl 1974, p.91). Aného était la seule ville commerçante de quelque importance. L'accent y était moins mis sur le commerce des esclaves. Newbury (1961, p.29) appelait cette ville une oasis de «traite légitimée» (*legitimate trade*) sur la Côte des Esclaves. Le déclin progressif du commerce atlantique des esclaves et le besoin croissant de l'Europe du 19^e siècle en matières premières pour l'huile de graissage, le savon et les bougies provoquèrent, dans le Sud, un déplacement du commerce vers l'huile de palme. Celle-ci était produite dans les villages avec les fruits sauvages du palmier à huile. Ce n'est que plus tard que ces palmiers furent plantés à cet effet. Bien que la région riche en palmiers à huile s'étendît loin à l'intérieur du pays, la production et le commerce de l'huile se limitèrent longtemps à une bande côtière large de 10 à 40 km à cause de l'insuffisance de l'infrastructure.

Les principales voies de transport étaient les lagunes côtières avec leurs prolongements à l'intérieur du pays, l'aval navigable de quelques rivières qui se jettent dans le lac Togo et le lac Togo lui-même. Les principaux moyens de transport étaient les canoës et les porteurs (Cornevin 1969, p.189 ; Newbury 1961, p.101 ; Darkoh 1968, p.158-159). Jusqu'en 1850 environ, il y eut peu de commerce entre le sud et le nord de la région appelée actuellement Togo (Cornevin 1969, p.117).

Vers le Nord étaient négociés les poissons séchés et les poteries, vers le Sud la ferronnerie et le savon et au 18^e siècle, les esclaves (Hetzl 1974, pp.89-98). A partir de la seconde moitié du 19^e siècle, ce petit commerce régional se transforma en un important circuit commercial entre le réseau atlantique côtier et le réseau soudanais. Les marchandises européennes des ports côtiers pénétrèrent ainsi le commerce nordique de longue distance et réciproquement. Kété Krachi

Figure 2.5 Togo : infrastructure pendant les périodes pré-coloniale, coloniale et post-coloniale



et Atakpamé étaient d'importants centres commerciaux. Selon Hetzel (1974, p.86), le contact entre les deux réseaux commerciaux eut lieu justement dans cette région parce que le royaume du Dahomey à l'est barrait le passage vers le nord.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, un certain nombre de marchands africains et de maisons de commerce européennes se déplacèrent vers la côte togolaise où les impôts étaient moins lourds que sur les côtes du Dahomey et de la Côte-de-l'Or. C'est ainsi que Lomé fut fondé en 1877 (Marguerat 1985). Des villages de pêcheurs comme Porto Seguro et Bagida se transformèrent en ports commerciaux avec des établissements européens. Le commerce avec l'arrière-pays suivait deux routes : celle d'Aného vers Atakpamé et celle de Lomé vers Kété Krachi. La seconde était plus récente et offrait une alternative pour le transport sur la Volta à partir de la Côte-de-l'Or où les Britanniques prélevaient des droits de douane élevés (Newbury 1961, p.101). A cette époque, les commerçants européens ne s'éloignèrent pas de la côte. Tout le commerce intérieur était aux mains des Africains.

On peut donc conclure qu'à la veille de la colonisation allemande la «frontière européenne» (van der Laan 1981) se trouvait toujours sur la côte. Contrairement au modèle de Taaffe et al. (1963), les ports commerciaux côtiers ainsi que leurs liaisons avec l'intérieur du pays n'étaient pas tous d'égale importance. L'intérieur du pays n'était en aucun cas un espace non structuré ou sans infrastructure.

La colonisation allemande : développement et réorientation de l'intégration fonctionnelle et début de l'intégration administrative

Plusieurs maisons de commerce et quelques missionnaires allemands étaient actifs dans la région déjà depuis 1850. Le protectorat allemand fut instauré sur le littoral en 1884, plus ou moins à la demande des maisons de commerce allemandes qui, d'une part, craignaient l'annexion de la région par la Grande-Bretagne ou la France, et d'autre part, trouvaient gênants les impôts prélevés par les chefs coutumiers. En même temps que les Britanniques et les Français, les Allemands envoyèrent plusieurs expéditions qui, au moyen de nouveaux traités de protection avec les chefs coutumiers locaux, devaient pourvoir le protectorat côtier de l'arrière-pays nécessaire (Cardinall 1926).

Ils s'intéressèrent particulièrement aux régions traversées par les caravanes de noix de kola car la pénétration du réseau commercial nordique devait

permettre l'augmentation des transactions des maisons de commerce et celle des revenus douaniers pour le gouvernement colonial (Hetzel 1974, p.98 ; Brown 1974). Les expéditions allemandes atteignirent Kété Krachi, Salaga et Atakpamé en 1888 et annexèrent Bassar en 1895. Des postes administratifs furent installés immédiatement après la signature des accords de protection.

Les premiers Européens arrivèrent dans les Savanes en 1895. Une expédition conduite par Gruner, Von Carnap-Quernheim et Doering partit de Kété Krachi et atteignit Mango la même année. Elle avait pour but de placer en zone d'influence allemande les régions qui longeaient les parties navigables du Niger (Markov et Sebald 1967, p.142). Les Français conclurent un accord avec le roi de Fada N'Gourma et les Allemands avec les chefs gourma à Pama et à Kankantjari (figure 3.1) («Deutsche Kolonialzeitung» 1895, p.196 et p.202).

Avec différents accords de protection en main, les Allemands et les Français se disputèrent le pouvoir sur les Gourma (Cardinall 1926, p.203). Le différend fut réglé en 1897 à Paris par un accord décidant du partage du territoire gourma entre les deux puissances coloniales.

Les marchands haoussa avaient commencé entre-temps à utiliser les nouvelles liaisons de navigation créées le long de la côte ouest-africaine. Au lieu d'utiliser uniquement les voies de terre, ils transportèrent de plus en plus souvent leurs marchandises de Salaga et Kété Krachi vers la Côte-de-l'Or pour continuer ensuite le transport par voie de mer (Hopkins, 1975 p.248). Désirant augmenter la viabilité de leur colonie, les Allemands s'emparèrent de ce nouveau courant commercial et pénétrèrent les zones de passage.

En imposant l'ordre et le calme à l'intérieur du pays et en supprimant les impôts de transport locaux, le gouvernement colonial réussit à orienter le commerce de la région allemande vers les ports allemands du littoral où les maisons de commerce virent monter le nombre de leurs transactions. Toutefois, son but véritable était de voir augmenter ses revenus issus des droits de douane (Hetzel 1974, p.98 ; Brown 1974). Le commerce intérieur restait aux mains des marchands africains. Ceux-ci transportaient encore leurs marchandises en caravanes à l'aide de porteurs ou bien en canoë lorsqu'ils descendaient la Volta à partir de l'Achanti.

La production d'huile de palme se développa sur le littoral grâce à une élite locale de commerçants afro-brésiliens, descendants des marchands d'esclaves établis sur la côte (Antheaume 1972). L'extension de la production d'huile de palme vers l'intérieur du pays se heurta cependant au prix élevé du transport par porteurs («Deutsches Kolonialblatt» 1890, p.320 et 1901, p.281).

Toutes les denrées d'exportation étaient généralement produites par les paysans africains.

A quelques exceptions près, les diverses tentatives allemandes d'aménagement de plantations échouèrent. D'une part, la production d'exportation des paysans africains était assez prospère pour rendre inutile toute expropriation de grande envergure et toute prolétarianisation des paysans au profit des plantations européennes. D'autre part, la mission allemande et les maisons de commerce s'opposaient à un tel développement. Pour la mission, les raisons humanitaires jouaient un rôle important. Pour les maisons de commerce, c'était la crainte de perdre le monopole commercial au profit des sociétés de plantations. Les pressions exercées de part et d'autre obligèrent alors le gouvernement colonial à brider l'expansion des sociétés de plantations («Jahresbericht» 1908, p.54 et 1911, p.108 ; «Deutsche Kolonialblatt» 1910, p.919).

Les principaux produits d'exportation à cette époque étaient l'huile de palme et la noix de palmiste. Les tentatives gouvernementales pour promouvoir la production du coton échouèrent. Le cacao de la Côte-de-l'Or fut introduit dans les collines du sud-ouest par les migrants ouvriers togolais. Malgré l'opposition initiale du gouvernement qui voulait réserver la région pour y planter des arbres, la production de cacao prit de plus en plus d'importance (Booth 1912, p.32 ; Knoll 1978, p.152).

Le développement de l'infrastructure alla de pair avec celui des produits d'exportation (fig 2.5b). En premier lieu, le réseau de sentiers existant fut amélioré. Il l'avait déjà été en 1892 autour de villes côtières comme Aného, Porto Séguro et Badiga. A un stade précoce déjà, les villageois de cette région s'étaient mis à construire eux-mêmes des routes pour faciliter le transport de leurs produits («Deutsche Kolonialblatt» 1892, pp.261 et 267). C'est toutefois dans l'arrière-pays de Lomé qu'eurent lieu les élargissements les plus importants. L'amélioration de la piste caravanière en direction de Kété Krachi provoqua un détournement du commerce de la Côte-de-l'Or vers Lomé («Deutsche Kolonialblatt» 1894, p.586). Des campements le long de la route permirent aux commerçants européens de visiter les factoreries de l'arrière-pays («Jahresbericht» 1900, pp.8-9).

Ce qui frappe surtout, c'est que la nouvelle infrastructure orientait le commerce de l'arrière-pays de plus en plus vers Lomé et non pas vers Aného qui, pourtant, était la ville la plus importante. L'amélioration de la route Aného-Atakpamé n'avancé que lentement («Jahresbericht» 1898, p.10) et en fin de compte ne fut jamais terminée. L'explication en est simple. Pendant la période pré-coloniale, les lagunes autour d'Aného avaient servi de voies de transport bon marché et stimulé le commerce vers la ville. Maintenant que la croissance du commerce colonial dépendait de plus en plus de l'arrière-pays et que les commerçants utilisaient de plus en plus des charrettes qui pouvaient rouler sur

les routes améliorées, les lagunes devenaient des obstacles qui provoquaient des ralentissements et nécessitaient la construction onéreuse de ponts et de digues. A Lomé, ce problème joua un rôle beaucoup moins important («Deutsche Kolonialblatt» 1892, p.83).

Le développement de l'infrastructure s'accéléra au tournant du siècle. Des routes de dessertes furent construites à partir des routes de l'intérieur du pays et les axes de pénétration de Lomé vers le Nord furent prolongés. Des chemins furent élargis et des ponts furent construits pour permettre le transport par charrettes. Depuis lors, Mango fut relié à Lomé par Kété Krachi et Jendi et par Atakpamé et Sokodé («Jahresbericht» 1906, p.61 et 1907, p.68). Dans le Nord cependant, une partie des routes était encore constituée de pistes caravanières. En particulier, la route par Atakpamé et Sokodé fut, jusqu'à la fin de la période allemande, difficilement praticable pendant la saison pluvieuse (BR 150 FA 1/327, pp.291-292). Comme en témoigne le paiement, à Sokodé, des porteurs de Mango (BR 150 FA 3/4040), le transport se déroulait encore de la même manière que pendant la période pré-coloniale. Le développement de l'infrastructure ne resta pas sans conséquences pour les ports côtiers. Lomé se développa et Aného stagna. Le déplacement du siège du gouvernement colonial d'Aného à Lomé y fut certainement pour quelque chose, mais cela tint surtout aux meilleures voies de raccordement entre Lomé et l'arrière-pays.

La position de Lomé fut renforcée en 1904 par la construction d'une jetée artificielle grâce à laquelle les allèges n'étaient plus obligées d'aborder par ressac («Deutsche Kolonialblatt» 1905, p.90). Un nombre de plus en plus grand de maisons de commerce déplacèrent peu à peu leurs activités vers Lomé. Elles ouvrirent également des factoreries le long des routes de l'intérieur du pays et des marchands haoussa s'installèrent à Lomé. Cependant, le gouvernement colonial commença à privilégier législativement les maisons de commerce européennes par rapport aux marchands africains (Brown 1974 ; Amenumey 1969, p.624 et p.634).

Un nouvel épisode du développement de l'infrastructure commença en 1905 avec l'ouverture de la voie ferrée Lomé-Aného et avec la fermeture de la rade d'Aného («Jahresbericht» 1907, p.66 ; «Deutsches Kolonialblatt» 1909, pp.301-302). Aného fut alors réduit à être un centre de collecte de l'arrière-pays de Lomé et les autres centres côtiers perdirent une bonne part de leur importance. Dans l'arrière-pays d'Aného se développa à cette époque un dense réseau de routes de bonne qualité, relié à la voie ferrée. Certaines lagunes furent même canalisées et approfondies pour être rendues navigables avec des canoës plus grands de façon à ce que les voies d'eau puissent suppléer le réseau routier.

La production d'huile de palme, de maïs et de coprah profita de la baisse des prix de transport, ce qui stimula les produits d'exportation («Jahresbericht» 1909, p.24; «Deutsches Kolonialblatt» 1908, p.123; «Die Deutschen Schutzgebiete» 1911, p.121). Une deuxième voie ferrée fut construite de Lomé à Kpalimé, centre de collecte important de l'arrière-pays de Lomé. Les principales denrées d'exportation étaient l'huile de palme et le caoutchouc, ce dernier étant un produit de cueillette tout récent. Cependant la production d'exportation ne fut pas seule à jouer un rôle dans la construction de cette voie ferrée. La construction d'une voie ferrée en Côte-de-l'Or permettant aux maisons de commerce de ce pays d'agrandir leur région de commerce au détriment des maisons du Togo eut probablement aussi une certaine influence (Gould 1960, p.21).

La construction d'une voie ferrée vers Kpalimé provoqua aussi une baisse des prix de transport. Des maisons de commerce s'installèrent le long de cette voie ferrée, dans les centres de collecte à partir desquels fut élargi le réseau de routes d'approvisionnement.

La construction de la dernière voie ferrée, de Lomé à Atakpamé, fut presque terminée en 1911. La ligne fut construite pour désenclaver les potentielles régions à coton et renforcer le contrôle sur le Nord. Le transport se faisait en charrettes d'Atakpamé à Sokodé et ensuite par porteurs jusqu'à Mango (BR 150 FA 3/4040, pp.63-99). La voie ferrée aurait dû être encore prolongée jusqu'aux régions à coton potentielles autour de Sokodé et jusqu'aux réserves de minerai de fer de Bandjéli près de Bassar, mais les Allemands ne parvinrent pas jusque là. Le long de cette voie ferrée se trouvaient aussi des centres de collecte avec routes de desserte, centres qui dataient d'ailleurs de l'époque où il n'existait encore qu'une seule route entre Lomé et Atakpamé.

Alors qu'au début de la colonisation allemande la production d'exportation se limitait au littoral, elle était maintenant dispersée sur toute la région côtière (Maritime) et sur la zone autour de Kpaminé (Plateaux). Un net élargissement de la zone de production d'exportation avait donc eu lieu.

Le Togo n'était pas une colonie d'établissement pour colons européens. A la fin de la période coloniale allemande, sa population comptait environ un million d'Africains et seulement 366 Européens dont une petite centaine de fonctionnaires (Kuczinski 1939, p.363). Il fallait donc utiliser de la main-d'oeuvre africaine pour développer la colonie. Les chefs coutumiers furent obligés de désigner des hommes de leurs communautés pour la construction et l'entretien des routes, la construction des ponts, le travail de porteur ou le travail sur les plantations. Parfois un salaire leur était payé.

Au début de la colonisation, le travail était assez souvent exigé de façon arbitraire. En partie sous l'influence de l'opinion publique en Allemagne, le

gouvernement colonial en vint ensuite à réglementer et à limiter quelque peu le travail forcé. A partir de 1907, chaque homme fut obligé de faire ou de racheter douze jours par an de travail fiscal (Amenumey 1969, p.632). Ce travail fiscal permettait au gouvernement de se procurer des revenus mais surtout de disposer d'une main-d'oeuvre suffisante. Le but du prélèvement fiscal n'était pas non plus de promouvoir la production commerciale car celle-ci intéressait aussi les paysans du Sud sans qu'ils y fussent contraints.

La réglementation du travail fiscal eut pour conséquence que le gouvernement dut trouver une nouvelle solution pour les grands projets et surtout pour ceux de longue durée. Comme la construction des voies ferrées et le travail sur les quelques plantations européennes nécessitaient un grand nombre de travailleurs pendant de longues périodes, le travail sous contrat fut introduit comme une forme nouvelle de travail forcé. Afin que la production commerciale du Sud ne soit pas dérégulée par la soustraction de main-d'oeuvre, ce sont justement les chefs de village du Nord qui furent de plus en plus souvent obligés de fournir des «travailleurs sous contrat». Ceux-ci travaillaient à la voie ferrée pour une période de six mois et recevaient leur paiement à la fin. Une procédure presque identique valait pour les travailleurs des plantations.

La plus grande partie des 10.800 travailleurs sous contrat qui travaillèrent entre 1908 et 1911 à la voie ferrée Lomé - Atakpamé (fig 2.6) était composée de Kabyé de Kara. D'après les estimations, presque 20% étaient originaires du district de Mango (BR 150 FA 3/4060, p.44). Rien qu'entre mars et août 1909, 800 travailleurs des Savanes furent envoyés vers le Sud. Ils étaient originaires de toutes les parties du district de Mango (BR 150 FA 3/4058-4059). Leur état de santé était si déplorable que la moitié des morts du camp appartenait à ce groupe qui ne formait pourtant qu'un cinquième de la population totale de ce camp (BR 150 FA 3/4060, pp.44-45). Une grande partie de ces hommes dut probablement être recrutée pendant la soudure, la période de disette entre deux récoltes, car leur santé était si précaire après leur longue marche vers le Sud, qu'un grand nombre d'entre eux succombèrent sous le poids du travail.

Un millier d'ouvriers qualifiés du Sud furent également embauchés («Deutsches Kolonialblatt» 1909, pp.1001 et 1911, p.428). Par ailleurs, plusieurs centaines de travailleurs étaient recrutés chaque année dans le Nord pour travailler sur les plantations. Les bas salaires des travailleurs sous contrat et la haute mortalité parmi ceux qui travaillaient à la voie ferrée provoquèrent dans le Nord une sorte d'exode vers la Côte-de-l'Or. Mais le renouveau économique dans cette colonie attirait les travailleurs togolais, même sans qu'ils y soient contraints (Knoll 1978, pp.82-86).

Vers 1900, on constatait déjà le départ de travailleurs saisonniers vers la Côte-de-l'Or pour travailler dans le cacao. Vers 1910, ce phénomène représentait

Figure 2.6 Migration ouvrière à l'intérieur du Togo 1908-1987

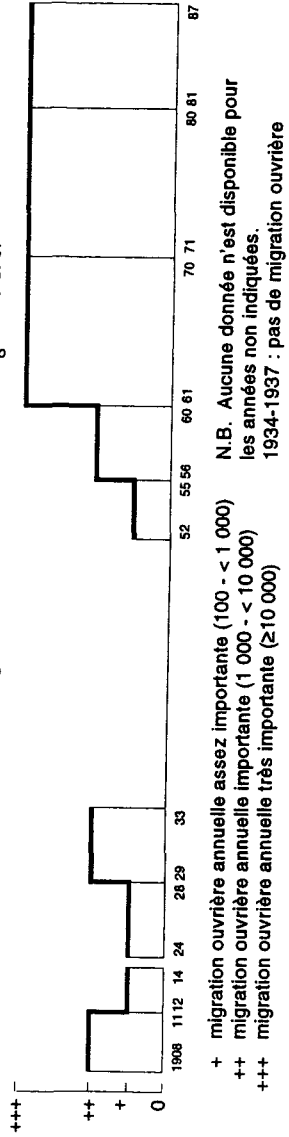
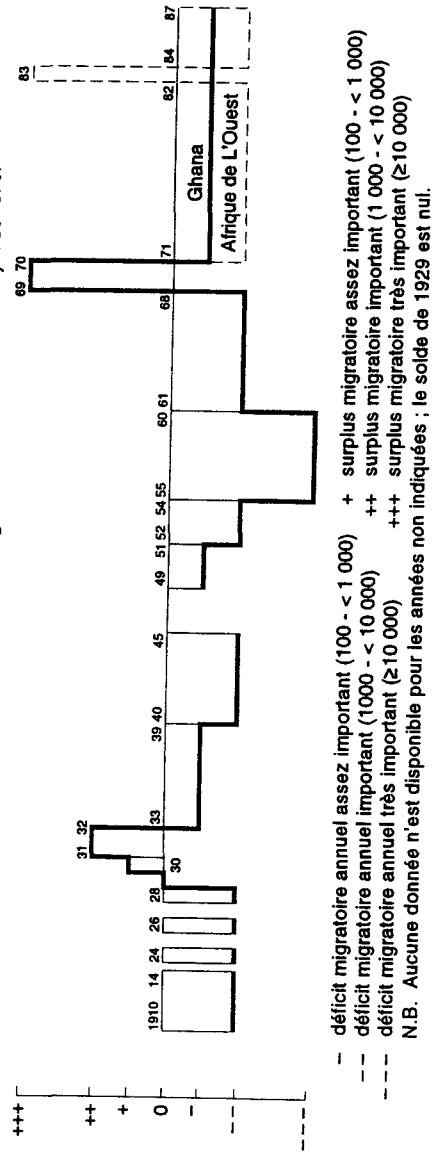


Figure 2.7 Solde migratoire entre le Togo et la Côte-de-l'Or/Ghana, 1910-1987



une vague de plusieurs milliers de migrants qui partaient chaque année pendant quelques mois (figure 2.7). Ces migrants étaient en majeure partie originaires des régions de production d'exportation du Togo, notamment d'Aného et de Kpalimé («Die Deutschen Schutzgebiete» 1912, pp.83-87 ; Kuczinski 1939, pp.381 et suiv. ; Newbury 1961, p.169).

En ce qui concerne l'intégration fonctionnelle, on constate donc que l'amélioration de l'infrastructure, pendant la colonisation allemande, intensifia les contacts entre les réseaux commerciaux du Nord et du Sud. Cette intégration avait commencé pendant la période pré-coloniale le long des axes de raccordement déjà tracés. Ceci n'est pas étonnant en soi, car l'un des objectifs de la pénétration du gouvernement colonial et des maisons de commerce était de profiter de la production et du commerce existant. Comme cette production et ce commerce étaient prospères, aucun changement décisif n'eut lieu, si ce n'est que la route d'Aného et celle par la Volta furent surpassées en importance par la route de Lomé. De plus, les activités côtières se concentrèrent à Lomé au dépend des autres centres portuaires.

Une spécialisation fonctionnelle commençait à se dessiner dans le cadre de l'économie de traite. Le Sud devenait de plus en plus une région de production d'exportation qui ne se limitait plus à l'étroit littoral mais s'élargissait notamment autour d'Aného et de Kpalimé. Le Nord devenait le fournisseur de main-d'oeuvre et de bétail pour la production d'exportation du Sud. A Kara, l'accent était mis sur la main-d'oeuvre et dans les Savanes sur le bétail.

Contrairement au modèle de Taaffe et al. (1963), les lignes de pénétration au Togo différaient beaucoup en longueur et en importance. Elles n'étaient pas orientées en premier lieu sur le développement de régions potentielles d'exportation agricole ou minière mais sur des circuits commerciaux existants. De plus, le développement du transport ne commença pas avec la construction de voies ferrées et de routes pour automobiles mais avec la construction de routes pour charrettes à bras. Cela suffisait aux maisons de commerce européennes pour pénétrer l'intérieur du pays.

Taaffe et al. (1963) ont remarqué avec justesse que le développement de l'infrastructure peut varier dans les différentes régions d'un pays. Alors que dans le nord du Togo, par exemple, les lignes de pénétration étaient encore en train d'être prolongées, il existait dans le sud des réseaux déjà étendus de routes de desserte qui reliaient entre eux différents axes de pénétration. Le processus de concentration portuaire a également pu être constaté au Togo. La longueur limitée du littoral et les facteurs environnementaux négatifs que représente la région d'Aného bloquèrent le développement de la plus grande et ancienne ville

commerciale du pays. C'est la voie ferrée entre Aného et Lomé qui scella finalement le destin d'Aného.

Le développement de l'infrastructure servit toutefois aussi l'intégration administrative. Des routes furent construites non seulement pour favoriser le commerce mais aussi pour permettre le contrôle gouvernemental sur les régions.

L'intégration dans le développement de l'infrastructure d'un nombre toujours plus grand de travailleurs africains venant de plus en plus souvent du Nord est également un indice du développement de l'intégration administrative.

La colonisation française jusqu'en 1945 : renforcement de l'intégration fonctionnelle et réorientation de l'intégration administrative

La Première Guerre mondiale fut de courte durée au Togo. Les troupes africaines, conduites par les Britanniques et les Français, conquièrent la colonie allemande en moins de trois semaines. Venant de la Côte-de-l'Or, les Britanniques prirent Kété Krachi, Jendi, l'importante région de production d'exportation de Kpalimé et la capitale Lomé. Les Français prirent Aného, Sokodé et Mango. Les Allemands livrèrent une seule bataille à Atakpamé. Ils firent sauter quelques ponts importants et la jetée de Lomé avant de capituler. Dans le Nord, il n'y eut pas de bataille du tout. Lorsque le commandant français de Fada N'Gourma et son peloton arrivèrent à Mango, le 15 août 1914, le commandant allemand avait tourné les talons. Une compagnie britannique arrivait dans la ville quelques jours plus tard (Cornevin 1969, p.210). Les Britanniques et les Français s'accordèrent pour un partage temporaire du Togo par lequel l'Ouest, avec la capitale Lomé, tomba sous gouvernement britannique et l'Est sous gouvernement français. Les possessions allemandes et même, au début, celles des missions catholiques et protestantes furent saisies pour être vendues un peu plus tard aux maisons de commerce françaises et britanniques ou reprises par le gouvernement colonial (ANF SOM T/C39, pp.75-79).

Après la Première Guerre mondiale, le Togo devint un territoire sous mandat de la Société des nations avec la France et la Grande-Bretagne comme mandataires. Un partage définitif fut convenu entre les deux mandataires en 1919. La France stipula que la capitale Lomé et l'ensemble du réseau ferroviaire tombaient sous son gouvernement ainsi que toute la région côtière de production d'exportation et une partie de la région de production d'exportation de Kpalimé (figure 2.5c). Kantindi se retrouvait en Togo français. Hormis certaines petites

corrections frontalières entre 1927 et 1929, ce partage fut maintenu et devint même définitif lorsqu'en 1957 la population du Togo britannique se prononça par référendum pour l'indépendance et forma, avec la Côte-de-l'Or, la république indépendante du Ghana.

Le Togo français couvrait presque les deux-tiers du territoire de l'ancienne colonie allemande et comptait presque 700.000 habitants, c'est-à-dire environ 70% de la population du Togo allemand. Contrairement aux Britanniques qui considéraient le Togo britannique comme faisant partie de la colonie de Côte-de-l'Or, les Français gouvernèrent leur territoire sous mandat séparément de leurs autres colonies ouest-africaines. Jusqu'en 1930, la colonie était totalement autonome et le gouvernement parvenait à équilibrer ses dépenses avec ses revenus. Lors de la crise des années trente, ces revenus diminuèrent et l'appareil administratif dut être réduit. Tout en conservant un budget autonome, le Togo fut placé en 1934 sous l'autorité du gouverneur du Dahomey et, à partir de 1936, sous celle du gouverneur général de l'Afrique occidentale française à Dakar (Cornevin 1969, pp.227-228).

Le statut spécial de territoire sous mandat eut peu d'importance jusqu'en 1945. Certes, il pesa sur la décision de gouverner la région comme unité territoriale séparée, mais il ne fut pas question d'assistance responsable vers l'autonomie comme c'était l'objectif officiel. D'autre part, le rapport annuel obligatoire à la Société des nations restreignait quelque peu les libertés du gouvernement colonial. Mais ici non plus, il ne faut pas se faire trop d'illusions. L'un des premiers rapports à la Société des nations (ANF SOM T/C 39, pp.2-3) notait par exemple que les restrictions du Bureau international du travail (BIT) étaient peu pertinentes pour le Togo mais qu'elles étaient suivies. Le travail était, y affirmait-on, totalement libre, à quelques exceptions près. Cependant, il y était indiqué aussi que le recrutement des travailleurs pour les plantations se déroulait encore comme avant 1914, c'est-à-dire qu'il était volontaire de nom, mais obligatoire de fait. Le travail fiscal restait fixé à 12 jours par an, mais pouvait être racheté avec de l'argent ou par la livraison de cultures vivrières. Dans le Nord, le rachat fut au début soumis à des limitations. La colonisation en était manifestement toujours à la phase de construction pendant laquelle on a surtout besoin de main-d'oeuvre (ANF SOM T/C 39, p.23). Certaines autres restrictions furent en revanche mieux respectées. Ainsi, aucune base militaire ne fut installée et l'armée coloniale n'eut qu'une tâche de police intérieure (Cornevin 1969, pp.218-219 ; Attignon 1972, pp.42-45).

Le partage du Togo déclencha une période de réorientation infrastructurelle au Togo français (fig 2.5c). Certaines routes disparurent, d'autres perdirent de l'importance et celle qui reliait Mango à Sokodé dut être améliorée car la

principale voie de raccordement entre Mango et le sud par Jendi et Kété Krachi se retrouvait en Togo britannique. Une deuxième voie de raccordement fut construite plus tard entre Mango et Sokodé, le long d'un tracé situé plus à l'ouest qui était mieux praticable pendant la saison pluvieuse.

La route Atakpamé-Sokodé était la seule voie de raccordement nord-sud qui passait par le centre du Togo. Il n'est pas sans surprendre que, dans cette région si peu peuplée, des routes de desserte furent construites immédiatement après la phase de réorientation de l'infrastructure. Cela était lié à la réinstallation de milliers de colons kabyè de la région de la Kara dans les projets de coton (Rapport Annuel 1931, p.59 ; Pillet-Schwartz 1986, pp.110-116), réinstallation qui avait commencé en fait sur l'initiative des Allemands.

Evidemment le réseau routier du sud fut élargi lui aussi, mais plus remarquable fut la construction de routes de desserte dans la région très peuplée de la Kara et dans les Savanes (figure 2.8) dans le but de mieux contrôler la population.

Ce fut également le cas de la région de Konkomba à l'ouest de Kara. Lorsque les actes de résistance répétés contre les prélèvements fiscaux nécessitèrent une action de pacification, pas moins de 120 km de routes furent construits pour contrôler plus efficacement la région (Cornevin 1969, p.238).

Dans le Sud, la production d'huile de palme et de palmiste, qui étaient les principaux produits d'exportation de la période allemande, diminua après 1920 en conséquence de la baisse des prix sur le marché mondial. De ce fait, l'importance du littoral et de la région d'Aného comme zone de production d'exportation diminua. Ce phénomène fut encore renforcé par la croissance explosive de la production de cacao aux alentours de Kpalimé. Les collines autour de la ville se développèrent et devinrent la principale zone de production d'exportation du Togo français.

Le tableau 2.1 donne la participation des différentes régions dans la production d'exportation. Le découpage en régions est le même que celui de la figure 2.1. La production d'exportation pour 1913 a été recalculée selon ce découpage.

Les produits d'exportation étaient cultivés par les paysans africains, souvent à l'aide de travailleurs saisonniers, pour être ensuite achetés et exportés par des maisons de commerce européennes. Mis à part ceux qui travaillaient dans le commerce de longue distance, toujours existant, les commerçants africains ne se retrouvaient plus que dans le commerce local ou comme agents d'achat des maisons de commerce (ANF SOM T/C 39, p.24).

Les Allemands avaient soigneusement évité toute concurrence entre transport ferroviaire et transport routier en n'entretenant plus les routes parallèles aux voies ferrées, à moins qu'elles ne puissent servir de routes de desserte pour un centre de collecte («Deutsches Kolonialblatt» 1913, p.154). Cette concurrence

Figure 2.8 Togo : répartition de la population en 1980

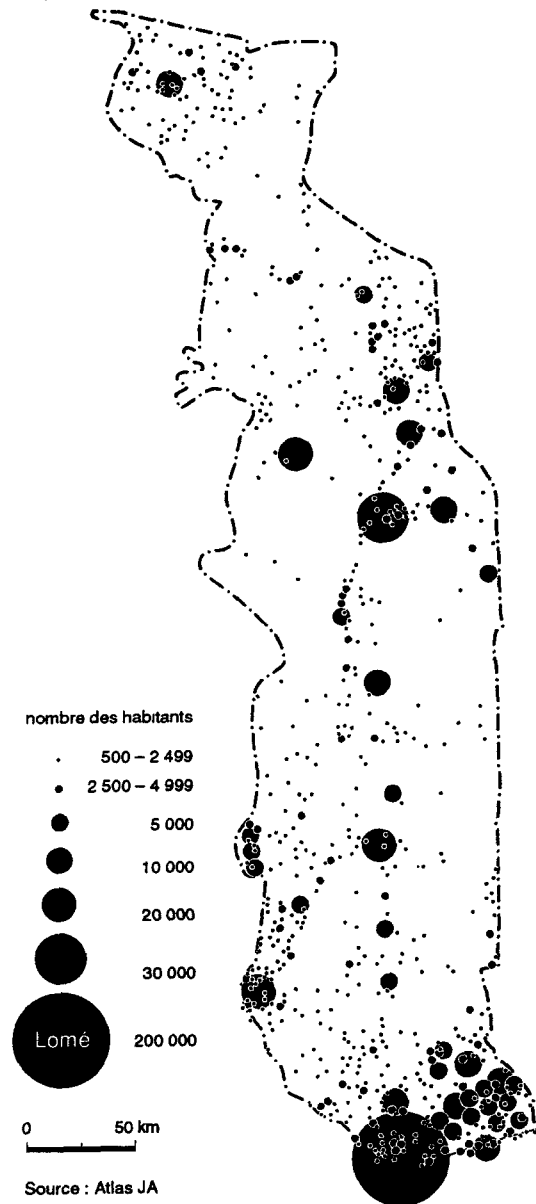


Tableau 2.1 *Pourcentage de participation des régions dans la valeur totale de la production d'exportation au Togo 1913-1980*

Année	Maritime	Plateaux	Centrale/Kara	Savanes
1913	53	46	1	<1
1930	31	64	5	<1
1950	27	66	3	4
1970	66	29	3	2
1980	73	25	2	<2

commença pourtant à se faire sentir pendant les années vingt, lorsque des routes furent adaptées au transport automobile et que même des routes parallèles aux voies ferrées furent améliorées (Rapport Annuel 1931, p.14 et pp.113-115).

Le gouvernement colonial français prit également en main le développement du chemin de fer. Malheureusement, la prolongation de la ligne ferroviaire centrale vers le Nord et les réserves de minerai de fer de Bandjéli fut arrêtée en plein coeur de la région centrale vide du Togo, près de Blitta, par la crise financière de 1933 (figure 2.5d). La prolongation de la ligne ferroviaire de Kpalimé ne fut jamais réalisée, pas plus que le raccordement de la ligne Lomé-Aného au réseau ferroviaire du Dahomey (Rapport Annuel 1925, pp.123-124). Historiquement, ce dernier point signifiait la sauvegarde du Togo comme unité autonome, ou en tous cas la sauvegarde de la capitale Lomé comme centre national indépendant de collecte et de distribution. Si le raccordement avec le Dahomey avait été réalisé, la fonction de Lomé comme port d'import-export aurait été reprise par Porto-Novo ou Cotonou et le processus de concentration portuaire se serait accentué. Cependant, la jetée détruite par les Allemands fut reconstruite en 1928 et Lomé conserva sa position.

Pour l'installation et l'entretien de l'infrastructure, le gouvernement colonial français en fut réduit lui aussi à utiliser le travail forcé africain. Entre 1930 et 1933, 13.000 à 15.000 hommes travaillèrent à la ligne ferroviaire centrale (figure 2.6). Ils étaient pour les deux-tiers originaires de Kara et pour le reste de la Région des Savanes (Rapport Annuel 1931, pp.14-15). Il n'est pas sûr que les conditions de travail sous le régime français aient été meilleures que sous le régime allemand.

A partir de 1922 déjà, des centaines de travailleurs étaient recrutés tous les ans à Kara par le gouvernement pour travailler sur les routes et sur les plantations du Sud, et parallèlement, une migration saisonnière spontanée de plusieurs centaines de jeunes Kabyè par an avait commencé vers les zones de

production d'exportation togolaises (ANF SOM T/C 39, pp.2-3 ; Rapport Annuel 1925, pp.9-11 et 1929, p.10). De plus, au total, quelques milliers de migrants originaires du Sud, de la Kara et des Savanes partaient chaque année vers les zones à cacao du Togo britannique et de la Côte-de-l'Or (Rapport Annuel 1925, p.114 ; Marguerat 1986) (figure 2.7).

Par suite de la crise économique mondiale, les revenus d'exportation baissèrent dramatiquement au Togo pendant les années trente. Le développement économique fut presque arrêté et il n'y eut presque aucun changement jusqu'en 1945. Les calculs effectués par Amin expriment très bien la stagnation de l'économie (1973, p.120). Face à une croissance démographique annuelle moyenne de 1,5%, le Produit intérieur brut n'augmenta que de 0,9% pendant cette période. Le PIB par tête en 1948 était inférieur au niveau de 1920, alors qu'en Côte-de-l'Or, il augmentait (Amin 1973, p.43).

Le gouvernement colonial tenta de relever ses revenus qui avaient diminué par suite de la baisse des revenus d'exportation en augmentant les impôts, en les exigeant en espèces et en faisant la promotion des produits d'exportation.

Les efforts pour le développement agricole furent réunis par cercle dans les Sociétés indigènes de prévoyance (SIP). Y siégeaient les fonctionnaires agricoles du cercle et les quelques chefs coutumiers qui représentaient les responsables traditionnels. Le chapitre suivant explique comment certains chefs coutumiers utilisèrent ces SIP dans leurs stratégies offensives. Les SIP avaient pour tâche de promouvoir la production commerciale par la distribution de crédits et la vulgarisation.

Par l'intermédiaire des SIP, on aménagea des pépinières de café, on distribua des plants de café autour de Kpalimé, des semences de coton et d'arachides ailleurs, on creusa des puits et on traita les produits récoltés par exemple à l'aide de décortiqueuses à main. La production commerciale d'arachides dans la zone de la Kara et dans la Région des Savanes augmenta alors et à la fin des années trente, la culture du café autour de Kpalimé était vraiment établie (Cornevin 1969, pp.234-235).

Pourtant la réussite ne fut encore que très limitée jusqu'en 1945. Les volumes d'exportation de produits tels que le cacao, le coprah, l'huile de palme, le palmiste et le café avaient plutôt augmenté mais les revenus avaient baissé des deux-tiers. De plus, la promotion de la production commerciale par la SIP prit parfois la forme de culture forcée (Rey 1975) ou de livraisons forcées, comme ce fut le cas pendant la Seconde Guerre mondiale (Kumekpor et Looky 1974, p.359). Mais comme la baisse du prix des produits d'importation fut beaucoup plus faible, la balance commerciale se détériora considérablement (Cornevin 1969, pp.258-261).

L'alourdissement du régime fiscal, déjà sévère au Togo, provoqua non seulement des révoltes, comme celles de 1933 à Lomé et de 1935 en pays konkomba, mais stimula aussi à échelle limitée la migration ouvrière vers la Côte-de-l'Or, migration qui avait été interrompue en premier lieu par la crise économique (fig 2.7). En 1922 déjà, le régime fiscal moins sévère de la Côte-de-l'Or parut aux Togolais une raison de partir vers ce pays (Kuczynski 1939, p.502). Les possibilités plus grandes de gagner de l'argent pour payer les impôts au Togo rendaient également la Côte-de-l'Or attrayante pour les migrants. Ce fut le cas notamment des migrants de la Kara et des Savanes. La zone à cacao autour de Kpalimé attirait bien encore quelques migrants d'Aného et de la Kara, mais en général l'émigration vers la Côte-de-l'Or était plus importante.

La colonisation française du Togo jusqu'en 1945 fut, tout d'abord, une réussite pour les produits d'exportation et le développement de l'infrastructure. L'intégration fonctionnelle commencée par les Allemands entre les zones de production d'exportation et les zones de migration ouvrière fut renforcée. L'intégration administrative passa par une phase de réorientation due au partage du Togo allemand. La réorientation dans le réseau d'infrastructure le prouve. L'infrastructure fut élargie dans le Nord avec des routes de desserte locales et il était déjà question de réseaux intégrés autour d'Aného et de Kpalimé.

Jusqu'à la crise des années trente, la réussite économique tenait surtout à l'essor de la production de cacao. Celle-ci avait lieu en grande partie à l'initiative de paysans togolais et n'était que soutenue par le gouvernement colonial. Pendant la crise économique et la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement colonial était si obsédé par la pensée de maintenir ses revenus que sa politique de crise se révéla très abusive et bloqua le développement économique. Cette politique de crise signifiait toutefois un renforcement de l'intégration administrative car elle visait à influencer beaucoup plus directement la production agricole commerciale en essayant d'encadrer les paysans.

La colonisation française après 1945 : l'âge d'or de l'intégration fonctionnelle et administrative coloniale

La reprise de l'économie mondiale après la Deuxième Guerre mondiale ne fut pas sans conséquence pour le Togo français. La production de café (Kpalimé), de coton (Atakpamé et Sokodé) et d'arachides (Savanes) augmenta. Même

l'exportation de palmiste et de coprah reprit. Cependant, malgré un programme de revitalisation, la production de cacao ne se rétablit que lentement des dégâts causés aux plantations négligées. La part des différentes régions dans la valeur d'exportation resta pratiquement inchangée (tableau 2.1). La forte hausse de la production d'exportation dans la Région des Savanes fut peu importante au niveau national.

Grâce aux contributions du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'Outre-Mer (FIDES), fonds français de développement colonial, des programmes modernes de promotion de la production agricole purent être lancés à la fin de la période coloniale. Par suite de la participation plus forte des gens du Nord dans la politique togolaise après 1951, ce sur quoi on reviendra plus loin, la Région des Savanes fut, elle aussi, concernée par ce programme de modernisation. Les investissements du FIDES furent souvent plus élevés que l'ensemble des dépenses du gouvernement colonial. Plus de la moitié des contributions du Fonds fut toutefois investie dans l'infrastructure (Rapport Annuel 1953, pp.86-88 et p. 291), ce qui relança son développement. Les routes principales furent améliorées et la route entre Lomé et Aného fut bitumée. Les dernières zones enclavées furent ouvertes, parfois encore sur initiative privée comme dans la zone frontalière avec le Dahomey, à l'est de Notsé (Viering 1969, pp.61 et 75).

Mais le réseau des routes principales resta inchangé (figure 2.5e). Aucune voie de raccordement directe ne fut créée entre les divers grands centres du pays, comme on pourrait peut-être s'y attendre à la lecture de Taaffe et al. (1963, p.505). D'une part, ce n'était pas toujours nécessaire vu l'étirement du territoire du Togo français et, d'autre part, cette économie d'exportation orientée vers l'extérieur nécessitait uniquement une voie de raccordement avec le port d'exportation qui était aussi la capitale du pays. Les réseaux de routes de desserte autour d'Atakpamé et de Sokodé, dans la Région des Savanes et dans une nouvelle zone à café au nord de Kpalimé, furent également agrandis. A cette époque, le transport routier, beaucoup plus flexible, éclipsait le transport ferroviaire. Le transport routier était surtout aux mains de petits transporteurs togolais alors que les maisons de commerce européennes avaient de plus en plus abandonné les zones rurales pour les principaux centres de collecte.

Le désenclavement du Nord fut encore amélioré grâce à la construction de nouvelles routes. Il restait toutefois de nettes différences avec le reste du pays. A la veille de l'indépendance, en 1960, 79% de la population rurale du Sud était reliée à une route ou une voie ferrée. Dans la région de Kpalimé, ce pourcentage était même de 85% et dans le centre du Togo de 74%. Dans la Région des Savanes par contre, 54% seulement de la population était reliée à une route («Länderbericht» 1969, p.62). Malgré l'amélioration de l'infrastructure, les prix

de transport vers le port d'exportation de Lomé restaient élevés et freinaient la production commerciale. Les prix de transport entre la Région des Savanes et Lomé diminuaient de 35% le prix au producteur des arachides, de 10% seulement celui du coton d'Atakpamé et de 1 à 2% celui du café et du cacao de Kpalimé (Rapport Annuel 1953, p.99). Même si le prix au kilo de ces différents produits influence la comparaison, il est clair que les prix de transport des produits d'exportation étaient encore élevés dans la Région des Savanes.

Le commerce du bétail était également concerné, en raison de la perte de poids des bovins qui devaient marcher vers le Sud et la Côte-de-l'Or ou en raison des prix de transport lorsqu'ils étaient transportés en camions. L'exportation de bovins de la Région des Savanes était relativement faible par rapport au cheptel. Aussi la Côte-de-l'Or et le Togo importaient-ils du bétail de Haute-Volta et du Niger. Contrairement au passé, la Région des Savanes faisait de moins en moins fonction de zone de passage pour le commerce du bétail vers la Côte-de-l'Or (Hetzel 1974, pp.209-218).

Hetzel (1974, p.33) évalua le nombre total des migrants pour l'ensemble du Togo entre 1955 et 1960 à quelques dizaines de milliers par an. Ils étaient toujours originaires des mêmes régions à savoir Aného, la Kara et la Région des Savanes. Par suite de l'essor de l'après-guerre, la migration à l'intérieur du Togo avait de nouveau augmenté. Elle s'orientait surtout vers la zone autour de Kpalimé et vers la capitale Lomé. Pourtant, comme la Côte-de-l'Or traversait alors une période d'essor économique encore plus grand, la migration externe dépassait toujours largement la migration interne. Ici non plus la migration n'était plus orientée seulement sur les zones à cacao, mais sur Accra et d'autres villes qui prirent une place de plus en plus importante (Le Bris 1978, pp.116-117).

Malgré l'essor économique, la spécialisation fonctionnelle des régions ne subit pendant cette période aucun changement notable. La production commerciale du Nord avait augmenté mais restait éclipsée par la migration ouvrière. Les zones de production d'exportation étaient toujours les mêmes, bien que l'importance accrue de Lomé comme lieu de destination de la migration ouvrière indique le début d'un glissement du centre de gravité économique au Togo.

On constate d'ailleurs qu'en ce qui concerne la migration ouvrière, l'intégration fonctionnelle des zones d'émigration concernait surtout les zones à cacao de la Côte-de-l'Or. L'intégration fonctionnelle permanente avec la Côte-de-l'Or existait aussi dans un autre domaine. Déjà, pendant les années vingt et trente, de grandes quantités de cacao étaient transportées du Togo britannique vers

Kpalimé, l'ancien centre de collecte de cette région, pour ensuite être mises sur le marché mondial par l'intermédiaire de Lomé. Certes, la part du transport par Kpalimé dans l'exportation totale de cacao du Togo britannique baissa de 91% en 1929 à 35% en 1938, date à laquelle elle comptait encore quelques milliers de tonnes par an. Les rapports coloniaux ne donnent aucun chiffre sur ce transport du cacao pour la période 1945-1960, mais certaines remarques dans les rapports annuels français indiquent que le phénomène n'appartenait pas encore au passé.

Les planteurs de cacao du Togo britannique vendaient leur récolte soit à la Côte-de-l'Or, soit au Togo français, selon le prix du cacao dans ces deux pays (Verhoeff 1983, pp.46-48). Pendant les années 1953-1955, le transport clandestin vers le Togo français aurait été assez considérable, car, à cette époque, le prix au producteur y suivait encore le prix élevé du marché international. Ce phénomène s'estompa à partir de 1958 lorsque, comme ce fut le cas auparavant en Côte-de-l'Or, une Caisse de stabilisation du cacao fut créée au Togo français (Landendocumentatie 1965, p.18).

Outre ces rapports économiques au niveau de la migration ouvrière et de l'exportation du cacao, se développèrent pendant la période 1945-1960 entre le Togo français et la Côte-de-l'Or/Togo britannique des rapports politiques étroits qui toutefois restèrent sans conséquence pour l'intégration administrative. Les nationalismes naissants dans les deux colonies étaient en partie liés.

En 1945, la All-Ewe Conference est fondée en Côte-de-l'Or avec pour objectif de réunir les Ewé de la Côte-de-l'Or, du Togo britannique et du Togo français. C'est dans ce but qu'Olympio créa, au Togo français, le Comité d'unité togolaise (CUT). En 1946, le statut politico-juridique du Togo changea, de territoire sous mandat de la Société des Nations, en territoire sous tutelle des Nations unies (Prouzet 1976, p.22). Selon Godinec (1982, pp.24-25), la colonisation des territoires sous mandat et sous tutelle ne fut pas fondamentalement différente de celle du reste de l'Afrique, malgré la surveillance internationale. Néanmoins, après 1946, le statut de territoire sous tutelle du Togo permettait aux politiciens togolais de plaider leurs affaires non seulement auprès du gouvernement colonial mais aussi auprès des Nations unies. Ils étaient non seulement invités à la réunion générale à New York mais avaient aussi la possibilité de défendre leurs intérêts lors des visites des délégations de l'ONU aux deux Togo (de Haan 1988).

Les possibilités politiques offertes par le statut de territoire sous tutelle, les contradictions au sein des Ewé et le manque de soutien reçu par le thème de la réunification des Ewé dans le nord des deux Togo fit glisser l'objectif de la réunification des Ewé à celle du Togo britannique et du Togo français (Welch 1966, p.86 ; Cornevin 1969, pp.382-394 ; de Haan 1988).

Lors d'un référendum, organisé par l'ONU au Togo britannique en 1956, la majorité de la population vota pour la fusion du Togo britannique et de la Côte-de-l'Or en un Etat indépendant, le Ghana. La majorité de la population du sud du Togo britannique parut, certes, être pour la réunification avec le Togo français mais elle fut mise en minorité par le soutien de la population du nord à l'intégration avec la Côte-de-l'Or (Coleman 1956).

L'échec de la réunification avec le Togo britannique ne gêna pas l'autonomie politique du Togo français. Diverses élections furent organisées à partir de 1946 et les pouvoirs du gouvernement togolais s'étendirent de plus en plus. Le radical CUT d'Olympio, qui était surtout soutenu par les Ewé et prônait l'indépendance, avait pour adversaires le conservateur Parti togolais du progrès (PTP) de Grunitzky et l'Union des chefs et des populations du Nord (UCPN) constituée par des politiciens du Nord. Ces deux partis étaient plus enclins à une étroite collaboration avec la métropole européenne. Olympio et Grunitzky se succédèrent au poste de Premier ministre de divers gouvernements, respectivement du CUT et du PTP/UCPN. La formation d'un gouvernement PTP/UCPN après la victoire électorale de ces partis en 1951 signifiait que, pour la première fois dans l'histoire togolaise, le Nord participait au pouvoir politique central. La victoire électorale fut gagnée en partie grâce à l'intimidation que le gouvernement colonial exerça sur le CUT. En 1958, le CUT remportait de nouvelles élections qui se déroulèrent sous surveillance de l'ONU et en 1960, le Togo français devenait indépendant sous le nom de République du Togo (Decalo 1973, p.70 ; Prouzet 1976, pp.24-25).

Après l'indépendance : nouveaux développements dans l'intégration fonctionnelle et administrative

Après l'indépendance, Olympio pratiqua une politique économique d'austérité pour éviter que de grosses dépenses ne conduisent à une nouvelle dépendance vis-à-vis de la France. Le mécontentement des commerçants, des fonctionnaires et des paysans du café et du cacao ne fit alors qu'augmenter. Cela aboutit, en 1963, à l'un des premiers coups d'Etat post-coloniaux en Afrique. Sous la direction de l'actuel président Eyadéma, les vétérans kabyè, qui avaient été engagés par les Français dans la guerre d'Algérie, assassinèrent Olympio qui refusait de les prendre dans l'armée togolaise. Ils rappelèrent de l'étranger Grunitzky, le rival d'Olympio, pour l'installer à la présidence. Son gouvernement disposait toutefois de moyens financiers trop faibles pour pouvoir mener une

politique économique satisfaisante pour tous. A côté des conflits avec l'armée, les syndicats et les fonctionnaires, les contradictions entre gens du Nord et gens du Sud s'enflammaient aussi à l'intérieur du cabinet. En 1967, Grunitzky fut à son tour écarté par un coup d'Etat militaire monté cette fois encore par Eyadéma (Decalo 1973, pp.72-82).

Après ce dernier coup d'Etat, le parlement togolais ne fonctionne plus et, depuis 1969, la population est organisée dans le Rassemblement du peuple togolais (RPT), le parti unique togolais avec des organisations séparées pour les femmes, les jeunes et les ouvriers. Le RPT est dirigé par Eyadéma, président et chef du gouvernement.

L'influence des gens du Nord dans la politique a fortement augmenté après ces deux coups d'Etat. De plus, l'armée est totalement dominée par les Kabyè. Une lutte pour le pouvoir avec les Moba engagés dans l'armée fut tranchée dès 1965 à l'avantage des Kabyè. Eyadéma réussit finalement à entraîner avec lui d'autres groupes. Grâce à sa politique commerciale libérale après 1967, il obtint l'appui des commerçants du Sud et les augmentations de salaires des ouvriers ne manquèrent pas de faire leur effet (Prouzet 1976, pp.25-37 ; Decalo 1973, pp.85-86).

Toutefois, cette politique ne fut possible qu'en raison du rapide développement de l'exportation de phosphate de la mine ouverte en 1961 près de Kpémé sur la côte. L'exploitation de cette mine permit une hausse considérable des revenus gouvernementaux dans la seconde moitié des années soixante (Dogo 1983, p.111). Cette hausse fut encore renforcée par la nationalisation de la mine en 1974 et par les prix élevés du phosphate sur le marché mondial au début des années soixante-dix. Après l'indépendance, le phosphate devint le principal produit d'exportation du Togo. En 1960, 98% de la valeur d'exportation provenait encore des produits agricoles (Landendocumentatie 1965, p.15). En 1967, le phosphate constituait 38% de la valeur totale d'exportation. En 1974, ce pourcentage monta jusqu'à 76% pour retomber en 1981 à 50% en raison surtout de la baisse des prix du marché mondial. Il remonta en 1986 à 58%. Les revenus du phosphate couvrent environ un tiers du budget gouvernemental («Länderbericht» 1978, pp. 48-49 et 1984, pp.43-45 ; «Bulletin mensuel» 1980-2 ; Banque mondiale 1988).

Les revenus d'exportation en hausse furent en grande partie investis dans la construction d'hôtels, dans l'installation d'industries pour substituer l'importation de produits comme le textile, la bière, les chaussures, le ciment, et dans une raffinerie de pétrole qui d'ailleurs a été fermée depuis (Roudie 1978, p.370). La part du lion de ces investissements s'est retrouvée à Lomé et le reste à la Kara, région natale du président.

Par suite des grands investissements à Lomé et aux alentours de Lomé, le centre économique du Togo qui, pendant toute la colonisation française se trouvait dans la région de production d'exportation de Kpalimé, se retrouva là où il avait été au début de la période de colonisation allemande, à savoir sur la côte. La participation relative de la Région des Savanes diminua (tableau 2.1).

Entre 1960 et 1980, la population active non agricole passa de 20% à 27% de l'ensemble de la population active. Entre 1960 et 1986, la part de la production non agricole dans le Produit national brut passa de 45% à 68% (Banque mondiale 1984, 1987 et 1988).

De 1960 à 1970, la croissance économique moyenne fut de 8,8% par an et de 1970 à 1982, elle était encore de 3,0% par an (Banque mondiale 1984). Après 1981, le PNB par tête baissa très vite par suite de la crise économique mondiale. Il atteignait alors un maximum de \$ 380, mais en 1985, il baissa jusqu'à \$ 230 pour remonter légèrement jusqu'à \$ 250 un an plus tard. En quelques années, la croissance économique post-coloniale avait fondu comme neige au soleil. Sur la période 1965-1986, la hausse annuelle du PNB n'atteignit que 0,3%. Le Togo qui compte actuellement plus de trois millions d'habitants est le pays, à un près, qui relativement à la valeur du PNB rembourse la plus forte somme annuelle de la dette étrangère africaine (Banque mondiale 1983, 1987 et 1988). Ce sont surtout le Fonds monétaire international et la Banque mondiale qui ont poussé le gouvernement togolais à faire des économies draconiennes.

Peu après l'indépendance, le gouvernement réorganisa ses activités relatives à l'agriculture. Une organisation d'Etat, l'Office des produits agricoles du Togo, reprit en partie les activités des maisons de commerce coloniales, notamment dans le domaine de l'achat et de l'exportation des produits commerciaux traditionnels comme le cacao, le café et l'huile de palme. La promotion et la modernisation de la production de ces cultures et d'autres comme le coton, les arachides et les vivriers changèrent de forme.

Désormais, ces activités ont été confiées soit à des organismes spécialisés qui devaient s'occuper de l'ensemble de la filière du produit, soit à des organismes régionaux qui avaient pour tâche d'intégrer les divers efforts de développement agricole dans la région. Quelques plantations d'Etat ont été aménagées mais les organismes productifs verticaux et les organismes régionaux horizontaux se sont orientés la plupart du temps vers les petits paysans. Leur production commerciale a été promue par la distribution de crédits, d'engrais chimique, de semences améliorées et par la vulgarisation.

Bien que les investissements gouvernementaux dans l'agriculture exprimés en sommes absolues aient augmenté après 1960, la part de l'agriculture dans le total des investissements a baissé de 20% pendant le premier plan quinquennal

1966-1970, jusqu'à 15 % pendant le deuxième plan quinquennal 1971-1975 pour remonter ensuite à environ 20% (Addra 1975, p.58 ; «Länderbericht» 1978, pp.70-71 et 1984, p.69).

Le café et le cacao sont aujourd'hui encore les principales cultures d'exportation. La zone de production du café s'étendit de plus en plus vers le nord de Kpalimé jusqu'au centre du Togo. Les limites de la zone où peut être cultivé le cacao sont maintenant atteintes. Seul le programme actuel de rénovation peut mener à un nouvel essor de la production.

Pendant la seconde moitié des années soixante surtout, la quantité de cacao ghanéen vendue au Togo en raison des prix plus élevés a considérablement augmenté. En 1971, cette exportation illégale revenait à 45% de la production totale de cacao de la région de la Volta limitrophe du Togo (Verhoeff 1983, p.81). Il est question aussi d'exportation en provenance du Ghana, mais son importance a diminué à cause de la fermeture répétée pendant plusieurs années de la frontière entre le Togo et le Ghana et du sévère contrôle ghanéen sur la fuite de cette importante source de devises. Pendant les années quatre-vingt, la production de coton a rapidement augmenté grâce aux programmes de développement de la Société togolaise du coton financés par la Banque mondiale dans le centre du Togo et dans la Région des Savanes. Cette dernière est alors devenue l'une des principales zones à coton du Togo.

Pendant les premières années qui suivirent l'indépendance, l'infrastructure ne fut pas améliorée. Au contraire, en raison du maigre budget gouvernemental et de la dominance politique du Sud, les routes de desserte du Nord furent mal entretenues. Comme les coups d'Etat avaient fortement augmenté l'influence politique du Nord, le relèvement du niveau de vie et la résorption des contradictions régionales devinrent des objectifs importants de la politique gouvernementale de développement. Les trois-quarts de tous les investissements dans les routes entre 1971 et 1980 bénéficièrent au centre du Togo et à la Région des Savanes (Bilan 1978, p.60-110 ; Bilan 1982, pp.130-160 ; «Länderbericht» 1978, pp.70-71).

Pendant la période 1966-1975, 60% de tous les investissements gouvernementaux bénéficièrent à l'infrastructure contre 32% pendant la période 1976-1980. Il s'ensuivit la fermeture complète du réseau de routes de desserte, mais l'installation du nouveau port de Lomé (ouvert en 1968) et le bitumage de l'axe nord-sud ont englouti la plus grande partie de l'argent. Ce dernier projet ne permettait pas seulement de désenclaver le Nord, mais il devait aussi améliorer la voie de raccordement avec le Burkina Faso et donner un arrière-pays plus large au nouveau port de Lomé. L'axe nord-sud a été bitumé (le bitumage du trajet dans la Région des Savanes a commencé en 1976), ainsi que d'autres routes

principales et même quelques routes de desserte. Le bitumage des routes place le réseau d'infrastructure dans ce que Taaffe et al. (1963, p.505) appellent l'étape de «liaisons de haute priorité» (figure 2.5f). Le processus de développement des axes de pénétration à partir de Lomé se répète actuellement dans les grandes lignes mais à un niveau qualitatif plus élevé.

En 1975, une voie ferrée est construite entre Lomé et l'usine de Tabligbo qui fabrique un semi-produit pour la fabrication du ciment. Ce semi-produit est transporté vers l'usine de ciment installée dans le port de Lomé. Cette voie ferrée n'est pas utilisée pour d'autres transports. C'est le cas également de la ligne longue de 22 km qui transporte le phosphate de la mine à l'embarcadere de Kpémé et qui date de 1961. Dans les deux cas, il s'agit d'enclaves qui entretiennent peu de contacts avec les alentours immédiats.

Après 1960, la migration ouvrière vers les zones à cacao ghanéennes et vers Accra retomba à environ 5000 migrants par an, alors que la migration interne augmentait (figures 2.6 et 2.7). La raison n'en est pas tellement le déclin de l'économie ghanéenne après 1965, mais, surtout, l'augmentation des possibilités de gagner de l'argent au Togo même (figure 2.6). Les migrants étaient surtout attirés par la capitale Lomé avec son appareil d'Etat en expansion et le développement de l'industrie et de la construction, par les nouvelles zones à café au nord de Kpalimé dans le centre du Togo et par les projets cotonniers dans le centre du Togo. Ainsi, la migration interne surpassa après 1960 la migration vers l'étranger (Zachariah et al. 1980, pp.20-28).

Après 1969, l'ensemble de la migration ouvrière était de plus en plus orientée vers les zones urbaines et perdait de plus en plus son caractère saisonnier. Selon Zachariah et al. (1980, p.24), les zones d'émigration ne sont pas seulement la Kara et la Région des Savanes mais aussi les plus anciennes parties de la zone d'exportation de Kpalimé à partir desquelles on part vers Lomé ou vers la nouvelle zone à café située plus au nord. Le Bris (1978 et 1979) et Authaume (1978) affirment que la région d'Aného, elle aussi, est, encore aujourd'hui, une zone d'émigration. La croissance démographique provoque le morcellement de l'utilisation des terres. La zone se caractérise par une baisse de la fertilité du sol, la stagnation et l'appauvrissement (Le Bris 1978 et 1986 ; Vignikin 1986).

En 1969-70, 82.500 Togolais ont été chassés du Ghana. En effet, le gouvernement ghanéen tentait de rendre les étrangers responsables de la détérioration de la situation économique du pays. La majeure partie des rapatriés, quelque 85%, se sont établis à Lomé et dans le centre du Togo. Après 1971, la migration ouvrière vers le Ghana a repris à petite échelle mais, en raison de leur essor économique, la Côte-d'Ivoire et le Nigéria sont devenus les principaux pays de destination. Mais, l'histoire se répétant, en 1983 quelque 80.000 migrants

togolais sont chassés du Nigéria. Leur accueil dans leurs régions d'origine exerça une pression supplémentaire sur les moyens de subsistance (Ekouevi 1986, p.252).

En résumé, la période qui suivit l'indépendance en 1960 s'est caractérisée, au Togo, non seulement par de grands changements politiques, mais aussi par d'importants changements économiques. L'industrialisation et le développement du secteur minier ont transformé à un rythme rapide le caractère colonial du Togo comme économie d'exportation agricole. La croissance économique a incité la migration ouvrière à se tourner vers des destinations intérieure plutôt que vers l'étranger. La modernisation de l'économie a transformé le caractère de la migration qui, de séjours temporaires en zones rurales, se tourne vers une urbanisation plus permanente. Comme en témoigne la construction des «liaisons à haute priorité» à partir de Lomé, port et capitale, le réseau d'infrastructure a ressenti les effets du développement économique post-colonial.

Il ne faut pas exagérer non plus les conséquences géographiques du développement post-colonial. La majeure partie de la population togolaise habite encore dans les zones rurales et la population active dans la production agricole commerciale est toujours beaucoup plus nombreuse que la population active dans les autres secteurs de production. Les cultures comme le café, le cacao et le coton sont, encore aujourd'hui, d'importants produits d'exportation. Cependant l'agriculture ne tient pas une place de premier plan dans les dépenses gouvernementales.

Certains changements dans l'intégration fonctionnelle sont apparus pendant la période post-coloniale. Le centre économique s'est déplacé des collines autour de Kpalimé vers la côte entre Lomé et Kpémé. L'intégration des différentes régions togolaises a été stimulée par le développement économique post-colonial. Elle a été facilitée par la longue crise économique au Ghana qui affaiblit l'intégration fonctionnelle avec les zones d'exportation ghanéennes. Aného, la Kara et la Région des Savanes sont, encore aujourd'hui, des zones d'émigration (Lawson 1986, pp.32-34 ; Duquette-Ahado 1986). L'intégration administrative continue à se développer, le gouvernement s'étant attribué un grand nombre de tâches de développement.

Conclusion : l'intégration fonctionnelle et administrative au Togo

L'étude détaillée de la période pré-coloniale permet de comprendre comment s'est amorcée, pendant la période coloniale, une restructuration visible dans le développement de la spécialisation fonctionnelle des régions et dans l'infrastructure. Le nord et le sud du Togo actuel appartenaient, pendant la période pré-coloniale, à deux réseaux commerciaux distincts dans lesquels ils remplissaient des fonctions spécifiques, le Sud comme zone d'exportation et le Nord comme zone de passage ; il semble qu'il existe actuellement une structure beaucoup plus intégrée tant du point de vue fonctionnel qu'administratif. La fonction de la Région des Savanes dans cet ensemble s'est limitée pendant longtemps à fournir la main-d'oeuvre. Ce n'est que depuis 1960 environ que l'intégration commerciale est devenue plus importante. Le développement de l'intégration fonctionnelle et administrative de la Région des Savanes est analysé au chapitre suivant.

Cependant, l'intégration des régions togolaises n'a pas été un processus uniforme et continu à partir de la colonisation. La région d'Aného par exemple fut d'abord une zone de production d'exportation avant de devenir une zone d'émigration. De plus, l'intégration administrative du Nord avec le Sud est allée de pair avec une intégration fonctionnelle non seulement avec le Sud mais aussi avec la Côte-de-l'Or. Comme le commerce de la Côte-de-l'Or rendait le Togo très attrayant pour les maisons de commerce, une partie de la pénétration coloniale a été orientée vers la Côte-de-l'Or. Il n'est pas exagéré de supposer que le Togo exista parce que la Côte-de-l'Or existait déjà.

Le partage de la colonie allemande en deux régions mandataires, française et britannique, a augmenté encore pour le Togo français l'importance de l'intégration fonctionnelle au delà de la frontière d'Etat. En effet, non seulement la migration ouvrière, pendant la colonisation française, était surtout orientée vers la Côte-de-l'Or et le Togo britannique, mais aussi le réseau d'infrastructure de l'époque allemande eut pour résultat que les produits du Togo britannique furent exportés pendant longtemps encore par l'intermédiaire du Togo français. Cela continua même après 1945, car les prix étaient souvent plus intéressants au Togo qu'en Côte-de-l'Or et qu'au Togo britannique.

L'intégration fonctionnelle avec la Côte-de-l'Or amorcée par les Allemands en 1884 était encore réelle pendant les années soixante. Ce n'est qu'avec la crise économique au Ghana après 1965 et l'essor économique intérieur du Togo que s'est affaiblie l'intégration fonctionnelle avec le Ghana.

Une conclusion sur l'évolution au niveau national de l'intégration fonctionnelle et administrative du Togo met en lumière l'influence des structures pré-coloniales et permet de se prononcer sur la thèse de l'absorption d'éléments existants et d'éléments pénétrants dans les nouvelles structures. Sous ce rapport, la colonisation allemande n'a fait que suivre et développer les modèles existants. Déjà avant la colonisation, des flux commerciaux s'étaient établis entre les réseaux commerciaux du Sud et du Nord. Ils avaient suivi eux aussi le modeste commerce régional existant. Pendant la colonisation allemande, ces flux commerciaux ont continué à se développer et l'infrastructure le long des lignes existantes s'est améliorée. Cependant, l'importance du commerce de la Côte-de-l'Or fit glisser le centre de gravité plus à l'est.

Néanmoins, l'influence de la structure pré-coloniale ne s'est pas limitée aux réseaux d'infrastructure. Le développement de la production d'exportation est presque entièrement assumé par les producteurs africains sans que le gouvernement colonial ne soit passé à la force dans la sphère de production. La production d'exportation était déjà un phénomène connu sur le littoral. Elle s'est étendue vers l'intérieur du pays sous l'influence de la demande sur le marché mondial, par l'intermédiaire des maisons de commerce européennes, dès que le permirent l'amélioration des pistes caravanières et, plus tard, la construction d'une infrastructure plus moderne.

Enfin, la hausse de la production du cacao au Togo fut, en premier lieu, le résultat d'initiatives des paysans togolais et, en deuxième lieu seulement, du gouvernement colonial.

D'ailleurs, il semble qu'avec le temps le gouvernement ait continué de s'intéresser directement au développement économique car l'économie de traite a continué à se développer après la phase initiale. En effet, la tâche initiale du gouvernement était surtout de créer des conditions favorables. Son principal souci était de développer l'infrastructure à l'aide du travail forcé. Il espérait ainsi augmenter indirectement la production d'exportation, ce qui pourrait accroître ses revenus douaniers. Evidemment, le développement de l'infrastructure avait aussi pour but d'augmenter l'efficacité du contrôle administratif de la colonie.

Pendant les années trente, le gouvernement a commencé à s'occuper beaucoup plus directement, quoique par l'intermédiaire des SIP, de la promotion de la production agricole mais toujours dans le but premier de maintenir ses propres revenus. Après 1945 et plus encore après 1960, l'ingérence du gouvernement dans la production s'est amplifiée. Le relèvement du niveau de vie et la diminution des contradictions régionales sont devenues entre-temps des objectifs importants de sa politique.

Alors que l'intérêt du gouvernement pour la production augmentait, son influence directe sur la migration ouvrière diminuait. La migration ouvrière

organisée par le gouvernement était fortement liée à la construction de l'infrastructure. Les travailleurs sous contrat étaient surtout utilisés pour la construction des voies ferrées. La migration forcée prit fin en 1933 après le dernier projet d'infrastructure.

Les prélèvements fiscaux pendant les périodes allemande et française et la croissance post-coloniale du volume de l'emploi dans les services gouvernementaux et les entreprises d'Etat à Lomé furent évidemment autant de mesures gouvernementales qui stimulaient, quoique de façon indirecte, la migration ouvrière. Les sévères prélèvements fiscaux ne visaient pas à promouvoir la migration ouvrière mais tout simplement à augmenter les revenus de l'Etat.

CHAPITRE 3

L'INTÉGRATION DE LA RÉGION DES SAVANES JUSQU'EN 1960 ET LE MODE DE VIE À KANTINDI

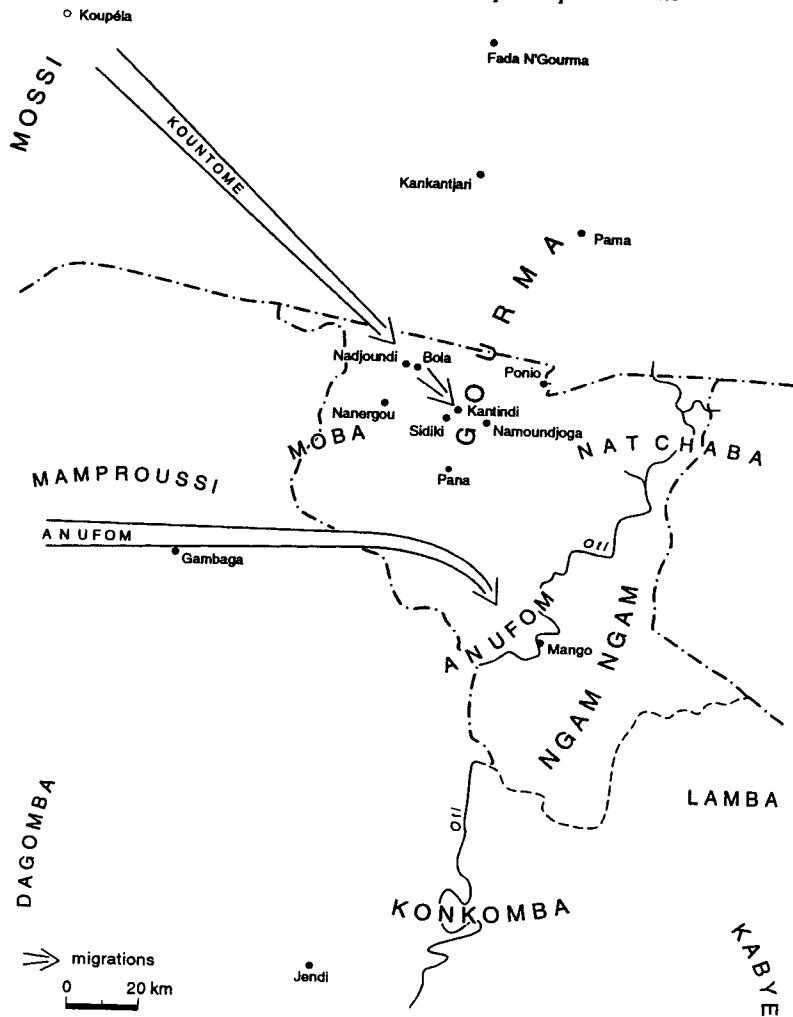
L'occupation pré-coloniale des Savanes

Les plus anciens groupes ethniques de l'actuelle Région des Savanes sont les Ngam Ngam et les Moba. Au 15^e siècle, les Moba habitaient encore tout le nord des Savanes d'où ils furent chassés plus tard vers les zones moins fertiles par les Mamproussi, les Gourma et les Anufom. Les Ngam Ngam habitaient le sud et le sud-est des Savanes. Aux 16^e et 17^e siècles, les Gourma asservirent les Moba dont ils reprirent la langue et les moeurs. Les Gourma forment aujourd'hui encore les clans dirigeants des Moba. Ils furent cependant asservis à leur tour dans l'ouest des Savanes par les Mamproussi (Zwerneman 1977).

Actuellement, le nord-est de la Région des Savanes est surtout peuplé par les Gourma, et le nord-ouest par les Moba, mais la distinction entre les deux peuples n'est pas toujours facile (figure 3.1). Leurs langues sont étroitement apparentées et les Gourma ont repris le système de mariage et la religion des Moba (Zwerneman 1977 ; de Surgy 1983) ; c'est pourquoi l'on parle souvent de société moba-gourma. Il est très probable que l'assimilation commença à partir du moment où les Gourma s'installèrent dans les Savanes et se mêlèrent aux Moba par mariages et intégration d'esclaves.

Les Gourma qui s'établirent dans les Savanes vers 1700 appartenaient au clan Kountome. Selon la tradition orale, ils étaient originaires de Koupéla au Burkina Faso, à quelque 200 km plus au nord (Cornevin 1963, p.181). Ils faisaient partie d'une migration gourma vers le sud qui dura plusieurs décennies (Norris 1986, p.116). Cependant les opinions divergent sur la question de savoir si les Kountome étaient des Gourma ou des Mossi gourmanisés (Frobenius 1913, p.414 ; Cornevin 1963, p.181 ; Froelich et al. 1963, p.183). Les Kountome, eux, ne doutent pas de leur origine gourma.

Figure 3.1 Région des Savanes : l'occupation pré-coloniale



La raison de leur départ de Koupéla, racontent-ils, fut une dispute pour le commandement du clan, ce qui, selon Zwerneman (1977, p.114) est souvent l'explication donnée dans ces contrées pour de telles migrations. Une autre raison peut avoir été un conflit pour une femme. En effet, dans ces sociétés le mariage n'est pas en première instance une liaison entre un homme et une

femme, mais un lien entre deux groupes de parenté (van Rouveroy van Nieuwaal 1976a, p.254). Une promesse de mariage non tenue est une menace pour la relation entre les groupes de parenté.

Les Kountome quittèrent Koupéla à l'est de Ouagadougou sous la conduite de Dalli (von Seefried 1913, p.434). Mais ce n'est que sous celle de son fils, Gnamou, qu'ils s'installèrent dans les Savanes. Leur premier domicile fut Bola, près de Nadjoundi, au nord-ouest de Kantindi, où ils enterrèrent, sous un grand baobab, un objet sacré ou fétiche (Schott 1986, pp. 173-174). Les aînés des Kountome retournent chaque année à cet endroit pour y effectuer l'un de leurs principaux rituels ancestraux.

Les Kountome disposaient d'une cavalerie armée de lances. Selon la tradition orale, la cavalerie de Gnamou aurait compté quelque 500 cavaliers lors de leur installation dans les Savanes. Il est fort possible que ces cavaliers n'aient pas tous appartenu au clan kountome mais que certains aient été des subalternes et des membres des clans gourma qui étaient liés à eux par mariage et avaient pénétré dans la région depuis le 16^e siècle (Cornevin 1963, p.179).

Les Kountome pillaient la région, attaquaient les caravanes et vendaient les prisonniers aux marchands d'esclaves du Sud. Les Moba n'étaient pas les seuls à en souffrir. Leurs expéditions guerrières s'étendaient jusqu'au royaume Mossi de Ouagadougou. Certains informateurs parlent d'expéditions guerrières dans le nord du Bénin et du Ghana actuels et d'une bataille contre les Mamproussi de Gambaga.

Au début du 18^e siècle, la cavalerie aurait compté 1600 cavaliers. Kanyiémané, considéré aujourd'hui à Kantindi comme le principal chef des Kountome, était le chef de l'armée. Bien que le nombre des cavaliers ait pu être exagéré au fil des années, certains documents attestent que de tels chiffres n'étaient pas rares à l'époque. Ainsi, l'officier allemand Von Carnap-Quernheimb («Deutsche Kolonialzeitung» 1895, p.203) qui participait à la première expédition allemande dans la région, rapporta que le chef gourma de Kankantjari dans l'actuel Burkina Faso, avec lequel il avait signé un accord de protection, sortait à cheval accompagné de 150 cavaliers, qu'il reçut plus tard la visite du fils du prince de Fada N'Gourma escorté de 120 cavaliers et que, pour manifester sa puissance, il mobilisa le lendemain une armée de 2000 hommes et 500 chevaux. Il est possible que Von Carnap-Quernheimb ait quelque peu exagéré les faits pour ses supérieurs, mais qu'un grand nombre de guerriers ait été mobilisé ne fait plus aucun doute aujourd'hui.

Au 18^e siècle, les Kountome jouèrent un rôle prépondérant dans la force guerrière des Gourma (Froelich et al. 1963, p.184). Ils prétendent même avoir

dominé à cette époque tous les Gourma. Frobenius (1913, p.415) confirme que de nombreux chefs coutumiers moba étaient originaires de Kantindi, ou qu'ils y avaient des liens de parenté.

Au milieu du 18^e siècle, les Kountome furent confrontés à la résistance croissante des autres peuples et se déplacèrent vers Kantindi sous la conduite de Mintré, le fils de Kanyiémané. Ce furent les Moba des alentours qui donnèrent au centre des Kountome le nom de Kantindi. Ce nom exprime bien leur crainte des Kountome car Kantindi signifie littéralement «pas vivre».

Cornevin (1969, pp.72-73 ; 1963, p.181) explique ce déplacement par le manque d'eau près de Nadjoundi et les sols plus fertiles de Kantindi. Bien que cette explication ne soit pas nécessairement erronée, il faut tout de même rappeler qu'à cette époque les Kountome vivaient principalement de pillages et de la vente d'esclaves et de bétail volé. Certes, leurs esclaves et subalternes travaillaient la terre mais leur déplacement semble plutôt avoir eu lieu pour des raisons stratégico-militaires. En effet, les Kountome construisirent leurs habitations, appelées «naag» en langue moba-gourma et «soukala» actuellement dans la Région des Savanes, à Kantindi, au pied d'une cuesta escarpée qui les protégeait de ce côté contre d'éventuelles attaques. La cuesta formait en outre un excellent poste d'observation et les nombreuses grottes pouvaient servir d'abris.

Des scories trouvées au pied de la cuesta témoignent du travail du fer, mais les Kountome disent n'y avoir été pour rien. A leur arrivée à Kantindi, ils trouvèrent, disent-ils, deux familles mais aucun centre de ferronnerie.

Cornevin (1969, p.25) avance la possibilité d'un lien entre ces forgerons inconnus et les Bassar avec leurs bas-fourneaux à Bandjéli. Les premiers habitants n'eurent donc aucune influence sur le développement du mode de vie des Kountome à Kantindi, ce qui n'est pas le cas des Gourma qui vivaient déjà dans les Savanes et avec lesquels ils s'étaient déjà mêlés avant leur installation à Kantindi (Norris 1986, p.116). Une nouvelle assimilation commença ensuite avec les Moba.

Vers 1760, les Kountome entrèrent en guerre avec les Anufom. Ceux-ci faisaient partie, à l'origine, d'une armée de légionnaires du nord de la Côte-d'Ivoire, recrutée au milieu du 18^e siècle par le roi des Gonja au Ghana du Nord pour l'aider à résister aux invasions des autres peuples. Après une campagne victorieuse, cette armée répondit à l'appel du roi des Mamproussi pour soumettre les Gourma pillers et chasseurs d'esclaves de Kantindi. Ceux-ci en effet s'embarrassaient peu du fait que les Mamproussi comptaient sur leur territoire une partie au moins du pays moba («Deutsches Kolonialblatt» 1899, p.15 ; Cornevin 1963, p.182 ; Froelich et al. 1963, p.177 ; Norris et Heine 1982, p.120 ; Norris 1984, p.164).

Grâce à leur relation de parenté avec les Achanti qui avaient le monopole du commerce (d'armes) avec la Côte-de-l'Or et, contrairement aux autres peuples de l'arrière-pays, les Anufom disposaient d'une importante réserve d'armes à feu.

Alors que, dans cette région, la supériorité techno-militaire des nouveaux arrivants sur les autochtones reposait jusqu'ici sur la supériorité du cheval, celle des Anufom se tenait au bout du mousquet (Froelich et al. 1963, p.176 ; Norris 1986, p.113). Aussi les Anufom vainquirent-ils les Gourma de Kantindi. Lorsque le roi des Mamproussi parut ne pas être en état de payer les Anufom de leurs services, ceux-ci attaquèrent les Mamproussi et s'en allèrent piller à travers les savanes.

En 1764 enfin, ils installèrent un camp militaire permanent à Mango, là où la piste caravanière liant le pays haoussa à l'Achanti traversait l'Oti. Rouveroy van Nieuwaal (1976a, pp.13-15) s'appuie sur des documents écrits et sur la tradition orale pour expliquer l'établissement des Anufom à Mango : mort d'un chef important, fertilité du sol autour de Mango et tributs élevés payés par la population asservie.

Au moment de leur installation à Mango, les Anufom étaient déjà quelque peu islamisés, mais ce n'est que depuis le début du 20^e siècle que le nombre des conversions augmenta (van Rouveroy van Nieuwaal et van Rouveroy van Nieuwaal-Baerends 1986, pp.23-24). Les Anufom n'avaient aucune activité agricole mais vivaient de pillages et de chasses aux esclaves dans la région. Leurs pillages s'étendaient jusqu'aux Tem et aux Konkomba vers le sud et jusqu'au Bénin et Burkina Faso actuels.

Tout en poursuivant leurs pillages de longue distance, les Anufom obligèrent peu à peu les villages voisins ngam ngam, moba et gourma à payer un tribut annuel en grain et en bétail. C'est ainsi que chaque famille anufom importante régnait à distance sur plusieurs villages (Norris et Heine 1982, p.123).

Selon Rey (1975, p.199), l'exploitation des Ngam Ngam par les Anufom fut si intense que leur territoire ne comptait pas un seul marché commercial régulier et que les mariages se faisaient uniquement par l'échange de femmes. Selon lui, ce système de mariage ne nécessitait presque aucun surplus, ce qui prouverait que presque toute la production de surplus était extorquée par les Anufom.

Selon Norris (1986, p.134), une telle affirmation est exagérée. En outre, on verra plus loin que le phénomène de mariage par échange était déjà connu dans la région avant l'arrivée des Anufom.

L'établissement des Anufom à Mango sur une importante piste caravanière ne fut pas un hasard. Les caravanes achetaient les esclaves faits prisonniers par les Anufom et payaient un péage en échange du maintien de l'ordre dans les savanes. Par ailleurs, les métiers artisanaux comme le travail du fer et du cuir se

développaient à Mango. Les Anufom étaient concernés par le commerce d'autres manières. Le fer brut travaillé à Mango provenait de Bandjéli. Les Anufom avaient le monopole du commerce du fer et de la ferronnerie, ce qui contribuait au maintien de leur autorité dans la région.

Les Kountome n'étaient pas de taille à résister aux armes à feu des Anufom lorsque ceux-ci vinrent les punir de leurs attaques sur Mamproussi. La bataille dura sept jours avant qu'ils ne se rendent (von Seefried 1913, p.433). Les Anufom auraient tué 280 cavaliers et 440 archers kountome.

Une partie de la population de Kantindi s'enfuit vers Pana, situé plus au sud, où habitait un clan gourma qui ne s'était jamais complètement soumis aux Anufom (Cornevin 1963, p.183). Ils se disputèrent rapidement avec leurs protecteurs et retournèrent à Kantindi. Une lutte pour le pouvoir se déclencha alors entre eux et ceux qui étaient restés à Kantindi. Sous la conduite de Yentchabré, les Kountome firent enfin la paix avec les Anufom. En échange du maintien de son pouvoir sur le territoire compris entre Nadjoundi, Ponio, Pana, Namoundjoga et Nanergou (fig.3.1), Yentchabré dut payer au roi de Mango un tribut annuel en mil, pintades et volailles.

Une lutte interne pour le pouvoir éclata encore à plusieurs reprises au sein des Kountome. Les Anufom intervinrent une fois et rétablirent leur autorité après une rencontre sanglante près de Sidiki, sur la cuesta proche de Tossiégou (ANT ACD, p.13). Dépouillée par les Anufom de ses moyens de subsistance, à savoir le pillage et la chasse aux esclaves, la communauté de Kantindi se transforma en société essentiellement agraire où le travail n'était pas seulement effectué par les esclaves et les clans soumis mais aussi par les Kountome eux-mêmes. Depuis lors, il n'est plus question à Kantindi d'esclaves comme groupe séparé ; ils sont mêlés aux Kountome.

La relation avec les Anufom était une relation de soumission, comme en témoigne le paiement annuel du tribut qui devait être versé directement au roi des Anufom. La soumission n'était pas totale mais répondait à l'objectif des Anufom : l'obtention de vivres et de denrées commerciales et d'un relatif maintien de l'ordre.

Selon Norris (1986, pp.126-128), les Anufom ne firent aucune tentative pour constituer un Etat avec la population qu'ils avaient soumise. Au début ils se limitèrent à des pillages mais ils développèrent peu à peu un système d'expropriation selon lequel les villages situés dans un rayon d'environ 80 kilomètres autour de Mango étaient épargnés de pillages et de chasses aux esclaves en échange de quoi ils devaient payer un tribut annuel en céréales, beurre de karité, bétail et volailles. Les pillages s'étendirent donc à des communautés de plus en plus éloignées. Cela peut expliquer que, dans la tradition orale de Kantindi, la

relation Kountome-Anufom n'est pas seulement caractérisée par les guerres et les paiements de tributs mais aussi par une sorte d'alliance selon laquelle les Kountome allaient à la chasse aux esclaves avec les Anufom. La menace de violence parut en tout cas suffisante pour que les surplus des zones environnantes fussent transférés vers Mango sans qu'un fort lien étatique ne fût nécessaire. Il n'y a pas eu d'islamisation à Kantindi.

Selon Norris (1986, p.127), les tributs étaient lourds et répartis par tête par le chef du village. De nombreux informateurs de Kantindi sont convaincus que le chef des Kountome épargnait sa famille directe. On trouve d'ailleurs, dans la Région des Savanes, de très nombreuses grottes naturelles dans le bord de la cuesta portant des traces d'habitation temporaire et des restes de constructions dans lesquelles étaient conservées les céréales et autres denrées alimentaires. Ces grottes servaient d'abri aux Moba et Gourma lors des pillages des Anufom.

Lors de l'enquête sur le terrain à Kantindi, certains racontèrent qu'on cachait des provisions pour tromper les Anufom lorsqu'ils venaient lever tribut. Selon eux, le tribut variait de quelques dizaines à plusieurs centaines de cuvettes de céréales, d'environ 15 kilos chacune. Cependant, aucune des grottes surplombant Kantindi examinées lors de l'étude sur le terrain ne contient de vestiges de réserves assez grandes pour avoir pu abriter une partie substantielle de la récolte. Elles semblent avoir rempli seulement une fonction de réserve provisoire et avoir servi surtout à l'époque où les Anufom opéraient par pillages occasionnels. Une fois le tribut payé par l'intermédiaire du chef de clan, il était moins urgent de cacher la récolte. Selon Norris (1986, p.134), cependant, ces réserves secrètes étaient la seule façon pour la population d'échapper quelque peu à l'oppression des Anufom. Ceux-ci organisaient encore de temps en temps des attaques-surprises, même dans les villages qui payaient régulièrement tribut. Les réserves secrètes étaient alors très utiles. Il était possible de s'enfuir mais le risque était grand de se retrouver dans la zone de chasse aux esclaves des Anufom. Norris (1986) estime que la population de la Région des Savanes ne s'est pas appauvrie malgré cette importante exploitation. L'ordre relatif maintenu dans la région par les Anufom a permis la culture des champs éloignés, le pâturage de troupeaux plus grands et la libre circulation des caravanes dans la région. La productivité agricole en fut stimulée. Il n'est pas improbable que les effets de la domination anufom se soient révélés supportables à Kantindi. Bien que Kantindi ne fût pas situé sur une importante piste caravanière de kola, certains informateurs parlèrent de caravanes haoussa qui voyageaient dans les alentours et avec lesquelles on faisait du commerce. Les habitants de Kantindi leur achetaient du sel, des noix de kola et des épices. Comme la ferronnerie et l'artisanat textile n'existaient pas à Kantindi, que l'arbre de karité y était trop

rare pour permettre la fabrication commerciale du savon et que la chasse aux esclaves était le monopole des Anufom, la seule source de revenus des habitants était la vente de bétail. Ceci rejoint la remarque de Norris (1986, p.123) sur l'importance de la vente du bétail dans la Région des Savanes au début du 19^e siècle. Hetzel (1974, p.213) confirme l'existence d'une route venant du nord vers Dapaong, par Sanfatoute et Kantindi, par laquelle était acheminé le bétail. Selon des informateurs locaux, il existait déjà à cette époque un marché très animé à Korbongou, à quelques kilomètres de Kantindi, à un endroit où plusieurs sentiers importants pénétraient la cuesta.

Le mode de vie pré-colonial à Kantindi

L'unité d'habitation et de travail à Kantindi est la *naag* ou *soukala*. Une *soukala* est un ensemble de cases rondes, en terre séchée (banco), au toit de chaume, composées d'une seule chambre, groupées autour d'une cour intérieure et reliées entre elles par un mur en banco. La position des cases, qui n'étaient généralement que de simples chambres à coucher, reflétait la position de son habitant à l'intérieur du groupe (van Rouveroy van Nieuwaal 1976b, pp.32-35). Au centre était située l'habitation du chef de soukala ainsi que celle éventuelle d'un frère marié. À droite, en entrant, se trouvaient le grenier et éventuellement une pièce pour les outils et autre matériel. Venaient ensuite la case de la première femme avec ses enfants, celle de la deuxième femme etc., éventuellement celles de la première femme du frère marié, de sa deuxième femme etc., puis celles d'un frère et autres jeunes hommes célibataires ou cadets tels que les grands fils ou neveux, et éventuellement aussi la case d'une vieille femme, le plus souvent la mère du chef ou la veuve d'un de ses frères. Le cercle se refermait enfin par une case d'hôte et quelques petites étables pour les chevaux et le petit bétail.

Selon Frobenius (1913, p.417), les soukalas n'étaient proches les unes des autres qu'aux endroits très dangereux mais elles n'étaient jamais construites les unes contre les autres en forteresse. Elles étaient généralement dispersées, chacune au milieu de ses propres champs. La soukala n'était pas seulement une unité d'habitation, elle était aussi une unité de production et de consommation. Les activités étaient partagées par le chef de soukala. Il pouvait exiger le travail de tout homme et femme de la soukala. Les autres hommes mariés de la soukala ne pouvaient faire appel qu'à leurs femmes et à leurs enfants. Les cadets étaient seuls et ne pouvaient demander de l'aide que s'ils étaient prêts à rendre des services en échange (BDPA 1964a, p.60). Dans la soukala, les tâches étaient

nettement partagées selon le sexe. Les femmes consacraient une grande partie de leur temps aux tâches ménagères et au ramassage du bois de feu. Chaque femme préparait un repas, composé le plus souvent d'une épaisse bouillie de farine de sorgho ou de mil (pâte), d'une sauce de légumes, de haricots ou d'arachides et parfois d'un peu de viande. Le matin, le chef de la soukala mettait le mil ou le sorgho à la disposition des femmes. Le repas était d'abord offert aux hommes du ménage qui mangeaient en commun. Le reste était ensuite mangé par les femmes, chacune séparément avec ses jeunes enfants.

Les femmes passaient beaucoup de temps à la préparation des repas. Elles perdaient au moins deux heures à moudre et à piler. Elles brassaient la bière pour les hommes et les plus âgées faisaient des poteries. Les hommes bâtissaient les nouvelles cases et réparaient les toitures de tiges, mais c'étaient les femmes qui ramassaient les matériaux de construction, les transportaient, battaient le sol et fabriquaient les blocs de banco. Elles étaient secondées dans ce travail par leurs filles à partir de six ans.

Tous les membres de la soukala travaillaient sur les champs communs, mais il existait là aussi un net partage des tâches. Les hommes et les cadets défrichaient et aménageaient les nouveaux champs. Ils labouraient la terre avec de simples houes en fer, la fumaient et installaient des billons. Ils ne connaissaient pas la charrue. Les hommes faisaient les petits trous dans les billons et les femmes semaient. Les femmes retiraient les mauvaises herbes, mais c'étaient les hommes qui désherbaient les champs trop éloignés. Les hommes fauchaient les tiges et les femmes coupaient les épis et transportaient le tout à la soukala. Les hommes battaient les céréales et les femmes s'occupaient des jardins.

Pour les travaux importants comme le défrichage d'un nouveau champ, la récolte ou la construction d'une nouvelle soukala, il était possible de demander de l'aide aux soukalas voisines (*kepopoglé*). Une fois le travail terminé, les invités devaient recevoir une portion de pâte avec de la viande et de la bière. Aussi étaient-ils généralement obligés d'accepter une contre-invitation. Ces invitations entretenaient le réseau des relations (Tait 1958, p.181) et permettaient d'utiliser efficacement la main-d'oeuvre disponible pendant la courte saison de croissance (Tosh 1980, p.87).

La récolte était stockée dans un grenier commun et servait à nourrir les membres de la soukala. Les céréales se conservent deux ans environ. C'est assez rare aujourd'hui, mais autrefois il arrivait souvent que les provisions ne soient pas encore totalement épuisées au moment de la nouvelle récolte. Le chef de la soukala gérait la réserve alimentaire (Tchably 1970, p.15). Il gérait aussi le bétail qui était propriété commune et décidait par exemple si les volailles devaient recevoir un supplément de grain.

A la fin du 19^e siècle, les bovins furent de plus en plus souvent confiés aux Peuls qui s'étaient installés à Kantindi vers 1850. Par contre le petit bétail, en particulier les moutons et les chèvres, était gardé par les enfants et mis à l'étable pour la nuit. La vente de la production agricole se limitait à un peu de gros bétail, généralement des taureaux, du petit bétail et de la volaille. Tout le bétail ne pouvait pas être vendu, tant s'en faut. Certains animaux étaient destinés aux sacrifices et d'autres devaient être abattus pour être mangés à l'occasion des enterrements, mariages et autres cérémonies. La soukala était une habitation permanente. Les champs qui l'entouraient étaient cultivés en permanence. Ils étaient fumés surtout avec le fumier du petit bétail et les déchets ménagers. Pendant la période sèche, les bovins étaient mis à paître dans les champs de chaumes, ce qui permettait un certain engraissement. Sur ces champs proches de la soukala, aux endroits légèrement plus humides, était cultivée une sorte de petit mil à croissance rapide qui se récoltait trois mois après l'ensemencement. C'était la première culture vivrière à pouvoir être récoltée après une période de disette.

Autour de la soukala étaient parfois cultivées des espèces de mil et de sorgho à croissance plus longue et généralement aussi des haricots. En règle générale, ces végétaux étaient interplantés. Près de la soukala se trouvaient aussi les petits jardins des femmes.

A mesure que la population augmentait, de nouveaux champs étaient défrichés à des distances de plus en plus grandes de la soukala. Sur les champs les plus éloignés, on cultivait le sorgho rouge pour la bière, le sorgho blanc et le mil à durée de croissance de six mois pour la pâte, et les arachides pour la sauce. Ces champs n'étaient pas fumés, si ce n'est par les excréments laissés dans les chaumes par le bétail. Ils étaient cultivés plusieurs années de suite, pour être ensuite laissés en jachère pendant que l'on défrichait de nouveaux champs. Les bas-fonds, terres basses humides le long des marigots, n'étaient pas cultivés car ils étaient trop lourds à labourer avec un outillage simple.

On plantait rarement de nouveaux arbres. Les arbres sacrés et ceux qui donnaient des fruits étaient épargnés lors des coupes de bois et des défrichages (BDPA 1968a).

Relations de parenté

Un clan ou *bworu*, tel celui des Kountome, est un groupe de parenté ayant un ancêtre commun. Ses membres se reconnaissent à certaines scarifications sur le visage et à un animal totem qu'il leur était interdit de manger. Ainsi le totem des Kountome était la hyène, celui des Cimpiane le chien et celui des Sankarbe le chacal. Les hommes ne pouvaient se marier ni avoir de rapports

sexuels avec des femmes qui connaissaient le même tabou alimentaire. A Kantindi, les activités spécifiques telles que le tissage ou la ferronnerie n'étaient pas réservées à certains clans comme c'était parfois le cas ailleurs dans la Région des Savanes (Zwerneman 1977, p.98).

Un clan était constitué de plusieurs lignages ou *yamul*. Les Kountome de Kantindi étaient partagés en sept lignages de ce genre. Il n'a pas été question, lors de l'enquête, de retracer la généalogie des différents lignages kountome. Il importait seulement de distinguer le lignage kutur qui fournit les chefs coutumiers de Kantindi depuis la période coloniale française. A l'instar de Goody (1956, p.67), on a utilisé la classification donnée spontanément par les personnes interrogées. Tout chef de soukala qui répondit «oui» à la question «êtes-vous kutur?» a été considéré comme tel. Dans un entretien avec les aînés du clan, il est apparu que leur opinion correspondait aux réponses faites par les personnes interrogées.

Malgré leur longue tradition guerrière, les Kountome ne connaissaient pas plus que les autres clans, de classe séparée de soldats ou de cavaliers ni même de classes d'âge strictement délimitées avec des tâches bien déterminées. Une fois tous les trois ans, un groupe de garçons de neuf à douze ans s'isolait dans un bosquet au bord de la rivière, sous la conduite de quelques guides et du «chef de terre». Situé autrefois à quelque distance du village, ce bosquet se trouve aujourd'hui au milieu des champs. Le groupe y restait trois mois environ. Froelich (1964, p.136) décrit cette période d'initiation comme une série de rites, de jeûnes, de chasse et de danses pendant laquelle les garçons étaient initiés aux secrets du clan et aux types de comportement correspondants. Les scarifications, la circoncision, la flagellation, le passage dans les flammes avaient pour but selon lui de faire comprendre aux garçons qu'ils entraient dans une nouvelle phase de responsabilités vis-à-vis du clan. L'initiation n'était pas sans danger. Froelich (1949, p.122) raconte qu'une fois, sept des trente jeunes garçons ne survécurent pas à l'initiation par suite d'épuisement et d'infections dues à la circoncision.

L'initiation des filles était moins compliquée. Le rite commençait par une excision et durait un mois et demi environ. Ce n'était que quatre ans après que les jeunes filles pouvaient être données en mariage.

Le statut d'un cadet, appelé *bandjague* après l'initiation, ne pouvait s'élever qu'après son mariage. Il devenait alors *natchieme*, une position que le cadet ne pouvait atteindre qu'individuellement. Celui qui n'avait pas de femme ne parvenait jamais à cette position. Ce n'était que lorsque la femme de son fils accouchait de son premier fils et qu'il était chef d'une soukala que le *natchieme* devenait *nukpele* et faisait partie du groupe des aînés du clan. Les *bandjague*, les *natchieme* et même les *nukpele* participaient tous aux expéditions guerrières des Kountome.

Le chef de soukala entretenait des relations avec les autres soukalas, mais évidemment aussi avec les ancêtres. Il s'adressait à eux en périodes de maladie, de décès ou autre catastrophe mais aussi avant les semailles et la récolte. Les enterrements, les mariages et la récolte étaient des circonstances fêtées par des danses, des mets et de la boisson.

À la mort du chef de soukala ce n'était pas automatiquement son fils qui lui succédait mais le plus âgé des hommes de sa génération à la soukala. Le commandement pouvait donc revenir à un frère du défunt, même s'il était plus jeune que son fils aîné (Frobenius 1913, p.439 ; BDPA 1964a, p.13).

Droit foncier

Le *tingban* ou dieu de la terre tenait et tient toujours une place importante dans la mythologie des Gourma. Malgré l'existence d'une divinité du ciel, le soleil ou *Yendu*, le *Tingban* est le protecteur du village ou plutôt du clan qui habite la région. Il habite un bosquet protégé et est imploré pour donner de la pluie, des récoltes abondantes, de grands troupeaux et des femmes fertiles. De très nombreux esprits habitent les arbres, ruisseaux et rochers. De plus, les ancêtres sont vénérés (Froelich 1964, pp.97-98).

Les cérémonies se déroulent sous la conduite d'un prêtre appelé «chef de terre» ou *tingbana*. Son autorité est garantie par les ancêtres et ne peut être mise en doute par personne (Schott 1980, pp.186-187 ; Goody 1962, pp.361-415 ; Tait 1958, p.188). C'est lui qui décide de ce qui doit être sacrifié dans telle circonstance, de l'emplacement d'une nouvelle soukala, etc. Actuellement, un devin est souvent consulté à cet effet, en accord avec le «chef de terre» (de Surgy 1983, pp.11-12).

L'enfouissement du fétiche du groupe de parenté, pour les Kountome une corne remplie avec un peu de terre de leur contrée d'origine, exprimait le lien du groupe de parenté avec la terre et l'environnement. Par cet acte, le groupe de parenté était reconnu par tous comme propriétaire de la terre, ce qui impliquait un lien particulier entre le groupe de parenté et le *tingban*. C'est sur cet acte qu'il fondait et fonde encore son droit d'habiter et de travailler la terre (Goody 1956, p.91). Ce droit ne pouvait en aucun cas lui être retiré. Grâce à ce lien spécial avec le *tingban*, les premiers habitants d'une zone conquise par d'autres peuples restaient assurés de leur droit à la terre. En installant leur propre fétiche, les vainqueurs pouvaient aussi faire valoir un certain droit foncier, mais la puissance du premier fétiche restait supérieure à celle de tous les autres. Van Rouveroy van Nieuwaal (1976a, p.17) remarque, par exemple, que, même si les Anufom obtinrent des droits fonciers par leur conquête de la zone des Ngam Ngam, ils respectèrent toujours le lien religieux des premiers habitants avec la terre.

Cependant, il arrivait que les vaincus dussent céder une partie de leur territoire aux vainqueurs. Il arrivait aussi qu'après avoir tué ou chassé les premiers habitants, les vainqueurs se rendissent maître du premier fétiche (BDPA 1964a, pp.20-21 ; Pilon 1984, p.14).

Il est possible que quelque chose de tel se soit passé lors de l'installation des Kountome à Kantindi. Selon la tradition orale, il n'y avait pas de premiers habitants, tout au plus deux familles dont d'ailleurs on ne retrouve aucune trace. Non loin du pied de la cuesta est enfoui un fétiche que les Kountome considèrent comme leur appartenant. Vu leur passé de clan dominant, cette propriété n'est mise en doute par personne.

Par l'installation de leur fétiche, tous les clans moba-gourma des Savanes étaient devenus usagers légitimes de la terre dans différentes zones. Le clan kountome était propriétaire foncier de Kantindi Centre, les Sankarbe possédaient Baniame Kantindi et Tossigou et les Nagnambe la zone à l'ouest de Kantindi Centre. Les communautés villageoises composées uniquement des membres d'un seul clan sont très rares. Le manque de terre, les querelles intestines, la famine ou la guerre poussaient les clans ou lignages à quitter leur territoire. Les nouveaux arrivés devaient demander au chef de terre du clan propriétaire, les Kountome à Kantindi, une parcelle de terre à cultiver et sur laquelle construire leur soukala. Autrefois, de telles requêtes étaient généralement honorées.

La quantité et la qualité de la terre reçue dépendaient de nombreux facteurs tels que le degré de parenté entre les nouveaux arrivés et les Kountome et la réserve de terre disponible (BDPA 1964a, p.22). Les nouveaux arrivés n'avaient qu'un droit d'usage révocable sur la terre qui leur était attribuée. Mais, selon Frobenius (1913, pp.439-440), cette révocabilité n'était pas très rigoureuse. Le nouvel arrivé pouvait sans problème défricher un bosquet éloigné de la soukala, après quoi le champ lui appartenait, même s'il le laissait à nouveau en friche après quelque temps. Si un autre voulait cultiver ce champ, même après des années de jachère, il devait demander l'autorisation du premier. Une fois l'autorisation donnée et le champ cultivé, la terre était et restait en sa possession et en celle de ses descendants.

Actuellement, dans les villages très peuplés du nord de la Région des Savanes où la terre est devenue rare, les droits d'usage des clans non propriétaires seraient menacés (BDPA 1964a, p.32 ; Pilon 1984, p.79). Ce n'est pas qu'ils aient à rendre leur champs, bien que cela ne soit pas tout à fait exclu (SEDES 1976, pp.84-85), mais c'est surtout qu'ils seraient les premiers à ne pas avoir le droit de cultiver de nouveaux champs (Pontié 1980 et 1986).

L'eau et les poissons étaient propriété commune, c'est-à-dire que tout le monde pouvait utiliser les marigots ou creuser des puits. Cependant les sources

appartenaient aux clans propriétaires. Chaque famille avait le droit de ramasser du bois mais seulement à l'intérieur du territoire du village où elle habitait. Il était interdit de ramasser du bois ou de cultiver la terre sur les lieux chargés d'une signification religieuse.

Le clan propriétaire tirait avantage de l'attribution de terre aux nouveaux arrivés. En échange de l'usage de la terre, ceux-ci étaient régulièrement astreints à des corvées. Leur présence augmentait aussi les chances de conclure des mariages, car cela permettait d'éviter des conflits au sujet des terres (Pilon 1984, p.78). L'augmentation des forces de combat n'était pas non plus un avantage négligeable à cette époque. Pour toutes ces raisons, les Kountome cédèrent de la terre à des familles appartenant à d'autres clans tels que les Sankarbe, les Cimpiane, les Nagnambe et les Djangbiate.

Les Peuls qui venaient du Nord et s'étaient installés à Kantindi depuis 1850 formaient un cas particulier. En échange du gardiennage des bovins des Kountome, ils avaient reçu un droit d'usage sur de petites parcelles où ils cultivaient des céréales. Ils gardaient le bétail des Kountome avec le leur. Ils pouvaient utiliser le fumier et le lait et recevaient du mil ou du sorgho à la naissance d'un veau, à la vente ou à l'abattage d'un bovin. A cause de leur passé nomadique, de leur foi islamique, de leur langue comme de leur tenue vestimentaire et de leurs habitations légèrement différentes, ils étaient considérés comme des originaux et habitaient un peu à l'écart du reste du village. Les mariages avec les Peuls étaient un phénomène inconnu.

Mariage

Le système de mariage le plus courant était et est toujours le mariage par échange ou *pwokpendu*. Comme les clans étaient exogames, le mariage par échange permettait d'obtenir une femme à marier d'un autre clan en offrant à ce clan une femme à marier de son propre clan. Les mariages étaient organisés au niveau du lignage. Le chef de lignage réglait le mariage avec le chef de lignage de l'autre clan. Les aînés du clan étaient également consultés car les intérêts de l'ensemble du clan exigeaient de resserrer les liens avec tel clan et de les relâcher avec tel autre.

Les mariages s'accomplissaient selon un ordre strict, à commencer par l'homme le plus âgé de la génération des aînés jusqu'à l'homme le plus jeune de la plus jeune génération. L'échange des femmes n'était pas nécessairement simultané. Souvent une jeune femme était reçue en mariage sur la seule promesse de céder plus tard une femme de son propre groupe. Un tel système de mariage rendait les cadets très dépendants de l'aîné de leur lignage car lui seul pouvait

leur procurer une femme en cédant une de ses filles ou nièces. La polygamie était d'ailleurs un phénomène courant. Le chef de lignage pouvait régler un mariage en échange pour lui-même ou pour un homme déjà marié, ce qui obligeait un cadet à attendre son tour plus longtemps. Cela donnait parfois l'occasion de conflits (van Rouveroy van Nieuwaal 1979b, p.6). Ainsi, le chef de lignage avait beaucoup d'autorité sur les cadets. Ceux-ci ne pouvaient élever leur statut, ni construire leur propre soukala tant qu'ils n'étaient pas mariés. Ils restaient dans la soukala de leur père comme main-d'oeuvre subalterne. Sitôt le cadet marié, les aînés perdaient une bonne part de leur autorité sur lui.

Il existait certaines possibilités d'échapper aux règles strictes du système matrimonial. Si leur lignage comportait trop peu de femmes, les cadets pouvaient obtenir une épouse en travaillant gratuitement pendant plusieurs années sur les champs d'un autre lignage et en offrant des présents (*pwoknuul*). Ils pouvaient parfois obtenir une femme sans échange ni promesse d'échange, simplement en signe d'amitié, de respect ou de remerciement.

Les femmes ne pouvaient pas être achetées mais il était possible pour un cadet courageux d'en enlever une (*pwotugnu*). Pendant la période des expéditions guerrières, le vol de femmes n'était pas inhabituel et, plus tard, le mariage par enlèvement, auquel généralement la femme consentait, ne fut pas non plus un phénomène inconnu. En tant que clan dominant, les Kountome ont pris des libertés dans ce domaine où ils semblent même s'être fait une réputation.

Néanmoins, ces alternatives étaient intégrées au système matrimonial courant pour ne pas mettre trop à l'épreuve les relations avec les autres clans. Ceci indique une certaine rigidité de fait du système matrimonial. En échange d'une femme enlevée, on cédait à terme une femme de son propre clan. La partie à dédommager préférait toujours une femme à marier à une somme d'argent ou à un combat. L'homme qui avait reçu une femme en cadeau devait, après quelque temps, pouvoir donner à son tour une de ses filles en mariage. Il en était de même pour celui qui avait obtenu une femme par *pwoknuul*. *Pwoknuul* et *pwotugnu* n'étaient pas des solutions très attrayantes. La première imposait une dépendance de plusieurs années à la famille de la future mariée et la seconde n'était pas sans danger car elle risquait de perturber sérieusement les relations entre les deux clans (Pilon 1984, pp.62-66 ; Le Brun Keris 1980, pp.71-72).

La société pré-coloniale à Kantindi est caractérisée par un système de production basé sur la parenté. A la veille de la colonisation, la société y était sédentaire et agraire et n'avait aucune structure d'organisation adaptée à d'autres sources de revenus telles qu'une participation intensive au commerce de longue distance, le pillage ou la chasse aux esclaves. La chasse aux esclaves

avait disparu à Kantindi mais se reflétait toujours dans les droits fonciers et les rapports de force entre clans. Les Kountome étaient toujours le clan dominant.

Quant aux activités quotidiennes à Kantindi, le pouvoir était aux mains des aînés des lignages et était basé sur l'échange des femmes à marier au profit des cadets. Comme le système matrimonial était basé sur l'échange des femmes, les biens de prestige n'y jouaient aucun rôle. Il n'y a pas de raison de supposer avec Rey (1975) que la soustraction des surplus par les Anufom fut la cause d'un tel système d'échange, par manque de biens pour payer la dot à un autre clan.

A un niveau supérieur, le pouvoir était aux mains des *nukpele* kountome, sous la direction de l'aîné du clan qui était également chef de terre. Selon Yentotib (1975, pp.8-11), le commandement politique à Kantindi est enraciné dans la fonction de chef de l'armée. Il s'agissait d'un homme qui s'était distingué par son courage et son intelligence de la guerre. Le choix d'un chef traditionnel suivait une procédure courante dans ces contrées (Goody 1966, p.45), procédure dans laquelle devins, chef de terre et autres aînés du clan jouaient un rôle. La fonction de chef traditionnel ne coïncidait pas avec la fonction religieuse de chef de terre.

La soumission aux Anufom avait restreint le pouvoir des Kountome. Cependant rien n'indique que la soustraction des surplus sous forme de tributs payés aux Anufom ait conduit à un appauvrissement notoire de la population. Il est probable que les chefs successifs de Kantindi ne partagèrent pas équitablement entre les divers clans le poids de la soustraction des surplus mais épargnèrent leur propre clan et en particulier leur propre lignage. On raconte à Kantindi que le chef exigeait des villageois plus de céréales qu'il n'en remettait aux Anufom. Toutefois, cette soumission aux Anufom ne provoqua pas de grands changements dans l'organisation sociale. Aucune élite anufom ou administrative de l'un des clans kountome ne se créa à Kantindi.

Le mode de vie à Kantindi était agraire. L'intégration fonctionnelle par le commerce de longue distance était marginale alors que, bien que limitée au tribut, l'intégration administrative dans le royaume des Anufom était un fait.

D'après Spitler (voir paragraphe 1.4), l'intégration administrative pourrait être qualifiée d'abord de despotico-arbitraire et plus tard d'intermédiaire. Elle eut pour conséquence une certaine différenciation sociale entre le lignage du chef et le reste de la population de Kantindi.

L'administration allemande dans les Savanes et ses conséquences pour Kantindi

Annexion au Togo allemand et perte d'influence des Anufom

On rit toujours de bon coeur à Kantindi lorsque quelqu'un raconte comment les premiers Européens qui visitèrent les Savanes se faisaient porter dans des hamacs et des chaises à porteurs. Hormis le chef de Mango, ils ne rencontrèrent dans cette Région des Savanes à cette époque, à la fin du 19^e siècle, que trois chefs coutumiers importants : celui de Bogou, celui de Pugno et celui de Kantindi. Selon Cornevin (1963, p.186), il faut y ajouter le chef coutumier de Pana qui ne s'est jamais complètement soumis aux Anufom.

En 1895, onze ans après la proclamation du protectorat allemand sur la côte togolaise, l'expédition allemande de Gruner, von Carnap-Quernheim et Doering et l'expédition française de Decoeur rivalisèrent dans l'exploration des Savanes. Elles se désintéressèrent de Kantindi et partirent de Mango vers Pama au Burkina Faso actuel dans l'espoir d'y rencontrer le «roi des Gourma» avec lequel elles voulaient conclure un accord de protection.

Ce n'est qu'en juin 1897 que Thierry, le commandant de Pama où les Allemands avaient entre-temps installé un poste administratif, donna une «Schutz-Brief» et un drapeau allemand au «roi de Kantindi», Yentémé, le petit-fils de Yentchabré, après qu'il eût déclaré se soumettre au «roi de Pama» qui était sous protection allemande (B R 150FA 1/82, p.13 ; voir annexe). Par la signature d'un accord en juillet de cette année-là à Paris entre la France et l'Allemagne, Pama se retrouvait en territoire français mais Kantindi continuait à dépendre de l'administration allemande.

L'annexion de cette partie des Savanes ne s'est pas déroulée sans coup férir pour Thierry car, en 1897 et 1898, il dut livrer combat à Bougou, Namoundjoga et Kantindi (Trierenberg 1914, p.189, cité par Zwerneman 1977, p.113). Le commandant allemand qui opérait depuis Mango ne considérait pas encore Dapaong et Kantindi comme des zones pacifiées. Selon lui, le vol à la tire était encore trop répandu (B R 150 FA 1/82, p.452). Comme des résistances se manifestaient contre le travail forcé, il dut organiser en 1899 une expédition punitive vers Dapaong et Kantindi («Deutsches Kolonialblatt» 1901, pp.111-112). Il est évident qu'avec leurs lances et leurs arcs, les Kountome ne firent pas le poids contre les soldats (africains) armés de fusils. Les batailles livrées à Dapaong et Kantindi coûtèrent la vie à 20 guerriers et 70 autres furent faits prisonniers. Il n'y eut que deux blessés du côté allemand (B R 150 FA 1/82, p.452).

L'installation du gouvernement allemand dans les Savanes se fit au détriment de l'influence des Anufom. Ceux-ci eurent de moins en moins la possibilité de lever tribut et d'organiser des chasses aux esclaves et des pillages. On mentionne qu'en 1911, par exemple, une disette autour de Mango avait poussé de jeunes Anufom à partir vers le Nord pour extorquer des vivres aux Moba. C'est ce qui obligea le commandant allemand à instaurer un système d'autorisations pour l'entrée en pays moba et pour le commerce des vivres. (B R 150 FA 1/217, p.367).

La réaction des Anufom au changement de circonstances fut double. D'une part, ils s'orientèrent de plus en plus vers le commerce, et d'autre part, un bon nombre d'entre eux se ruralisèrent. Ils quittèrent Mango pour s'établir dans les villages environnants et subvenir à leurs besoins par l'agriculture (van Rouveroy van Nieuwaal 1976a, pp.18-20 ; Norris 1986, p.117). Il faut sans doute nuancer la pensée de Cornevin (1963, p.184) qui écrit que les Allemands auraient reconnu les prérogatives seigneuriales des Anufom. En fait, les Allemands utilisèrent les Anufom. Près de 40% des soldats du commandant allemand étaient anufom. Le reste provenait toutefois aussi de la Région des Savanes (B R 150 FA 3/4065). La justice traditionnelle continuait à être rendue par le roi des Anufom (van Rouveroy van Nieuwaal 1976a).

Le personnel de l'administration allemande à Mango, composé de deux officiers allemands, 15 clerks africains et 90 soldats africains munis d'armes modernes (B R 150 FA 3/4026, p.35 et 1/271, p.23), ne suffisait pas pour contrôler la région avec ses 200.000 à 225.000 habitants. Ainsi, les impôts ne pouvaient être prélevés qu'avec l'aide des chefs locaux. Néanmoins, le commandant de district prétendit qu'en 1911, entre 84 et 98% des contribuables avaient payé leurs impôts, la plupart d'entre eux en travail et quelques-uns en argent (B R 150 FA 1/217, p.368 et 3/4042).

L'autorité directe de l'administration allemande semble s'être limitée surtout aux alentours des postes administratifs de Mango et Jendi et du sous-poste de Bogou. La liste des noms de plus de 300 personnes emprisonnées à Mango entre 1904 et 1911 montre qu'elles étaient en grande majorité originaires de Mango et de Jendi (B R 150 FA 3/4080). Après l'apparition de plusieurs cas de variole, une campagne de vaccination fut organisée en 1908. Quelques milliers de personnes furent vaccinées. Les vaccinations se limitèrent toutefois à Mango et ses alentours (B R 150 FA 3/4071).

Par ailleurs, le commandant allemand manquait de moyens financiers pour être vraiment actif dans une zone aussi étendue. Les taxes sur le commerce, c'est-à-dire les droits de douane et les taxes de circulation (péages), étaient sa principale source de revenus, suivie par la vente de kapok aux maisons de commerce. D'après le rapport financier de 1912, même l'achat de lampes, de matelas et d'une pompe à eau jugés nécessaires pour le poste administratif de

Mango était impossible sans une contribution de l'administration coloniale à Lomé (B R 150 FA 1/118, pp.64-65 ; 1/327, pp.385-387).

Changement de pouvoir à Kantindi

Yentémé, le chef de Kantindi qui avait signé l'accord de protection avec les Allemands, mourut quelques années après le tournant du siècle. Sa succession marqua un changement important dans les rapports de pouvoir entre les différents lignages kountome. Les chefs appartenaient jusqu'alors au lignage bantakte mais le nouveau chef, Yentougli, appartenait au lignage kutur. Il est bien possible que le commandant allemand fût pour quelque chose dans ce changement. En effet, il avait remplacé en 1898 («Deutsches Kolonialblatt» 1899, p.16) un certain nombre de chefs locaux. Ainsi, par exemple, une fois les Moba soumis, le chef coutumier de Bogou fut nommé chef coutumier supérieur de tous les Moba, ce par quoi le commandant allemand non seulement essayait d'affermir son emprise sur les chefs coutumiers mais voulait aussi renforcer l'indépendance des Moba vis-à-vis des Anufom (Zwerneman 1977, p.113). Norris et Heine (1982, pp.125-126) signalent que les Allemands n'hésitèrent pas, même à Mango, à nommer de nouveaux chefs lorsque les anciens paraissaient s'opposer à leur présence. Même le roi de Mango, qui avait signé un nouvel accord avec Decoeur, après le départ de l'expédition allemande de Gruner, ne put échapper à ce destin. Le chef de Pana fut conduit à Kantindi et fusillé en raison de sa résistance aux Allemands. A en croire Cornevin (1963, p.184), il s'agissait d'un règlement de compte des soldats anufom de l'armée allemande car Pana avait toujours résisté aux paiements de tribut aux Anufom. Ce n'est que beaucoup plus tard que les Allemands installèrent à Pana un nouveau chef qu'ils nommèrent en même temps chef coutumier supérieur des Gourma. Celui-ci fut le seul, à part quelques chefs de Mango et un de Jendi, à recevoir un salaire allemand (FA 3/4025, p.61 et 3/4026, p.33).

La tradition orale à Kantindi nie cependant toute implication allemande. Yentougli qui appartenait au lignage kutur aurait profité d'une discorde au sein du lignage bantakte. En effet, Yembabo, le candidat bantakte de Sanfatouté, n'était pas soutenu par l'ensemble de sa parenté. Sous la conduite de Yemblimé de Kantindi, une partie du lignage bantakte soutenait Yentougli. Yentougli devint chef des Kountome mais mourut quelques années plus tard. C'est Yemblimé, qui avait autrefois soutenu sa candidature, qui lui succéda.

Yemblimé ne représenta qu'une période de répit dans le règne kutur et fut le dernier Bantakte à devenir chef de Kantindi. Il était déjà âgé et avait peu d'autorité sur ses sujets qui, selon la tradition orale, continuaient à se rendre coupables de banditisme. Dans les années vingt, un fils de Yentougli lui succéda.

Travail forcé

La ruralisation des Anufom s'est limitée au sud des Savanes et n'a pas atteint Kantindi. La domination des Anufom sur Kantindi fut peu à peu remplacée par celle de l'administration coloniale. Au début surtout, les paiements en bétail et en céréales au roi de Mango continuèrent, mais les pillages-surprises des Anufom appartenaient au passé. Cependant, il n'est pas certain qu'il ait été question d'un allègement des charges pour la société locale car la diminution du tribut alla de pair avec la livraison forcée de main-d'oeuvre aux Allemands.

Aux alentours directs de Kantindi, le travail forcé était relativement peu pratiqué. Il se serait limité à la plantation de kapokiers le long de la route allant au marché de Korbongou. La plupart des travailleurs de Kantindi furent envoyés à Mango et ses environs pour la construction de routes et de ponts, de la prison et de l'appartement du commandant et pour le travail sur les *Stationsfarmen* où ils plantèrent par exemple plusieurs centaines d'hectares d'arbres (B R 150 FA 3/4009, p.55).

Kantindi devait fournir des groupes d'une cinquantaine d'hommes qui allaient travailler à Mango pour une période de 15 jours. Ils emportaient une partie de leur nourriture. Une fois à Mango, ils recevaient si peu à manger que, bien souvent, on devait leur envoyer des vivres. Il est difficile de dire dans quelle mesure cette soustraction de main-d'oeuvre disloqua le système de production à Kantindi. Les activités à Mango se déroulaient généralement pendant la saison sèche pour ne pas être gênées par les pluies et entraient donc rarement en conflit direct avec les activités agricoles. Il n'est pas douteux pourtant que cela retarda certaines activités spécifiques de la saison sèche comme la construction et la réparation des cases. Le travail forcé était très pénible. C'est ce que les personnes interrogées firent amèrement comprendre à l'auteur qui croyait que les hommes de Kantindi avaient travaillé à Mango pendant plusieurs mois. Dans ce cas, ils seraient vite arrivés à leur fin, répondirent-elles.

Les travailleurs forcés de la Région des Savanes étaient également envoyés hors de la région. Ils étaient employés comme porteurs pour les transports vers Sokodé (B R 150 FA 1/127, p.20 et 3/4040, pp.63-93). Ils étaient aussi envoyés vers le Sud pour travailler à la construction des voies ferrées pour lesquelles d'ailleurs presque tous les villages de la Région des Savanes devaient fournir des travailleurs. Dans le cas de Kantindi, il fut question de 14 hommes au total (B R 150 FA 3/4075, p.19 et 3/4061, pp.1-29). Pour échapper à ce travail forcé, des cadets de toute la région et aussi de Kantindi s'enfuirent vers la Haute-Volta et la Côte-de-l'Or (B R 150 FA 3/4009, p.87).

Les travailleurs forcés étaient recrutés par les chefs locaux. Les recensements de huttes ayant permis aux Allemands de se faire une idée du chiffre de la population et par conséquent de fixer le nombre de travailleurs que devait livrer le chef coutumier d'une région, ce dernier désignait qui il envoyait. Les informateurs ne laissent planer aucun doute sur le fait que Yentougli et Yenblimé épargnèrent leur propre lignage. Yemblimé envoya tout de même quelques cadets de son lignage, mais comme surveillants. Bien que les Moba et les Gourma fussent connus comme soldats de l'armée coloniale, les Kountome de Kantindi ne servirent jamais dans l'armée malgré leur glorieuse tradition guerrière. Il n'y avait personne de Kantindi parmi les soldats du commandant de Mango ou parmi les dizaines d'hommes recrutés en 1901 pour servir dans les forces de l'ordre au Cameroun. Plus de la moitié était justement constituée d'Anufom (B R 150 FA 3/4065-4066).

Mode de vie

Les premiers recensements de huttes et de bétail ont été organisés par les Allemands dans le nord du Togo en 1908 pour montrer que le potentiel économique de la région justifiait la construction d'une voie ferrée vers le nord. Ils permettent d'évaluer la position de Kantindi dans les Savanes (B R 150 FA 1/327, pp.217-228). La fiabilité de ces chiffres ne doit certes pas être surestimée (Kuczynski 1939, p.366 et p.378) mais elle permet tout de même une certaine approximation.

Kantindi ne comptait plus alors que 30 villages et quelque 6100 habitants. Autrefois si puissante, elle était devenue la plus petite chefferie conduite par un chef coutumier gourma. Son passé glorieux ne se traduisait plus que par le grand nombre de ses ânes et de ses chevaux. Kantindi possédait 30% de la totalité des ânes et chevaux du pays moba-gourma alors qu'elle ne comptait que 6% de la population totale. À cette époque, ces animaux avaient perdu toute importance productive. Ils ne servaient pas de bêtes de trait et ne devaient plus être utilisés dans la cavalerie de guerre. Ils n'étaient plus que des signes extérieurs de richesse et des moyens de transport individuels.

Avec 6% de la totalité du cheptel bovin du pays moba-gourma, Kantindi n'était pas une zone d'élevage typique. Presque 70% du bétail des Savanes n'était pas élevé en pays moba-gourma mais dans les régions moins peuplées du Sud. Si l'on considère le pourcentage de ceux qui rachetaient le travail fiscal comme mesure de la pénétration de l'économie de traite, Kantindi semble avoir eu une position subalterne. Seulement 0,3% de la population de Kantindi payait l'impôt en argent contre 2,2% pour l'ensemble des Savanes. Dans les régions rurales voisines comme Dapaong et Bogou, le pourcentage était plus élevé :

respectivement 0,9% et 1,9%. Ce qui frappe dans la liste des contribuables de Kantindi qui rachetaient le travail fiscal, ce sont les noms peul : cela peut être une indication de la commercialisation naissante de l'élevage.

L'explorateur Gruner («*Deutsche Kolonialzeitung*» 1895, p.194) a décrit le pays gourma comme une steppe rongée par la famine, mais son opinion a probablement été influencée par la saison pendant laquelle il traversa la région. En effet, il se trouvait dans les Savanes au mois de mars, c'est-à-dire à la fin de la saison sèche, lorsque la chaleur est torride : il n'y a plus une seule goutte d'eau, les sols sont desséchés et les vivres presque épuisés.

En revanche, Doering («*Deutsche Kolonialzeitung*» 1895, pp.211-212) a décrit la région comme une savane plus ou moins arborée. La population habitait dans des soukalas. La principale culture vivrière était le sorgho. Il a vu aussi du mil et du coton, très peu de riz et de tabac et pas du tout de manioc ni d'igname. Selon lui, le beurre de karité était disponible en abondance, ainsi que la bière de sorgho. La population élevait beaucoup de chevaux et de moutons. Il n'a pratiquement pas vu d'artisanat, si ce n'est un peu de ferronnerie.

Thierry («*Deutsches Kolonialblatt*» 1899, p.16), le commandant de Mango, a noté que du bétail était régulièrement exporté hors de la zone par l'intermédiaire du marché de Mango, notamment vers Salaga et Kété Krachi.

Après la récolte de 1898, des vivres ont été exportés vers les zones voisines où sévissait la famine. Les années suivantes, on mentionne à plusieurs reprises que le nord des Savanes, auquel appartenait Kantindi, était considéré comme le grenier du district de Mango («*Deutsches Kolonialblatt*» 1901, pp.109-111 ; BR 150 FA 1/271, p.24). Venant du Sahel, Frobenius (1913, p.417) a été impressionné à la vue des champs de sorgho en pleine maturation. Les terres cultivées étaient plus nombreuses qu'ailleurs et il y avait une grande variété de légumes.

A côté du sorgho et du mil, il y avait des haricots, des arachides et des piments. Le sorgho poussait le mieux sur les champs restés en jachère pendant longtemps ou sur lesquels des arachides avaient été cultivées l'année précédente. Il était cultivé sur billons et alternait avec des haricots. Le mil de six mois était cultivé de la même manière. La récolte oscillait entre 400 et 500 kilos à l'hectare, ce qui est un rendement très raisonnable. Les haricots étaient mangés frais ou secs. Les haricots secs auraient été exportés en grandes quantités vers Gambaga et Mango (B R 150 FA 3/4009, p.142 et p.144).

Les ingrédients pour la sauce avaient attiré l'attention du commandant allemand. Aussi, à l'exposition agricole de Kpalimé en 1906, pouvait-on admirer, parmi les envois provenant de toute la colonie, deux envois de Kantindi dans la catégorie piments et tomates (B R 150 FA 3/4049, p.19).

Néanmoins, l'irrégularité des précipitations se jouait de la production agricole. Lorsque les pluies avaient été insuffisantes, il fallait parfois ressemer les champs en début de saison, ce qui faisait inévitablement baisser les rendements. C'est ce qui explique, du moins dans le sud des Savanes, la mauvaise récolte de 1910 et la disette de 1911 (B R 150 FA 1/271, p.367). Selon Cornevin (1969, p.195), la sécheresse qui sévit en 1912 sur l'ensemble du Togo fit reculer l'exportation. Les documents consultés ne permettent pas d'affirmer qu'en 1913-14 la famine sévit une nouvelle fois dans les Savanes comme ailleurs dans la zone soudanaise (van Apeldoorn 1981, p.31). Cette année-là, les précipitations furent médiocres sans pourtant être trop défavorables (figure 3.2).

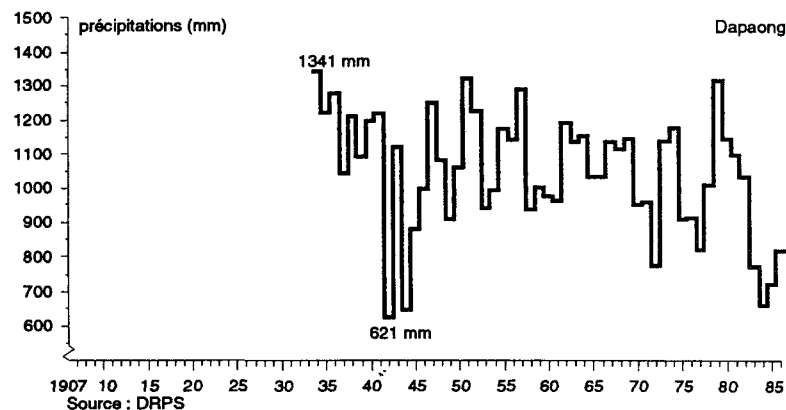
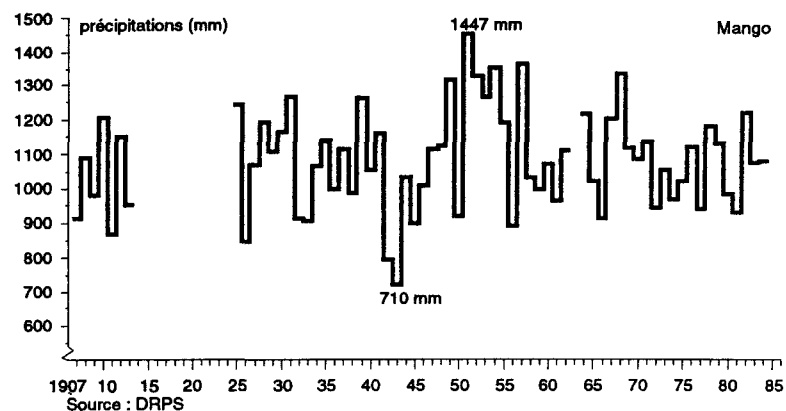
Les notables du village possédaient généralement plusieurs chevaux et ânes. A côté des bovins, ils élevaient des moutons, des chèvres, des poules, des pintades et autre petit bétail. L'agriculture était le principal moyen de subsistance et la production était toujours organisée par groupe de parenté («*Deutsches Kolonialblatt*» 1901, pp.109-111). Les Allemands firent cultiver du coton par quelques paysans des alentours de Bogou et de Mango et essayèrent de nombreuses cultures sur leurs *Stationsfarmen*, sans pourtant parvenir à une réelle ingérence dans la production agricole (B R 150 FA 3/4009 et 1/388, pp.292-306).

Commerce de longue distance et infrastructure

Après la conquête britannique de l'Achanti en 1874, les commerçants haoussa purent utiliser une nouvelle route commerciale maritime passant par les ports de la Côte-de-l'Or et du Togo vers le Nigéria. Le commerce caravanier n'en disparut pas pour autant du nord du Togo mais, à en croire Norris (1984, pp.167-168), l'époque des grandes caravanes était bien révolue. La création par les Allemands de barrières douanières aux frontières du Togo eut aussi un effet considérable. Les denrées européennes vendues dans le nord du Togo provenaient des maisons de commerce de la côte togolaise, et de nulle part ailleurs. De centre de commerce est-ouest, Sokodé se transforma en centre de distribution des denrées européennes qui arrivaient à Lomé, comme le textile, la ferronnerie et les armes à feu. Les produits du commerce est-ouest tels que les textiles, le cuir et le sel furent de moins en moins vendus de Sokodé vers le Sud, contrairement aux produits du Nord comme les vivres, le savon, le caoutchouc, les textiles locaux et le bétail (Norris 1984, pp.172-173).

A Mango, il ne fut toutefois pas question d'un tel revirement. Comme les noix de kola restaient un produit de luxe, le commerce par voie de terre était assez lucratif pour être poursuivi. Cependant, certains changements dans le commerce commençaient à se dessiner dans les Savanes.

Figure 3.2 Précipitations annuelles dans la Région des Savanes, 1907-1986



La hausse des revenus dans les zones de production d'exportation de la Côte-de-l'Or faisait augmenter la demande en viande. Aussi, les riches marchands haoussa et leurs caravanes qui allaient en Côte-de-l'Or ne traversaient-ils plus directement les Savanes, mais faisaient un détour par les pays gourma et mossi, au Burkina Faso actuel, pour y vendre leurs textiles contre du bétail. En Côte-de-l'Or, ils revendaient le bétail au prix fort et achetaient des noix de kola. Ils retournaient en hâte au Nigéria car la qualité des noix de kola se détériore rapidement. Ils prenaient la route la plus courte, c'est-à-dire par Bassar (Norris 1984, p.181).

Ainsi, les grands marchés ambulants des Savanes appartenait pour maintes raisons au passé. Cela tenait au fait que l'ordre maintenu par le commandant allemand rendait les voyages en grands groupes moins nécessaires du point de vue de la sécurité. Depuis lors, des petits commerçants parcouraient les Savanes en petits groupes. Il s'agissait en fait de débutants qui combinaient le commerce avec le travail dans les zones à cacao de la Côte-de-l'Or. Ce phénomène semble exister encore en 1932 (ANT 2APA/16, p.3).

On a pu constater aussi un commerce régional animé. Le commerce se faisait tous les trois jours sur les petits marchés, et quotidiennement sur les marchés plus grands. Les taxes de marché prélevées par les chefs locaux avaient été entre-temps été supprimées par les Allemands. L'usage des pièces de monnaie en argent allemandes et anglaises supplanta de plus en plus le troc («*Deutsches Kolonialblatt*» 1901, pp.109-111).

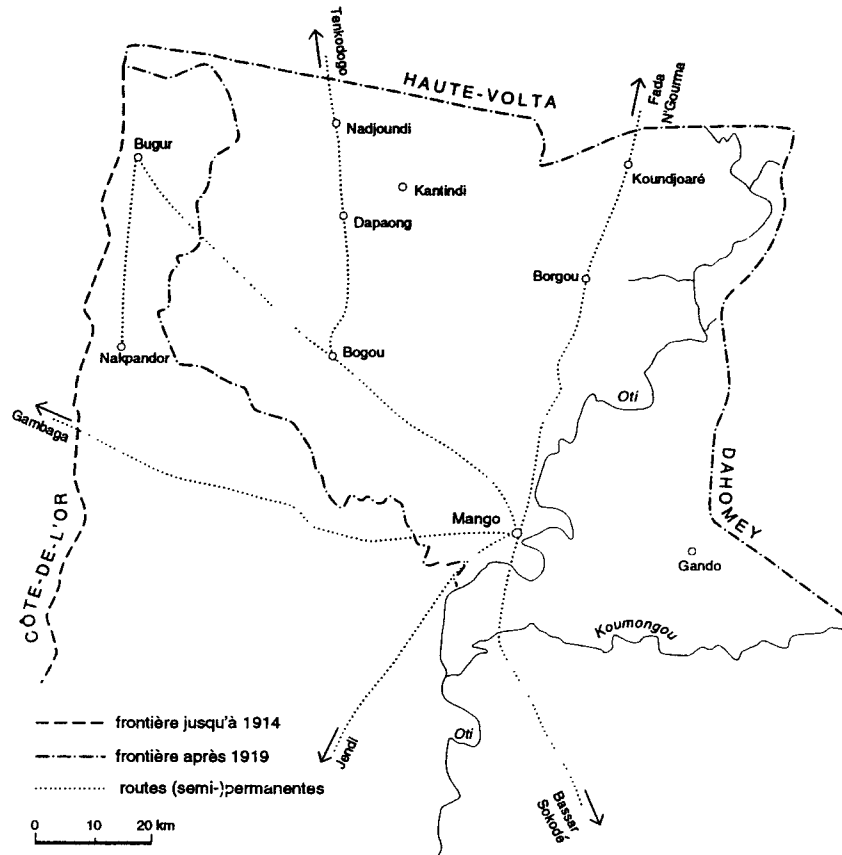
Alors que l'importance du commerce transitaire diminuait, l'exportation de bétail des Savanes vers le sud du Togo et la Côte-de-l'Or augmenta très vite en peu de temps. Selon Norris (1984, p.180), l'exportation de moutons et de chèvres doubla et celle de bovins décupla entre 1908 et 1912. L'exportation de la viande comme produit de luxe fut tout de même un succès grâce au prix de vente élevé. Il ne faut pas oublier que le bétail n'était pas transporté mais acheminé vers les centres commerciaux. Par ailleurs, l'augmentation de l'exportation du bétail ne peut pas être considérée comme une indication de l'essor économique, comme Norris (1984, p.180) a tendance à le faire. Comme on l'a déjà indiqué, cette période est caractérisée par la sécheresse et il est fort possible que les paysans aient dû vendre plus de bétail pour pouvoir acheter des vivres.

Jusqu'en 1914, l'infrastructure subit peu de changements (figure 3.3). Les anciennes routes caravanières existaient toujours et seule celle qui passait par Gando avait perdu de son importance (Norris, 1984, pp.176-178). La route principale vers le Sud qui passait par Jendi fut rendue praticable jusqu'à Jendi. Une deuxième route vers le Sud passait par Bassar et Sokodé. Les anciennes routes caravanières vers Tenkodogo en pays mossi par Nadjoundi (Frobenius 1909, p.123) et vers Fada N'Gourma en pays gourma existaient toujours. La première fut améliorée jusqu'au sous-poste administratif de Bogou. A partir de Bogou, une nouvelle route fut construite en direction de l'ouest (B R 150 FA 34009, p.39 ; Norris 1984, pp.176-178).

Répit dans l'intégration administrative et fonctionnelle

Comme l'administration coloniale craignait qu'une pénétration plus poussée des maisons de commerce vers le nord et l'installation de missions catholiques

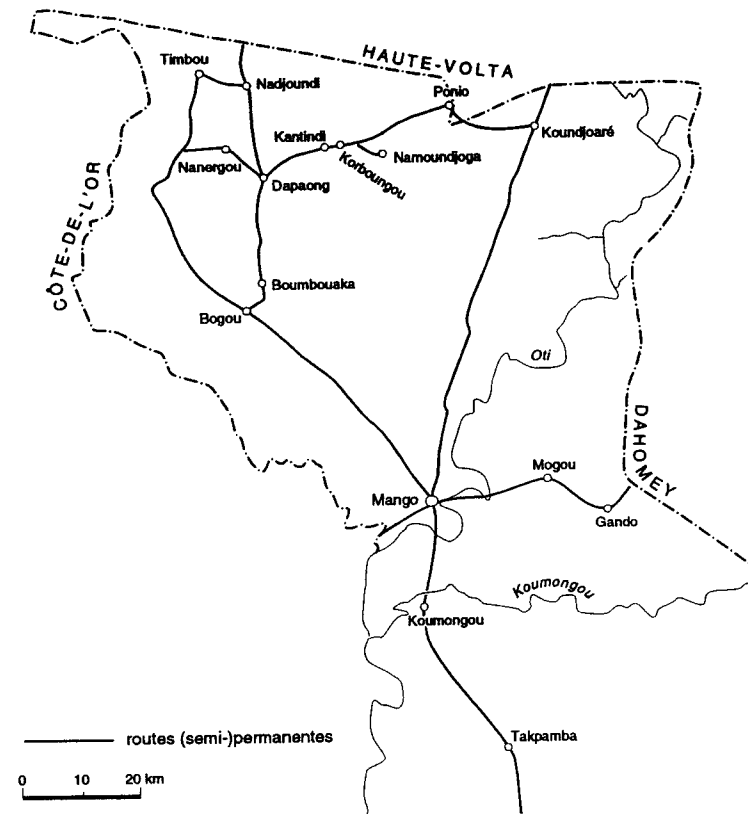
Figure 3.3 Région des Savanes : routes 1914



et protestantes au sein des importantes minorités islamiques à Sokodé et Mango ne conduisent à des désordres, les districts de Mango et de Sokodé furent interdits aux Européens après 1907 (Cornevin 1969, p.173 ; Norris 1984, p.173). Cette crainte n'était certainement pas injustifiée si l'on considère, par exemple, les conceptions de la Mission Basler, une mission protestante bâloise de langue allemande active au Togo depuis 1870. A ses yeux, l'islamisation du Nord allait de pair avec la ruse et la violence, et la mission catholique était un concurrent dangereux dans la conversion du Togo du Nord (Auszug 1906, pp.5-7).

En 1907 et 1908, un seul agent d'une maison de commerce européenne était encore établi à Mango («Jahresbericht» 1908, pp.107-109 et 1909, p.102) mais,

Figure 3.4 Région des Savanes : routes 1922



en 1909, il n'était plus mentionné (B R 150 FA 1271, p.23). De plus, la vive opposition rencontrée en Allemagne par les excès de la colonisation allemande en Afrique, ainsi que le changement conséquent de la politique coloniale vers une politique un peu plus morale, ne fut sans doute pas étrangère à la fermeture temporaire du Nord (van Rouveroy van Nieuwaal 1976a, pp.38-40). La levée de l'interdiction, en 1912, n'apporta aucun changement d'ordre pratique dans les Savanes.

En résumé, certains changements se produisirent pendant la colonisation allemande dans le commerce de longue distance qui traversait les Savanes. Ces changements n'étaient que très partiellement liés aux événements qui se sont

déroulés dans les Savanes et beaucoup plus à l'amélioration des moyens de transport et aux changements dans la demande survenus ailleurs en Afrique de l'Ouest. Les grandes caravanes disparurent et furent remplacées par de petits marchands.

L'intégration fonctionnelle pré-coloniale des Savanes comme zone de passage dans le commerce de longue distance perdait de son importance alors que l'intégration fonctionnelle avec le Sud commençait à se développer. La «zone passive» de la terminologie de Cliffe (1977) se transforma en zone fournisseuse de main-d'oeuvre. Il s'agissait d'une première phase de migration ouvrière, c'est-à-dire de l'envoi de travailleurs forcés du Nord vers le Sud et (surtout) d'intégration de marché par la vente de bétail vers le Sud. Il faut noter ici que l'exportation de bétail était aussi orientée vers la Côte-de-l'Or. L'infrastructure défectueuse limitait l'intégration de marché avec le Sud au bétail qui nécessitait seulement des sentiers et pas de moyens de transport. Les surplus alimentaires étaient donc négociés à l'intérieur des Savanes ou vers les régions limitrophes et non vers les zones de production d'exportation. Autrement dit, l'intégration de marché n'était pas seulement orientée vers le sud du Togo et la Côte-de-l'Or.

Considération faite des caractéristiques naturelles et socio-économiques des Savanes, il semble qu'une intégration de marché plus poussée ne fût guère possible. Le climat n'était pas adapté à la culture de végétaux riches comme le cacao, et la distance jusqu'à la côte était trop grande pour que la culture des arachides pour l'exportation soit rentable pour les paysans. Ceux-ci ne prirent donc pas l'initiative de la production d'exportation comme ce fut le cas dans le sud du Togo. L'administration coloniale aurait dû utiliser la contrainte si son emprise sur les Savanes n'avait été trop limitée pour cela. Peut-être, par un renforcement de la position des Anufom, les paiements de tribut auraient-ils pu servir de levier, mais l'administration coloniale négligea cette option. S'appuyant sur Amin (1970), on a formulé l'hypothèse que, sous des conditions de forte hiérarchisation et de paiements de tribut, la production d'exportation de cultures «pauvres» comme les arachides aurait pu se développer dans les chefferies islamiques des Savanes. On pourrait simplement ajouter que la hiérarchisation était trop faible dans la chefferie de Mango alors que, par exemple, elle était suffisante en pays haoussa où, déjà à cette époque, s'était développée une intégration de marché qui utilisait le tribut comme levier (Watts 1983). Tant soit peu aidés par les Allemands, les Anufom auraient pu utiliser leur monopole de violence pour faire payer le tribut en arachides.

Pourtant, c'est ici que se pose le premier problème. Le paiement de tribut aux Anufom était basé sur la menace de violence et non sur la propriété foncière ou sur le métayage. La prolongation de cette situation n'était pas compatible avec

l'intégration administrative coloniale car les Allemands avaient retiré aux Anufom le monopole de la violence. Mais même si les paysans avaient cultivé des arachides à grande échelle sous la contrainte des Allemands ou des Anufom, les frais de transport auraient été trop élevés, même avec des routes améliorées. La principale raison du développement de l'intégration de marché à cette époque en pays haoussa, région encore plus éloignée de la côte que les Savanes, était le transport bon marché sur le Niger et ses affluents qui était déjà bien développé et pénétrait loin à l'intérieur du pays (van der Laan 1981; Turton 1974).

Cette attention portée à l'intégration fonctionnelle des Savanes pourrait donner l'impression que l'intégration administrative était moins importante. Mais c'était justement l'intégration administrative qui dominait alors. La Région des Savanes devait faire partie du Togo allemand et, même si le personnel de l'administration coloniale était limité, il fallait de l'argent pour couvrir les frais et du travail forcé pour exécuter les tâches administratives. Le maintien de l'ordre (qui favorisa la disparition des grandes caravanes) fut pour l'administration coloniale le moyen le plus facile pour stimuler le commerce et augmenter ses revenus issus des taxes commerciales, afin de financer sa présence dans la région. Elle ne cherchait pas à provoquer de grands changements structurels et les craignait même quelque peu, comme en témoigne la fermeture temporaire du Nord. D'éventuels changements risquaient en effet d'échapper à son contrôle.

Lors de cette première phase d'intégration administrative, de nombreux travaux ont été réalisés grâce au travail forcé. Le fait que l'administration coloniale ait réussi à recruter, et même à envoyer les recrues vers le Sud pour la construction des voies ferrées, témoigne de son contrôle sur la population. La méthode administrative qui était d'abord arbitraire se servit rapidement d'intermédiaires (les chefs coutumiers). Le contrôle direct de l'administration ne fut efficace qu'à petite distance des postes administratifs.

Le changement le plus remarquable dans la structure sociale fut la restriction du pouvoir des Anufom et leur ruralisation. La soustraction des surplus diminua avec la disparition des paiements de tributs. Les excédents alimentaires dont il est parfois question peuvent s'expliquer ainsi.

En ce qui concerne Kantindi, on remarque que le clan kountome ne régnait plus que sur une petite zone. Le déclin de son influence datait de bien avant l'arrivée des Allemands. Un glissement du pouvoir eut lieu au sein des Kountome, du lignage bantakte au lignage kutur. Il est difficile de dire dans quelle mesure ce phénomène est lié à l'intégration administrative. Malgré le remplacement de tributs payés aux Anufom par la fourniture de main-d'oeuvre à l'administration allemande, le mode de vie ne semble pas avoir subi de grands changements

pendant cette période. Les Peuls, établis depuis peu à Kantindi, semblent avoir été les premiers impliqués dans l'intégration de marché, à savoir par l'élevage.

La colonisation française jusqu'en 1945 et ses conséquences pour Kantindi : développement de l'intégration fonctionnelle et administrative

Installation du gouvernement colonial français

Après le partage du Togo entre la France et la Grande-Bretagne, après la Première Guerre mondiale, le district de Mango fut divisé lui aussi. Le tracé des nouvelles frontières partagea les Anufom et les Moba entre les deux colonies. Jusque dans les années trente, le nombre d'habitants déclaré par le gouvernement français pour la nouvelle Région des Savanes fut peu fiable. Au début, les données des chefs de village et de canton furent utilisées. Dans les années trente, les fonctionnaires de Mango organisèrent eux-mêmes des recensements pendant leur tournée. Mais ces recensements n'étaient jamais faits partout en même temps. Certains villages étaient recensés deux fois et d'autres pas du tout. Très souvent les villageois échappaient au recensement en s'enfuyant ou se cachant. Par ailleurs, seuls étaient comptés les contribuables, souvent appelés «imposables», c'est-à-dire tous les hommes à partir de 15 ans environ. Multiplié par un facteur constant, ce chiffre donnait le nombre total des habitants d'un village ou d'un canton.

Selon cette méthode, le nombre déclaré des habitants de la Région des Savanes était de 130.000 en 1922, de 122.100 en 1933 et de 122.700 en 1937 (Kuczynski 1939, pp.408-409). Pour Kantindi, c'est-à-dire pour l'ensemble des villages qui tombaient sous l'autorité de Yemblimé et de son successeur à Kantindi Centre, et que les Français appelaient canton de Kantindi, le nombre d'habitants déclarés était de 4429 en 1928, de 5922 en 1930 et de 6126 en 1934 (ANT 2APA/26/35/36). En 1908 et 1910, les Allemands avaient recensé 6100 habitants. Il n'est d'ailleurs pas certain que les mêmes limites aient été maintenues lors de ces divers recensements.

Après leur reprise du pouvoir, les Français ont maintenu Mango comme centre administratif de la Région des Savanes. En 1925, l'administration à Mango était composée de quatre fonctionnaires français qui passèrent à cinq à partir de 1933. Ils étaient assistés de 75 clercs togolais, dont 40 journaliers, et de 32 agents de police togolais (ANT 2APA/35).

Pas plus que les Allemands, les Français ne réussirent de cette façon à dominer la région et ils durent appliquer, eux aussi, une forme d'administration intermédiaire. Chaque village avait un chef de village assisté d'un conseil de notables, c'est-à-dire des *nukpele* des clans qui habitaient le village. Un groupement de villages formait un canton. Le principal chef de village était en même temps chef de canton. Il était assisté par un conseil de chefs de village. A partir de 1931, en pays gourma comme en pays moba, l'un des chefs de canton était nommé «chef supérieur». Les principaux chefs de canton faisaient partie d'un conseil de notables pour le cercle de Mango.

Ce système de gouvernement local fut officiellement régularisé vers 1936 (ANT 2ATA/14, pp.47-49; Cornevin 1969, pp.230-231). Depuis 1925 déjà, le commandant français à Mango faisait remplacer les chefs locaux qu'il jugeait insuffisamment capables. Il recherchait certes toujours, et non seulement de façon formelle, l'approbation de la population locale ou celle des chefs locaux (ANT 2ATA/4, p.64).

Bien que la plupart des chefs de canton et de village fussent originaires d'un clan dirigeant, il semblerait que, dès les années trente, certains ne puissent plus être considérés comme chef selon l'usage traditionnel. Ainsi, comme les limites cantonales ne correspondaient pas toujours aux lignes de démarcation traditionnelles, certains villages se trouvèrent placés sous l'autorité de quelqu'un dont les villageois n'avaient que faire. Dans d'autres cas, le chef de village était bien recruté parmi les clans dirigeants, mais tel membre d'un autre clan pouvait réclamer le commandement en raison de son ancienneté ou de son appartenance à un lignage dirigeant.

Il n'est donc pas étonnant que, dès 1928, le commandant se plaignît du manque d'autorité des chefs locaux. (Comme on l'explique plus loin, c'était aussi la faute de ces derniers). D'autre part, cela était chose courante en Afrique de l'Ouest (Middleton et Tait 1958, p.17). Les chefs locaux devaient exécuter des tâches qui n'avaient jamais relevé de la compétence d'un chef coutumier. Ces tâches les mettaient en conflit avec la population et ensuite avec le commandant de cercle. Le commandant admit d'ailleurs que bien souvent les ordres n'étaient exécutés que lorsqu'il envoyait sur place des gardes de cercle (ANT 2APA/8, p.79; 10, p.26). Aussi la position des chefs coutumiers entre la population et le commandant de préfecture n'était-elle pas toujours enviable (van Rouveroy van Nieuwaal 1985, p.17).

Les principales tâches du chef de canton étaient la perception des impôts, la stimulation de la production vivrière et de la production d'exportation, le signalement des épidémies, la promotion de l'hygiène, la mise à jour de l'état civil, le recrutement des travailleurs pour l'administration coloniale, l'entretien de l'infrastructure et la justice (ANT 2APA/8, p.35).

Chaque canton avait sa propre instance juridique composée du chef de canton, de chefs de village et de notables. Les différends y étaient réglés selon le droit coutumier (van Rouveroy van Nieuwaal 1976a, pp.72-75). Dans les années vingt et trente, les commandants de Mango n'avaient aucune idée du nombre d'affaires traitées devant ces tribunaux. Selon eux, il s'agissait toujours d'affaires de mariage, de bétail, de dettes, etc.

Présidé par le commandant en personne, le tribunal de Mango traitait des affaires plus graves comme le vol, le meurtre, les actes de rébellion et les questions qui n'avaient pu être résolues au niveau local (ANT 2APA/1, p.13 ; 8, p.36 ; 11, p.37 ; van Rouveroy van Nieuwaal 1976a, pp.75-80). Pour un grand nombre d'infractions telles que les fraudes fiscales et le détournement des règlements d'hygiène, le commandant pouvait infliger des amendes et des peines de prison sans que justice fut rendue.

Régime fiscal

L'administration coloniale dans la Région des Savanes devait parvenir à financer ses activités avec ses revenus fiscaux. Tout comme les Allemands, les Français affirmèrent que leur régime fiscal était très efficace. En 1925, 100% des contribuables auraient payé leur travail fiscal (prestations). Le caractère invraisemblable de ce chiffre apparut dès 1926, lorsque pas moins de 119% des contribuables payèrent leur travail fiscal. Le critère utilisé par le commandant dépendait évidemment du nombre d'habitants utilisé et, comme on l'a vu plus haut, jusque dans les années trente, les chiffres dans ce domaine n'étaient pas très fiables. Ce n'est qu'à partir de 1935 qu'un pourcentage de 100% est digne de foi. Alors que 17% des contribuables payèrent ce travail en argent en 1911, ce pourcentage monta entre 1922 et 1927 de 14 à 100% (B R 150 FA3/4042 ; ANT 2APA/1/4/8/10/33). Il s'agissait de travail fiscal racheté.

Par ailleurs, les Français introduisirent un impôt personnel et une taxe d'assistance médicale indigène qui devaient être payés en argent (ANT 2APA/8, p.76). Évidemment, ils prélevèrent aussi un impôt sur le commerce. En 1925, les taxes commerciales constituaient 25% du total des revenus de l'administration de la Région des Savanes, en 1928 quelque 29% et en 1930 même 40%.

La crise économique provoqua l'effondrement du commerce et les revenus issus des impôts commerciaux dégringolèrent. Le gouvernement colonial réagit en augmentant les tarifs fiscaux et en contrôlant plus sévèrement la rentrée fiscale, sans d'ailleurs y réussir complètement (ANT 2APA/13). Après ces bouleversements, les impôts commerciaux ne constituaient plus en 1933 que 7% du total des revenus de l'administration de la Région des Savanes (ANT 2APA/11/33). Il fut évident assez rapidement que l'alourdissement des impôts

exigeait de la population de grands sacrifices (ANT 2APA/33, p.6). Car si l'administration réalisait un glissement dans la répartition des charges du commerce à un impôt personnel, la population devait gagner l'argent nécessaire à cet impôt en vendant du bétail et des vivres vers les régions limitrophes, notamment vers la Côte-de-l'Or. Mais comme le gouvernement put le constater par les revenus décevants des taxes commerciales, c'était justement ce commerce qui s'effondrait. On fit discrètement allusion au fait que seuls les travaux d'infrastructure pour le gouvernement colonial fournissaient encore des revenus. Cette remarque était inappropriée car il s'agissait notamment de la construction de routes et de ponts et d'emplois de porteurs (ANT 2APA/10, pp.7-8). Ce travail était payé et ne pouvait pas être officiellement considéré comme forcé. A Kantindi, pourtant, aucune différence n'était ressentie entre l'ancien travail fiscal et le nouveau travail sous contrat qui d'ailleurs était rarement payé. Pour comble d'ironie, en 1934, le salaire journalier officiel des cantonniers fut encore réduit des deux-tiers de la somme promise au départ (ANT 2APA/8/35).

On comprend, alors, pourquoi ce fut justement pendant la période 1930-1933 que les recensements furent nombreux et surtout plus fiables. Il fallait augmenter les impôts personnels. Mais le commandant reçut de Lomé le conseil de ne pas exagérer pour éviter les troubles politiques. Pour savoir jusqu'où il était possible d'aller, il fallait se faire une idée précise du potentiel fiscal, c'est-à-dire du nombre de contribuables par canton (ANT 2APA/13).

Administration intermédiaire à Kantindi

Dans ce but le commandant partit, en janvier 1933, pour une inspection à Kantindi sur laquelle il fit un rapport détaillé (ANT 2APA/26). Ce rapport permet de qualifier d'excellentes la relation entre le gouvernement colonial et Kantindi et celle entre la population et le chef de canton.

Yemblimé, chef de canton de Kantindi, mourut dans les années vingt et Tiém Labdiédo, un fils de Yentougli, le premier Kurur à avoir été chef des Kountome, lui succéda. Selon la tradition orale, l'élection de Tiém reçut le consentement du commandant de Mango auprès duquel il était connu comme percepteur des impôts au nom du chef de canton et surveillant du travail forcé du canton. Grâce à cette élection, le commandement repassait, mais cette fois définitivement, des mains du lignage bantakté à celles du lignage kutur.

La saison sèche était la saison idéale pour la tournée du commandant. Elle facilitait le transport et permettait un contrôle plus précis des déclarations car la végétation n'était pas encore trop luxuriante. A partir du campement de Dapaong, le commandant put aisément, en ce sec mois de mars, atteindre en automobile le canton où plusieurs routes avaient déjà été construites. Il visita

tous les villages du canton, parmi lesquels Kantindi Centre, Baniamé Kantindi et Tossiégou.

L'objectif officiel de sa tournée était un recensement précis de la population pour lequel tous les contribuables devaient se réunir chez le chef de village. Le commandant inspectait les routes, visitait les nouvelles pistes et commentait la prochaine récolte de kapok. Le médecin qui l'accompagnait organisait toujours une visite médicale parmi la population.

Cependant, la véritable raison de la tournée d'inspection à Kantindi était l'exode vers la Haute-Volta, signalé depuis quelque temps, qui semblait provoqué par le régime fiscal. A en croire le recensement de 1932, la liste des contribuables utilisée jusqu'alors par Tiém comptait 400 personnes en moins. L'administration française s'était toujours basée sur un recensement de 1923 qui fut d'ailleurs adapté à plusieurs reprises mais qui semble avoir été de qualité douteuse. En effet, comme le constata le commandant lors de son inspection, Tiém avait eu la possibilité de remettre moins d'impôts qu'il n'en avait perçu, c'est-à-dire de garder pour lui un pourcentage plus élevé que permis et d'imposer les habitants à sa guise. Il aurait surtout épargné sa propre famille.

Il apparut assez rapidement que Tiém n'avait pas distribué tous les reçus d'impôt afin d'empêcher le contrôle de ceux qui n'avaient pas payé. De telles pratiques n'étaient pas rares et ne se limitaient pas à Kantindi. Ainsi certains villages de l'ouest de la Région des Savanes en arrivaient à payer leur impôt au chef d'un canton voisin parce qu'ils lui faisaient plus confiance ou parce qu'il existait entre eux une relation de parenté (ANT 2APA/28).

D'après son rapport, le commandant de cercle aurait déjà remarqué, depuis quelque temps, que Tiém était peu populaire dans son canton. Malgré sa nomination au conseil des notables de Mango et autres témoignages publics de soutien du commandant à son adresse, sa popularité n'avait pu s'améliorer. Lors de sa tournée, le commandant commença à comprendre qu'il ne fallait pas non plus s'attendre à cela de la part d'une population qui, selon lui, paraissait avoir été exploitée et abusée depuis des années par le chef de canton et sa famille. Les impôts augmentèrent une nouvelle fois et plusieurs chefs de village se révoltèrent et refusèrent d'exécuter les ordres. L'aménagement des pistes fut arrêtée dans le canton et une partie de la population s'enfuit de l'autre côté de la frontière de la Haute-Volta.

Selon le commandant et contrairement à de précédentes affirmations, il n'y eut pas 600 «déserteurs» mais à peine 300. Ils étaient surtout originaires de Kantindi Centre et de Nadjoundi et s'étaient établis juste au nord de la frontière togolaise. Certains villages auraient été totalement composés de migrants

togolais, alors que 20 ans auparavant la région n'était même pas encore défrichée. (La région comprise entre la frontière et Pama au Burkina Faso est aujourd'hui encore habitée par de nombreux Kountome).

Dans son rapport, le commandant alléguait certaines circonstances atténuantes car, tous comptes faits, les irrégularités avaient eu lieu dans sa région de fonction et il avait soutenu Tiém. Il signalait l'habitude dans la Région des Savanes de défricher régulièrement de nouvelles terres et de déplacer les soukalas et ne rejetait pas l'idée que les «déserteurs» n'étaient, en fait, que des remigrants d'une précédente vague d'immigration. Pourtant l'idée dominait chez lui que la migration vers la Haute-Volta était liée au régime fiscal. En effet, aucun impôt n'était perçu en Haute-Volta bien qu'il s'agisse aussi d'une colonie française (ANT 2APA/42).

Pour stabiliser la situation, le commandant de Mango proposa au gouverneur de Lomé deux sortes de mesures. Il voulait tout d'abord relever Tiém de sa fonction et nommer à sa place le chef de village de Sanfatoute dans le nord du canton. Ce chef de village était Djambéri. Il était kountome, lui aussi, mais appartenait au lignage oppositionnel bantakté de Sanfatoute qui avait été dépouillé de son commandement des Kountome par le Kukur de Kantindi, une génération auparavant. Comme il s'était prévalu chef de l'opposition contre Tiém, le commandant espérait qu'il pourrait faire revenir les fuyards.

Le commandant voulait aussi placer sous l'autorité du nouveau chef de canton quelques chefs de quartier, chacun d'eux devant administrer un certain nombre de villages. Tiém pourrait rester chef de l'un des quartiers. Le commandant espérait ainsi renforcer son autorité dans le canton. Cependant Lomé ne lui accorda pas l'autorisation d'une telle réorganisation. Rien ne devait troubler le statu quo dans la région et l'élection d'un nouveau chef ne pouvait que faire présumer des troubles politiques (ANT 2APA/28, p.1). Deux ans plus tard, le commandant désirait toujours remplacer Tiém car, selon lui, le canton était mal gouverné. Mais il ne réussit pas à organiser des élections pendant sa tournée. Une grande partie de la population du canton n'était pas à son domicile en mars 1935 mais occupée ailleurs à gagner de l'argent pour payer les impôts, écrivit-il. Il est bien possible qu'ils se soient simplement enfui devant le commandant.

Le chef de village de Sanfatoute fit savoir qu'il se sentait trop vieux pour devenir chef de canton et proposa son fils. Le principal chef de village des Gourma à Pama proposa un autre candidat avec l'appui du chef de village de Nadjoundi. Mais, comme en 1934 et 1935, à Sanfatoute comme à Nadjoundi, l'impôt avait été payé en retard et que des gens de ces villages continuaient à partir pour la Haute-Volta, il est probable que le commandant n'ait pas eu grande confiance dans les chefs de village en question (ANT 2APA/42). En fin

de compte, par manque d'alternative acceptable, il garda Tiém. Selon l'information locale, quatre gardes de cercle armés de fusils auraient stationné pendant plusieurs mois à Kantindi Centre pour soutenir le pouvoir de ce dernier.

Infrastructure, impôts et travail forcé

La deuxième sorte de mesures, proposées par le commandant au gouverneur de Lomé, fut le renforcement de sa mainmise sur les cantons du Nord par des contrôles plus sévères. En fait, il ne pouvait guère faire autre chose car, depuis la crise, les impôts personnels étaient la principale source de revenus de l'administration. Pour augmenter leur rendement, il fallait surtout savoir dominer les cantons très peuplés. Le commandant s'en préoccupait depuis déjà plusieurs années car le problème de la fuite fiscale ne se limitait pas à Kantindi mais s'étendait à de nombreux cantons le long de la frontière (ANT 2APA/35, 37 et 42). Bien qu'il eût donné l'ordre aux chefs de canton de lui signaler tous les déplacements de population, le commandant préférait se fier à ses propres observations. Le réseau routier fut élargi jusqu'aux zones frontalières pour permettre les tournées d'inspection en automobile. Des campements furent aménagés à plusieurs endroits et un poste administratif à partir duquel les cantons du Nord pouvaient être visités fut installé à Dapaong. C'est en fait pendant cette période que commença le développement colonial du pays moba-gourma.

Cependant l'efficacité du régime fiscal continuait à dépendre aussi du régime fiscal dans les pays voisins. Selon les Français, aucun impôt n'était plus prélevé au Togo britannique depuis des années (ANT 2APA/42). Les autorités du Togo britannique signalèrent que le malaise causé par les impôts trop élevés était une des raisons de la migration en provenance du Togo français (Kuczinski 1939, p.502).

Les Français n'avaient évidemment aucune influence sur la politique fiscale britannique, mais le gouverneur de Lomé essaya d'obtenir la collaboration de ses confrères des colonies françaises limitrophes. Il voulait que les fuyards soient renvoyés et que l'on mette en place un régime fiscal plus efficace.

Il se peut que le commandant de cercle et le gouvernement aient eu raison sur la question fiscale. Il est fort probable que le régime fiscal fût encore irrégulier dans les régions frontalières de la Haute-Volta. Le gouverneur du Togo envoya des lettres alarmantes à ses collègues qui lui répondirent froidement en lui faisant remarquer que les migrations ne concernaient qu'un petit nombre de gens, qu'elles n'étaient pas récentes et qu'on ne devait pas insinuer que les migrants étaient déchargés d'impôts dans leur nouveau domicile. Ils lui firent

comprendre en revanche que le niveau fiscal au Togo pourrait bien être trop élevé (ANT 2APA/42). Cette remarque n'était pas tout à fait injuste car la migration de fuite existait aussi dans le sud de la Région des Savanes, non pas certes vers la Côte-de-l'Or mais vers Bassar, préfecture togolaise où, à la grande surprise du commandant, l'impôt ne s'élevait qu'aux deux-tiers.

Par ailleurs, la pression exercée sur les sociétés villageoises n'était pas due seulement au régime fiscal. L'administration coloniale exigeait aussi des travailleurs pour la construction des routes et autres équipements, pour l'aménagement des champs expérimentaux et pour le transport par porteurs quand la pluie rendait les routes impraticables. Lorsque le travail fiscal ne put plus qu'être racheté, le besoin de main-d'oeuvre n'en persista pas moins. Les travailleurs étaient recrutés par l'intermédiaire des chefs de canton et de village. Même payé, ce travail était toujours considéré par la population comme du travail forcé. En 1928, même l'administration coloniale appelait encore ces travailleurs des travailleurs forcés (ANT 2APA/8, p.7).

Il a souvent été affirmé que le recrutement ne posait pas de problème. Mais, c'est le contraire qui apparut plus tard. En 1931 (ANT 2APA/14, pp.6-9), il fut question de troubles dans la population causés par le travail forcé. Le commandant se réjouissait notamment que la route directe du Sud vers la frontière avec la Haute-Volta fut depuis lors rendue praticable en automobile. Il n'avait plus à recruter de porteurs dans les villages le long de la route, chose qui devenait de plus en plus difficile.

Une autre indication de la résistance locale au travail forcé fut la décision d'améliorer les conditions de travail. Des campements modèles seraient installés, des vivres seraient mis à la disposition des gens, le travail ne durerait pas plus de six jours ou autrement le salaire serait augmenté et le pourcentage des hommes employés serait fixé par village ou par canton.

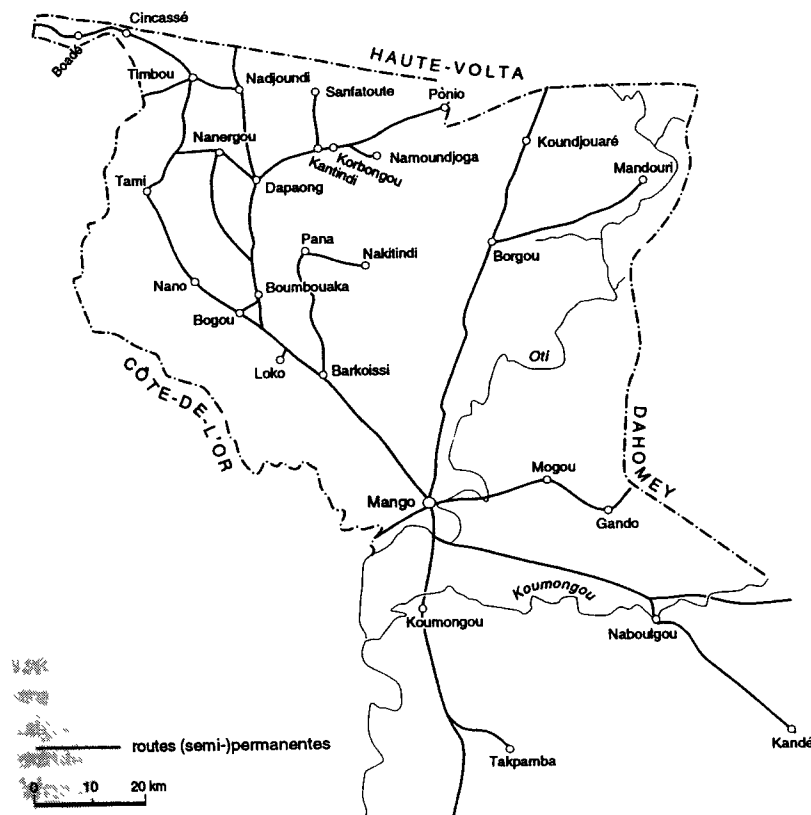
Cela prouve que le recrutements'était précédemment heurté à des résistances, même si cela n'est pas mentionné dans les documents des années en question. Il y eut en fait peu d'amélioration car, même si les familles n'avaient plus à se préoccuper de la nourriture des travailleurs, les villageois étaient contraints par l'administration coloniale de vendre des céréales à bas prix pour nourrir les cantonniers (ANT 2APA/27, p.16 ; 33, p.27).

Il apparut, en outre, qu'à la fin de la saison pluvieuse une main-d'oeuvre importante était mobilisée pour la réparation des routes, des ponts et des radiers alors que, pendant cette période, toute la main-d'oeuvre était nécessaire pour la récolte (ANT 2APA/4/11/35). Entre 1929 et 1933, des groupes de travailleurs furent envoyés pour une période de six mois vers le centre du Togo pour la construction de la voie ferrée (ANT 2APA/10).

Les routes

Au début de la colonisation française de la Région des Savanes, seule l'ancienne route caravanière de Mango vers le pays mossi était praticable en automobile. En 1922, une route qui passait par Tami et désenclavait une partie importante du pays moba-gourma fut construite et terminée (ANT 2APA/1). L'ancienne route caravanière entre Mango et Borgou fut améliorée. Une nouvelle route fut construite à partir de Dapaong pour désenclaver Koundjouré (fig. 3.5). Cette route longeait Kantindi et était praticable en automobile pendant la saison sèche.

Figure 3.5 Région des Savanes : routes 1935



La construction de ces routes servait l'administration de la région car le commandant et le docteur de Mango étaient les seuls à disposer d'un moyen de transport motorisé. Le commerce utilisait encore des porteurs et des bêtes de somme. Même en 1930, l'administration continuait à utiliser des porteurs lorsque la pluie avait rendu les routes impraticables et que les marigots étaient trop gonflés pour être traversés en voiture (ANT 2APA/10/11). Une fois désenclavés les cantons à l'est de Dapaong et le long de la frontière, on se contenta d'améliorer les routes existantes. Le remplacement des radiers par des ponts améliora l'accès des routes pendant la saison pluvieuse.

Le gouvernement fit planter des bosquets de teck à divers endroits pour que le bois soit utilisé dans la construction des ponts et des bâtiments gouvernementaux (ANT 2APA/1, p.27). Il n'en reste pas moins que de nombreux villages ne pouvaient être atteints qu'à pied ou à cheval.

La route principale partait de Mango vers le sud et passait par Bassar et Sokodé. Une nouvelle route fut construite par Kara en direction de Sokodé. La prolongation de la ligne ferroviaire centrale jusqu'à Blitta, laquelle fut terminée en 1933, eut une influence positive sur les prix de transport des denrées du Nord et contribua au développement de la production d'exportation dans la Région des Savanes, ce sur quoi on reviendra plus loin (ANT 2APA/11, p.58).

La migration ouvrière

Le régime fiscal stimulait la fuite de ménages complets vers les pays voisins mais provoquait aussi une migration vers la Côte-de-l'Or d'hommes qui allaient là-bas gagner l'argent nécessaire pour payer leurs impôts. Etant donné que ce ne fut qu'incidentellement rapporté, il est difficile de se faire une idée de l'échelle à laquelle ce phénomène se produisit. Le premier rapport sur la migration ouvrière date de 1928. Il y est mentionné qu'il est habituel de voir les hommes travailler en Côte-de-l'Or pendant de courtes périodes (ANT 2APA/8, p.45). La crise de 1930 obligea des groupes de migrants, partis en Côte-de-l'Or quelques mois auparavant, à rentrer bredouilles, sans avoir trouvé de travail ni de quoi manger (ANT 2APA/11, p.68). Des 116 personnes portées «disparues» lors du recensement de 1935 à Sanfatoute et Nadjoundi, treize étaient des jeunes migrants partis vers la Côte-de-l'Or pour une saison. Des 110 personnes du sud de la préfecture portées «disparues» cette année-là, huit seraient allées vers la Côte-de-l'Or (ANT 2APA/42).

A cette époque, dans le sud de la Région des Savanes, sous les Ngam Ngam, il était encore question, selon Rey (1975, p.203), de migration ouvrière vers la Côte-de-l'Or, malgré le malaise qui y régnait dans la culture du cacao. Cette migration était due, selon lui, à l'exploitation coloniale qui, s'ajoutant à l'exploitation

par les Anufom, commençait à être vraiment pesante. Dans les zones de la Région des Savanes où il n'était plus question d'exploitation par les Anufom, la migration ouvrière allait de pair, comme on l'a vu plus haut, avec le travail forcé et les impôts, charges que le gouvernement colonial faisait porter à la population locale pour financer sa présence dans la région.

Le mode de vie dans la Région des Savanes

Dans les années vingt et trente, le système agraire ne semble pas en première instance avoir subi de grands changements. La terre appartenait toujours au clan propriétaire du village. Les champs étaient cultivés sous la direction du chef de la soukala et il n'y avait pas de propriété privée de la terre, ni de culture privée des champs. L'entraide entre les membres de différentes soukalas était de règle mais chaque soukala était responsable de son propre approvisionnement alimentaire (ANT 2APA/4, pp.2-3 ; 8, p.22 et p.64). Quelque temps après leur mariage, les hommes construisaient leur propre soukala, c'est-à-dire qu'ils formaient une unité de production indépendante. C'est ainsi que certaines soukalas n'abritaient que quatre ou cinq personnes alors que la moyenne oscillait entre huit et dix.

Selon le commandant, les techniques de production étaient en 1925 toujours peu développées (ANT 2APA/4, p.43). Dès que le rendement d'un champ diminuait, on défrichait un nouveau champ. Lorsque les nouveaux champs étaient trop éloignés de la soukala, on construisait une nouvelle soukala. Ce système conduisait à la dispersion des soukalas et à l'utilisation de grandes surfaces de terre. Bien que la densité de population en pays moba-gourma fût plus élevée qu'ailleurs dans la Région des Savanes, le pays n'était sûrement pas considéré comme surpeuplé en 1925 (ANT 2APA/4, p.43). Au contraire, les Français appelaient à cette époque le pays moba-gourma le grenier des Savanes. L'excédent alimentaire permettait aux habitants de survivre sans problèmes, même après une mauvaise récolte comme celles de 1928 et 1930 (ANT 2APA/4/8/10, pp.27-28 ; 11, p.33). Aussi des vivres furent-ils régulièrement vendus du pays moba-gourma vers les pays voisins et vers les cantons du sud de la Région des Savanes. En outre, l'administration coloniale allait y chercher des vivres pour les cantonniers et pour son personnel à Mango (ANT 2APA/4, p.54).

Pourtant le sol commençait à montrer des signes d'épuisement. En 1922, le commandant dut organiser une réunion des chefs de terre des cantons de Kantindi et de Dapaong pour régler le partage des terres fertiles entre les villages. Un conseil de chefs de terre dut même être créé pour décider du partage annuel de la terre mais aucun rapport sur son fonctionnement ne fut jamais fait (ANT 2APA/1, p.13).

En 1929, il est mentionné que certains paysans devaient marcher pendant des heures avant d'atteindre leur champ (ANT 2APA/10, p.4). Ce n'est qu'après 1935, dit-on à Kantindi, que les villages Kantindi Centre, Baniamé Kantindi et Tossiégou commencèrent à prendre de l'expansion.

Les principaux vivriers étaient le sorgho et le mil. Une partie importante du sorgho était consommée sous forme de bière. Les arachides étaient connues, mais leur production n'était pas encore très développée. Chaque soukala possédait quelques chèvres et moutons, quelques volailles et souvent des bovins. La vente des denrées agricoles concernait d'abord le petit bétail et les bovins et ensuite les céréales (ANT 2APA/4, pp.52-53). Le bétail était acheté par des commerçants et, avec celui qui arrivait des pays voisins, était conduit par Mango vers la Côte-de-l'Or et le sud du Togo (ANT 2APA/4, p.59 et 35).

En s'appuyant sur certains recensements de bétail à la fin des années vingt, il a été possible de conclure en 1930 (ANT 2APA/11, p.62) qu'en pays moba-gourma, il y avait beaucoup plus de bétail qu'auparavant. Avec 5% de la population de la région et 9% des bovins, 13% des moutons et 8% des chèvres, le canton de Kantindi ne pouvait plus prendre une place subalterne en matière d'élevage comme c'était le cas en 1908. C'est ainsi que les informateurs à Kantindi ne citent jamais la vente de céréales comme source de revenus pour payer les impôts mais la vente de petit bétail et de pintades. On allait souvent de sa propre initiative vendre du bétail en Côte-de-l'Or.

Intervention gouvernementale dans l'agriculture : production d'exportation du coton et des arachides

L'élevage et le commerce du bétail paraissaient offrir des possibilités intéressantes pour augmenter les revenus de la population ; mais le gouvernement colonial y accorda relativement peu d'attention. Pendant les périodes de peste du bétail, le transport en fut interdit pour éviter la propagation de la maladie (ANT 2APA/4, p.59). Un modeste programme d'élevage fut lancé en 1925 dans le petit troupeau administratif à Mango. Des taureaux géniteurs devaient être prêtés aux éleveurs. Il apparut pourtant en 1928 que les paysans s'intéressaient peu au soin de leur bétail (ANT 2APA/8, pp.68-70). En 1933, un centre d'élevage fut créé à Dapaong avec, toujours pour objectif, l'amélioration de la race. Un poste vétérinaire fut créé à Borgou. Toutes les activités dans le domaine vétérinaire restèrent limitées aux postes administratifs et ne furent pas dispersées dans les zones rurales.

Le manque d'attention de l'administration coloniale pour l'élevage contrastait avec son intérêt pour les cultures commerciales comme le coton et les arachides.

En effet, le gouvernement faisait tentative sur tentative pour promouvoir la commercialisation dans le domaine agricole.

Les Français commencèrent par marcher sur les traces des Allemands et firent planter du kapok le long des routes (ANT 2APA/1, p.27). En 1924, ils firent essayer la culture du coton à certains paysans, comme l'avaient fait les Allemands. En 1925, ils jugèrent le temps venu pour un très ambitieux pas en avant. A la mi-mai 1925, juste à la saison où les labours battaient leur plein, ils invitèrent tous les chefs de canton et de village et le plus possible de villageois à venir à Mango. Pendant une réunion de fin d'après-midi, des instructions pratiques et théoriques leur furent données sur la culture du coton. Faute de mieux, ou peut-être cela illustre bien la façon dont se déroulait la sensibilisation, c'étaient des gardes de cercle qui devaient s'occuper de l'assistance et du contrôle de la culture du coton. Aussi, presque tout le peloton assista-t-il à la leçon publique de coton. Quelque 10.000 kilos de semences de coton furent distribués aux paysans et 500 ha de terre devaient être emblavés.

Bien que le commandant réussit quelque temps à sauver les apparences, les résultats furent très décevants. La responsabilité fut d'abord rejetée sur la mauvaise qualité des sols et la sécheresse et plus tard sur l'apathie et la bêtise des paysans (ANT 2APA/8, p.59). Une approche plus sévère fut alors décidée en 1928. Un auxiliaire togolais fut envoyé dans chaque canton pour surveiller l'aménagement et l'emblavement des champs et la culture du coton. Le moniteur d'agriculture de Mango devait visiter plusieurs villages pour contrôler si les conseils étaient strictement suivis. Le commandant faisait de même lors de ses tournées. Il inspectait tous les champs de coton des cantons et dirigeait personnellement la culture du coton sur le champ expérimental de Mango. Pourtant la récolte de cette année-là, cinq tonnes, ne dépassa pas celles des années précédentes. En 1931, la culture du coton fut abandonnée (ANT 2APA/4/8/10/11/13).

Il est fort possible que le projet de coton échoua à cause des erreurs agro-techniques, par exemple, dans le choix des sols et dans le mode de culture. Le caractère forcé du programme et la fixation du prix du coton beaucoup moins intéressant pour les paysans que la vente des céréales ou de bétail, en étaient des causes non moins importantes. Le kapok avait plus de succès dans le sud de la région. Ce produit de cueillette provenait d'arbres plantés le long des routes et des marchés. Les arbres n'étaient pas entretenus, mais le kapok mûr tombé à terre était simplement ramassé. Pendant la première moitié des années trente, la production était de 60 tonnes environ (ANT 2APA/21/33/42). La récolte était achetée en gros par les maisons de commerce.

L'échec de la production de coton fut très fâcheux pour l'administration coloniale qui, pour faire face à la baisse des taxes commerciales, augmenta l'impôt personnel. Après l'effondrement du commerce et donc des possibilités de vente de bétail et de vivres, les habitants de la Région des Savanes furent aussi confrontés au tarissement de leurs sources habituelles de revenus, tarissement lié à la crise en Côte-de-l'Or. Les chances d'y gagner de l'argent comme migrant diminuèrent.

Le gouverneur prit ensuite l'initiative de développer la culture des arachides pour remplacer celle du coton et augmenter les revenus dans la Région des Savanes. On estimait que la production des arachides devait être mieux contrôlée que celle du coton. On pensait que l'installation de champs d'arachides communs en remplacement des champs de coton par soukala permettrait un meilleur contrôle. Comme les fonctionnaires de l'administration ne pouvaient pas être partout à la fois, la direction de ces champs ou «plantations cantonales» était remise aux mains des chefs de canton et parfois des chefs de village (ANT 2APA/14, pp.24-26). Les moniteurs agricoles de Mango et le commandant lui-même feraient de temps en temps des inspections et donneraient des conseils.

Les objectifs officiels étaient admirables. Les plantations cantonales devaient donner l'essor à la formation de coopératives sur lesquelles serait basé le futur développement socio-économique. De nouvelles variétés et de nouveaux végétaux seraient introduits par l'intermédiaire des plantations cantonales et cultivés ensuite sur les champs de la soukala. Les plantations cantonales devaient augmenter la production vivrière. Les surplus seraient vendus à l'administration coloniale qui avait besoin de vivres pour les cantonniers. Des réserves seraient faites pour les périodes de disette.

En 1931, des semences de mil, de haricots, d'arachides et de riz furent mises sur crédit à la disposition des chefs de canton. Certains chefs de canton partagèrent, après la récolte, des semences entre les chefs de village pour qu'ils puissent ensuite commencer la culture des champs villageois. Le gouvernement acheta une partie de la récolte de riz, ce qui fut très apprécié par le commandant qui n'avait plus besoin d'exiger de céréales provenant des greniers personnels (ANT 2APA/22, p.7).

L'accent fut mis surtout sur la culture des arachides dans les plantations cantonales, grâce à laquelle l'administration espérait augmenter ses revenus. Non seulement on avait l'intention d'exiger une partie de la récolte pour la revendre aux maisons de commerce, mais on pensait aussi que cela ferait augmenter les revenus de la population, ce qui permettrait de prélever plus d'impôts. Comme les arachides locales ne satisfaisaient pas toujours aux exigences du marché mondial, l'introduction d'une nouvelle variété fut jugée nécessaire (ANT 2APA/27, p.16).

Introduction des produits d'exportation à Kantindi

A Kantindi, le terme de «plantation cantonale» est directement associé aux arachides. Il éveille dans une partie de la population des sentiments mêlés, c'est le moins qu'on puisse dire, vis-à-vis du chef de canton, Tiém Labdiédo, et de sa famille. Il ne fut jamais question de champ commun ou coopératif. Toutes les plantations cantonales sans exception, ainsi que les champs de teck aménagés par les villageois sur l'ordre du gouvernement, étaient considérés comme propriété privée du chef de canton.

Les habitants de Kantindi Centre travaillaient sur la plantation cantonale sans recevoir de salaire. Même le repas arrosé à la bière, offert traditionnellement à la fin du travail dans le système d'aide réciproque, n'était pas donné. Tout bien considéré, il n'existait pratiquement aucune différence entre la plantation cantonale et les champs de la famille du chef de canton. Les champs qui, selon le système de production traditionnel, auraient dû être cultivés sous la direction du chef de canton par ses jeunes frères, ses fils et ses femmes, furent, depuis lors, en grande partie cultivés par les autres villageois. Les principales cultures étaient le sorgho, le mil et les arachides.

Une partie de la récolte était vendue par le chef de canton à l'administration coloniale, mais ceux qui avaient cultivé les champs n'en virent jamais un sou. Le reste de la récolte disparaissait dans les greniers de Tiém ou était vendu par lui sur le marché de Korbongou. Il n'y avait pas de plantations cantonales à Baniamé et à Tossiégou. Les chefs de village devaient de temps en temps envoyer de petits groupes d'hommes et de femmes à Kantindi pour travailler sur les champs de Tiém.

Il existait une plantation cantonale à Nadjoundi. Nadjoundi est aujourd'hui un canton à part entière, mais, vers 1945, il était un sous-canton sous l'autorité du chef de canton de Kantindi. Un fils de Tiém, Labdiédo Djaldjal, y était sous-chef et il s'enrichissait lui aussi avec la récolte de cette plantation. S'enrichir est en effet le terme qui convient. Comme intermédiaire d'une administration coloniale qui, de par son sous-développement, est incapable de bien contrôler ses intermédiaires, Tiém sut détourner à son profit un grand nombre d'activités gouvernementales. Il ne fut pas le seul avec les gens de sa soukala à en profiter, dit-on à Kantindi. Les avantages de sa position profitèrent à l'ensemble du lignage kutur. Le commandant avait déjà remarqué que Tiém envoyait en mission, non seulement ses fils, mais aussi des membres plus éloignés de sa famille (ANT 2APA/26, p.7).

Ces pratiques ne se limitaient pas à Kantindi, mais se produisaient partout dans la Région des Savanes. Les plantations cantonales permirent aux chefs locaux d'exercer une nouvelle forme d'exploitation à côté de la levée fiscale.

Ainsi, on remarqua, en 1933 (ANT 2APA/27, p.2), que les chefs locaux commençaient à montrer des caractères féodaux et, en 1935, le fonctionnement en fut décrit (ANT 2APA/42). Le chef de canton d'Ataloté, à l'extrême sud du cercle de Mango, avait su s'enrichir en quelques années grâce aux plantations cantonales. En 1930, il n'avait que trois femmes mais, en 1935, il en aurait quarante. Il avait construit pour son ménage trois soukalas supplémentaires. Malgré l'interdiction de 1933, il continuait de faire travailler des villageois sur ses plantations et gardait la récolte pour lui.

Suite aux plaintes des villageois, un fonctionnaire de Mango partagea la dernière récolte entre les villageois. Le chef de canton fut appelé à Mango pour donner des explications et on conseilla aux villageois de ne plus travailler sur les plantations cantonales. La dernière remarque du rapport est significative : le travail forcé était appliqué par tous les chefs locaux. Aucun autre exemple d'intervention de l'administration coloniale pour faire disparaître des situations «féodales» ne fut toutefois mentionné. Un commentaire porté en marge du rapport, vraisemblablement ajouté à Lomé, suggère l'abandon de la méthode des plantations cantonales au profit d'une approche individuelle. Bien que les plantations cantonales ne soient plus mentionnées dans les rapports gouvernementaux qui suivirent, rien n'indique qu'elles aient effectivement disparu. A Kantindi, il n'existe aucun doute là-dessus : le phénomène de plantation cantonale continua à exister jusqu'en 1950 environ.

Société indigène de prévoyance

Le gouvernement colonial au Togo avait entre-temps regroupé ses activités agricoles dans la Société indigène de prévoyance (SIP), fondée à Mango en 1935 (ANT 2APA/40). La SIP de Mango était dirigée par le commandant de cercle et composée d'un conseil de chefs de canton, conseillé à son tour par le Service agricole du cercle. Ses activités étaient payées en partie avec le budget du cercle et en partie avec les contributions des membres. Tout contribuable était obligatoirement membre de la SIP.

Dans la Région des Savanes, la SIP n'était guère plus que le Service agricole du cercle avec une façade de notables locaux. Ses principaux objectifs étaient la promotion de la production d'arachides et l'aménagement de stocks alimentaires. Une nouvelle variété d'arachides fut introduite après 1936. Chaque contribuable était obligé d'en cultiver 0,25 ha et d'en vendre au moins un sac à la SIP. Les chefs de canton étaient responsables de la production d'arachides dans leur canton. Ils distribuaient les semences et revendaient la récolte à la SIP.

Il en était de même à Kantindi. Il y avait d'une part la plantation cantonale dont la récolte était vendue par Tiém, et d'autre part les arachides furent aussi

cultivées sur d'autres champs. Après 1940, il devint de plus en plus courant qu'à côté des champs communs qui servaient à la production alimentaire de la soukala, les hommes cultivent des champs soi-disant privés dont ils vendaient la récolte à la SIP par l'intermédiaire de Tiem.

Le second objectif de la SIP, l'aménagement de stocks alimentaires, devait être réalisé au niveau cantonal. Chaque membre était obligé de livrer 32 kg de céréales au chef de canton qui devait les stocker en vue des périodes de disette (Hallard 1969, p.472). Les villageois de Kantindi ne remirent d'ailleurs jamais plus de 15 kg. Tout à fait dans la ligne de ce qui précède, toutes les céréales disparurent dans les greniers de Tiem et personne n'en revit jamais rien.

L'ingérence de la SIP dans l'aménagement des stocks alimentaires ne semble pourtant pas tenir seulement à la volonté du gouvernement de disposer de vivres pour les cantonniers et autres travailleurs. Elle semble avoir été liée aussi à l'inquiétude devant les problèmes alimentaires pendant la soudure, la traditionnelle période de disette qui précède chaque récolte. Il est possible que divers facteurs aient contribué à détériorer la situation alimentaire. Les statistiques sur les précipitations de 1942 et 1944 pour Dapaong, et de 1942 et 1943 pour Mango (fig.3.2) montrent les chiffres les plus bas jamais mesurés. Aucune famine ne fut mentionnée pendant ces années, ni dans les rares écrits, ni dans la tradition orale. Une très grande famine régna en revanche en 1942 en pays haoussa (van Apeldoorn 1981, pp.34-37).

La famine qui régna en pays haoussa en 1927 après la sécheresse peut, avec quelque peine, être retracée également dans la Région des Savanes. Dans les archives du commandant de préfecture à Mango, aucune famine ne fut mentionnée en 1927, mais bien une grande sécheresse en 1926. Les remarques trouvées dans les rapports des années suivantes permettent de supposer que les Moba-Gourma supportèrent beaucoup mieux la sécheresse que les autres peuples de la Région des Savanes (ANT 2APA/8, p.59 ; 10, pp.27-28). Il y eut donc sans aucun doute des problèmes alimentaires dans la Région des Savanes à cette époque. Les traces de la grande famine de 1913/14 dans toute la zone soudanaise n'ont pu être retrouvées dans l'histoire de la Région des Savanes. Il fut question toutefois d'une famine en 1912. Il est donc possible que l'attention accordée par la SIP aux stocks alimentaires ne tenait pas seulement à la famine de 1937 provoquée par un fléau de sauterelles, mais aussi à la mauvaise situation alimentaire pendant la seconde guerre mondiale, comme ce fut le cas ailleurs dans la zone soudanaise.

Production d'arachides et migration ouvrière

Selon Rey (1975, pp.201-203), la production d'arachides dans la Région des Savanes passa de 800 tonnes en 1936 à 1750 tonnes en 1945. Le succès fut d'autant plus grand que la migration ouvrière vers la Côte-de-l'Or, qui avait été importante jusqu'en 1935, reculait fortement. Rey explique cela par le fait que la culture et la vente des arachides permirent l'augmentation des revenus des villageois. Il considère l'essor de la production d'arachides comme une commercialisation forcée mais il signale aussi la montée en France en 1934 du gouvernement de Front populaire grâce auquel, selon lui, le colonialisme français osait moins se rendre coupable d'oppression. Mais on peut avancer, en revanche, que la migration ouvrière diminua en raison de la crise économique dans les régions à cacao de la Côte-de-l'Or. Ce n'est pas sans raison qu'en 1929 et 1930, de nombreux migrants rentrèrent de la Côte-de-l'Or vers le Togo et la Région des Savanes (ANT 2APA/11, p.68).

Selon Rey, il fut encore question après 1935 de migration ouvrière vers la Côte-de-l'Or, de sorte qu'il semble un peu exagéré de parler de l'effet favorable sur le niveau de vie de la commercialisation forcée des arachides. En 1935 encore, des arachides du sud de la préfecture furent vendues vers le Dahomey où les paysans obtenaient de meilleurs prix des maisons de commerce (ANT 2APA/15). Il est possible toutefois qu'après 1936 la fixation du prix fut plus favorable et influença positivement la production (Rey 1975, pp.202-203).

Hallard (1969, p.472) explique que le succès de la production commerciale d'arachides tenait aussi à une autre raison. La variété introduite avait un cycle de croissance long de cinq et demi à six mois et, à condition d'être semée assez tôt, pouvait atteindre un rendement de 1000 kg à l'hectare, même par faible densité de plantation. Cela rendait ce végétal intéressant pour les paysans. Mais vu son long cycle de croissance, la culture entra probablement en conflit avec les importantes activités sur les champs de vivriers au début de la saison pluvieuse.

Il est difficile de dire dans quelle mesure l'agrandissement de la surface cultivée en arachides se fit au détriment de la surface cultivée en autres cultures vivrières. Il est possible que la disette de 1937, causée en premier lieu par les sauterelles (Hallard 1969, p.471 ; Counet et Mimpame 1982, p.1), ait été provoquée par de tels facteurs. Ce n'est pas par hasard, en tous cas, que la SIP jugea nécessaire d'accorder son attention à l'aménagement de stocks alimentaires juste au moment où la commercialisation agricole se développait. Jusqu'à cette époque, on n'avait pas ressenti une telle nécessité. Au contraire, jusqu'en 1929, il avait toujours été fait grand cas en pays moba des surplus dans la production alimentaire (ANT 2APA/10, p.28).

Pendant la seconde guerre mondiale, il fut à nouveau question (Rey 1975, p.202) d'une hausse de la migration ouvrière vers la Côte-de-l'Or. Kumekpor et Looky (1974, p.359) expliquent clairement pourquoi. Comme le gouvernement colonial manquait de revenus, il exigea une nouvelle fois des paysans une livraison forcée de produits d'exportation.

Mango contre Dapaong

Après 1930, le déplacement du centre de gravité économique de la Région des Savanes vers le pays moba-gourma est provoqué par le désenclavement de la zone grâce au développement de l'infrastructure et par la commercialisation agricole. Ceci se refléta dans le développement de Dapaong comme deuxième centre après Mango. En 1942, Dapaong est devenu officiellement le deuxième siège administratif de la Région des Savanes lorsque le pays moba-gourma avait obtenu le statut de subdivision avec Dapaong comme chef-lieu. Selon Cornevin (1963, p.185), la cause directe de ce changement fut un incident à Lomé. Un haut fonctionnaire administratif du Niger, muté au Togo, réprimanda à son arrivée à Lomé un ami togolais du gouverneur. En punition, le fonctionnaire administratif fut exilé à Mango où il fut nommé commandant de cercle. La subdivision de Dapaong fut créée pour le commandant en place à Mango. La nouvelle subdivision fut accueillie avec enthousiasme par les Moba-Gourma car Mango leur rappelait encore trop l'odieuse domination des Anufom.

Les équipements dans les domaines éducatif et médical se limitèrent pendant longtemps à Mango et à Dapaong. Pendant les années trente, quelques écoles et dispensaires furent installés dans les zones rurales. Le médecin français qui travaillait à l'hôpital de Mango depuis 1928 s'occupait de la lutte contre les épidémies en distribuant des médicaments et en organisant de larges campagnes de vaccination (ANT 2APA/43/8, p.24).

En résumé, pendant la période qui va jusqu'à 1945, la Région des Savanes perdit de plus en plus de son importance comme zone de passage pour le commerce de longue distance : après 1933, les relations fonctionnelles pré-coloniales n'entrèrent presque plus en ligne de compte. A leur place se développèrent une intégration fonctionnelle sous forme d'exportation de bétail vers les zones de production d'exportation du sud de la Côte-de-l'Or et du Togo ainsi qu'une migration ouvrière vers la Côte-de-l'Or. Pendant la période allemande, la migration ouvrière avait lieu encore entièrement sur l'initiative du gouvernement colonial. Les migrants étaient des travailleurs forcés. Pendant la colonisation française, cette migration avait lieu seulement lors de la construction de la voie ferrée, pendant la période 1929-1933. Pour le reste, le gouvernement en était

indirectement responsable car elle n'était qu'un effet secondaire du régime fiscal et du travail forcé. La fonction d'exportation de bétail de la Région des Savanes était remplie par les commerçants africains à leur seule initiative, en réponse à la hausse des revenus et à la demande de viande dans les zones de production d'exportation. Elle perdit de son importance pendant la crise des années trente. La migration ouvrière diminua alors pour remonter pendant la seconde guerre mondiale.

Alors que l'intégration de marché et la migration ouvrière vers les zones de production d'exportation faiblissaient à cause de la crise économique, une intégration directe avec le marché mondial s'opéra grâce au développement de la production d'arachides. Mais il ne faut pas en surestimer l'importance. Alors que le Togo produisait en moyenne 100 points en valeur d'exportation par an et par tête, la Région des Savanes ne produisait en moyenne que cinq points en 1930 et 25 points en 1950. Malgré cette ligne ascendante, la Région des Savanes ne peut pas encore être caractérisée comme une zone de production d'exportation. Il est clair qu'un tel développement n'a pu se produire que grâce à la baisse des prix de transport due à la construction de la ligne ferroviaire, même si celle-ci n'allait que jusqu'à Blitta. L'intégration de marché commença après que la ligne ferroviaire fût terminée. Comme on l'a vu au chapitre 2, le handicap majeur avait été, jusque là, les prix de transport.

Les premiers changements dans la structure économique doivent être entièrement portés au compte du gouvernement colonial. Tout comme pendant la période allemande, l'intégration fonctionnelle était un effet secondaire de l'intégration administrative. Le gouvernement ne considérait la hausse de la production d'exportation que comme un moyen d'augmenter ses revenus. Comme les richesses naturelles lucratives manquaient, le gouvernement en vint rapidement à l'exploitation des potentialités agricoles. Vu les circonstances climatologiques et les expériences faites dans les colonies voisines, le coton et les arachides s'imposaient au gouvernement colonial pour atteindre son but. Sous ce rapport, on peut parler avec Geschiere (1982) d'ouverture par le gouvernement de communautés vivant en autosuffisance mais on peut objecter que l'intégration fonctionnelle était au service de l'intégration administrative.

L'étalement géographique de la production était étroitement lié à la répartition de la population car on ne choisit pas une production sur de nouvelles plantations d'Etat mais une insertion dans la structure de production existante.

Le modèle des plantations cantonales sembla en premier lieu marquer le début d'une « approche de transformation » (Hinderink et Sterkenburg 1987, p.53), c'est-à-dire d'un système de production commerciale dirigé par l'administration et exécuté par les petits paysans. Comme il apparut rapidement

que l'intégration administrative n'était pas assez développée pour cela, on dut se borner à une « approche d'amélioration » (terme utilisé par Hinderink et Sterkenburg (1987, pp.80-81) pour la politique post-coloniale), c'est-à-dire à l'augmentation de la production commerciale sur les entreprises existantes au moyen d'une administration intermédiaire.

Par manque de données de production détaillées, la pénétration coloniale peut s'expliquer par le développement de l'infrastructure. En effet, non seulement la production devait être transportée mais aussi l'introduction de produits d'exportation était sévèrement contrôlée par le gouvernement et étroitement liée à un régime fiscal plus efficace, ce pour quoi un bon réseau routier était jugé indispensable. Les anciennes routes caravanières formaient les axes de pénétration et le pays moba-gourma, très peuplé, fut désenclavé par un réseau de routes de desserte (Taaffe et al. 1963). Dès lors un certain déplacement d'importance eut lieu entre les deux centres de collecte et de distribution, Mango et Dapaong. A cause de la concentration portuaire sur la côte, de l'intégration administrative plus poussée du pays moba-gourma et de l'intégration de marché subséquente, Mango, le plus ancien centre régional de pénétration pré-coloniale, dut céder du terrain à Dapaong, le centre régional de pénétration le plus récent. Le réseau d'infrastructure partant de ces deux centres était encore dendritique et se trouvait donc toujours dans la phase de construction ; les premiers circuits dans le réseau routier furent créés à partir de Dapaong, ce qui est une indication du développement de l'intégration de réseau (Hagett et al. 1977).

La culture forcée des produits d'exportation était un phénomène connu en Afrique occidentale. Hinderink et Sterkenburg (1987, p.36) parlent de « cultures du commandant » en Côte-d'Ivoire et Geschiere (1982) de « cultures forcées » au Cameroun. On se demande pourquoi le gouvernement colonial qui soutenait le potentiel d'élevage dans la Région des Savanes ne choisit pas la promotion de l'élevage. Il y a plusieurs explications possibles. La première est que l'élevage était une activité incontrôlable. Il pouvait difficilement être dirigé par le gouvernement à cause des fréquents déplacements des troupeaux. En outre, les Moba-Gourma sédentaires avaient confié leur bétail aux Peuls qui étaient en grande partie sédentarisés mais avaient une certaine liberté avec les troupeaux. Les champs de cultures commerciales en revanche étaient beaucoup plus faciles à contrôler et la culture beaucoup plus simple à diriger. L'idée qu'on se faisait de l'élevage concernait toujours les bovins dont on espérait une production de viande plus grande que celle du petit bétail.

La seconde raison de l'importance donnée aux cultures d'exportation est qu'on n'avait pas encore réussi à éliminer les maladies du bétail, ce qui rendait très risqués les investissements dans l'élevage.

La troisième raison est que le commerce du bétail était entièrement aux mains des Africains alors que l'exportation des cultures de rente étaient monopolisées par les maisons de commerce européennes. Il était beaucoup plus facile pour le gouvernement de réglementer la vente et le transport des produits d'exportation avec quelques maisons de commerce qu'avec de nombreux commerçants africains qui pouvaient beaucoup plus facilement échapper au contrôle gouvernemental.

La commercialisation agricole obtenue grâce au programme d'arachides de la SIP a marqué le départ d'un changement dans le système de production et dans les relations sociales au niveau local. Les champs personnels, c'est-à-dire les champs qui ne tombaient pas sous la responsabilité du chef de soukala et dont la récolte ne devait pas obligatoirement être mise dans le grenier commun, étaient un phénomène connu à Kantindi. Le pouvoir du chef de canton et de son lignage kutur s'est développé. Ils servaient d'intermédiaires (Spittler 1981) à l'administration coloniale qui était encore trop faible et connaissait trop peu la région pour la gouverner elle-même. Ils s'enrichissaient en utilisant le travail, les vivres et l'argent des impôts des autres villageois.

Alors que, dans les autres régions, les disettes étaient généralement mentionnées plus tôt et plus souvent, c'était souvent le contraire en pays moba-gourma. A part la famine de 1937 qui semble avoir été assez générale, le pays moba-gourma n'a pas non plus été mentionné plus tard comme région de disette. Il est possible que l'attention accordée par la SIP à la production vivrière ait été liée à la mauvaise situation alimentaire pendant la seconde guerre mondiale, sans qu'il soit pourtant question d'une famine de commune mesure avec celle du pays haoussa (van Apeldoorn 1981).

La sécheresse ne fut pas le seul facteur à jouer un rôle. Watts (1983, pp.329-333) n'impute la famine de 1942-43 en pays haoussa pas tant à la sécheresse qu'aux grandes quantités de céréales exigées des paysans par le gouvernement colonial pendant la guerre. Selon lui, la situation alimentaire chroniquement mauvaise en pays haoussa n'était pas seulement liée aux livraisons de céréales au gouvernement mais aussi à la commercialisation des arachides qui réduisait le temps et la terre disponibles pour la production vivrière (Watts 1983, p.202).

La possibilité d'un conflit pour la terre et, surtout, pour la main-d'oeuvre nécessaire aux cultures vivrières et aux arachides pendant la courte saison de croissance de la savane, a déjà été signalée plus haut (Tosh 1980). Il est possible que les livraisons forcées d'arachides au gouvernement colonial pendant cette période aient aiguisé ce conflit et que l'écroulement de la production vivrière par les chefs de canton ait eu un effet négatif sur la situation alimentaire. Il est possible, enfin, que l'accroissement de la population ait exercé une pression sur les moyens de subsistance.

Il apparaîtra plus tard qu'avec la SIP et la commercialisation des arachides, le gouvernement colonial a ouvert le chemin à une intégration fonctionnelle plus poussée de la Région des Savanes. L'accent fut mis sur les produits d'exportation, et l'intégration de marché réalisée sous la contrainte alla de pair avec un écrémage de la production par le gouvernement et les notables locaux tels que les chefs coutumiers et leur famille. Spittler (1981) remarque à juste titre que les intermédiaires de l'administration avaient une certaine liberté d'action dans ce domaine. Aussi l'ensemble du programme n'avait-il pas pour objectif le relèvement du niveau de vie des habitants de la Région des Savanes mais l'augmentation des revenus gouvernementaux. On peut donc supposer chez les habitants de la Région des Savanes une saine dose de méfiance vis-à-vis de la politique agricole gouvernementale. Il est pratiquement certain qu'il n'a pas été question d'intégration normative.

La Région des Savanes de 1945 à l'indépendance en 1960 : développement de l'intégration de marché et changements dans l'intégration administrative

La subdivision de Dapaong est devenue un «cercle» à part entière en 1952. Le cercle de Dapaong correspondait à la région désignée dans cette étude sous le nom de pays moba-gourma. Sa population a très rapidement augmenté, passant de 1949 à 1955, de 107.000 à 126.000 habitants, soit une croissance annuelle de 2,5%. L'ensemble de la Région des Savanes comptait 163.000 habitants en 1950.

Comme aucun recensement n'avait été organisé jusque là, l'exactitude de ces chiffres est contestable. Pourtant, avec 55% de jeunes de moins de 14 ans, un tel accroissement naturel de population n'est pas impossible. On peut l'expliquer par l'amélioration des soins médicaux dans la région (ANT ACD 1955).

Entre 1948 et 1960, les équipements de base dans la Région des Savanes se sont rapidement développés. En 1948, le dispensaire de Dapaong était transformé en hôpital. En 1950, il n'y avait encore que cinq dispensaires dans les zones rurales, mais il y en avait 14 en 1955 et 16 en 1960.

En 1950, il n'y avait encore que dix écoles pour l'ensemble de la Région des Savanes. En 1955, il y en avait une dans presque chaque canton et à l'indépendance, en 1960, il y en avait 30. La mission catholique ne jouait un rôle important que dans l'enseignement. La première mission s'est installée à Mango en 1936, suivie après 1940 d'autres postes en pays moba-gourma. En 1948, le gouvernement

avait fondé cinq écoles dans la région et la mission quatre. En 1955, il y avait presque deux fois plus d'écoles gouvernementales que d'écoles de la mission. La mission n'avait alors qu'un seul dispensaire. Presque toutes les activités missionnaires étaient orientées sur le pays moba-gourma. L'accent était mis sur la christianisation, même dans l'enseignement (DRPS 1983, p.69).

Produits d'exportation et migration ouvrière

Après sa revalorisation comme cercle, Dapaong obtint sa propre SIP. La production d'arachides pour l'exportation était toujours la principale préoccupation des SIP de Mango et de Dapaong. Pendant la première moitié des années cinquante, après les années record de 1945 et 1948, la production totale d'arachides pour l'ensemble de la Région des Savanes baissa d'environ 1500 tonnes à quelques dizaines de tonnes seulement.

Les chiffres de pluviosité (figure 3.2) montrent que cette baisse n'était pas due à la sécheresse. Dans leur analyse des causes véritables, Hallard (1969, p.472) et Rey (1975, pp.202-203) se contredisent. Selon Hallard, la baisse de la production d'arachides était due à une maladie de la plante. Selon Rey, cette baisse ne tenait ni à une maladie de la plante, ni à des prix trop bas, mais seulement à la résistance des paysans qui refusèrent de poursuivre la production et migrèrent en masse vers la Côte-de-l'Or.

Il s'agissait en réalité d'un ensemble de causes. Tout d'abord, les bas prix des arachides sur le marché mondial furent responsables de la baisse de production de 1958. Ensuite, la migration ouvrière et les revenus qu'elle rapportait influencèrent négativement la production car les éventuels producteurs préféraient quitter le pays. L'argent était donc gagné par la migration ouvrière et non par la culture des arachides. On sait qu'au milieu des années cinquante, quelque 1000 migrants du pays moba-gourma partirent annuellement vers la Côte-de-l'Or où le recensement de 1960 dénombra 13.000 Moba-Gourma originaires du Togo (ANT ACD 1955 ; Pontié 1980, p.1). A l'époque, la Côte-de-l'Or connaissait une période d'essor économique sans précédent qui attirait les migrants.

Finalement, la maladie de la plante joua, elle aussi, un rôle. Comme la SIP ne disposait pas de variétés résistantes, la production fut presque entièrement anéantie. L'introduction tardive d'une variété nouvelle fut une réussite, comme on le raconte à Kantindi. Mais, à cause de son court cycle de croissance, le rendement et la production totale de la Région des Savanes furent beaucoup plus faibles qu'auparavant (Hallard 1969, p.472).

Au début, la SIP concentra son attention sur les arachides ; elle élargit ses activités après 1945 (ANT ACD 1955), ce qui fut possible grâce au soutien de la FIDES au budget togolais.

La variété résistante d'arachides nouvellement introduite donnait un rendement plus faible mais, grâce à son court cycle de croissance, elle pouvait être semée plus tard dans la saison, ce qui présentait l'avantage d'un meilleur étalement du besoin de main-d'oeuvre sur la saison. Vu sa croissance rapide, la variété reçut l'appellation locale de «moto».

Par ailleurs, l'intérêt des paysans pour la «moto» semblait ne pas tenir au fait qu'elle pouvait être semée tard dans la saison mais justement à la possibilité qu'elle offrait de combler rapidement le besoin en vivres et en argent pendant la soudure (SEDES 1970, p.44). La production oscillait autour de 500 tonnes par an. On installa des petites décortiqueuses dans chaque canton et on accorda des crédits à court terme pour financer la production. Selon Hallard (1969, p.473), ces crédits ne profitèrent qu'aux notables et avaient pour véritable objectif d'acheter leur soutien politique.

La situation alimentaire et autres activités de la SIP

Officiellement, la SIP se préoccupait toujours de la situation alimentaire. On maintenait la livraison et le stockage obligatoires des céréales au niveau cantonal. On diffusait de nouvelles variétés de mil et de sorgho et on tentait d'éveiller l'intérêt des villageois pour d'autres cultures vivrières comme le manioc, le riz et l'igname. La situation alimentaire à cette époque justifiait pleinement l'attention accordée à la production vivrière. D'après un calcul optimiste, la consommation de céréales pour l'ensemble du cercle de Dapaong oscillait entre 600 et 800 grammes, c'est-à-dire entre 1900 et 2500 kcal par personne et par jour. Elle atteignait donc entre 90% et 120% de la norme qui est de 2100 kcal par personne et par jour. Cependant, une enquête faite en 1957-58 sur l'alimentation des ménages montre que la consommation par personne ne dépassait pas 1600 kcal, ce qui signifie une insuffisance de 23%. Cette enquête montre en outre que l'insuffisance en protéines était presque aussi importante (BDPA 1965a, pp.31-33 et p.68).

Pour rendre attirante l'adhésion obligatoire, soutenir la commercialisation et améliorer les conditions de vie dans les zones rurales, la SIP vendit dans les villages, par l'intermédiaire de coopératives de consommation et à des prix plus avantageux que dans les magasins de Dapaong, diverses catégories d'articles tels que de la tôle ondulée, du ciment, des chaussures et du savon. Elle distribua gratuitement des plants de manguiers et de bananiers, accorda des crédits pour l'achat de matériel agricole et fit creuser des puits.

Après 1945, la SIP ne s'occupa pas de l'élevage. Le centre d'élevage de Dapaong n'appartenait pas à la SIP et fonctionnait de façon autonome. Il était

toujours orienté sur l'amélioration de la race et aussi, à partir de cette époque, sur les vaccinations. Le Service agricole du cercle créa deux stations expérimentales dont l'une, installée à Toaga, près de Kantindi, devait tester par exemple la mécanisation et la culture attelée, l'engrais, la conservation du sol, les nouvelles cultures et de nouvelles variétés de sorgho et d'arachide. Ces innovations devaient être diffusées parmi les paysans au moyen de démonstrations et d'exercices organisés avec l'aide de la SIP.

Développements politiques et modernisation de la politique agricole

La SIP exista jusqu'en 1959, date à laquelle elle fut rebaptisée Société publique d'action rurale ou SPAR. Dans un rapport d'évaluation sur les projets de développement dans la Région des Savanes, la SEDES (1970, p.11) remarqua à juste titre que la SIP doit être considérée comme la première organisation à investir relativement beaucoup de moyens pour tenter le désenclavement économique de la région.

Dans d'autres documents, la SIP est citée en tête d'une série d'organisations de développement actives dans la Région des Savanes après 1945. Cela donne l'impression que la SIP inaugurerait une approche moderne, et donc meilleure, du développement du bien-être dans la Région des Savanes.

Après 1945 en effet, le terrain d'action de la SIP s'élargit et resta important les années suivantes grâce à la distribution d'intrants et de crédits, aux stations expérimentales et aux coopératives de consommateurs. Ainsi, l'objectif glissa de la commercialisation agricole au profit du gouvernement colonial à une commercialisation agricole au profit du développement économique de la région et du bien-être de ses habitants. Mais la méthode suivait de près l'approche d'avant-guerre, ce qui explique le peu de succès de la SIP.

Des erreurs techniques sont souvent citées pour expliquer ce manque de succès. Ainsi les nouvelles variétés introduites, comme le sorgho américain, parurent mal adaptées à la Région des Savanes. Il fallut attendre des années avant de trouver une solution à la maladie des arachides. On négligea de s'informer sur les projets de développement agricole qui fonctionnaient depuis longtemps déjà dans le nord de la Côte-de-l'Or et du Dahomey et auraient pu être instructifs.

Plus importantes que les erreurs techniques furent, selon la SEDES (1970, pp.11-12) et Hallard (1969, pp.473-474), les erreurs d'organisation qui découlèrent du manque de structuration du milieu rural. Selon ces auteurs, la SIP s'est trop limitée à la distribution de semences et à l'organisation de démonstrations sans suite et négligea d'assister individuellement les paysans. C'est pourquoi, comme on le verra plus loin, les organisations post-coloniales de développement dans

la Région des Savanes estimèrent qu'un effort de structuration des zones rurales était nécessaire.

Mais l'opinion qu'on peut se faire de la SIP passe à côté de l'essentiel. Pendant la période SIP, les zones rurales furent de mieux en mieux structurées. A partir des années trente et jusqu'à l'indépendance, les chefs de canton et de village étaient les pivots de l'administration coloniale dans le développement rural. Comme elle connaissait de mieux en mieux la région et était de plus en plus présente dans les zones rurales, l'administration coloniale renforça au cours des années son emprise sur les chefs locaux. C'est dans ce cadre que la SIP déploya ses activités. La majeure partie de ses actions passa par les chefs de canton qui allèrent jusqu'à participer à l'administration de la SIP. Les chefs de canton et de village devinrent les intermédiaires pour la distribution de nouvelles semences, l'achat d'arachides et la perception de contributions. Des réserves alimentaires étaient constituées. Il semble que ce système fonctionna car la production d'arachides et la commercialisation agricole progressèrent.

Ce furent sans doute les chefs locaux qui profitèrent le plus de ce système, mais comme ils formaient un des piliers du système, ils gênaient peu le gouvernement. Ainsi la distribution de crédits fut surtout utilisée pour s'assurer l'appui politique des chefs locaux, en particulier de ceux qui appartenaient à la modérée et pro-française UCPN. Après 1945, l'approche de la SIP ne signifiait aucunement une rupture avec le passé et il est difficile de ne lui reprocher que quelques erreurs techniques stupides et un excès de paternalisme. Elle représentait un gouvernement qui avait trouvé une méthode de domination des zones rurales et qui, jusque dans les années cinquante, utilisa la contrainte sous forme d'adhésion et de contributions obligatoires, de livraison obligatoire de vivres et de travail obligatoire pour la construction des routes.

En 1959, la SIP fut rebaptisée SPAR car elle ne dépendait plus alors du commandant de cercle et du ministère de l'Intérieur mais d'un ministère spécialisé, le ministère de l'Agriculture. Cela signifiait une perte d'influence du commandant de cercle et de son ministère mais aucun changement politique substantiel. La SPAR ne différait donc guère de la SIP.

Elle continua à distribuer à crédit des semences et du matériel agricole et acheta des arachides aux paysans. Elle installa à Dapaong une réserve de secours de céréales. A partir de ce moment, la moitié des céréales que les paysans devaient remettre ne fut plus stockée par le chef de canton mais envoyée à Dapaong. Cependant, avec une capacité de 50 tonnes (BDPA 1965a, p.580), la réserve de secours de Dapaong était beaucoup trop petite pour être considérée comme sérieuse. Cela signifiait une réserve de quelques centaines de grammes de céréales seulement par habitant du cercle de Dapaong.

D'après les habitants de Kantindi, la SIP/SPAR exigeait que 15 kg de céréales soient remises annuellement au chef de canton. Hallard (1969, p.472) parle même d'une livraison obligatoire de 32 kg. Pour un envoi à Dapaong de sept kilos et demi de céréales par membre, il aurait déjà fallu une capacité de stockage de 250 tonnes. On voit donc que la SPAR ne prenait pas plus au sérieux que la SIP la constitution de réserves. Il est même possible qu'une partie des céréales ait été vendue vers d'autres régions du pays.

La première distribution de vivres dans la Région des Savanes après 1945 eut lieu en 1961 et 1962, juste après l'indépendance. Ces vivres provenaient d'envois de secours étrangers, notamment américains. 1961 et 1962 furent des années relativement sèches mais sans famine dans la Région des Savanes. Cette aide alimentaire doit être considérée comme un geste de sympathie du gouvernement américain et de la communauté internationale envers le jeune Etat togolais indépendant.

Le rôle de la SIP/SPAR dans le développement de la Région des Savanes fut repris ensuite par la SEMNORD, le Secteur de modernisation du Nord, ceci pour des raisons politiques : la SIP était trop identifiée au colonialisme dont le gouvernement modéré PTP-UCPN voulait se démarquer.

En 1955, l'Inspection forestière du Nord (IFN) mit au point un programme de conservation du sol, de lutte contre l'érosion et de reboisement. On érigea des coupe-feu, on reboisa des collines et on construisit des barrages et murets pour freiner l'action érosive des eaux d'écoulement. C'est sous la direction de ce service que la SEMNORD fut fondée en 1957. Elle était entièrement financée par la FIDES et, totalement dans sa ligne, se préoccupait des équipements d'infrastructure, de l'installation de petits barrages et de retenues d'eau et de leur utilisation agricole. Le programme de conservation du sol et de lutte contre l'érosion montrait déjà l'inefficacité d'une approche isolée et la nécessité d'intégrer dans le programme plusieurs aspects du système agricole. C'est pourquoi la SEMNORD voulut lancer un projet agricole pilote qui devait être ensuite étendu à l'ensemble de la Région des Savanes. Elle choisit pour cela la partie la plus peuplée et la plus érodée, la zone entre Dapaong et Kantindi (Hallard 1969, p.474).

La population trouva spectaculaires les activités de la SEMNORD surtout parce que le travail forcé était remplacé par le travail mécanisé. Quelques dizaines de barrages en terre ont été construits avec du matériel lourd et ici et là, comme à Kantindi Centre et Tossiégou, des collines ont été terrassées. L'approvisionnement en eau potable pendant la saison sèches est considérablement amélioré et on affirma plus tard que, pendant la période 1960-65, le bétail augmenta d'un tiers (SORAD 1969a, p.8 et p.58).

La pêche dans les retenues d'eau est alors devenue possible à maints endroits. Près des barrages et dans les bas-fonds sont apparus des vergers et des jardins plantés de manguiers, de bananiers, de canne à sucre, de patates douces et de produits courants comme la tomate et les aubergines locales. Comme on l'a vu plus haut, la diffusion de ces produits de jardinage avait déjà été lancée par la SIP.

Le réseau routier fut amélioré et élargi. Mais certains barrages s'écroulèrent bientôt, la mise en valeur des terres proches des barrages fut entièrement laissée à l'initiative de la population et le projet intégré entre Dapaong et Kantindi disparut. La SEMNORD avait sous-estimé l'ampleur de la tâche et, même après le changement de gouvernement en 1958, il ne lui était plus possible de compter sur la sympathie de Lomé (Decalo 1973, p.72).

La SEDES (1970, pp.11-13) et Hallard (1969, pp.475-476) reprochent à la SEMNORD non seulement l'échec technique mais aussi son attitude autoritaire et centraliste et son manque d'attention pour la structuration des zones rurales. Mais on oublie que la SEMNORD répondit par un certain nombre d'actions spectaculaires au besoin du gouvernement PTP-UCPN d'obtenir des succès rapides dans une zone où une part importante de la population soutenait l'UCPN.

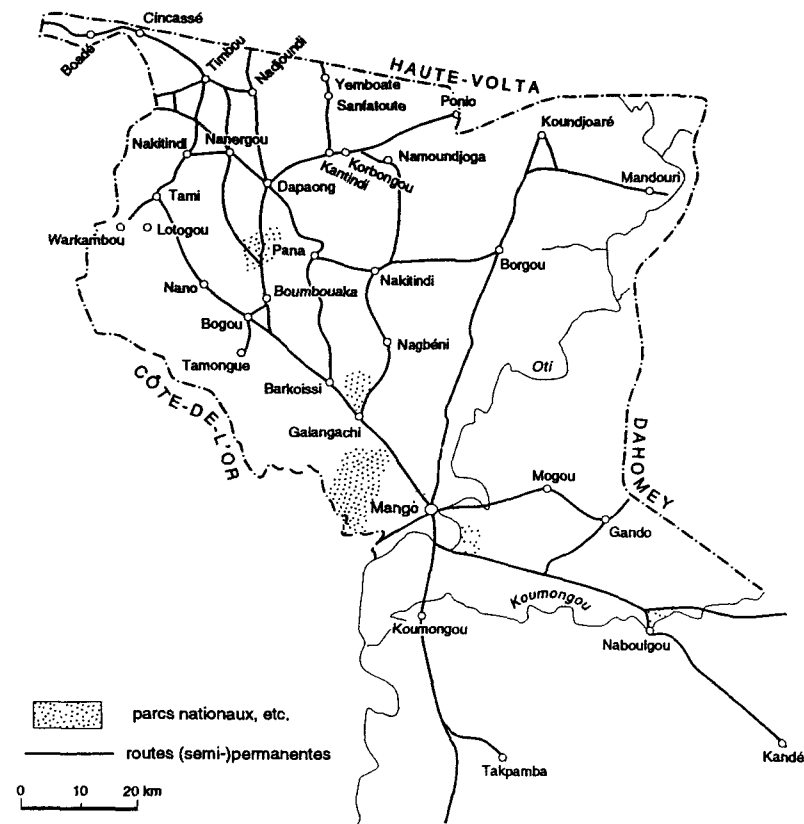
Après 1960, la SEMNORD n'a plus construit de barrages. A partir de 1959, elle dépendait, tout comme la SIP/SPAR, du ministère de l'Agriculture et ses activités se concentrèrent sur l'agriculture irriguée autour de barrages plus grands près de Mango et Dapaong. Pour augmenter ses chances de réussite, elle choisit des villages qui disposaient encore de terres cultivables et où les problèmes écologiques étaient moins graves et elle camoufla son approche en stratégie de pointe. Selon Hallard (1969, p.476), ce furent la corruption et la mauvaise politique qui conduisirent finalement à la désintégration de la SEMNORD en 1962.

Infrastructure

Supendu à la fin des années trente, le développement de l'infrastructure reprit à partir de 1947 (figures 3.6 et 3.7). On construisit de nouvelles routes surtout en pays moba-gourma et l'accent fut mis sur l'accessibilité à partir de Dapaong plutôt que de Mango. Cette infrastructure reflète le développement de Dapaong en un centre aussi important que Mango. Dans la partie centrale du cercle de Dapaong, le réseau routier de dendritique devint circulaire, ce qui est un indice de l'accessibilité croissante de la zone.

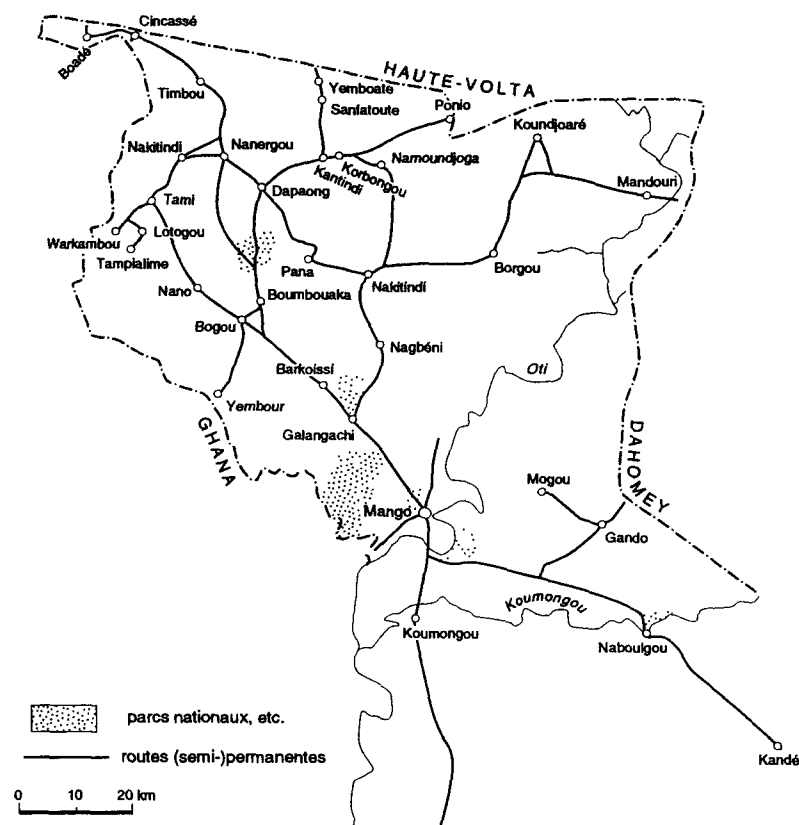
La qualité des routes s'améliora également. Grâce à la construction de ponts et d'autres ouvrages parfois en béton, un plus grand nombre de routes restèrent

Figure 3.6 Région des Savanes : routes 1952



praticables pendant la saison pluvieuse. Il est difficile de dire avec précision de quelles routes il s'agissait car, si le réseau routier indiqué à la figure 3.6 est très étendu, son entretien restait un point délicat. Il semble que, pendant cette période, la construction accélérée de nouveaux tracés était jugée plus importante que leur utilisation et leur entretien. Peu après leur construction, elles se délabraient déjà à de nombreux endroits, surtout là où les ponts étaient encore en bois. Vers 1960, une grande partie des nouvelles routes n'étaient pas praticables. Le travail forcé était officiellement interdit au Togo depuis 1952 (Rapport Annuel 1953, p.181), mais sa pratique n'avait pas disparu pour autant. Les cantonniers étaient toujours désignés par les chefs de canton, sur mandat du commandant de cercle, mais ils étaient de plus en plus souvent payés.

Figure 3.7 Région des Savanes : routes 1960



Grâce à l'accroissement de l'intégration de marché, le développement de l'intégration administrative a pu se poursuivre pendant cette période vers le deuxième type d'Etat paysan de Spittler (1981), dans lequel les contraintes imposées aux villageois par le gouvernement ne consistent ni en travail forcé, ni en nature, mais en espèces. Toutefois, ce passage n'a pas été complet, comme en témoignent les livraisons obligatoires de céréales.

La forme d'administration intermédiaire a atteint son apogée entre 1945 et 1955. Les chefs coutumiers et leur famille formaient une élite rurale. La politique agricole s'adressait à eux en tant que promoteurs locaux de l'intégration de marché. Comme Hinderink et Sterkenburg (1987, p.59) le constatèrent, l'intégration au marché de type colonial conduit à une différenciation sociale.

Pourtant, celle-ci était encore assez primitive, dans le sens où elle n'a pas conduit à la privatisation du droit à la terre.

Les événements politiques liés au nationalisme naissant surtout dans le sud du Togo amorcent vers 1955 un changement dans l'intégration administrative. Après 1955, le gouvernement a voulu s'orienter plus directement vers les zones rurales et les villageois sans passer par l'élite rurale. La fondation, à côté de la SIP, d'une nouvelle organisation, la SEMNORD, illustre bien ce changement. Selon Spittler (1981), le changement de cap dans l'intégration administrative peut s'expliquer par le souhait toujours présent de la bureaucratie de se passer d'intermédiaires. Après une présence de plusieurs décennies dans la Région des Savanes, la connaissance du milieu rural ainsi que son uniformisation et son accessibilité étaient si développées que l'administration a tenté de se passer d'intermédiaires et d'y installer un réseau de fonctionnaires spécialisés. Pourtant cette explication historique, trop schématique, reste insuffisante. Même si le souhait n'est pas nouveau, c'est seulement grâce aux fonds de la FIDES que le gouvernement a pu financer l'installation d'une administration bureaucratique.

De plus, sous la pression des nouvelles circonstances politiques, le gouvernement a voulu gagner la confiance de la population rurale en se compromettant moins avec l'élite rurale. La politique agricole s'est alors intéressée aux faibles ressources locales des zones très peuplées du pays moba-gourma. Autrement dit, une stratégie de relèvement du niveau de vie a commencé à se dessiner sans pourtant être durable, comme en témoigne la réduction des activités de la SEMNORD. Pendant cette période, la politique agricole tente une certaine re-stabilisation des sociétés rurales dérégées par l'intégration administrative et fonctionnelle.

Quant à l'intégration fonctionnelle, peu d'informations sont disponibles sur la migration ouvrière. Toujours orientée vers le Ghana, celle-ci s'est accrue par l'essor économique dans ce pays combiné aux effets secondaires négatifs de l'intégration de marché dans la Région des Savanes. L'intégration de marché, en particulier la production d'exportation des arachides, atteint son apogée pour stagner ensuite.

Le réseau d'infrastructure reflétait le développement de l'intégration fonctionnelle et administrative. Des circuits furent créés dans le réseau des routes de desserte à partir de Mango, le nombre des circuits augmenta autour de Dapaong et les réseaux des deux centres furent reliés en un réseau intégré dans le sens de Taaffe et al. (1963). Mais le déclin et donc la désintégration du réseau d'infrastructure après 1958 indiquent aussi un manque de viabilité.

Les conséquences sur le mode de vie à Kantindi

Infrastructure et équipements de base

Peu après 1945, Kantindi profita de l'accélération de la construction de routes et d'équipements de base dans la Région des Savanes. La route qui longeait Kantindi Centre vers Dapaong et Korbongou fut élargie et rendue carrossable toute l'année grâce à des constructions en béton en remplacement des ponts de bois. En 1950, une nouvelle route fut construite de Kantindi Centre vers la Haute-Volta par Baniame Kantindi, avec un grand pont en béton sur l'Oubiaro. Ces améliorations stimulèrent le désenclavement de l'est de Kantindi Centre et de Baniame Kantindi. Tossiéguou resta cependant privé de tout raccordement avec le réseau routier.

Les routes étaient en grande partie construites à l'ancienne, c'est-à-dire à l'aide de nombreux travailleurs forcés et de quelques machines. Le chef de canton de Kantindi désignait les villageois qui devaient exécuter les travaux. Il épargnait de préférence les membres de sa famille ou les engageait comme surveillants. Ce n'est qu'au milieu des années cinquante que l'utilisation de matériel lourd fut généralisée dans la construction des routes.

En 1949, un dispensaire fut construit à Kantindi Centre. Il était dirigé par un infirmier qui distribuait des soins médicaux et organisait de temps à autre des campagnes de vaccination dans le canton.

Le premier équipement de base à Kantindi fut l'école primaire, construite en 1947 à Kantindi Centre par la mission catholique. Depuis 1945, la mission s'était établie à Korbongou où elle avait installé un dispensaire et où le gouvernement avait ouvert une école. Selon les informateurs, il existait à l'époque une indéniable jalousie entre le gouvernement et la mission. En tant que centre commercial, Korbongou était un excellent endroit pour y installer des équipements de base, mais on ne pouvait pas laisser l'important chef de canton de Kantindi les mains vides. Par ailleurs, même si la densité de population permettait l'installation d'équipements proches les uns des autres, elle donne pourtant l'impression d'une concentration excessive pour l'époque.

Evidemment, tous les équipements à Kantindi Centre ont été construits près de la soukala du chef de canton. Ils étaient alors d'accès facile pour les membres de sa famille et à des kilomètres de distance pour les autres villageois.

A cette époque la mission de Kantindi comptait plus de fidèles qu'aujourd'hui. Cela tenait surtout à son approche de l'enseignement dont la christianisation était un objectif important (DRPS 1983, p.69). Beaucoup d'hommes de Kantindi

ont été baptisés en tant qu'élèves de l'école primaire et se rendaient fidèlement à la chapelle de Korbongou. Actuellement, très peu d'entre eux se considèrent encore comme chrétiens, même si certains justifient leur vie monogame par leur éducation reçue à l'école de la mission où ils apprirent à mépriser la polygamie. La résistance de la mission à la polygamie expliquerait le recul de son influence à Kantindi après qu'elle eût renoncé au jumelage entre enseignement et christianisation.

Les changements dans l'administration intermédiaire

Après une certaine concurrence avec les chefs locaux à Kantindi, la position du chef de canton, Tiem Labdiédo, était devenue incontestable. Tiem participait à l'administration de la SIP, percevait les impôts, mettait les travailleurs à la disposition du commandant, obligeait les villageois à travailler sur ses champs et à payer à la SIP la contribution annuelle en céréales et en arachides. Cependant, la sévérité des contrôles et l'amélioration des recensements avaient rendu les fraudes fiscales plus difficiles. Viering (1969, p.59) montre que l'intégration administrative était plus avancée à Kantindi que dans une zone isolée de la vallée du Mono, au sud du Togo, à l'est de Notsé. Si le percepteur n'était pas arrivé dans la région avant le début de la saison pluvieuse, les villageois étaient sûrs d'échapper pour un an au prélèvement fiscal. Si le percepteur se présentait, ils ignoraient combien ils allaient devoir payer. Personne n'avait une idée du nombre de contribuables qui habitaient la région. Seul le percepteur en possédait une liste, faite par lui. Les villageois essayaient de gagner ses faveurs et lui offraient du vin de palme ou, mieux encore, du vin rouge. Si le percepteur jugeait la population trop réticente, il ordonnait aux soldats qui l'accompagnaient de distribuer des coups de bâtons. Cela ressemblait beaucoup à l'ancienne méthode kutur pour prélever l'impôt à Kantindi. Le développement du contrôle administratif avait toutefois restreint leur liberté dans ce domaine.

Tiem disposait encore d'autres moyens pour s'enrichir. Les contributions en nature qui devaient être livrées à la SIP ou au commandant de cercle, ou stockées à leur nom, lui donnaient l'occasion de s'approprier des vivres. Il s'était fait également une habitude d'imposer les marchands de bétail qui traversaient le canton vers la Côte-de-l'Or. Il avait considérablement agrandi sa soukala. Il avait officiellement sept femmes et une trentaine d'enfants. Au total, presque 70 personnes habitaient dans sa soukala : ses femmes, ses enfants et petits-enfants et quelques-uns de ses frères avec leurs femmes et enfants. C'était beaucoup pour Kantindi, bien que ce ne soit pas exceptionnel dans la Région des Savanes (van Rouveroy van Nieuwaal 1976a, p.33).

Tiem mourut en 1946 et un an plus tard son fils, Labdiédo Yenhame, lui succéda. Le nouveau chef de canton fut nommé à l'époque où commençait la modernisation de la Région des Savanes et mourut en 1978. Il est toujours considéré à Kantindi comme un grand chef, d'une part, à cause du pouvoir qu'il sut déployer avant l'indépendance et, d'autre part, parce que les équipements installés peu à peu dans le canton sont attribués à son influence. Labdiédo Yenhame reprit la direction de la soukala de son père et épousa huit femmes. Sa soukala se développa en un groupement de cases traditionnelles et de maisons en ciment abritant plus de 90 personnes.

Avec ses frères Labdiédo Djaldjal et Yentougli Fambaré, Yenhame formait à Kantindi un trio quasi-aristocratique. Dans leur jeunesse, ils avaient souvent été envoyés par Tiem à Mango comme surveillants des travailleurs forcés du canton ou pour régler des questions administratives avec les fonctionnaires du cercle. Ils rendaient des visites traditionnelles au chef coutumier et aux notables anufom et leur apportaient des présents de Kantindi. Ils entrèrent en contact avec l'islam qu'ils mirent en pratique. En se conduisant en musulmans, ils voulaient se distinguer du reste de la population en se montrant civilisés. Il est possible que cela ait contribué, dès leur jeune âge, à leur statut élevé dans la communauté locale. Plus récemment, on se mit à douter des convictions de Fambaré et de Djaldjal car ils ne suivaient que de très loin les règles et interdits islamiques. On raconte qu'ils buvaient de l'alcool et n'observaient pas les prescriptions du jeûne. Hormis les Peuls, il n'y avait pas d'autres musulmans à Kantindi.

Lorsque Yenhame fut nommé chef de canton, son frère Fambaré devint sa main droite à Kantindi Centre. Djaldjal fut nommé sous-chef de Nadjoundi, un sous-canton de Kantindi, au nord-ouest de Kantindi Centre.

Djaldjal régnait sur Nadjoundi comme Yenhame sur Kantindi Centre. Il faisait travailler les villageois sur ses plantations, leur faisait remettre leurs céréales et faisait payer les marchands de bétail pour leur traversée du pays. Il s'enrichit très rapidement. Ses greniers étaient toujours pleins et il possédait beaucoup de bétail et quatre femmes. Mais sa richesse s'effondra brusquement.

Dans les années cinquante, la population du pays moba-gourma vota pour l'UCPN sous la pression de leurs chefs de canton à qui ils devaient obéissance. Le chef de canton de Boumbouaba et un fonctionnaire de Dapaong furent députés à Lomé au nom du cercle. Le résultat du référendum de 1956 sur l'avenir politique du Togo illustre bien le comportement électoral conservateur en pays moba-gourma. Ce référendum n'a pas été organisé sous le contrôle de l'ONU car le Conseil de tutelle n'a pas voulu s'en mêler si peu de temps après le plébiscite tumultueux au Togo britannique (Cornevin 1969, p.395). Environ

90% des électeurs togolais votèrent contre la tutelle française. La majeure partie des voix pro-françaises provenaient du cercle de Dapaong (Cornevin 1969, p.396).

Aux élections nationales de 1958, organisées cette fois sous la surveillance de l'ONU, la coalition PTP-UCPN qui avait formé le gouvernement depuis 1951 essuya une lourde défaite contre le CUT. En pays moba-gourma, les voix allèrent massivement au CUT. Dans le cercle de Mango, la moitié des électeurs votèrent aussi pour l'UCPN dirigée par le chef coutumier de Mango, l'un des piliers du parti (Barbier 1987, pp.8-9).

Immédiatement après les résultats des élections, des troubles éclatèrent dans la Région des Savanes (Decalo 1973, pp.70-71). La population manifestait peu de sympathie pour l'UCPN, pour ses chefs locaux et pour le système colonial qui leur conférait pouvoir et richesse. Rey (1975, p.206) raconte que les villageois du canton de Gando, près de Mango, avaient massivement voté pour le gouvernement de Grunitzky. Lorsqu'ils apprirent quelques jours plus tard que celui-ci avait perdu, ils s'armèrent immédiatement de tout ce qu'ils purent, chassèrent le chef de canton anufom et sa famille de la région et se partagèrent ses champs. La même chose se passa également dans d'autres cantons. Tous les chefs anufom, même ceux de Mango, s'enfuirent au Ghana. Ils revinrent plus tard, mais la relation entre Anufom et Ngam Ngam s'en ressent encore quelque peu (van Rouveroy van Nieuwaal 1979, p.150).

En 1959, le nouveau gouvernement nomma un adhérent du CUT comme chef de canton de Dapaong.

A l'indépendance en 1960, toujours sous le même gouvernement, la situation dégénéra à Kantindi et aux alentours. Le chef de canton de Korbongou fut assassiné lors d'une émeute populaire et Labdiédo Djaldjal fut chassé avec sa famille de Nadjoundi. Les villageois de Nadjoundi pillèrent ses greniers, tuèrent ses moutons et ses chèvres, prirent ses champs et incendièrent sa soukala. Toute sa richesse fondit comme neige au soleil. Pas plus que son frère Yenhame, il n'avait investi dans le commerce ou dans toute autre entreprise productive ou spéculative. Il raconta qu'il n'en avait guère eu la possibilité mais que, s'il devait recommencer, il ouvrirait un bar à Dapaong et aurait un taxi-brousse. Ses possessions comprenaient de l'argent liquide, quelques biens de consommation modernes, une maison en ciment et tôle ondulée ainsi que des richesses purement traditionnelles comme une bonne réserve alimentaire, de nombreuses femmes, des enfants et du bétail. En 1960, il ne possédait plus rien, sauf son cheval et un couple de bovins en gardiennage chez les Peuls. Il retourna à Kantindi Centre où il construisit une nouvelle soukala. Chaque matin jusqu'à sa mort, il se promenait à Kantindi avec son cheval, dernier signe de sa dignité, et cherchait un endroit ombragé où faire paître l'animal. La situation fut moins

dramatique pour son frère Labdiédo Yenhame à Kantindi Centre qui ne fut congédié qu'en 1960.

Politique gouvernementale et ressources locales

L'intérêt du gouvernement pour Kantindi et ses environs augmenta après 1945. Une station de recherche et d'expérimentation agricoles fut installée à Toaga, près de Kantindi. Cette station s'occupait de l'amélioration des semences et des plants, des techniques de conservation du sol, de l'agriculture mécanisée, des engrais, des soins au bétail et des nouvelles méthodes de culture. Hélas, on ne sut pas trouver à temps de solution à la maladie des arachides et la diffusion de nouvelles variétés de sorgho fut un fiasco (Hallard 1969, p.473).

La vulgarisation du centre était mal organisée. Les villageois de Kantindi racontent que le chef de canton les mobilisait de temps en temps pour qu'ils assistent à Toaga à une démonstration de labour au tracteur ou à la présentation d'une nouvelle variété.

L'intégration de l'agriculture et de l'élevage échoua. Depuis toujours le fumier du petit bétail était utilisé comme engrais et celui des bovins appartenait aux Peuls. Les paysans n'étaient pas contactés individuellement mais toujours par l'intermédiaire du chef de village ou de canton, ce qui ne donnait guère une impression de nouveauté. A part la «moto» appréciée des paysans, la plupart des nouvelles variétés d'arachides diffusées par Toaga par l'intermédiaire du chef de canton aboutirent à un fiasco. Le sorgho poussait mal et n'avait pas de goût. La variété d'arachides introduite juste avant la «moto» était sensible aux maladies.

Cependant, on ne peut pas dire qu'à la fin de la période coloniale l'administration ait été aveugle aux besoins des habitants de Kantindi et ses environs. On constate une sérieuse réduction des ressources locales, et d'après les mesures de lutte contre l'érosion prises par la SEMNORD, on peut conclure qu'on ne recherchait pas simplement de rapides succès commerciaux mais qu'on voulait aussi prendre les problèmes à la racine (Hallard 1969, p.476).

Cependant, les méthodes autoritaires utilisées ne constituaient pas une amélioration. En outre, le soutien politique de Lomé s'affaiblit après 1958 et le projet de développement intégré, commencé en 1957 dans les cantons de Dapaong et de Kantindi, fut annulé en 1959. Les douze agents de vulgarisation qui, pour la première fois dans l'histoire agricole de la Région des Savanes, avaient travaillé directement avec les paysans furent congédiés. Les étables collectives en ciment, construites pour l'agriculture intégrée, restèrent vides. Dans une région où tout le monde confiait son bétail aux Peuls ou le gardait chez lui - le vol de bétail étant un sport local (la seule chose pouvant être volée était le bétail) -, ces étables étaient un coup d'épée dans l'eau.

Intégration de marché, groupe de parenté et droit foncier

Jusqu'en 1950, on ne ressentit pas le manque de terre. Le défrichement des parcelles situées en bordure du territoire géré par le chef de terre de Kantindi Centre permet de conclure que la réserve de terre commençait à s'épuiser. Vers 1960, toutes les terres de Kantindi Centre, Baniame et Tossiégou étaient mises en culture. Il ne restait que quelques parcelles incultivables à cause d'un sol rocheux, de croûtes de latérite, d'angles d'inclinaison trop raides ou d'une signification religieuse.

L'existence des champs personnels à Kantindi Centre et à Bianamé Kantindi peut être retracée jusqu'en 1940 environ. Ces champs se distinguaient facilement des champs communs car ils étaient généralement plantés d'arachides. La récolte appartenait à ceux qui cultivaient le champ. Généralement, le chef de soukala était le seul, avec son frère ou son fils, à posséder un champ personnel. A cette époque, les femmes n'avaient pas de champs personnels. Cependant, les petits champs proches de la soukala sur lesquels elles cultivaient les légumes et les herbes pour les repas tombaient sous leur responsabilité. Les cadets n'obtenaient que difficilement une parcelle pour se faire un champ personnel (BDPA 1964a, p.24). Sans doute trop d'indépendance aurait-il nui à leur travail sur le champ commun et sur le champ personnel de leur père. En échange de ce travail, le père devait payer l'impôt de ses fils.

Pourtant, vers 1960 déjà, il était très courant que les cadets possèdent un champ personnel et payent eux-mêmes leur impôt. Les produits cultivés sur les champs personnels reflétaient les activités de vulgarisation de la SIP et de la SEMNORD.

Les arachides furent d'abord et pendant longtemps la seule culture commerciale à Kantindi. La variété «moto» fut introduite vers 1955. La production maraîchère démarra ensuite. De petits champs plantés de fruits et légumes apparurent dans les bas-fonds. Les jardins furent murés pour éloigner les chèvres et entourés de rigoles pour canaliser l'eau des marigots pendant les averses. De petits puits furent creusés pour l'arrosage. Les fruits et les légumes pouvaient ainsi être récoltés tard dans la saison sèche. Il s'agissait de mangues, de bananes, de papayes, d'agrumes, de canne à sucre, de riz, de tomates, de piments et d'aubergines locales. Les jardins étaient en fait les champs personnels des hommes. Vers 1955, le riz était cultivé surtout par les femmes sur de minuscules parcelles personnelles.

En 1957, la construction de barrages en terre sur le cours supérieur de l'Oubiario, entre Kantindi Centre et Tossiégou, et sur le Baniame, à l'ouest de Baniame Kantindi, favorisa le développement du jardinage. Les collines

abruptes de la cuesta de Kantindi Centre et Tossigou furent mises en terrasses. Les travaux étaient effectués par la SEMNORD avec du matériel lourd. Mais on embauchait encore des villageois par l'intermédiaire du chef de canton, surtout pour la construction des murets de terrasses.

Jusqu'à la rupture du barrage en 1979, la retenue d'eau sur l'Oubiario formait un important réservoir d'eau potable pendant la saison sèche et stimulait la production maraîchère. Les eaux d'infiltration au pied du barrage étaient utilisées pour les jardins, ce qui améliorait le niveau d'eau des puits dans les jardins plus éloignés.

On remarque cependant que ni la SIP, ni la SEMNORD, ni leurs successeurs n'ont lancé de programme concret de jardinage à Kantindi. Ils se sont tous contentés de distribuer des plants. L'entretien du barrage et des terrasses n'a jamais été organisé ni réglementé. En 1968, certains travaux de reconstruction du barrage ont été effectués par l'administration mais personne ne s'est jamais préoccupé des terrasses (SORAD 1970a, pp.20-21).

Les villageois n'ont jamais pris l'initiative de l'entretien. Une fois les plants distribués et les barrages construits, l'administration a laissé le jardinage à son sort. Kantindi, et plus encore Korbongou, se sont néanmoins transformés en importantes zones maraîchères de la Région des Savanes. La commercialisation passait par les marchés de Korbongou et Dapaong. Le riz était vendu au Ghana par l'intermédiaire de ces marchés et les légumes se vendaient facilement, surtout à Dapaong, auprès des membres de l'administration en expansion (BDPA 1964a, p.2).

L'importance du maraîchage pour les villages a pu être déterminée en 1985 grâce à l'inventaire précis des jardins et de la production. Les jardins des villages de Kantindi Centre, Baniame Kantindi et Tossigou représentaient à peine 3% de la surface agricole totale. Les revenus du jardinage à Kantindi Centre représentaient 4% des revenus totaux de la commercialisation agricole et ceux à Baniame Kantindi 14 %.

Lors de l'enquête sur le terrain, on a pu esquisser la situation du jardinage autour de l'indépendance en 1960. Les premiers jardins ont été aménagés à Tossigou autour de la retenue d'eau, à Kantindi Centre sur l'Oubiario et à Baniame Kantindi près du Baniame. Vers 1960, 53 ménages possédaient un ou plusieurs jardins.

Tous les groupes de parenté ont-ils profité de façon égale du développement maraîcher ou certains groupes ont-ils été plus favorisés que d'autres ? On pourrait penser que les membres des clans propriétaires ont pu obtenir la disposition des bas-fonds plus facilement que ceux des clans non propriétaires, que les membres de lignage kutur à Kantindi Centre ont pu faire usage de leur

autorité aux dépens des autres Kountome pour être les premiers à obtenir de la bonne terre de jardinage et à commencer le maraîchage. Comme on l'a vu plus haut, Pontié (1986) pense que dans les zones très peuplées, les clans non propriétaires ont toujours plus de difficultés que les clans propriétaires à obtenir des champs pour l'agriculture commerciale, ce qui encourage leur migration.

Pour pallier au manque de données pour 1960, le tableau 3.1 indique les ménages avec jardins par groupe de parenté en 1960 en pourcentage du nombre de ménages dans ce groupe de parenté en 1984. Les pourcentages indiquent un trop bas niveau de développement maraîcher par rapport à la réalité de 1960. Les changements éventuels dans la relation chiffrée entre 1960 et 1984 entre les groupes de parenté ne peuvent être dûs qu'à la migration car la croissance naturelle ne montre probablement aucune différence interne.

L'analyse des migrations indique que les Kutur connaissaient une migration plus forte que les autres lignages. Pour le tableau 3.1, cela signifie tout au plus que le pourcentage des ménages kutur dans le nombre total des ménages était plus élevé en 1960 qu'en 1984 et que, par conséquent, le niveau de développement maraîcher dans ce groupe était encore plus bas qu'indiqué. Le tableau montre qu'à Kantindi Centre les ménages des clans non propriétaires étaient plus concernés par le développement maraîcher que les ménages kountome. De tous les Kountome, seul le puissant lignage kutur n'avait pratiquement pas développé d'activité maraîchère.

Ainsi formulé, il semble que, vers 1960, le groupe de parenté était un facteur déterminant pour les activités maraîchères. Mais la situation à Baniame Kantindi était l'inverse de celle à Kantindi Centre. Là, les ménages du clan propriétaire

Tableau 3.1 *Ménages avec jardin en 1960 par groupe de parenté en pourcentage du nombre total de ménages par groupe de parenté (1984)*

village	Pourcentage des ménages avec jardin			
	total	clans non propriétaires	clan propriétaire	Kotur
Kantindi Centre	15 (n=31)	24	11	5
Baniame Kantindi	25 (n=16)	10	32	*
Tossigou	15 (n=6)	15	*	*
Total	17 (n=53)			

* mention inutile

sankarbe étaient beaucoup mieux représentés que ceux des clans non propriétaires. Seulement huit des 44 ménages sankarbe de Baniame Kantindi n'appartiennent pas au lignage sankalike, le principal lignage sankarbe à Baniame Kantindi qui depuis longtemps fournit les chefs de village. Ce petit nombre rend inutile une analyse plus poussée du clan propriétaire à Baniame Kantindi. Selon la tradition orale à Baniame Kantindi, la domination exercée par les Sankalike n'était pas comparable à celle des Kutur.

Comme depuis toujours Tossiégou est habité uniquement par des clans moba non propriétaires, une différenciation entre clan propriétaire et clans non propriétaires dans ce village n'est pas pertinente.

La participation aux activités maraîchères en 1960 ne s'explique pas seulement par le groupe de parenté et son droit foncier, mais aussi et surtout, par l'emplacement des terrains qu'ils cultivaient de longue date et par le niveau de la réserve de terre. Les seuls ménages à posséder des jardins à Tossiégou étaient ceux qui habitaient près du lac de retenue. En revanche, les Kountome de Kantindi Centre habitaient dans la plaine au pied de la cuesta. Les bas-fonds de l'Oubiaro, dans les quartiers Centre et Opotigou, faisaient partie de leur territoire, c'est-à-dire de la partie qui n'avait pas été laissée aux autres clans. Jusqu'en 1955, les bas-fonds ont été peu cultivés car la terre ne manquait pas encore. On a vu qu'autrefois les bas-fonds n'étaient pratiquement pas cultivés car la terre y était plus difficile à travailler qu'en plaine et l'eau risquait d'y causer des difficultés.

Toutefois, les clans non propriétaires comme les Djanbiaté de Konkoaté et les Nagnambé et Cimpiamé de Outchimbiangou avaient reçu autrefois l'accord des Kountome pour s'installer dans ces parties de Kantindi considérées comme moins bonnes. L'installation des familles nagnambé à Kantindi Centre datait de 1937 lorsqu'ils quittèrent le nord du canton à cause des attaques de sauterelles. Celle des Djanbiaté à la limite occidentale de Kantindi Centre était plus ancienne. Contraints par les circonstances, ces clans non propriétaires avaient devancé les Kountome dans l'aménagement des bas-fonds, ce qui leur permit de commencer facilement le jardinage.

Les Kutur, le lignage dirigeant des Kountome, étaient leur opposé en tous points. Ils disposaient de terres plus légères et mieux drainées au pied de la cuesta et possédaient peu de champs dans les bas-fonds. S'ils avaient voulu se mettre au jardinage, il leur aurait fallu plus de temps qu'aux autres. On peut se demander aussi s'ils auraient obtenu aisément de nouveaux bas-fonds car, n'y possédant pratiquement pas de terrains, ils n'avaient aucun argument à faire valoir. Dix ans auparavant cela n'aurait pas été un problème, vu leur puissance, mais dans la période politiquement instable 1955-1960, cela risquait de créer des

conflits avec les autres villageois. On verra plus bas qu'à cette époque les Kutur tentèrent de plus en plus leur chance hors de Kantindi.

La différence entre le clan propriétaire et les clans non propriétaires de Baniame Kantindi se reflète aussi dans l'emplacement de leurs champs. Situé au confluent de l'Oubiaro et du Baniame, Baniame Kantindi est un village relativement riche en bas-fonds. La terre accordée par les Sankarbe aux clans non propriétaires était située contre les larges bas-fonds de l'Oubiaro. Elle était humide et difficile à aménager. Les Sankarbe en revanche avaient déjà commencé à aménager des jardins le long du Baniame.

La variable «groupe de parenté» semble donc avoir influé sur le développement maraîcher dans la mesure où les groupes de parenté les moins puissants avaient reçu lors de leur établissement les terres les moins bonnes qui s'avèrent plus tard adaptées au jardinage. Il apparut en outre que tous les bas-fonds n'étaient pas adaptés au jardinage.

Migration ouvrière et groupe de parenté

Pendant presque toute la période coloniale, la migration ouvrière à Kantindi fut orientée vers la Côte-de-l'Or/Ghana. Lors de l'enquête sur la migration ouvrière, on n'a rencontré que trois hommes ayant migré vers la Côte-de-l'Or en 1940 ou avant. Ce petit nombre ne s'explique pas seulement par le fait que les migrants de l'époque n'étaient plus en vie, mais surtout, comme on l'a indiqué, parce que la migration dans la Région des Savanes n'a commencé à se développer qu'après 1940. Le migrant le plus âgé de Kantindi partit à la fin des années vingt vers la Côte-de-l'Or.

La migration ouvrière vers le cacao de la Côte-de-l'Or n'était pas une activité saisonnière qui pouvait avoir lieu pendant la saison sèche lorsque les travaux agricoles étaient arrêtés. En Côte-de-l'Or la petite récolte de cacao tombait entre avril et juillet et la grande récolte entre octobre et février. Alors que la grande récolte de cacao commence juste après la récolte des principales cultures vivrières dans la région de la Kara et passe dans le calendrier agricole des Kabyè de cette région, ce n'est pas le cas pour Kantindi. A Kantindi, les travaux commencent en avril et mai, le petit mil est récolté en juillet et la principale récolte de grand mil et de sorgho se fait en novembre seulement. C'est ainsi que les villageois de Kantindi migraient vers le cacao pour une période d'un an au moins.

Il existait aussi une migration saisonnière entre décembre et avril qui, généralement, n'était pas orientée vers les zones à cacao. Il s'agissait le plus souvent d'hommes qui allaient vendre des denrées, la plupart du temps du bétail, en Côte-de-l'Or. Ces migrations de courte durée étaient surtout le fait

des chefs de soukala qui partaient dans l'unique but de trouver des revenus pour payer l'impôt. Les normes locales limitaient les absences à quelques mois et seulement pendant les saisons où les activités agricoles étaient réduites. Agir autrement serait revenu à oublier ses devoirs de chef de soukala, ce qui était et est toujours une bonne raison de divorce. Le chef de soukala pouvait migrer plus longtemps s'il passait provisoirement le commandement à un frère marié plus jeune de sa soukala. Cette solution était possible mais on considérait que c'était tenter le diable et qu'un conflit risquait d'éclater au retour du migrant. Il lui était impossible de faire héberger sa femme et ses enfants dans la soukala de son père ou de son frère car cela signifiait qu'il échangeait son statut de chef indépendant pour celui de subalterne.

L'homme marié qui n'était pas chef de soukala avait plus de liberté. Il pouvait migrer plus longtemps sans conséquences graves et confier sa femme et ses enfants à son père ou à un frère qui dirigeait la soukala. Par conséquent, c'étaient surtout les cadets et les hommes mariés qui n'étaient pas chefs de soukala qui migraient pour des périodes plus longues et partaient vers les zones à cacao de la Côte-de-l'Or. Plus le statut social d'un villageois était élevé, plus les possibilités qu'il avait d'abandonner provisoirement sa place dans la communauté, sans danger de perte de statut, étaient limitées. Mais pour eux, la nécessité de migrer était moins grande. Ils y étaient obligés s'ils n'avaient pas d'autre revenu mais ils pouvaient aussi choisir une autre solution, à savoir la culture commerciale des arachides sur les champs personnels. Ils obtenaient plus facilement que les autres des champs personnels sur lesquels, jusqu'en 1950 environ, ils faisaient travailler les cadets.

Les cadets en revanche avaient peu à perdre en partant de Kantindi. Au contraire, plus leur statut était bas, moins ils avaient voix au chapitre et plus ils devaient effectuer de travaux pour les autres. De plus, ils n'avaient pas le droit de posséder de champ personnel. Autrefois, ils étaient totalement impuissants et devaient accepter les faits dans le seul espoir d'obtenir plus tard une meilleure position. Mais à partir des années trente, leurs contraintes furent encore alourdies par les travaux sur les champs d'arachides des aînés, sur la plantation cantonale et par le travail forcé pour l'administration coloniale. Mais il existait alors un pays de migration, la Côte-de-l'Or.

La plupart des cadets travaillaient comme main-d'oeuvre pour le cacao en Côte-de-l'Or, dans une zone située légèrement au nord de Kumasi, près de Koforidua. Le bouche-à-oreille et les contacts familiaux étaient la principale raison du choix de ces régions. Pendant les années cinquante, il y aurait eu aussi à Dapaong des recruteurs qui faisaient le lien avec ces régions.

Généralement, les migrants revenaient assez rapidement à Kantindi. Un seul revint avec une femme qu'il avait épousée après avoir payé une dot. La plupart d'entre eux ne gagnaient pas assez d'argent pour cela. Ils revenaient dans l'espoir de se marier et devenir ainsi indépendants. Evidemment, dans ce domaine, ils restaient tout aussi dépendants des aînés qu'avant leur départ. Certains ne revenaient qu'après la mort du père ou d'un frère. Ils reprenaient alors le commandement de la soukala qu'ils avaient quittée. Un certain nombre de migrants sont devenus métayers en Côte-de-l'Or et un seul a pu devenir planteur de cacao indépendant. Comme cela rapportait plus, ils revenaient rarement à Kantindi, surtout ce dernier.

La migration ouvrière a augmenté les revenus à Kantindi. Les migrants qui travaillaient en Côte-de-l'Or envoyaient des chèques postaux aux membres de leur famille par l'intermédiaire d'amis de Dapaong et de la mission de Korbongou. De temps en temps, ils confiaient de l'argent à des connaissances. Ceux qui envoyaient régulièrement de l'argent étaient peu nombreux.

La plupart des jeunes migrants revenaient aussi brusquement qu'ils étaient partis. Certains ramenaient de l'argent et des biens de consommation comme des vélos, des lampes de poche, des vêtements et de la tôle ondulée. Ils ne transportaient d'ailleurs pas tous ces objets depuis la Côte-de-l'Or mais les achetaient sur le chemin du retour à Dapaong. D'autres ne revenaient qu'avec les vêtements qu'ils portaient sur eux. Ils avaient passé quelque temps en Côte-de-l'Or et gagné de l'argent qu'il avaient dépensé aussitôt pour leur entretien.

Les chiffres du tableau 3.2 ne permettent guère de supposer qu'il y eut de grandes différences dans la migration ouvrière avant 1960 entre clan propriétaire et clans non propriétaires. Il faut toutefois être prudent car on ignore tout de la répartition de la population entre groupes de parenté en 1960. De plus, ces chiffres ne concernent que les migrants d'avant 1960 qui étaient encore en vie en 1984.

C'est pourquoi on ne signale ici que la migration probablement forte des Kutur avant 1960. Même si l'on inclut dans la population du village les migrants et les membres de leur famille qui n'habitaient pas à Kantindi Centre en 1984, le pourcentage des Kutur dans la population ne dépasse pas 20-21%. Il est permis de supposer que, vers 1960, les Kutur représentaient également environ 20% de la population à Kantindi Centre.

Avec leur 44%, les Kutur montraient donc en 1960 un niveau de migration relativement élevé. Chose remarquable car, vu leur position privilégiée dans le village, ils étaient moins obligés de migrer que les autres groupes. Comme on l'a vu, l'effort de travail était beaucoup moins lourd pour les jeunes Kutur que pour les autres cadets et les occasions de se faire des revenus personnels sans

Tableau 3.2 *Migration ouvrière avant 1960 par groupe de parenté à Kantindi Centre, Baniame Kantindi et Tossiégou*

Migrants en 1960 par groupe de parenté en pourcentage du nombre total de migrants par village				
village	total	clans non propriétaires	clan propriétaire	Kutur
Kantindi Centre	100 (n=39)	33	67	44
Baniame Kantindi	100 (n=15)	27	73	*
Tossiégou	100 (n=9)	100	*	*

Répartition de la population par groupe de parenté en 1984 en pourcentage de la population totale par village				
village	total	clans non propriétaires	clan propriétaire	Kutur
Kantindi Centre	100	32	68	18
Baniame Kantindi	100	33	67	*
Tossiégou	100	100	*	*

* mention inutile

migration, sur un champ personnel d'arachides par exemple, ne semblent pas avoir été moindres. Certes, un cadet kutur restait subalterne et soumis à l'autorité paternelle et, s'il n'avait pas encore de perspective de mariage, pouvait provisoirement y échapper par la migration ouvrière.

Le tableau 3.3, composé de la même manière que le tableau 3.2, montre que, jusqu'en 1958, les Kutur n'étaient pas sur-représentés dans la migration ouvrière.

La migration ouvrière des Kutur augmenta brusquement en 1958 et 1959. Les événements politiques au Togo s'orientaient alors à grande allure vers l'indépendance. La position des chefs locaux traditionnels commençait à s'affaiblir. A Kantindi, Labdiédo Yenhame resta encore quelque temps chef de canton mais, ailleurs dans la Région des Savanes, la population se retourna contre les chefs de canton ou ceux-ci perdirent leur fonction à cause du nouveau gouvernement CUT. Bien qu'à Kantindi la domination kutur se soit assouplie depuis 1958, les plantations cantonales et le travail forcé étaient encore frais dans les mémoires et la livraison obligatoire de céréales n'avait pas encore disparu. Les frères et neveux mariés de Yenhame quittèrent la grande soukala qu'il dirigeait

Tableau 3.3 *Migration ouvrière avant 1958 par groupe de parenté à Kantindi Centre, Baniame Kantindi et Tossiégou*

Migrants en 1958 par groupe de parenté en pourcentage du nombre total de migrants par village				
village	total	clans non propriétaires	clan propriétaire	Kutur
Kantindi Centre	100 (n=24)	46	54	13
Baniame Kantindi	100 (n=14)	29	71	*
Tossiégou	100 (n=9)	100	*	*

* mention inutile

pour construire leur propre soukala et les cadets kutur s'enfuirent vers les zones à cacao du Ghana.

La sur-représentation des clans non propriétaires à Kantindi Centre dans le tableau 3.3 n'est pas étonnante car c'était pour eux que l'obligation de travail était la plus lourde.

Chose remarquable, une telle polarisation était inconnue à Baniame Kantindi. On parle plutôt d'une domination du chef de canton de Kantindi Centre et sa famille sur le village que d'une polarisation entre Sankarbe ou entre le lignage sankalike et le reste de la population. Il en est de même pour Tossiégou où habitaient uniquement des familles moba cultivant la terre qui leur avait été accordée par un clan gourma.

L'intégration administrative de Kantindi a donc considérablement progressé entre 1940 et 1960. La forme d'administration intermédiaire a d'abord été réglementée par le gouvernement. Elle ne savait pas l'autorité du chef coutumier mais limitait sa liberté d'action. La position du chef coutumier et de sa famille a également été ébranlée par les changements de pouvoir politique qui menèrent à l'indépendance. Ensuite, une forme d'administration bureaucratique commença à se développer : la santé publique fut confiée à un infirmier installé en permanence dans le canton, la politique agricole fut mise en oeuvre par des agents de la station de recherche voisine et le désenclavement du canton fut amélioré. Les paiements en nature au gouvernement (livraisons de céréales) persistèrent pourtant jusqu'à la fin de la période coloniale. Il est donc impossible d'établir un passage univoque du premier au deuxième type d'Etat paysan de Spittler (1981). L'installation d'une école de mission et la christianisation ont eu des conséquences, quoique limitées, sur l'intégration normative. C'est proba-

blement alors que commença le processus de convergence d'idées et de sentiments (Heinemeyer 1968, p.45).

L'intégration fonctionnelle de Kantindi s'est développée grâce à la migration ouvrière et à l'intégration de marché. Les deux phénomènes étaient étroitement liés et dépendaient en outre des ressources locales. Celles-ci avaient été affaiblies par l'accroissement de la population et par la production d'arachides qui avaient rarifié les terres et provoqué des phénomènes d'érosion. La situation alimentaire à Kantindi n'était donc certainement pas plus favorable qu'ailleurs dans la Région des Savanes, bien que les famines aiguës y aient été inconnues.

La faiblesse des ressources locales limitait l'agriculture commerciale et, par conséquent, l'intégration de marché. Les activités liées aux cultures vivrières et à l'arachide devaient être faites en même temps pendant une période de croissance relativement courte (Tosh, 1980). Une partie de la production vivrière devait en outre être livrée et la production d'arachides était nécessaire, notamment pour payer l'impôt. Cela conduisit une nouvelle fois à une migration circulaire vers la Côte-de-l'Or pour compléter les revenus locaux. Les membres de la famille du migrant restaient à Kantindi.

Les relations d'autorité au sein du clan plaçaient la charge la plus lourde de l'intégration administrative croissante et de l'intégration de marché sur les épaules des cadets qui partaient ailleurs chercher un meilleur revenu pour eux-mêmes plutôt que pour leur famille. Ils ne revenaient généralement que lorsqu'ils pouvaient améliorer leur statut au village. C'étaient les cadets des clans non propriétaires qui migraient le plus, non pas tant parce qu'ils manquaient de terre, comme le pense Pontié (1986), mais parce qu'ils avaient la charge de travail la plus lourde.

Le fait qu'il y ait eu beaucoup de migrants kutur depuis 1958 tient à la situation politique incertaine dans laquelle ils se trouvaient. Van Amersfoort (1978) remarque que les ressources locales sont insuffisantes lorsque les hommes mariés migrent. A Kantindi, les hommes mariés migraient mais, à cause des normes locales, seulement pour de courtes périodes. D'ailleurs, ils avaient l'occasion de se faire un revenu à Kantindi avec leur champ personnel. La migration des hommes mariés a eu moins d'ampleur que celle des cadets.

Une analyse du maraîchage à cette époque montre qu'il existait des différences dans l'intégration de marché et dans les effets des activités gouvernementales sur le mode de vie local entre le clan propriétaire et les clans non propriétaires. Malgré leur position subalterne, les clans non propriétaires n'étaient pas toujours dans une position de départ défavorable en matière de maraîchage.

Conclusion : intégration fonctionnelle et administrative de la Région des Savanes jusqu'en 1960 et les conséquences pour Kantindi

Le développement de l'intégration de marché de la Région des Savanes, entrepris pendant les années trente par le gouvernement colonial, se poursuivit jusqu'au milieu des années cinquante, pour stagner ensuite pour de nombreuses raisons. Une maladie des arachides, les bas rendements de la nouvelle variété, les bas prix, les troubles politiques et, probablement aussi, la dégradation de l'environnement naturel ainsi que le départ des cadets vers la Côte-de-l'Or contribuèrent à une basse production d'arachides. En revanche, la migration ouvrière, presque entièrement orientée vers la Côte-de-l'Or, prit une ampleur inconnue à cause de l'essor économique et de la demande de main-d'oeuvre dans ce pays. La baisse des salaires dans la culture de l'arachide y fut peut-être aussi pour quelque chose.

On sait peu de chose de la vente du bétail de la Région des Savanes vers les régions environnantes pendant cette période, si ce n'est qu'elle avait lieu vers le sud du Togo et vers la Côte-de-l'Or. Il en était de même pour une partie du bétail venant des zones plus au nord.

L'intégration fonctionnelle de la Région des Savanes dans l'économie de traite a atteint son apogée en 1955. Cependant, elle était toujours orientée non seulement vers le sud du Togo (et, dans son prolongement, vers le marché mondial), mais aussi vers la Côte-de-l'Or.

L'intégration administrative a eu une influence indirecte sur l'intégration fonctionnelle de la Région des Savanes avec la Côte-de-l'Or. Le régime fiscal colonial et la livraison obligatoire de main-d'oeuvre et de céréales ont exercé sur les habitants de la Région des Savanes une pression croissante à laquelle ils pouvaient échapper par la migration ouvrière.

Il est important sur ce point d'attirer l'attention sur la structure de la société locale dont étaient originaires les migrants. En effet, les cadets n'avaient pas de position autonome et étaient obligés de mettre leur force de travail au service des aînés. Les exigences de l'administration coloniale envers la société locale, telles que la livraison de main-d'oeuvre et de produits agricoles, alourdissaient encore leurs tâches. La monétarisation de l'impôt, instituée par le gouvernement, et la commercialisation de l'agriculture, ont encouragé l'aménagement de champs personnels à côté des champs communs existants, en vue d'un revenu monétaire personnel au profit des aînés. Au début, les cadets ont été tenus à l'écart de cette nouveauté. Ce n'est que plus tard que la propriété de champs personnels s'est généralisée.

Il existait des différences notoires dans la migration ouvrière au sein de la société locale. Dans les villages comme Kantindi Centre où la société locale était polarisée, le groupe de parenté comme les Kutur qui servait d'intermédiaire à l'administration coloniale et était donc influent, faisait endosser les charges coloniales par d'autres groupes de parenté qui, par conséquent, migraient plus facilement. Dans un village moins intérieurement polarisé comme Baniame Kantindi, il y avait peu de différences entre les divers groupes de parenté en matière de migration ouvrière.

Bien que le gouvernement ait concentré ses activités sur les produits d'exportation, son approche s'est diversifiée et s'est orientée vers le renforcement des ressources locales. La construction de barrages et de terrasses et le reboisement indiquent l'importance attachée à la conservation du sol. L'administration a essayé d'améliorer le mode de vie agricole en introduisant de nouvelles cultures, en intégrant l'agriculture et l'élevage et en faisant la promotion du maraîchage.

Plusieurs centres de recherche et d'expérimentation ont été créés et on a distribué des intrants. Dans la Région des Savanes, l'«approche d'amélioration» moderne (Hinderink et Sterkenburg 1987) a commencé avant l'indépendance. L'infrastructure régionale a été améliorée de telle manière que presque toutes les concentrations de population ont pu être désenclavées et que l'agriculture commerciale y a été rendue en principe possible.

Autrement dit, après 1950, la politique gouvernementale connaît quelques changements. L'objectif n'était plus l'accroissement des revenus gouvernementaux par des contraintes infligées aux villageois mais l'élévation du niveau de vie de la population par l'augmentation des revenus. Cet objectif devait être atteint par l'expansion de la production commerciale. Le développement des équipements scolaires et sanitaires dans les campagnes et l'intérêt naissant pour les rendements des cultures vivrières y ont aussi contribué. Il est cependant encore trop tôt pour signaler l'évolution vers le troisième type d'Etat paysan de Spittler dans lequel dominant les prestations du gouvernement au profit des paysans.

Se contenter de critiquer la manière paternaliste et parfois répressive avec laquelle les choses se sont déroulées (Hallard 1969 ; SEDES 1970), la hâte et le manque de réflexion avec lesquels les activités ont été menées et les objectifs officiels admirables qui échouaient à la porte des centres de recherche, serait passer à côté d'une constatation importante. En effet, si dans les années cinquante, l'amélioration de la situation alimentaire et la conservation du sol à grande échelle ont été jugées nécessaires après qu'on ait constaté la sous-alimentation des villageois et la dégradation de l'environnement naturel, il est inévitable que, jusque là, la commercialisation de l'agriculture ait été accompagnée d'effets négatifs.

L'accroissement de la population dû aux campagnes de vaccination et à l'augmentation du nombre de dispensaires dans la région a également contribué à peser sur les ressources locales. Ainsi, la façon dont le gouvernement colonial, entre 1930 et 1950, a forcé la culture de l'arachide et a exigé des vivres sans se soucier des répercussions sur la situation alimentaire et sur l'environnement naturel a eu de graves conséquences dans la Région des Savanes comme en pays haoussa (Watts 1983).

Enfin, au niveau local, les groupes de parenté ont profité des activités gouvernementales de manières très diverses. Les équipements scolaires et médicaux étaient en principe accessibles à tous mais, de par leur emplacement, ils étaient à la portée de la famille du chef de canton à Kantindi Centre, et à des kilomètres de distance des autres. Les circonstances naturelles et la structure sociale, en particulier la manière dont la terre était partagée entre les différents groupes de parenté, provoquaient des différences au niveau local dans les effets des mesures gouvernementales, comme on l'a montré dans le domaine de l'agriculture. Considérés autrefois comme des terrains sans intérêt, les bas-fonds avaient été accordés aux clans non propriétaires. C'est ainsi que les clans non propriétaires de Kantindi Centre ont pu commencer le jardinage déjà avant 1960.

CHAPITRE 4

LA RESTRUCTURATION POST-COLONIALE DE LA RÉGION DES SAVANES ET À KANTINDI

L'Etat et le développement rural dans la Région des Savanes : l'approche régionale

Comme on l'a vu au chapitre précédent, la SEMNORD ne jouissait pas du soutien du gouvernement CUT à Lomé. L'organisation s'est rapidement désintégrée après 1959 et n'a plus entrepris d'activités nouvelles. La politique d'austérité pratiquée par le chef du gouvernement, Olympio, ne permettait pas de faire des investissements dans le Nord (Décalo 1973, p.72). Cependant, ayant reçu le soutien massif des électeurs du pays moba-gourma, le gouvernement CUT demanda à la société d'Etat française, le Bureau pour le développement de la production agricole (BDPA), de réorganiser la SEMNORD. Aussitôt après le coup d'Etat contre Olympio, en 1963, le nouveau gouvernement Grunitzky lança, en collaboration avec le BDPA, de nouveaux plans pour le développement rural de la Région des Savanes. En 1964, le BDPA mit en route, autour de Dapaong et de Kantindi, un projet qui fut étendu à toute la circonscription en 1965. Mais ce n'est qu'après le coup d'Etat, en 1967, de l'actuel chef de gouvernement, Eyadéma, que la Région des Savanes dans son ensemble a été déclarée région de projet. Les changements de pouvoir politique à Lomé eurent des effets favorables sur la Région des Savanes. Avec le retour de Grunitzky, et plus encore avec l'arrivée d'Eyadéma qui s'appuyait beaucoup sur le nord du pays, l'argent français du Fonds d'aide et de coopération (FAC), le continuateur de la FIDES, afflue à nouveau vers la Région des Savanes.

En 1967, une Société régionale d'aménagement et de développement (SORAD) était active dans chaque région togolaise. Ces organisations régionales réunissaient toutes les activités gouvernementales en matière de développement rural. Jusqu'en 1975, le BDPA eut pour tâche de soutenir la SORAD des Savanes (SORAD 1977a ; BDPA 1968b).

La SORAD des Savanes rassemblait les SPAR de Dapaong et Mango ainsi que tous les services agricoles de la région. L'Etat, les circonscriptions

administratives et les délégués étaient représentés dans une assemblée générale et un conseil d'administration (BDPA 1969a). Mais, en réalité, la SORAD devenait une organisation régionale toute-puissante qui suivait servilement le BDPA. Celui-ci peut être considéré à son tour comme l'exécutant du FAC. Jusqu'en 1970, le FAC finançait presque 90% du projet. Il réduisit ensuite progressivement son aide jusqu'en 1975 (BDPA 1968b, p.6 ; SEDES 1970, p.20).

Les objectifs

Selon le BDPA, le développement agricole de la Région des Savanes a été affecté par un certain nombre de facteurs environnementaux défavorables. Tout d'abord, la courte saison de croissance surchargeait le calendrier agricole. Ensuite, combinée à la forte densité de population, cette courte saison de croissance rendait insuffisante la production vivrière. De plus, la production commerciale devait faire face aux prix de transport élevés vers Lomé. Enfin, la migration des cadets vers le Ghana était aussi considérée comme un facteur défavorable (BDPA 1964c).

Le BDPA voulait structurer les zones rurales, c'est-à-dire créer une structure qui permette la mise en place d'activités gouvernementales. On a constaté que les paysans restaient trop traditionnels et ne disposaient pas des moyens financiers suffisants pour résoudre les problèmes qui se posaient à eux (BDPA 1968b ; Hallard 1969, p.477 e.s.). Jusqu'à cette époque, le gouvernement n'avait jamais coopéré avec la population locale mais lui avait toujours imposé ses mesures. Le BDPA estimait, en revanche, qu'il était préférable que les paysans s'organisent eux-mêmes. Ils pourraient ainsi joindre leurs efforts dans des coopératives. Le gouvernement devrait les y soutenir. Les activités gouvernementales ne devaient donc pas être imposées aux paysans mais insérées dans une structure d'autogestion. On espérait que cette approche coopérative permettrait la naissance d'une élite rurale qui prendrait la direction du développement rural.

Globalement, les objectifs de cette période se ramenaient à une tentative d'augmenter les productions commerciales et vivrières par un certain nombre d'activités connexes ; c'est pourquoi l'on parlait généralement de développement rural intégré. Il fallait pour cela une amélioration de rendement et un agrandissement de superficie, ce qui devait être réalisé grâce à des techniques agricoles plus développées et des variétés ou cultures nouvelles. La production vivrière pourrait augmenter par l'aménagement des bas-fonds destinés à la culture du riz. Les engrais chimiques jusqu'alors utilisés uniquement dans les stations de recherche et les nouvelles variétés de sorgho pourraient améliorer la production

vivrière. Grâce à un schéma de rotation bien calculé, les rendements de mil et de sorgho devraient bénéficier de l'engrais utilisé pour les cultures commerciales.

L'introduction de la culture attelée formait une part essentielle de la stratégie. Comme la charrue à boeufs permettait un labour rapide, les cultures vivrières et commerciales pourraient être semées tôt dans la saison pluvieuse et profiter au maximum de la courte saison de croissance, ce qui devait également faire augmenter les rendements.

Comme cultures commerciales, on envisageait à nouveau le coton et l'arachide. Les variétés prévues pouvaient donner des rendements élevés mais avaient, pour cette raison même, un long cycle de croissance. Comme elles devaient être semées tôt, les activités entreraient rapidement en conflit avec celles liées aux cultures vivrières. La culture attelée était donc également nécessaire pour éviter la concurrence au niveau de la main-d'oeuvre.

L'utilisation de sarcluses à boeufs permettait d'augmenter le rendement. On a cru en outre que la culture attelée permettrait d'agrandir la superficie cultivée. Même dans les zones qui souffraient d'un manque de terre, on espérait que l'augmentation du rendement des cultures vivrières permettrait la libération d'une plus grande superficie pour la production commerciale. Le traitement chimique des céréales stockées limiterait les pertes au stockage et la désinfection des semences provoquerait une nouvelle hausse de rendement.

La hausse de la production commerciale était jugée nécessaire non seulement pour augmenter les revenus dans les zones rurales mais aussi pour regagner les investissements au niveau des paysans comme à celui de la SORAD.

La structure d'organisation au niveau local serait composée de groupes de paysans qui coopèreraient et assumeraient en commun les frais d'investissement. Ils seraient assistés par des encadreurs agricoles spécialement formés qui viendraient habiter dans les villages. Autrement dit, la venue sur le terrain de fonctionnaires agricoles, une approche que la SEMNORD avait dû abandonner prématurément, a été finalement généralisée dans la Région des Savanes.

Le programme prévoyait aussi la construction de nouvelles routes et l'amélioration des routes existantes en vue d'améliorer la distribution des intrants et le transport des produits commerciaux. On envisageait aussi la construction de magasins à partir desquels les coopératives distribueraient des intrants et achèteraient la production commerciale et dans lesquels pourraient être stockées des réserves alimentaires. L'approvisionnement en eau potable devrait être amélioré par l'aménagement de puits. Le projet de puits devrait être aussi un moyen de familiariser la population avec la SORAD (Hallard 1969 ; SEDES 1970 ; SORAD 1973a ; BDPA 1964c).

Le projet accordait peu d'attention à l'élevage. Un programme de reproduction de bovins, porcs, etc., était prévu pour augmenter les rendements (BDPA 1968b). Cependant, l'objectif principal était le contrôle des maladies du bétail, non pas tant pour améliorer les rendements des troupeaux que pour protéger les boeufs de trait achetés à crédit.

La structure du milieu rural devrait être la suivante : cinq à dix paysans commenceraient un champ collectif et formeraient un groupement informel. Ce premier stade de coopérative informelle visait notamment à tester la solidarité au sein du groupe. La récolte du champ collectif formerait le capital de départ pour un groupement formel ou « mutuelle ». Déposé à la SORAD, ce capital permettrait d'obtenir un crédit à court terme pour l'achat d'intrants modernes et un crédit à moyen terme pour l'achat d'une charrue, d'une paire de boeufs, etc.

Pour gérer le magasin, chaque secteur SORAD disposerait d'une coopérative de coordination ou « Groupement associé de producteurs » (GAP). Cette coopérative achèterait à la SORAD des intrants qu'elle revendrait aux groupements informels et aux mutuelles. Elle achèterait également les produits commerciaux qu'elle revendrait à la SORAD. Cette approche coopérative devait permettre aux paysans d'économiser et donc de financer eux-mêmes une partie de la modernisation agricole (BDPA 1968b, p.2 ; 1964a, p.35 ; Hallard 1969, p.484).

Hallard (1969, p.496) insiste sur le fait que le système coopératif n'était pas une invention bureaucratique du BDPA mais que le phénomène existait depuis longtemps dans la Région des Savanes. Non seulement on était habitué à s'entraider mais il existait aussi, selon lui, des accords modernes de coopération. Certains jeunes cultivaient en commun des champs dont le rendement servait à acheter des biens de consommation modernes ou un tambour pour leur groupe de danse. Certains autres groupes de jeunes paysans étaient organisés par la mission catholique (BDPA 1964a, pp.30-32).

Rey (1983, pp.599-600) parle lui aussi de groupes de jeunes chez les Ngam Ngam qui, pour augmenter leurs revenus, cultivaient du tapioca en commun, mais hors du groupe de parenté. L'objectif du BDPA était surtout d'intéresser ces différents groupes à l'agriculture commerciale par l'intermédiaire de la SORAD et qu'ils épargnent pour l'achat d'une charrue.

Mise en oeuvre

Les plans de la SORAD et du BDPA étaient basés sur le même optimisme de progrès que ceux de la SEMNORD autrefois. Certes, la SORAD accordait beaucoup plus d'attention aux aspects organisationnels mais néanmoins dominait

l'idée qu'avec quelques interventions techniques, la Région des Savanes pourrait être projetée dans la modernité. En réalité, le programme ne s'est pas déroulé ainsi.

Comme les rendements de coton restaient trop faibles par rapport à l'effort demandé aux paysans, ce produit fut rapidement rayé de la liste des priorités (Hallard 1969, p.481). La production d'arachides montrait une ligne ascendante bien que la nouvelle variété n'ait pu remplacer complètement l'ancienne variété « moto » qui, précoce, permettait de résoudre les problèmes de soudure (SEDES 1970, pp.43-46). La production passa de quelque 1600 tonnes en 1968 à 7000 tonnes en 1973. Plus de 90% de la production était concentrée en pays moba-gourma. Par suite de la grande sécheresse, la récolte de 1972 chuta de 40%. Après l'échec des premières semences par manque de pluie, les paysans semèrent à grande échelle la « moto » à croissance rapide (SORAD 1976a, p.48).

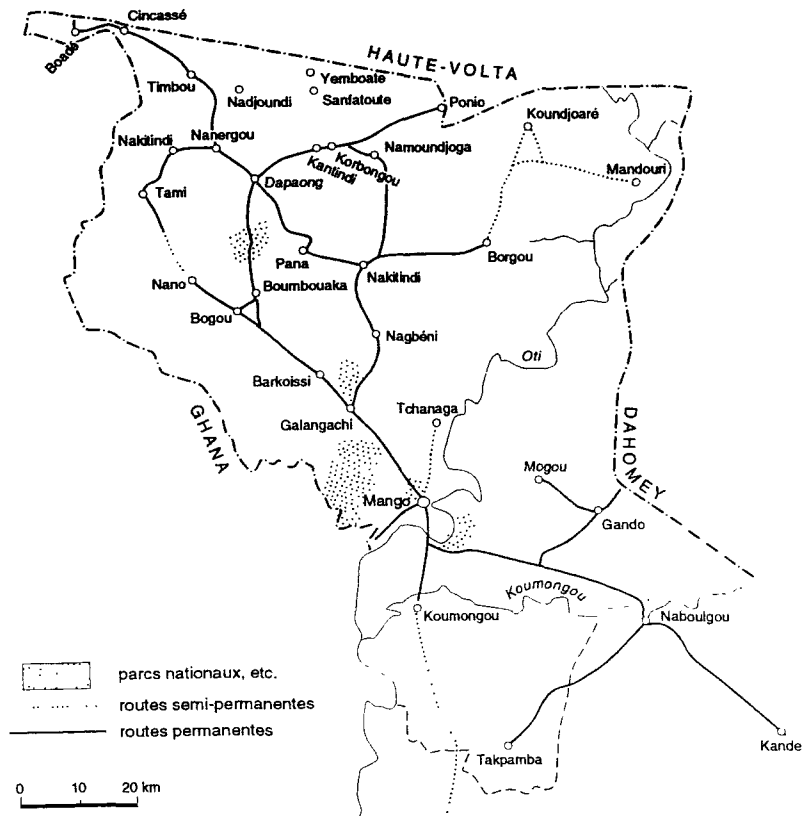
Toutefois, la SORAD fut forcée de constater que le taux de mise à l'engrais des arachides était très en retard sur les prévisions. L'objectif pour 1970 ne fut qu'à moitié réalisé. L'engrais était généralement trop cher pour les paysans ou livré trop tard. Ainsi, seulement 40% de la quantité prévue fut vendue. De plus, la quantité d'arachides vendue à la SORAD fut très décevante : un quart seulement de la quantité prévue. La raison en est donnée plus loin. Aucune amélioration de rendement des cultures vivrières ne fut constatée et la rotation des cultures fut rarement appliquée. Comme la production vivrière en pays moba-gourma était toujours trop faible, des vivriers durent être apportés de Gando, près de Mango. Seule, la moitié du nombre prévu de charrues s'est vendue. Il faut noter que de nombreux paysans achetaient des charrues ou des billonneuses au Ghana et faisaient dresser leurs boeufs par la SORAD. De cette manière, 80% de l'objectif fut tout de même réalisé.

La plus grande déception a été, toutefois, qu'en 1970, seulement 30% du nombre prévu de paysans étaient associés à la SORAD par l'intermédiaire des coopératives. Aussi les objectifs, pour la période 1971-1975, durent-ils être révisés à la baisse (SORAD 1972a). Des objectifs trop ambitieux sont un phénomène courant dans les programmes de développement. Ils secouent le scepticisme d'un gouvernement ou d'un bailleur de fonds ou bien montrent à la population locale que, cette fois, c'est sérieux. Mais comme les objectifs officiels développent leur propre dynamique, ils doivent être atteints tout de même. Comme on le verra plus loin, ce phénomène est une des raisons du dérapage du développement coopératif dans la Région des Savanes.

Les coûts du programme furent également très élevés. Les frais de personnel notamment et les investissements en bâtiments, routes, machines et moyens de transport durent être réduits de façon drastique lorsque l'aide du FAC diminua

après 1970 (BDPA 1975a, p.7). Mais comme les frais d'investissement avaient été très élevés dès avant 1970, il ne restait plus d'argent pour l'entretien des nouvelles pistes, ce qui gênait le transport des produits (SEDES 1970, pp.34-36). La nécessité d'un programme de rénovation avait été prudemment avancée dès 1969 (SORAD 1969a, p.14). Ainsi, entre 1970 et 1976, aucune nouvelle piste ne fut construite et l'infrastructure s'est retrouvée dans une situation déplorable (SORAD 1977a ; Koffi 1975, p.9). Le désenclavement relativement mal engagé des zones frontalières à l'est et à l'ouest, déjà mentionné en 1970 (SEDES 1970, p.7), est resté en suspens (figures 4.1, 4.2 et 4.3). La SEDES (1970, pp.39-42) qualifia de fiasco le développement jusqu'en 1970 de la production vivrière par la SORAD.

Figure 4.1 Région des Savanes : routes 1965



Même si la SEDES (1970, pp.48-53) considérait l'introduction de la culture attelée comme un énorme succès, les faits incitent à la réflexion. En 1970, en effet, seulement 4% des exploitations agricoles possédaient une charrue. En 1976, ce chiffre s'élevait à 7%. Il faut remarquer que seulement la moitié du nombre des charrues achetées était aux mains des coopératives. L'autre moitié était propriété privée. De plus, 85% des charrues étaient concentrées à l'ouest du pays moba-gourma, le long de la frontière ghanéenne. Introduite au Ghana depuis longtemps, la culture attelée était familière à de nombreux paysans le long de la frontière. Ils achetaient donc leurs équipements plus souvent au Ghana qu'auprès de la SORAD. L'utilité des charrues achetées restait toutefois très limitée. Comme le labour était plus rapide, les semailles étaient faites plus

Figure 4.2 Région des Savanes : routes 1970

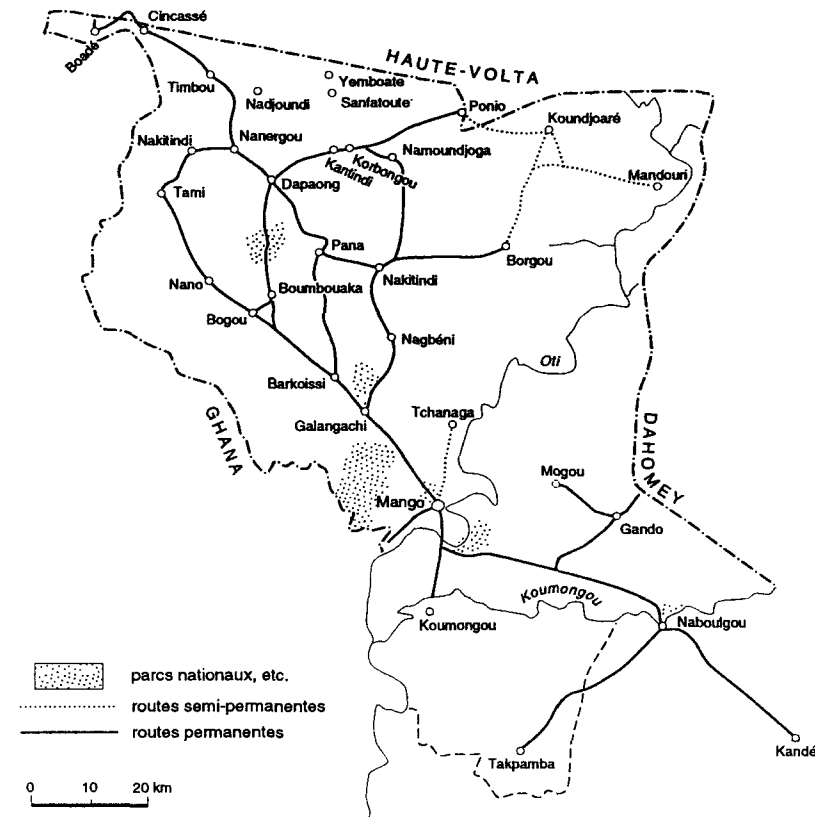
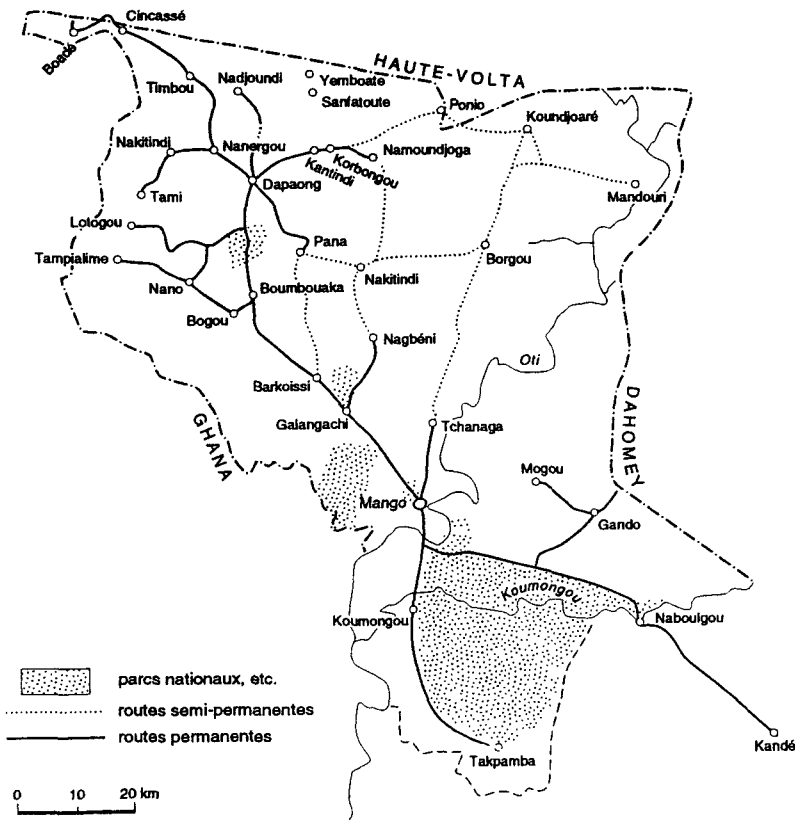


Figure 4.3 Région des Savanes : routes 1975



tôt, mais aucune nette amélioration de rendement n'a pourtant été constatée sur les champs de vivriers. Dans les zones très peuplées du pays moba-gourma, la superficie n'a pas été augmentée. Quant aux membres des groupements, il n'est pas sûr que tous aient pu disposer de la charrue au moment voulu. Mais la plus grosse erreur touchait à l'intensité du labour à la charrue. Pour parer au danger d'érosion, la plupart des paysans continuaient à cultiver sur billons. Ils façonnaient à la main avec la terre labourée des billons traditionnellement étirés ou achetaient au Ghana des billonneuses qui donnaient le même résultat. Ce système de culture ne permettait pas l'utilisation d'attelages à boeufs pour le sarclage alors que c'était justement du sarclage répété à traction bovine que la SORAD espérait une hausse de rendement. La seule chose apportée par la culture attelée était un allègement du travail physique.

L'utilisation de la charrue ne put accélérer le défrichage des bas-fonds destinés à la culture du riz car les sols y étaient trop lourds pour les boeufs. En outre, ces bas-fonds étaient surtout donnés aux femmes, conformément à l'usage qui voulait que les terres les plus mauvaises reviennent à ceux qui avaient le statut le plus bas et qui, évidemment, ne pouvaient pas investir (Hallard 1969, p.491 ; BDPA 1964a, p.25). La culture du riz dans les bas-fonds a aussi concurrencé le jardinage.

La production de riz augmentait plus vite que prévu mais ne satisfaisait pas encore la SORAD. Car, bien que la production vivrière ait été un objectif formel du programme prévu, en partie grâce à la culture des bas-fonds qui permettait la libération d'autres champs pour les arachides et le coton, la SORAD déplorait seulement que la quantité de riz qu'elle pouvait acheter aux paysans était trop faible. En effet, sa rizerie à Dapaong était sous-utilisée. Les femmes ne vendaient pas toute leur récolte de riz à la SORAD mais en utilisaient une partie pour compléter les repas. De plus, comme les commerçants privés offraient de meilleurs prix que la SORAD, le riz disparaissait vers le Ghana et la Haute-Volta. Tout indique que, dans ce cadre, la SORAD n'était pas intéressée par la situation alimentaire régionale mais se souciait surtout de la rentabilité de sa rizerie et de sa part dans l'offre de riz sur le marché national (BDPA 1964b, p.2 et 14 ; 1968b, p.3 ; Hallard 1969, p.493 ; SORAD 1972a, p.20).

La formation de coopératives

Pour la SORAD, le problème de la modernisation agricole était plus important que celui de la situation alimentaire. En 1969, le nombre des paysans réunis en groupements était toujours si faible que l'on décida de stimuler la fondation de nouveaux groupements en assouplissant l'octroi de crédit, la possibilité d'obtenir un crédit étant justement la principale raison pour les paysans de former un groupement (BDPA 1964a, p.41 ; SORAD 1969a, p.10 ; 1971a, pp.1-4).

Dès leur fondation, les groupements informels pouvaient obtenir un crédit qu'ils n'étaient pas obligés de rembourser si la récolte du champ collectif était utilisée pour la formation d'une mutuelle. Cela revenait donc à la prise en compte ou si l'on préfère au subventionnement par la SORAD d'une partie du capital de départ de chaque mutuelle en vue de faire contribuer la population au financement du projet. De plus, les normes financières, c'est-à-dire le capital nécessaire à un groupement informel pour être enregistré comme mutuelle et profiter de diverses réglementations, furent abaissées.

Les groupements informels étaient entièrement contrôlés sur le terrain par les encadreurs. Comme le nombre des groupements informels augmentait

rapidement, le département des crédits de la SORAD perdit pied rapidement. Outre la SORAD, Crédit Togo se mit à distribuer des crédits dans la Région des Savanes pour accélérer la formation des coopératives. Dans cette confusion, les groupements qui n'avaient pas remboursé leurs anciennes dettes et auraient dû y être contraints ou bien ne plus être considérés comme solvables obtinrent tout de même de nouveaux crédits. Il n'est donc pas étonnant qu'en 1970 l'octroi de crédits ait pu quadrupler alors que les remboursements diminuaient. Après la récolte ne furent remboursés que 15% du crédit pour les désinfectants et 45% du crédit pour l'engrais. Peu après, l'octroi de crédit fut à nouveau sévèrement réglementé (SORAD 1972a, pp.48-49). Les encadreurs en milieu rural prirent une place de premier plan dans la formation des coopératives et dans l'octroi de crédits. Les crédits et les intrants étaient accordés sur leur conseil et ils étaient les seuls à connaître les membres des groupements informels. De plus, leur position à l'intérieur de la SORAD dépendait de la rapidité de la formation des coopératives dans leur secteur.

D'autre part, il ne leur était pas facile de prendre des mesures contre des gens au sein desquels ils vivaient et qui voulaient obtenir des intrants agricoles à bon marché et ne pas rembourser leur crédit. C'est pourquoi, il arrivait que des groupements informels le restent pendant des années sans jamais demander le statut officiel et que d'autres soient fondés et dissous sans que le crédit ne soit remboursé.

La SORAD a été la première organisation dans l'histoire agraire de la Région des Savanes à ne pas utiliser la contrainte dans ses tentatives de modernisation et de commercialisation agricoles. Toutefois, elle se laissa immédiatement bernier par les paysans. Ceux-ci n'avaient aucun lien émotionnel ou moral avec la SORAD qu'ils considéraient comme le nième représentant de l'Etat colonial. Aussi, les membres des groupements n'avaient-ils aucun scrupule à tromper la SORAD, ce qui d'ailleurs n'était pas très difficile. Les arachides, le principal produit commercial pour lequel des crédits étaient accordés, devaient en principe toujours être vendues à la SORAD après quoi le crédit devait être remboursé. Il en était de même pour le riz et le sorgho. Pourtant, la plupart des paysans préféraient vendre leur récolte sur le marché libre, tout en déclarant à la SORAD que la récolte n'avait pas été assez abondante pour permettre le remboursement du crédit.

La SORAD n'avait pas de monopole commercial ni en titre ni en pratique. La vente d'arachides hors de la SORAD n'était pas interdite et ne pouvait pas l'être car les arachides étaient utilisées localement comme nourriture et comme produit de base pour la préparation de l'huile. La SORAD ne visait pas à monopoliser la production d'arachides. Cela aurait été d'ailleurs peu réaliste car

il était toujours possible de simuler la consommation et de donner naissance à un marché noir. Ainsi existait-il un actif commerce privé d'arachides vers les pays voisins et vers Lomé (Kudagba 1975, pp.9-10). Même si la SORAD offrait parfois de meilleurs prix, les paysans donnaient souvent la préférence au marché libre car alors ils n'avaient pas à rembourser de crédit (SORAD 1972a, p.52 ; 1973a, p.21). Ainsi, une forte limitation du crédit fut inévitable en 1974. Un an plus tard, les autres activités de la SORAD durent aussi pratiquement s'arrêter car le programme d'aide du FAC arrivait à terme (SORAD 1975a, p.23 ; 1976a, pp.22-57).

Formation de coopératives et structure sociale

La SORAD et ses conseillers se souciaient peu des effets de la formation des coopératives sur la structure sociale. Comme on l'a déjà dit, un des objectifs explicites du programme était la formation d'une élite rurale qui pourrait à long terme diriger le développement rural, ce qui fut confirmé une nouvelle fois en 1970 (SEDES 1970, p.76). C'était oublier que le développement colonial de la Région des Savanes avait créé depuis longtemps une élite rurale de chefs de canton et de village et leur famille.

Une étude de 1964 montre bien que les efforts de développement post-coloniaux misaient dans la pratique sur cette catégorie de population (BDPA 1964a, pp.47-65). Tous les groupements formels et informels, presque sans exception, étaient organisés sur la base de la parenté. Les membres d'un groupement étaient originaires d'un même groupe de parenté auquel pouvaient se joindre quelques personnes amies ou liées par mariage. Les groupements étaient parfois formés par les associations spontanées de jeunes mentionnées mais le plus souvent par des groupes mixtes de personnes âgées et de jeunes. La direction était aux mains d'un *nukpele*. Celui-ci était chargé d'obtenir un champ collectif, ce qui n'était pas très difficile pour lui puisqu'il appartenait généralement au clan dominant du village. Ainsi, les groupements étaient surtout composés des familles des chefs de canton ou de village.

Les paysans des clans non propriétaires avaient beaucoup de mal à obtenir du chef de terre une parcelle de terre supplémentaire pour faire un champ collectif. Ils devaient utiliser une parcelle qu'ils cultivaient déjà depuis longtemps. De nombreux villages ne comptaient aucun groupement de paysans des clans non propriétaires.

Tout cela n'est pas étonnant si l'on considère la méthode de travail habituelle de la SORAD. Dans la ligne historique des interventions de l'Etat dans la Région des Savanes dont le but était de former une élite rurale, les encadreurs habitaient près de la soukala du chef de canton ou de village par l'intermédiaire

desquels ils agissaient sur la communauté rurale. On comprend alors pourquoi les groupements étaient souvent composés de la famille des chefs de canton et de village, que les clans non propriétaires n'étaient pas concernés, qu'ils n'obtenaient pas de terre supplémentaire et que beaucoup de villageois hésitaient à devenir membre. Ils considéraient en effet les groupements comme le nième truc du gouvernement pour leur imposer des contraintes et les exproprier d'une partie de leur récolte. En revanche, l'élite en place voyait suffisamment d'avantages à participer aux groupements. Elle confirmait par là sa position privilégiée face au gouvernement ; elle pouvait utiliser des crédits avec lesquels elle s'était laissée enjôler dès avant l'indépendance et même renforcer le pouvoir d'un homme sur son groupe de parenté. La culture attelée compensait en outre la perte de main-d'œuvre due à la migration ouvrière des cadets.

Les groupements devaient avoir au moins cinq membres (SORAD 1972a, p.11). Ils en avaient sept en moyenne. Ils étaient généralement composés pour la moitié de chefs de soukala et pour l'autre moitié de leurs frères et fils mariés et célibataires habitant la même soukala. Mais le travail coopératif et le champ collectif n'étaient pas très en vogue. Cela peut s'expliquer par la crainte des chefs de soukala d'avoir à renoncer à leur indépendance au profit de l'un d'entre eux, en sa qualité nouvelle de président du groupement.

Surtout lorsqu'il n'y avait pas de charrue, le plus gros du travail sur le champ collectif était effectué par des groupes de voisins et de parents qui en échange étaient invités à boire et à manger par le président du groupement. Une partie du crédit à court terme était destiné à payer les frais occasionnés par de telles invitations. Les champs collectifs étaient souvent situés sur les sols les moins fertiles (SEDES 1970, p.76).

Élevage

Après 1960, la vente de bétail vers le sud du Togo comptait quelque 2200 à 2600 bovins par an, ce qui représente une baisse de la moitié par rapport à la fin des années trente. Comme, en outre, il se vendait peu de petit bétail vers le Sud, le Nord ne répondait que pour 30% à la demande du marché intérieur. La baisse de la vente de bétail vers le Sud était liée d'une part à la demande plus grande au Ghana et d'autre part à l'apparition des arachides comme source de revenus.

Le transit de bétail étranger par la Région des Savanes recula également. Les routes de bétail venant du Niger et de la Haute-Volta en direction des zones à cacao du Ghana traversaient depuis toujours la Région des Savanes et longeaient notamment Kantindi. Toutefois, le développement du transport par camion et la construction d'une bonne liaison est-ouest entre Niamey au Niger et Ouagadougou en Haute-Volta repoussa ce courant commercial au nord de la

Région des Savanes. Ainsi, le transit officiel du petit bétail baissa de quelque 22.000 à 1000 têtes entre 1957 et 1962. Les bovins n'étaient pas encore transportés par camion mais toujours acheminés sur les routes de bétail. Leur transit baissa pourtant de quelque 3000 à 60 têtes entre 1957 et 1962. Hetzel (1974, pp.213-214) suppose que, pendant cette période, les marchands de bovins préféraient eux aussi faire un détour à cause des conflits politiques entre le Ghana et le Togo.

La situation alimentaire dans la Région des Savanes

La situation alimentaire dans la Région des Savanes restait insatisfaisante. Vers 1970, 2000 à 4500 tonnes de vivres étaient annuellement importées (SORAD 1969a, p.52 ; BDPA 1973a p.80). Les seuls produits de la Région des Savanes encore exportés étaient les arachides et le riz. Cependant, Hetzel (1974, p.120) constate une petite exportation de sorgho et de haricots. L'évaluation qu'il fait de l'importation de vivres dans la Région des Savanes dans les années normales est beaucoup plus basse que celle de la SORAD : quelque 720 tonnes, pas plus. Il remarque pourtant (Hetzel 1974, pp.109-110) que l'importation et l'exportation fluctuaient fortement selon le résultat de la récolte et le pouvoir d'achat de la population rurale. Selon lui, les arachides et le bétail étaient les principales sources de revenu monétaire destiné à acheter des vivres. Par ailleurs, une partie de l'importation n'allait pas vers les zones rurales mais vers les fonctionnaires de Dapaong.

Les précipitations de 1970 et 1971 furent inférieures à la moyenne, et 1972 fut l'année la plus sèche depuis 1942. Selon des sources locales, la situation alimentaire à Kantindi fut mauvaise pendant ces années mais il ne fut pas question de famine. Dans l'ouest de la Région des Savanes, la pluviosité en 1972 était plus faible qu'à Kantindi, mais, là non plus, on ne rapporte aucune famine. La SORAD elle-même était plus impressionnée par le fait qu'elle était écartée du marché par les commerçants du Ghana et de Haute-Volta qui achetaient à prix fort des vivres dans la Région des Savanes par suite de la disette dans leur pays (SORAD 1972a, p.20). Il semble également que ces commerçants étrangers achetaient une part importante de l'importation normale de vivres aux marchands privés du centre et du sud du Togo. Hetzel (1974, p.110) signale que de la farine de manioc ou *gari* était revendue vers le Ghana et la Haute-Volta. Cela signifie que, s'il n'y avait eu aucune véritable famine en 1972 dans la Région des Savanes, la situation alimentaire y était tout de même plus mauvaise que d'habitude. La population ne reçut aucune aide alimentaire. Contrairement à 1975, où elle fut secourue quoi qu'au compte-gouttes.

Les années 1975, 1976 et 1977 furent à nouveau des années sèches. En 1975 notamment, la récolte de céréales fut décevante. Sous la direction de la SORAD,

des puits furent forés ici et là avec des fonds français destinés aux zones du Sahel qui souffraient de la sécheresse. Les villageois furent payés de leur travail avec des vivres fournis par le Programme d'alimentation mondial (Koffi 1975, p.19).

Pendant la période 1966-1969, la production de céréales par personne oscillait entre 120 et 200 kg, c'est-à-dire environ entre 1000 et 1700 kcal par jour, si l'on admet que toute la production était consommée sur place (SORAD 1969a, p.52). Comme on l'a déjà signalé, une étude de la situation alimentaire en 1957-58 au niveau des ménages détermina que la consommation réelle de céréales s'élevait cette année-là à 1060 kcal par jour (BDPA 1965a, pp.31-32). Des calculs assez globaux de 1973, qui tenaient compte, il est vrai, des pertes au stockage et des graines réservées pour les semences mais surestimaient beaucoup les rendements de mil et de sorgho en sous-estimant probablement la vente des produits vivriers, donnaient pour le pays moba-gourma une consommation de céréales de 186 kg par personne, c'est-à-dire de presque 1650 kcal (BDPA 1973a, pp.80-84). Si les pertes de calories à la préparation de la bière avaient été incluses dans ces calculs, la véritable consommation n'aurait pas dépassé 1580 kcal.

En 1957-58, les produits alimentaires autres que les céréales fournissaient presque 550 kcal supplémentaires et, en 1973, presque 700 kcal. Avec quelque 2300 kcal par personne et par jour, la situation alimentaire en 1973 aurait été nettement meilleure qu'en 1957 avec 1600 kcal. Ces calculs sont pourtant nettement optimistes. En 1973, entre 25 et 120 kcal de vivres par personne et par jour furent importés des autres régions du Togo. Vu les importants achats de vivres dans la Région des Savanes par les commerçants étrangers, il est improbable que cette importation de vivres en 1973 ait contribué à l'approvisionnement du pays moba-gourma. Elle aura été exportée vers les pays voisins. Ainsi donc, pendant la période 1957-1973, la quantité de vivres disponible dans la Région des Savanes oscillait entre un minimum de 1000 et un maximum de 1700 kcal par personne et par jour en céréales, plus 500 à 700 kcal en autres produits. Dans les meilleurs des cas, la consommation dépassa la norme de 2100 kcal, mais aura été beaucoup plus basse la plupart du temps, notamment en 1972 et 1975.

Infrastructure et équipements de base

On peut faire une analyse qualitative du réseau routier avant et après l'indépendance (figures 4.1 et suiv.). Les routes permanentes sont des routes carrossables toute l'année; les routes semi-permanentes sont souvent impraticables pendant la saison pluvieuse car leur revêtement n'est pas carrossable et les ponts manquent souvent. Après 1965, le désenclavement du nord-est fut amélioré et dans le centre un circuit fut ajouté au réseau des routes permanentes grâce à la

construction de l'axe Pana-Barakoissie (figure 4.2). Le réseau routier était moins étendu qu'en 1960, date à laquelle il avait déjà été réduit par rapport à 1952 (figures 3.6 et 3.7). A cette époque, la construction des routes allait à toute allure sans qu'aucune attention ne soit accordée à leur qualité. Celle-ci augmenta jusqu'en 1967-68 grâce à l'amélioration du recouvrement et à la construction de ponts. L'accessibilité de la zone à l'est et au sud-est de Dapaong fut également améliorée. La partie du réseau de meilleure qualité était concentrée autour de Dapaong (figures 4.1 et 4.2). La qualité retomba ensuite par manque d'entretien.

Entre 1970 et 1976, de nombreuses pistes furent négligées par un manque d'argent, dû à la baisse progressive de l'aide du FAC à la SORAD. La qualité des routes diminua de telle sorte que l'accès de l'est de la Région des Savanes fut de plus en plus difficile pendant la saison pluvieuse. Par manque d'entretien de certaines constructions dans le réseau des routes permanentes, quatre circuits disparurent dans le centre et le réseau prit un caractère dendritique (figure 4.3).

Entre 1960 et 1975, la distribution des équipements de base dans les zones rurales de la Région des Savanes augmenta rapidement. Le développement dans le domaine scolaire fut surtout mis au compte du gouvernement. La mission avait huit écoles en 1955 et douze en 1975. Elle concentrait surtout son attention sur l'enseignement spécial. Le nombre des écoles du gouvernement passa de quatorze en 1955 à 64 en 1975. Des écoles d'enseignement technique, secondaire et pré-secondaire furent également créées. En 1975, les zones rurales disposaient de 17 dispensaires dont trois appartenaient à la mission. Les hôpitaux de Mango et surtout de Dapaong furent agrandis.

La migration ouvrière dans la Région des Savanes

Différentes études menées dans la Région des Savanes à cette période révélèrent que la migration ouvrière avait pris des formes gigantesques. La SEDES (1976, pp.225-231) constata que 28% de la population masculine du groupe d'âge 16-30, dans les cantons à l'ouest de Dapaong, avait émigré. Pour l'extrême-est de la Région des Savanes, le BDPA (1968a, p.12) arriva à 33% de ce même groupe d'âge. Dans les cantons ouest, l'absence dans les groupes d'âge 31-45 ans était nettement moins forte, soit 8%. 78% des migrants de ces cantons avaient entre 16 et 30 ans et 77% étaient célibataires. Seulement 16% des migrants restaient absents moins d'un an et 36% plus de cinq ans. Aussi la migration ouvrière de cette période ne peut-elle guère être appelée saisonnière.

Selon la SEDES, la pression démographique et le manque de terre n'étaient pas les véritables causes de départ. Pourtant, on ne peut accorder aucune valeur à cette conclusion car les chiffres des densités de population utilisés étaient en totale contradiction avec les données du recensement de 1970 (SEDES 1976, p.227). Pontié (1980, pp.2-3) suppose l'existence dans certains cantons d'une relation entre la pression démographique et l'ampleur de la migration vers le Ghana. Il remarque cependant que d'autres facteurs entraient aussi en jeu. Ainsi, dans un canton peu peuplé le long de la frontière ghanéenne, pas moins de 65% des hommes au-dessus de 20 ans avaient migré en 1970 vers le Ghana. Cette migration était facilitée par des relations de parenté de l'autre côté de la frontière.

Le fait que c'était surtout les cadets qui migraient était dû, à quelques nuances près, aux mêmes facteurs qu'avant 1960. Il est vrai que, déjà à cette époque, il était normal que les cadets cultivent des champs personnels dont la surface et la qualité étaient souvent limitées. De plus, leur travail sur le champ commun de la soukala était prioritaire. Ils ne pouvaient pas toujours non plus disposer facilement du travail des femmes pour les tâches spécifiquement féminines sur leurs champs personnels (SEDES 1976, p.214).

La migration vers le Ghana fournissait aux cadets des revenus mais pas encore la position indépendante si ardemment désirée (SEDES 1976, p.211). Beaucoup d'eau devait encore couler dans la Volta avant qu'on en arrive là. Dans la plupart des villages à cacao du Ghana, le jeune migrant ne pouvait commencer à travailler qu'après avoir trouvé un tuteur. C'était généralement quelqu'un de son village natal. Celui-ci le nourrissait et l'hébergeait en échange d'une journée de travail par semaine. Le jeune migrant commençait comme journalier chez des paysans du village. Il devenait après quelque temps travailleur sous contrat et effectuait certains travaux comme le labour ou la récolte contre une somme fixe. Parfois, il devenait ensuite manoeuvre permanent chez un paysan. L'étape suivante, généralement la dernière de sa carrière, était de devenir métayer. Dans cette fonction, il gérait une plantation de cacao en échange d'un tiers ou de la moitié de la récolte. Certes, chacun souhaitait devenir métayer ou propriétaire mais ce n'était pas possible pour tous, loin de là. Ayant une position assez stable, le métayer pouvait se marier ou faire venir sa femme et ses enfants. En cas de mauvaises récoltes, la part de la récolte du métayer pouvait augmenter comme marge de sécurité. La femme et les enfants pouvaient aussi cultiver des plantes vivrières à côté de la plantation de cacao ou entre les jeunes plants de cacao. Les femmes pouvaient, en outre, se faire un revenu avec les palmiers à huile qui ombrageaient les cacaoyers.

La migration ne permettait donc pas au cadet de se libérer immédiatement de sa position subalterne mais seulement de gagner plus d'argent pour lui-même. La quantité d'argent ramenée était variable. On a constaté (BDPA 1968a, pp.15-16) que les migrants ne rapportaient guère plus que quelques vêtements et un transistor. A Dapaong, ils achetaient un vélo et des cadeaux pour la famille et rentraient chez eux. On disait qu'ils préféraient revenir de nuit pour cacher à leur famille et voisins ce qu'ils avaient rapporté. On expliquait cela aussi comme une tentative de cacher qu'ils n'avaient rien rapporté du tout et que, par conséquent, ils avaient échoué dans leur entreprise (SEDES 1976, pp.210-213).

Généralement, les migrants rentraient à la soukala juste après la récolte lorsque les greniers étaient pleins. Ceux qui avaient décidé de repartir le faisaient lorsque la réserve commençait à s'épuiser et que le travail des champs devait reprendre. Certains migrants conservaient leurs gains pour eux-mêmes alors que d'autres distribuaient argent et cadeaux aux membres de leur famille, payaient l'impôt ou achetaient de la tôle ondulée pour la toiture de la soukala. Apparemment, l'attitude face à la famille était très variable. Certains migrants avaient réussi, d'autres avaient échoué. Certains étaient généreux, d'autres étaient égoïstes. Mais une chose était sûre : un migrant qui avait de l'argent ne pouvait pas investir pour lui-même dans l'agriculture. La terre n'était pas à vendre ; le bétail qu'il achèterait serait immédiatement ajouté au troupeau de la soukala géré par son père et il en serait de même pour l'outillage agricole, même s'il s'agissait d'une charrue. Ainsi donc, les fruits de la migration ouvrière étaient, du moins pour les cadets, difficiles à consolider au retour.

La position de Kantindi dans la Région des Savanes vers 1970

Le secteur Centre-Nord de la SORAD où était situé le canton de Kantindi était le plus petit de tous les secteurs quant à la surface et au nombre d'habitants. Centre-Nord couvrait l'ensemble du canton de Kantindi, la majeure partie du canton de Dapaong et une petite partie de Korbongou. Avec 12% de la population de la Région des Savanes en 1970, 11% des groupements informels, 10% des mutuelles et 11% de la superficie cultivée avec de nouvelles variétés d'arachides, le secteur reflétait la moyenne de la Région des Savanes. Cependant, si l'on compare Centre-Nord non pas avec l'ensemble de la Région des Savanes mais seulement, comme au tableau 4.1, avec le reste du pays moba-gourma, c'est-à-dire avec la circonscription de Dapaong, on peut tirer une conclusion quelque peu différente.

Tableau 4.1 *Participation du secteur Centre-Nord et de la circonscription de Dapaong au programme SORAD en 1971*

	total Dapaong	secteur Centre-Nord
ha. arachides nouvelle variété / 1000 hab.	27	22
ha. riz nouvelle variété / 1000 hab.	7	8
% arachides mises à l'engrais	42	75
% riz mis à l'engrais	10	36
mutuelles / 1000 hab.	3,1	2,8
groupements informels / 1000 hab.	6,0	5,5
charrues / 1000 hab.	8,1	3,0
puits / 1000 hab.	1,2	4,0
barrages	16	8

(SORAD 1972a, 1969a et 1973b)

Comme le programme SORAD dans le secteur Centre-Nord fut le premier à être lancé dans la Région des Savanes, et comme un nombre relativement grand de puits et de barrages furent construits dans le secteur, on ne peut pas dire que la SORAD négligea à dessein le secteur. Néanmoins, le tableau 4.1 montre que le secteur présentait un certain retard dans la formation de coopératives, la culture attelée et l'utilisation de nouvelles variétés d'arachides. A cette époque, dans la circonscription de Dapaong, la culture attelée était surtout appliquée dans les secteurs SORAD, le long de la frontière ghanéenne. Au Centre-Nord, la réserve de terre pouvant être cultivée à la charrue était épuisée. On a déjà expliqué l'utilité limitée des charrues pour le défrichement des bas-fonds. Alors que la plupart des charrues, le long de la frontière ghanéenne, étaient la propriété privée des paysans, celles du Centre-Nord étaient toutes sans exception achetées à la SORAD par les mutuelles (SORAD 1973b, pp.4-5).

Le tableau 4.1 montre en revanche la popularité de l'engrais chimique au Centre-Nord. Alors qu'en 1964 cet intrant n'était utilisé qu'à la station de recherche Toaga, près de Kantindi (BDPA 1964c, p.9), il fut utilisé en 1970 sur les trois-quarts de la surface cultivée avec la nouvelle variété d'arachides au Centre-Nord. Ceci n'est pas étonnant car non seulement le secteur était très peuplé mais, et pour cette raison même, il présentait une sérieuse dégradation du sol. Ceci apparaît clairement au tableau 4.2 dont les données proviennent d'une grande étude d'entreprise de 1966 et dans lequel la dégradation du sol se reflète dans les bas rendements des cultures commerciales et vivrières traditionnelles.

Tableau 4.2 *Chiffres moyens des exploitations agricoles dans la circonscription de Dapaong et le secteur Centre-Nord en 1966*

	total Dapaong	secteur Centre-Nord
superficie ha/tête	0,37	0,45
rendement mil-sorgho kg/ha	351	217
rendement haricots kg/ha	105	65
rendement arachides (variété locale) kg/ha	159	133
valeur brute /produc. agric. F.CFA/tête	2485	1973
valeur nette /produc. agric. F.CFA/tête	2225	1639
revenus monétaires nets F.CFA/tête	919	686

(BDPA 1968c)

Les chercheurs estimèrent par ailleurs que leurs chiffres montrent une certaine sous-estimation des récoltes et des rendements, sous-estimation due à la méthode utilisée dans la collecte des données. Les rendements indiqués au tableau 4.2 étaient donc en réalité plus élevés. Il n'empêche que les résultats de cette étude permettent de déterminer la position relative du Centre-Nord.

Les rendements du mil et du sorgho avoisinaient 400 kg/ha. Le rendement moyen n'approchait les 500 kg/ha que lorsque l'année était très bonne (SORAD 1969a, p.52 ; Direction 1971, p.145). Mais vu la différence de rendements entre la circonscription de Dapaong et le secteur Centre-Nord, les rendements des céréales doivent avoir été inférieurs à 400 kg/ha.

La faible fertilité du sol au Centre-Nord était quelque peu compensée par une superficie cultivée par personne supérieure à la moyenne. Cependant, cette compensation était faible car la valeur brute de la production agricole et les revenus agricoles monétaires étaient respectivement de 20 et 25% inférieurs à la moyenne. Pour les villageois du secteur Centre-Nord, le programme SORAD était surtout intéressant à cause du nouvel intrant qu'était l'engrais chimique avec lequel ils pouvaient améliorer leurs rendements. De plus, en vendant une part de leurs arachides sur les marchés de Korbongou et Dapaong, ils échappaient au remboursement du crédit. De cette façon, l'engrais leur coûtait peu. Le renforcement de la surveillance des crédits par la SORAD eut des conséquences immédiates sur l'utilisation de l'engrais dans le Centre-Nord. L'intrant devenait trop cher pour de nombreux paysans. Dans le Centre-Nord, la superficie en arachides mises à l'engrais baissa d'un maximum de 636 ha en 1972 à 497 ha en 1973 (SORAD 1973b).

Le mode de vie local à Kantindi entre 1960 et 1975

Le changement apparent du pouvoir

Les années qui suivirent l'indépendance de 1960 furent très agitées du point de vue politique pour le canton de Kantindi. Lorsqu'en 1960, le gouvernement CUT nomma des chefs de canton favorables à sa politique, le sous-canton de Nadjoudi dirigé par Labdiédo Djaldjal, frère de Labdiédo Yenhame, lui-même chef de canton à Kantindi, devint un canton à part entière. Pendant cette période, une campagne de diffamation pour le moins tolérée par le gouvernement Olympio fit rage dans tout le pays contre les adversaires du CUT (Prouzet 1976, p.25 ; Barbier 1987, p.8). Comme on l'a vu au chapitre précédent, la Région des Savanes ne fut pas épargnée. Djaldjal fut spolié et chassé par la population de Nadjoudi. Le reste du canton n'échappa pas non plus au changement de pouvoir politique. Cependant ce changement s'y déroula beaucoup plus calmement et ne fut en fait qu'une simple opération cosmétique.

Peu après l'indépendance, Labdiédo Yenhame fut relevé de ses fonctions de chef de canton. Le chef de circonscription n'osa pas nommer à sa place un chef de village qui n'était pas de Kantindi ou pas kountome. Il n'osa pas non plus toucher à la position influente des Kutur. Aussi, lorsque Yentougli Fambaré, le frère de Labdiédo Yenhame, fut proposé par le Conseil de notables du canton composé des principaux *nukpele* de Kantindi et des chefs des autres villages, fut-il nommé par le chef de circonscription. Comme à l'inverse de ses frères Yenhame et Djaldjal, Yentougli n'avait jamais rempli de fonction administrative officielle sous l'«ancien régime», il était acceptable par le nouveau gouvernement. Sa sympathie pour le CUT ne fut guère prise au sérieux par les habitants de Kantindi. Il ne put pourtant se réjouir longtemps de sa nouvelle position car il fut écarté en janvier 1963 lorsque le président Olympio fut assassiné lors de l'un des premiers coups d'Etat en Afrique et que l'opposition reprit le pouvoir sous le commandement de Grunitsky. Labdiédo Yenhame fut alors remis à l'honneur comme chef de canton. Yentougli n'en resta pas moins respecté à Kantindi Centre et ne fut certainement pas écarté à cause de sa collaboration avec le CUT. Ainsi, il remplit de 1978 à sa mort, en 1986, la fonction de chef de terre des Kountome de Kantindi Centre. En général, on continue à penser que, grâce à lui, les Kutur traversèrent une période difficile.

Ces événements marquent pourtant un revirement de pouvoir pour le chef de canton et le lignage kutur. En effet, le contrôle direct du gouvernement sur la zone n'avait cessé de s'accroître. Grâce à l'augmentation du nombre des services gouvernementaux spécialisés et des fonctionnaires à Dapaong et au

stationnement de quelques fonctionnaires à Kantindi, le gouvernement était de plus en plus actif dans les zones rurales. La liberté du chef de canton d'appliquer ou de détourner à son profit les mesures gouvernementales fut de plus en plus réduite. Le travail forcé avait disparu bien qu'on fit souvent appel aux villageois par l'intermédiaire du chef de canton pour des travaux tels que l'aménagement de pistes dans les environs ou la construction d'une école, de l'appartement de l'enseignant ou de l'encadreur. On peut se demander si ce travail présentait quelque différence avec le travail forcé colonial. Mais ce qui importe ici c'est que le chef de canton ne pouvait plus dispenser de ce travail certains groupes de villageois et l'imposer à d'autres.

La suppression de l'impôt dans les zones rurales, cadeau offert à la population rurale par le président Eyadéma, en janvier 1978, est caractéristique de la perte de pouvoir du chef coutumier (Cornevin 1987, p.48). Le prélèvement fiscal était déjà si sévèrement contrôlé que le chef de canton ne pouvait plus en tirer de grands avantages. Sa suppression marqua la fin de la tâche la plus ancienne et plus concrète du chef de canton, tâche qui réaffirmait chaque année son autorité sur la population. La position plus ou moins indépendante de l'intermédiaire de l'époque coloniale à Kantindi Centre n'existe plus. Actuellement, le chef coutumier est intégré à l'appareil gouvernemental en tant que fonctionnaire (van Rouveroy van Nieuwaal 1985).

Infrastructure et équipements de base

A l'exception de la piste de Dapaong à Korbongou, le long de Kantindi Centre, qui était de bonne qualité et praticable toute l'année, le réseau routier ne fut pas amélioré. Au contraire, le pont sur l'Oubiaro, qui avait été construit avant l'indépendance pour améliorer le désenclavement le nord du canton, fut emporté par les eaux et jamais reconstruit. Déjà avant 1960, il existait à Kantindi Centre une école de mission catholique et un dispensaire. A Baniame Kantindi, les villageois bâtirent une école en 1970. De plus, la SORAD fit régulièrement creuser des puits à Kantindi. En 1969, Kantindi Centre comptait treize puits et Tossiégou et Baniame Kantindi chacun deux. Il faut noter qu'à Tossiégou la roche perméable empêchait de creuser des puits en haut de la cuesta (SORAD 1969a). Les habitants de Kantindi continuent à considérer ces puits comme un cadeau de la SORAD pour leur participation au programme d'arachides, ce qui était le cas en effet, comme on l'a vu plus haut. Actuellement, un grand nombre de ces puits, même revêtus de buses en ciment et parfois profonds de plus de dix mètres, sont déjà à sec peu après la saison pluvieuse. Aussi n'est-il pas facile de choisir un bon emplacement pour le forage d'un puits, même en faisant appel aux services d'un sourcier avec pendule (Koffi 1975, p.20).

Intégration de marché et mise en valeur des ressources locales

En 1959, à Kantindi, la SEMNORD fit une brève tentative de modernisation agricole en installant un réseau d'encadreurs agricoles sur le terrain. A Toaga, l'encadreur comptait Kantindi Centre dans son secteur. Mais la SEMNORD dut abandonner le projet peu de temps après, comme on l'a expliqué au chapitre précédent. En 1964, Kantindi Centre fut touché par les premières activités du BDPA dans la Région des Savanes, une fois encore à partir de la station de recherche de Toaga. Avec la fondation officielle de la SORAD en 1965, le premier encadreur s'installa à Kantindi Centre. En 1970, il obtint la disposition d'un magasin à partir duquel les intrants étaient distribués aux paysans.

Les objectifs de la SORAD, l'augmentation de la production vivrière et de la commercialisation par l'utilisation de nouvelles variétés, d'engrais chimique et de charrues et le défrichement des bas-fonds n'étaient pas chose superflue pour Kantindi qui est l'une des zones les plus peuplées de la Région des Savanes. Pourtant, bien qu'on signale avec enthousiasme le développement de la culture du riz à Kantindi Centre et à Baniame Kantindi dès 1964 (BDPA 1964b, p.2), la SORAD manifesta très peu d'intérêt pour le barrage de Kantindi Centre destiné à la production maraîchère. Début 1968, quelques travaux d'entretien du barrage furent effectués pour la première et la dernière fois. Bien qu'on n'ait pas ignoré l'importance du barrage comme réservoir d'eau potable, son potentiel fut probablement jugé en 1969 trop faible pour qu'il figure sur la liste des projets d'irrigation (SORAD 1970a, pp.20-21 ; BDPA 1969b).

D'après une étude d'occupation des sols de la BDPA (1969b), presque toutes les terres des villages Kantindi Centre, Baniame Kantindi et Tossiégou étaient mises en culture. Mais certaines parties du quartier Konkoaté à Kantindi Centre, et de grandes parcelles situées sur la cuesta de Tossiégou, environ un tiers de la surface totale, ne l'étaient pas encore. Les études pédologiques d'Ouédraogo (1976) et de Coenen et Spaanderman (1987) ont démontré qu'à Tossiégou, il s'agissait de sols qui ne pouvaient pas être directement aménagés pour les cultures en raison de graves problèmes de latérisation et d'érosion. A Kankoaté, il s'agissait d'une zone aux sols érodés et peu profonds dont les parties utilisables étaient déjà mises en culture et les parties inutilisables abandonnées aux herbes et aux broussailles (figure 5.7). En 1969, il n'y avait plus aucun bosquet nulle part, pas même le long des marigots. Cela confirme l'une des conclusions tirées des interviews locales, à savoir que, vers 1960, la réserve de terre était épuisée dans les trois villages.

Le tableau 4.3 montre que la production agricole dans la zone Kantindi de la SORAD qui comprend Kantindi Centre, Baniame Kantindi, Tossiégou et des

Tableau 4.3 *Chiffres moyens des exploitations agricoles dans la zone Kantindi comparés à ceux du secteur Centre-Nord en 1966*

	Zone Kantindi	Secteur Centre-Nord
superficie ha/tête	0,60	0,45
rendement mil-sorgho kg/ha	179	217
rendement haricots kg/ha	59	65
rendement arachides (loc. + var. nouv.) kg/ha	208	187
superficie produits commerciaux (% superf. totale)	9	22
production de céréales kg/tête	72	58
valeur brute/production agricole F.CFA/tête	2187	1973
valeur nette/production agricole F.CFA/tête	1845	1639
revenus monétaires nets F.CFA/tête	461	686

(BDPA 1968c)

villages voisins, Nambonga et Kantindi Obtélougou, était sur certains points encore plus mauvaise que la production moyenne dans le secteur Centre-Nord. Il faut signaler par ailleurs que l'étude qui fournit ces données tend à sous-estimer sur toute la ligne les récoltes et rendements (BDPA 1968c, p.17).

Le rendement des céréales à Kantindi restait inférieur à la moyenne du secteur, ce qui est une indication de la faible fertilité du sol. Le rendement réel des céréales au Centre-Nord était, comme on l'a expliqué plus haut, légèrement plus élevé que sur le tableau mais inférieur à 400 kg/ha. Comme la superficie exploitée par tête était plus grande dans la zone Kantindi que dans le secteur Centre-Nord et comme une part beaucoup plus petite était occupée pour les produits commerciaux, la production de céréales par tête était plus élevée. Cela n'a pas amélioré la situation alimentaire, même s'il est impossible de déterminer avec précision la consommation en raison de la sous-estimation des récoltes et des rendements. D'après les rendements du tableau 4.3, il y aurait eu, en 1960, seulement 600 kcal disponibles par personne et par jour, ce qui est à peine croyable. Même le double du rendement n'aurait pas suffi à donner une situation alimentaire satisfaisante. Il est probable que la consommation alimentaire de céréales à Kantindi, pendant cette période, ne dépassait guère le seuil minimal de 1000 à 1700 kcal par personne et par jour, moyenne alors atteinte dans la circonscription de Dapaong. Chose remarquable, le rendement des arachides à Kantindi était relativement élevé. Cela tenait à l'utilisation de l'engrais chimique. La faible fertilité du sol ainsi que l'implication précoce de Kantindi dans le

Tableau 4.4 *Participation de Kantindi et du secteur Centre-Nord au programme SORAD en 1971*

	Zone Secteur	Kantindi Centre-Nord
ha. nouvelle variété d'arachides / 1000 hab.	17	22
ha. nouvelle variété de riz / 100 hab.	6	8
% arachides mises à l'engrais	98	75
% riz mis à l'engrais	18	36
mutuelles / 1000 hab.	0,5	2,8
groupements informels / 1000 hab.	5,4	5,5
charrues / 1000 hab.	0,5	3,0
puits / 1000 hab.	4,4	4,0

(SORAD 1972a ; 1969a)

programme SORAD permirent à cet intrant d'être rapidement accepté par les paysans. En ce qui concerne la participation au programme SORAD, le tableau 4.4 montre que Kantindi présentait le même profil, quoique renforcé, que Centre-Nord, c'est-à-dire qu'on y achetait moins de charrues et plus d'engrais que dans le reste de la circonscription.

Presque toute la superficie cultivée avec les nouvelles variétés d'arachides fut mise à l'engrais. Le taux d'utilisation pour le riz était inférieur à la moyenne du secteur mais supérieur à la moyenne de circonscription. Cela tenait au fait qu'un grand nombre de femmes cultivait le riz sur de minuscules parcelles sans pouvoir acheter de l'engrais à crédit. Malgré la popularité de l'engrais chimique, la superficie cultivée avec les nouvelles variétés d'arachides restait inférieure à la moyenne du secteur. Selon les informateurs locaux, cela était simplement dû au fait que les groupements achetaient à crédit de l'engrais mais pas de semences améliorées. L'engrais était utilisé pour les variétés locales. Comme l'indique le tableau 4.3, cela a, en fin de compte, nettement amélioré les rendements des arachides.

Formation de coopératives

L'absence presque totale de mutuelles à Kantindi était due à l'échec de l'introduction de la culture attelée. Pour obtenir de l'engrais à crédit, il suffisait de former un groupement informel. Ce groupement fut formé presque en même temps que ceux des autres parties du secteur Centre-Nord et de la circonscription

de Dapaong. La plupart des mutuelles étaient créées uniquement pour permettre l'achat d'une charrue. Il n'y avait que deux charrues à Kantindi. L'une était la propriété de l'ancien chef de canton et l'autre de son neveu, le chef de canton actuel, ou plutôt elles appartenaient aux mutuelles dont ils étaient présidents. Ces charrues n'étaient pratiquement pas utilisées. L'une a disparu depuis et l'autre est en train de rouiller dans la soukala du chef de canton. Autrefois, l'encadreur de la SORAD faisait de temps en temps une démonstration, mais aujourd'hui, il n'y a personne dans la famille du chef de canton qui sache se servir de l'instrument. De plus, les boeufs de trait sont mis en gardiennage chez les Peuls depuis de nombreuses années.

La culture attelée n'eut donc pas de succès à Kantindi. Comme toutes les terres utilisables étaient déjà mises en culture, la charrue ne pouvait pas être utile pour agrandir la superficie. Les paysans n'ont pas lié l'augmentation de rendement à l'utilisation de la charrue mais à celle de l'engrais. Le luxe d'une charrue qui ne faisait qu'alléger le travail, comme on pouvait se le permettre à l'ouest du pays moba-gourma, était impensable pour les paysans de Kantindi car leurs revenus monétaires étaient trop bas. Même les deux Kutur les plus éminents n'avaient qu'une charrue pour montrer à la SORAD leur bonne volonté mais ils ne s'en servaient pas. On comprend que peu de paysans aient eu envie de former une mutuelle et d'économiser pour acheter une charrue. Ils préféraient conserver leur groupement informel grâce auquel ils pouvaient facilement se procurer de l'engrais pour améliorer à court terme leur récolte et leurs revenus.

A Kantindi aussi, de nombreux paysans réussirent à ne pas rembourser complètement leur crédit en ne vendant pas leurs arachides à la SORAD mais sur le marché de Korbongou. Certains paysans reconnaissent sans difficulté qu'ils ont encore des dettes auprès de la SORAD aujourd'hui dissoute.

En 1971, quelque 30% des paysans de Kantindi participaient au programme SORAD comme membre d'un groupement informel. Avant que ce pourcentage ne puisse augmenter, la SORAD renforça les réglementations de crédit. La plupart des groupements informels se trouvaient à Kantindi Centre. A Baniame Kantindi, il y avait trois groupements informels qui, ensemble, organisaient quelque 25% des paysans. Cependant, aucun paysan ou groupement du village n'acheta de charrue. Tossigou n'était pas du tout concerné par le programme SORAD. Il n'y avait aucun groupement informel dans le village et aucun paysan n'essaya les nouvelles variétés d'arachides (SORAD 1969a ; 1972a ; 1973a).

Il n'a pas été facile de retrouver les ménages qui avaient participé à l'époque aux groupements informels de la SORAD. Après une reconstruction incomplète, il est apparu en tous cas que les groupements étaient toujours composés de membres d'un même groupe de parenté, le plus souvent de frères ou de neveux. De plus, dans les quartiers Konkoaté, Opotigou et Outchimbiangou où habitaient

relativement beaucoup de ménages des clans non propriétaires, on n'a retrouvé l'existence que d'un ou deux groupements, pas plus, ce qui fait supposer une relative sous-représentation des clans non propriétaires de Kantindi Centre dans le programme SORAD.

Migration ouvrière

Pendant la période 1960-1975, la migration ouvrière à Kantindi était aussi un phénomène courant. Les données suivantes ne concernent que les migrants de cette période qui étaient encore en vie en 1984. Comme on l'a expliqué plus haut, 16% des migrants dans les cantons ouest de la Région des Savanes restaient absents pendant un an au plus, alors que 36% portaient pour plus de quatre ans. Le tableau 4.5 montre que le pourcentage des migrants qui portaient pour de courtes périodes était plus élevé à Kantindi que dans les cantons ouest. C'était le cas notamment à Baniame Kantindi et à Tossiégou.

Cela peut tenir au fait que quelques années plus tôt la migration ouvrière était plus importante dans les cantons ouest qu'à Kantindi, ce qui explique l'augmentation constatée dès 1975 du nombre des migrants qui séjournaient plus longtemps au Ghana. La différence entre Kantindi et les cantons ouest est due surtout aux migrants qui s'absentaient pour une période de 1 à 4 ans. Leur pourcentage était de 37% à Kantindi et de 49% dans les cantons ouest.

Le tableau 3.2 montre qu'en 1960 les clans non propriétaires de Kantindi étaient sur-représentés dans la migration. Entre 1958 et 1960, le rapide développement de la migration des Kutur rééquilibra quelque peu les rapports mais dans la période 1960-1975, les migrants des clans non propriétaires furent une nouvelle fois sur-représentés par rapport à leur pourcentage dans la population totale. En 1984, ce pourcentage était de 32% (voir aussi tableau 3.2). A Baniame Kantindi, aucun changement n'apparut dans les relations entre clans.

Tableau 4.5 *Durée de la période de migration des migrants de Kantindi en 1975*

		Pourcentage de migrants		
		<1 an	1-4 ans	>4 ans
Kantindi Centre	(n=103)	25	40	35
Baniame Kantindi	(n=44)	34	41	25
Tossiégou	(n=18)	50	22	33
Total	(n=165)	30	37	33

Tableau 4.6 *Migrants dans la période 1960-1975 par groupe de parenté en pourcentage de tous les migrants du village*

village		Migrants		
		clans non propriétaires	clan propriétaire	Kutur
Kantindi Centre	(n=64)	47	54	23
Baniame Kantindi	(n=28)	25	75	*
Tossiégou	(n=9)	100	*	*

* mention inutile

La prépondérance des migrants des clans non propriétaires à Kantindi Centre, pendant la période qui précède 1958, s'explique par le fait que les charges du développement colonial pesaient relativement plus lourd sur eux. Pourtant, après 1960, il ne fut plus question de partage inégal des charges. Apparemment ce ne fut pas une raison pour renoncer à la migration vers le Ghana car l'argent et la liberté relative qui les y attendaient continuaient à attirer de nombreux cadets. D'autre part, comme on l'a expliqué plus haut, les avantages du programme de développement agricole de la SORAD profitaient plus aux chefs de soukala et à leur famille qu'aux cadets. On a l'impression en outre que les efforts de la SORAD étaient surtout concentrés au centre de Kantindi Centre et qu'habitant en bordure du village, les clans non propriétaires participaient peu à la formation de coopératives. Ceci pourrait expliquer leur sur-représentation dans la migration.

Pendant la période 1960-1975, on remarque une certaine sur-représentation des Kountome dans la migration ainsi que le caractère plus permanent de leur migration. Le tableau 4.7 montre que, parmi tous les migrants qui partirent entre 1960 et 1975, c'étaient justement les Kountome, et notamment les Kutur, qui revenaient le moins souvent. Ils semblaient mieux réussir que les autres qui, à l'image bien connue des cadets, revenaient dans leur famille après quelques années.

En 1975, le Ghana était encore de loin le principal pays de migration ; mais on constate qu'un certain revirement avait eu lieu. Après 1965, l'économie ghanéenne entra en crise et la monnaie ghanéenne fut dévaluée. En 1969-70, le gouvernement ghanéen chassa tous les étrangers hors du pays. Certains migrants parvinrent tout de même à rester et, après 1970, quelques nouveaux migrants, également de Kantindi, y repartirent. Pour d'autres, le pays avait perdu son attrait.

Tableau 4.7 *Migrants partis de Kantindi entre 1960 et 1975 et de retour temporaire pendant cette période en pourcentage de tous les migrants du groupe de parenté pendant cette période*

village		Migrants		
		clans non propriétaires	clan propriétaire	Kutur
Kantindi Centre	(n=64)	64	38	29
Baniame Kantindi	(n=28)	57	90	*
Tossiégou	(n=9)	64	*	*

* mention inutile

Par leur essor économique, le Nigéria et la Côte-d'Ivoire devinrent des pays de migration plus attrayants. En outre, un nouveau modèle migratoire apparut, encore insuffisamment pris en considération dans la plupart des études de cette époque sur la Région des Savanes. L'élargissement du cadre de l'emploi auprès du gouvernement et dans l'industrie au Togo stimula la migration intérieure. Lomé et Dapaong devinrent d'importantes villes d'implantation pour les migrants de Kantindi. La migration vers le Nigéria et la Côte-d'Ivoire n'était qu'une variante de celle plus ancienne vers le Ghana. Cependant, la migration intérieure présente un caractère différent. Elle est beaucoup plus permanente ; la durée moyenne de l'absence était de neuf ans en 1975 et il s'agissait surtout d'hommes scolarisés qui travaillaient comme fonctionnaires, agents de police, chauffeurs ou monteuses.

Le tableau 4.9 montre que les migrants des clans non propriétaires migraient surtout pour des périodes courtes et exerçaient des métiers non qualifiés. Ils

Tableau 4.8 *Destination des migrants de Kantindi avant 1960 et entre 1960 et 1975 en pourcentage de tous les migrants pendant ces périodes*

	avant 1960		1960-1975	
	Ghana	autres	Ghana	autres
Kantindi Centre	90	10	70	30
Baniame Kantindi	100	0	100	0
Tossiégou	100	0	78	22
total	92	8	79	21

Tableau 4.9 *Migrants dans la période 1960 et 1975 à Kantindi par groupe de parenté et type de migration en pourcentage du nombre des migrants par groupe de parenté par village*

village	clans non propriétaires					clan propriétaire					Kutur				
	court		long		n	court		long		n	court		long		
	q	nq	q	nq		q	nq	q	nq		q	nq	q	nq	
Kantindi Centre	0	57	14	29	14	19	56	13	13	16	29	29	29	14	7
Baniame Kantindi	0	57	14	29	7	0	86	0	14	21					
Tossiégou	11	67	0	22	9										

court : ≤4 ans d'absence

long : >4 ans d'absence

q : travail qualifié

nq : travail non qualifié

allaient surtout au Ghana où ils étaient embauchés comme manoeuvres agricoles. Il en était de même pour le clan propriétaire de Baniame Kantindi. Cependant, les Kountome de Kantindi Centre commencèrent alors à présenter un autre type de migration. L'essentiel pour eux aussi était la courte migration des manoeuvres agricoles vers le Ghana. L'accent glissa du travail non qualifié au travail qualifié. Ce fut le cas notamment des Kutur. Les migrants qualifiés du tableau 4.9 ne furent pas tous absents pendant longtemps car certains d'entre eux partirent seulement entre 1972 et 1975.

L'Etat et le développement rural dans la Région des Savanes : l'approche verticale jusqu'en 1985

L'arrêt de l'aide financière du FAC à la SORAD en 1975 provoqua la dissolution de cet organisme de développement régional. La Direction régionale du développement rural (DRDR), le département régional du ministère du Développement rural prit la relève. Cependant, certaines tâches importantes ne furent pas attribuées à ce ministère mais à d'autres organisations gouvernementales. Ainsi TOGOFRUIT fut créé pour le développement de la culture fruitière pour l'exportation et le marché national alors que TOGOGRAIN reçut pour tâche la régularisation du marché et des prix des cultures vivrières. Le développement de la production cotonnière fut attribué à la Société togolaise

de coton (SOTOCO) et la distribution de crédits à la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA). TOGOFRUIT n'est guère important dans la Région des Savanes. Mais les autres organisations le sont, ce qui conduit de plus en plus à un recouplement d'activités et à une lutte de compétences.

La DRDR gère des magasins, la rizerie et un certain nombre de centres de formation et de recherche agricoles. Elle entretient aussi certaines routes et barrages et fore des puits. Mais son principal champ d'action est de loin l'encadrement agricole, la vente d'intrants comme les semences améliorées, l'engrais chimique et les charrues et l'achat d'arachides et de riz. Des crédits sont accordés par l'intermédiaire du CNCA. Il s'agit le plus souvent de crédits individuels pour l'achat d'une charrue et parfois de crédits à court terme à des groupes de paysans pour l'achat d'engrais et de semences. C'est ainsi que, par l'entremise de la DRDR, le CNCA finance trois à six groupes de paysans dans le canton de Kantindi, tout comme le faisaient les groupements informels de la période SORAD avec le crédit à court terme. Les critères d'attribution sont plus sévèrement appliqués qu'autrefois. Tous les membres du groupe sont enregistrés et individuellement responsables de la totalité de la somme empruntée. Aussi, en moyenne, 96% de la somme est-elle remboursée en deux ans. Par ailleurs, le CNCA ne prête plus aux paysans que 25% de la somme totale de crédit. Le reste va aux fonctionnaires, autres salariés et commerçants (DRPD 1985, p.194).

Dans la zone située à l'ouest de Dapaong, qui compte environ 10% de la population rurale de la préfecture, la DRDR dirige un projet de développement rural intégré, financé par le Fonds européen de développement (FED). En fait, ce projet est la continuation de l'ancien programme SORAD dans la région où la SORAD avait vu sa plus belle réussite. Quelque 70% des paysans habitant dans la zone du projet sont effectivement concernés par le projet (FED 1984a).

Intégration de marché dans la Région des Savanes et la Société togolaise du coton

Dans la Région des Savanes, les activités les plus remarquables sont celles de la SOTOCO. La production cotonnière prit un grand essor grâce surtout au financement et à l'assistance apportée par la Banque mondiale, le FAC et la Compagnie française de développement des textiles (CFDT), promoteur du développement cotonnier dans l'ancienne Afrique occidentale française. La surface cultivée en coton et le nombre des paysans cotonniers dans la région augmentent régulièrement (Schwartz 1985). En 1983, la valeur de la production cotonnière dépassa pour la première fois celle des arachides. En 1985, 62% des paysans de la Région des Savanes cultivaient du coton. Ce pourcentage était le même dans la préfecture de Dapaong (SOTOCO 1985). Le succès de la

SOTOCO tient d'une part à une bonne organisation et d'autre part aux gains raisonnables reçus par les paysans touchés par le programme. L'approche individuelle remplaçant l'approche coopérative et la place centrale donnée à un autre produit le différencient essentiellement du programme SORAD. Contrairement aux arachides, le coton ne peut être consommé par les paysans et il n'existe pas de commerce local ou régional du produit. Comme l'achat du coton peut simplement être monopolisé par la SOTOCO, le paiement des semences et de l'engrais distribués sur crédit à chaque saison peut être facilement réglé avec les paysans après la récolte. Le coton est rarement vendu de l'autre côté de la frontière. En Haute-Volta, les prix sont généralement au même niveau ou légèrement plus bas qu'au Togo. Au Bénin, les prix sont plus élevés depuis 1981 (Afrique 1978 ; 1985) mais ils ne conduisent pas à une exportation illégale en raison des grandes distances entre la Région des Savanes et les marchés cotonniers béninois. En revanche, ce phénomène se produit dans la région de la Kara. Par suite du monopole effectif de la SOTOCO sur l'achat du coton dans la Région des Savanes, 99% du crédit à court terme est remboursé chaque année (SOTOCO 1985, p.129).

Les encadreurs de la SOTOCO dans les villages sont mieux qualifiés et mieux payés que ceux de la DRDR. Contrairement à la DRDR, la SOTOCO est connue pour la ponctualité de sa livraison de semences et d'engrais mais aussi pour les conditions plus sévères qu'elle impose aux paysans. Le paysan est libre de cultiver ou non du coton ; mais s'il a décidé de le faire, il doit en cultiver au moins 0,25 ha et suivre de près les instructions de l'encadreur sur la période de semis, la quantité d'engrais, l'utilisation des pesticides, etc. Bien qu'ils aient intérêt à ce que la production soit très élevée car leur prime en dépend, les encadreurs ne réussissent généralement pas à convaincre tous les paysans de suivre de près le plan de production prescrit. Ainsi, le sarclage est souvent fait de façon marginale et l'engrais destiné au coton est donné aux autres cultures.

Le coton est acheté à un prix fixé en début de saison. Pour ne pas décourager les paysans, l'ensemble du coton est acheté pendant cette période au prix de la première qualité, même si la qualité réelle est inférieure. Le coton de première qualité est alors rapidement mélangé au coton de moindre qualité, ce qui affaiblit la qualité de l'ensemble. Par conséquent la SOTOCO ne peut pas obtenir le meilleur prix à la vente de la récolte sur le marché mondial.

La SOTOCO s'est tout d'abord uniquement orientée vers le coton ; mais, depuis 1983, son champ d'action s'étend également à la production vivrière et aux arachides. Officiellement, cet élargissement se justifie par le schéma de rotation prévu entre les arachides et les vivriers tels que le mil, le sorgho et les

haricots, produits avec lesquels le coton se cultive très bien. Les produits cultivés sur le champ après le coton profitent des effets secondaires de la mise à l'engrais de l'année précédente.

Il semble également que les bailleurs de fonds et le gouvernement togolais veulent utiliser le dynamisme et les moyens financiers plus larges de la SOTOCO pour stimuler la production vivrière en passant outre à la DRDR. Aussi ça et là, et notamment à Kantindi Centre, la DRDR retire-t-elle ses encadreurs agricoles. Les paysans qui voulaient participer au programme de cultures vivrières de la SOTOCO doivent acheter auprès d'elle les semences de sorgho améliorées et l'engrais et payer comptant. Ils doivent respecter les instructions de l'encadreur sur la période de semis, la densité de semis, le sarclage, etc.

Cependant, dans la pratique, l'assistance laisse à désirer et les encadreurs de la SOTOCO ressemblent souvent plus à des marchands d'engrais. Les participants au programme d'arachides de la SOTOCO obtiennent gratuitement des semences à condition de livrer après la récolte une quantité équivalente et ils reçoivent l'engrais à crédit. Cependant, resurgit ici le problème déjà rencontré par la SORAD avec le remboursement des crédits pour la culture des arachides. Bien que la variété utilisée ne soit pas une nourriture très appréciée par la population, la SOTOCO subit une perte de 10% de la valeur prêtée en semences et en engrais sur cette partie du programme. On s'accommode de l'argument officiel selon lequel il s'agit d'un programme d'augmentation des semences d'arachides qui permettra à la SOTOCO de disposer d'une plus grande quantité de semences de la nouvelle variété (SOTOCO 1985, pp.56-58 et pp.88-90).

Les groupements de coton récemment formés obtiennent de meilleurs résultats. Contrairement aux groupements SORAD, il n'est plus question de champ collectif ou de propriété commune des moyens de production. Le groupement qui rassemble tous les paysans cotonniers d'un village recueille le coton et le vend à la SOTOCO. Ensuite, il paye chaque paysan et règle le crédit pour l'engrais. Seuls les groupements - il n'en restait plus que cinq en 1985 dans la Région des Savanes - obtiennent après la campagne une ristourne qui peut être dépensée librement. La ristourne est soit partagée entre les paysans, soit versée au fonds villageois pour le forage d'un puits ou de tout autre équipement commun.

Les champs d'action de la SOTOCO et de la DRDR ne diffèrent donc pas beaucoup. Les différences sont établies à l'aide des chiffres suivants (tableau 4.10). Les différences s'expriment surtout dans l'octroi du crédit et l'achat des produits. Alors que la DRDR s'est, pour ainsi dire, retirée des deux domaines (pour l'octroi de crédit, elle ne sert plus d'intermédiaire que pour la CNCA), la SOTOCO développe cette activité. Le champ d'action repris par la DRDR à la

Tableau 4.10 *Chiffres de la DRDR et de la SOTOCO dans la Région des Savanes en 1984*

	DRDR	SOTOCO
Nombre d'encadreurs	123	131
Semences distribuées x 1000 kg	133	150
Engrais chimique vendu x 1000 kg	786	521
Nombre de charrues vendues	332	140
Crédit (incl: CNCA) x millions F CFA	61	168
Valeur des produits achetés x millions F CFA	17	711

(DRDR 1984 ; DRPD 1985 ; SOTOCO 1985)

SORAD est la modernisation de la production agricole au moyen de semences améliorées, d'engrais et de charrues, modernisation soutenue par un réseau d'encadreurs. L'essentiel des activités de la DRDR se retrouve dans le projet FED. Pour seulement 10% des paysans de la Région des Savanes, la DRDR concentre dans ce projet 41% de ses encadreurs, 43% du total des semences distribuées, 34% du total de l'engrais vendu, 57% des crédits et 96% des charrues vendues. A l'extérieur de la région du projet FED, c'est surtout la SOTOCO qui donne forme aujourd'hui au développement rural dans la Région des Savanes.

Production d'arachides

Entre 1975 et 1980, la production régionale du produit d'exportation le plus ancien, l'arachide, s'éleva rapidement de 4000 à 12000 tonnes pour retomber ensuite à un niveau de 5000 à 8000 tonnes. En dehors des causes climatologiques, cette chute s'explique d'une part par la reconversion au coton et d'autre part par une baisse de l'utilisation de l'engrais. En 1981 notamment, une nette baisse de rendement apparut par suite d'une diminution de l'utilisation de l'engrais dont le prix avait augmenté. L'année suivante, le rendement remonta à son ancien niveau mais la surface totale avait diminué d'un tiers. En 1983-84, les 11.000 ha d'arachides dépassaient toujours les 7700 ha de coton mais la part du coton dans la valeur brute totale de la production agricole de la région s'élevait à 10% contre 0,03 % en 1973. La part des arachides se maintenait à 8% (DRPD 1985, pp.75-86 ; BDP 1973a, p.98). Dans la préfecture de Dapaong, la part des arachides stagnait autour de 8 à 9% et celle du coton s'élevait à 15%.

Un changement de direction se produisit aussi dans la vente des arachides. Autrefois, le produit n'était pas seulement exporté mais également vendu sur le marché intérieur. Par suite de la sécheresse de 1972, l'exportation de 1973 fut un échec. L'exportation officielle avait toutefois reculé dès avant cette année malgré la hausse de la production car les arachides étaient de plus en plus vendues sur le marché intérieur et dans les pays voisins par des commerçants privés («Länderbericht» 1978, p.38 et p.109). Depuis 1977 le Togo n'exporte presque plus d'arachides (UN 1983, p.904; 1987, p.948). Depuis 1982, la DRDR ne livre plus d'arachides à l'Office des produits agricoles du Togo (OPAT), l'organisation d'exportation de l'Etat togolais (DRPD 1985, p.192). En 1985, la SOTOCO livra seulement 88 tonnes à l'OPAT (SOTOCO 1985, p.57). Actuellement, les arachides sont presque entièrement achetées par des commerçants privés et vendues sur tous les marchés du Togo comme produit vivrier et de base pour la préparation locale de l'huile alimentaire.

L'élevage

A moins qu'il ne soit lié à la culture attelée, l'élevage ne reçoit toujours qu'une attention très limitée. Les activités du service d'élevage du ministère du Développement rural se limitent toujours à des vaccinations périodiques du bétail et à un programme de reproduction. La DRDR envisage de lancer dans un projet FED un programme pour chèvres, porcs et volailles (FED 1984b) mais non pour bovins. L'amélioration des terres de pâturage exigerait des investissements considérables et des efforts importants pour réglementer le pâturage. De plus, ces zones pourraient aussi être adaptées à l'agriculture.

Un peu au nord de Mango fut lancé le projet Namiélé, projet ambitieux à importante composante d'élevage, financé en premier lieu par du capital suisse. Les premiers plans dataient de 1963 (BDPA 1963a et 1965c). Outre la culture irriguée du riz, faite en partie sur l'ancienne ferme d'un colon français gérée plus tard par le BDPA, la modernisation de l'agriculture et la construction d'équipements pour l'approvisionnement en eau des villages voisins, le plan de projet comportait aussi un ranch d'élevage avec abattoir. L'agrandissement du parc national laissait peu d'espace libre pour un ranch et les champs de riz prévus n'ont pas pu non plus être utilisés. Les paysans chassés du parc devaient être intégrés dans le projet. La politique d'austérité du gouvernement togolais entraîna en fin de compte la compression des plans les plus ambitieux en un projet intégré portant sur la culture attelée (Merlet 1987; Schwartz 1984, pp.7-15). Un projet de ranch près de Borgou au nord-est de la Région des Savanes n'a pu, lui non plus, être poursuivi en raison de l'agrandissement du parc.

Après 1980, la vente du bétail vers les autres régions togolaises atteignit quelque 5500 bovins et 33000 têtes de petit bétail (DRPD 1985, p.103). De plus, l'importation du bétail en provenance du Burkina Faso existe toujours. En 1979, Agier enregistra (1979, p.52) 5400 têtes de bétail importées de l'ancienne Haute-Volta. Un quart seulement suivait l'ancienne route caravanière et passait par Koundjouaré pour entrer dans la région. Les trois-quarts étaient transportés en camion par la route de Ouagadougou à Dapaong. Cependant, il ne s'agissait plus de transit vers le Ghana, comme 15 ans auparavant, mais seulement de transport vers Lomé. Le marché ghanéen avait perdu de son importance en raison du faible pouvoir d'achat des habitants.

Production vivrière

Malgré les tentatives gouvernementales de stimuler pendant plusieurs années la production agricole commerciale dans la Région des Savanes et le fait que les arachides et le coton soient devenus des produits commerciaux courants, la majeure partie de la superficie (90%) est occupée par des cultures vivrières et le reste par les arachides et le coton. Ces cultures vivrières comprennent surtout des céréales qui alternent avec des haricots et quelques petits champs de légumes. Seulement 3% est planté de tubercules comme l'igname, la patate douce et le manioc (DRPD 1985, p.79).

La production de sorgho et de mil a considérablement augmenté dans la période 1973-1983. Si 1973, l'année qui suivit la sécheresse de 1972, est chiffrée à 100, l'indice s'élève annuellement et atteint 273 en 1983. Pendant cette période, les précipitations étaient souvent supérieures à 1000 mm mais il y eut aussi un certain nombre d'années sèches. Les conséquences sur la production dans la Région des Savanes n'ensont pas toujours négatives. Par un régime de précipitations d'environ 1000 mm par an, la répartition des pluies sur la saison de croissance est plus importante que la quantité absolue. Des précipitations excessives pendant la période de maturation du sorgho sont aussi fatales à la plante que des précipitations trop rares pendant les premières phases de son cycle de vie. Ainsi, en 1976, le rendement moyen de sorgho a été de 495 kg/ha alors qu'il y eut 909 mm de pluies. En 1975, il n'y eut que 4 mm de pluies en moins mais le rendement diminua tout de même de 97 kg/ha. Aussi la famine sévit-elle à Kantindi pendant la soudure de 1976. En 1977, il n'y eut que 816 mm de pluies mais le rendement fut de 600 kg/ha, l'un des meilleurs résultats des dernières années (DRPD 1985).

Ce qui frappe par rapport aux années soixante, c'est l'importante amélioration des rendements de la production vivrière. Comme on l'a vu plus haut, un rendement de mil et de sorgho de 400 kg/ha était normal à cette époque. Le

rendement moyen actuel est de 550 kg/ha (DRPS 1983, p.93). La hausse de la production totale ne doit pas être attribuée uniquement à la hausse des rendements. En effet, la superficie a aussi augmenté par suite de la croissance démographique. Cependant, la hausse de rendement peut sans aucun doute être mise au compte des programmes de développement agricole depuis 1960. Comme l'évaluation du programme de la SORAD le montre clairement, la hausse est surtout due à l'application de l'engrais soit directement sur les cultures vivrières, soit comme effet secondaire de son application sur les cultures commerciales.

D'autres facteurs peuvent aussi expliquer les différences de rendement à l'intérieur de la région. Alors que le rendement moyen de mil/sorgho tourne autour de 550 kg/ha, les rendements approchent les 600 kg/ha dans le projet FED et les 500 kg/ha dans le secteur Centre-Nord. Le projet FED accorde, à juste titre, beaucoup d'attention à d'autres techniques culturales qui, sans engrais, conduisent tout de même à des rendements plus élevés. Dans la Région des Savanes, au total, 24% de la surface en mil/sorgho a été mise à l'engrais en 1983. Dans la préfecture de Dapaong, ce fut même 31% hors du projet FED. Dans le cadre du projet, le taux de mise à l'engrais n'a été en revanche que de 17%. Certes, ce chiffre inclut les paysans de la zone du projet qui ne participent pas au programme. Pour les paysans encadrés, le taux d'utilisation d'engrais n'a été que de 10% (DRDR 1984, p.44 ; FED 1984a, p.6). Les rendements de mil/sorgho présentent une image inverse. Alors que le rendement moyen de la Région des Savanes était de 525 kg/ha, celui de la préfecture de Dapaong était de 547 kg/ha hors du projet FED et de 650 kg/ha dans le cadre de ce projet, et de 690 kg/ha pour les paysans encadrés.

Les bons résultats des cultures vivrières dans le projet FED ne sont donc pas dus à l'utilisation de grandes quantités d'engrais mais à la combinaison d'engrais avec les nouvelles techniques culturales comme la culture attelée, le sarclage régulier et les nouvelles semences. L'encadrement agricole dans la région nécessite donc beaucoup de personnel. Chaque encadreur de la FED travaille dans une zone avec, en moyenne, 60 paysans dont certains parfois ne participent même pas au projet. Les encadreurs hors du projet travaillent dans des zones avec en moyenne 140 paysans. Les résultats du projet FED sont très encourageants car les prix de l'engrais ont considérablement augmenté au Togo les dernières années par suite de la suppression et de la diminution des subventions. L'engrais le plus utilisé coûtait 15 F CFA le kilo en 1980 et 50 F CFA en 1985. L'utilisation de l'engrais a diminué de façon radicale en 1981 lorsque son prix s'éleva de 15 à 35 F CFA. Aussi, la surface cultivée en coton a diminué d'un tiers et le rendement moyen des arachides de moitié (DRPD 1985, p.74 et p.84). Par

ailleurs, l'utilisation de l'engrais a surmonté cette dépression car, aujourd'hui, il fait partie intégrante de l'agriculture dans la Région des Savanes et les paysans continuent à en acheter malgré son prix élevé.

La situation alimentaire dans la Région des Savanes et TOGOGRAIN

A sa fondation en 1971, TOGOGRAIN a reçu pour tâche de régulariser la commercialisation et la formation des prix des produits vivriers tels que le maïs, le mil et les haricots par des réglemens et surtout par l'achat, le stockage et la vente stratégiques des produits (Cabinet 1971 ; TOGOGRAIN 1980).

Cela revenait pratiquement à fixer un bas prix d'achat au paysan pour un bas prix de vente en ville. Pour atteindre son objectif, TOGOGRAIN s'est vu obligé d'intervenir toujours plus énergiquement auprès des paysans et des commerçants pour les obliger à baisser leur prix. Mais cela n'a pas eu l'effet souhaité. En outre, l'organisation était déficitaire, ce qui déplaisait de plus en plus aux bailleurs de fonds. Aussi les activités de TOGOGRAIN ont-elles diminué durant cette période. TOGOGRAIN ne négocie plus que 1% maximum de la production togolaise de maïs et de sorgho (TOGOGRAIN 1980, pp.4-12). Elle n'est plus prise au sérieux comme régulateur de marché et des prix (Ouro-Sama 1980 ; Counet e.a. 1985, p.67).

TOGOGRAIN n'en continue pas moins, dans la Région des Savanes, d'acheter et de vendre des produits vivriers et d'utiliser la contrainte. Les encadreurs agricoles doivent chaque année livrer un sac de grain à un prix minimal et les chefs de canton se voient imposer de temps en temps un nombre de sacs de céréales ou de haricots qu'ils doivent obtenir des paysans à un prix déterminé. Le commerce intra-régional de TOGOGRAIN se ramène donc à un transfert de vivres vers les villes de Mango et surtout de Dapaong. Les clients de TOGOGRAIN sont surtout des fonctionnaires. Le commerce inter-régional de TOGOGRAIN montre depuis des années une valeur nette d'exportation vivrière. Pendant la période 1977-1983, seule la première saison montre une valeur nette d'importation alors que toutes les autres montrent une valeur nette d'exportation, notamment de sorgho et de haricots (DRPS 1983, pp.116-117). L'exportation de sorgho par TOGOGRAIN est modeste par rapport à la quantité produite, c'est-à-dire qu'elle ne dépasse pas 3% de la production. La situation est très différente pour les haricots. En 1979, TOGOGRAIN n'a pas exporté moins de 57% de la production de haricots dans la Région des Savanes, 39% en 1981 et 29% en 1982 (DRPS 1983). Les haricots sont un produit de grande valeur nutritive qui, du point de vue de l'approvisionnement alimentaire, ne peut être retiré à une région qui ne dispose pas de vivres en suffisance.

On dispose de peu de chiffres fiables sur le total de l'importation et de l'exportation vivrières dans la Région des Savanes. Une étude de la SOTED (1981) affirme qu'un tiers de la production de mil/sorgho serait vendu. Un tiers de cette quantité vendue serait consommé dans les villes de la Région des Savanes et le reste serait exporté vers le Burkina Faso et le sud du Togo. Le riz et les haricots suivraient la même direction. C'est un fait connu que des commerçants privés achètent des produits vivriers dans la Région des Savanes pour les revendre hors de la région. Les chiffres de la SOTED sont trop mal étayés pour que les conclusions puissent être reprises ici.

A l'exportation vivrière par TOGOGRAIN et les commerçants privés s'oppose la vente par les commerçants privés de produits du Sud tels que l'igname, le gari et le sorgho. Ainsi, pendant la saison sèche, on peut trouver sur les marchés de la préfecture de Dapaong du sorgho provenant du centre du Togo. La SOTED montre des importations très modestes de manioc et d'ignames provenant du Sud et une forte importation de sorgho du Bénin par l'intermédiaire de Gando. D'ailleurs cette importation de sorgho est signalée également par Hetzel (1974, p.110). Le sorgho apparaît surtout sur les marchés ruraux et le gari sur les marchés urbains de la Région des Savanes. Le bilan régional importation-exportation vivrière dressée par l'Enquête agricole (1979, pp.25-30) paraît assez fiable. Le riz, les arachides et les haricots paraissent être des produits de valeur nette d'exportation alors que le sorgho, le maïs, l'igname et le manioc sont des produits de valeur nette d'importation. Le total donne un solde légèrement positif.

Compte tenu de ce solde, de la production vivrière dans la région, des pertes au stockage et des réserves de semences, on peut calculer la disponibilité alimentaire régionale. En 1979, elle était de presque 1600 kcal par personne. On ne tient compte ici ni de la perte de calories à la préparation de la bière, ni de la production et de la consommation de légumes, de fruits et de viande. Mais la situation alimentaire restait pourtant insatisfaisante. En 1979, les céréales apportaient environ 1300 kcal par personne et par jour à la quantité moyenne de nourriture disponible, ce qui est une aggravation par rapport à 1973 lorsque les céréales fournissaient 1580 kcal par personne et par jour. Les autres produits fournissaient alors 700 kcal supplémentaires et en 1979, environ 300 kcal. Les calculs de 1973 ne concernaient que la préfecture de Dapaong et il est possible que les chiffres soient légèrement trop élevés car on parlait seulement d'une commercialisation limitée. Quelques années plus tard, cependant, une étude sur la situation alimentaire des ménages à Nanérgou, village au nord-ouest de Kantindi, dans la partie la plus développée du pays moba-gourma, donne des résultats plus favorables. On en a conclu que, dans ce village, une moyenne de 2050 kcal par jour était disponible (dont environ 1700 kcal en céréales), ce qui

correspond à peu près à la norme alimentaire (DRPS 1983, p.101). Evidemment, la situation varie d'une année à l'autre et d'un endroit à l'autre mais 1700 kcal de céréales par personne semble toujours le maximum réalisable dans la Région des Savanes.

Une enquête alimentaire réalisée par van Walsum (1980) auprès d'un petit nombre de ménages ne donne malheureusement pas de réponse définitive sur la quantité de nourriture consommée mais montre que le régime alimentaire dans la Région des Savanes est riche en hydrates de carbone et pauvre en protéines animales. Seulement 20% des repas étudiés contenaient de la viande. Vu le nombre relativement grand des ménages urbains étudiés, la moyenne régionale ne sera certainement pas plus élevée. Counet et al. (1985, p.209) signalent enfin que les enfants en bas âge sont sous-alimentés car ils passent trop vite au régime adulte pauvre en protéines.

La position de Kantindi dans la Région des Savanes

Par rapport à la situation en 1966 (voir tableaux 4.2 et 4.3), la superficie agricole par habitant a diminué, en 1983-84, car l'agrandissement de la superficie cultivée n'a pas pu suivre la croissance démographique. On constate, en revanche, comme on l'a expliqué ci-dessus, une augmentation de rendement des principales cultures vivrières. Les tableaux 4.3 et 4.11 ne peuvent, hélas, permettre une comparaison des rendements car les chiffres de 1966, comme on l'a dit, sont sous-estimés. Toutefois, on peut comparer la situation à Kantindi par rapport à celle de l'ensemble de la préfecture de Dapaong, comme c'était le

Tableau 4.11 *Participation de la zone Toaga/Kantindi et de la préfecture de Dapaong aux programmes DRDR/SOTOCO en 1983-84*

	total Dapaong	zone Toaga/Kantindi
superficie ha/tête	0,34	0,41
rendement mil-sorgho kg/ha	560	± 550
rendement arachides kg/ha	709	731
rendement coton kg/ha	943	965
coton ha/tête	0,02	0,08
valeur brute prod. agric. F.CFA/tête	8400	9500
valeur brute prod. agric. F.CFA/tête	7200	7600

(DRPS 1983 ; DRPD 1985 ; DRDR 1984 et 1985 ; SOTOCO 1985 ; FED 1984a ; com. pers.)

cas aussi pour 1966. La zone Kantindi/Toaga de 1983-84 ne correspond pas tout à fait à celle de Kantindi de 1966, mais on peut pourtant affirmer avec certitude que les rendements actuels de la principale culture vivrière, sorgho/mil, à Kantindi n'atteignent pas la moyenne préfectorale. En revanche les rendements des arachides et du coton sont supérieurs à cette moyenne.

A Kantindi, les arachides sont toujours plus importantes que le coton. Elles représentent 25% de la valeur brute de la production agricole contre 9% pour le coton. Néanmoins, le rendement supérieur à la moyenne préfectorale du coton et la plus grande surface cultivée en coton donnent une idée du relatif succès du produit à Kantindi. Le rendement relativement élevé des arachides est influencé par l'introduction d'une nouvelle variété RMP12 et par le programme de la SOTOCO, lancé justement dans cette partie de la préfecture de Dapaong. Ainsi, le rendement moyen de toutes les arachides dans la zone Kantindi/Toaga dépasse la moyenne préfectorale.

Comme la valeur brute relativement plus élevée de la production agricole dans la zone est obtenue par une utilisation d'intrants notamment d'engrais au-dessus de la moyenne, la valeur nette de la production agricole est plus proche de la moyenne préfectorale. Cela ne veut pas dire que le revenu monétaire net soit supérieur à la moyenne préfectorale car tout dépend de la quantité vendue. On peut toutefois constater, à l'aide du tableau, que le retard de Kantindi sur la moyenne préfectorale en 1966 est rattrapé pour ce qui est de la valeur nette de la production agricole.

Croissance démographique

La population de la Région des Savanes a augmenté de 2,4% par an, pendant la période 1960-1970, et de 2,8% pendant la période 1970-1980, en raison de la baisse continue du chiffre de mortalité (Recensement 1981). La collecte d'informations démographiques plus complexes sur la Région des Savanes n'en

Tableau 4.12 Nombre de personnes et densité de population dans la Région des Savanes, la préfecture de Dapaong et le canton de Kantindi 1959-1981

Année	Savanes		Dapaong		Kantindi	
	nombre	au km ²	nombre	au km ²	nombre	au km ²
1959	189.000	22,6	141.400	33,7	6008	77
1970	240.700	28,8	183.200	43,6	7172	92
1981	328.900	39,3	251.000	59,8	10369	133

(Recensement 1959 ; 1970 ; 1981)

est qu'à ses premiers pas. Selon Anipah (1983, p.156), pendant la période 1970-1980, la natalité aurait été de 5,2% et la mortalité de 2,3%. Le taux de croissance naturelle aurait donc été de 2,9% par an. Cette estimation semble trop forte car elle impliquerait un solde migratoire négatif invraisemblablement bas, de 0,1% seulement, c'est-à-dire de quelque 300 personnes par an.

Pour le canton de Kantindi, la croissance démographique annuelle montre une moyenne d'environ 2% pendant la période 1960-1970 et d'environ 3% pendant la période 1970-1981. On ne peut la chiffrer avec plus de précision. En raison des changements constants des limites cantonales, des dénominations de

Figure 4.4 Densité de la population dans la Région des Savanes, 1982

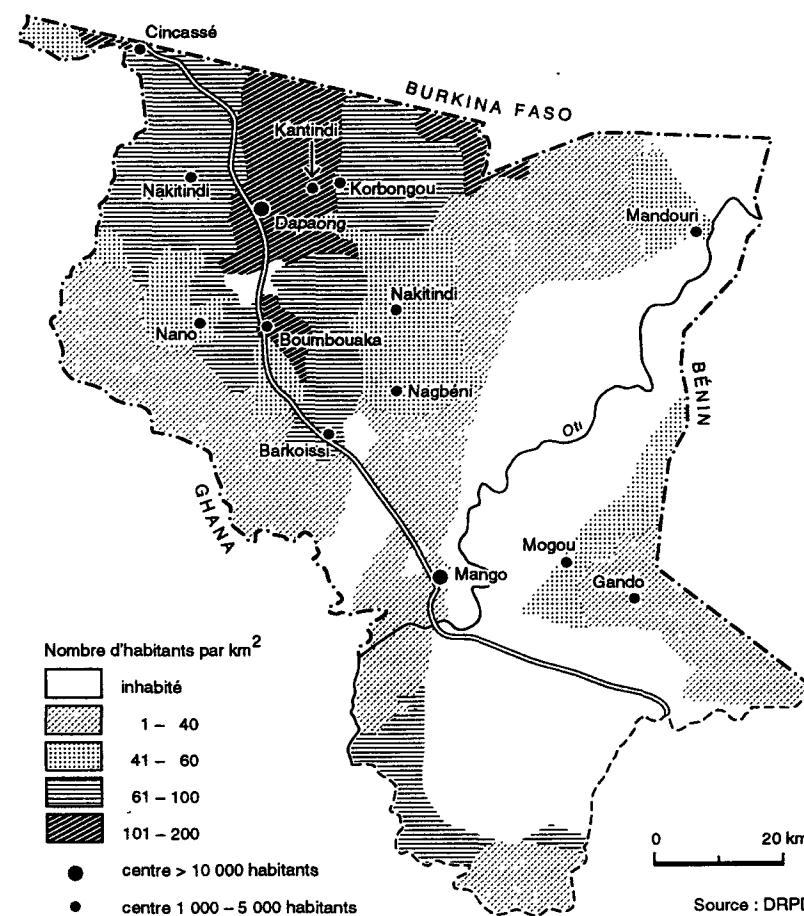
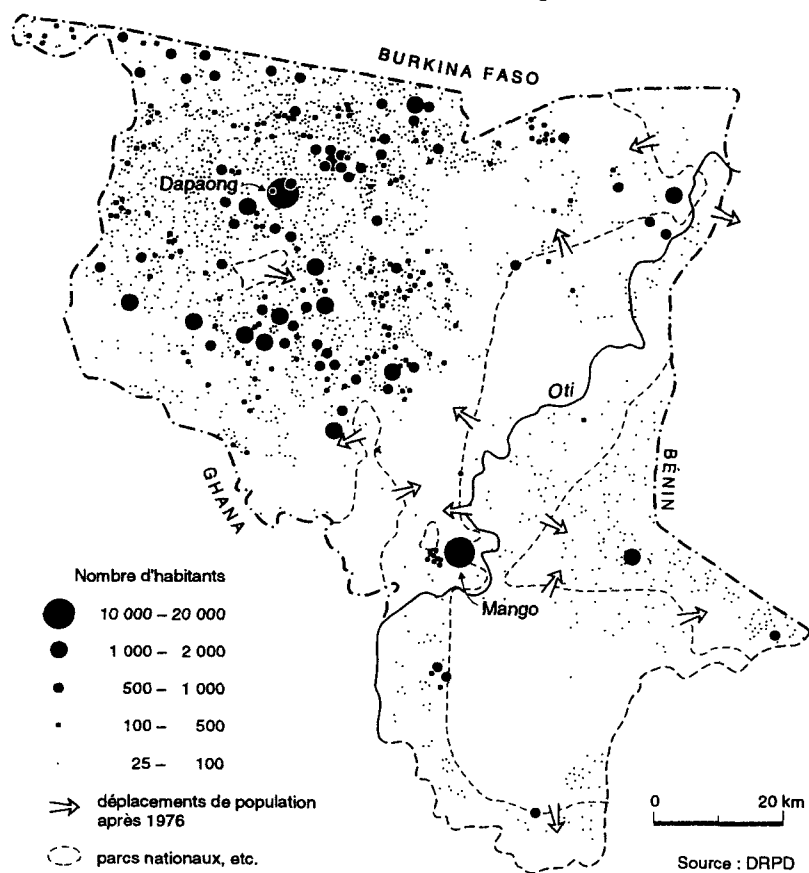


Figure 4.5 Répartition de la population dans la Région des Savanes, 1976



villages et quartiers et du manque de matériel cartographique fiable, les chiffres du tableau 5.1, pour le canton de Kantindi, ne se rapportent pas toujours à la même zone. Même les limites des différents secteurs du recensement de 1981 retenues lors de l'étude sur le terrain pour permettre la comparaison des données démographiques avec le recensement montrent de très grandes différences dues certainement à un regroupement énigmatique des secteurs de recensement lors du traitement central des données. Cependant, le canton de Kantindi reste l'une des zones les plus peuplées de la Région des Savanes (figure 4.4). La région autour de Kantindi Centre connaissait déjà, en 1965, une densité de population de 100 habitants au km² (BDPA 1965b).

Par ailleurs, la densité réelle de population a augmenté dans la Région des Savanes du fait qu'entre 1975 et 1982, le parc national de la Kéran s'est agrandi dans d'énormes proportions. Alors qu'en 1970, seulement 2% de la surface de la Région des Savanes était inhabitable à cause des réserves zoologiques et des forêts classées, cette surface a atteint 31% en 1982 (DRPD 1985, p.41). L'agrandissement du parc national de la Kéran s'est fait surtout le long de l'Oti, en direction nord-est, sud et sud-ouest de Mango. Alors que la population locale utilise généralement de telles zones de façons diverses, ce n'était pas le cas de la Région des Savanes. La population des villages qui se retrouvaient dans le parc national a été déplacée par la force armée et les soukalas ont été incendiées (figure 4.5). Le contrôle a été sévère. Il y a même eu des morts lorsque l'armée réprima les manifestations locales de mécontentement contre cette situation ou punit ceux qui osèrent aménager des champs dans le parc. La zone n'est donc plus disponible pour l'agriculture. Par ailleurs, les activités touristiques dans le parc sont minimales ; en effet le spectacle offert par les animaux sauvages n'est guère impressionnant, les équipements sont pauvres et la distance jusqu'au centre touristique sur la côte est trop grande. Les animaux sauvages deviennent même un problème pour les paysans dont les champs sont proches des parcs (Merlet 1987, pp.62).

Si l'on retire la surface du parc national de celle de la Région des Savanes, la densité de la population augmente en 1981 de 39,3 à 55,7 hab/km². Dans la préfecture de Dapaong, elle augmente de 59,8 à 67,9 hab/km². Dans la préfecture de Mango où se trouve la majeure partie du parc et où les conséquences sont les plus grandes, la densité augmente de 18,0 à 35,3 hab/km² (DRPD 1985, p.41).

Migration ouvrière

La migration ouvrière est un phénomène toujours actuel dans la Région des Savanes. Ce sont surtout les classes d'âge de 20-39 ans, dans la pyramide des âges régionale, qui montrent un net manque d'hommes (DRDP 1985, pp.59-65). Selon Pontié (1980, pp. 3-4), la migration ouvrière n'a pas diminué dans la plupart des cantons de la Région des Savanes. Il signale un changement de destination du Ghana vers le Togo, notamment vers Lomé, et vers la Côte-d'Ivoire. Le migrant type d'aujourd'hui est toujours un jeune homme qui a trop peu de possibilités d'avoir un revenu personnel dans son village et veut tenter sa chance ailleurs. Il y a pourtant, selon l'auteur, des migrants qui partent dans un but bien précis, par exemple pour gagner l'argent nécessaire à l'achat d'une charrue ou d'un toit en tôle ondulée, et rentrent chez eux ensuite. Il signale, en outre, que, dans les cantons ouest, les migrants qui se mariaient après leur retour, repartaient souvent quelques années plus tard avec femme et enfants.

Cependant, il existe toujours une possibilité de retour au village. La mort du père ou du frère aîné est toujours une importante raison de retour si la direction du patrilignage peut être reprise.

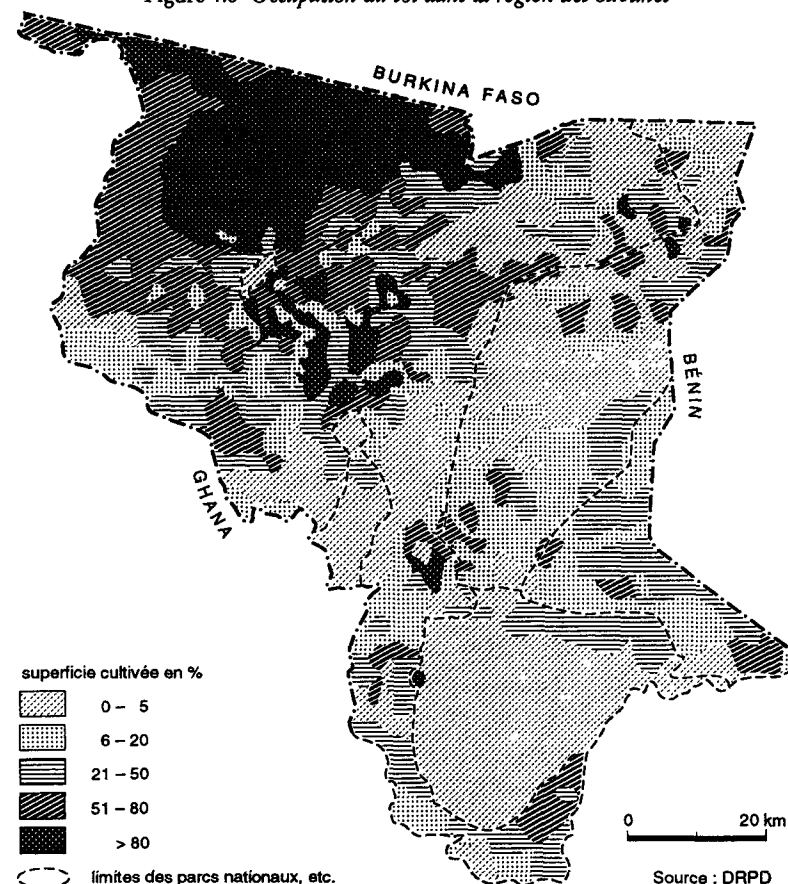
D'après Pontié (1980, p.6), l'image du jeune migrant sans le sou qui retourne au pays pour profiter de la réserve alimentaire, et repart avant la reprise des travaux, l'emporte progressivement sur celle du migrant prospère et généreux. Evidemment, cela tient en partie à la mauvaise situation économique du Ghana où il n'y a plus grand chose à gagner mais aussi, comme le montre cette étude à Kantindi, à la tendance des migrants prospères à ne plus retourner au village.

Pontié (1980 ; 1986) estime qu'il existe des différences entre les cantons de la Région des Savanes dans l'ampleur de la migration. La pression démographique et le manque de terre (figure 4.6) sont, selon lui, d'importants facteurs explicatifs. Les possibilités d'intensification de la production agricole commerciale, comme celle du riz et de la production maraîchère dans les bas-fonds, et les possibilités d'activités commerciales et de production artisanale sur un marché voisin, expliquent le peu d'ampleur de la migration dans certains cantons très peuplés. Il cite Korbongou où, selon ses calculs de 1977, 8,2 % de la population masculine de la classe d'âge 20-49 ans était absente plus de six mois alors que, dans son étude, la moyenne sur 10 cantons est de 13,8 %. Calculée de la même façon, la migration dans les villages Kantindi Centre, Baniame Kantindi et Tossiégou est de 24,9% en 1984. Les réserves de terre manquent et les possibilités offertes par les bas-fonds y sont, sauf pour Baniame Kantindi, plus limitées qu'à Korbongou. Il n'y a qu'à Kantindi Centre qu'il est question d'un certain développement des activités productives non agricoles.

Par ailleurs, Pontié (1986) estime que les clans non propriétaires, dans les régions qui souffrent de manque de terre, peuvent difficilement obtenir de la terre pour la culture commerciale et ont plus tendance à migrer que les clans propriétaires. Les niveaux migratoires, dans la Région des Savanes, oscillent selon lui (Pontié 1986, p.149) entre 8 et 20%. Atteignant presque 25%, le niveau migratoire à Kantindi peut donc être considéré comme élevé. Par rapport aux autres zones d'émigration du Togo, la migration ouvrière n'y est pas spectaculaire.

S'appuyant sur l'étude de Marguerat (1986, p.97), on peut calculer un chiffre migratoire supérieur à 60% pour tous les hommes d'un groupe de parenté nés dans un certain village de la Kara. Selon Locoh (1986, p.288), 60% de tous les hommes de plus de 30 ans dans la région d'Aného sont absents. Par ailleurs, Heinemeijer et al. (1976, p.27) calculent pour le nord et le sud du Maroc des niveaux migratoires de 40% et plus pour les hommes entre 20 et 49 ans.

Figure 4.6 Occupation du sol dans la région des Savanes



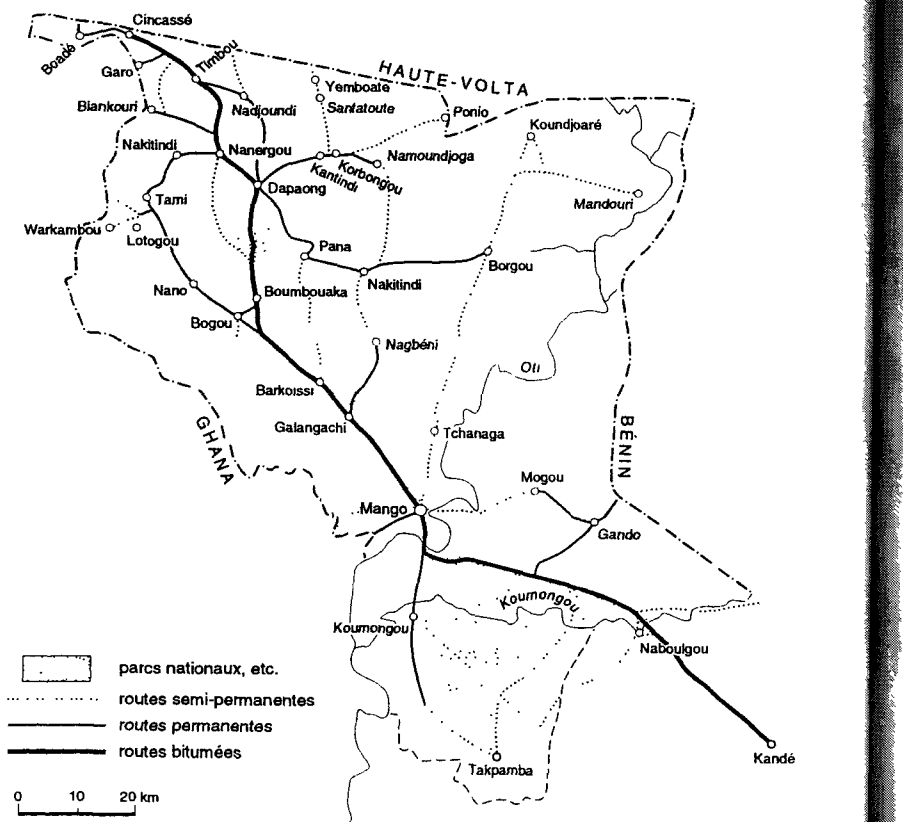
Cette carte a été dressée à l'aide de photographies aériennes prises en 1976. Les terres cultivées à l'intérieur des limites des parcs nationaux et des forêts classées ont été abandonnées après 1981.

Infrastructure et équipements de base

Entre 1970 et 1976, la qualité du réseau se détériora par manque d'entretien et aussi parce que le réseau reprenait ici et là un caractère dentritique (figure 4.3). Les fonds de développement étrangers, qui affluent à nouveau depuis 1975 vers des organismes et des projets comme la SOTOCO et la FED, donnèrent un nouvel élan au développement de l'infrastructure. De nouvelles routes furent construites, d'anciennes furent rénovées et le nombre des circuits praticables en

permanence augmenta. Le désenclavement à l'intérieur des circuits fut amélioré par la transformation de sentiers en routes semi-permanentes. Les routes semi-permanentes redevinrent permanentes et de nouvelles routes de pénétration désenclavèrent les dernières zones isolées. Tout d'abord, à l'ouest de Dapaong, zone considérée aujourd'hui encore comme la plus prometteuse pour l'agriculture commerciale, les anciens tracés routiers d'avant 1960 furent rénovés (figure 4.7). En 1985, le réseau à l'est et au sud-est de Dapaong redevint plus permanent (figure 4.8). La construction des routes au sud de Mango, vers 1980 (figure 4.7), était liée au désenclavement du parc national mais semble n'avoir pas été durable. La construction de pistes à partir de Mango, par la vallée de l'Oti, vers le nord-est, était liée à la mise en valeur agricole prévue, mais aujourd'hui abandonnée, de cette zone.

Figure 4.7 Région des Savanes : routes 1980

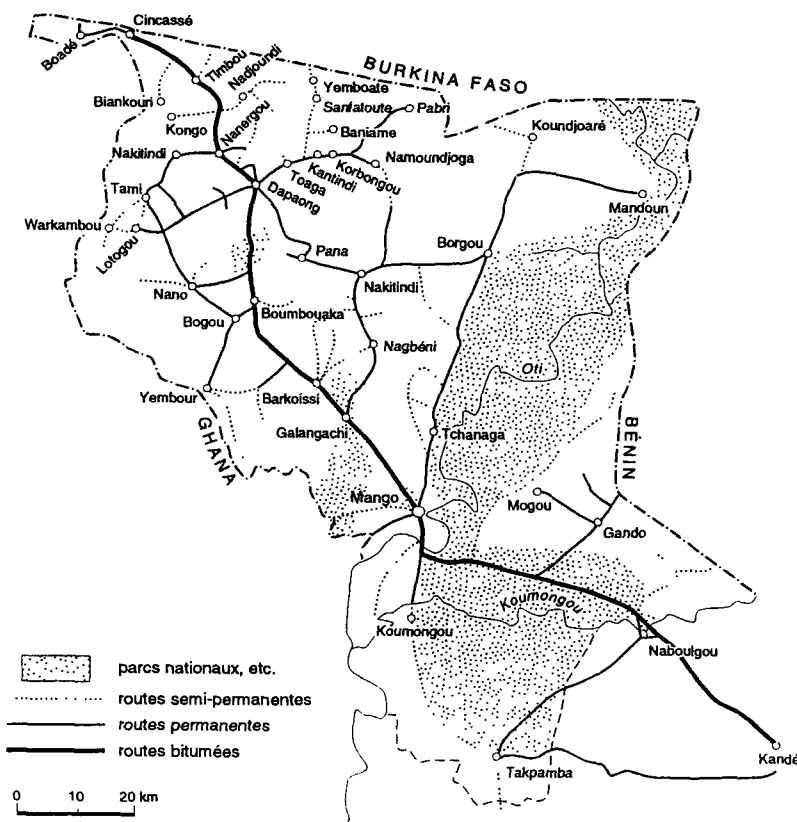


Les réseaux autour de Dapaong et Mango sont réintégrés après une période de déclin. Les obstacles soulevés par la création et l'agrandissement du parc national autour de Mango pour le développement agricole de la région pourraient être un signe précurseur de la suppression de Mango comme préfecture autonome.

Le bitumage de la route principale du Sud vers la Haute-Volta (figures 4.7 et 4.8), commencé en 1976 et terminé depuis 1980, abaisse les coûts de transport et en augmente le volume (ASF 1984, pp.130-148).

La qualité de l'infrastructure dans la Région des Savanes a atteint, de toute évidence, un niveau supérieur mais on peut se demander si ce sera permanent. Comme c'était le cas autrefois aussi, la qualité de l'actuelle infrastructure dépend des fonds étrangers investis dans le développement rural. Si ce financement

Figure 4.8 Région des Savanes : routes 1985



se poursuit, l'actuel niveau du développement de l'infrastructure peut rester constant.

On décèle déjà, ici et là, pendant cette période, un certain recul qui pourtant ne tient pas à la diminution des investissements étrangers. A cause du déclin des relations commerciales avec le Ghana, les embranchements, récemment construits vers la frontière ghanéenne de la route principale qui relie Dapaong au Burkina Faso, ne sont plus entretenus.

En 1984, la Région des Savanes comptait au total 180 écoles primaires dont 137 (76%) dans la préfecture de Dapaong. Seules 18 d'entre elles sont des écoles de mission, les autres étant financées par le gouvernement. Cela signifie un fort accroissement du nombre des écoles car, en 1975, il n'y avait encore que 76 écoles primaires dont 12 de la mission. Entre 1973 et 1980, le taux de scolarisation, c'est-à-dire le nombre d'élèves pris comme pourcentage du nombre d'enfants dans le groupe d'âge 5 à 14 ans inclus, s'est élevé de 23% à 33% pour baisser ensuite à 28% en 1983 (DRPD 1985, p.155).

Grâce à l'accroissement du nombre des écoles et à l'assouplissement des normes scolaires, la politique gouvernementale s'est orientée ces dernières années vers la hausse de la scolarisation et du passage au cycle supérieur. Néanmoins, après 1981, une baisse du taux de scolarisation est constatée dans tout le Togo, bien qu'elle soit moins prononcée dans la Région des Savanes qu'ailleurs.

La raison de ce phénomène n'a rien à voir avec la déscolarisation de la société dont parle Illich (1971).

Pour Lange (1984, pp.62-63) qui fit une étude sur la baisse de la scolarisation, l'explication est évidente. La politique d'austérité, les arrêts de personnel et le gel des salaires dans les secteurs gouvernemental et para-public, et la fermeture de quelques usines à Lomé, ont fait disparaître les perspectives d'un emploi après l'école. Selon Lange (1984, p.79), la population rurale n'est pas unanimement positive devant la scolarisation de leurs enfants. Bien que les cours de l'école primaire ne soient pas très coûteux, à savoir 330 F CFA d'inscription par an, plus les frais de matériel pour écrire (l'uniforme n'est presque jamais exigé dans les écoles des zones rurales), les avantages pour la famille sont très minces. En effet, ceux qui sont allés à l'école partent pour la ville et ne soutiennent pas volontiers leur famille au village natal, même pour payer les frais de scolarisation de leurs jeunes frères et soeurs. Selon Lange (1987, p.84), la réduction des perspectives de travail pour les écoliers, et le retour au village des chômeurs diplômés, a été, peut-on dire, la goutte qui fit éborder le vase. De nombreux parents ont alors décidé de ne plus envoyer leurs enfants à l'école.

Bien qu'actuellement il y ait des hôpitaux à Mango et à Dapaong et pas moins de 39 dispensaires dans les zones rurales, dont 32 dans la préfecture de Dapaong, les équipements sanitaires sont toujours jugés insuffisants (DRPD 1985, p.173), notamment dans les régions frontalières et le sud, très peuplé, de la préfecture de Dapaong. Le nombre de dispensaires est passé de 17 à 19 entre 1975 et 1984. La participation de la mission s'est limitée à trois dispensaires. La mission possède également six maternités dispersées dans la région et un service de pédiatrie à Dapaong. Presque chaque canton dispose aujourd'hui d'un dispensaire avec un infirmier et une sage-femme. La lutte contre l'onchocercose, commencée en 1974 le long de l'Oti, est une réussite (Counet et al 1985, p.47). Ce succès ne peut toutefois être entièrement mis à profit car de grandes parties de la zone sont situées dans le parc national et ne peuvent plus être mises en culture.

Les soins médicaux préventifs sont faiblement développés dans la Région des Savanes. Des campagnes de vaccination sont organisées mais le taux de vaccination reste insuffisant. Les agents itinérants du village, qui ont eux aussi une tâche préventive, sont comparés par Counet et al. (1985, p.61) au monstre du Loch Ness : tout le monde en parle mais personne ne l'a jamais vu.

L'orientation de la Région des Savanes vers le Ghana

L'intégration fonctionnelle de la Région des Savanes avec le Togo s'est relâchée de façon générale. En 1964 encore, le Ghana offrait de meilleurs prix pour les produits vivriers et le bétail de la Région des Savanes que le reste du Togo et les biens de consommation du Ghana étaient meilleur marché. Les commerçants ghanéens allaient en camions sur les marchés de la Région des Savanes. Dans les régions frontalières, l'argent ghanéen repoussait le franc CFA. La seule chose à faire, semblait-il, à l'époque, était d'améliorer la liaison vers le sud du Togo. Si la commercialisation dans la Région des Savanes pouvait être augmentée du même coup, les bas prix de transport permettraient l'écoulement vers le sud du Togo d'une production d'exportation plus importante, ce qui stimulerait l'intégration fonctionnelle dans l'économie togolaise (BDPA 1964c, pp.9-10).

Le programme SORAD travaillait au développement de la production d'exportation. L'amélioration de l'axe nord-sud commença à la fin des années soixante mais n'atteignit la Région des Savanes qu'en 1976. Cependant, un facteur externe était responsable de la forte augmentation de l'intégration avec le Togo du Sud dès avant son achèvement. En raison du malaise économique, le Ghana devenait moins intéressant non seulement comme région de migration mais aussi, à cause de la baisse du pouvoir d'achat, comme région de vente. De plus, les nombreuses dévaluations ont fait disparaître la monnaie ghanéenne du

circuit monétaire dans la Région des Savanes. Tout cela signifiait un lourd échec pour Mango qui, depuis toujours, était principalement un centre commercial et gouvernemental (Hetzel 1974, p.241). La ville devint un important lieu de rencontre pour les commerçants ghanéens et togolais. Y étaient vendus des produits vivriers de la Région des Savanes contre des biens de consommation du Ghana. Le potentiel de production des environs de la ville n'était pas très élevé, mis à part le canton de Gando, et fut en fait la principale raison du glissement du centre de gravité dans la Région des Savanes vers Dapaong.

En tant que centre d'une région agricole très peuplée bénéficiant d'investissements gouvernementaux en hausse, Dapaong a pu surmonter le déclin du commerce avec le Ghana. La ville s'est développée en un centre économique et administratif régional où se sont installées toutes les directions régionales pour la Région des Savanes. L'importante fonction commerciale de Mango s'est écroulée avec la disparition du commerce avec le Ghana sans toutefois qu'une autre solution ne puisse être trouvée (Hetzel 1974, pp.286-287). Le transport de bétail du Niger et de Haute-Volta par Mango a disparu également.

Entre 1975 et 1985, l'intégration fonctionnelle de la Région des Savanes avec le reste du Togo a encore été renforcée alors que celle avec le Ghana baissa à un niveau insignifiant. On ne vendit presque plus de bétail et de produits vivriers vers le Ghana, et les biens de consommation du Ghana disparurent des marchés de la Région des Savanes. La réduction de l'intégration fonctionnelle s'exprime non seulement dans celle de l'intégration commerciale mais aussi dans la migration ouvrière. L'essentiel de la migration est passée du Ghana à des destinations intérieures togolaises, notamment vers Lomé et son caractère devint moins temporaire.

Conclusion

Après un début plein de confusion, dû aux contradictions politiques et aux changements de gouvernement à Lomé, les activités gouvernementales dans la Région des Savanes se sont organisées en un programme de longue durée pour le développement rural intégré. Dans un certain sens, le programme se poursuivait à partir du changement qui s'était fait juste avant l'indépendance. L'attention accordée par le programme aux problèmes de mode de vie dans la Région des Savanes, témoignait d'un changement important dans l'approche coloniale. Celle-ci était moins centrée sur les revenus gouvernementaux et plus orientée sur l'élévation du niveau de vie.

De même, les différences avec les programmes de développement de la fin de la période coloniale sont évidentes. Le programme post-colonial dura plus longtemps et put disposer de fonds plus importants pendant sa première phase. En outre, toute forme de contrainte fut évitée et les paysans furent approchés par un réseau de fonctionnaires en poste dans les zones rurales. Ainsi, la forme d'administration intermédiaire, décrite par Spittler (1981), a presque disparu pour faire place à une forme d'administration bureaucratique. Le chef de canton est devenu un petit fonctionnaire intégré dans le système bureaucratique (van Rouveroy van Nieuwaal 1985).

Malgré l'évident succès des programmes de développement post-coloniaux dans la Région des Savanes, certaines critiques doivent être formulées. En fait, l'élite rurale que l'on voulait créer existait déjà. Dans la première phase surtout, le gouvernement n'a fait qu'attirer dans le programme des gens qui depuis toujours appartenaient à des groupes dirigeants au niveau local. Comme la relation paysans-Etat avait toujours eu jusqu'alors un caractère de contrainte, la nouvelle approche, basée sur le bénévolat et l'octroi de crédits, s'est heurtée au manque de responsabilité des paysans. Beaucoup considéraient les activités de la SORAD avec scepticisme, non seulement parce qu'elle est rapidement entrée en contact au niveau local avec les chefs de village et de canton et avec les groupes de parenté dirigeants, mais aussi parce qu'ils n'avaient pas oublié les livraisons forcées d'arachides de la période coloniale. Les paysans n'ont pas fait la distinction entre les livraisons forcées d'arachides et le remboursement de crédits en papier à la vente des arachides. Ils préféraient tromper le gouvernement à leur profit comme ils étaient habitués à le faire pour survivre. Ils achetaient le plus possible hors de la SORAD, et celle-ci ne pouvait pas obtenir le remboursement du crédit. C'était possible malgré la présence des fonctionnaires de la SORAD dans les villages. Bien que la scolarisation ait stimulé une certaine intégration normative, l'attitude des paysans vis-à-vis du gouvernement montrait peu de changements.

Du point de vue technique, on accordait plus d'attention aux arachides en tant que produit d'exportation qu'aux produits vivriers. A l'ouest du pays moba-gourma, par exemple, la culture attelée a été un succès, sans toutefois provoquer une hausse de production ou un agrandissement de superficie significatif. Cela tenait la plupart du temps au manque de terre. En revanche, l'utilisation de l'engrais s'est rapidement popularisée.

Cette critique recoupe, dans les grandes lignes, celle formulée par Hinderink et Sterkenburg (1987, pp.69-72 et pp. 267-270) sur la politique gouvernementale post-coloniale, en Afrique, dans le domaine agricole. Cette politique s'oriente vers la hausse de production et non vers le développement rural, vers les

produits d'exportation et non vers les produits vivriers, et lorsqu'elle s'intéresse à la production vivrière, ce n'est pas pour améliorer la situation alimentaire des paysans. Les programmes sont généralement peu adaptés aux circonstances locales : ils ont pour objectif une hausse de production plus souvent par l'agrandissement de superficie que par l'intensification agricole. Le gouvernement préfère intervenir de sa propre initiative plutôt que de reprendre et soutenir les initiatives locales.

Cependant, les programmes ont eu des effets favorables sur le niveau de vie. Les efforts de développement dans la Région des Savanes ont abouti ces dernières années à une nette amélioration dans de nombreux domaines. Actuellement, la scolarisation et les soins médicaux sont largement répandus et l'infrastructure est plus développée que jamais. En matière de production agricole, l'introduction récente du coton et la hausse de rendement des produits vivriers ont remarquablement réussi. Il faut noter que certaines améliorations ont été obtenues grâce à des bailleurs de fonds étrangers.

Comme la population augmentait rapidement et que la réserve de terre était épuisée dans les zones très peuplées de la préfecture de Dapaong, la superficie par personne a baissé. La croissance démographique et la baisse de superficie par tête sont également responsables de la stagnation notoire de la situation alimentaire de la Région des Savanes. D'ailleurs, s'il n'y a pas eu d'amélioration, on ne peut pas prouver non plus qu'il y ait eu aggravation, ce qui peut être considéré positivement dans cette partie de l'Afrique où les famines reviennent sans cesse.

On n'a pas recherché ici si un transfert de capital a eu lieu de l'agriculture de la Région des Savanes vers l'Etat ou le secteur urbain, comme ce fut le cas ailleurs en Afrique (Bates 1981 ; Lofchie 1985). Les activités de TOGOGRAIN, concernant l'exportation vivrière de la Région des Savanes, ont été examinées ci-dessus. Pour ce qui est du Togo, on signale (ASF 1984, pp.277-280) la part réduite des investissements agricoles dans le budget gouvernemental, les différences de revenus en ville et dans les zones rurales et les grandes différences entre le prix des produits au paysan et le prix à l'exportation. Les bénéfices de l'OPAT obtenus par la vente des produits d'exportation sur le marché mondial permirent des revenus gouvernementaux importants qui furent utilisés pour l'industrialisation, et étaient parfois considérés par les producteurs agricoles comme un impôt (Bovet et Unnevehr, 1981, p.17). Ziemer (1984, p.146) et Toulabor (1986, pp.250-268) signalent l'extraordinaire enrichissement de l'élite étatique et commerciale togolaise.

Autrement dit, on peut supposer qu'il existe, à côté des investissements gouvernementaux dans l'agriculture, un transfert de capital provenant de

l'agriculture. Une analyse des coûts-bénéfices pour la Région des Savanes s'est avérée impossible.

Par ailleurs, l'impôt pour la population rurale a été supprimé en 1978. Cette mesure lancée au Togo lorsque la croissance semblait illimitée peut être considérée comme un cadeau du gouvernement et comme une tentative de gagner la sympathie des paysans à une époque où la plupart des investissements étaient faits en ville.

Pendant la période 1960-1985, l'intégration fonctionnelle de la Région des Savanes a subi quelques changements par rapport à la période coloniale. Les transports avec le Sud se sont considérablement améliorés. Ils restent toutefois limités à un seul axe, ce qui n'est pas étonnant vu la forme étroite et allongée du territoire togolais. Par ailleurs, le développement de l'infrastructure indique clairement que les investissements gouvernementaux dans la Région des Savanes dépendent presque totalement de fonds étrangers. C'était le cas de l'aide de la FIDES avant 1960, du FAC à la SORAD et des fonds du consortium de la Banque mondiale à la SOTOCO.

Alors que la Région des Savanes a été considérée pendant longtemps comme exportateur de produits vivriers de valeur nette, cette image s'est lentement transformée après 1960. La Région des Savanes importait des produits alimentaires car la population se développait plus vite que la production vivrière. Après 1970, ce déséquilibre entre production vivrière et nombre d'habitants s'est encore renforcé à cause de la sécheresse. Actuellement, la Région des Savanes peut être considérée comme un petit importateur alimentaire de valeur nette, ce qui ne veut pas dire que la situation alimentaire soit satisfaisante et ne nécessite qu'une faible importation. La plupart des vivres proviennent des autres parties du Togo. En revanche, l'exportation d'arachides vers le Sud est en hausse ainsi que le coton et la vente de bétail.

Entre 1960 et 1975, la migration ouvrière est restée très importante mais elle était cependant plus faible que dans les autres régions d'émigration du Togo. D'abord presque uniquement orientée vers le Ghana, elle a pris par la suite des destinations togolaises.

L'intégration de marché avec le Ghana a presque totalement disparu. Un aspect important de l'intégration fonctionnelle avec le reste du Togo est le changement de destination dans la vente des arachides. Actuellement, le produit est presque totalement vendu sur le marché intérieur et à peine exporté. Autrement dit, après l'indépendance, la Région des Savanes est devenue plus togolaise que jamais du point de vue de l'intégration fonctionnelle.

A Kantindi, l'influence du chef de canton kutur et de sa famille a été ébranlée par les troubles politiques aux alentours de l'indépendance. La position indépendante du chef de canton comme intermédiaire étant de plus en plus sapée par le gouvernement central, le mal n'a pu être réparé. Les seules mutuelles fondées à Kantindi pendant le programme SORAD étaient composées de Kutur. Elles n'ont pas eu de solides succès du point de vue agro-technique car les charrues ont été délaissées après quelque temps. Celles-ci n'auraient pu être efficacement utilisées qu'avec un agrandissement de superficie, ce qui n'était pas réalisable à Kantindi. Du point de vue de l'organisation, les mutuelles ne permettaient plus aux Kutur d'exercer leur suprématie à cause de la nouvelle structure de la société. Le mouvement coopératif à Kantindi était trop peu développé pour cela.

Les nouvelles variétés d'arachides ont été introduites mais la grande réussite de la SORAD à Kantindi a été l'engrais chimique qui fit une entrée fracassante. L'utilisation de l'engrais était le moyen d'arrêter à court terme la baisse de fertilité du sol et d'augmenter la production. L'agrandissement des superficies pour rendre efficace l'utilisation de la charrue était impossible. Les paysans se sont contentés de former des groupements informels par l'intermédiaire desquels ils pouvaient augmenter rapidement leur production et leurs revenus. Il semble que tous les paysans n'ont pas pu profiter du programme SORAD. A Kantindi Centre, il existait peu de groupements informels constitués de familles des clans non propriétaires. Cela explique également la sur-représentation de ces clans dans la migration ouvrière. Pour eux, le programme SORAD est resté pratiquement sans conséquence.

Après 1975, les nouveaux programmes de développement agricole de la DRDR et surtout de la SOTOCO ont fait augmenter fortement les rendements à Kantindi. La valeur brute de la production agricole est parvenue à dépasser la moyenne préfectorale alors que la valeur nette se trouvait au niveau préfectoral en raison des frais plus élevés faits à Kantindi. Cela signifie aussi que la valeur nette de la production agricole à Kantindi a rattrapé un grand retard sur la moyenne préfectorale par rapport à 1960.

CHAPITRE 5

LE MODE DE VIE ACTUEL À KANTINDI

Questions de recherche au niveau local

L'analyse du développement historique de l'intégration administrative et fonctionnelle de Kantindi, esquissée dans les chapitres précédents, est basée sur des documents d'archives et de littérature et sur la tradition orale. Dans le domaine de l'intégration administrative, Kantindi a connu d'abord une administration intermédiaire de chefs de canton du lignage kutur. Cette administration intermédiaire a entraîné une différenciation sociale entre les Kutur qui profitaient de la position du chef de canton et le reste de la population. Il est bien possible que le clan kountome, auquel appartenait le lignage kutur et qui était le clan propriétaire de Kantindi Centre, en ait profité aussi. Toutefois la position du chef de canton a lentement été minée par l'agitation politique au moment de l'indépendance et par le développement d'une administration bureaucratique. Sa famille était étroitement impliquée dans le programme SORAD mais, comme la formation des coopératives démarrait à peine à Kantindi, sa position n'a pas été renforcée.

Quant à l'intégration fonctionnelle, l'intégration de marché ainsi que la migration ouvrière se sont développées à Kantindi. On peut les attribuer toutes deux aux activités du gouvernement colonial. Comme le désenclavement de Kantindi, elles datent des années trente. Avant cette période, l'intégration fonctionnelle était encore peu développée bien qu'entre-temps les relations fonctionnelles pré-coloniales se soient estompées. Ce n'est qu'après 1945 que la migration ouvrière et l'intégration de marché ont pris une grande importance. La migration ouvrière concernait surtout les cadets des clans non propriétaires ; mais il y avait aussi des chefs de famille parmi les migrants, ce qui, plus encore que la migration des cadets, indique des ressources locales faibles. De

même, les Kutur migrèrent après 1958, à cause des troubles politiques. La migration ouvrière a changé de direction : elle était moins orientée vers le Ghana et plus vers le Togo. Elle a pris un caractère plus permanent. Mais, les Kountome surtout étaient responsables de ce changement. Les clans non propriétaires suivaient toujours l'ancien modèle.

On a pu établir que ce sont les Kutur qui ont profité le plus de la production d'arachides, grâce au travail des autres villageois durant la période coloniale, et qu'ils se sont appropriés une partie de la production vivrière. Cependant, ils n'ont pas pu profiter du nouveau développement maraîcher en raison des troubles politiques de l'indépendance et de l'emplacement de leurs champs hors des bas-fonds. Ils semblent en revanche avoir profité des activités de la SORAD après l'indépendance.

Dans ce chapitre, le mode de vie actuel à Kantindi fait l'objet d'analyses et de recherches. Lorsqu'aucune autre source n'est mentionnée, on a utilisé les résultats de l'enquête de terrain pour répondre à ces questions.

- Peut-on qualifier de faibles les ressources locales de Kantindi, vu les précipitations, la fertilité du sol et la disponibilité de la terre ?
- L'intégration fonctionnelle et administrative de Kantindi après l'indépendance a-t-elle contribué au développement de ces ressources ?
- L'intégration fonctionnelle comprend-elle toujours l'intégration de marché et la migration ouvrière ?

Par intégration administrative, on entend ici les mesures gouvernementales importantes pour le mode de vie à Kantindi. Sont également prises en considération les activités des organisations semi-gouvernementales, des organisations étrangères de développement et celles de la mission.

Ces questions seront étudiées à la lumière des activités des ménages orientées vers l'approvisionnement alimentaire et l'acquisition de revenus en espèces. Les différences entre ménages seront étudiées dans le contexte des groupes de parenté. La question de savoir si les ménages parviennent à se procurer des ressources supplémentaires pour compléter leurs ressources locales, notamment par la migration ouvrière, est également importante. Enfin, la différenciation spatiale entre les villages étudiés doit être analysée. Le choix de Kantindi Centre comme premier village d'enquête est évident. Kantindi Centre est le plus gros village du canton et donc le chef-lieu de canton. Le village est le domicile du clan kountome et de l'important lignage kutur ; il est assez peuplé pour permettre une étude de la différenciation interne. Des phénomènes notoires d'érosion, liés, semble-t-il, à la culture intensive et à l'impossibilité presque totale d'agrandir les superficies, coïncident avec une forte densité de population.

Le choix de Baniame Kantindi a été dicté notamment par la commercialisation agricole et la modernisation de la production qui semblaient y mieux réussir

Figure 5.1 Les villages de Kantindi Centre, Baniame Kantindi et Tossigou

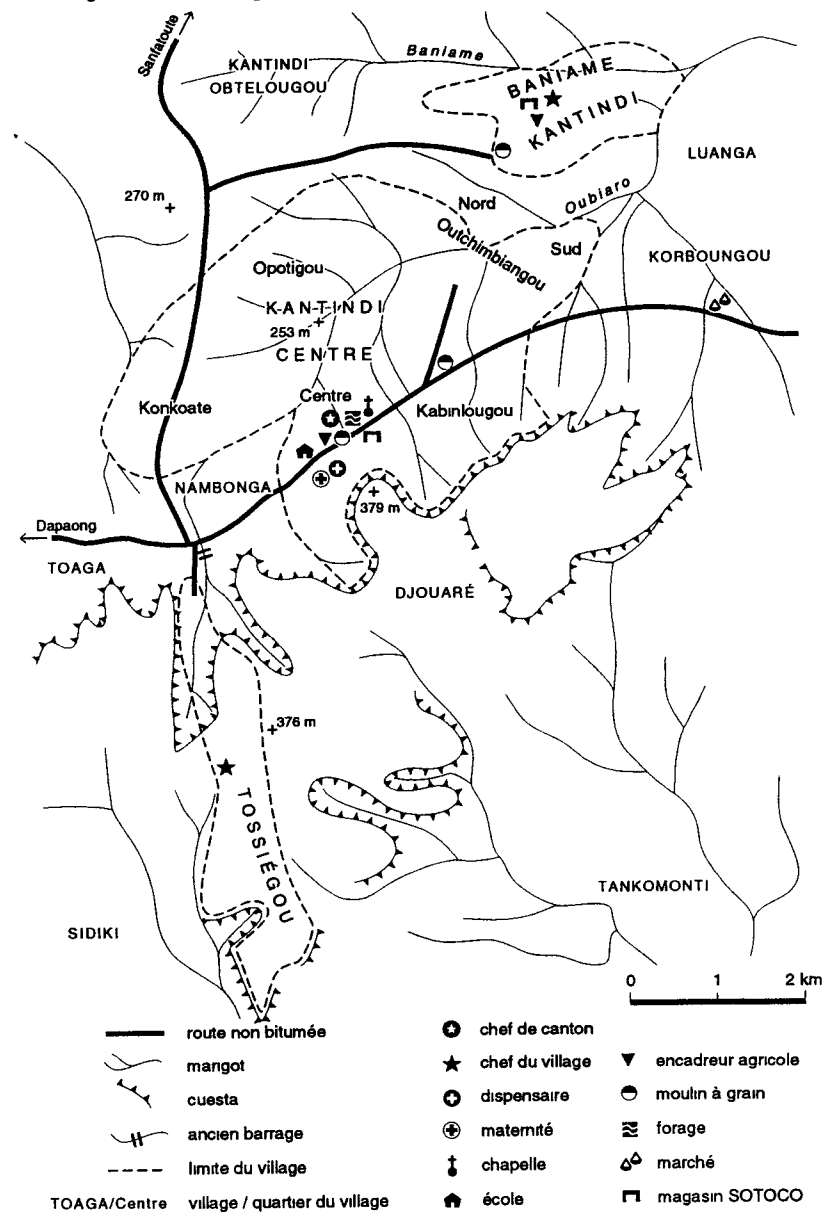
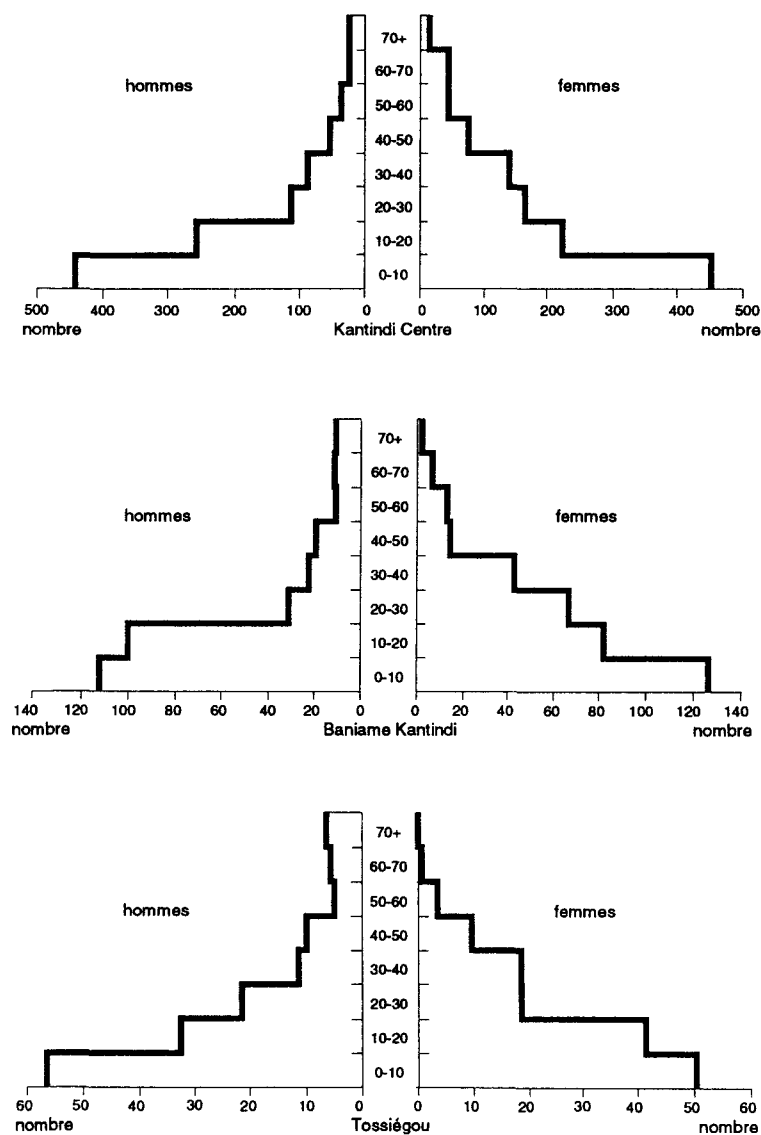


Figure 5.2 *Pyramide des âges à Kantindi Centre (1983) et à Baniame Kantindi et Tossiegou (1984)*



qu'à Kantindi Centre. Enfin, Tossiegou a été choisi en raison du niveau de vie apparemment bas de ses habitants et de leur faible implication dans les activités gouvernementales.

Caractéristiques démographiques et niveau de vie

La région d'étude (figure 5.1), comprenant les villages de Kantindi Centre, Baniame Kantindi et Tossiegou, comptait, en 1985, un peu plus de 3400 habitants, c'est-à-dire environ 30% de la population du canton de Kantindi. Presque 70% de ces 3400 personnes habitent à Kantindi Centre. Kantindi Centre est le plus gros village de la zone d'étude, non seulement par son chiffre de population, mais aussi par sa superficie.

L'âge de la population est très jeune (figure 5.2). L'âge moyen est d'environ 19 ans, mais plus de la moitié de la population a moins de 19 ans. Dans les trois villages, le taux de masculinité et la pyramide des âges montrent une absence masculine, surtout dans la tranche d'âge 15-55 ans. Du point de vue ethnique, la population de la région d'étude est composée d'une majorité de Gourma. Tossiegou est habité uniquement par des Moba.

Mis à part quelques Peuls et l'encadreur agricole, la population de Baniame Kantindi est composée uniquement de Gourma. Seul, Kantindi Centre montre une composition démographique un peu plus variée, en partie à cause de la présence de quelques fonctionnaires et de leurs familles. On les appelle ici «population non agricole».

Le terme de soukala n'est utilisé ici que pour désigner une habitation de type traditionnel, composée de cases reliées entre elles autour d'une cour intérieure. Certaines soukalas ressemblent extérieurement à une seule unité d'habitation mais comportent, en réalité, deux ou trois unités séparées. C'est ce qui se produit lorsqu'à la mort du chef, la soukala n'est pas reprise par un fils ou un frère, mais est partagée, avec ses champs, entre deux ou plusieurs hommes. C'est pourquoi on a opté ici pour le terme plus neutre de ménage.

Un ménage est défini comme un groupe de personnes liées entre elles par le fait qu'elles travaillent sur le même champ collectif de céréales, qu'elles stockent leur récolte dans un grenier collectif où elles puisent les céréales nécessaires à la préparation de leurs repas. La direction des activités sur le champ collectif de céréales et la gestion du grenier est entre les mains du chef de ménage. Tous les ménages agricoles habitent dans une soukala mais, comme on vient de le dire, certaines soukalas comptent plusieurs ménages et donc plusieurs greniers. Dans

Tableau 5.1 *Chiffres de population pour Kantindi Centre, Baniame Kantindi et Tossiégou*

		Kantindi Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou
nombre	1983	2239	-	-
	1984	2318	690	304
	1985	2388	726	320
% Gourma		92,4	96,0	0
% Moba		0,5	0,7	100,0
% Peul		5,9	3,2	0
% divers		1,2	0	0
population agricole	1983	2212	-	-
	1984	2290	685	304
	1985	2388	720	320
âge moyen	(an)	19,0	19,4	20,3
taux de masculinité M/100F		90	93	111
taux de masculinité M/100F (15-55 ans)		70	84	93
nombre de ménages	1983	219	-	-
	1984	218	66	39
	1985	223	66	39
nombre de ménages agricoles	1983	211	-	-
	1984	211	65	39
	1985	216	65	39
personnes/ménage agricole	1984	10,9	10,5	7,8

ce cas, plusieurs champs collectifs entourent la soukala. Souvent, l'un des ménages construit, après quelque temps, une nouvelle soukala dans les environs.

Tout bien considéré, les neuf fonctionnaires et leur famille ne tombent pas sous la définition de ménage car ils ne disposent ni d'un champ collectif ni d'un grenier, bien qu'ils cultivent généralement une petite parcelle de terre. Néanmoins, chaque fonctionnaire forme avec sa famille une unité d'habitation et de consommation séparée, désignée ici, pour des raisons pratiques, sous le terme de ménage (non agricole). Les fonctionnaires n'habitent pas dans des soukalas mais dans de petits bâtiments carrés avec fenêtres et toit en tôle ondulée.

Le niveau de vie à Kantindi est bas et dépend surtout de l'agriculture. Pendant la saison 1983-84, un ménage moyen avait un revenu monétaire net de presque 129.000 F CFA, qu'il faut diviser par une moyenne de 10,3 personnes par ménage. Autrement dit, ce n'est pas la richesse. Le revenu monétaire moyen par tête est de 12.580 F CFA, c'est-à-dire 55% inférieur à la moyenne régionale de 28.000 F CFA, et 82% inférieur à la moyenne nationale de 70.000 F CFA (Technosynesis 1980, p.95 ; BIT 1982, p.24). La valeur brute de la production agricole par tête est de 27.200 F CFA et est égale à la moyenne régionale (DRPS 1983, p.110). Il faut noter que les coûts de production à Kantindi s'élèvent à 17,5% de la valeur brute, alors que la moyenne régionale se tient à 15%.

Le tableau 5.2 indique que le revenu moyen est supérieur à cette moyenne à Baniame Kantindi et considérablement inférieur à Tossiégou. Baniame Kantindi dépend presque uniquement des revenus agricoles. Kantindi Centre et Tossiégou ont d'autres sources de revenus importantes, mais l'analogie entre les deux villages s'arrête là. A Kantindi Centre, l'échelle des activités est beaucoup plus grande et variée. A Tossiégou, les quelques activités non agricoles sont relativement importantes car la production agricole commerciale y est presque négligeable. A Baniame Kantindi, le succès relatif de la production agricole commerciale rejette légèrement à l'arrière-plan les autres sources de revenus.

Il est évident que des revenus bas ne peuvent avoir pour conséquence qu'un bas niveau de vie, comme en témoigne l'inventaire des possessions des habitants

Tableau 5.2 *Montant et composition du revenu monétaire total à Kantindi en pourcentages en 1984*

Source de revenus	Kantindi Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou	Total
Agriculture	71,4	91,2	77,3	77,6
Salaires	9,2	1,5	-	6,5
Production non agricole	8,1	4,0	15,2	7,2
Migration	11,3	3,3	7,5	8,8
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,1%
Total x millions F CFA	27,5	12,6	1,6	41,7
Nombre de ménages	218	66	39	323
Revenus/ménage	126.200	190.800	40.300	129.000
Revenus/tête	11.860	18.250	4.990	12.580

(100 F CFA = 2 francs français)

Tableau 5.3 *Biens de consommation durables dans les ménages et caractéristiques qualitatives de l'habitation, en pourcentage*

Bien de consommation/ caractéristique de l'habitation	Kantindi Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou	Total
vélo	67	64	51	64
plusieurs vélos	8	30	-	11
lit en bois + matelas	50	50	26	47
radio	30	24	18	27
toit en tôle ondulée	45	33	33	41
partie de l'habitation en ciment	3	-	-	2

de Kantindi. Généralement, les cases de la soukala sont faites en banco et sont recouvertes d'un toit de tiges de mil et parfois en tôle ondulée. Tout le monde possède quelques vêtements, généralement déchirés, que l'on ne peut parfois pas qualifier autrement que de haillons. Certains ont des chaussures, mais la plupart ne portent que des sandales en plastique. Tous les ménages possèdent des pots en terre, des corbeilles, des sacs, des cruches et plats en métal, quelques tabourets en bois, des nattes et quelques outils agricoles. Les autres biens de consommation durables, généralement importés, ne se trouvent que dans quelques ménages.

Le tableau 5.3 se limite à quelques caractéristiques de l'habitation et aux biens de consommation de luxe les plus courants. Quelques ménages ont aussi une lampe de poche, une montre ou un tourne-disque à piles. C'est tout ce que possèdent les habitants de Kantindi.

Cependant la principale indication du niveau de vie à Kantindi est la situation alimentaire. Comme le montre le tableau 5.4, elle est tout à fait insuffisante. D'après les normes FAO, l'habitant moyen de Kantindi a besoin de 2190 kcal par jour. Cette norme quotidienne permet de déterminer la quantité nécessaire par an. La consommation réelle est exprimée en pourcentage de la norme. Les 71% consommés par l'habitant moyen de Kantindi cette année-là revient à 1550 kcal par jour. Il s'agit de consommation réelle, c'est-à-dire de la quantité de nourriture produite sur les champs et cueillie aux arbres, diminuée de la quantité perdue au stockage, réservée pour les semences, vendue, prêtée et donnée. On tient compte de la perte de calories au brassage de la bière. Ont également été pris en compte la valeur nutritive du bétail autoconsommé, des vivres achetés sur le marché, empruntés et reçus en cadeau, comme les céréales, les légumes, la viande et les conserves, et celle de l'aide alimentaire.

Tableau 5.4 *Consommation alimentaire en pourcentage de la quantité nécessaire en 1983-84*

	Kantindi Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou	Total
nourriture produite achetée, etc.	44,0 26,8	49,0 29,5	40,9 9,9	44,8 25,8
consommation totale	70,8	78,5	50,8	70,6

Comme pour le revenu monétaire, la consommation alimentaire se révèle supérieure à la moyenne à Baniame Kantindi et beaucoup plus mauvaise à Tossiégou. La mauvaise situation alimentaire de Tossiégou est due surtout à la faiblesse du pouvoir d'achat qui ne permet pas d'acheter suffisamment de nourriture supplémentaire. Pendant la période d'enquête, la situation alimentaire à Kantindi, et sûrement à Tossiégou, pourrait être caractérisée comme offrant «trop peu pour vivre mais trop pour mourir». Selon Cournet et al. (1985, p.46), la mauvaise situation sanitaire de la région est liée, d'une part, au manque d'eau potable et, d'autre part, au manque de nourriture, avec pour conséquence une sous-alimentation qualitative et quantitative.

Pendant la période d'enquête, il n'a pas été question de véritable famine. Lorsque la nourriture commence à s'épuiser, les gens ne mangent plus qu'une fois par jour, ou même qu'une fois tous les deux jours. Ces privations reviennent chaque année et commencent parfois plus tôt, parfois plus tard. La récolte du petit mil est toujours attendue avec impatience. La dernière famine ainsi nommée par la population a eu lieu pendant la saison 1975-76, après la sécheresse et l'échec de la récolte de 1975.

Le gouvernement et les autres organisations de développement

A la mort du chef de canton, Labdiédo Yenhame, en 1978, Kantindi perdit ses derniers restes de grandeur. Lorsqu'il devint chef de canton en 1947, Labdiédo Yenhame pouvait encore étendre son pouvoir grâce au développement des activités gouvernementales dans la Région des Savanes, activités au sein desquelles il remplissait une fonction pivot au niveau local. Son influence diminua ensuite en raison de l'opposition politique contre la domination coloniale et l'élite locale et de l'évolution de la bureaucratie gouvernementale

vers une administration directe utilisant des fonctionnaires spécialisés, en poste dans les zones rurales. Il fut même démis de sa fonction de chef de canton entre 1960 et 1963.

Ayant perdu une part importante de ses responsabilités comme intermédiaire entre le gouvernement et la population, le chef de canton avait vu son pouvoir se rétrécir de fait. Sa marge de liberté pour profiter de sa fonction était considérablement réduite. Il fut néanmoins respecté jusqu'à sa mort comme homme riche et puissant.

Son enterrement est resté profondément ancré dans la mémoire des habitants. Les cérémonies durèrent plusieurs jours et de nombreuses personnalités de la région, parmi lesquels les chefs traditionnels et les responsables modernes hauts placés, vinrent à Kantindi pour l'occasion. En 1984, des cérémonies furent encore organisées à sa mémoire.

Son neveu, Kongnah Lalle, fut nommé comme son successeur à la tête du canton. A l'époque, Kongnah n'était même pas encore *nukpele* (homme marié dont le fils a un fils et qui, en tant que tel, est un aîné du clan). Sa nomination avait donc peu à voir avec une succession constitutionnelle, ce qui, comme on l'a vu au chapitre 3, était chose courante depuis les années trente.

Les frères de Labdiédo Yenhame, Yentougli Fambaré et Labdiédo Djaldjal, étaient beaucoup plus importants dans la hiérarchie traditionnelle que Kangnah, mais ils étaient considérés par le gouvernement comme trop âgés pour être nommés chef de canton. De plus, ils étaient trop identifiés au passé.

Le fait que Kongnah ait été président de l'une des rares mutuelles SORAD, et qu'il soit riche, contribua certainement à son élection. Ce dernier point n'est pas d'importance mineure car, bien que le salaire d'un chef de canton soit de 180.000 F CFA par an, c'est-à-dire un peu moins que le salaire d'un encadreur, certains frais de représentation sont liés à la fonction alors que la liberté d'utiliser la fonction à son profit personnel a disparu. Par exemple, l'impôt n'a plus besoin d'être levé, la livraison obligatoire de produits vivriers au gouvernement se fait actuellement sous le contrôle de TOGOGRAIN et l'armée vient elle-même réquisitionner du petit bétail. Le chef de canton est supposé donner le bon exemple et, contrairement à ses villageois, ne peut pas se soustraire à de telles obligations. Autrement dit, les tâches qui permettaient autrefois à un chef de canton de s'enrichir ne font plus partie actuellement des responsabilités du chef de canton.

La raison principale du choix de Kongnah Lalle comme chef de canton était que son frère, l'actuel sous-préfet de Badou dans le sud du Togo, était à l'époque député pour la préfecture de Dapaong de la Jeunesse RPT, la section des jeunes du parti unitaire, le Rassemblement du peuple togolais (Ziemer 1984 ; Cornevin 1978 ; Verdier 1978). Dans ce cadre, la notion de jeunesse est largement

interprétée au Togo. Le commandant de Dapaong, appelé aujourd'hui préfet, en arriva à Kongnah Lalle par l'intermédiaire de son frère qui travaillait à l'époque à Dapaong. Officiellement, Kongnah fut proposé par le Conseil des notables du canton, mais après que Dapaong lui ait indiqué le candidat le plus apte. La nomination de Kongnah fut confirmée en 1982. Bien qu'il considère sa nomination comme un grand honneur, Kongnah donne l'impression d'être devenu chef de canton contre son gré. Ce n'est pas un meneur d'hommes ; il ne brille pas par ses initiatives personnelles et il n'est qu'un maillon du gouvernement vers la population locale. En tant que défenseur des intérêts de la population locale, il est ignoré des chefs de village, comme celui de Baniame Kantindi, qui s'adressent souvent directement, et sans passer par lui, aux services gouvernementaux et aux organismes de développement avec des requêtes pour la construction d'un puits, d'une école, d'une route ou d'un pont.

Actuellement, Kantindi ne dispose pas d'un groupe de pression efficace auprès du gouvernement pour appuyer de telles ambitions. Depuis que le frère de Kongnah occupe un poste important, ailleurs, au Togo, le comité des migrants de Kantindi à Dapaong a perdu son membre le plus influent, celui qui a su régler, par exemple, le nouveau forage d'eau potable près de la soukala du chef de canton (et donc proche aussi de sa propre maison à Kantindi). Le comité des migrants de Kantindi à Lomé est, avant tout, une association socio-culturelle qui ne fait, en aucun cas, fonction de défenseur du canton auprès du gouvernement central. Qu'un des membres du comité soit directeur de cabinet du ministre des Travaux publics ne fournit aucun avantage notable à Kantindi.

Impôt

En 1978, le gouvernement togolais croyait que le progrès économique du pays ne pouvait plus être enravé et que l'on pourrait se passer des revenus fiscaux de la population rurale. Dans les zones rurales, l'impôt, qui s'élevait alors à 650 F CFA, fut supprimé (Cornevin 1987, p.48). Jusqu'à présent, il n'a pas été remplacé. L'adhésion obligatoire à la RPT est gratuite pour la plupart des villageois. Ce n'est que sur le salaire des enseignants, du personnel médical, des encadreurs agricoles et du chef de canton à Kantindi qu'est retenue, à côté de l'impôt et des cotisations sociales, une cotisation RPT (ARB 1978, p.489 ; 1983, p.6700).

En fait, le prélèvement fiscal sous forme de livraisons forcées existe toujours, bien qu'il porte un autre nom et ait lieu à une échelle beaucoup plus limitée qu'autrefois. Ainsi, le chef de canton et les encadreurs à Kantindi sont obligés de fournir chaque année à TOGOGRAIN un sac de céréales à un prix minimal de 6000 F CFA, à un moment où le prix de marché est d'environ 8000 F CFA.

Au début des années quatre-vingt, TOGOGRAIN achetait aussi des céréales, du riz et des haricots sur le marché de Korbongou. En raison de ses prix d'achat très bas, cela se déroulait comme une sorte d'attaque-surprise dans la meilleure tradition des Anufom qui, pendant la période pré-coloniale, venaient exiger des céréales. Tous ceux qui se trouvaient sur le marché étaient obligés d'offrir leurs produits vivriers aux acheteurs de l'organisme. Néanmoins, TOGOGRAIN ne réussit pas à avoir prise sur la commercialisation et sur la fixation des prix des produits vivriers. Heureusement, l'échec de ses activités ne provoqua pas un durcissement de ses interventions, mais justement une diminution de la contrainte. Toutefois, le chef de canton et l'encadreur doivent toujours s'acquitter de leurs obligations.

Après la récolte de 1982, TOGOGRAIN acheta à Kantindi des haricots au prix de 80 F CFA le kilo, ce qui n'est pas un prix anormal juste après la récolte. Après y avoir été encouragés par le chef de canton, les habitants du canton vendirent, au total, 177 tonnes de haricots à TOGOGRAIN.

Lorsque l'année suivante, TOGOGRAIN annonça vouloir acheter des haricots à 120 F CFA le kilo, la population afflua vers la soukala du chef de canton. Après avoir acheté pendant quelque temps à ces prix intéressants, ils baissèrent brusquement le prix à 80 F CFA le kilo. Aussi les paysans rechargèrent-ils tous les haricots sur la tête de leurs femmes et s'en retournèrent-ils chez eux. Cette année-là, TOGOGRAIN n'acheta que 16 tonnes de haricots.

Une autre forme de livraison forcée qui, sans avoir les dimensions de la soustraction de surplus de la période coloniale, illustre bien l'incompréhension toujours actuelle des organismes gouvernementaux pour les habitants des zones rurales est l'achat de bétail par l'armée.

On signale régulièrement dans la Région des Savanes des soldats qui achètent du bétail pour la garnison militaire installée à Kara. Le système des raids est un phénomène connu par les habitants de Kantindi depuis les périodes coloniale et pré-coloniale (Norris 1986). Tout le monde sait à quoi s'en tenir lorsqu'un camion militaire, parfois aperçu la veille à Dapaong, entre à Kantindi Centre. L'officier-acheteur se présente au chef de canton et lui demande aimablement, mais instamment, de mettre en vente des chèvres et des moutons. Le chef de canton demande à quelques villageois de fournir une tête de bétail, mais il ne peut échapper lui-même à la mise en vente de quelques-unes de ses bêtes. Comme cette procédure ne donne pas, loin de là, la quantité souhaitée de chèvres et de moutons, car chacun cherche à échapper à l'obligation, le chef de canton se confond en excuses et donne maintes explications, plus ou moins plausibles, pour expliquer le manque d'intérêt des villageois. Le groupe de militaires se disperse ensuite dans le village et réquisitionne, ici et là, quelques

chèvres supplémentaires. Les 20 à 30 têtes de petit bétail achetées de cette manière, à la moitié de leur valeur marchande, ne représentent que 2% du troupeau total de petit bétail du village, mais tout de même environ 15% des ventes totales annuelles. Les habitants s'estiment heureux que les militaires n'honorent pas chaque année le village de leur visite.

De même, l'habitude du gouvernement d'utiliser le travail des villageois existe toujours. Cela ne s'appelle plus travail fiscal mais « participation de la population au processus de développement ».

L'aménagement et l'entretien des routes à Kantindi se fait presque uniquement avec des machines et n'exige donc plus de travail local. Pour la construction des appartements d'enseignants, du magasin DRDR, de la maternité, du puits près de l'école etc., les organismes concernés demandent toujours au chef de canton de prier les paysans de se présenter à un moment donné. Ceux-ci doivent casser les pierres pour la fondation, aller chercher le sable et l'eau du marigot et faire le ciment, c'est-à-dire exécuter ces tâches sous la direction d'un maçon ou d'un menuisier de l'organisme. Lorsqu'il s'agit d'un équipement servant aussi à d'autres villages du canton, le chef de canton fait envoyer des gens par les chefs de village concernés.

Parfois, ce n'est pas le gouvernement qui demande formellement de la main-d'oeuvre, mais le RPT ou la Jeunesse RPT, comme ce fut le cas, par exemple, pour la construction du puits près de l'école de Kantindi Centre. Comme cette école appartient à la mission, le gouvernement ne s'en mêle pas. En tant que président local du RPT, le chef de canton fait appel aux cellules de base des différents villages pour envoyer des gens. A la fin des travaux, il y a parfois une distribution de nourriture par l'Animation rurale, un service gouvernemental à Dapaong qui a pour tâche de stimuler l'autogestion des habitants des zones rurales et de distribuer parfois des vivres offerts par les organismes d'aide.

La grande différence avec le travail forcé colonial est que celui-ci était souvent utilisé pour la construction d'équipements éloignés du canton et pour la culture de produits destinés au chef de canton et à l'administration. De plus, les conditions de travail sont considérablement améliorées et la quantité de travail exigé a diminué. Incontestablement, le travail améliore directement le niveau des équipements à Kantindi ; il contribue à une amélioration des possibilités scolaires, de la production agricole, de l'approvisionnement en eau potable et permet, par conséquent, de meilleures conditions de vie.

Mais les villageois n'ont pas toujours l'impression que les équipements leur soient destinés et qu'ils leur appartiennent. Ils considèrent généralement que tout appartient au gouvernement et ils tiennent le gouvernement ou la mission responsable de tout ce qui s'y passe. Par exemple, les travaux d'entretien ne sont

jamais effectués sans que le gouvernement ne fasse une nouvelle mobilisation et ne mette les moyens nécessaires à la disposition des villageois (les bailleurs de fonds reprochent d'ailleurs au gouvernement une attitude semblable).

Une telle attitude pourrait encore s'expliquer pour les villageois du nord du canton qui habitent loin des équipements et ne peuvent pas en profiter beaucoup, mais même les habitants de Kantindi Centre montrent peu d'intérêt pour ce genre de travail. Dans cette atmosphère, il n'est pas étonnant que les villageois fassent peu de différence entre le travail demandé aujourd'hui et le travail forcé de l'époque coloniale.

Par manque de conscience historique, les organismes et les travailleurs du développement, tout absorbés qu'ils sont par leur objectif, et convaincus du bien-fondé de leur approche, regardent sans les voir les villageois qui assistent en grand nombre à leurs réunions et démonstrations, et surestiment le succès de leurs activités. En fait, il s'agit d'une population habituée depuis des décennies à être mobilisée et à faire semblant pour survivre, très sceptique sur l'utilité directe de l'effort demandé ou de l'approche proposée et très réticente à prendre des responsabilités.

Infrastructure et équipements de base

Un autre changement important apparut dans le réseau routier après 1975. Le pont sur l'Oubiario, sur la route de Kantindi Centre par Baniame Kantindi, vers le Nord, s'était effondré dans les années soixante et n'avait jamais été reconstruit. Il fut remplacé par une nouvelle piste vers le Nord, construite sur la ligne de partage des eaux à l'ouest de Kantindi Centre. A partir de cette route, la SOTOCO aménagea une piste de traverse vers Baniame Kantindi. Pendant les travaux, une petite piste fut également aménagée vers le Sud, en direction de Tossiégou, mais elle n'atteint que les premières soukalas du village. La partie de Tossiégou, située sur la cuesta, n'est pas encore désenclavée (figure 5.1). Ces nouvelles pistes sont souvent impraticables pendant la saison des pluies. La route Dapaong-Korbongou est bien entretenue, en raison de l'importance du marché de Korbongou. Un nouveau pont fut construit pour remplacer l'ancien, entraîné par les eaux en 1979, après la rupture du barrage construit en 1957. Les routes sont utilisées en premier lieu par les camionnettes et les taxis-brousse qui vont vers les marchés de Korbongou et de Yemboaté, dans le Nord, à la frontière du Burkina Faso. Pour le reste, ce sont surtout des véhicules des services gouvernementaux, tels que la SOTOCO et la DRDR, qui utilisent les routes. Evidemment, les routes sont également une commodité pour les habitants de Kantindi, à cela près que ceux-ci s'y déplacent surtout à pied ou en bicyclette. Presque personne n'a assez d'argent pour prendre des taxis.

La malaria, la diarrhée, les infections des voies respiratoires et les maladies de peau sont responsables de presque la moitié des cas de maladies à Kantindi. Les causes principales du mauvais état de santé sont le manque d'eau potable et le manque de nourriture. Des phénomènes de sous-alimentation apparaissent surtout chez les enfants. Pourtant, l'état de santé s'est amélioré, car les maladies telles que la lèpre, la trypanosomiase et l'onchocercose sont aujourd'hui maîtrisées (Cournet et al. 1985, pp.44-48).

En 1978, à nouveau sur l'initiative du gouvernement, les habitants de Kantindi construisirent une maternité à Kantindi Centre. Le gouvernement engagea ensuite une sage-femme. Le petit bâtiment en banco s'écroula quelques années plus tard. Le chef de canton ordonna alors à tous les chefs de village de collecter 100 F CFA par soukala pour sa reconstruction, méthode usuelle lorsque les habitants doivent contribuer aux coûts d'un équipement. Mais la somme recueillie de 60.000 F CFA était inférieure à celle de 100.000 F CFA escomptée à partir du nombre de soukalas. Toutefois, même cette somme n'aurait pas été suffisante, car on s'était rendu compte entre-temps qu'une construction en banco de cette dimension ne pouvait pas tenir le coup longtemps. Avec l'appui de l'ambassadeur néerlandais, une nouvelle maternité put enfin être construite en 1985, cette fois en pierre et en ciment.

Seulement 10% de la population a suivi quelques années d'école, ce qui ne veut pas dire que l'on sache lire et écrire (le français). Le taux de scolarisation pour l'ensemble du canton est de 20,8% (DRPD 1985, p.159), c'est-à-dire que le nombre d'élèves représente environ un cinquième du nombre d'enfants d'âge scolaire, de cinq à quatorze ans. Il faut noter, toutefois, que l'on rencontre dans les écoles des élèves de plus de quatorze ans. La moyenne cantonale est inférieure à la moyenne des zones rurales de la préfecture de Dapaong (23,5%).

Comme l'indique le tableau 5.5, le taux de scolarisation de 19,4% dans la zone d'enquête est presque égal à la moyenne cantonale. Même à Kantindi Centre, où il existe une école depuis plus de 35 ans, ce pourcentage n'est pas plus élevé.

Tableau 5.5 *Nombre d'enfants allant à l'école et taux de scolarisation à Kantindi (1984)*

	Kantindi Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou	Total
enfants 5-14 ans	715	233	85	1033
enfants à l'école	149	45	6	200
taux de scolarisation	20,8	19,3	7,1	19,4

A Tossigou, le taux de scolarisation est très bas. Il semble être lié aux bas revenus monétaires de ce village (voir tableau 5.1). Mais le fait qu'il n'y ait pas d'école dans le village et que les enfants doivent aller en classe dans les villages voisins peut aussi jouer un rôle important.

Le tableau 5.6 indique le rapport entre le montant du revenu du ménage, la distance jusqu'à l'école et le taux de scolarisation à Kantindi Centre. Comme presque 85% des ménages ont des enfants d'âge scolaire et que certains enfants de plus de quatorze ans vont aussi à l'école, le tableau prend en compte tous les ménages. Les données proviennent d'une enquête menée auprès de 104 ménages. Etant donné qu'à Tossigou, il n'y a que six ménages avec enfants qui vont à l'école, et qu'à Baniame Kantindi, l'école est à petite distance de toutes les soukalas, ces deux villages ne sont pas pris en considération. La petite école de Baniame Kantindi a deux enseignants et près de 80 élèves. Presque la moitié des élèves viennent des villages voisins.

A Kantindi Centre, l'emplacement de la soukala par rapport à l'école située dans le quartier Centre paraît influencer sur la scolarisation. Toutefois, cela est lié, non seulement au nombre de kilomètres entre la soukala et l'école, mais aussi au quartier dans lequel se trouve la soukala. Les quartiers plus éloignés de l'école

Tableau 5.6 *Ménages avec enfants scolarisés par groupe de revenu et par quartier à Kantindi Centre (1984)*

	Konkoaté, Opotigou et Outchimbiangou- Nord	Kabinlougu, Centre et Outchimbiangou- Sud	Total
<i>Revenu/tête <12.600 F.CFA</i>			
nombre de ménages	17	52	69
id. avec enfant à l'école	1	17	18
%	6	33	26
<i>Revenu/tête <12.600 F.CFA</i>			
nombre de ménages	16	19	35
id. avec enfant à l'école	1	14	15
%	6	74	43
<i>Total</i>			
nombre de ménages	33	71	104
id. avec enfant à l'école	2	31	33
%	6	44	32

Tableau 5.7 *Ménages avec enfants scolarisés par quartier et par groupe de parenté à Kantindi Centre (1984)*

Ménages avec/sans enfants à l'école	Konkoaté Opotigou et Outchimbiangou- nord		Kabinlougu, Centre et Outchimbiangou- sud		Kantindi Centre	
	cls.np.	Kount.	cls.np.	Kount.	cls.np.	Kount.
avec	4	32	2	30	2	0
sans	23	42	4	42	19	2
	(n=27)	(n=74)	(n=6)	(n=72)	(n=21)	(n=2)

cls.np. : clans non propriétaires

Kount. : Kountome

et situés, en outre, au nord et à l'ouest de l'Oubiario, comme Konkoaté et Opotigou (figure 5.1), ont très peu d'enfants qui vont à l'école. En revanche, un quartier comme Outchimbiangou-Sud, dont la plupart des soukalas sont aussi ou même plus éloignées de l'école (3-5 kilomètres), a un bon nombre d'enfants qui vont à l'école.

La différence entre les enfants de Outchimbiangou-Sud et ceux de Konkoaté, Opotigou et Outchimbiangou est que les premiers n'ont pas besoin de traverser l'Oubiario. Après les averses, ce courant semi-permanent gonfle jusqu'à former une dangereuse masse tourbillonnante qu'il est impossible de traverser sans risquer sa vie. C'est pourquoi, contrairement aux enfants des quartiers Centre, Kabinlougu et Outchimbiangou-Sud, très peu d'enfants de Konkoaté, Opotigou et Outchimbiangou-Nord vont à l'école. La facilité d'accès à l'école n'est pas le seul élément qui influe sur le taux de scolarisation. Un test de Chi-deux montre clairement que le rapport entre revenu et scolarisation dans les quartiers au sud de l'Oubiario est significatif à 0,01.

Lorsque l'école fut construite, en 1949, elle était destinée à tous les enfants des alentours. Cependant, la mission s'intéressait surtout au clan dirigeant de Kantindi, et notamment à la famille du chef de canton. Ses activités étaient placées, beaucoup plus qu'aujourd'hui, sous le signe de la christianisation et elle essayait de gagner les familles dirigeantes de la région.

Concernant le rapport entre groupe de parenté et scolarisation (les ménages des fonctionnaires dans le village n'entrent pas en ligne de compte), le tableau 5.7 montre qu'aujourd'hui encore les Kountome sont sur-représentés dans la

scolarisation, alors que la sous-représentation des clans non propriétaires est frappante. Cela est lié, de toute évidence, à la concentration des Kountome dans les quartiers au sud de l'Oubiario.

Tout à fait selon la tendance régionale, le nombre d'élèves de l'école de la mission à Kantindi Centre a d'abord baissé. En 1981-82, l'école comptait presque 200 élèves, alors qu'en 1982-83, le nombre était tombé à 123. Il y avait alors encore six enseignants.

Le nombre des élèves remonta ensuite à 183 en 1983-84, et à 293 en 1984-85. En 1985-86, le nombre des élèves était de 252. Malgré cette remontée, le nombre des enseignants tomba à cinq. Tout à fait selon la tendance régionale, les filles ne représentaient que 25 à 27% du nombre des élèves.

L'augmentation du nombre d'élèves depuis 1982-83 est en contradiction totale avec la tendance générale (Lange 1987), et elle est entièrement due à l'aide que reçoit l'école de Kantindi et cinq autres écoles de la mission dans la Région des Savanes du Christian Children Fund (CCF) aux Etats-Unis. Cette aide commença en 1984, avec l'installation d'un conseiller pédagogique qui formait les enseignants et avec les visites régulières d'un infirmier qui examinait les enfants. Depuis, l'école dispose d'un peu plus de fournitures scolaires, telles que livres, papier et crayons. En outre, le bâtiment scolaire fut remis en état et agrandi de quelques nouveaux locaux, d'un petit bureau et d'un magasin.

L'aide principale est la distribution gratuite de repas scolaires entre janvier et juillet, lorsque les réserves alimentaires familiales sont largement entamées et que l'on ne mange plus qu'une fois par jour, ou même une fois tous les deux jours.

Une chose totalement nouvelle et très étonnante pour la population de Kantindi est, outre l'aide du CCF à l'école dans son ensemble, l'adoption individuelle de 95 enfants par les membres américains du CCF. Cela se déroule dans les meilleures traditions de l'«adoption moderne à distance», c'est-à-dire avec échange de photos, correspondance par l'intermédiaire de l'enseignant et petits cadeaux pour Noël. Certains élèves ont même un compte d'épargne privé (bloqué) dans une banque à Dapaong, sur lequel les «parents adoptifs» versent de l'argent.

Il est clair que les repas scolaires gratuits et l'adoption individuelle ont provoqué une ruée vers l'école à Kantindi, en dépit de la baisse générale de scolarisation au Togo. De nombreux parents trouvent que les frais de scolarité de 530 F CFA et les frais supplémentaires de 3000 à 4000 F CFA pour le papier, les crayons et l'uniforme valent la peine, même si les perspectives de travail sont défavorables, car cela présente des avantages à court terme sous forme de nourriture et peut-être même d'adoption. Par ailleurs, il était toujours possible d'économiser sur les frais supplémentaires car l'uniforme, par exemple, n'est

pas strictement exigé dans les zones rurales. Grâce aux repas scolaires gratuits, la scolarisation est devenue plus régulière, notamment entre janvier et juin. Pourtant, l'absence scolaire en mai et en novembre, pendant les labours et les récoltes, semble impossible à enrayer.

Malgré le projet, le programme scolaire n'a pas changé et les matières enseignées ne sont pas plus adaptées qu'autrefois à la vie quotidienne des enfants. Certes, les leçons d'agriculture font partie intégrante du programme, mais elles l'étaient déjà pendant la période coloniale. Les enfants apprennent sur le champ scolaire exactement ce qu'ils ont déjà appris à la maison. Même si les livres regorgent de techniques agricoles modernes, l'école ne dispose pas d'outillage agricole moderne et les enseignants sont très ignorants en la matière. Tout comme le champ cantonal de la période coloniale, les leçons pratiques d'agriculture sur le champ scolaire servent plus à cultiver des produits pour le personnel enseignant ou à remplir la caisse scolaire qu'à acquérir des connaissances et de l'expérience.

Participation au programme agricole

Les activités gouvernementales à Kantindi en matière d'agriculture sont, depuis 1970, de plus en plus dominées par la SOTOCO. Cette année-là, l'organisme cotonnier détacha un encadreur à Kantindi Centre. En 1979, Baniame Kantindi obtint aussi un encadreur.

En 1980, la DRDR retira son encadreur de Kantindi Centre et laissa, depuis, presque toute la zone à la SOTOCO. Elle continua pourtant à vendre de l'engrais à grande échelle et à distribuer des semences améliorées d'arachides jusqu'à ces dernières années. Mais, depuis que la SOTOCO s'occupe aussi d'arachides et de produits vivriers, la DRDR se manifeste de moins en moins. Surtout l'approvisionnement en intrants par la DRDR à Kantindi est encore moins fiable qu'auparavant. Aussi les activités gouvernementales en matière d'agriculture à Kantindi se limitent-elles, en fait, à la SOTOCO.

Le tableau 5.8 indique combien de ménages cultivent le coton ou une variété améliorée d'arachides avec l'assistance de la SOTOCO. Ils utilisent donc des semences améliorées, de l'engrais chimique et des pesticides. De nombreux ménages ne participent pas de cette manière au programme SOTOCO, mais utilisent certains services des organismes agricoles, notamment pour l'achat d'engrais. Certains paysans, par l'intermédiaire de la SOTOCO ou de la DRDR, ont pris un crédit auprès de la CNCA pour acheter une charrue ou en ont acheté une à leurs frais à la SOTOCO.

Le tableau 5.8 montre que le niveau d'utilisation de l'engrais chimique à Kantindi est toujours très élevé, comme c'est le cas depuis la fin des années

Tableau 5.8 *Participation aux activités gouvernementales agricoles à Kantindi*

Activité gouvernementale	Pourcentage de ménages			
	Kantindi Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou	Total
programme SOTOCO	37	88	15	45
crédit CNCA	1	3	-	1
engrais chimique	80	88	85	82
charrue	2	8	-	3
	(n=211)	(n=65)	(n=39)	(n=315)

soixante. Son utilisation est devenue si générale, même à Tossiégou, qu'il y a presque plus de différences entre les villages. Les ménages qui n'utilisent pas d'engrais chimique sont soit très pauvres, soit peuls. Ces derniers disposent d'une abondante réserve de fumier. L'engrais chimique est toujours utilisé pour le coton, et généralement aussi pour les arachides. Pour le mil et le sorgho, on utilise en premier lieu le fumier, mais parfois aussi l'engrais chimique. Par ailleurs, le pourcentage des ménages qui utilisent l'engrais chimique ne reflète pas l'intensité d'utilisation sur les champs. L'engrais chimique n'est pas toujours utilisé selon les bonnes doses et au bon moment. Parfois, les quantités utilisées sont trop faibles ou l'engrais est répandu sur une surface trop grande pour être vraiment efficace.

Contrairement à l'ouest de la Région des Savanes, l'utilisation de charrues, tout comme les demandes de crédits pour leur achat, sont toujours insignifiantes à Kantindi. La participation au programme cotonnier de la SOTOCO est limitée. Alors qu'environ 62 % des paysans de la préfecture de Dapaong cultivent le coton, le pourcentage des paysans de la région d'étude, qui participent à la SOTOCO, n'est que de 45%. Il n'y a qu'à Baniame Kantindi que le pourcentage est très supérieur à la moyenne préfectorale. A Tossiégou, l'introduction du coton n'a commencé qu'en 1983.

Le tableau 5.9 montre qu'il n'y a pas de grandes différences entre groupes de parenté en ce qui concerne la participation au programme SOTOCO. Autrement dit, et contrairement au programme SORAD, la SOTOCO a réussi à atteindre aussi les clans non propriétaires de Kantindi Centre. Le faible pourcentage à Tossiégou est dû au démarrage tardif du programme dans ce village.

En résumé, l'intégration administrative de Kantindi d'intermédiaire est devenue bureaucratique. Néanmoins, quelques traces d'une administration

Tableau 5.9 *Ménages de Kantindi qui participent au programme SOTOCO en pourcentage du groupe de parenté*

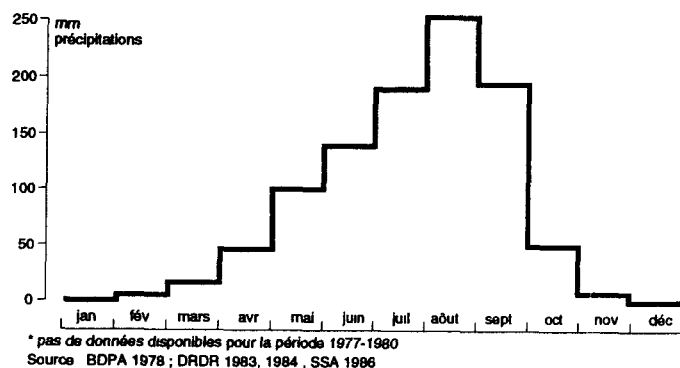
	Pourcentage de ménages			
	clans non propriétaires	clan propriétaire	Kutur	Total
Kantindi Centre	46	34	42	37
Baniame Kantindi	90	86	*	88
Tossiégou	15	*	*	15

* mention inutile

despotique et arbitraire, comme les expéditions d'achat de TOGOGRAIN et de l'armée, sont encore visibles. Le développement de l'intégration administrative ne permet plus au groupe de parenté kutur de tirer de la fonction de chef de canton une position de pouvoir. Comme leur domicile est proche de l'école, la participation des Kountome à la scolarisation est élevée. Mais ils ne prédominent plus dans la participation aux programmes gouvernementaux agricoles. Il est remarquable que Baniame Kantindi, village très peu concerné par la première phase des programmes de développement dans la Région des Savanes après l'indépendance (SORAD), montre une participation à la deuxième phase (SOTOCO) bien plus grande que Kantindi Centre qui est impliqué depuis beaucoup plus longtemps dans la politique de développement agricole. Cette politique a encore à peine touché Tossiégou.

La présence à Kantindi de quelques fonctionnaires et les contacts directs entre la population et les fonctionnaires qui viennent de Dapaong ont permis au gouvernement togolais de développer une forme d'administration bureaucratique où le chef de canton a une fonction contrôlée. La suppression de l'impôt ne peut pas être considérée comme l'indication d'une diminution du contrôle bureaucratique mais comme un geste du gouvernement en faveur de la population rurale. Les structures partitaires du RPT permettent encore d'augmenter le contrôle bureaucratique après 1969, notamment à Kantindi Centre, le centre du canton. Par l'intermédiaire de ces structures partitaires, le gouvernement peut exiger de la population des contributions en argent et, plus souvent encore, en travail, sans utiliser la contrainte physique comme c'était la coutume pendant la période coloniale. De l'attitude réticente de la population face à ce genre d'actions gouvernementales, on déduit que l'intégration normative, dans le sens d'intégration dans une idéologie de parti ou d'Etat, n'est pas encore achevée.

Figure 5.3 Répartition de fréquence des précipitations mensuelles à Kantindi (Toaga), 1958-1986*



Conditions naturelles

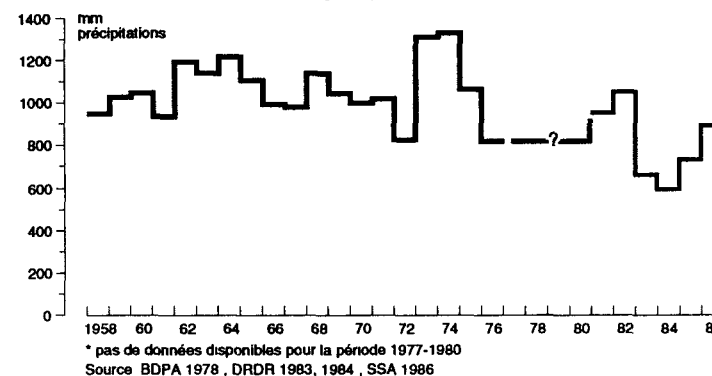
Le climat à Kantindi se caractérise par deux saisons très marquées, l'une sèche et l'autre humide (figure 5.3). D'octobre à mars inclus, souffle un vent sec venant du Sahara et, de mai à septembre inclus, domine un air humide apporté de l'océan Atlantique par la mousson d'été.

Pendant la période 1958-1986, la quantité annuelle moyenne des précipitations à la station de recherche de Toaga, près de Kantindi, était de 1006 mm. Aucune mesure n'a été effectuée entre 1977 et 1980 (tableau 5.10 et figure 5.4). Pendant la période 1981-1986, la moyenne (826 mm) était bien inférieure à la moyenne de la période 1958-1976 (1063 mm). Kessler et Ohler (1983, p.34) ont constaté dans toute l'Afrique de l'Ouest, depuis environ 1970, une tendance vers des moyennes pluviométriques plus basses.

Kantindi ne connaît qu'un seul maximum de pluie en août. La figure 5.3 indique la répartition des pluies sur les douze mois de l'année. Selon Kowal et Kassam (1978), les conditions climatiques dans cette partie de l'Afrique sont favorables à de nombreuses cultures. Ils estiment, en outre, que les risques de sécheresse sont minimes et que, par conséquent, la situation climatique pendant la saison pluvieuse est extrêmement bien adaptée à l'agriculture.

En effet, la quantité des précipitations n'est pas le problème majeur à Kantindi. Exception faite de 1984, elles étaient toujours supérieures à 600 mm et, comme en témoigne la figure 5.5, supérieures à 800 mm dans plus de 85% des cas. Cela est suffisant pour les principales cultures : mil, sorgho, haricots, arachides et coton (Memento 1974 ; ILACO 1981).

Figure 5.4 Quantité annuelle des précipitations à Kantindi (Toaga) 1958-1986*



La distribution des précipitations sur la saison pluvieuse, et particulièrement les premières pluies hésitantes, posent de nombreux problèmes aux paysans. Comme la saison pluvieuse n'est pas très longue (180 jours) et que la réserve alimentaire est alors pratiquement épuisée, les paysans commencent à préparer les champs et à semer le petit mil juste après les premières pluies. Mais, souvent, ces premières pluies sont suivies d'une courte période de sécheresse. Si celle-ci est trop longue, comme en 1984 et 1985, le mil sèche et il faut tout recommencer.

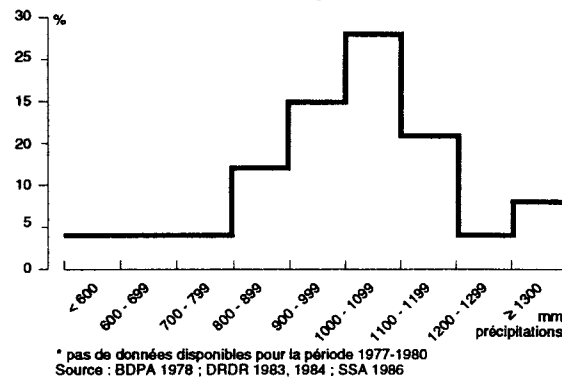
Tableau 5.10 Pluviosité annuelle en mm à la station de recherche de Toaga, près de Kantindi

Année	Précipitations en mm	Année	Précipitations en mm	Année	Précipitations en mm
1958	951	1968	1139	1978	*
1959	1031	1969	1051	1979	*
1960	1051	1970	1003	1980	*
1961	934	1971	1021	1981	954
1962	1194	1972	828	1982	1055
1963	1142	1973	1315	1983	662
1964	1224	1974	1334	1984	596
1965	1110	1975	1067	1985	739
1966	998	1976	825	1986	893
1967	981	1977	*		

* inconnu

(BDPA 1978 ; DRDR 1983 et 1984 ; SSA 1986)

Figure 5.5 Répartition de fréquence en pourcentage des précipitations annuelles à Kantindi (Toaga), 1958-1986*



Ainsi donc, bien que les conditions climatiques ne soient pas particulièrement défavorables, les paysans se heurtent tout de même à des problèmes liés à la pluviosité.

Les conditions climatiques favorables sont limitées aussi par les caractéristiques locales du sol. Les calculs de disponibilité de l'humidité du sol pour les plantes, établis par Coenen et Spaanderman (1987, p.20 et pp.80-83) à l'aide de données sur les précipitations, sur l'évaporation potentielle et sur la capacité de rétention d'humidité du sol, montrent qu'à Kantindi une plus grande quantité de pluies ne donnerait pas nécessairement une meilleure situation de l'agriculture. Ces calculs donnent une idée de la quantité d'humidité absorbée par le sol et permettent de déterminer l'utilité des pluies pour la croissance végétale. Par exemple, en 1974, il est tombé plus du double de pluies qu'en 1984, mais l'humidité du sol fut plus grande en un seul mois de 1974. En août, le sol est généralement saturé d'eau, mais, jusqu'en août, la quantité d'humidité du sol diffère considérablement d'année en année, ce qui influe sur la croissance végétale.

En raison de leur composition et de leur profondeur limitée, les sols de la cuesta de Tossiégou ont un pouvoir de rétention d'eau plus restreint que ceux des autres villages. C'est pourquoi ils se dessèchent plus vite à Tossiégou qu'à Kantindi Centre et à Baniame Kantindi. Le seuil d'étiollement du sol, c'est-à-dire la quantité d'humidité du sol au-dessous de laquelle les plantes ne réussissent plus à absorber l'humidité encore présente, est atteint avant le mois de novembre à Tossiégou, mais seulement en novembre à Kantindi Centre et Baniame Kantindi. Coenen et Spaanderdam (1987, p.20 et p.31) en concluent que c'est la

raison pour laquelle la saison de croissance est plus courte à Tossiégou. Les sols de la cuesta sont rapidement desséchés, surtout lorsque les pluies sont faibles.

Il est donc important de connaître la réserve d'humidité du sol pour déterminer l'effet des pluies. D'autres facteurs sont aussi pertinents, bien que difficiles à déterminer. On a indiqué plus haut que de nombreuses pluies pendant la phase de maturation peuvent être désastreuses pour certaines cultures. En fait, chaque plante a un besoin d'eau spécifique à chaque phase de sa croissance, et l'effet plus ou moins favorable sur sa croissance d'une certaine répartition des pluies dépend de la période de semis.

La région d'étude (figure 5.1) s'étend sur deux zones géomorphologiques. La cuesta où est situé le village de Tossiégou est composée de grès alterné de schiste. En revanche, les villages de Kantindi Centre et Baniame Kantindi sont situés sur le Plateau de Dapaong moins élevé, composé de granit. Le paysage est légèrement ondulé et arrosé de marigots provenant principalement de la cuesta et ne contenant de l'eau qu'à la fin de la saison pluvieuse ou après une averse. Le plateau se situe entre 230 et 250 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les parties les plus élevées descendent en pente douce vers les bas-fonds, le long des marigots. La cuesta culmine à 325 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle est également découpée de tous côtés par des marigots. En conséquence de l'alternance de grès et de schiste, la cuesta est parsemée d'affleurements rocheux de grès.

Le granit du plateau de Dapaong est, par endroits, très riche en sels minéraux comme le magnésium, le calcium et le potassium. A Kantindi Centre et Baniame Kantindi se sont développés des sols (bruns tropicaux) relativement fertiles, riches en argile. La présence de ces sols fertiles à Kantindi Centre, près du bord stratégique de la cuesta, a sans doute contribué à l'installation des Kountomé à cet endroit.

Les sols bruns tropicaux se rencontrent notamment sur les pentes douces qui descendent vers les marigots. Des sols ferrugineux, relativement pauvres, se sont formés par lessivage sur les parties plus élevées du plateau.

Des sols hydromorphes se sont formés dans les bas-fonds, sur les alluvions apportés par les marigots. Enfin, des sols jeunes, peu développés (azonaux), se sont formés sur la cuesta (Ouédraogo 1976, pp.11-50).

Les sols bruns et les sols hydromorphes sont les plus fertiles. Certains sols ferrugineux et azonaux ont une fertilité chimique moyenne, mais les sols ferrugineux sur les parties les plus élevées du plateau et la plupart des sols azonaux sur la cuesta sont peu fertiles.

Cependant, il n'y a pas que la composition chimique des sols qui mérite de l'attention. Pour la croissance végétale, il est important aussi, comme on l'a dit,

qu'un sol retienne assez d'humidité mais, d'autre part, qu'il soit assez perméable pour éviter la stagnation des eaux pendant les périodes humides. Les sols ferrugineux et certains sols hydromorphes souffrent souvent de la stagnation des eaux, par suite de la présence d'une couche argileuse imperméable peu profonde. Les sols de la cuesta, par contre, se dessèchent rapidement lorsqu'il y a peu de pluies, en raison de leur manque de profondeur et de la forte perméabilité du grès. Pour la perméabilité, la situation idéale est donnée par les sols bruns tropicaux et par les sols sableux hydromorphes (Coenen et Spaanderman 1987, pp.29-31).

La figure 5.6 donne une classification d'aptitude du sol à l'agriculture (Coenen 1987), faite sur la base des propriétés chimiques et physiques des sols, à l'aide d'une étude d'aptitude du sol effectuée par Ouédraogo (1976). Cette carte montre clairement qu'une grande partie des sols de Tossigou n'est pas adaptée à l'agriculture. Peu profonds, les autres sols de ce village n'ont qu'une aptitude agricole limitée.

A Kantindi Centre, environ la moitié des terres sont, sans grandes limitations, adaptées à l'agriculture. La fertilité chimique de l'autre moitié est médiocre ou présente un danger d'érosion et de stagnation des eaux. Il en est à peu près de même à Baniame Kantindi.

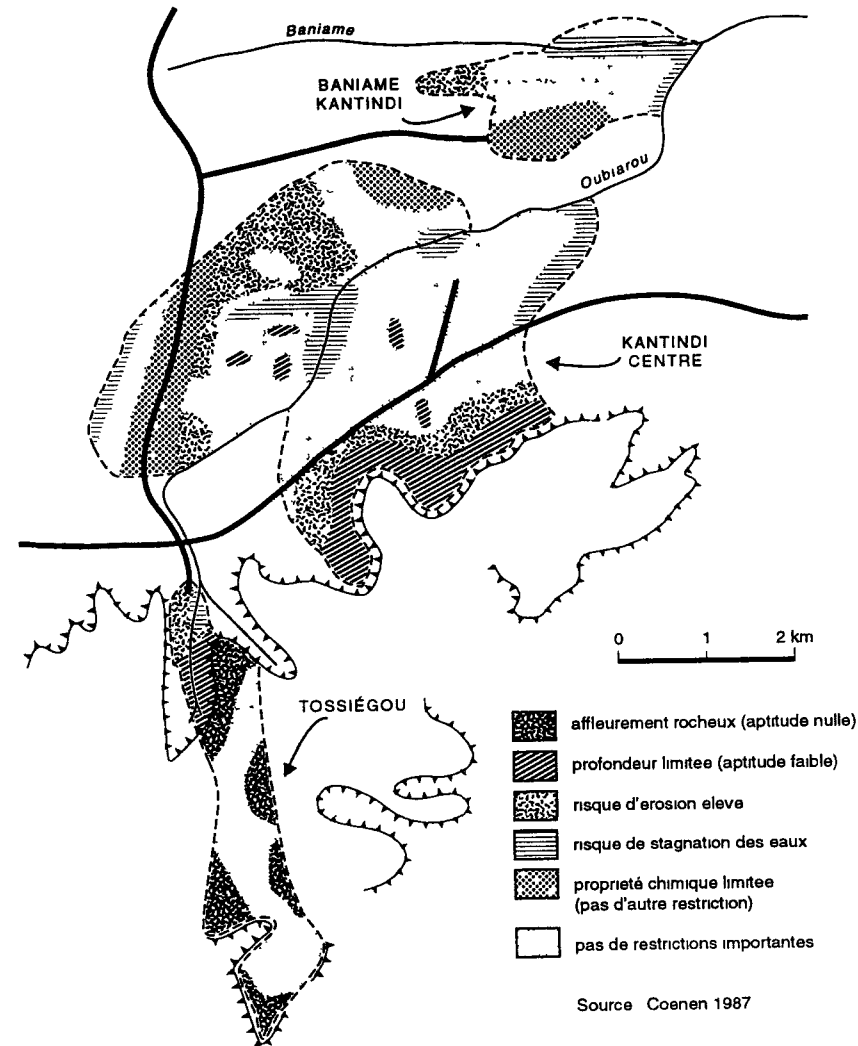
Cependant, une partie des sols plus ou moins adaptés à l'agriculture n'a pas d'utilisation agricole. Des sols sont occupés par les pistes et les sentiers, par les soukalas et autres bâtiments, par quelques plantations de teck, par les lieux sacrés et par les passages de bétail.

Les lieux sacrés, comme certains arbres et rochers, sont considérés comme des signes de la puissance du dieu de la terre et ne sont pas cultivés. Souvent, un objet sacré y est enterré ou un cimetière y est aménagé (Schott 1987, p.44 ; Kirby p.67). Les passages de bétail sont d'étroites bandes de terre sur lesquelles les Peuls poussent les bovins des enclos proches de leurs soukalas vers les pâturages et les abreuvoirs.

A cause d'une telle utilisation de la terre, des nombreux marigots et de la rareté des terres adaptées à l'agriculture à Tossigou, 65% seulement de la surface totale de la zone d'étude, c'est-à-dire un peu plus de 1200 ha sur 19 km², est utilisée pour l'agriculture. La part de la superficie agricole dans la surface totale par village est d'environ 30% à Tossigou, 70% à Kantindi Centre et 80% à Baniame Kantindi. Seulement 0,5% de la superficie agricole est en jachère.

La qualité de la superficie agricole à Kantindi a été déterminée par Coenen et Spaanderman (1987, pp.56-62), à l'aide d'une recherche sur 267 champs. Pour

Figure 5.6 Aptitude des sols de Kantindi à l'agriculture



chaque champ, un certain nombre de propriétés importantes pour l'agriculture ont été évaluées selon un système de points.

Ces propriétés sont dans l'ordre : le drainage, les affleurements rocheux, l'angle d'inclinaison, le pourcentage de cailloux et pierres, la présence de vers de

Tableau 5.11 Qualité de la superficie agricole à Kantindi : répartition en pourcentage

Qualité	Kantindi Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou	Total
Mauvaise	12	9	33	54
Médiocre	29	23	48	30
Suffisante	41	41	15	38
Bonne	18	28	4	18
Total	100%	101%	100%	100%

terre, de termites, etc., les indications d'érosion, la couleur (pourcentage d'humus), la profondeur du sol, la structure du sol à 20 cm et à 40 cm de profondeur, la granulométrie à 20 cm et à 40 cm de profondeur, le pourcentage d'argile à 20 cm et à 40 cm de profondeur.

Les champs ont été classés en quatre groupes de qualité : 19% de la superficie totale était de bonne qualité, 38% de qualité suffisante, 30% de qualité médiocre et 14% de mauvaise qualité (tableau 5.11).

Vu les caractéristiques des sols dans le village, c'est à Tossiégou que la répartition de la qualité est la plus défavorable. Environ 80% de la superficie agricole du village est de qualité médiocre ou mauvaise. Les champs de bonne qualité à Tossiégou ne sont pas situés sur la cuesta, mais à son pied. La répartition la plus favorable est à Baniame Kantindi, où presque 70% de la superficie est de qualité suffisante ou bonne. Les champs de moins bonne qualité sont situés sur les parties les plus élevées du plateau descendant en pente douce vers les marigots. C'est là qu'il y a le plus d'érosion. La partie la plus anciennement cultivée de Kantindi Centre au pied de la cuesta est également très érodée.

Ainsi, bien que les précipitations moyennes à Kantindi soient parmi les plus basses de la Région des Savanes, la sécheresse de ces dernières années n'est que relative par rapport aux régions plus nordiques de l'Afrique de l'Ouest. En effet, la distribution des pluies et la réserve d'humidité du sol, liées à la période de semis, ont une importance plus grande que la quantité absolue de précipitations. Néanmoins, l'agriculture rencontre des limitations dues aux précipitations. Vu les conditions du sol, c'est Tossiégou qui rencontre le plus de problèmes.

La qualité des sols pour l'agriculture n'est pas vraiment mauvaise, mais presque la moitié de la superficie agricole est de qualité insuffisante. Cela tient en partie à des phénomènes d'érosion dus à une longue occupation de la terre. De plus, une partie de la surface totale de Tossiégou n'est pas du tout adaptée à l'agriculture.

Le paragraphe suivant montre que la superficie agricole par tête a baissé ces vingt dernières années. Les limitations imposées par l'environnement naturel sont donc problématiques, mais non insurmontables en soi.

La production agricole

Les céréales sont toujours la principale culture à Kantindi, comme le montre le tableau 5.12. Le mil (*pennisetum americanum*) et le sorgho (*sorghum bicolor*) couvrent environ 90% de la production céréalière. Le maïs et le riz n'y contribuent que pour quelque 5% chacun. Le riz (*oryza sativa*) est surtout cultivé dans les bas-fonds humides, mais il n'est pas irrigué. Contrairement au riz, le maïs (*zea mays*) n'est pas très apprécié, pas plus, d'ailleurs, que dans le reste de la Région des Savanes. Les femmes trouvent que les grains sont trop difficiles à moudre et que la farine ne convient pas à la préparation des repas. C'est pourquoi la plus grande partie du maïs est mangé en épis. On cultive des haricots (*vigna unguiculata*) entre le mil et le sorgho.

Les arachides (*arachis hypogaea*) et le coton (*gossypium hirsutum*) sont toujours les cultures commerciales les plus importantes en poids.

Les légumes, très variés à Kantindi, sont cultivés aux abords de la soukala et dans les jardins des bas-fonds. Etant régulièrement arrosés, les légumes de ces jardins peuvent être récoltés tôt dans la saison pluvieuse mais, aussi et surtout, tard dans la saison sèche, c'est-à-dire jusqu'en janvier et février. Les principaux légumes sont la tomate (*lycopersicon esculentum*), le gombo (*abelmseus esculentos*), l'aubergine locale (*solanum aethiopicum*) et les piments (*capsicum frutescens*), ainsi que divers légumes verts. Les tomates couvrent environ 50 % de la production totale de légumes, le gombo 30% et les aubergines 10%. Les tubercules cultivés sont le manioc (*manihot utilissima*), l'igname (*dioscorea*) et la patate douce (*ipomoea batatas*). La patate douce cultivée en jardin couvre plus des trois quarts de la production totale de tubercules. Le manioc aussi est cultivé en jardin. Le jardin de manioc est entouré de petits murs en banco pour protéger les plants contre les chèvres qui errent librement pendant la saison sèche. La banane (*musa*), la canne à sucre (*saccharum officinale*) et le tabac (*nicotiana tabacum*) sont également cultivés en jardin. Le voandzou (*voandzeia subterranea*) est cultivé hors des bas-fonds. C'est un produit assez rare qui tient le milieu entre le haricot et l'arachide.

Tableau 5.12 Production agricole (x 1000 kg) et nombre de têtes de bétail à Kantindi de 1983-84 à 1984-85 inclus

Produit	Kantindi Centre			Baniame Kantindi		Tossiégou		Total	
	82-83	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85
Céréales	295,3	343,0	306,0	104,6	118,3	34,5	34,3	482,1	458,6
Haricots	70,9	68,6	70,0	15,8	19,9	8,3	6,2	92,7	96,1
Arachides	67,4	65,7	105,3	16,9	36,1	6,1	7,0	88,7	148,4
Coton	55,0	74,1	79,9	71,6	83,4	1,6	1,2	147,3	164,5
Légumes	42,0	29,5	31,0	36,7	29,8	0,4	0,2	66,6	61,0
Tubercules	43,8	24,0	19,7	12,3	5,2	-	-	36,3	24,9
Divers	1,9	1,9	12,8	5,5	1,7	0,1	0,2	7,5	14,7
Produits des arbres	252,9	120,7	55,4	66,5	55,1	5,6	1,6	192,8	112,1
Quantité de :									
Bovins	289	244	283	146	136	4	5	394	424
Petit bétail	2376	2552	2433	953	1011	321	318	3826	3762
Volailles	6151	8514	3034	2375	1298	511	439	11400	4771

A côté de ces produits, pour la plupart annuels, on ramasse et on cueille des fruits, des noix et des feuilles d'arbres. 65 à 90% du volume est couvert par les mangues (*mangifera indica*). Les bas-fonds de l'Oubiario et de ses affluents, à Kantindi et à Korbongou, sont les principales zones de concentration des manguiers dans la préfecture de Dapaong. Cueillies en grandes quantités, les mangues sont fibreuses et de qualité inférieure. Elles sont néanmoins très appréciées.

Il y a aussi une grande diversité de produits des arbres. De nombreux arbres ont été plantés, comme c'est le cas du manguiier. On rencontre encore, çà et là, des plantations d'anacardiers ou arbres à cajou (*anacardium occidentale*), introduits à l'époque par la SEMNORD. Le kapokier (*ceiba pentandra*) est le plus ancien produit d'exportation introduit à Kantindi par le gouvernement colonial. Ses boules pelucheuses sont utilisées sur place, pour remplir les matelas, et le reste est vendu aux agents d'achat du gouvernement.

Dans les jardins, on trouve aussi des papayers (*carica papaya*), des orangers (*citrus sinenses*), des citronniers (*citrus limon*), des goyaves (*psidium goyave*), et même des palmiers à huile (*elaeis guineensis*).

On cueille également les fruits, les feuilles et les noix des arbres sauvages épargnés lors du défrichement des terres. Les feuilles de baobab (*adamsonia*), arbre à symbolique religieuse, sont parfois utilisées pour la préparation des repas. Les graines contenues dans les cosques de néré (*parkia biglobosa*) sont utilisées en aromates et pour la préparation de la moutarde. Le rônier (*borassus aethiopicum*) donne un fruit qui ressemble à la noix de coco. La noix de karité (*butyrospermum parkii*) fournit traditionnellement du beurre, utilisé dans les repas et pour la préparation du savon. Toutefois, la distribution de cet arbre à Kantindi est limitée. Les produits des nombreux arbres qui poussent dans les jardins ne sont récoltés que par le propriétaire de ces jardins. D'autres arbres plantés, comme par exemple le manguiier, appartiennent aussi à quelqu'un. Les feuilles de baobab peuvent être cueillies par tout le monde. Chacun est libre également de ramasser le kapok. Les kapokiers poussent surtout le long des routes, et personne ne les considère comme sa propriété. Ce sont souvent les enfants qui ramassent le kapok et le mettent en vente.

Le néré et le karité sont des arbres intéressants du point de vue commercial.

Le travail des champs se fait toujours, en majeure partie, à la houe ou *daba*. Avec la terre ameublie, on fait des billons allongés sur lesquels on sème les produits. Il arrive d'ailleurs que, par manque de temps, l'on ne laboure pas tous les billons et que l'on sème directement sur les anciens billons.

Les billons sont aménagés non pas tant pour lutter contre l'érosion que pour protéger les cultures contre l'écoulement des eaux de pluie. Pourtant, aux endroits présentant un grand angle d'inclinaison, on aménage les billons parallèlement aux lignes de crête pour éviter l'érosion et permettre à une plus grande quantité d'eau de pénétrer dans le sol. Cependant, de telles mesures sont parfois consciemment laissées de côté, notamment sur les champs en pente forte, car les paysans craignent que l'eau n'emporte les billons et les cultures. Pour freiner encore l'érosion, des rigoles d'érosion sont plantées ici et là de buissons et d'herbes, et des parois raides sont parfois aplanies. Par ailleurs, les haricots plantés entre les céréales forment une bonne couverture de sol et freinent l'érosion.

Lors du sarclage, les résidus végétaux sont jetés entre les billons. Il en est de même pour les déchets de la récolte. L'année suivante, les billons sont labourés et les résidus végétaux sont recouverts de terre. Toutefois, cet engrais vert n'est pas suffisant pour maintenir le niveau de fertilité du sol. En outre, une partie des tiges est utilisée pour la réparation des toitures ou comme combustible, et une autre partie est broutée par le bétail sur les champs de chaumes.

Autour de la soukala, se trouvent les petits champs de légumes et les champs collectifs plantés de grand mil, de petit mil et de haricots. Ces champs sont toujours fertilisés avec du fumier et des détritres ménagers, mais parfois aussi avec de l'engrais chimique. Le fumier provient uniquement du petit bétail et des gens. Le fumier bovin n'est utilisé que par les Peuls qui, à cette fin, déplacent d'un champ à l'autre les enclos où le bétail passe la nuit.

A plus grande distance de la soukala, des champs collectifs sont plantés de grand mil, de sorgho et de haricots. C'est là aussi que se trouvent les champs personnels plantés de cultures commerciales comme les arachides et le coton. Aujourd'hui, presque tous les hommes, jeunes et vieux, ont un champ personnel. C'est même le cas de certaines femmes. La plupart des femmes vendent de temps en temps une petite partie de la récolte des petits champs autour de la soukala où elles cultivent traditionnellement des légumes. Lorsque les champs éloignés de la soukala sont fertilisés, c'est uniquement à l'engrais chimique. Les champs de coton sont toujours traités à l'engrais chimique, et ceux d'arachides la plupart du temps.

Enfin, un certain nombre de ménages ont des jardins dans les bas-fonds. Ces jardins peuvent être considérés comme des champs personnels. A côté des légumes, on y trouve des arbres fruitiers et de la canne à sucre.

La rotation n'est appliquée que sur les champs éloignés de la soukala. Après quelques années de mil et de sorgho, suit au moins une année d'arachides pour remettre le sol en état. Les encadreurs agricoles, qui conseillent aux paysans de cultiver le sorgho et le mil après le coton, sont de plus en plus écoutés. Ainsi, la céréale profite encore un peu de l'engrais appliqué au coton. Cependant, la rotation n'a pas lieu de façon très systématique.

A Kantindi, le petit bétail des chèvres, des moutons et des porcs. Les chèvres et les moutons, chacun représentant environ 40% du petit bétail, paissent aux abords de la soukala. Les porcs sont engraisés dans des loges en banco. Ils sont nourris de restes alimentaires, de déchets de sorgho du brassage de la bière, etc. Enfin, un grand nombre de poules, de pintades, de pigeons et de canards picorent librement autour de la soukala.

Le tableau 5.12 montre la production des principaux groupes de produits et le nombre de têtes de bétail, à Kantindi, de 1982-83 à 1984-85 inclus.

On peut lier les oscillations de production, visibles sur ce tableau, aux fluctuations des précipitations annuelles. On remarque, par exemple, une hausse des arachides et du coton et une baisse des tubercules, des légumes et des produits des arbres. La réalité est plus complexe.

En 1982, la pluviosité fut la meilleure de ces dernières années, et la réserve d'humidité du sol y fut plus importante qu'en 1983 et 1984 (Coenen et

Spaarderman 1987, pp.80-83). Pourtant, la récolte de céréales de 1982-83 à Kantindi Centre fut la plus faible de ces trois années. Il tomba beaucoup de pluie juste pendant la période de maturation du sorgho, ce qui eut des effets désastreux sur le rendement. La récolte de légumes et de tubercules semble, en revanche, avoir profité des précipitations élevées. La saison de croissance 1984/85 fut la plus sèche que Kantindi connut depuis longtemps. Pourtant, la récolte de certaines cultures fut meilleure. Même la constatation faite plus haut que les sols de la cuesta de Tossiégou se dessèchent rapidement pendant les années sèches ne se retrouve pas dans les chiffres de production de 1984/85. Il est possible que les différences locales de précipitations ou, comme on l'envisage parfois, que les effets d'ombre de la pluie au pied de la cuesta à Kantindi Centre y soient pour quelque chose. Cependant, il n'existe aucune donnée sur le sujet.

Il est probable que d'autres facteurs influent aussi sur la production. Ainsi, on a pu constater, lors de l'arpentage des champs, un agrandissement de la superficie en arachides et coton, au dépend de celle en mil et sorgho, par rapport à la saison précédente. Une même tendance a été remarquée à Tossiégou. A Kantindi Centre, l'agrandissement de la superficie en arachides et coton sembla se faire plutôt au dépend de celle en légumes et tubercules.

Le volume de production des produits des arbres semble bien être influencé par la quantité de pluies. Les manguiers notamment rapportent beaucoup moins quand les précipitations diminuent. Ce qui frappe surtout, c'est la chute à Kantindi Centre après la récolte exceptionnelle de 1982-83. A Baniame Kantindi, la baisse de production resta limitée, à cause de la plus grande humidité des bas-fonds dans ce village.

La croissance du cheptel est difficile à déterminer, car un certain mystère est parfois entretenu, notamment sur le nombre de bovins dans le ménage. Le cheptel bovin semble surtout influencé par les grandes cérémonies telles que les enterrements. On vend alors des bovins pour couvrir les frais de la cérémonie. Le petit bétail, par contre, est plus régulièrement abattu ou vendu. Le petit bétail et les bovins connaissent, en outre, une forte mortalité, du fait de maladies comme le charbon bactérien et le charbon symptomatique (Cournet et al. 1985, pp.156-157). Les chiffres concernant la volaille ne sont pas très précis, mais ils montrent, néanmoins, les énormes pertes dues à la peste aviaire de ces dernières années.

Les terres en jachère, qui constituaient, autrefois, à Kantindi, une partie essentielle du système agricole pour rétablir la fertilité des sols, ont pratiquement disparu.

Le manque de terre apparaît aussi au travers des conflits continuels entre les Peuls et les paysans qui habitent le long des passages de bétail. Les passages se trouvent souvent sur les plus mauvais sols et sont, en outre, si broutés par le

bétail qu'ils sont érodés, durcis et infertiles. Néanmoins, les paysans essaient toujours d'agrandir quelque peu leurs champs en mordant sur ces passages. C'est pourquoi les passages de bétail se sont de plus en plus rétrécis au cours de ces dix dernières années.

Depuis longtemps déjà, les Peuls ne trouvent plus de pâturages à Kantindi et ils doivent donc pousser le bétail toujours plus vers le Sud.

Une enquête menée auprès d'un échantillon de 63 ménages, représentatif des différents groupes de parenté et du nombre de personnes par ménage cultivant ensemble plus de 300 champs, montre que la superficie agricole moyenne par ménage, c'est-à-dire toute la terre utilisée pour l'agriculture et le jardinage, est de 3,75 ha. Cela varie de 3,97 ha à Kantindi Centre à 3,59 à Baniame Kantindi et 3,20 à Tossiégou. Peu de données comparables sont disponibles sur les autres zones de la Région des Savanes mais, selon le recensement agricole de 1982-83, la superficie agricole moyenne par tête dans toute la préfecture de Dapaong est de 0,33 ha (DESA 1985, p.341). Dans le projet FED à l'ouest de Dapaong, la superficie agricole par personne est de 0,34 ha (FED 1984a). La superficie agricole par personne à Kantindi est de 0,36 ha. Alors qu'en 1966, à Kantindi, la superficie agricole par personne était encore bien supérieure à la moyenne préfectorale (0,60 ha et 0,37 ha), ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Comme on l'a expliqué, les chiffres de 1966 ne se prêtent pas à une comparaison dans le temps mais seulement à une comparaison réciproque. Il est clair, pourtant, qu'à Kantindi la superficie agricole par personne a diminué par rapport à la moyenne préfectorale. Par conséquent, il y a eu ces dernières vingt années à Kantindi une baisse de superficie par personne, bien qu'en réalité cette baisse n'ait pas été aussi importante que les quelque 40% (de 0,60 ha à 0,36) suggérés par les chiffres.

A Tossiégou, la superficie agricole moyenne par personne est de 0,41 ha. C'est plus qu'à Kantindi Centre avec 0,36 ha et qu'à Baniame Kantindi avec 0,34 ha. Les résultats de l'arpentage de la superficie cultivée par les ménages de l'échantillon permettent de déterminer, après extrapolation et par approche, la superficie totale en mil et sorgho pendant la saison 1983-84 et 1984-85. Il est plus difficile de déterminer la superficie en coton et en arachides, car ces produits sont cultivés sur de petites parcelles, ce qui rend les erreurs d'arpentage relativement plus importantes. Pour le coton, on peut toutefois utiliser les données des encadreurs de la SOTOCO.

La superficie totale en mil et sorgho à Kantindi a baissé de 1983-84 à 1984-85 de 874 à 803 ha. Le rendement moyen de la première saison était de 552 kg/ha, et pour toute la préfecture de Dapaong de 560 kg/ha.

Malgré la faible quantité des précipitations, la saison 1984-85 fut une bonne année dans toute la Région des Savanes. Le rendement moyen de mil et de

sorgho était à Kantindi de 571 kg/ha, dans la zone Toaga/Kantindi de 620 kg/ha et dans l'ensemble de la préfecture de 663 kg/ha (DRDR 1985).

Comme pendant les années soixante, les rendements à Kantindi étaient donc inférieurs à ceux de la zone Toaga/Kantindi et à ceux de l'ensemble de la préfecture. Mais alors que dans les années soixante, comme on l'a vu au chapitre 4, le rendement moyen à Kantindi était inférieur à 400 kg/ha et restait inférieur à 500 kg/ha même dans les bonnes années, les données des encadreurs DRDR indiquent que, dans les années quatre-vingt, le rendement tournait autour de 550 kg/ha. Vu que ces données correspondent aux calculs de rendement ci-dessus pendant les saisons 1983-84 et 1984-85, on constate que des rendements de 500 kg/ha, qui étaient considérés dans les années soixante comme exceptionnellement bons, sont actuellement très normaux.

D'après les données de ces mêmes encadreurs, le rendement des arachides à Kantindi se situe entre 500 et 600 kg/ha, alors que le rendement moyen dans toute la préfecture de Dapaong fluctue entre 700 et 850 kg/ha. Selon eux, la forte hausse de la production d'arachides en 1984-85 tiendrait, non seulement à un agrandissement de superficie, mais aussi à une amélioration de rendement jusqu'à 610 kg/ha, ce qui restait inférieur au rendement moyen de 860 kg/ha dans la préfecture de Dapaong.

Alors que, dans les années soixante, grâce à la rapide diffusion de l'engrais chimique, le rendement des arachides à Kantindi était l'un des plus élevés de la préfecture, il diminua, dans les années quatre-vingt, malgré le programme d'arachides de la SOTOCO. A Kantindi, l'attention semble avoir glissé des arachides vers le coton, depuis que la DRDR a retiré son encadreur et laissé la zone à la SOTOCO. L'influence des activités gouvernementales sur la production locale apparaît clairement ici.

Le rendement du coton s'est fortement amélioré, ces dernières années, dans toute la Région des Savanes, sous l'influence du programme SOTOCO. A Kantindi, le rendement moyen en 1984-85 est de 1156 kg-ha, ce qui est supérieur à la moyenne de 1052 kg/ha pour l'ensemble de la zone SOTOCO à laquelle appartient Kantindi, et à celle de 1044 kg/ha pour toute la préfecture de Dapaong (SOTOCO 1985).

Comme on l'a déjà constaté, la récolte de 1984-85 fut bonne. L'année précédente, les rendements à Kantindi et dans toute la zone SOTOCO étaient d'environ 970 kg/ha. La moyenne préfectorale était alors de 943 kg/ha.

Il ne fait pas de doute que les hausses de rendement signalées à Kantindi furent réalisées grâce aux activités gouvernementales en matière d'agriculture, mises en place dans cette zone depuis les années soixante. L'utilisation d'engrais chimique s'est généralisée à Kantindi. Quelque 82 % des paysans utilisent cet

intrans, c'est-à-dire 80% à Kantindi Centre, 85% à Tossigou et 88% à Baniame Kantindi.

Seuls les Peuls et quelques ménages très pauvres n'achètent généralement pas d'engrais. Certains paysans doivent s'en passer, pendant une année, par manque d'argent.

La hausse du prix de l'engrais en 1980 entraîna, également à Kantindi, une baisse de son utilisation, mais presque tous ceux qui l'utilisaient avant la hausse de prix ont recommencé à l'utiliser entre-temps.

Cela ne veut pas dire que l'engrais soit mis à profit de façon optimale. Il est souvent appliqué en trop petite quantité, ce qui donne un effet trop faible, et parfois en trop grande quantité, ce qui brûle les racines. Les encadreurs SOTOCO soupçonnent les paysans d'appliquer aux céréales une partie de l'engrais acheté à crédit pour le coton. Le moment de l'application n'est pas toujours le meilleur non plus ; cela ne dépend pas seulement des paysans, mais aussi de la quantité et de la date à laquelle l'engrais est disponible.

Bien que les hausses de rendement s'expliquent surtout par l'application d'engrais, l'attention donnée à la rotation et au traitement des semences y est également pour quelque chose.

Une augmentation plus poussée des rendements est sans doute techniquement possible, par exemple par une application plus rationnelle de l'engrais, l'utilisation de semences améliorées de vivriers, la désinfection systématique des semences, un ensemencement plus rapide et un sarclage plus fréquent.

Les organismes agricoles de la Région des Savanes estiment toujours qu'une charrue est nécessaire pour accroître la vitesse et la fréquence des travaux des champs (FED 1984a ; Cournet e.a. 1985, p.116). Mais, même après vingt ans d'encadrement, il n'y a, encore aujourd'hui, que très peu de charrues à Kantindi.

Possibilités d'augmentation des rendements

Dans la Région des Savanes, on prête très peu d'attention à l'amélioration des méthodes de stockage et de conservation des produits vivriers pour diminuer les pertes alimentaires. Diverses mesures efficaces sont bien connues, mais les paysans doivent alors acheter des produits chimiques et effectuer des tâches supplémentaires juste après la récolte, lorsqu'il y a beaucoup de travail (Counet et al. 1985, p.69,II). On s'intéresse plus aux possibilités d'augmenter la productivité des champs. Les avantages de la culture attelée dans la Région des Savanes ont déjà été présentés plus haut. La préparation des champs est plus rapide, les cultures profitent plus tôt des premières pluies et le sarclage peut être plus fréquent, ce qui profite au rendement.

Cependant, à Kantindi, les facteurs qui, dans les années soixante, entravaient l'introduction de la culture attelée n'ont toujours pas disparu. Le fait important est surtout qu'un paysan ne peut pas cultiver plus de terre, et donc mettre à profit la charrue, car la réserve de terre est épuisée. La charrue ne peut être utilisée que pour l'intensification de la production.

Par ailleurs, les parcelles de cultures commerciales (vers lesquelles s'orientent toujours, en premier lieu, l'attention des organismes agricoles) sont si petites que le sarclage se fait encore souvent à la main, même dans le projet FED dans lequel de nombreux paysans disposent de charrues. A Kantindi, la charrue est toujours considérée comme un luxe. Il est probable que seul un généreux programme de crédit pourrait apporter un changement et rendre la culture attelée accessible à tous, et non seulement à un groupe de riches paysans de cultures commerciales.

Une étude de l'effet des techniques de culture intensive sur les rendements dans le projet FED (Marchal 1984) donne, pour Kantindi, des conclusions très intéressantes, offrant des perspectives importantes d'amélioration du mode de vie agricole. L'étude montre que les paysans qui utilisent des méthodes de culture intensive obtiennent un rendement moyen de sorgho de presque 900 kg/ha sans utiliser d'engrais chimique, et cela sur des sols qui ressemblent beaucoup à ceux de Kantindi Centre et de Baniame Kantindi. Sur le grès, comme à Tossigou, le rendement moyen est de 825 kg/ha. En revanche, le rendement moyen, c'est-à-dire sur champs mis à l'engrais et non mis à l'engrais, était de 650 kg/ha cette année-là dans le projet FED. Il ne s'agissait pas ici de production sur une station de recherche, mais du résultat obtenu par les paysans sur leurs propres champs. Il est vrai que ces paysans avaient été bien aidés. Ces résultats furent atteints grâce à une nouvelle variété de sorgho, et grâce au fait que les champs étaient labourés avec une charrue à boeufs. Mais ce ne sont pas les premières raisons du bon rendement. Ce sont surtout le traitement des semences au thioral (fongicide), l'époque conseillée pour les semences selon le cycle de croissance du produit et la distribution moyenne des précipitations, les espacements précis conseillés entre les cultures et surtout le sarclage très régulier et intensif.

L'étude montre que l'application d'une seule dose d'engrais peut améliorer le rendement, qui peut atteindre 1200 kg/ha, et donne le résultat le plus rentable, mesuré d'après le rendement sur l'investissement monétaire. L'application d'une double dose d'engrais fait monter le rendement à environ 1400 kg/ha. Ce supplément de rendement est plus faible par rapport à celui obtenu avec une seule dose (Marchal 1984, pp.1-9). L'auteur remarque, cependant, que ces rendements avec engrais ne peuvent être obtenus que si l'on satisfait aux méthodes de culture intensive. En fait, ces méthodes sont essentielles et, ce qui

est intéressant, peuvent conduire à une forte hausse de rendement sans utilisation d'engrais.

Cette constatation est importante, aujourd'hui que le gouvernement togolais a augmenté progressivement le prix de l'engrais, ou plutôt, a diminué les subventions. Cela signifie, en effet, que les paysans peuvent réaliser une hausse de rendement sans grands risques monétaires car, lorsque les précipitations sont trop faibles, la récolte est mauvaise. Que le paysan ait utilisé ou non de l'engrais ne fait alors pas grande différence. S'il en a utilisé, il perd son argent. Dans le cas contraire, seul son travail n'a servi à rien. C'est aussi la raison pour laquelle les paysans hésitent à investir trop dans le travail. Comme on l'a constaté avec Tosh (1980), dans la savane, il faut effectuer beaucoup de travail sur une courte période. De plus, outre l'investissement en temps des paysans, la récolte dépend de nombreux autres facteurs. Il y a donc toujours un risque immédiat et imprévisible que le supplément de travail ne serve à rien.

Le principal facteur imprévisible est la pluviosité, et notamment sa répartition par rapport au stade de croissance de la plante. Faire les semences tel jour, ou le lendemain, permet, ou justement évite, à la plante de traverser une période sèche. Les maladies, les chenilles et les oiseaux peuvent également faire échouer la récolte. Si une plante est semée très tôt et pousse bien grâce à une utilisation optimale des précipitations, elle sera la première à être mûre et sera la proie de tous les oiseaux et chenilles du voisinage.

Ainsi, bien qu'il existe des possibilités d'améliorer la production alimentaire pour l'autoconsommation et le marché sans trop d'investissement monétaire supplémentaire, cela ne peut pas réussir sans une aide intensive et donc coûteuse des encadreurs agricoles.

On a dit plus haut que l'adoption de la culture attelée est impossible sans un généreux programme de crédit. Il faut ajouter que, vu les prix du coton sur le marché mondial, l'actuel programme de coton ne peut réussir sans la continuation de l'aide des bailleurs de fonds.

En résumé, l'agriculture à Kantindi est encore assez simple aujourd'hui. La plus grande partie du travail se fait toujours à la daba. Les produits vivriers, le partage des tâches et l'emplacement des champs par rapport à la soukala sont les mêmes que jadis. Mais les cultures commerciales ont pris de l'importance, les champs personnels se sont généralisés et les terrains en jachère ont disparu.

Malgré vingt ans d'assistance gouvernementale dans l'agriculture à Kantindi, les charrues sont encore très peu utilisées, car l'élargissement de la superficie nécessaire à la culture attelée était impossible. En revanche, l'engrais chimique et quelques autres innovations, comme les nouvelles variétés de végétaux, ont

provoqué de fortes hausses de rendement. C'est, sans aucun doute, le principal mérite des programmes de développement agricole dans lesquels était impliqué Kantindi.

Comme la croissance démographique a diminué en même temps la superficie, les hausses de rendement n'ont pas nécessairement amélioré la situation alimentaire et augmenté les revenus.

Une amélioration plus poussée des rendements dans les limites imposées à la production agricole par l'environnement naturel est sans doute possible. Mais cela exige, de la part des paysans, une augmentation considérable de travail et, de la part du gouvernement, des crédits plus importants pour les dépenses de personnel.

Commercialisation de la production agricole et autres revenus locaux

Les tableaux 5.13 et 5.14 montrent la vente des produits agricoles et du bétail à Kantindi de 1982-83 à 1984-85 inclus. La vente des produits agricoles représentent les trois quarts du total des revenus monétaires ; elle est de loin la principale source de revenus (tableau 5.2). 8 à 13% proviennent de la vente du bétail (tableau 5.15) et le reste, de la vente des produits agricoles et des produits des arbres. Seule la saison 1982-83 présenta des rapports différents. La pluviosité favorable a permis une abondante récolte de mangues. Une grande part de la récolte a été consommée par la population elle-même et une part encore plus grande a été vendue. Malgré les bas prix dus à l'abondance de l'offre, les mangues ont apporté, cette année-là, une contribution importante à la valeur marchande totale.

Les produits qui contribuent généralement le plus à la valeur de la commercialisation sont les arachides, le coton, les haricots et les légumes. Les légumes proviennent en grande partie des jardins des bas-fonds. Cela explique pourquoi ils sont plus importants à Baniame Kantindi qu'à Kantindi Centre. Les légumes sont récoltés et vendus jusque tard dans la saison sèche. Mais comme l'offre est relativement grande dans la Région des Savanes, même en provenance du Burkina Faso, leur prix est parfois décevant (Butu 1983, pp.20-21). Le principal marché pour la vente des légumes est la ville de Dapaong, mais des légumes sont également exportés, ailleurs, hors de la Région des Savanes. Les haricots sont exportés en grande partie vers le sud du Togo, par l'intermédiaire des marchés de Dapaong et de Korbongou. Près de la moitié de la production est vendue. Les haricots sont vendus à un bon prix, bien qu'ils rapportent

Tableau 5.13 Commercialisation de la production agricole (x 1000 kg) et du bétail à Kantindi de 1983-84 à 1984-85 inclus

Produit	Kantindi Centre			Baniame Kantindi		Tossiéguou		Total	
	82-83	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85
Céréales	10,1	11,3	6,5	8,9	8,4	0,1	-	20,3	14,9
Haricots	35,2	38,9	32,7	6,9	7,3	4,3	3,1	50,1	43,1
Arachides	47,5	41,4	78,9	9,9	25,6	3,4	4,3	55,2	108,8
Coton	55,0	74,1	79,9	71,6	83,4	1,6	1,2	147,3	164,5
Légumes	28,5	26,5	21,8	34,0	22,6	*	*	60,5	44,4
Tubercules	26,5	20,6	14,9	7,0	2,5	-	-	27,6	17,7
Divers	1,0	0,8	5,2	3,2	1,0	*	-	4,0	6,2
Produits des arbres	180,5	99,1	30,0	31,0	31,5	2,4	0,6	132,5	62,1
Bovins	24	19	34	6	17	-	-	25	51
Petit bétail	238	286	245	203	132	32	8	521	385
Volaille	455	981	247	513	432	34	37	1528	716

* mention inutile

moins en 1984-85 que les années précédentes, à cause de leur mauvaise qualité. Les haricots sont une importante culture commerciale pour Kantindi Centre et Tossiéguou.

L'importance des haricots comme culture commerciale est à peine reconnue par le gouvernement. Seule la SOTOCO (1985, p.57) a repris le produit dans ses projets en matière d'agriculture vivrière. L'attention accordée à l'agriculture vivrière, encore très limitée, s'oriente plutôt vers l'introduction de variétés améliorées de sorgho.

Ces dernières années, le coton est devenu à Kantindi la culture commerciale la plus importante en poids et en valeur. Les prix favorables du coton et l'appui systématique de la SOTOCO ont contribué à cette réussite. Bien que, depuis peu, les marges se rétrécissent à cause de l'augmentation du prix des intrants, la hausse de rendement permet à la culture du coton de rester intéressante pour de nombreux paysans. Baniame Kantindi, notamment, est un village cotonnier. A Tossiéguou en revanche, le coton n'est presque pas cultivé, car la SOTOCO est très peu active dans ce village. Les arachides semblent avoir été repoussées à l'arrière-plan par le coton. Les prix favorables et la hausse de rendement ont

Tableau 5.14 Valeur brute de la commercialisation de la production agricole et du bétail à Kantindi de 1983-84 à 1984-85 inclus (x 1000 F CFA)

Produit	Kantindi Centre			Baniame Kantindi		Tossiéguou		Total	
	82-83	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85
Céréales	922	1098	408	802	630	9	-	1909	1037
Haricots	4384	4892	3370	877	689	544	322	6313	4380
Arachides	4759	4180	8988	991	3067	378	514	5548	12569
Coton	3495	5558	7191	5370	7506	120	108	11048	14805
Légumes	1265	1668	1255	1596	2801	10	3	3274	4059
Tubercules	2320	1607	900	773	203	-	-	2384	1102
Divers	460	107	610	465	113	8	-	580	723
Produits des arbres	4326	2007	656	803	732	203	13	3012	1401
Bovins	1008	593	800	255	654	-	-	847	1454
Petit bétail	1325	1615	974	1142	614	183	22	2939	1610
Volaille	337	937	159	380	270	26	20	1343	450
Total	24601	24262	25321	13454	17279	1481	1002	39197	43590

permis une hausse de la production en 1984-85. Schieman (1986, p.26-28) a montré que le rendement net de la nouvelle variété d'arachides diffusée par la SOTOCO est plus élevé que celui du coton. Surtout lorsque les marges de la production cotonnière reculent par rapport aux arachides, il est fort possible que ces dernières jouissent d'un regain d'intérêt.

L'appui de la SOTOCO à la culture cotonnière ne doit certainement pas être sous-estimé. En effet, pendant plusieurs années consécutives, l'engrais et les semences ne pouvaient être obtenus à crédit que pour le coton ; aussi était-il intéressant pour les paysans de Kantindi de cultiver ce produit, car leurs revenus monétaires étaient trop bas pour leur permettre de faire des économies. C'est pourquoi il est très important qu'aujourd'hui la SOTOCO mette à la disposition des paysans des mesures semblables pour les arachides. Vu la baisse du prix du coton sur le marché mondial, il est important que l'ancienne culture commerciale, les arachides, ne disparaisse pas au profit de la monoculture du coton. De plus, la production d'arachides ne dépend pas uniquement du marché mondial et, contrairement au coton, leur culture a un effet bonifiant sur le sol, ce qui est certainement favorable à l'agriculture permanente à Kantindi.

Tableau 5.15 Pourcentage des produits agricoles et du bétail dans la valeur brute totale de la commercialisation à Kantindi de 1983-84 à 1984-85 inclus

Produit	Kantindi Centre			Baniame Kantindi		Tossiégou		Total	
	82-83	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85
Céréales	3,7	4,5	1,6	6,0	3,6	0,6	-	4,9	2,4
Haricots	17,8	20,2	13,3	6,5	4,0	36,7	32,1	16,1	10,0
Arachides	19,3	17,2	35,5	7,4	17,7	25,5	51,3	14,2	28,8
Coton	14,2	22,9	28,4	39,9	43,4	8,1	10,8	28,1	34,0
Légumes	5,1	6,9	5,0	11,9	16,2	0,7	0,3	8,4	9,3
Tubercules	9,4	6,6	3,6	5,7	1,2	-	-	6,1	2,5
Divers	1,9	0,4	2,4	3,5	0,6	0,5	-	1,5	1,7
Produits des arbres	17,6	8,3	2,6	6,0	4,2	13,7	1,3	7,7	3,2
Bovins	4,1	2,4	3,2	1,9	3,8	-	-	2,2	3,3
Petit bétail	5,4	6,7	3,8	8,5	3,6	12,4	2,2	7,5	3,7
Volaille	1,4	3,9	0,6	2,8	1,6	1,8	2,0	3,4	1,0
Total	99,9	100,0	100,0	100,1	99,9	100,0	100,0	100,1	99,9

Dans la Région des Savanes, les bovins et le petit bétail sont souvent considérés comme une réserve pour les périodes difficiles. Le bétail est vendu, notamment quand l'on se trouve devant de grosses dépenses ou quand les revenus des cultures sont décevants. En 1984-85, la commercialisation du bétail était inférieure à celle de la saison précédente, non seulement en valeur relative en raison de la valeur accrue de la production agricole, mais aussi en valeur absolue. Aussi la hausse de valeur de la production agricole en 1984-85 pourrait-elle expliquer la baisse de la vente de petit bétail et de volaille. Les chèvres, les moutons, les porcs, les poules et les pintades ne sont pas seulement abattus dans des buts cérémoniels, mais aussi vendus pour acheter des vivres et autres biens de consommation. Il faut rappeler que la vente du petit bétail est également liée à de grosses dépenses plus ou moins inattendues : les mariages, les enterrements et les maladies. C'est le cas, bien plus encore, pour les bovins dont les chiffres de vente peuvent être capricieux, indépendamment de leur valeur.

Tableau 5.16 Commercialisation de la production agricole (x 1000 kg) en pourcentage de la production totale et commercialisation du bétail en pourcentage à Kantindi, de 1983-84 à 1984-85 inclus

Produit	Kantindi Centre			Baniame Kantindi		Tossiégou		Total	
	82-83	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85
Céréales	3,4	3,3	2,1	8,5	7,1	0,3	0,0	4,2	3,1
Haricots	49,6	56,7	47,7	43,7	36,7	51,8	50,0	54,0	44,8
Arachides	70,5	63,8	74,9	58,6	70,9	55,7	61,4	62,2	73,2
Coton	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Légumes	67,9	89,8	70,3	92,6	75,8	10,6	14,0	90,8	72,8
Tubercules	60,1	85,8	75,6	56,9	48,1	-	-	76,0	71,1
Divers	52,6	42,1	40,6	58,2	58,8	23,1	0,0	53,3	42,2
Produits des arbres	71,3	82,1	54,2	46,6	57,2	42,9	37,5	68,7	55,4
Bovins	8,3	7,8	11,8	4,1	12,5	0,0	0,0	6,3	12,0
Petit bétail	10,0	11,2	10,1	21,3	13,1	10,0	2,5	13,6	10,2
Volaille	7,4	11,5	8,1	21,6	33,3	6,7	8,4	13,4	15,0

Taux de commercialisation

Le tableau 5.16 indique le taux de commercialisation des différents produits agricoles, c'est-à-dire la quantité vendue comme pourcentage de la production.

Le mil et le sorgho ne sont que très peu vendus. Il arrive parfois que les céréales soient vendues juste après la récolte pour parer à un pressant manque d'argent, ce qui est généralement considéré comme un scandale, car la récolte du champ collectif doit servir à l'alimentation du ménage. Un chef du ménage qui vend du mil ou du sorgho est toujours soupçonné d'utiliser l'argent à des fins personnelles. Le mil et le sorgho ne représentent que la moitié de la vente totale de céréales, et le riz l'autre moitié.

A Baniame Kantindi, il est de plus en plus courant que les paysans cotonniers étendent la superficie en coton au dépend de la superficie en céréales et, après avoir remboursé la SOTOCO, utilisent une partie des gains du coton pour acheter des céréales qui sont encore bon marché à ce moment-là. Les céréales sont le produit le moins commercialisé alors que le coton connaît le degré de commercialisation le plus élevé. Il n'existe aucune demande locale pour ce

produit. A la soukala, le coton n'est ni filé, ni tissé. Le produit est donc vendu dans sa totalité.

Il est frappant que le taux de commercialisation de tous les autres groupes de produits soit de 40% minimum, et, souvent même, encore plus élevé. A Tossigou, la commercialisation est limitée au coton, aux arachides, aux haricots et à quelques produits des arbres. A Kantindi Centre et Baniame Kantindi, la production commerciale est plus variée. Une grande partie des tubercules, des légumes et autres produits maraîchers y sont également vendus. A Baniame Kantindi, on accorde moins d'importance aux haricots et aux tubercules à cause du jardinage et du coton.

Il aurait fallu exprimer, dans le tableau 5.16, le nombre de têtes de bétail commercialisées en pourcentages de la croissance (naturelle) du troupeau, afin d'obtenir un chiffre plus ou moins comparable au taux de commercialisation des produits. Mais la détermination de la croissance naturelle du cheptel n'est pas judicieuse, en raison de la croissance négative de la volaille due à la peste aviaire et des données parfois peu fiables sur le nombre des bovins. Il est préférable, dans ce cas, de comparer la commercialisation avec le volume du troupeau.

La croissance naturelle moyenne des bovins dans la Région des Savanes serait de 10% par an, et celle du petit bétail de 17% (BDPA 1965a, pp.53-56). La mortalité due aux maladies varie selon les années ; ainsi, certains Peuls expliquèrent-ils la diminution de leur troupeau par la forte mortalité de leur bétail. Ces taux signifieraient que, sauf en 1983-84 à Baniame Kantindi, la commercialisation du petit bétail était inférieure à la croissance naturelle. En 1984-85, à Kantindi Centre comme à Baniame Kantindi, la commercialisation des bovins était légèrement supérieure à la croissance naturelle estimée.

Le tableau 5.17 donne la valeur brute de la production des produits des champs et des arbres, obtenue par multiplication de la production agricole par les prix de marché. La détermination de la part de la commercialisation dans la valeur brute totale montre qu'à Kantindi Centre, entre 35% et 40% de la production est vendue. A Baniame Kantindi, la part de la commercialisation est plus élevée et se situe autour de 50% ; à Tossigou, elle est plus basse, soit autour de 20%. De quelque manière que soit déterminé le taux de commercialisation, par produit comme au tableau 5.16 ou en pourcentage de la valeur totale de la production, il est clair que l'agriculture à Kantindi est en grande partie commerciale.

L'augmentation de la commercialisation depuis les années soixante est plus difficile à déterminer. Comme les chiffres absolus du tableau 4.3 ne se prêtent qu'à une comparaison interne, on a cherché un chiffre relatif comparable dans le temps.

Tableau 5.17 Commercialisation des cultures en pourcentage de la valeur brute totale de la production exprimée en prix de marché (x million F CFA), à Kantindi, de 1983-84 à 1984-85 inclus

Valeur x million F CFA	Kantindi Centre			Baniame Kantindi		Tossigou		Total	
	82-83	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85
Production	58,7	60,6	60,0	24,1	30,0	5,5	4,8	90,2	94,8
Vendue	21,9	21,1	23,4	11,8	15,7	1,3	1,0	34,2	40,1
% de prod.	37	35	39	49	52	24	21	38	42

Le tableau 4.3 indique qu'en 1966 les revenus monétaires nets de la production agricole étaient de 461 F CFA par tête, alors que la valeur nette exprimée en prix de marché de la production agricole totale était de 1845 F CFA. Cela signifie que 25% de la valeur nette était commercialisée. L'importance de la commercialisation en 1984-85 peut être déterminée de la même manière. La valeur brute totale de 94,8 millions F CFA (tableau 5.17) équivaut à environ 296.000 F CFA par ménage. Comme les coûts moyens s'élevaient à 24.500 F CFA (tableau 5.20), la valeur nette de la production agricole peut être fixée à environ 271.500 F CFA. Comme les revenus monétaires nets de la production agricole s'élevaient à environ 111.700 F CFA par ménage, la commercialisation de la production agricole en 1984-85 peut être fixée à 41%. On peut conclure de ce qui précède que l'agriculture commerciale a gagné en importance à Kantindi.

L'importance accrue de l'agriculture commerciale apparaît également au tableau suivant. Les cultures vivrières, c'est-à-dire la superficie en mil, sorgho et haricots, occupent aujourd'hui environ 73% de la superficie agricole totale, contre quelque 91% en 1966 (BDPA 1968c). Les 9% restants sont complètement couverts par les arachides. Ainsi donc, la superficie destinée à la production commerciale a indubitablement augmenté elle aussi.

Le tableau 5.18 montre une nette différence entre les villages. Les vivriers occupent toujours la majeure partie de la surface dans les trois villages. Ces données montrent aussi que Baniame Kantindi est beaucoup plus axé sur le commerce que Kantindi Centre et Tossigou.

Le tableau 5.15 permet aussi de déterminer l'importance de la production d'exportation à Kantindi. A première vue, on a tendance à faire une distinction entre les arachides et le coton comme produits d'exportation d'un côté, et les produits destinés au marché régional et national de l'autre. Ainsi en 1983-84, la production d'exportation aurait constitué 42% de la valeur totale de la

Tableau 5.18 Répartition en pourcentages des cultures vivrières et autres produits dans la superficie cultivée de Kantindi

Utilisation de la terre	Pourcentage de la superficie cultivée			
	Kantindi Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou	Total
Cultures vivrières	77,6	60,0	92,2	72,9
Divers	21,4	40,0	7,8	27,1

commercialisation, et en 1984-85, 62%. Cela indique la fonction exportatrice toujours importante de la production agricole commerciale à Kantindi, bien qu'elle ait été relativement plus grande durant les années soixante.

Mais on néglige alors le fait que, depuis 1977, le Togo exporte encore très peu d'arachides (UN 1985, p.904 ; 1987, p.948). Depuis 1981-82, la DRDR ne livre plus d'arachides à l'Office des produits agricoles du Togo (OPAT), l'organisme d'exportation d'Etat, alors qu'en 1985, la SOTOCO ne fournissait que 88 tonnes venant de l'ensemble de la Région des Savanes (DRPD 1985, p.192 ; SOTOCO 1985, p.57).

Les arachides vendues sont donc presque totalement négociées par les commerçants privés qui approvisionnent les marchés du Sud, comme produit vivrier et matière première pour la préparation de l'huile alimentaire locale. L'intégration de marché de Kantindi apparaît alors sous un angle tout différent. Actuellement, la production d'exportation porte uniquement sur le coton et ne couvre qu'environ un tiers de la valeur totale de la production commerciale. Le reste est vendu sur le marché intérieur.

Valeur brute, coûts de production et revenu net

La valeur brute de la commercialisation diffère par village, comme le montre le tableau 5.19. Il est frappant qu'une hausse absolue par personne ne soit constatée qu'à Baniame Kantindi, malgré la hausse de la valeur brute de la commercialisation et de la valeur brute par ménage. Autrement dit, l'augmentation signalée de la valeur totale est souvent annulée par la croissance démographique.

Cependant, les revenus réels de la production agricole commerciale sont inférieurs à ce niveau, car les paysans doivent investir pour produire. Une enquête sur la structure des coûts de la production agricole, menée en 1985 auprès de 109 ménages, indique que les coûts à Kantindi sont les plus élevés de la Région des Savanes.

Tableau 5.19 Valeur brute de la commercialisation totale à Kantindi en 1983-84 à 1984-85 par ménage et par personne (x 1000 F CFA)

Valeur x 1000 F CFA	Kantindi Centre			Baniame Kantindi		Tossiégou		Total	
	82-83	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85
par ménage	116,6	115,0	117,2	207,0	265,8	38,0	25,7	124,4	136,2
par personne	11,12	10,59	10,6	19,64	24,0	4,87	3,13	13,29	12,7

Le coût de la production agricole est dû principalement à l'engrais chimique. Le succès de la culture du coton à Baniame Kantindi entraîna inévitablement des dépenses plus élevées pour l'engrais. De plus, comme certains paysans ont acheté une charrue à crédit, les coûts sous forme de rente et de remboursement sont relativement plus élevés à Baniame Kantindi qu'à Kantindi Centre.

Les coûts de main-d'oeuvre à Baniame Kantindi et à Kantindi Centre diffèrent peu en valeur absolue, soit 6900 F CFA contre 6800 F CFA par ménage, mais ils sont inférieurs en valeur relative à Baniame Kantindi.

Les coûts de main-d'oeuvre ne concernent jamais ou rarement le travail salarié, car on utilise presque toujours l'entraide traditionnelle.

Tout compte fait, la variante *gugur* ne coûte rien. *Gugur* signifie que deux ou plusieurs hommes s'entraident pour le travail des champs. Les coûts se limitent souvent à un peu de bière lorsque le travail est terminé. On travaille à tour de rôle sur les champs des membres du groupe. Les dépenses faites par

Tableau 5.20 Composition des coûts de la production agricole par ménage à Kantindi

Coûts (F CFA)	Kantindi Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou	Total
moyenne	22.390	39.020	9.860	24.510
% engrais	64,1	76,3	65,2	70,0
main-d'oeuvre	30,4	17,6	26,9	24,0
crédit	2,6	4,9	-	3,5
emprunt de terre	0,5	-	2,7	0,4
divers	2,4	1,3	5,1	2,0
Total	100,0 (n=56)	100,1 (n=33)	99,9 (n=20)	99,9 (n=109)

quelqu'un, lorsque le groupe a travaillé sur son champ, sont compensées par ce qu'il reçoit progressivement pour le travail effectué sur les champs des autres membres du groupe.

La variante *kpopoglé* est différente. Le chef de ménage invite un plus grand nombre de gens. Il s'agit d'hommes et de femmes pouvant provenir de différentes familles. Le groupe varie de trois à 90 personnes, mais compte généralement entre dix et trente personnes. Les frais sont ceux de la préparation d'un repas. La réussite d'une invitation dépend de la quantité de nourriture mise à la disposition des invités. Lorsqu'elle est suffisante, on peut compter sur la main-d'oeuvre une prochaine fois. Mais cela signifie qu'il doit y avoir assez de mil, de viande et de bière pour tous les invités. Ceux qui ont encore assez d'argent et de céréales à la fin de la saison sèche et peuvent se permettre d'abattre une ou plusieurs chèvres pour organiser un tel *kpopoglé* peuvent compter sur une main-d'oeuvre suffisante pour cultiver rapidement leur terre afin qu'elle puisse profiter au maximum des premières pluies. Il en est de même pour la récolte et le sarclage. Le *kpopoglé* contient toutefois l'obligation de rendre une contre-invitation. Ceux qui ne peuvent se le permettre n'organisent pas de *kpopoglé* ou n'invitent qu'un petit groupe de gens. La variante *pwokunul*, qui implique qu'un jeune homme travaille gratuitement avec quelques membres de sa famille sur les terres d'un autre pour obtenir une femme à marier, est rarement signalée.

Une quatrième variante est le travail effectué par des membres des clans non propriétaires sur les champs des Kountome qui leur ont prêté de la terre. Ainsi, le chef de terre des Kountome peut compter chaque année sur un grand nombre de gens. D'autres chefs Kountome aussi profitent de cette manière du travail des membres des clans non propriétaires. Cette variante diffère peu d'un *kpopoglé* ordinaire, à cela près qu'elle n'inclut pas l'obligation de réciprocité et qu'elle occasionne moins de frais. Elle coûte en moyenne moins de la moitié d'un *kpopoglé*, car on se contente souvent de servir de la bière.

Les coûts moyens de l'emprunt de terre sont très bas. En 1984-85, 38% des ménages à Kantindi Centre empruntent un petit terrain à un autre ménage, 28% à Baniame Kantindi et 25% à Tossiégou. A Tossiégou surtout, il s'agit de petits champs situés dans d'autres villages où le manque de terre est moindre et d'où est originaire le clan, de façon à ce qu'un petit bout de terre ne puisse leur être refusé. Les compensations payées pour l'emprunt varient de rien à un tiers de la récolte, mais elles se limitent le plus souvent à une poule ou un peu de céréales.

Les autres coûts touchent aux semences, à l'outillage, aux médicaments pour le bétail, aux cadeaux pour les Peuls lors de la vente d'une vache, de la naissance d'un veau ou du pâturage du bétail dans les champs de chaumes, aux résidus de sorgho du brassage de la bière pour l'alimentation des porcs, etc.

Tableau 5.21 Rendement monétaire moyen de la production agricole par ménage à Kantindi en 1984-85

Rendement (F CFA)	Kantindi Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou	Total
brut/ménage	117.200	265.800	25.700	136.200
coûts/ménage	22.390	39.020	9.860	24.510
net/ménage	94.810	226.780	15.840	111.690
net/ha	23.882	63.170	4.950	29.784

Ces données sur les coûts de la production agricole permettent de calculer les rendements nets. Bien que les coûts soient calculés pour la part vendue de la production et pour la part servant à l'autoconsommation, ils sont mis ici totalement à la charge de la commercialisation.

Le rendement monétaire est plus élevé à Baniame Kantindi que dans les autres villages. Certes, dans ce village, les coûts par hectare sont les plus élevés mais ils sont largement compensés par le rendement. A Tossiégou, le rendement de l'investissement dans la production agricole, du moins mesuré en argent, est très faible. Il s'agit ici des coûts de la production totale qui sont totalement déduits du rendement monétaire. En fait, cela signifie que, par un solde favorable, la production pour l'autoconsommation est gratuite, et c'est justement l'une des raisons pour lesquelles un village comme Tossiégou vend tout de même des produits agricoles.

Production maraîchère

Le jardinage dans les bas-fonds a toujours une place importante à Kantindi. Pourtant, la rupture du barrage sur l'Oubiaro en 1979 n'est pas restée sans conséquence, notamment pour Tossiégou et Kantindi Centre. Les quelques ménages de Tossiégou qui avaient un jardin sur les rives de la retenue ont dû l'abandonner en raison du manque d'eau et de la baisse du niveau de l'eau souterraine. A Kantindi Centre, le jardinage s'est transformé à cause du manque d'eau. De nombreux paysans se plaignent que, depuis la rupture du barrage, les puits dans les jardins sont à sec plus tôt et plus longtemps. Bien qu'il ne soit pas sûr que la rupture du barrage ou simplement la rareté des précipitations en soient la cause, les paysans ne peuvent plus cultiver de légumes et sont passés à la culture du manioc. Le manioc est surtout cultivé pour la vente, notamment à Dapaong où le produit se vend bien auprès des gens du Sud. Comme le manioc a une longue période de croissance, il doit être protégé pendant la saison sèche

contre les animaux qui errent en liberté et, tout comme les légumes, il doit être entouré de murets en banco. Si le niveau d'eau des puits le permet, le manioc est arrosé pendant la saison sèche, ce qui profite au rendement.

A Kantindi, 33% des ménages ont un jardin dans les bas-fonds. A Baniame Kantindi, 85% ont un jardin. En 1984-85, les produits maraîchers rapportaient 3,6 millions F CFA, c'est-à-dire 8,1% de la valeur totale de la commercialisation. A Kantindi Centre, leur contribution est de 1,1 million F CFA c'est-à-dire 4,3%. A Baniame Kantindi, le jardinage est beaucoup plus important. En effet, il rapporte 2,5 millions F CFA, c'est-à-dire 14,4% de la commercialisation totale.

A Kantindi Centre, 42% de ces 1,1 million F CFA du jardinage proviennent du manioc. Aussi la plupart des jardins à Kantindi Centre sont-ils actuellement des jardins de manioc. 27% seulement des ménages maraîchers ont un jardin avec des légumes, des bananes, de la canne à sucre, etc. Ces jardins sont situés très en aval, là où les bas-fonds sont encore suffisamment humides.

Alors qu'un jardin rapporte en moyenne 15.000 F CFA, un tel jardin à l'ancienne rapporte 32.000 F CFA et un jardin de manioc seulement 8600 F CFA. La rupture du barrage ou la baisse des précipitations occasionne donc à Kantindi Centre une forte perte de revenu. Si tous les ménages maraîchers avaient eu un jardin qui rapporte 32.000 F CFA, environ 1,2 million F CFA supplémentaire aurait pu être produit, c'est-à-dire 5% de la valeur de la commercialisation totale en 1984-85.

A Baniame Kantindi, le manioc ne représente que 8% de la valeur totale. La tomate et le gombo sont les principaux produits et représentent respectivement 38% et 32% de la valeur totale. La production maraîchère rapporte en moyenne 45.000 F CFA aux ménages concernés.

Agriculture commerciale et groupes de parenté

On a vu au chapitre 3 que les ménages des clans non propriétaires à Kantindi Centre avaient développé les bas-fonds plus tôt que les Kountome et y faisaient du jardinage déjà vers 1960. En revanche, très peu de Kutur avaient un jardin.

Comme on l'a expliqué pour le tableau 3.1, les ménages avec jardin en 1960 sont exprimés en pourcentage du nombre total de ménages par groupe de parenté en 1985, en raison du manque de données sur le sujet en 1960. Le tableau 5.22 n'indique donc aucune augmentation du nombre des ménages avec jardin (bien qu'elle ne fasse aucun doute), mais seulement une diminution de la différence entre les groupes de parenté.

Tableau 5.22 *Jardinage et groupes de parenté. Ménages avec jardin en pourcentage du nombre total par groupe de parenté*

Année	Kantindi Centre			Baniame Kantindi			
	cls.np.	cl.p.	Total	cls.np.	cl.p.	Total	
1960	24	11	5	14	10	32	25
1985	40	30	14	33	81	86	85

cls.np. : clans non propriétaires

cl.p. : clan propriétaire

Les ménages des clans non propriétaires à Kantindi Centre sont toujours plus fortement représentés dans le jardinage que les autres, mais comme aujourd'hui les Kountome ont mis à profit toutes les possibilités, la différence est réduite. Les Kutur sont en retard sur les autres par manque de bas-fonds sur leur territoire. Depuis 1960, ils n'ont pas réussi à infléchir la situation à leur avantage. A Baniame Kantindi, la différence entre groupes de parenté a disparu. Les ménages des clans non propriétaires ont réussi entre-temps à développer leur terre des bas-fonds pour la production maraîchère.

Le tableau 5.21 indique que les revenus monétaires nets par habitant tirés de la vente de la production agricole en 1984-85 diffèrent selon le village. Il existe aussi des différences entre ménages. Une estimation des coûts de production par ménage pendant la saison 1983-84 a été réalisée sur la base de l'enquête sur les coûts de production pendant la saison 1984-85. On a cherché pour cela, pour chaque ménage en 1983-84, un ménage comparable quant au nombre de personnes, au groupe de parenté et au genre de produits agricoles en 1984-85 dont on connaissait les coûts de production. Les rendements monétaires nets pour 1983-84 sont calculés de cette manière.

Les moyennes étaient de 8500 F CFA par habitant pour Kantindi Centre, 16.600 F CFA pour Baniame Kantindi et 3900 F CFA pour Tossiégou. Comme le taux de commercialisation diffère par village, on ne s'est pas basé sur la moyenne de toute la zone d'étude, mais sur les moyennes par village.

Le tableau 5.23 montre qu'à Kantindi Centre, le pourcentage des ménages qui gagnent moins que la moyenne du village est plus grand qu'à Baniame Kantindi et à Tossiégou. Cela est dû notamment aux Kountome, dont les troisquarts environ gagnent moins que la moyenne du village. Les Kutur ne diffèrent pas en cela des autres Kountome. La distribution des revenus des clans non propriétaires est plus favorable. A cet égard, le test de Chi-deux est significatif à 0,05.

Tableau 5.23 Revenus monétaires nets par habitant de la vente des produits agricoles et groupe de parenté (Répartition en pourcentages des ménages)

	Kantindi Centre				Baniame Kantindi Tossiéguou			
	cls.np.	Kount.	Kutur	Total	cls.np.	cl.p.	Total	cl.p.
< moy.vil.	52	74	77	68	48	57	54	54
≥ moy.vil.	48	26	23	32	52	43	46	46
total	100	100	100	100	100	100	100	100
	n=27	n=74	n=22	n=101	n=21	n=44	n=65	n=39

Cls.np. : Clans non propriétaires Cl.p. : Clan propriétaire
Kount. : Kountome moy.vil. : moyenne par village

A Baniame Kantindi, il y a très peu de différence entre les ménages du clan propriétaire et ceux des clans non propriétaires.

Il faut examiner aussi dans quelle mesure la réussite de l'agriculture commerciale et les revenus qu'elle procurent correspondent à la quantité et à la qualité de la terre dont disposent les ménages. En ce qui concerne les zones très peuplées de la Région des Savanes, il est souvent indiqué que les ménages des clans non propriétaires sont plus tôt confrontés au manque de terre que les ménages des clans propriétaires (BDPA 1964a, p.32 ; SEDES 1976, pp.84-85 ; Pontié 1980, p.5 et 1986, pp.151-154 ; Pilon 1984, p.79). Comme ils reçoivent moins de terre, ou une terre moins bonne, et qu'ils peuvent difficilement agrandir leur superficie, les clans non propriétaires des zones très peuplées sont supposés avoir des possibilités plus limitées de tirer des revenus de l'agriculture.

Cependant, le tableau 5.23 montre que les ménages des clans non propriétaires de Kantindi Centre gagnent, plus souvent que les Kountome, un revenu net par personne tiré de la commercialisation supérieur à la moyenne.

Pour estimer si les ménages des clans non propriétaires disposent de moins de superficie agricole par personne et doivent se contenter d'une qualité moins bonne que les ménages des clans propriétaires, on a rassemblé des données sur la grandeur et la qualité de la superficie agricole au moyen d'un échantillon proportionnellement stratifié.

La qualité des champs d'un ménage a été déterminée à l'aide des critères de qualité cités plus haut. Chaque champ a reçu une notation de zéro à seize points. Le score réel variait entre 5 et 16 points.

En multipliant la surface d'un champ par le score de qualité, en divisant le résultat par la superficie totale appartenant à un ménage et en additionnant les résultats obtenus pour chaque champ, on obtient une moyenne de qualité par ménage.

Le tableau 5.24 montre qu'à Kantindi Centre, les ménages de clans non propriétaires n'ont en moyenne pas moins de terre par tête que les Kountome. De plus, les moyennes ne laissent pas supposer que les champs des clans non propriétaires soient de moindre qualité que ceux des clans propriétaires.

A l'aide d'un test de Student, on a cherché ensuite à savoir si, à Kantindi Centre, le village qui montre historiquement le plus grand contraste entre clan propriétaire et clans non propriétaires, les ménages des Kountome possèdent une superficie agricole plus grande et de meilleure qualité que les ménages des clans non propriétaires. Dans les procédures de test de Chi-deux, les hypothèses zéro (à savoir que les ménages des Kountome et ceux des clans non propriétaires cultivaient par tête une superficie égale et de même qualité) n'ont pu être rejetées, même à 0,10. Il faut donc conclure qu'à Kantindi Centre, contrairement à ce qui est souvent écrit, les ménages des clans non propriétaires ne sont pas plus mal lotis en superficie et en qualité agricoles que ceux du clan propriétaire.

L'hypothèse selon laquelle la qualité moyenne des champs des clans non propriétaires serait plus mauvaise n'est pas conciliable non plus avec l'emplacement de beaucoup de leurs champs dans les bas-fonds. De plus, habitant en bordure du village, ils pouvaient facilement mettre en culture les terres en friches proches de leur soukala et, par conséquent, respecter de plus longues périodes de jachère. Enfin, comme ils habitent à Kantindi depuis moins longtemps que les Kountome, leurs champs portent moins souvent des traces de culture prolongée que ceux

Tableau 5.24 Surface moyenne par personne et qualité moyenne de la superficie agricole par groupe de parenté à Kantindi

	Kantindi Centre				Baniame Kantindi Tossiéguou			
	cls.np.	Kount.	Kutur	Total	cls.np.	cl.p.	Total	cls.np.
Ha	0,44	0,33	0,25	0,36	0,37	0,32	0,34	0,41
Qual.	11,9	10,4	10,4	10,8	11,4	12,1	11,9	9,7
	n=10	n=27	n=7	n=37	n=5	n=11	n=16	n=11

Cls.np. : Clans non propriétaires Cl.p. : Clan propriétaire
Ha : hectare par personne Qual : score de qualité

des Kutur qui, habitant au centre du village, avaient moins de possibilités d'agrandissement. Comme les clans non propriétaires pouvaient un peu plus facilement défricher de nouvelles terres, leur superficie par habitant n'est pas plus petite.

L'hypothèse de Pontié et al. présentée plus haut, selon laquelle là où les terres manquent, comme à Kantindi, les clans non propriétaires seraient plus ou moins dans l'obligation de céder de la terre aux Kountome, est évidemment assez logique. Selon feu le chef de terre des Kountome, Yentougli Fambaré, c'est effectivement ce qui se passe. Lorsqu'un homme quitte la soukala de ses parents pour construire sa soukala personnelle, il doit s'efforcer d'obtenir de la terre de son père. Depuis 1978, trois cas se sont présentés dans lesquels un père ne pouvait ou ne voulait pas mettre à la disposition de son fils assez de terre pour les champs d'une nouvelle soukala. A la suite de cela, de la terre fut demandée, par l'intermédiaire du chef de terre, à un ménage d'un clan non propriétaire.

Les clans non propriétaires ne pouvaient pas refuser et cédèrent de la terre. L'aplomb avec lequel les Kountome interrogés estiment pouvoir réclamer de la terre des clans non propriétaires pourrait faire supposer que c'est monnaie courante aujourd'hui. Rien n'est moins vrai cependant. On peut citer encore quelques exemples d'avant 1978, mais il n'est pas question de rapide transfert de terre des clans non propriétaires aux Kountome, même par manque de terre.

Par ailleurs, tous les informateurs sont d'accord pour dire qu'on ne doit jamais réclamer de la terre aux ménages des clans non propriétaires si cela risque de menacer leur sécurité, mais il leur est difficile d'en fixer la limite. Ce principe sert probablement à éviter, pour l'instant, une forte réduction de la superficie agricole des clans non propriétaires.

Les différences entre clans à Baniame Kantindi sont encore plus petites qu'à Kantindi Centre.

Bien que la superficie par habitant soit plus élevée à Tossiégou que dans les autres villages, la qualité de la terre y est la plus mauvaise de toute la zone.

Il semble donc que la superficie par habitant combinée à la qualité explique fort bien la réussite de la production commerciale des ménages des clans non propriétaires à Kantindi Centre par rapport aux Kountome, de la faible différence entre clans à Baniame Kantindi et du peu de succès à Tossiégou. L'échantillon qui a servi au calcul de la superficie et de la qualité des terres est trop petit et s'écarte un peu trop de la population totale quant au revenu pour permettre une étude plus approfondie de ce rapport.

Revenus de la production locale non agricole

Les ménages recevant un salaire du gouvernement ou de la mission, neuf en 1982-83 et huit les années suivantes, gagnèrent en 1985 au total 2,93 millions F CFA nets et les années suivantes 2,71 millions F CFA nets. Ces salaires ne sont pas les seuls revenus non agricoles à Kantindi. Les revenus de la migration ouvrière sont étudiés plus loin. Ceux des activités productives non agricoles sont examinés maintenant.

A Kantindi Centre, il y a deux moulins à moteur pour moudre le grain. Celui de Baniame Kantindi ne fonctionne plus depuis déjà plusieurs années. Un grand nombre de femmes, autrefois seulement les femmes ménopausées mais aujourd'hui de plus en plus souvent les jeunes femmes, cuisent des poteries et les vendent. De plus, certaines femmes brassent de la bière pour en faire commerce. D'autres préparent des plats et les vendent. La bière est vendue au village, mais la plupart des autres produits sont écoulés aussi vers les marchés de Dapaong et de Korbongou.

Quelques hommes seulement s'occupent d'activités non agricoles. Qu'ils soient réparateur de vélos, réparateur de radios, boucher ou commerçant, ils déploient généralement leurs activités sur le marché de Korbongou. Dapaong est proche, mais un seul habitant de Kantindi fait chaque jour la navette. Dès qu'ils obtiennent un petit emploi en ville, ils vont habiter chez des parents déjà installés.

Il y a d'autres activités productives à Kantindi, telles que la construction de maisons et la rénovation des toitures. Mais ces activités sont faites à bourse fermée et ne fournissent pas de revenu monétaire. 42% de tous les ménages à Kantindi Centre, 30% à Baniame Kantindi et 31% à Tossiégou ont déclaré des revenus non agricoles, provenant parfois de plusieurs activités. Le pourcentage plus élevé à Kantindi Centre est dû surtout aux ménages du quartier Centre, le quartier le plus central et le mieux désenclavé du village.

La participation aux activités productives non agricoles est fluctuante. Les femmes surtout commencent souvent une activité pour s'arrêter quelque temps après. Parfois, elles passent à une autre activité avec l'idée qu'elle sera plus lucrative mais elle s'arrêtent à nouveau pour recommencer ensuite. Souvent, lorsque le rendement d'un cycle de production est trop faible, les femmes s'arrêtent quelque temps avant de recommencer un nouveau cycle, si minime que soit l'investissement en jeu. Il arrive qu'une femme utilise le rendement dans un autre but, par exemple pour acheter des médicaments ou de la nourriture, et qu'elle n'ait plus assez d'argent pour recommencer un nouveau cycle.

Il y a, en outre, des oscillations saisonnières. Quand le sorgho devient très cher pendant la soudure, certaines brasseuses de bière arrêtent leurs activités qui

Tableau 5.25 Revenu par personne de la production non agricole et de la commercialisation agricole (Répartition en pourcentages des ménages)

Revenu par pers. de la prod. non agricole	Revenu par personne de la commercialisation agricole (F CFA)					
	Kantindi Centre		Baniame Kantindi		Tossiégou	
	<10.000≥		<10.000≥		<10.000≥	
<1000 F CFA	17	8	7	5	2	0
≥1000 F CFA	20	21	4	4	5	2
	n=37	n=29	n=11	n=9	n=7	n=2

ne sont plus rentables. D'autres continuent, même si le rendement baisse, afin de conserver leur clientèle. Les femmes fabriquent des poteries pendant la saison pluvieuse ; elles les cuisent et les vendent pendant la saison sèche (Warmerdam 1988).

La poterie représente la seule activité non agricole à Tossiégou, pour 89% à Baniame Kantindi et 49% à Kantindi Centre. Dans ce dernier village, le brassage de la bière est, avec un pourcentage de 17%, une activité importante. Le reste consiste en une grande variété d'activités.

Les revenus nets moyens par ménage des activités productives non agricoles diffèrent peu selon le village. Sans compter les salaires des fonctionnaires, on gagne à Kantindi Centre en moyenne 24.600 F CFA, à Baniame Kantindi 25.200 F CFA et à Tossiégou 19.900 F CFA, c'est-à-dire respectivement 2300, 2400 et 2600 F CFA par habitant. Le rendement net en 1983-84 était de 2,98 millions F CFA. En comptant une somme équivalente pour les salaires des fonctionnaires, on gagnait au total 5,96 millions F CFA hors production agricole. On pourrait penser que les ménages les plus pauvres tentent de compenser la faiblesse de leurs revenus par des activités non agricoles. Toutefois, un test de Chi-deux pour le tableau 5.25 n'est pas significatif à 0,05, c'est-à-dire qu'il ne permet pas d'établir un rapport statistique significatif entre le revenu de la commercialisation agricole et le revenu des activités productives non agricoles. Autrement dit, les ménages les plus pauvres ne rattrapent pas leur retard.

S'agissant de la participation des différents groupes de parenté aux activités productives non agricoles (tableau 5.26), il semble qu'il existe une différence entre groupes de parenté seulement à Kantindi Centre. Un test de Chi-deux indique un rapport statistique significatif à 0,01. La réussite des clans non propriétaires dans la commercialisation agricole est liée à une forte participation aux activités productives non agricoles. Bien que les Kutur soient le plus

Tableau 5.26 Ménages par groupe de parenté avec et sans activités productives non agricoles

	Kantindi Centre				Baniame Kantindi Tossiégou			
	cls.np.	Kount.	Kutur	Total	cls.np.	cl.p.	Total	cls.np.
avec	36	57	11	93	7	13	20	12
	64%	37%	26%	44%	33%	30%	31%	31%
sans	20	98	32	118	14	31	45	27
total	56	155	43	211	21	44	65	39

cls.np. : clans non propriétaires cl.p. : clan propriétaire
Kount. : Kountome

faiblement représentés, ils ont le plus haut revenu par ménage dans les activités non agricoles, soit presque 3800 F CFA par personne contre une moyenne de 2400 F CFA.

En résumé, à Kantindi, une grande variété de produits agricoles est destinée à la vente. La commercialisation est la plus importante à Baniame Kantindi et la moins importante à Tossiégou. Le coton, les arachides et les haricots sont les principaux produits commerciaux. La culture du coton a pris un grand essor grâce au programme SOTOCO. L'importance des haricots comme produit commercial est encore très peu reconnue par le gouvernement.

On a pu établir de différentes manières (pourcentage dans la valeur nette de la production totale et pourcentage de la superficie totale) que le taux de commercialisation à Kantindi a augmenté depuis les années soixante. Cette augmentation de l'intégration commerciale est allée de pair avec une diminution de l'importance de la production d'exportation et avec une hausse de la production pour le marché intérieur. Cela est dû à l'augmentation de la vente des vivriers (haricots et légumes) et à un changement dans la vente des arachides du marché extérieur vers le marché intérieur.

Comme on l'a vu plus haut, les revenus à Kantindi (dont les trois quarts proviennent de la production agricole) sont très bas en valeur absolue et en valeur relative et ne permettent à la population que d'acheter des articles de consommation de première nécessité.

D'après le revenu par habitant, ce sont les clans non propriétaires qui semblent avoir le mieux réussi à Kantindi Centre, contrairement à l'hypothèse faite et à la négligence du gouvernement à leur égard dans le passé. L'hypothèse que dans cette région très peuplée, caractérisée par le manque de terre, les clans

non propriétaires disposeraient de moins de terre ou de terre de plus mauvaise qualité du fait que leur droit d'usage est dérivé du droit de propriété du clan Kountome, n'a pu être confirmée. La participation des clans non propriétaires aux activités productives non agricoles est plus forte que celle des Kountome.

A Baniame Kantindi, les revenus de l'agriculture commerciale sont beaucoup plus élevés qu'à Kantindi Centre. Il n'y a pas de différences notoires entre le clan propriétaire et les clans non propriétaires. La réussite de l'agriculture commerciale dans ce village est probablement liée à la forte participation au programme SOTOCO et aussi à l'adaptabilité plus favorable du sol.

A Tossiégou, l'agriculture commerciale est très peu développée. Les paysans de ce village participent peu au programme SOTOCO, et la qualité de leur superficie agricole est plus faible.

La situation alimentaire

Le mode d'alimentation

Le petit mil, qui est semé après les premières pluies, est la première culture importante à être récoltée en juillet. Généralement, la situation alimentaire est alors si précaire que la récolte de petit mil est toujours attendue avec impatience. Le besoin d'argent doit être particulièrement urgent pour que l'on vende du petit mil. Les principaux produits vivriers comme le grand mil, le sorgho et les haricots sont récoltés en novembre et décembre. Il y a, en tous cas, assez à manger jusqu'à la mi-février. Généralement, toutes les festivités et cérémonies sont repoussées jusqu'à cette période, ce qui parfois porte gravement atteinte à la réserve alimentaire.

La période de disette, appelée «soudure» ou *kom*, vient ensuite. C'est justement pendant cette période que les travaux les plus lourds doivent être effectués pour préparer les champs avant le début de la saison des pluies.

A Kantindi, le repas principal est pris le soir. Il est composé d'une épaisse bouillie de mil ou de sorgho et d'une sauce de légumes. Les sauces sont très variées et existent en diverses combinaisons de haricots, gombos, tomates, aubergines locales, piments, arachides, feuilles et graines d'arbres et huile alimentaire. Parfois, la sauce contient du poisson ou le repas comporte un troisième plat de viande cuite ou bouillie. Le poisson, séché ou en boîte, est toujours acheté sur le marché. La viande la plus courante est le poulet. La viande de chèvre et de mouton est mangée après les rites cérémoniels. La viande de porc

est mangée aussi à l'occasion des fêtes. Celle de boeuf est rarement mangée mais généralement vendue sur le marché. Les bovins sont parfois vendus et très exceptionnellement abattus pour une cérémonie. Selon van Walsum (1980, p.38), 20% des repas contiennent de la viande. A Kantindi, ce pourcentage est plutôt plus bas.

Normalement, le repas principal est pris chaque jour, mais pendant les périodes de disette, souvent tous les deux jours seulement. Selon la saison et la réserve alimentaire, le repas principal peut être assez copieux pour permettre de préparer, avec les restes, le petit-déjeuner du lendemain. On se contente souvent comme petit-déjeuner d'une calébase de bière ou d'eau dans laquelle est dissoute de la farine.

La bière est faite avec du sorgho rouge et, d'après ce que l'on dit, est consommée en quantités de plus en plus grandes. Autrefois, boire de la bière était l'affaire des aînés, mais aujourd'hui tous les hommes en boivent, jeunes et vieux, et même les femmes et les enfants. Beaucoup de calories et de protéines sont perdues au brassage de la bière (BDPA 1965a, p.31). Van Walsum (1980) signale aussi l'existence d'un petit repas de midi à Dapaong. Ce repas manque généralement à Kantindi où l'on se contente souvent d'une boisson comme au petit-déjeuner. Entre les repas, on mange souvent des fruits, en particulier des mangues. Pour couper la faim, les visiteurs du marché achètent de la bière, un morceau de canne à sucre ou quelque chose de ce genre.

Le lait est utilisé uniquement par les Peuls. On ne mange presque jamais d'oeufs, à la rigueur ceux de pintades. On préfère les laisser couvrir. En fait, la volaille est la seule viande qui revient régulièrement au menu. Le mil et le sorgho sont parfois remplacés par du riz. Les tubercules comme l'igname, la patate douce et le manioc sont rarement mangés. Lorsqu'ils le sont, ils constituent l'unique plat du repas. Il en est de même pour les arachides et le voandzou cuits.

Les habitants de Kantindi donnent différentes explications pour l'habituelle disette de la soudure. Lorsqu'il s'agit de soi-même, elle est due au manque de terre, au manque de pluie ou au manque d'argent pour acheter assez d'engrais. Mais lorsqu'il s'agit des autres, elle est due invariablement à la paresse, au manque de soins des champs et surtout à la vente excessive de produits vivriers ou à la consommation immodérée à l'occasion des fêtes.

Il y a différentes manières de conserver la nourriture. Le mil, le sorgho et les arachides sont conservés dans des greniers en banco. Le mil et le sorgho peuvent se conserver pendant deux ans mais, à cause de la disette annuelle, ce n'est le cas que pour quelques ménages riches.

Certains légumes comme le gombo, les tomates et les piments peuvent être séchés et conservés pendant un an comme les haricots. Cependant, il y a beaucoup de perte lors du stockage à cause des insectes, etc. Il faut tenir compte

d'une perte moyenne au stockage de 10% pour le mil et le sorgho, de 7,5% pour les haricots et de 5% pour les arachides (BDPA 1973a, p.81).

La place limitée de la viande et du lait dans le menu laisse supposer, à première vue, un régime pauvre en protéines, mais il ne faut pas oublier qu'un régime riche en céréales et légumineuses peut, en fait, contenir beaucoup de protéines. En outre, certaines sauces contiennent de nombreux sels minéraux et vitamines. La perte de calories au brassage de la bière est compensée par une augmentation de la teneur en vitamine B.

La situation alimentaire théorique

La situation alimentaire à Kantindi est analysée en plusieurs étapes. Tout d'abord, on calcule la situation alimentaire théorique. On part du principe que toute la production d'une année est disponible à la consommation, compte tenu du fait qu'une partie est réservée pour les semences, qu'une autre est perdue au stockage et qu'on ne peut pas vivre sur le cheptel sans mettre en danger l'approvisionnement alimentaire futur. Ensuite, on calcule la situation alimentaire réelle. Pour cela, on soustrait de la situation alimentaire théorique la nourriture vendue et la valeur nutritive perdue au brassage de la bière et on y ajoute la nourriture achetée et celle reçue de l'aide alimentaire.

La situation alimentaire est évaluée uniquement sur la valeur énergétique et sur le taux de protéines des aliments. La teneur en hydrates de carbone, graisses, sels minéraux et vitamines n'est pas prise en considération ici.

Le besoin énergétique

Le besoin énergétique d'un individu est défini comme la quantité d'énergie que doit consommer une personne en bonne santé pour couvrir sa dépense d'énergie. Le besoin énergétique est déterminé par plusieurs facteurs tels que l'âge, le sexe, le poids du corps, les activités et les circonstances climatiques. La croissance, la grossesse et la lactation sont des facteurs qui augmentent le besoin énergétique. Le calcul est basé sur le besoin énergétique d'un homme et d'une femme standard, ayant un poids standard et un âge standard de 20 à 39 ans. De là est dérivé le besoin énergétique du reste de la population. Ce calcul donne, pour l'ensemble du Togo, un besoin moyen par personne de 2300 kcal par jour (FAO 1984).

Toutefois, cette norme est établie pour l'ensemble de la population togolaise et n'est pas adaptée à l'analyse de la situation alimentaire à Kantindi. La répartition par âge à Kantindi est plus jeune, ce qui n'est pas sans conséquences

sur le besoin énergétique. C'est pourquoi on a dérivé la norme énergétique pour Kantindi du besoin énergétique de l'homme et de la femme standard âgés de 20 à 39 ans, pesant respectivement 65 et 55 kg, ayant des activités moyennes tout au long de l'année et vivant sous un climat tropical (WHO 1973, p.31 ; FAO 1975, pp.147-149). Ce standard se rapproche le plus des conditions de vie à Kantindi.

Le tableau 5.27 montre le besoin énergétique dérivé, selon le sexe et la tranche d'âge. Multiplié par la répartition réelle des âges dans les trois villages, ce chiffre donne le besoin énergétique moyen par personne.

L'habitant moyen de Kantindi a donc besoin de 2188 kcal par jour. C'est moins que le Togolais moyen, mais cela tient au fait que la population de Kantindi est plus jeune. A Kantindi Centre, le besoin moyen par personne est de 2162 kcal, à Baniame Kantindi de 2265 kcal et à Tossigou de 2210 kcal. Les différences sont dues à la répartition des âges et à la répartition des sexes.

Ces calculs empruntés à l'OMS et à la FAO tiennent compte du fait qu'il est possible que les enfants soient trop légers par suite de la sous-alimentation. Aussi basent-ils le besoin énergétique des enfants non sur le poids corporel mais sur l'âge. La norme calorique obtenue pour les enfants est donc plus élevée. En fait, elle tient compte du supplément nécessaire pour corriger la sous-alimentation constatée. Ces calculs ne peuvent servir pour les autres tranches d'âge, car les carences apparues dans l'enfance ne peuvent se rattraper à un âge plus avancé.

La norme tient compte aussi d'un besoin énergétique supplémentaire nécessaire pendant la grossesse et la lactation. Vu la forte mortalité des nourrissons dans la Région des Savanes et la prédominance démographique des jeunes, le nombre des grossesses et des lactations pourrait être plus élevé que celui utilisé dans ces calculs (WHO 1973, pp.34-36 ; voir aussi Dietz 1987, p.169). On a renoncé ici à effectuer une correction en ce qui concerne Kantindi.

Quant aux activités moyennes de l'homme standard sur lesquelles la norme est fondée, on pourrait avancer qu'elles sont moins pénibles que les activités réelles à Kantindi. Mais ce serait oublier qu'à côté du pénible travail des champs pendant les premières pluies, il y a aussi des périodes peu actives, en tous cas pour les hommes. Tout cela laisse supposer que la norme de 2190 kcal par tête par jour, établie pour Kantindi, est plutôt trop basse que trop haute.

On part ici du principe que lorsque la consommation énergétique moyenne est égale à la norme calculée, la population moyenne de Kantindi est en état de mener une vie saine et les enfants montrent une courbe de croissance idéale (FAO 1975, p.149).

On calcule également un seuil minimum sous lequel on peut parler de sous-alimentation. Ce seuil minimum est dérivé du Basal Metabolic Rate (BMR). Le BMR est la quantité d'énergie nécessaire pour maintenir en vie une personne

Tableau 5.27 *Besoin énergétique (en kcal) par sexe et groupe d'âge et besoin énergétique moyen à Kantindi*

âge (années)	besoin kcal	répartition par âge (%)	contribution besoin kcal par personne
Enfants			
<1	1090	3,4	37,06
1-3	1360	11,9	161,84
4-6	1830	14,0	256,20
7-9	2190	9,4	205,86
Hommes			
10-12	2600	5,1	132,60
13-15	2900	3,5	101,50
16-19	3070	3,5	107,45
20-39	3000	10,1	303,00
40-49	2850	2,2	62,70
50-59	2700	1,7	45,90
60-69	2400	1,4	33,60
70+	2100	1,3	27,30
Femmes			
10-12	2350	4,5	105,75
13-15	2480	2,9	71,92
16-19	2310	3,9	90,09
20-39	2200	13,7	301,40
40-49	2090	3,1	64,79
50-59	1980	1,8	35,64
60-69	1760	1,7	29,92
70+	1540	0,9	13,86
Total		100,0	2188,38

standard qui n'effectue aucune activité. En multipliant ce BMR par un facteur déterminé, on obtient une valeur limite en dessous de laquelle une personne active est considérée comme sous-alimentée. L'OMS (WHO 1973, p.37) fixe ce seuil à 1,5 BMR, bien que certaines estimations conservatrices s'en tiennent à 1,2 BMR (FAO 1975, p.147 ; 1977, p.50). On utilise ici le seuil critique de 1,5 BMR. Le BMR d'un homme standard à Kantindi s'élève à 1715 kcal (WHO 1973, p.108). Le seuil de sous-alimentation critique à Kantindi est donc en moyenne

de 1875 kcal par personne et par jour. Il est de 1850 kcal à Kantindi Centre, 1940 kcal à Baniame Kantindi et 1890 kcal à Tossigou.

Le besoin protéique

Le besoin de protéines peut être déterminé presque de la même manière que le besoin d'énergie. La répartition des âges est importante ici aussi, car les enfants ont besoin de beaucoup plus de protéines par kilo de poids corporel que les adultes. Toutefois, la détermination de la consommation protéique est chose complexe. Le taux de protéines dans l'alimentation est beaucoup plus sensible aux pertes au stockage et au mode de préparation que le taux en énergie. De plus, une simple addition des protéines contenues dans la nourriture est insuffisante car le corps assimile certaines protéines plus facilement que d'autres. La qualité des protéines animales, par exemple, est considérée comme supérieure à celle des protéines végétales car leur taux d'utilisation nette est plus élevé. D'autre part, le taux d'utilisation nette des protéines végétales peut être augmenté par une combinaison de certains produits végétaux : les céréales et les haricots en sont un exemple bien connu (WHO 1973, p.72). Dans le calcul de la consommation protéique à Kantindi, ce taux d'utilisation nette est fixé à 70% d'un régime standard oeuf/lait. Aucune autre différence n'est faite entre protéines animales et protéines végétales (Brown 1963, p.38).

Pour les pertes protéiques après la récolte, on a déduit les mêmes pourcentages que pour la consommation énergétique. Cette méthode suffit pour déterminer, par approche, la situation alimentaire théorique en ce qui concerne les protéines. Elle donne donc, pour ainsi dire, un niveau potentiel de consommation protéique. On n'a pas cherché ici à calculer la consommation protéique réelle.

Selon la méthode de l'OMS (WHO 1973, p.74), le niveau de sécurité du besoin protéique, c'est-à-dire le niveau où l'on est sûr que les protéines sont consommées en quantité suffisante, devrait être de 90 grammes de protéines par personne et par jour. Le seuil minimum est fixé à 63 grammes. Ce niveau de sécurité correspond, d'ailleurs, au besoin protéique calculé pour tout le nord du Togo par Technosynthesis (1980, p.98).

Enfin, on peut faire une dernière remarque importante sur les rapports entre la consommation d'énergie et celle de protéines. Sauf lorsqu'il est constitué presque uniquement de tubercules, un régime d'une valeur énergétique suffisante contient suffisamment de protéines.

Inversement, lorsque le régime contient suffisamment de protéines mais trop peu d'énergie, une part des protéines est transformée en énergie. En fin de compte, le régime sera insuffisant comme source de protéines et comme source

Tableau 5.28 *Quantité de nourriture nécessaire par an à Kantindi de 1982-83 à 1984-85 inclus, exprimée en kilocalories (x 1.000.000) et en protéines (x 1000 kg)*

	Kantindi Centre			Baniame Kantindi		Tossiégou		Total	
	82-83	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84/85
kcal	1766,9	1829,2	1884,4	570,4	600,2	245,2	258,1	2644,8	2742,7
protéines	51,49	53,30	54,91	15,87	16,69	6,99	7,36	76,16	78,96

d'énergie (FAO 1977, p.47 ; WHO 1973, p.68). Le régime alimentaire à Kantindi étant déjà insuffisant du point de vue énergétique, on utilisera ici uniquement le seuil minimum de 63 grammes de protéines dans le calcul de la situation alimentaire théorique à Kantindi.

Le tableau 5.28 montre la quantité de nourriture nécessaire par an à Kantindi, exprimée en kcal et en protéines.

Pertes et valeur énergétique et protéique de l'alimentation

Pour calculer la valeur nutritive en calories et en protéines de la production agricole à Kantindi, il faut tenir compte du fait qu'une part des produits est réservée pour les semences et qu'une autre, plus grande encore, est perdue au stockage à cause des insectes, etc.

En nous appuyant sur une étude des pertes au stockage dans la Région des Savanes, on tient compte ici d'une perte de 13,10 % de mil et de sorgho, de 12,47% de maïs, de 8,96% de riz, de 18,98 % d'arachides, de 14,16% de haricots et de 7,70% de manioc (DRPD 1985, p.89). En raison de la réservation de semences, 12% de la récolte de haricots, 10% de voandzou, 2% de mil, de sorgho et d'arachides, 1,5% de maïs et 1% de riz n'est pas utilisable pour la consommation (BDPA 1973a, p.81 ; DRPS 1983, p.111). C'est pourquoi on a tenu compte des réductions du tableau 5.29 dans le calcul de la situation alimentaire. Les produits des arbres, comme les fruits, les graines, les noix et les feuilles étant très peu stockés, aucune réduction n'a été appliquée pour ce groupe de produits.

Déterminer la valeur alimentaire théorique du cheptel est chose plus complexe. Etant semés et récoltés chaque année, les produits agricoles peuvent théoriquement être entièrement consommés après déduction des pertes au stockage et des réserves de semences. Mais le bétail ne peut être consommé que dans les limites de sa croissance si l'on ne veut pas entamer le troupeau.

Tableau 5.29 *Réductions en pourcentages de la production agricole en raison de la réservation de semences et des pertes au stockage*

Produit	Réduction (%)	Produit	Réduction (%)
mil/sorgho	15	igname	40
maïs	15	manioc	10
riz	10	voandzou	10
arachides	20	divers	20
haricots	25		

Comme la possibilité de comparer le cheptel d'une année à l'autre se heurte à certains problèmes, on a dû se rabattre sur le taux théorique d'exploitation annuelle. Les résultats d'une étude de la BDPA (1965a, pp.54-55) semblent les plus fiables. Le taux d'exploitation retenu dans cette étude, 10% pour les bovins, 20% pour les moutons et les chèvres et 50% pour les volailles, a été utilisé ici. L'étude ne se prononce pas sur le taux d'exploitation du cheptel porcin mais, selon des informations obtenues auprès de propriétaires de porcs à Kantindi, il ne peut guère être supérieur à 12%.

On ne chasse presque plus à Kantindi, non seulement parce que c'est interdit, mais surtout parce qu'il n'y a plus aucun gibier dans cette région très peuplée. On n'y pêche pas non plus.

On s'en tient à une consommation de dix oeufs par an et par habitant. La consommation de lait des Peuls oscille fortement au cours de l'année et atteint son maximum pendant la saison des pluies, quand les vaches donnent beaucoup de lait. D'après les informations des Peuls, leur consommation de lait est de 95 à 120 litres par an et par personne, c'est-à-dire environ 0,3 litre par jour.

La production de viande d'une vache est en moyenne de 75 kg, pour un mouton de 10 kg, pour une chèvre de 7 kg, pour un porc de 20 kg et pour une volaille de 0,3 kg. On utilise parfois des chiffres plus élevés, notamment pour les porcs et les moutons. Mais, selon les bouchers interrogés sur le marché de Korbongou, les porcs abattus ou vendus ne sont pas tous adultes, peu s'en faut, et les moutons de Kantindi n'ont que la peau sur les os. (BDPA 1965a, p.55 ; BDPA 1973a, pp.93-94).

Pour déterminer la valeur nutritive de la production agricole, la récolte est exprimée en valeur énergétique et en valeur protéique. On a utilisé pour cela les coefficients de conversion du tableau 5.30.

Tableau 5.30 Valeur énergétique en kilocalories et valeur protéique en grammes des produits agricoles par kilo

Produit	Kcal (g)	Protéine (g)	Produit	Kcal. (g)	Protéine (g)
mil/sorgho	3110	100	autres produits	1800	40
maïs	3560	93	produits des arbres ¹	500	200
riz	2330	70	lait de vache	600	34
haricots	3400	217	oeuf ²	80	7
arachides	5460	235	viande de boeuf	1810	136
patate douce	970	15	viande de chèvre	2000	150
igname	1160	16	viande de mouton	2000	150
manioc	1090	16	viande de porc	3000	120
voandzou	3650	200	viande de volaille	1200	120

¹ protéine provenant uniquement de la noix de karité

² la pièce

(BDPA 1973a ; Technosynthesis 1980 ; DRPS 1983)

L'insuffisance de la situation alimentaire théorique à Kantindi

Les tableaux 5.31 et 5.32 montrent la situation alimentaire théorique à Kantindi. Le tableau 5.31 indique la valeur énergétique de la production. Il apparaît clairement que la majeure partie de l'énergie est fournie par les produits des champs. Pour toute la zone d'étude, cette part oscille entre 93 et 96%. Pourtant, la situation alimentaire théorique en valeur énergétique est insuffisante pour couvrir le besoin nutritif de la population. A Kantindi Centre, ce besoin serait couvert à quelque 80% si toute la production était consommée. A Baniame Kantindi, la situation serait plus favorable, à savoir voisine de 90%, alors qu'à Tossigou, on ne disposerait plus que d'environ la moitié de la quantité nécessaire.

Le tableau 5.32 montre que les produits des champs sont les principaux fournisseurs d'énergie mais aussi de protéines. La contribution des produits agricoles à la production protéique totale est, toutes les années et dans tous les villages, supérieure à 90%. Les principaux fournisseurs de protéines sont les céréales et ensuite les haricots et les arachides.

La situation alimentaire théorique en valeur protéique est satisfaisante à Kantindi, sauf à Tossigou. Cependant, comme la valeur énergétique théorique de la production est insuffisante, la situation protéique théoriquement favorable

Tableau 5.31 Valeur alimentaire produite en kcal (x 1.000.000) en pourcentage de la quantité nécessaire à Kantindi de 1983-84 à 1984-85 inclus

Produits	Kantindi Centre			Baniame Kantindi		Tossigou		Total	
	82-83	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85
Produits agricoles	1316,0	1334,4	1429,5	450,9	531,9	134,2	122,2	1919,5	2083,6
Produits des arbres	126,5	60,4	27,7	33,3	27,6	2,8	0,8	96,5	56,1
Viande, etc.	37,2	36,5	24,8	13,7	8,6	2,8	1,7	53,0	35,1
Total	1479,7	1431,3	1482,0	497,9	568,1	139,8	124,7	2069,0	2174,8
% nécessaire	83,7	78,2	78,6	87,3	94,7	57,0	48,3	78,2	79,3

n'est pas atteinte car des protéines sont transformées en énergie et, en fin de compte, le besoin protéique ne sera pas couvert.

Seule la situation alimentaire théorique à Baniame Kantindi en 1984-85 semble satisfaisante en valeur énergétique comme en valeur protéique.

On pourrait avancer que la présence du coton dans l'ensemble de la production influence défavorablement la situation alimentaire théorique à Kantindi. En effet, si les champs de coton étaient utilisés pour les produits vivriers, la valeur nutritive de la production agricole serait plus élevée. Mais cela signifie que la culture d'autres produits agricoles comme les arachides et les légumes doit être mise en cause et même, en fait, l'ensemble de la production, car les paysans ne s'intéressent pas seulement à la valeur nutritive des produits mais aussi à leur valeur commerciale.

En supposant que la superficie agricole totale, un peu plus de 1200 hectares, soit utilisée pour la production vivrière, la quantité de nourriture que peut produire Kantindi, compte tenu des techniques agricoles utilisées, apparaît clairement. En admettant que 80% de cette superficie soit plantée en mil et sorgho interplantés de haricots, et les 20% restants en arachides, et que le rendement de ces produits soit moyen, c'est-à-dire respectivement de 550, 200 et 550 kg/ha, 2462 millions de kcal seraient disponibles à la consommation.

Compte tenu des réductions appliquées, la situation alimentaire théorique en 1983-84 s'élèverait de 2069 millions (tableau 5.31) à 2611,5 millions de kcal. Cela correspond à 98,7% du besoin énergétique total de cette année-là. Une

Tableau 5.32 Valeur alimentaire produite en kg de protéine (x 1000) en pourcentage de la quantité nécessaire à Kantindi de 1983-84 à 1984-85 inclus

Produit	Kantindi Centre			Baniame Kantindi		Tossiégou		Total	
	82-83	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85
Produits agricoles	49,10	53,11	57,74	16,14	20,05	5,44	5,28	74,69	83,07
Produits des arbres	0,28	0,98	0,19	0,66	1,02	0,40	0,01	2,04	1,22
Viande, etc.	2,25	2,31	1,51	0,89	0,51	0,19	0,16	3,39	2,18
Total	51,63	56,40	59,44	17,69	21,58	6,03	5,45	80,12	86,47
% nécessaire	100,3	105,8	108,2	111,5	129,3	86,3	74,0	105,2	109,5

nouvelle hausse des rendements, chose qui n'est pas inconcevable, pourrait améliorer encore cette situation hypothétiquement favorable.

Une diminution des pertes au stockage pourrait conduire aussi à une amélioration considérable de la situation alimentaire théorique. En 1984-85, 15,2% de la valeur nutritive des produits agricoles a été perdue au stockage. Si ces pertes avaient pu être utilisées pour la consommation, 13,6% supplémentaire du besoin total aurait été couvert. La situation alimentaire théorique couvrirait alors à 92,9% du besoin énergétique, ce qui est une amélioration considérable.

La situation alimentaire réelle

Cependant, une part importante de la production agricole n'est pas consommée mais vendue. Le sorgho rouge, qui représente environ la moitié de la production de sorgho, est consommé sous forme de bière, ce qui provoque une perte de valeur nutritive. Généralement, la bière est brassée à l'occasion des nombreuses cérémonies pendant la saison sèche. Pour le brassage de la bière, on fait sécher, on moule et on fait bouillir à plusieurs reprises des graines de sorgho germées. Ensuite, on filtre le brassin. Ce procédé prend environ quatre jours, après quoi le liquide restant doit fermenter pendant environ trois jours. De cette façon, un kilo de sorgho permet de faire cinq litres de bière. 50% des calories et 80% des protéines du sorgho sont perdues pendant le brassage (BDPA 1965a, p.31). Il s'agit ici uniquement de la bière consommée dans le ménage ou pendant les fêtes et non de celle mise dans le circuit commercial. Les femmes qui font de la bière sur des bases commerciales achètent le sorgho. Ce sorgho est compris dans la

Tableau 5.33 Perte en valeur nutritive en kcal (x 1.000.000) et en pourcentage de la production par commercialisation et brassage de la bière à Kantindi de 1983-84 à 1984-85 inclus

Produits	Kantindi Centre			Baniame Kantindi		Tossiégou		Total	
	82-83	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85	83-84	84-85
Produits agric.	556,1	557,2	629,4	199,1	230,9	36,8	35,6	793,1	895,9
Produits des arbres	103,6	50,4	13,7	15,5	14,1	1,1	0,2	67,0	28,0
Viande etc.	13,8	18,4	11,2	3,6	6,6	1,5	0,2	23,5	18,0
Total	673,5	626,0	654,3	218,2	251,6	39,4	36,0	883,6	941,9
% production	45,5	43,7	44,1	43,8	44,3	28,2	28,9	42,7	43,3

commercialisation, alors que la consommation de la bière commerciale est comptée dans l'achat de nourriture.

Les tableaux 5.33 et 5.34 indiquent la situation alimentaire, compte tenu du brassage de la bière et de la vente des produits agricoles. Plus de 40% de la valeur énergétique produite (tableau 5.33) disparaît de cette manière à Kantindi. Les chiffres pour Kantindi Centre et Baniame Kantindi divergent peu. A Tossiégou, on vend moins de produits, à savoir moins de 30%. Mais, en fait, la situation alimentaire théorique dans ce village était déjà mauvaise.

Le tableau 5.34 donne presque le même modèle en ce qui concerne les protéines. Pour l'ensemble de Kantindi, environ la moitié de la production protéique disparaît dans la commercialisation et le brassage de la bière. A Tossiégou, les pertes sont plus faibles que dans les autres villages.

Le tableau 5.35 permet de conclure que la commercialisation et le brassage de la bière détériorent encore la situation alimentaire théorique déjà peu brillante de Kantindi. Cependant, le tableau ne représente qu'une phase intermédiaire dans le raisonnement, car une part des revenus de la commercialisation sert à racheter des aliments.

Certains ménages achètent déjà des céréales au moment où les prix sont bas. D'autres attendent la fin de leur réserve. De nombreux ménages achètent des céréales, notamment pendant la soudure. S'ils peuvent se le permettre, ils les achètent par sac, sinon en quantités plus petites. La plupart du temps, les céréales sont achetées sur le marché de Korbongou et proviennent du centre du Togo.

Tableau 5.37 Valeur énergétique en kcal (x 1.000.000) en pourcentage de la quantité nécessaire d'aliments achetés à Kantindi, en 1983-84

	Kantindi Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou	Total
acheté	456,3	167,0	24,0	647,3
% céréales	79	75	77	78
% nécessaire	24,9	29,3	9,8	24,5

Kantindi Centre sur leurs achats alimentaires, mais cette fois uniquement sur leurs achats de céréales. Ceci se justifie par la constatation au tableau 5.37 que les céréales constituent la majeure partie des achats alimentaires. En 1984-85, ces achats étaient du même ordre de grandeur que l'année précédente, ce qui renforce la valeur réelle de l'information. Alors qu'en 1983-84, 162,5 tonnes de céréales furent achetées au total, c'est-à-dire 49,1 kg par habitant, l'année suivante, 188,5 tonnes furent vendues au total, c'est-à-dire 54,9 kg par habitant. En 1983-84, l'achat de céréales couvrait 19,1 % du besoin, et un an plus tard 21,4%.

Outre la distribution de farine américaine juste après l'indépendance et les céréales reçues par un groupe d'hommes en paiement du creusage du puits près de l'école, Kantindi ne connut qu'une seule distribution de nourriture. Pendant les années soixante-dix, le Togo n'appartenait plus aux pays les plus pauvres grâce aux revenus élevés du phosphate ; aussi entra-t-il moins directement en ligne de compte pour l'aide alimentaire.

L'aide alimentaire reprit lorsque la crise économique des années quarante-vingt remplaça le Togo dans les rangs des pays les plus pauvres.

La seule fois où Kantindi et les cantons voisins profitèrent de cette aide fut en juin 1984, lorsque le service gouvernemental d'animation rurale de Dapaong distribua du maïs en provenance du Programme alimentaire mondial de la FAO. Certes, ce mois de juin se caractérisa par une baisse des précipitations, mais la situation n'était pas plus critique que les années précédentes et suivantes qui n'ont connu aucune distribution d'aide alimentaire. Aussi le service d'animation rurale admit-il rapidement que, si des céréales avaient été distribuées, c'est parce qu'elles avaient été envoyées pour cela.

Toutefois, la quantité de nourriture distribuée fit tourner l'opération à la farce. On apporta des sacs de maïs au chef de canton qui devait les partager entre les villages, selon le nombre d'habitants. 1400 kg furent distribués à Kantindi Centre. Le chef de village de Baniame Kantindi en reçut 300 kg, et celui de

Tossiégou 50 kg. Les chefs de village et leurs aides purent emporter le tout sur leurs vélos.

A Kantindi Centre, la population avait afflué vers la soukala du chef de canton. Chaque chef de soukala reçut un plat de maïs, les gros ménages en reçurent un peu plus que les petits. Les 1500 kg de maïs pour Kantindi Centre représentaient une valeur énergétique de cinq millions de calories. C'est exactement le besoin pour une journée. Les 300 kg pour Baniame Kantindi ne représentaient que 70% du besoin journalier. Tossiégou dut se contenter de 50 kg. C'était environ un quart de ce dont le village a besoin quotidiennement.

Le repas scolaire gratuit, constitué de lait, de mil et de sauce, que reçoivent les écoliers de janvier à juin contribuent beaucoup plus à l'amélioration de la situation alimentaire, soit pour un peu plus de 29 millions de kcal. Cependant, seul Kantindi Centre en profite.

Le bilan alimentaire dressé au tableau 5.38 montre la situation alimentaire réelle à Kantindi. Il apparaît que la situation alimentaire est tout à fait insuffisante à Kantindi Centre où 1545 kcal sont consommées en moyenne par jour. A Baniame Kantindi, la situation est la plus favorable avec 1778 kcal, alors que le niveau le plus bas est atteint à Tossiégou avec 1120 kcal.

Si l'on essaye de dresser un tel bilan alimentaire pour la saison 1984-85, en admettant que la quantité de céréales achetées représentait, comme pendant la saison précédente, 80% de la valeur énergétique totale des achats alimentaires,

Tableau 5.38 Situation alimentaire réelle en kcal (x 1.000.000) en pourcentage de la quantité nécessaire à Kantindi, en 1983-84

	Kantindi Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou	Total
Production	1431,3	497,9	139,8	2069,0
- Vente	626,0	218,2	39,4	883,6
+ achetée	456,3	167,0	24,0	647,3
+ aide alimentaire	34,1	1,1	0,2	35,4
= consommation réelle	1295,7	447,8	124,6	1868,1
Besoin énergétique	1829,2	570,4	245,2	2644,8
% couvert	70,8	78,5	50,8	70,6
Kcal/pers./jour	1531	1778	1120	1545
Seuil de sous-alimentation	1850	1940	1890	1875

Tableau 5.39 Situation alimentaire par ménage. Consommation réelle en pourcentage de la quantité nécessaire de kcal par ménage à Kantindi, en 1983-84

kcal. % nécessaire	Kantindi Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou
<100	70	54	85
≥100	30	47	15
Total	100% n=104	101% n=66	100% n=39

la consommation réelle pendant cette saison est alors de 1991,8 millions de kcal, ce qui correspond à 72,6 % du besoin énergétique ou à une consommation moyenne de 1589 kcal par personne et par jour à Kantindi. Dans les trois villages, la consommation moyenne est plus basse que le seuil critique de sous-alimentation. A Tossiégou la situation est très mauvaise.

Etant donné que le bilan énergétique réel se caractérise par la sous-alimentation, il est inutile de dresser un tel bilan alimentaire pour les protéines. En effet, si la consommation protéique était égale ou supérieure à la norme, les protéines seraient transformées en énergie afin de combler le manque énergétique du régime. Tous comptes faits, la consommation protéique serait encore insuffisante.

Dans l'ensemble de Kantindi, un tiers seulement du nombre des ménages a une consommation alimentaire réelle suffisante pour nourrir selon les besoins tous les membres du ménage (tableau 5.39). Les ménages des fonctionnaires appartiennent à ce groupe. La situation est la plus défavorable à Tossiégou. Dans ce village, presque tous les ménages souffrent d'insuffisance alimentaire. La situation la plus favorable est à Baniame Kantindi où pourtant la moitié du nombre des ménages souffre d'insuffisance alimentaire.

Le tableau 5.40 indique que les différents groupes de parenté diffèrent peu de la moyenne de leur village.

En résumé, la situation alimentaire à Kantindi est mauvaise. La consommation alimentaire réelle couvre environ 70% de la norme et est inférieure au seuil de sous-alimentation. Deux tiers du nombre des ménages souffrent d'insuffisance alimentaire. La situation relativement la meilleure est à Baniame Kantindi et la plus mauvaise est à Tossiégou. Cette conclusion peut être faussée du fait que deux des trois années étudiées furent les plus sèches jamais mesurées à Kantindi. Mais, par rapport à la première année, aucune baisse dramatique n'a pu être constatée à Kantindi Centre.

Tableau 5.40 Groupes de parenté et situation alimentaire. Consommation réelle par groupe de parenté en pourcentage de la quantité nécessaire de kcal à Kantindi, en 1983-84

kcal % nécessaire	Kantindi Centre				Baniame Kantindi Tossiégou			
	cls.np.	Kount.	Kutur	total	cls.np.	cl.p.	total	cls.np.
<100	70	73	67	72	57	52	54	85
≥100	30	27	33	28	43	48	46	15
total	100% n=27	100% n=74	100% n=21	100% n=101	100% n=21	100% n=44	100% n=65	100% n=39

cls.np. : clans non propriétaires cl.p. : clan propriétaire
Kount. : Kountome

Même si toute la production agricole était consommée, il n'y aurait pas encore assez de nourriture disponible. Il y en aurait juste assez si toute la superficie disponible était destinée à la culture combinée de céréales, de haricots et d'arachides. Mais ce n'est pas une hypothèse réaliste. L'intégration de marché à Kantindi a tellement progressé entre-temps que la population a besoin d'un revenu monétaire pour acheter des articles de consommation, même les plus simples. Les améliorations de rendement depuis les années soixante n'ont donc pas conduit à une amélioration de la situation alimentaire ; elles se sont effacées, pourrait-on dire, devant la croissance démographique.

Ainsi, l'actuel mode de vie ne permet pas à la population de parvenir à une situation alimentaire satisfaisante. Les faibles ressources locales y sont pour quelque chose. Pourtant, il existe des possibilités d'augmenter les rendements sans gros frais monétaires pour les paysans, et dans des limites imposées par l'environnement naturel.

Une hausse de 300 kg/ha de la production de sorgho à Kantindi, comme esquissée plus haut, fournirait 700 millions de kcal supplémentaires, compte tenu des pertes au stockage. Cela représente un quart de la quantité nécessaire. La sous-alimentation disparaîtrait alors de Kantindi. Une hausse de rendement allant jusqu'à 1200 kg/ha, réalisée par un groupe de paysans dans le cadre du projet FED, fournirait même un important surplus alimentaire qui pourrait être vendu.

Certaines possibilités semblent exister pour limiter les pertes au stockage, mais il n'apparaît pas encore clairement dans quelle mesure elles sont réalisables.

La migration ouvrière

Selon Pontié (1980, p.5 ; 1986, pp.151-154), les clans non propriétaires qui habitent dans les zones très peuplées de la Région des Savanes n'ont que des possibilités restreintes d'acquérir un revenu dans l'agriculture. Cela est lié, d'après lui, au fait qu'ils sont confrontés plus tôt que les clans propriétaires au manque de terre agricole. En conséquence, ils seraient sur-représentés dans la migration ouvrière. On a vu plus haut que les clans non propriétaires de Kantindi Centre ne sont pas plus confrontés au manque de terre que les clans propriétaires bien qu'ils aient été beaucoup plus représentés dans la migration ouvrière avant 1958. Cela n'est pas dû, comme le pense Pontié, au manque de terre mais au poids des tâches pesant sur les cadets de ces clans. On a pu découvrir aussi une prépondérance des clans non propriétaires dans la migration ouvrière pendant la période 1960-75. Ce n'est probablement plus tant lié au poids des tâches qu'aux possibilités restreintes de participer au programme de modernisation de la SORAD. Pontié a donc peut-être raison pour la période 1960-75, mais la relation de la migration ouvrière avec le manque de possibilités de revenus ne passe plus par le manque de terre mais par la faible participation au programme de développement agricole.

Pour l'analyse de la migration ouvrière actuelle à Kantindi, il est important de savoir s'il existe toujours une distinction entre les groupes de parenté et à quoi elle est due. Il faut étudier tout d'abord la composition de cette forme d'intégration fonctionnelle à Kantindi et en quoi elle contribue aux revenus en tant que ressource additionnelle.

On a indiqué au chapitre précédent que la migration ouvrière de Kantindi est relativement forte par rapport à l'ensemble de la Région des Savanes mais plus faible que dans les autres régions d'émigration togolaises comme Kara et Aného.

Outre les quelque 140 migrants ouvriers, quinze jeunes gens au total sont partis de Kantindi pour faire des études. Presque aussi grand est le nombre des parents partis avec un migrant. Autrement dit, les migrants emmènent très rarement leurs femmes et enfants.

Migrants absents et migrants de retour

Les migrants ouvriers sont définis dans cette étude comme les personnes nées à Kantindi ayant quitté Kantindi à la recherche de travail, étant ou ayant été absentes pendant un mois ou plus. On les appellera ici «migrant» tout court. Les «migrants de retour» sont les migrants ouvriers revenus au village. Les «migrants absents» sont les migrants ouvriers qui ne sont pas encore rentrés.

Hormis les quelques migrants, ayant un emploi permanent, qui rendaient visite à leur famille au village lors des enquêtes, toutes les personnes revenues récemment sont considérées comme migrants de retour, même si elles ont déclaré être seulement en visite. Une telle visite peut, en effet, être de très longue durée. Elle est même souvent le début d'une réinstallation au village, sans que le migrant ne veuille l'admettre.

L'homme né à Kantindi, parti au Ghana il y a trente ans, et revenu en visite une seule fois après la mort de son père, est considéré comme migrant absent, tout autant que le jeune homme parti à Dapaong deux mois avant le début de l'enquête. Son frère, revenu récemment de Lomé sans le sou, et son voisin ayant dû fuir le Ghana en 1969, sont tous deux considérés comme des migrants de retour.

En 1983, Kantindi Centre comptait au total 107 migrants absents, dont sept femmes ; Baniame Kantindi en comptait 13, et Tossiégou 14. Pas moins de 65% des migrants ouvriers ont suivi au moins trois années d'école, ce qui ne veut pas dire qu'ils ont un travail qualifié dans leur nouveau lieu de résidence. Seulement 27% des migrants absents ont un travail qualifié, généralement en ville. Leur emploi varie du chauffeur au fonctionnaire. 26% ont un travail non qualifié en ville, et 40% un travail non qualifié dans l'agriculture. Pour autant que les femmes migrantes de Kantindi ne travaillent pas à Dapaong dans la prostitution, elles sont bonnes d'enfants dans leur famille.

On a vu au chapitre précédent que le Ghana est de moins en moins un pays d'immigration. Seulement 12% des migrants absents travaillent encore dans ce pays. En revanche, 59% restent au Togo. Les autres 29% se partagent entre le Nigéria et la Côte-d'Ivoire.

Bien que 30.000 migrants togolais aient été chassés du Nigéria en 1983, ce pays continue à être un pays d'immigration. Les premiers rapatriés du Nigéria y retournèrent quelques mois après être revenus à Kantindi. Des 59% restés au Togo, 29% travaillaient à Lomé, 12% à Dapaong, 16% ailleurs dans la Région des Savanes et 2% ailleurs au Togo.

La plupart des hommes migraient seuls. Seuls deux hommes de Baniame Kantindi et huit de Kantindi Centre emmenèrent femmes et enfants. Neuf autres migrants sont mariés mais laissèrent leurs femmes et enfants à Kantindi Centre.

En 1983, l'absence moyenne des migrants était de six ans. Mais ce chiffre est fortement influencé par les quelques migrants qui travaillent depuis des années au Ghana où ils se sont mariés.

En comptant tous les migrants absents avec la population habitant à Kantindi, 22% de la population masculine dans la tranche d'âge 15-35 ans est

absente en 1984. Ce pourcentage est de 25% à Kantindi Centre, 20% à Tossiégou et 15% à Baniame Kantindi. Autrement dit, la migration ouvrière à Kantindi reste un phénomène non négligeable.

De plus, au total 221 migrants de retour (7% de la population), dont seulement trois femmes, avaient travaillé hors du village pendant une période minimale d'un mois. Ils formaient respectivement 4% de la population de Kantindi Centre, 11% de celle de Baniame Kantindi et 16% de celle de Tossiégou.

La durée moyenne de leur absence était de presque quatre ans, mais la plupart ne restaient pas absents beaucoup plus de deux ans.

Il y a différentes raisons à leur retour à Kantindi. Certains revenaient, par exemple, avec le vélo désiré, l'argent pour l'impôt ou la tôle ondulée pour la toiture de la soukala. D'autres revenaient parce qu'ils avaient été chassés du Ghana ou du Nigéria, ou parce qu'ils n'avaient trouvé qu'un travail temporaire dans la Région des Savanes, comme cantonnier par exemple.

Mais, dans 75% de tous les cas, on revenait pour des raisons familiales. Sur ce plan, peu de choses ont changé par rapport à autrefois. Aujourd'hui encore, relativement peu de migrants se marient hors de Kantindi. S'ils y parviennent, c'est qu'ils ont réussi leur carrière et, dans ce cas, ils reviennent rarement au village. Les autres semblent ne revenir que lorsque c'est leur tour de se marier. En effet, ils peuvent former après leur mariage un ménage autonome, c'est-à-dire échapper en partie à l'autorité des parents et améliorer leur statut. Par ailleurs, certains pères semblent disposés à trouver une femme pour leur fils, si celui-ci se réinstalle dans la soukala parentale et reprend ses tâches dans la production commune.

La deuxième raison familiale de retour est la mort du père ou du frère aîné, qui oblige le migrant à reprendre la direction de la soukala. Pour certains, ce n'est pourtant pas une raison pour rentrer au village.

Aucun migrant de retour à Kantindi ne reçoit de pension, ce qui, en fait, est assez étonnant, car l'ancien combattant est un phénomène bien connu dans de nombreuses régions d'émigration d'Afrique de l'Ouest. Un ancien combattant est, au sens strict, un ancien soldat de l'armée coloniale qui vit de sa pension dans son village natal, mais il peut s'agir aussi d'anciens policiers et autres fonctionnaires. C'est souvent un villageois riche ou aisé qui reçoit régulièrement une pension, qui a vu du pays, qui est souvent un chef informel et qui présente un comportement commercial innovateur. Un seul habitant de Tossiégou a été agent de police au Ghana pendant quelques années, mais il est revenu au village lorsque cessèrent les paiements de sa pension.

De nombreux Moba qui vivaient le long de la frontière avec le Ghana avaient servi autrefois dans l'armée ou la police en Côte-de-l'Or. Ils y étaient parvenus en passant la frontière pendant les campagnes de recrutement et en allant chez des parents où ils se faisaient recruter. Mais Kantindi était trop loin de la frontière pour cela.

Presque tous les migrants portent à leur retour quelques beaux vêtements avec lesquels on les reconnaîtra pendant des années comme ancien migrant. En fonction de sa réussite, le migrant rapporte aussi de l'argent économisé et, par exemple, de la tôle ondulée pour le toit de sa maison ou pour la porte de sa chambre, une radio, un tourne-disque, un lit, un matelas ou un vélo qu'il pourra revendre en cas de besoin.

Au total, 45% des migrants de retour ont donné de l'argent à leur famille en rentrant. Pendant leur absence, 26% des migrants de retour ont envoyé de l'argent à leur famille, ou en ont apporté lors d'une visite. Concernant les migrants absents, ce pourcentage est même légèrement plus élevé, soit 32%. Il y a, dans ce domaine, des différences par village. 35% des migrants absents de Kantindi Centre, 27% de Baniame Kantindi et seulement 18% de Tossiégou envoient de l'argent. Le fait qu'un migrant envoie de l'argent semble dépendre surtout de son emploi. 46% des migrants absents avec un travail qualifié et

Tableau 5.41 *Migrants absents et migrants de retour par groupe de parenté en pourcentage du nombre total à Kantindi Centre en 1983 et à Baniame Kantindi, en 1984*

% de	Kantindi Centre			
	Cls.np.	Kountome	Kutur	Total
population totale	32	68	18	100 <i>n=2212</i>
migrants absents	21	79	33	100 <i>n=101</i>
migrants de retour	40	60	29	100 <i>n=97</i>
% de	Baniame Kantindi			Total
	Cls.np.	Cl.p.		
population totale	33	67		100 <i>n=685</i>
migrants absents	40	60		100 <i>n=15</i>
migrants de retour	35	65		100 <i>n=75</i>

Cls.np. : Clans non propriétaires Cl.p. : Clan propriétaire

seulement 19% des migrants avec un travail non qualifié envoient de l'argent. Certains migrants envoient parfois des vêtements ou des vivres, mais ce genre de choses est généralement rapporté avec soi lors d'une visite à la famille. L'un des migrants envoie tous les mois une bouteille de vin à son vieux père.

Migration ouvrière par groupe de parenté et envois d'argent

Le tableau 5.41 montre qu'il y a, à Baniame Kantindi, très peu de différences entre groupes de parenté en ce qui concerne les migrants absents et les migrants de retour. Comme Tossiégou est habité uniquement par des clans non propriétaires, une distinction selon le groupe de parenté n'y est pas pertinente. Toutefois, il y a des différences remarquables à Kantindi Centre. Les Kutur sont sur-représentés parmi les migrants de retour et plus encore parmi les migrants absents. Les clans non propriétaires sont légèrement sur-représentés parmi les migrants de retour et sont sous-représentés parmi les migrants absents.

27% de tous les migrants absents, mais seulement 11% des Kutur, envoient de l'argent à leur famille (tableau 5.42)

Le pourcentage d'envois d'argent des Kountome est plus élevé que celui des autres groupes de parenté. Si l'on ne compte pas les Kutur, 47% des Kountome envoient de l'argent à la famille. A l'aide d'un test de Chi-deux, on constate que la différence en envois d'argent entre les différents groupes de parenté à Kantindi Centre indiquée au tableau 5.42 est significative à 0,01.

Tableau 5.42 *Migration ouvrière par groupe de parenté, formation et emploi des migrants absents et envois d'argent à Kantindi en 1984*

	Kantindi Centre				Baniame Kantindi				Tossiégou			
	Cls.np.		Kount.		Kutur		Cls.np.		Cl.p.		Cls.np.	
% migrants absents	abs	%	abs	%	abs	%	abs	%	abs	%	abs	%
Nombre de migrants absents	10		32		27		6		9		14	
dont :												
formation												
≥1° degré travail qualifié	3	30	15	47	21	78	2	33	4	44	6	43
Envois d'argent	1	10	7	22	13	48	0	0	1	11	4	29
	2	20	15	47	3	11	2	33	2	22	3	21

Tableau 5.43 *Migrants de retour et envois d'argent à Kantindi par groupe de parenté*

Envois d'argent	Kantindi Centre				Baniame Kantindi				Tossiégou			
	Cls.np.		Kout.		Kutur		Cls.np.		Cl.p.		Cls.np.	
	abs	%	abs	%	abs	%	abs	%	abs	%	abs	%
oui	8	21	14	47	7	25	9	35	13	27	3	6
non	31	79	16	53	21	75	16	65	36	73	46	94
total	39	100	30	100	28	100	25	100	49	100	49	100

Cls.np. : Clans non propriétaires Cl.p. : Clan propriétaire

Le pourcentage de migrants de retour qui envoient de l'argent à leur famille est de 30% à Kantindi Centre, 29% à Baniame Kantindi et seulement 6% à Tossiégou (tableau 5.43). Pour Kantindi Centre et Baniame Kantindi, ce pourcentage est du même ordre de grandeur que pour les migrants absents, c'est-à-dire respectivement 29% et 27%. A Tossiégou, le pourcentage d'envois d'argent des migrants absents (21%) est plus élevé que celui des migrants de retour. En ce qui concerne les groupes de parenté, on remarque que les Kountome, sans les Kutur, sont les plus nombreux de tous les migrants à envoyer de l'argent : 47% pour les migrants absents comme pour les migrants de retour. Parmi les migrants de retour à Kantindi Centre, cette différence est significative à 0,05, selon un test de Chi-deux. Parmi les migrants absents, il y a relativement peu d'ouvriers qualifiés ayant un emploi qualifié, soit 14. Néanmoins, c'est le groupe qui soutient le plus leurs familles de Kantindi. En effet, 12 sur 14 envoient de l'argent à leur famille.

Durée de la période de migration, destination et emploi

La migration à court terme prévaut au tableau 5.44, car il ne s'agit que d'une période relativement courte. Mais il est clair que les migrants de Baniame Kantindi et Tossiégou migrent pendant des périodes plus courtes que ceux de Kantindi Centre. Le pourcentage des migrants absents est plus élevé à Kantindi Centre que dans les autres villages, et celui des migrants de retour y est plus bas. La durée moyenne de l'absence des migrants partis entre 1975 et 1984 est de 3,1 ans à Kantindi Centre, contre 1,5 et 1,8 an à Baniame Kantindi et Tossiégou.

La différence dans la durée de la période de migration est liée au genre de travail effectué par le migrant, 79% des migrants partis après 1975 et ayant un travail qualifié, étaient absents pendant plus de deux ans. La plupart d'entre eux étaient encore absents en 1984.

Tableau 5.44 *Durée de la période de migration de tous les migrants (ouvriers) de Kantindi*

	% migrants			Total	
	<1 an	1-4 ans	>4 ans		
Kantindi Centre	26	53	22	100	n=74
Baniame Kantindi	61	39	0	100	n=38
Tossiégou	51	40	9	100	n=35

61% des migrants ayant un travail non qualifié étaient absents moins de deux ans. La plupart étaient déjà revenus en 1984. Un seul migrant de Baniame Kantindi, et un autre de Tossiégou, a obtenu un travail qualifié, contre 42% des migrants de Kantindi Centre. En 1984, 77% de ce groupe étaient absents depuis plus de deux ans.

Après 1975, le Ghana a perdu sa place prépondérante comme pays d'immigration (tableau 5.45). Ce n'est pas surprenant, vu la crise économique de ce pays et la dévalorisation de la monnaie ghanéenne par rapport au franc CFA. Il est même étonnant qu'un nombre relativement important de migrants de Baniame Kantindi et Tossiégou continuent à migrer au Ghana.

Un migrant revient du Ghana avec en moyenne 18.000 F CFA, alors qu'un migrant revient de la Côte-d'Ivoire (et, avant 1983, aussi du Nigéria) avec 46.000 F CFA. Dans la Région des Savanes, tout le monde sait qu'il a plus à gagner dans ces pays. Les migrants de retour du Ghana expliquent que la route du Ghana est mieux connue, en raison de la longue tradition migratoire et des contacts familiaux. Le départ vers le Nigéria ou la Côte-d'Ivoire est une aventure plus risquée à cause du manque de contacts établis depuis longtemps.

Tableau 5.45 *Destination des migrants partis de Kantindi après 1975. Pourcentage du nombre total des migrants par village*

Village	Nigéria + Côte-d'Ivoire			Divers Togo	Autre pays	Total	
	Ghana	Dapaong					
Kantindi Centre	16	35	12	26	11	100	n=74
Baniame Kantindi	37	42	0	16	5	100	n=38
Tossiégou	49	29	3	20	0	100	n=35

La migration vers ces nouveaux pays est, en fait, une continuation de l'ancien modèle migratoire. En effet, seuls 3% des migrants allant vers ces pays avaient un travail qualifié. Les autres travaillaient comme manoeuvres agricoles : en Côte-d'Ivoire sur les plantations de cacao et au Nigéria sur les champs de maïs.

Cependant, 24% des migrants à destination togolaise ont un travail qualifié. Ce groupe d'ouvriers qualifiés travaille sans exception en ville. Les habitants de Kantindi Centre sont particulièrement représentés dans cette variante moderne de la migration ouvrière. Ils sont les seuls à disposer, dans leurs nouvelles destinations, d'un réseau de contacts semblable à l'accueil des migrants dans les zones à cacao du Ghana. A Dapaong comme à Lomé, il existe des comités de migrants de Kantindi Centre avec président, secrétaire et trésorier. Le comité de Dapaong est présidé par un petit-fils de l'ancien chef de canton de Kantindi. Celui de Lomé était présidé, jusque récemment, par un Kountome qui remplissait une fonction importante dans un ministère.

Bien qu'une formation scolaire soit nécessaire pour obtenir un travail qualifié, tous les migrants ayant reçu une formation scolaire n'ont pas un travail qualifié. 65% de tous les migrants absents ont reçu une formation scolaire, mais seulement la moitié d'entre eux ont un travail qualifié. Le tableau 5.46 montre que le pourcentage de migrants ayant un travail qualifié est plus élevé chez les Kountome (30%) que chez les clans non propriétaires (7%). Cependant, par un test de Chi-deux, un rapport statistique significatif entre groupe de parenté et emploi n'a pu être établi qu'à 0,10, ce qui n'est pas étonnant, vu l'analyse de la scolarisation faite plus haut. On a établi alors que la relation entre groupe de parenté et scolarisation était influencée par la distance entre l'habitation et l'école. De nombreux Kountome, et surtout les Kukur, habitent à une distance favorable de l'école. Cela détermine fortement la scolarisation et semble influencer aussi sur la réussite de la migration ouvrière. La formation scolaire en langue française à Kantindi est plus valorisée au Togo qu'au Ghana. Elle s'accorde beaucoup mieux avec le genre de travail qu'on peut trouver en ville pendant la période post-coloniale qu'avec le travail «colonial» dans le cacao.

Tableau 5.46 *Migrants partis après 1975 ayant un travail qualifié et un travail non qualifié par groupe de parenté à Kantindi Centre*

Emploi	Clans non propriétaires	Kountome	Kukur	Total
qualifié	1	18	8	19
non qualifié	13	42	15	55
total	14	60	23	74

Tableau 5.47 *Migration ouvrière et revenus nets des ménages issus de la commercialisation agricole. Les ménages avec migrants en pourcentage du nombre des ménages, en 1984*

Revenu par tête F.CFA	Kantini Centre	Baniame Kantindi	Tossiégou
< 10.000	37	15	17
≥ 10.000	39	13	0

Revenu de la migration ouvrière

Le tableau 5.47 montre que les ménages pauvres ne fournissent pas plus de migrants que les ménages riches, sauf à Tossiégou où tous les ménages avec des migrants absents gagnent peu. La migration ouvrière à Kantindi est donc très peu influencée par le revenu. Même si, dans le village plus riche de Baniame Kantindi, le seuil est fixé à 20.000 F CFA, les pourcentages restent identiques.

Les revenus de la migration ouvrière ne sont pas plus influencés par les revenus de la commercialisation agricole que par les revenus des activités productives non agricoles. L'hypothèse selon laquelle les ménages pauvres recevraient plus souvent que les ménages riches des revenus de la migration ouvrière se révèle fausse.

27% des ménages ayant un revenu inférieur à 10.000 F CFA, et 36% des ménages ayant un revenu supérieur à 10.000 F CFA, ont des revenus de la migration ouvrière. Ainsi, tous les ménages les plus pauvres n'améliorent pas leur revenu par la migration ouvrière.

Les revenus de la migration ouvrière à Kantindi Centre s'élevaient à 3,07 millions de F CFA en 1983, et à 3,11 millions F CFA en 1984, c'est-à-dire à 14.200 F CFA par ménage. A Baniame Kantindi et Tossiégou, les revenus totaux s'élevaient respectivement à 0,42 millions F CFA et 0,12 millions F CFA, c'est-à-dire en moyenne à 6300 F CFA et 3000 F CFA par ménage.

73% de cet argent est dépensé pour la nourriture et les vêtements. 13% seulement est utilisé pour la production agricole, y compris pour l'achat de bétail et d'engrais. 9% est dépensé pour l'achat de biens de consommation durables et, enfin, 3% pour l'amélioration du logement.

Evidemment, tous les ménages de Kantindi ne reçoivent pas de revenus de la migration ouvrière. Cela ne dépend pas seulement du nombre de migrants dans la famille, car il faut encore que ceux-ci soient disposés à envoyer une part

Tableau 5.48 *Ménages avec migrants absents par groupe de parenté, avec revenus de la migration ouvrière, en 1984*

Revenus	Kantindi Centre				Baniame Kantindi		Tossiégou	
	Cls.np.	Koutome sans Kutur	Kutur	Total	Cls.np.	Cl.p.	Total	Cls.np.
oui	2	11	3	16	1	2	3	2
non	4	12	8	24	2	4	6	4
total	6	23	11	40	3	6	9	6

Cls.np. : Clans non propriétaires Cl.p. : Clan propriétaire

de leur salaire à Kantindi. En 1984, 11% de tous les ménages agricoles à Kantindi Centre avaient des revenus de la migration ouvrière, 8% à Baniame Kantindi et 5% à Tossiégou, c'est-à-dire une somme moyenne de 135.000 F CFA à Kantindi Centre, de 84.000 F CFA à Baniame Kantindi et de 60.000 F CFA à Tossiégou.

Au tableau 5.48, les différences entre groupes de parenté ne sont pas très grandes. Ce tableau semble confirmer l'impression donnée aux tableaux 5.42 et 5.43 que ce sont Koutome, sans les Kutur, qui, de tous les migrants, ont le plus tendance à envoyer de l'argent, et les Kutur le moins. Le pourcentage des ménages kutur qui reçoivent des revenus de la migration ouvrière est le plus petit de tous les groupes de parenté. En revanche, le pourcentage des Koutome, sans les Kutur, est de 48%. Cependant, ce rapport n'a pas pu être confirmé statistiquement par un test de Chi-deux, à 0,05.

Revenus monétaires totaux

Enfin, on peut établir un bilan maintenant qu'on connaît les revenus de la migration ouvrière, à côté des revenus nets de la commercialisation agricole par ménage et des revenus des activités productives non agricoles. Le tableau 5.49 donne la répartition des ménages dans les différents groupes de parenté, autour de la moyenne par village des revenus de la commercialisation agricole. Cette moyenne était de 8500 F CFA par habitant à Kantindi Centre, de 16.600 F CFA à Baniame Kantindi et de 3900 F CFA à Tossiégou.

Les pourcentages supérieurs à la moyenne par village sont un peu plus fréquents au tableau 5.49 qu'au tableau 5.23, en raison des revenus des activités productives non agricoles et de la migration ouvrière. Mais le rapport entre

Tableau 5.49 *Pourcentage des ménages par groupe de parenté avec un revenu monétaire total supérieur et inférieur à la moyenne par village des revenus de la commercialisation agricole*

Revenu net % ménages	Kantindi Centre				Baniame Kantindi Tossiégou			
	Cls.np.	Kount.	Kutur	Total	Cls.np.	Cl.p.	Total	Cls.np.
< moyenne/vill.	52	54	62	53	29	57	48	51
≥ moyenne/vill.	48	46	38	47	71	43	52	49
total	100 n=27	100 n=74	100 n=21	100 n=101	100 n=21	100 n=44	100 n=65	100 n=39
moyenne/vill.	: moyenne par village				Kount. : Kountome			
Cls.np.	: Clans non propriétaires				Cl.p. : Clan propriétaire			

revenu et groupe de parenté (Kountome et clans non propriétaires) dans le tableau 5.23 était significatif à 0,05, selon un test de Chi-deux, ce qui n'est plus possible pour le tableau 5.4. Comme les clans non propriétaires de Kantindi Centre ont peu de revenus des activités non agricoles (malgré leur haut degré de participation) et de la migration ouvrière, leur répartition autour de la moyenne par village reste la même. L'amélioration de la position des Kountome par rapport au tableau 5.23 tient surtout aux revenus de la migration ouvrière. Leurs migrants restent absents plus longtemps et ont plus souvent du travail qualifié, ce qui rapporte plus au migrant lui-même et à sa famille à Kantindi Centre. Bien que les Kutur suivent aussi le nouveau type de migration, cela rapporte beaucoup moins à la famille restée à Kantindi Centre. Les migrants kutur se sont beaucoup plus détachés de leur famille de Kantindi Centre que les autres migrants kountome. A Baniame Kantindi, la participation des différents groupes de parenté à la production non agricole et à la migration ouvrière est la même. Les revenus de la migration ouvrière des ménages des clans non propriétaires sont en moyenne plus élevés. Cela explique l'augmentation du pourcentage des ménages des clans non propriétaires dépassant la moyenne du village et la stagnation de celui des ménages des clans propriétaires. La différence dans le revenu total entre les clans à Baniame Kantindi est significative à 0,05, selon un test de Chi-deux.

A Tossiégou, enfin, les revenus de la migration ouvrière et de la production non agricole n'apportent également qu'une très faible amélioration par rapport au tableau 5.23.

La migration ouvrière à Kantindi est une forme très ancienne d'intégration fonctionnelle dans l'économie de traite ouest-africaine. Bien que l'on constate une migration ouvrière plus importante dans certaines autres zones d'émigration au Togo, l'absence à Kantindi de 20% des hommes dans la tranche d'âge 15-35 ans est considérable pour la Région des Savanes.

Un nouveau type de migration est apparu peu à peu à côté du type connu de migration ouvrière vers les régions de production d'exportation, autrefois le Ghana et aujourd'hui la Côte-d'Ivoire. Ce nouveau type est orienté vers les villes du Togo, concerne plus souvent du travail qualifié et a un caractère plus permanent. Le développement de ce nouveau type de migration dépend fortement du développement de l'emploi dans les villes du Togo. La récente politique d'austérité et les licenciements dans le secteur gouvernemental rendent cette évolution improbable à court terme. Cette perspective n'est pas favorable pour Kantindi, car ce sont justement les migrants qui ont trouvé du travail qualifié en ville qui envoient de l'argent à leur famille.

La différence entre clans non propriétaires et Kountome, à Kantindi Centre, ne s'exprime plus comme avant par un niveau de migration plus élevé des clans non propriétaires, mais par un intérêt divergent des groupes de parenté pour les deux types de migration cités. Les clans non propriétaires suivent toujours l'ancien type, et les Kountome le nouveau. Cela dépend plus du niveau d'études que du manque de terre, comme l'affirme Pontié (1980, p.5 ; 1986, pp.151-155). Comme on l'a vu plus haut, on ne peut pas dire que les clans non propriétaires soient plus confrontés au manque de terre que les Kountome. Il est dommage que Pontié répète en 1986 son hypothèse formulée en 1980, sans l'avoir vérifiée entre-temps.

En réponse à van Amersfoort (1978), on a établi au chapitre 1 un rapport entre la migration ouvrière et les ressources locales faibles. Un tel rapport existe aussi à Kantindi. Que la migration ouvrière ne contribue que pour 9% aux revenus totaux tient au fait que les migrants sont des cadets qui désirent, en premier lieu, augmenter leur propre revenu. Ils y réussissent difficilement et il est souvent plus intéressant pour eux de rentrer au village, surtout quand ils ont aussi la possibilité de s'y marier. Ils ont alors la perspective d'une position plus indépendante, avec plus de possibilités de se faire un revenu personnel dans l'agriculture commerciale. Cela vaut aussi pour les migrants qui n'ont pas trouvé de travail qualifié en ville.

L'influence de la migration ouvrière sur l'intégration normative à Kantindi n'a pas été approfondie. Sans doute, la migration ouvrière à Kantindi est-elle devenue une manière pour les cadets de prouver leur valeur à leur entourage (Pontié 1986, pp.159-161). Qu'ils aiment se conduire, à leur retour, en hommes du monde indique la voie d'une intégration normative.

Conclusion

Le revenu monétaire à Kantindi constitue seulement 20% du revenu moyen, et 40% du revenu rural moyen au Togo. La consommation alimentaire réelle est d'environ 70% de la norme FAO/OMS. Le résultat est la sous-alimentation. Évalué d'après le revenu en espèces et en nourriture, le niveau de vie est insuffisant.

Le mode de vie à Kantindi est surtout agricole. La production vivrière couvre environ la moitié du besoin, et la commercialisation des produits agricoles contribue pour les trois quarts aux revenus. Pour expliquer l'insuffisance de revenus en nourriture et en espèces, il faut d'abord examiner l'agriculture. La faiblesse des ressources locales est frappante. En raison de la forte densité de population et donc du manque de terre, la pluviosité et la condition du sol, sans être extrêmement défavorables en soi, influencent négativement la production agricole réalisée avec des moyens très simples. Il est difficile de dire si les paysans de Kantindi reçoivent une juste rétribution pour leurs produits agricoles. Une étude plus poussée permettrait probablement de trouver là une deuxième explication de l'insuffisance du niveau de vie rural.

La population pourrait améliorer ses revenus en découvrant des ressources supplémentaires hors de Kantindi. La migration ouvrière à Kantindi est un phénomène important, lié aux possibilités restreintes d'obtenir des revenus dans la zone même. Comme, en raison de la structure sociale spécifique, les cadets migrent, non pour augmenter le revenu familial, mais pour obtenir un revenu personnel, la migration ouvrière rapporte relativement peu à la population restée au village. Ce phénomène est accentué par les difficultés rencontrées par les migrants pour trouver du travail qualifié. Ils reviennent donc après quelque temps reprendre leur place dans la société locale. Pour l'actuel mode de vie à Kantindi, l'intégration de marché est plus importante que la migration ouvrière. Ces deux formes d'intégration fonctionnelle semblent beaucoup plus qu'autrefois orientées vers le Togo. L'écoulement des produits agricoles vers le Ghana a disparu, en raison du malaise économique de ce pays ; pourtant l'intégration de marché, c'est-à-dire ici le taux de commercialisation de la production agricole, a augmenté.

Le développement de l'intégration de marché n'est pas seulement dû aux produits d'exportation mais aussi, et plus encore, aux produits vivriers pour le marché intérieur. Un glissement dans la vente des arachides y a grandement contribué.

La migration ouvrière vers le Ghana a également diminué ; elle est remplacée, d'une part, par une migration similaire vers d'autres pays et, d'autre part, par un

nouveau type de migration ouvrière plus permanente et plus qualifiée vers les villes togolaises.

L'intégration administrative à Kantindi a permis l'installation d'une administration bureaucratique, dans laquelle le chef de canton a une fonction contrôlée. Les Kutur ne peuvent plus tirer de cette fonction une position de pouvoir particulière. Le développement d'une structure de parti à Kantindi augmente encore l'intégration administrative. Geschiere (1984, p.365) rapporte cette situation à la tentative des gouvernements post-coloniaux en Afrique d'intégrer dans l'Etat les paysans qui ne peuvent jamais être complètement intégrés fonctionnellement à cause de leur autoconsommation, par d'autres moyens, allant du football aux soins médicaux. Les activités gouvernementales dans le domaine agricole ont eu un effet sur Kantindi. L'augmentation des rendements a renforcé les ressources locales. Mais la croissance démographique a réduit l'effet final sur le niveau de vie. Le renforcement des ressources locales par le gouvernement peut se poursuivre, mais il exige, outre de grands investissements en travail de la part des paysans, d'importants investissements financiers de la part du gouvernement. Vu la mise en oeuvre des programmes gouvernementaux ruraux dans la Région des Savanes ces trente dernières années, une aide financière étrangère sera nécessaire.

Baniame Kantindi est le village de Kantindi qui a le mieux réussi la commercialisation agricole. Ceci est lié à l'adaptabilité du sol, mais aussi, et surtout, à la forte participation au programme cotonnier de la SOTOCO. Le fait que, jusqu'en 1975, les programmes gouvernementaux agricoles aient à peine touché Baniame Kantindi, en se cantonnant à Kantindi Centre, a contribué à cette forte participation. Le programme pouvait, pour ainsi dire, commencer à zéro. Par ailleurs, ce manque d'ingérence gouvernementale a conduit à un manque de différenciation entre les groupes de parenté de ce village. Comme l'école de Baniame Kantindi est assez récente, peu de migrants de ce village ont pu trouver un travail qualifié. Les possibilités limitées pour les migrants de ce village de gagner leur vie ailleurs et la réussite de la commercialisation agricole semblent se renforcer mutuellement. Il en est de même, en fait, pour les clans non propriétaires de Kantindi Centre. Ils suivent, eux aussi, l'ancien type de migration et réussissent mieux que les Kountome dans l'agriculture commerciale. Comme les paysans de Baniame Kantindi, ils sont concernés depuis peu par le programme agricole du gouvernement.

En revanche, les Kountome de Kantindi Centre réussissent mieux dans le nouveau type de migration. C'est surtout le cas des Kutur qui reçoivent depuis longtemps une formation scolaire. Pourtant, les ménages kutur obtiennent relativement peu de revenus de la migration ouvrière. Il semble que leurs migrants se détachent plus que les autres du village et qu'ils aient peu confiance

dans les possibilités offertes par l'agriculture commerciale sur leurs champs situés dans la zone de Kantindi Centre, zone cultivée depuis très longtemps et partiellement érodée.

Enfin, vu l'adaptabilité du sol, les ressources sont encore plus faibles à Tossiégou que dans les deux autres villages. Il n'est donc pas étonnant que ce village soit uniquement habité par des clans non propriétaires. Les faibles ressources locales se reflètent dans le très bas niveau de revenus en nourriture et en espèces. L'ancien type de migration ouvrière rapporte peu de revenus supplémentaires. Aujourd'hui encore, ce village est très peu concerné par le programme agricole gouvernemental, ce qui explique aussi le peu de succès dans l'acquisition de revenus.

CONCLUSION

Le voyageur qui roule vers Kantindi au mois de janvier a l'impression de traverser le désert. L'harmattan souffle en soulevant des nuages de poussière, les champs sont dénudés, le sol est desséché, les kapokiers qui bordent la route n'ont plus de feuilles et le bétail se déplace sur des kilomètres pour parvenir au seul abreuvoir restant. En revanche, en septembre tout est vert. Les soukalas disparaissent derrière les tiges de mil hautes de deux mètres, c'est la période de récolte du petit mil, il y a de l'eau dans le marigot et le marché de Korbongou reprend vie. Tout comme l'ensemble de la savane ouest-africaine, Kantindi est une zone où les extrêmes se touchent.

Le mode de vie à Kantindi est principalement agraire. La production vivrière d'autosuffisance couvre environ 70% de la consommation alimentaire et la commercialisation des produits agricoles fournit les troisquarts des revenus. Par leurs envois d'argent, les migrants contribuent aux revenus, mais cela représente moins de 10% du revenu total.

Le revenu à Kantindi s'élève seulement à 20% du revenu moyen et à 40% du revenu rural moyen au Togo. Il faut rappeler que le Togo est un pays à faible revenu et, d'après son Produit national brut, c'est l'un des pays les plus endettés d'Afrique. A Kantindi, un enfant sur cinq va à l'école, deux forages donnent de l'eau potable toute l'année et la situation alimentaire est mauvaise. La consommation alimentaire réelle ne représente que les troisquarts de ce qui est nécessaire pour que les habitants soient en bonne santé. Il en résulte une sous-alimentation chronique. Autrement dit, le niveau de vie à Kantindi est insuffisant.

Le cadre de l'analyse

Cette étude a établi un rapport entre l'intégration de la Région des Savanes dans l'économie de traite ouest-africaine et l'État togolais et ses conséquences sur le mode de vie à Kantindi.

Par mode de vie, on entend la manière dont la population de Kantindi dirige ses activités vers l'acquisition d'un revenu en nature et en espèces. Ce mode de vie dépend, dans une large mesure, des ressources locales, c'est-à-dire des possibilités offertes par l'environnement à la population pour mener des activités génératrices de revenus, dans le cadre du niveau technologique dominant. Pour Kantindi, cela revient aux possibilités offertes à la production agricole par l'environnement naturel. Malgré une répartition irrégulière, la quantité moyenne des précipitations n'est pas défavorable en soi. L'adaptation du sol à l'agriculture n'est pas très mauvaise non plus. Toutefois, combinés à une forte densité de population et au manque de terre, comme c'est le cas à Kantindi, ces deux facteurs impliquent inévitablement des ressources locales faibles.

Par intégration régionale, on entend un processus dans lequel des zones distinctes se mettent à fonctionner comme une unité d'un ordre supérieur. Deux types d'intégration régionale sont d'importance capitale dans cette étude.

Le premier type est l'intégration fonctionnelle : des zones se mettent à remplir des tâches de plus en plus spécifiques, et leur spécialisation fonctionnelle conduit à une interdépendance croissante. L'unité fonctionnelle dans laquelle s'est intégrée la Région des Savanes est appelée ici économie de traite ouest-africaine. C'est le système économique où les petits paysans africains exportent leurs produits agricoles dans le cadre du monopole commercial des maisons de commerce européennes, mis en place, pendant la période coloniale, en Afrique de l'Ouest (Amin 1972, p.520). Ainsi, s'est opérée l'intégration fonctionnelle de régions qui remplissaient des fonctions spécifiques dans le cadre de l'économie de traite. L'intégration fonctionnelle a poursuivi son développement pendant la période post-coloniale.

Le deuxième type d'intégration régionale est l'intégration administrative : c'est le contrôle exercé sur la population d'un territoire par une organisation bureaucratique (Tilly 1975, p.70). L'intégration fonctionnelle de la Région des Savanes et Kantindi dans l'économie de traite ouest-africaine est allée de pair avec l'intégration dans l'État togolais (colonial et post-colonial) dont on a étudié les activités.

Une troisième forme d'intégration, l'intégration normative, c'est-à-dire les valeurs, normes et comportement, n'a été qu'effleurée ici : par exemple, quand

il s'est agi de l'opinion et de l'attitude de la population de Kantindi face au gouvernement.

Par spécialisation fonctionnelle de la Région des Savanes, on entend le résultat d'une interaction d'éléments existants (pré-coloniaux) et d'éléments nouveaux (coloniaux et post-coloniaux). À l'aide des études d'Amin (1970 et 1972), Cliffe (1977) et Slater (1975) et des critiques faites sur ces études, l'analyse de l'intégration fonctionnelle est orientée sur la spécialisation des régions en matière d'intégration de marché et de migration ouvrière.

Le développement de l'infrastructure, condition importante de l'intégration fonctionnelle, est également analysé. À l'aide de nombreuses études, parmi lesquelles celles de Hoyle (1973), Gould (1960), Taaffe et al. (1963) et Hofmeier (1973), un cadre a été trouvé pour l'analyse de l'infrastructure. Les points essentiels de l'analyse sont : l'influence de l'infrastructure pré-coloniale sur le réseau apparu à partir de la pénétration coloniale, le développement et le changement des lignes de pénétration coloniales en rapport avec la concentration portuaire, les différents niveaux de développement du réseau et sa désintégration temporaire.

L'infrastructure est une condition importante, non seulement de l'intégration fonctionnelle, mais aussi de l'intégration administrative. Elle permet à l'État de contrôler une zone et d'uniformiser la société. Outre l'infrastructure, le régime fiscal est utilisé comme indicateur de l'intégration administrative. Enfin, les effets de l'intégration administrative sur l'intégration de marché et la migration ouvrière ont été étudiés.

En comparant les études de Geschiere (1982) et Spittler (1981), on s'aperçoit que ce dernier permet une analyse féconde de l'intégration administrative avec le modèle du contrôle administratif sur les sociétés rurales, alors que le premier considère trop le gouvernement comme le défenseur des intérêts du secteur capitaliste. Les différentes formes d'administration exercées sur la société locale, les réactions des paysans et les conséquences sur la différenciation sociale ont été étudiées pour juger des conséquences des activités gouvernementales au niveau local.

Les jugements divergents de Hinderink et Sterkenburg (1987) et de Spittler (1981) sur la politique agricole post-coloniale a incité à poser la question de son effet sur le mode de vie local. Ainsi, on a étudié comment l'intégration fonctionnelle et administrative après l'indépendance a contribué au renforcement des ressources locales à Kantindi, d'après son effet sur l'approvisionnement alimentaire et sur l'acquisition de revenus monétaires des ménages. En outre, on a observé comment les ménages complètent leurs ressources locales, en partant du principe, avec van Amersfoort (1978), qu'il existe un rapport entre migration

ouvrière et ressources locales faibles. Les activités génératrices de revenus à Kantindi sont apparues comme différenciées selon les villages, mais aussi selon les ménages. D'après van Binsbergen et Geschiere (1982 et 1985a) et Boekraad et al. (1983), la différenciation sociale s'explique par la forme d'organisation de la société à Kantindi, notamment par la manière dont est établie l'autorité des aînés sur les cadets, dont est organisée la production agricole et dont sont réglées les relations entre les différents groupes de parenté, y compris le droit foncier.

L'intégration administrative et fonctionnelle de la Région des Savanes et de Kantindi dans l'économie de traite ouest-africaine et l'État togolais

Les grandes lignes du développement de l'économie de traite ouest-africaine et de l'État togolais sont analysées au chapitre 2. Alors que, pendant la période coloniale, le nord et le sud du Togo actuel appartenaient à deux réseaux commerciaux séparés, une structure fonctionnelle et administrative intégrée paraît exister aujourd'hui. Son développement est esquissé ici à l'aide de l'infrastructure, de l'intégration commerciale et de la migration ouvrière.

L'analyse de l'infrastructure montre que la colonisation allemande a suivi et développé les liaisons existantes entre le Nord et le Sud. Cependant, on a pu observer un glissement dans les lignes de pénétration, lié à la concentration portuaire (Taaffe et al. 1963). De plus, la production de cultures d'exportation a presque complètement été prise en charge par les producteurs africains, sans que le gouvernement colonial n'impose de contraintes dans la sphère de production. Dès que l'amélioration des pistes caravanières, et, plus tard, l'aménagement de l'infrastructure moderne, ont pu le permettre, la production de cultures d'exportation s'étendit vers l'intérieur, sous l'effet de la demande sur le marché mondial, avec, comme intermédiaires, les maisons de commerce européennes. Les cultures d'exportation étaient surtout concentrées dans le Sud. La fonction de la Région des Savanes dans cet ensemble a été cantonnée, pendant longtemps, à celle de fournisseuse de main-d'oeuvre. Ce n'est qu'à partir de 1960 environ que l'intégration de marché est devenue plus importante.

Evidemment, le développement de l'infrastructure avait aussi pour but d'imposer à la colonie un contrôle administratif plus efficace. Aussi l'actuel réseau intégré au Togo est-il une indication, non seulement de l'intégration fonctionnelle réalisée, mais aussi de l'intégration administrative.

L'influence de l'État sur l'intégration de marché a augmenté peu à peu. Au début, l'objectif de l'État était surtout de créer des conditions favorables. Son

principal souci était le développement de l'infrastructure au moyen du travail forcé. Il espérait ainsi augmenter la production d'exportation et, par conséquent, ses propres revenus grâce aux droits de douane. Ce n'est qu'après 1933 que l'État a commencé à stimuler la production agricole, dans le but d'améliorer ses propres revenus. Le relèvement du niveau de vie et la diminution des contrastes régionaux ne sont devenus des objectifs importants des programmes agricoles qu'après 1967. L'intégration administrative du Nord avec le Sud est allée de pair avec une intégration fonctionnelle, non seulement avec le Sud, mais aussi avec la Côte-de-l'Or. On peut dire, sans exagération, que le Togo est né parce que la Côte-de-l'Or existait déjà. Avec la crise économique au Ghana, après 1965, et la croissance économique intérieure au Togo, l'intégration fonctionnelle avec le Ghana a sérieusement diminué.

Le chapitre 3 analyse l'intégration fonctionnelle et administrative dans la Région des Savanes et ses conséquences pour Kantindi jusqu'en 1960. L'intégration administrative augmente grâce à un régime fiscal plus efficace et à la construction de routes. Elle prend alors la forme d'une administration intermédiaire (Spittler 1981). Cela mène à la polarisation des sociétés locales entre les chefs coutumiers et leurs familles qui profitent de leur position soutenue par l'État et le reste de la population. Dans un village comme Kantindi Centre, où la société locale était polarisée, le groupe de parenté qui servait d'intermédiaire avec l'administration coloniale, les Kutur, pouvait faire endosser les charges coloniales aux autres groupes de parenté. En conséquence, ces derniers avaient un taux de migration plus élevé. Dans un village moins intérieurement polarisé comme Baniame Kantindi, aucune différence nette entre les différents groupes de parenté n'a pu être constatée en matière de migration ouvrière.

Pendant les années trente, l'intégration de marché de la Région des Savanes est stimulée par l'État au moyen de la commercialisation forcée des arachides. Elle stagne, ensuite, vers 1955. En revanche, la migration ouvrière qui était jusqu'alors presque uniquement orientée vers la Côte-de-l'Or, prend des formes plus amples. Elle est provoquée aussi par l'intégration administrative. Elle est, en effet, une réaction au contrôle plus efficace de l'État. Elle est liée à la structure de la société locale dont sont originaires les migrants ouvriers. Les cadets n'y ont pas de position indépendante et sont obligés de mettre leur force de travail à la disposition des aînés. Les exigences imposées à la société locale par l'administration coloniale, telles que la livraison de travail et de produits agricoles et la levée fiscale, alourdissaient encore les tâches des cadets.

Après 1950, le gouvernement tente de moderniser le mode de vie agraire et de renforcer les ressources locales grâce à une «approche d'amélioration» (Hinderink et Sterkenburg 1987). L'amélioration de la situation alimentaire et

de la conservation du sol sont manifestement nécessaires pour neutraliser les conséquences de la commercialisation des arachides et de la croissance démographique. Le développement de l'infrastructure permet de constater que, vers 1950, le contrôle gouvernemental s'est élargi à presque toute la Région des Savanes. Un changement qualitatif dans l'intégration administrative se dessine ensuite avec le glissement d'une administration intermédiaire vers une administration bureaucratique. Au niveau local, les activités de l'État et celles de la mission catholique profitent surtout au chef de canton et à sa famille, ainsi qu'aux autres membres du clan propriétaire qui habitaient au centre de Kantindi. Néanmoins, la façon dont la terre était partagée entre le clan propriétaire et les clans non propriétaires a permis à ces derniers de profiter le plus du développement maraîcher.

Le chapitre 4 montre que les activités de l'État après l'indépendance en 1960 sont concentrées dans des programmes de développement rural intégré. Dans un certain sens, elles suivent la tendance apparue avant l'indépendance. L'État approche de plus en plus les paysans avec son propre réseau de fonctionnaires. C'est ainsi que disparaît la forme d'administration intermédiaire décrite par Spittler (1981) pour faire place à une forme d'administration bureaucratique, les fonctionnaires spécialisés habitant les zones rurales ou venant fréquemment de Dapaong pour remplir leur tâche dans les zones rurales. Le chef de canton est devenu fonctionnaire, et plus précisément petit fonctionnaire, intégré dans la bureaucratie (van Rouveroy van Nieuwaal 1985).

A Kantindi, le pouvoir du chef de canton et de son lignage kutur a déjà été ébranlé par les troubles politiques à l'indépendance. La position autonome du chef de canton comme intermédiaire étant de plus en plus sapée par la bureaucratisation de l'administration, les dommages ne peuvent plus être réparés. La structure coopérative que le gouvernement voulait installer dans les zones rurales était trop faiblement développée à Kantindi pour donner aux Kutur une nouvelle base de pouvoir. Pourtant, jusque récemment, ils sont restés les plus impliqués dans les activités gouvernementales.

Le programme agricole gouvernemental, mis en oeuvre dans la Région des Savanes après 1945, témoigne d'un glissement de l'approche coloniale dans laquelle les revenus de l'État tiennent une place centrale, vers une approche orientée sur le relèvement du niveau de vie. Pourtant, ce sont encore les groupes dirigeants qui sont impliqués dans la première phase du programme dans les zones rurales. La relation paysan-État ayant toujours eu jusque là un caractère de contrainte, la formation de coopératives a échoué par manque de prise de responsabilité de la part des paysans. La différence entre la livraison forcée d'arachides de la période coloniale et le remboursement d'un crédit en papier à

la vente des arachides après l'indépendance ne leur est pas évidente. Ils vendent donc leurs arachides sans passer par l'État, et ils ne remboursent pas leur crédit. Les paysans utilisent toujours la même stratégie de bonne volonté apparente, mais d'indifférence ou même de mauvaise volonté de fait. Cette stratégie a pris forme lors des confrontations continues, au cours des décennies où l'État s'intéressait seulement à son propre intérêt, et non à celui des paysans. Elle représente, notamment pour les coopérateurs, une source d'erreurs dans l'évaluation de l'efficacité des projets d'aide.

De nombreuses critiques peuvent être faites sur la politique de développement rural dans la Région des Savanes. Elles correspondent, dans les grandes lignes, à celles formulées par Hinderink et Sterkenburg (1987) : l'accent est trop mis sur les produits d'exportation, les nouvelles variétés ne semblent pas adaptées, la production d'autosuffisance reçoit encore trop peu d'attention effective et l'État préfère intervenir de sa propre initiative au lieu de soutenir les initiatives locales.

Pourtant, il faut indiquer aussi les effets favorables de l'intervention de l'État sur l'élévation du niveau de vie. Actuellement, l'enseignement et les soins médicaux sont bien développés, et l'infrastructure est plus organisée que jamais. En ce qui concerne la production agricole, la réussite du coton et la hausse des rendements des produits vivriers, grâce à l'engrais chimique et la culture attelée, sont remarquables. A Kantindi, l'engrais chimique est le moyen d'arrêter à court terme la baisse de fertilité du sol et d'augmenter la production. La croissance démographique et la réduction de la superficie par habitant sont responsables du fait qu'aucune amélioration notable n'a pu être constatée dans la situation alimentaire dans la Région des Savanes. Par ailleurs, le contraire n'a pas pu être noté non plus, ce qui peut être aussi jugé positivement, dans cette partie de l'Afrique où sévit régulièrement la famine. L'État ne put parvenir à des résultats que grâce aux fonds de développement étrangers. Le développement de l'infrastructure indique nettement que les investissements de l'État dans la Région des Savanes dépendent presque complètement de fonds étrangers et varient selon la disponibilité de ceux-ci.

L'intégration fonctionnelle de la Région des Savanes avec le Ghana a nettement diminué. L'intégration de marché a presque disparu, et la migration ouvrière vers ce pays a baissé. En revanche, la migration ouvrière vers les villes togolaises a fortement augmenté. Le glissement dans la vente des arachides participe aussi au renforcement de l'intégration fonctionnelle de la Région des Savanes au Togo. Aujourd'hui, ce produit est presque entièrement vendu sur le marché intérieur et n'est presque plus exporté. En d'autres termes, on peut dire qu'après l'indépendance la Région des Savanes est devenue plus togolaise que jamais.

Le chapitre 5 analyse le mode de vie à Kantindi en relation avec l'intégration fonctionnelle et administrative de la zone. La production agricole ne permet pas à la population d'acquérir des revenus suffisants en espèces et en nourriture. La migration ouvrière à Kantindi est un phénomène connexe. Mais comme les migrants sont des cadets qui veulent acquérir un revenu personnel, leur travail profite relativement peu à la population restée au village. Cette situation est renforcée par leurs difficultés pour trouver du travail qualifié. Ils reviennent donc au village après un certain temps. Un nouveau type de migration ouvrière de migrants qualifiés vers des emplois qualifiés dans les villes togolaises est en train de se développer. Cette migration a un caractère plus permanent et rapporte plus aux familles restées au village. La migration ouvrière vers le Ghana a diminué et est remplacée par une migration similaire vers des destinations étrangères et par ce nouveau type de migration.

Pour le mode de vie actuel à Kantindi, l'intégration de marché est plus importante que la migration ouvrière. L'intégration de marché est devenue beaucoup plus importante après l'indépendance. Ce développement n'est pas seulement dû à la production d'exportation mais, plus encore, à la production vivrière pour le marché intérieur. Le glissement dans la vente des arachides y a contribué pour une part importante.

Grâce au changement de destination des migrants et à la vente de la production agricole, l'intégration fonctionnelle de Kantindi s'oriente de plus en plus vers le Togo. Après l'indépendance, l'intégration administrative de Kantindi continue à se développer vers une administration bureaucratique, où le chef de canton remplit une fonction contrôlée. Les activités gouvernementales agricoles ont eu un effet certain sur Kantindi. L'augmentation des rendements a renforcé les ressources locales. Mais la croissance démographique a réduit l'effet final sur le niveau de vie. Un nouveau renforcement des ressources locales par l'État est possible mais demande, outre de grands investissements de travail de la part des paysans, de grands investissements financiers de la part de l'État. Cependant, cela ne pourra pas se produire sans une plus grande disponibilité de l'aide financière étrangère.

Les différences naturelles, le degré de participation dans le programme rural de l'État et la formation scolaire explique la différenciation spatiale et sociale dans l'acquisition des revenus à Kantindi. La réussite de la commercialisation agricole à Baniame Kantindi est liée à une forte participation au programme cotonnier. Les programmes précédents ayant peu touché le village, les paysans de Baniame Kantindi ont manifesté peu de réserve contre la participation. De plus, la migration ouvrière offre peu de perspective pour les cadets généralement non qualifiés.

Il en est de même, en fait, pour les clans non propriétaires de Kantindi Centre. Moins qualifiés, ils réussissent moins bien dans la migration ouvrière. Tout comme les paysans de Baniame Kantindi, ils sont impliqués depuis peu dans le programme agricole de l'État, bien qu'ils mènent depuis longtemps, surtout par leurs propres moyens, des activités maraîchères. Ils réussissent mieux dans l'agriculture commerciale que le clan propriétaire. Celui-ci, en revanche, réussit mieux dans le nouveau type de migration ouvrière qualifiée et plus permanente. Il en est de même pour le lignage du chef de canton. Ses membres suivent depuis longtemps une formation scolaire. Toutefois, ils semblent se détacher plus du village que les autres et, contrairement aux autres migrants du clan propriétaire, ils ont moins tendance à entretenir leur famille.

Tossiégou, enfin, est un bon exemple de village aux ressources locales faibles, où la population n'a pas réussi à acquérir des revenus supplémentaires suffisants et où, par manque d'aide gouvernementale, les revenus locaux sont très faibles.

Notes théoriques

L'étude de l'infrastructure offre un précieux indicateur pour l'analyse de l'intégration fonctionnelle et administrative. Taaffe, Morrill et Gould en concluent que le développement de l'infrastructure est lié en grande partie à la distribution de la population. Selon eux, le chiffre de population dans une zone détermine la demande de routes et de transport (Taaffe et al. 1963, p. 516). La commercialisation agricole est un autre facteur important. Mais ils négligent le rôle prédominant de l'État.

Pour expliquer le développement de l'infrastructure moderne dans la Région des Savanes togolaise, il faut considérer en premier lieu les activités de l'État. Ce dernier, en effet, a besoin de routes pour contrôler la population. Pour le commerce du bétail (la première forme de spécialisation fonctionnelle de la Région des Savanes dans l'économie de traite ouest-africaine), la population se contente des anciennes pistes caravanières. Les contacts locaux peuvent être entretenus à pied ou à cheval, grâce aux innombrables sentiers qui relient les villages. Toutefois, l'État avait besoin d'un réseau routier plus développé. Cela apparaît clairement lors de l'extension des routes qui démarre, en pays moba-gourma, après 1930, lorsque l'État veut lever de lourds impôts et décide d'améliorer le contrôle de la population. Par ailleurs, la construction de routes devait permettre aussi de réprimer la révolte fomentée à cette époque en pays

konkomba, au sud de la Région des Savanes.

Geschiere (1984) indique les possibilités limitées dont dispose l'État pour intégrer fonctionnellement, par l'intermédiaire du marché, les paysans habitués à une production d'autosuffisance. Spittler (1981, p.27) ajoute qu'un État essaye toujours de se laisser influencer le moins possible par la société paysanne mais d'obliger celle-ci à s'adapter à lui. L'infrastructure qui, non seulement relie les centres administratifs, mais aussi ouvre les villages à la bureaucratie, est un instrument indispensable pour cela. Pour le gouvernement d'un État paysan, l'aménagement de l'infrastructure est, depuis le début, une affaire très importante qui, selon Spittler (1981, p.26), dépasse de loin les nécessités économiques du commerce. La construction des routes et le changement qui s'est opéré, du traditionnel transport à pied ou à cheval sur d'innombrables pistes impossibles à contrôler, vers le transport en charrettes, mobylettes et voitures sur quelques routes, permettent à l'État de standardiser et de contrôler plus facilement les contacts. Dans la Région des Savanes, la construction des routes devance la production d'exportation. Celle-ci est nécessaire pour financer la présence de l'État et ses tentatives pour contrôler la région.

Le développement de l'infrastructure n'est pas seulement intéressant du point de vue géographique, en tant que concrétisation spatiale de l'intégration d'une région, mais aussi parce qu'il permet la visualisation de la différenciation spatiale dans la démarche gouvernementale.

L'État colonial au Togo satisfait aux critères de Spittler (1981, pp. 13-14) pour un État paysan. Dans les relations entre État et paysans, l'accent était mis sur les prestations des paysans à l'État ; d'abord en nature et en travail (État paysan du type 1), et ensuite en espèces (État paysan du type 2). Spittler définit l'État post-colonial au Togo comme étant un troisième type d'État paysan. Ce type se caractérise, selon lui, par l'importance donnée aux prestations de l'État aux paysans. Dans ce type d'État paysan, la politique agricole n'est plus basée sur la contrainte, mais sur des crédits et des subventions. L'enseignement et les soins médicaux sont répandus dans les zones rurales comme une sorte de service social. A Kantindi, les activités de l'État remplissent cette condition. Spittler se demande si un tel type d'État peut encore être appelé État paysan, du fait justement que l'État n'y est plus entretenu par les paysans.

Grâce à l'aide au développement, aux revenus élevés de l'exportation du phosphate et aux emprunts étrangers, l'État togolais a supprimé l'impôt rural et mené une sorte de politique sociale dans les zones rurales de la Région des Savanes par la distribution d'équipements de base, de subventions pour l'engrais, etc. Comme on n'a pas pu évaluer un éventuel transfert de fonds provenant de l'agriculture vers l'État, on ne peut dire s'il est question, en fin de compte, dans

la Région des Savanes et à Kantindi, de prestations de l'État aux paysans ou inversement. Mais, d'un seul point de vue, le Togo reste un État paysan. En effet, l'aide de l'État aux paysans n'est pas une forme de philanthropie, même si le développement rural ressemble parfois à un panier percé. Elle est une nécessité pour tout État qui désire se maintenir dans un pays où 67% de la population active travaille dans l'agriculture. Autrement dit, les programmes de développement rural permettent à l'État de légitimiser, face aux habitants, sa présence sur leur territoire.

Cette étude n'a pas permis de confirmer la conception de Geschiere (1982, p.84), selon laquelle les États post-coloniaux visent à favoriser la transformation capitaliste par des moyens politiques, n'y pouvant y parvenir par le mécanisme de marché en raison de la production vivrière d'autosuffisance qui donne aux paysans une certaine indépendance. Cela ne veut pas dire qu'une transformation capitaliste ne peut pas être la conséquence de l'intervention de l'État, mais plutôt qu'il ne faut pas confondre conséquence et objectif. On doit indiquer ici avec Spittler (1981, p.11) que les activités de l'État colonial sont en grande partie la conséquence de sa propre dynamique. Autrement dit, le rôle de l'État colonial ne doit pas être réduit par une explication fonctionnaliste, comme si son objectif premier avait été l'expansion du mode de production capitaliste. Il en est de même pour l'État post-colonial.

La forme et l'évolution de l'intégration administrative et fonctionnelle de Kantindi n'est pas déterminée seulement par une intervention extérieure, mais aussi par les circonstances locales. Cela apparaît nettement si, en réponse à van Binsbergen et Geschiere (1985b), on implique dans l'analyse le développement de la structure sociale locale.

En premier lieu, la position spécifique des cadets dans la société locale a provoqué une migration ouvrière circulaire, peu importante toutefois, comme complément aux revenus locaux.

En deuxième lieu, l'avènement et le déclin de la puissance d'un des groupes de parenté dans la zone sont d'une importance capitale. L'incapacité de l'administration coloniale à contrôler elle-même la société locale, a permis la formation d'une administration intermédiaire, où le chef de canton et son lignage kutur ont acquis une position de pouvoir. Les avantages dont ils bénéficient comprennent l'appropriation d'une partie du rendement fiscal et l'utilisation de la force de travail des membres des clans subalternes. Lorsque après 1950, l'État cherche, par l'intermédiaire de ses fonctionnaires, à avoir contact avec la population locale et à mieux contrôler le chef de canton, le pouvoir des Kutur s'effrite. Ainsi, ils n'ont pas pu obtenir de terre supplémentaire quand le manque de terre a commencé à se faire sentir. Ce ne sont pas eux, mais

justement les clans non propriétaires qui réussissent le mieux actuellement dans l'agriculture commerciale. Alors qu'autrefois les avantages des activités de l'État revenaient au lignage kutur ou au clan kountome dont ils faisaient partie, aujourd'hui les groupes de parenté participent tous autant aux programmes gouvernementaux, mais c'est l'ancienne élite qui en profite le moins. Cependant, grâce à sa formation scolaire, elle tire plus de profits que les autres des emplois qualifiés en ville.

Cette étude a montré qu'il existait de grandes différences entre les groupes de parenté à Kantindi Centre, mais non à Baniame Kantindi. Cela permet de supposer que la différenciation interne à Kantindi Centre, en matière d'agriculture et de migration ouvrière, est spécifique d'un village où l'un des groupes de parenté remplissait une fonction intermédiaire dans l'administration coloniale. Les différences mineures entre les groupes de parenté à Baniame Kantindi sont liées à l'absence de polarisation interne pendant la période coloniale et au développement relativement récent de l'agriculture commerciale. C'est pourquoi les recherches futures devront rendre compte de la position prise par certains groupes de parenté dans l'intégration administrative.

En troisième lieu, la manière dont varient les droits fonciers entre les différents groupes de parenté joue un rôle important. Cette étude a permis de rejeter la thèse de Pontié (1980, p.5 ; 1986, pp.151-155) selon laquelle les clans non propriétaires seraient privés de terre pour l'agriculture commerciale par le clan propriétaire quand la réserve de terre s'épuise, ce qui provoquerait la migration ouvrière des clans non propriétaires par manque de revenus. Dans le village très peuplé de Kantindi Centre, les clans non propriétaires n'ont pas de terre plus mauvaise, ou moins de terre, que le clan propriétaire et ils réussissent même mieux dans l'agriculture commerciale. Ils ne migrent pas plus que le clan propriétaire mais ils suivent un autre modèle de migration. Pendant la période coloniale, les clans non propriétaires sont sur-représentés dans la migration ouvrière. Toutefois, cela n'est pas dû au manque de terre mais au lourd travail pour la culture des arachides, dont le chef de canton se décharge surtout sur les cadets. Cependant, si la terre continue à manquer, on peut s'attendre à ce que les clans non propriétaires soient plus confrontés, à l'avenir, aux revendications de terre du clan propriétaire. C'est pourquoi de futures recherches dans les zones très peuplées devront analyser l'importance des droits fonciers selon les groupes de parenté.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BDPA	Bureau pour le développement de la production agricole
DRDR	Direction régionale du développement rural des Savanes
DRPD	Direction régionale du plan et du développement des Savanes
DRPS	Direction régionale du plan des Savanes
CUT	Comité d'unité togolaise
FAO	Food and Agricultural Organisation
FED	Fonds européen de développement
FIDES	Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'Outre-mer
OPAT	Office des produits agricoles du Togo
OMS	Organisation mondiale de la santé
PTP	Parti togolais du progrès
RPT	Rassemblement du peuple togolais
SEDES	Société d'études pour le développement économique et social
SEMNORD	Secteur de modernisation du Nord
SIP	Société indigène de prévoyance
SORAD	Société régionale d'aménagement et de développement
SOTED	Société togolaise d'études de développement
SOTOCO	Société togolaise du coton
SPAR	Société publique d'action rurale
UCPN	Union des chefs et des populations du Nord
WHO	World Health Organisation

SOURCES

La recherche historique est basée sur des documents de diverses archives. Le placement des références dans le texte correspond à la méthode de renvoi conseillée par ces archives. Les documents concernés peuvent être identifiés à l'aide des codes à lettres et des numéros de référence indiqués.

ANF SOM T/C,

Archives nationales de France – Section d'Outre-mer – Togo/Cameroun, numéro de référence.

ANT 2 APA,

Archives nationales du Togo – Affaires politiques et administratives. Rapports périodiques des cercles : cercle de Mango, numéro de référence.

B R 150 FA,

Bundesarchiv Bundesrepublik Deutschland – Deutsche Kolonialverwaltung Togo – Fond allemand, numéro de référence.

AUTRES SOURCES

ADDRA, T.C. (1975), L'expérience togolaise de la planification. Méthodologie de la planification économique. Un modèle possible pour le 3e plan de développement économique social (1976-80) du Togo. Douriez-Bataille, Lomé.

AFRIQUE (1978), «Afrique Agriculture» 36, pp. 20-29.

AFRIQUE (1985), «Afrique Agriculture» 117, pp. 12-23.

AFRIQUE (1986), «Afrique Agriculture» 132, pp. 20-30.

AGIER, M. 1979), Commerce et sociabilité. Les marchands de bétail entre la Haute-Volta et Lomé. ORSTOM – Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, Centre de Lomé, Lomé.

AMENUMEY, D. (1969), German Administration in Southern Togo. In «Journal of African History», 10, 4, pp. 623-639.

- AMERSFOORT, J.M.M. van (1978), Migrant Workers, Circular Migration and Development. In «Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie», 69, 1/2, pp. 17-26.
- AMIN, S. (1970), L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement. IFAN, Dakar et Editions Anthropos, Paris.
- AMIN, S. (1972), Underdevelopment and Dependence in Black Africa- Origins and Contemporary Forms. In «The Journal of Modern African Studies», 10, 4, pp. 503-524.
- AMIN, S. (1973), Neo-Colonialism in West-Africa. Penguin African Library, Harmondsworth.
- AMIN, S. (1974), Introduction. Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest. Modern Migrations in Western Africa. In S. Amin (éd.), Modern Migration in Western Africa. Les migrations en Afrique de l'Ouest. Oxford University Press, London, pp. 3-124.
- ANIPAH, K. (1983), La Région des Savanes. In T. Loco et M. Assogba, Analyse régionale du recensement de 1970. Population togolaise no.1. Université du Bénin-Unité de Recherche démographique/Ministère de l'Education nationale et de la Recherche scientifique, Lomé, pp.151-184.
- ANT ACD, Archives nationales du Togo – Archives du cercle de Dapango. Monographie du cercle de Dapango. Dapaong, 1955.
- ANTHEAUME, B. (1972), La palmeraie du Mono : Approche géographique. In «Cahiers d'études africaines» 12, 47, pp. 458-485.
- ANTHEAUME, B. (1978), Agbetiko. Terroir de la basse vallée du Mono (Sud-Togo). Atlas des structures agraires au sud du Sahara, 14. ORSTOM/Ecole des hautes études en sciences sociales. Paris.
- APELDOORN, G.J. van (1981), Perspectives on Drought and Famine in Nigeria. George Allen & Unwin (Publishers) Ltd, London.
- ARB (1978), «Africa Research Bulletin». 15, 10.
- ARB (1983), «Africa Research Bulletin». 19, 12.
- ARHIN, K. (1979), West African Traders in Ghana in the Nineteenth and Twentieth Centuries. London.
- ASF (1984), Les villes du Togo. Bilans et perspectives. Architectes sans frontière, Banque mondiale/FAC/PNUD/Ministère du Plan et de l'Industrie, Lomé.
- ATLAS JA (1981), Togo, les atlas Jeune Afrique. Editions J.A. Paris.
- ATTIGNON, H. (1972), Le Togo du congrès de Berlin à la conférence de Brazzaville. «Revue française d'études politiques africaines», 82, pp. 28-57.
- AUSZUG (1906) aus dem Gutachten Br. Mohrs. Kirchheim am T., 28 November 1906. Manuscrit des archives de la mission de Bâle, propriété privée du professeur E.A.B. van Rouveroy van Nieuwaal, Afrika Studiecentrum, Leiden.

- BARBIER, J.C. (1983), L'histoire présente, exemple du royaume kotokoli au Togo. Travaux et documents, Centre d'étude d'Afrique noire. Institut d'études politiques. Université de Bordeaux, Talence.
- BARBIER, J.C. (1987), Jalons pour une sociologie électorale du Togo 1958-1985. In «Politique Africaine» 27, pp. 6-18.
- BAUMANN, H., R. THURNWALD et D. WESTERMANN (1940), Völkerkunde von Afrika. Essener Verlagsanstalt, Essen.
- BDPA (1963), Etude des périmètres de Tantiégou et Gravillou. Bureau pour le développement de la production agricole/Ministère de l'Economie rurale, Paris.
- BDPA (1964a), Le développement de la Région des Savanes dans le cadre du plan quinquennal du Togo: Annexes, I-Etude sociologique de la circonscription de Dapango. Bureau pour le développement de la production agricole/Ministère de l'Economie rurale, Paris.
- BDPA (1964b), Le développement de la production de paddy et de riz dans la circonscription de Dapango. Bureau pour le développement de la production agricole/Ministère de l'Economie rurale, Paris.
- BDPA (1964c), Projet de développement rural dans le Nord-Togo. Bureau pour le développement de la production agricole/Ministère de l'Economie rurale, Paris.
- BDPA (1965a), Plaine de la Fosse aux lions. Etude agro-socio-économique. Bureau pour le développement de la production agricole/Ministère de l'Economie rurale, Paris.
- BDPA (1965b), Etude sur les possibilités d'aménagement de la vallée de l'Oti au Togo. Bureau pour le développement de la production agricole/Ministère de l'Economie rurale, Paris.
- BDPA (1965c), Plaine de Paiokou. Etude agro-socio-économique. Bureau pour le développement de la production agricole/Ministère de l'Economie rurale, Paris.
- BDPA (1968a), Etude pour la mise en valeur de la vallée de l'Oti : plaine de Mandouri. Tome 1 – Etude agro-socio-économique. Bureau pour le développement de la production agricole/Ministère de l'Economie rurale, Paris.
- BDPA (1968b), Une opération de mise en valeur dans la Région des Savanes au Togo. Bureau pour le développement de la production agricole/Ministère de l'Economie rurale, Paris.
- BDPA (1968c), Compte-rendu d'exécution de l'enquête: résultats d'exploitations réalisées en 1966. Opération «Région des Savanes», Dapango/Bureau pour le développement de la production agricole, Paris.

- BDPA (1969a), Sociétés régionales d'aménagement et de développement. Organisation administrative et comptable, Tome 1. Bureau pour le développement de la production agricole/Ministère de l'Economie rurale, Paris.
- BDPA (1969b), Occupation du sol. Carte 1:50.000 des circonscriptions de Dapango et Sansanné-Mango, situation en 1968. Bureau pour le développement de la production agricole/SORAD des Savanes, Paris.
- BDPA (1971a), Développement rural de la SORAD maritime et de la SORAD des Savanes. Mission d'appui. Bureau pour le développement de la production agricole/Ministère de l'Economie rurale, Paris.
- BDPA (1973a), Monographie de la Région des Savanes (version provisoire). Bureau pour le développement de la production agricole/Ministère de l'Economie rurale/Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture/Programme des Nations unies pour le développement, Paris.
- BDPA (1975a), Compte-rendu de mission d'appui à la SORAD des Savanes. Bureau pour le développement de la production agricole, Paris.
- BDPA (1978), Aménagement de la Fosse aux lions. Etude d'actualisation. Bureau pour le développement de la production agricole/Ministère du Plan et de la Réforme administrative/Ministère du Développement rural, Paris.
- BERRY, B.J.L. (1960), An Inductive Approach to the Regionalization of Economic Development. University of Chicago, Department of Geography, Chicago, Research Paper 62.
- BILAN du deuxième plan de développement économique et social 1971-1975, (1978). Direction générale du plan et du développement, Ministère du Plan. Lomé.
- BILAN du troisième plan de développement économique et social 1976-1980, (1982). Direction générale du plan et du développement, Ministère du Plan. Lomé.
- BINSBERGEN, W. van, et P. GESCHIERE (1982), Oude produktiewijzen en binnendringend kapitalisme. Antropologische verkenningen in Afrika. VU Boekhandel/Uitgeverij, Amsterdam.
- BINSBERGEN, W. van, et P. GESCHIERE (éd.) (1985a), Old Modes of Production and Capitalist Encroachment Anthropological Explorations in Africa. Monographs from the African Studies Centre, Leiden, KPI. London.
- BINSBERGEN, W. van, et P. GESCHIERE (1985b), Marxist Theory and Anthropological Practice : the Application of French Marxist Anthropology in Field-work. In Wim van Binsbergen and Peter Geschiere (éd.), Old Modes of Production and Capitalist Encroachment. Anthropological Explorations in Africa. Monographs from the African Studies Centre, Leiden. KPI, London, pp. 235-289.

- BIT (1982), Disparités de revenus entre les villes et les campagnes au Togo. Bureau international du travail, programme des emplois et des compétences techniques pour l'Afrique, Addis Abeba.
- BOEKRAAD, H., G. van den BRINK, R. RAATGEVER et F. van WEL (éd.) (1983), Verwantschap en productiewijze. Te Elfder Ure 32, SUN, Nijmegen.
- BOOTH, J. (1912), Wirtschaftliches über Togo. Deutsches Kolonialamt. Berlin.
- BOOTH, D. (1985), Marxism and Development Sociology : Interpreting the Impasse. In «World Development», 13, 7, pp. 761-787.
- BRAUN, R. (1975), Taxation, Sociopolitical Structure, and State Building: Great Britain and Brandenburg-Prussia. In C. Tilly (éd.), The Formation of National States in Western Europe. Princeton University Press, Princeton N.J., pp. 243-327.
- BROWN, L.R. (1963), Man, Land and Food. Looking ahead at world food needs. Foreign Agricultural Economic Report no.11, U.S. Department of Agriculture. Washington.
- BROWN, D. (1974), Anglo-German Rivalry and Krepi Politics 1886-1894. In Transactions of the Historical Society of Ghana, 15, 2, pp. 201-216.
- BULLETIN MENSUEL de statistique, 1970-2, 1973-2, 1975-2, 1977-8, 1978-5, 1979-12, 1980-2, Direction de la statistique, Ministère du Plan. Lomé.
- BUTU, E.S. (1983), La culture maraîchère de contre-saison dans les Savanes. Campagne 1981/82. Rapport de titularisation. Direction régionale du développement rural des Savanes, Direction générale du développement rural, Ministère du Développement rural, Dapaong.
- CABINET (1971), Décret No. 71-164. Portant approbation des statuts de l'Office national des produits vivriers «Togograin». Cabinet du Président, Lomé.
- CARDINALL, A. W. (1926), The Story of the German Occupation of Togoland. In «Gold Coast Review», 2, 2, pp. 192-207.
- CLIFFE, L. (1977), Rural Class Formation in East Africa. In «Journal of Peasant Studies», 4, 2, pp. 195-223.
- COENEN, V. et A. SPAANDERMAN (1987), Fysisch-geografische inventarisatie van het gebied rond de dorpen Kantindi, Baniame en Tossiégou, Région des Savanes, Republiek Togo. Aspekten van het fysisch milieu en een onderzoek naar het landgebruik met behulp van een binair landklassificatiesysteem. Fysisch-geografisch en bodemkundig laboratorium, Universiteit van Amsterdam, Amsterdam.
- COENEN, V. (1988), Landgeschiktheidsclassificatie voor akkerbouw. Kaart van Kantindi 1:50.000. Fysisch Geografisch en Bodemkundig Laboratorium, Universiteit van Amsterdam, Amsterdam.

- COLEMAN, J.S. (1956), Togoland. In «International Conciliation», 509, pp. 3-85.
- CORNEVIN, R. (1963), Notes sur le cercle de Dapango (République du Togo) et l'histoire de ses habitants. In «Le monde non chrétien». Nouvelle Série, juillet-Sept., pp. 168-186.
- CORNEVIN, R. (1969), Histoire du Togo. Mondes d'Outre-mer, série Histoire. Editions Berger-Levrault, Paris.
- CORNEVIN, R. (1987), Le Togo : vingtième anniversaire. In «Afrique Contemporaine», 142, pp. 41-60.
- COUNET, M. et MIMPAME B. (1982), Petit calendrier historique de la région de Dapango. Direction régionale du plan des Savanes, Ministère du Plan et de la Réforme administrative/PNUD-Projet de planification régionale, Dapaong.
- COUNET M., H. de GROOTE, T. de SCHRIJVER et P. van DAMME (1985), Voorstudie voor een vredeseiland in Dapaong (Noord-Togo). Boek I : Analyse en Projektvoorstellen. Boek II : Bijlagen. V.Z.W. Vredeseilanden, Leuven.
- DARKOH, M. (1968), Togoland under the Germans : Part II. In «Nigerian Geographical Journal», 11, 2, pp. 153-168.
- DECALO, S. (1973), The Politics of Military Rule in Togo. In «Genève-Afrique», 7, 2, pp. 62-96.
- DESA (1985), Recensement général de l'agriculture togolaise. Direction des enquêtes et statistiques agricoles, Ministère du Développement rural, Lomé.
- DEUTSCHE KOLONIALZEITUNG (1895). Organ der Deutschen Kolonialgesellschaft, 8, 25 et 26. Berlin.
- DEUTSCHEN SCHUTZGEBIETE, Die, in Afrika und der Südsee im Jahre 1909/10-1912/13, Amtliche Jahresberichte. (1911-1914). Deutsches Kolonialamt. Berlin.
- DEUTSCHES KOLONIALBLATT (1890-1915). Amtsblatt für die Schutzgebiete des Deutschen Reichs. Kolonial-Abteilung des Auswärtigen Amts/Deutsches Kolonialamt. Berlin.
- DEUTSCHES KOLONIAL-LEXIKON (1920). Herausgegeben von Heinrich Schnee. Verlag von Quelle & Meyer, Leipzig.
- DICKSON, K.B. (1971), A Historical Geography of Ghana. Cambridge University Press, Cambridge.
- DIETZ, T. (1987), Pastoralists in Dire Straits. Survival strategies and external interventions in a semi-arid region at the Kenya/Uganda border: Western Pokot, 1900-1986. Netherlands Geographical Studies no.49, Instituut voor Sociale Geografie, Universiteit van Amsterdam, Amsterdam.

- DIRECTION (1975), Rapport Annuel 1974. Direction de l'agriculture, Ministère du Développement rural, Lomé.
- DOGO, K. M. (1983), Togo 2000. Planification togolaise et voie africaine de développement. Les nouvelles éditions africaines. Lomé/Dakar/Abidjan.
- DRDR (1983), Rapport Annuel 1982-1983. Direction régionale du développement rural des Savanes, Direction générale du développement rural, Ministère du Développement rural, Dapaong.
- DRDR (1984), Rapport Annuel Campagne Agricole 1983-1984. Direction régionale du développement rural des Savanes, Direction générale du développement rural, Ministère du Développement rural, Dapaong.
- DRDR (1985), Situation de l'encadrement DRDR et résultats des productions paysannes. Campagne 1984-1985. Direction régionale du développement rural des Savanes, Direction générale du développement rural, Ministère du Développement rural, Dapaong.
- DRPD (1985), Analyses régionales Région des Savanes. Direction régionale du plan et du développement des Savanes, Direction générale du plan et du développement, Ministère du Plan et de l'Industrie, Dapaong.
- DRPS (1983), Monographie sommaire, Région des Savanes. Direction régionale du plan des Savanes, Ministère du Plan et de la Réforme administrative/PNUD-Projet de planification régionale, Dapaong.
- DUQUETTE-AHADO, M.T. (1986), Tendances de migration interne au Togo 1960-1981. Estimation à partir de la méthode résiduelle. In E. Le Bris, G. Pontié, A. Quesnel, J. Gregory, M. Duquette-Ahado et K. Vignikin (éd.), Migrations togolaises, bilan et perspectives. Université du Bénin, Unité de recherche démographique, Lomé, pp. 347-358.
- EKOUEVI, K. (1986), Les expulsés du Nigéria de retour dans le sud-est. In E. Le Bris, G. Pontié, A. Quesnel, J. Gregory, M. Duquette-Ahado et K. Vignikin (éd.), Migrations togolaises, bilan et perspectives. Université du Bénin, Unité de recherche démographique, Lomé, pp. 235-254.
- ENQUETE AGRICOLE (1979), Bilan de production campagne agricole 1978-1979. Résultats définitifs. Direction des enquêtes, évaluations et statistiques agricoles, Ministère du Développement rural, Lomé.
- ETTEMA, W.A. (1983), The centre-periphery perspective in development geography. In «Tijdschrift voor economische en sociale geografie», 74, 2, pp. 107-119.
- FAO (1975), Technical note on the application of energy and protein requirements to the assessment of malnutrition. The State of Food and Agriculture in 1974. Food and Agricultural Organisation. Rome.
- FAO (1977), The Fourth World Food Survey 1977. FAO Statistics Series no.11/FAO Food and Nutrition Series no.10, Food and Agricultural

- Organisation. Rome.
- FAO (1984), *The State of Food and Agriculture in 1983*. Food and Agricultural Organisation. Rome.
- FED (1984a), *Présentation du Projet FED Savanes. Opération d'intensification agricole dans la Région des Savanes*. Direction régionale du développement rural des Savanes, Direction générale du développement rural, Ministère du Développement rural, Dapaong.
- FED (1984b), *Résultats de l'enquête sur le petit élevage : secteur projet FED des Savanes*. Direction régionale du développement rural des Savanes, Direction générale du développement rural, Ministère du Développement rural, Dapaong.
- FREEDMAN, R., A.H. HAWLEY, W.S. LANDECKER et H.M. MINER, *Principles of Sociology. A text with readings*. Sociology Department University of Michigan, H. Holt and Compagny, New York.
- FROBENIUS, L. (1909), *Bericht über den Verlauf der reise von Bamako über Timbuktu nach Togo vom April bis Dezember 1908*. In «Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin», pp. 122-126.
- FROBENIUS, L. (1913), *Und Afrika Sprach*. Band 3, Unter der unsträflichen Ethioper. Berlin.
- FROELICH, J.C. (1964), *Animismes*. Paris.
- FROELICH, J.C. (1949), *Les sociétés d'initiation chez les Moba et les Gourma du Nord-Togo*. In «Journal de la société des Africanistes», 19, 2, pp. 99-141.
- FROELICH, J.C., P. ALEXANDRE et R. CORNEVIN (1963), *Les populations du Nord-Togo*. Monographies ethnologiques africaines – Institut international africain. Presses universitaires de France. Paris.
- GAYIBOR, L. et F. LIGIER (1983), *Foli Bébé ou l'épopée des Gâ du Togo*. Les nouvelles éditions africaines. Lomé.
- GESCHIERE, P. (1982), *De koloniale staat en de vestiging van kapitalistische dominantie over de oude produktiegemeenschappen – enkele Afrikaanse voorbeelden*. In W. Binsbergen et P. Geschiere (éd.), *Oude produktiewijzen en binnendringend kapitalisme*. Antropologische verkenningen in Afrika. VU Boekhandel/Uitgeverij, Amsterdam, pp. 81-127.
- GESCHIERE, P. (1983), *Bruidsprizen bij de Maka in Kameroen*. In H. Boekraad, G. van den Brink, R. Raatgever et F. van Wel (éd.), *Verwantschap en productiewijze*. Te Elfder Ure 32, SUN, Nijmegen, pp. 604-638.
- GESCHIERE, P. (1984), *Hegemonische regimes en volksverzet in post-koloniaal Afrika*. Bayart, Gramsci en de staat in Kameroen. In «Sociologische Gids», 31, 4, pp. 344-368.
- GONIDEK, P.F. (1976), *Les droits africains. Evolution et sources*. Deuxième édition. Bibliothèque africaine et malgache ; droit, sociologie politique et

- économie. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Pichon et Durand-Auzias, Paris.
- GONIDEK, P.F. (1982), *L'Afrique colonisée. Mandat et tutelle*. In Sikhe Camara et Joseph Owona (dir.), *Encyclopédie juridique de l'Afrique*, tome II, pp. 24-25. Les nouvelles éditions africaines, Abidjan/Dakar/Lomé.
- GOODY, J. (1956), *The Social Organisation of the Lowili*. Colonial Research Studies no.19, Colonial Office. Her Majesty's Stationery Office, London.
- GOODY, J. (1962), *Death, Property and the Ancestors. A study of the Mortuary Customs of the Lodagaa of West Africa*. Tavistock Publications, London.
- GOODY, J. (1966), *Succession to High Office*. Cambridge University Press, Cambridge.
- GOULD, P.R. (1960), *The Development of the Transportation Pattern in Ghana*. Northwestern University Studies in «Geography 5», Evanston.
- GOULD, P.R. (1970), *Tanzania 1920-63: The Spatial Impress of the Modernization Process*. In «World Politics», 22, 2, pp. 149-170.
- GRIFFITHS, J. (1986), *What is Legal Pluralism?* In «Journal of Legal Pluralism and Unofficial Law», 24, pp. 1-55.
- HAAN, L. de (1983a), *Staat en ruimtelijke ontwikkeling in Togo*. In «Geografisch Tijdschrift», 17, 3, pp. 165-176.
- HAAN, L. de (1983b), *Die Kolonialentwicklung des Deutschen Schutzgebietes Togo in räumlicher Perspektive*. In «Erdkunde», 37, pp. 127-136.
- HAAN, L. de (1986), *Lange-termijnpatronen van arbeidsmigratie in Togo*. In «Geografisch Tijdschrift», 20, 3, pp. 219-229.
- HAAN, L. de (1988), *Partition of the German Togo Colony : Economic and Political Consequences*. In «Revue canadienne des études sur le nationalisme», XV, 1-2, pp. 33-41.
- HAGGETT, P. (1965), *Locational Analysis in Human Geography*. Edward Arnold (Publishers) Ltd., London.
- HAGGETT, P., A.D. CLIFF et A. FREY (1977), *Locational Analysis in Human Geography. Volume 1 – Locational Models*. Edward Arnold, London.
- HALLARD, J.N. (1969), *Une action de développement intégrée dans le Nord-Togo (1967-1968)*. In «L'agronomie tropicale». Série II : Agronomie générale – Etudes techniques, 29, 5, pp. 463-504.
- HEINEMEYER, W.F. (1968), *Nationale integratie en regionale diversiteit. Een sociografische studie van Marokko als ontwikkelingsland*. De Bezige Bij, Amsterdam.
- HEINEMEYER, W.F., J.M.M. van AMERSFOORT, W. ETTEMA, P. DE MAS et H.H. van der WUSTEN (1976), *Weggaan om te blijven*. Gevolgen

- vangastarbeid op het Marokkaanse platteland. (Partir pour rester. Incidences de l'émigration ouvrière sur la campagne marocaine). Sociaal-Geografisch Instituut, Universiteit van Amsterdam, publikatie no. 2, Amsterdam.
- HETZEL, W. (1974), Studien zur Geographie des Handels in Togo und Dahomey. Kölner Geographische Arbeiten, Sonderfolge, Beiträge zur Länderkunde Afrikas. Geographisches Institut der Universität Köln im Selbstverlag. Köln.
- HINDERINK, J. et J.J. STERKENBURG (1978), Spatial Inequality in Underdeveloped Countries and the Role of Government Policy. In «Tijdschrift voor economische en sociale geografie» 69, 1/2, pp. 5-16.
- HINDERINK, J. et J.J. STERKENBURG (1987), Agricultural Commercialization and Government Policy in Africa. Monographs from the African Studies Centre, KPI/Afrika Studiecentrum, Leiden.
- HOFMEIER, R. (1973), Transport and Economic Development in Tanzania. With particular reference to roads and road transport. Economic Research Bureau, University College, Dar es Salaam. IFO – Institut für Wirtschaftsforschung München. Afrika-Studien 78, Weltforum Verlag, München.
- HOPKINS, A. (1975). Economic History of West Africa. London.
- HOYLE, B.S. (1970), Transport and Economic Growth in Developing Countries: The Case of East Africa. Reprinted in B.S. Hoyle (éd.), Transport and Development. The Geographical Readings Series, The MacMillan Press Ltd., 1973, pp. 50-62.
- HOYLE, B.S. (1973), Introduction. In B.S. Hoyle (éd.), Transport and Development. The Geographical Readings Series. The MacMillan Press Ltd., London/Basingstoke, pp. 9-18.
- ILACO (1981), Agricultural Compendium for Rural Development in the Tropics and Subtropics, Amsterdam.
- ILLICH, I. (1971), Deschooling Society. Harper and Row, New York.
- JAHRESBERICHT über die Entwicklung des Schutzgebietes Togo im Jahre 1895-1900/01. Jahresbericht über die Entwicklung der deutschen Schutzgebiete in Afrika und der Südsee im Jahre 1904/05-1907/08. (1896-1909). Deutsches Kolonialamt. Berlin.
- JOHNSON, E.A.J. (1970), The Organization of Space in Developing Countries, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts.
- JOUVE, E. (1979), Constitutionnalisme et réforme agro-foncière dans les pays du Conseil de l'Entente en Afrique de l'Ouest. In «La réforme agro-foncière dans les pays du Conseil de l'Entente en Afrique de l'Ouest. African Perspectives 1979», 1, pp. 21-26.
- JUNGERIUS, P.D. (1985), Perception and Use of the Physical Environment in Peasant Societies. The 16th Norma Wilkinson Memorial Lecture. Rea-

- ding Geographical Papers no.93. Department of Geography, University of Reading. Reading.
- KESSLER, J.J. et F.M.J. OHLER (1983), Interventies in Sahellanden : een ecologische benadering. Effektiviteit van en milieubeïnvloeding door interventies in de Sahel-en Soedan-zones van West-Afrika. Commissie Ecologie en ontwikkelingssamenwerking Directoraat-Generaal Internationale Samenwerking/Centrum Agrobiologisch Onderzoek, Wageningen.
- KIRBY, J.P. (1986), God, Shrines, and Problem-solving among the Anufo of Northern Ghana, Collectanea Instituti Anthropos, 34, D. Reimer Verlag, Berlin.
- KLEI, J. van der (1982), Koppeling van produktiewijzen en het ontstaan van arbeidsmigratie bij de Diola van Senegal. In W. van Binsbergen et P. Geschiere (ed.), Oude productiewijzen en binnendringend kapitalisme. Antropologische verkenningen in Afrika. VU Boekhandel/Uitgeverij, Amsterdam, pp. 59-80.
- KNOLL, A. (1978), Togo under Imperial Germany 1884-1914. A case study in colonial rule. Stanford.
- KOFFI, T.Y.A. (1975), Rapport de fin de stage d'aménagement. Ecole nationale d'agriculture/Ministère du Développement rural, Tove.
- KOHL, J.G. (1874), Die Geographische Lage der Hauptstädte Europa's. Verlag von Veit & Comp., Leipzig.
- KOWAL, J.M. et A.H. KASSAM (1978), Agricultural Ecology of Savanna. Oxford.
- KUCZYNSKI, R. (1939), The Cameroons and Togoland : A Demographic Study. London.
- KUDAGBA, E. (1975), La commercialisation des produits agricoles dans la Région des Savanes (paddy et arachide). Rapport de stage. SORAD des Savanes/Ministère de l'Équipement rural, Dapaong.
- KUEVI, D. (1975), Le travail et le commerce du fer au Togo avant l'arrivée des Européens. In «Études togolaises», Nouvelle série, 11 – 12, janvier-juin. pp. 22-43.
- KUMEPOR, T. et J. LOOKY (1974), External migration in Togo. In S. Amin (éd.), 1974, «Modern Migrations in Western Africa». Les migrations en Afrique de l'Ouest, pp. 358-370. Oxford University Press. London.
- LAAN, H.L. van der (1981), Modern Inland Transport and the European Trading Firms in Colonial West Africa. In «Cahiers d'études africaines», 84, 21-4, pp. 547-575.
- LANDECKER, W.S. (1951), Types of Integration and their Measurement. In «The American Journal of Sociology», 56, 4, pp. 332-340.

- LANDENDOCUMENTATIE (1965), 77, Togo. Koninklijk Instituut voor de Tropen. Amsterdam.
- LANDERBERICHT Togo (1969). Allgemeine Statistik des Auslandes. Statistisches Bundesamt Wiesbaden. Kohlhammer Verlag, Stuttgart/Mainz.
- LANDERBERICHT Togo (1978). Statistik des Auslandes. Statistisches Bundesamt Wiesbaden. Kohlhammer Verlag, Stuttgart/Mainz.
- LANDERBERICHT Togo (1984). Statistik des Auslandes. Statistisches Bundesamt Wiesbaden. Kohlhammer Verlag, Stuttgart/Mainz.
- LANGE, M.F. (1984), Contribution à l'étude du système scolaire togolais. Première approche du phénomène de déscolarisation. Document de travail. ORSTOM-Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, Centre ORSTOM de Lomé, Lomé.
- LANGE, M.F. (1987), Le refus de l'école. In «Politique africaine» 27, pp. 6-18.
- LAWSON, A. (1986), Les migrations internes au Togo. In Le Bris, E., G. Pontié, A. Quesnel, J. Gregory, M. Duquette-Ahado et K. Vignikin (éd.), Migrations togolaises, bilan et perspectives. Université du Bénin, Unité de recherche démographique, Lomé, pp. 25-40.
- LE BRIS, E. (1978), Migration and the Decline of a Densely Populated Area : the case of Vo-Koutimé in South-East Togo. In «Migration and the transformation of modern African Society. African Perspectives», 1, pp. 109-125.
- LE BRIS, E. (1979), Sur-pression démographique et évolution foncière : le cas du sud-est du Togo. In «La réforme agro-foncière dans les pays du Conseil de l'Entente en Afrique de l'Ouest. African Perspectives» 1, pp. 107-126.
- LE BRIS, E. (1986), Synthèse des travaux sur la mobilité interne et externe dans le sud-est du Togo. In E. Le Bris, G. Pontié, A. Quesnel, J. Gregory, M. Duquette-Ahado et K. Vignikin (éd.), Migrations togolaises, bilan et perspectives. Université du Bénin, Unité de recherche démographique, Lomé, pp. 255-282.
- LE BRUN KERIS, F. (1980), Tiers-mariages pour la tierce-église ? Notes de recherches sur les mariages négro-africains et sur le mariage Moba du Nord-Togo en vue d'une pastorale catéchétique, liturgique et sacramentaire du mariage. Mémoire ICAO, Abidjan.
- MARGUERAT, Y. (1985), L'armature urbaine du Togo. Collection Etudes et thèses. Editions de l'ORSTOM, Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération. Paris.
- MARGUERAT, Y. (1986), Deux cent cinquante-quatre cousins - une étude en cours sur les migrations d'un lignage kabyè. In E. Le Bris, G. Pontié, A. Quesnel, J. Gregory, M. Duquette-Ahado et K. Vignikin (éd.), «Migrations togolaises, bilan et perspectives». Université du Bénin, Unité de recherche démographique, Lomé, pp. 85-108.

- MARKOV, W. et P. SEBALD (1967), The Treaty between Germany and the Sultan of Gwandu. In «Journal of the Historical Society of Nigeria», 4, 1, pp. 141-151.
- MARCHAL, X. (1984), Les essais démonstrations sur le projet FED/Savanes. Résultats pour la campagne 1983, première année d'exécution. Direction régionale du développement rural des Savanes, Direction générale du développement rural, Ministère du Développement rural, Dapaong.
- MCKAY, J. (1970), Physical Potential and Economic Reality : the Underdevelopment of the Port of Freetown. In B.S. Hoyle et D. Hilling (éd.), Seaports and Development in Tropical Africa, MacMillan and Co Ltd., London, pp. 57-73.
- MEMENTO DE L'AGRONOME (1974), Techniques rurales en Afrique. Nouvelle édition. Ministère de la Coopération, Paris.
- MEILLASSOUX, C. (1960), Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'autosubsistance. «Cahiers d'études africaines», 4, pp. 38-67.
- MERLET, L. (1987), Domaine réservé : la protection de la faune au Togo. In «Politique africaine» 27, pp. 55-66.
- MIDDLETON, J. et D. TAIT (1958), Tribes without rulers. Studies in African Segmentary Systems. Routledge & Kegan-Paul, London.
- MOORE, S.F. (1978), Law as Process. An Anthropological Approach. Routledge and Kegan Paul, London.
- NAERSSSEN, A. van (1983), A tale of two towns. Afhankelijkheid, industrialisatie en regionale ontwikkeling in West-Maleisië. Nijmegen, Stichting Politiek en Ruimte, 1983.
- NEWBURY, C.W. (1961), The Western Slave Coast and its Rulers. European trade and administration among the Yoruba and Adja-speaking peoples of South-Western Nigeria, Southern Dahomey and Togo. Clarendon Press. Oxford.
- NORRIS, E.G. (1984), The Hausa Kola Trade Through Togo, 1899-1912 : Some Quantifications. In «Paideuma», 30, pp. 162-184.
- NORRIS, E.G. (1986), Atakora Mountain Refuges. Systems of Exploitation in Northern Togo. In «Anthropos», 81, pp. 109-136.
- NORRIS, E.G. et P. HEINE, (1982), Genealogical Manipulations and Social Identity in Sansanne Mango, Northern Togo : An Iman-list and the Qasida of Ar-ra'is Badis. In «Bulletin of the School of Oriental and African Studies of the University of London», 65, 1, pp. 118-137.
- OLIDAPO, E. (1980), An analysis of heat and water balances in West Africa. In «Geographical Review», vol. LXX, pp. 194-209.

- OUEDRAOGO, H. (1976), Carte pédologique du bassin versant de l'Oubiaro (Nord-Togo). Etude pédologique à 1:50.000. Office de la recherche scientifique et technique Outre-mer – Centre de Lomé, Lomé.
- OURO-SAMA, A. (1980), Commercialisation des céréales par Togograin. Rapport de stage. Université du Bénin-Ecole supérieure d'agronomie, Lomé.
- PILLET-SCHWARTZ, A.M. (1986), Les migrations rurales des Kabyè et des Losso – un phénomène à suivre. In E. Le Bris, G. Pontié, A. Quesnel, J. Gregory, M. Duquette-Ahado et K. Vignikin (éd.), Migrations togolaises, bilan et perspectives. Université du Bénin, Unité de recherche démographique, Lomé, pp. 109-138.
- PILON, M. (1984), Nuptialité, fécondité et reproduction sociale chez les Moba-Gourma du Nord-Togo. Présentation des premiers résultats. Office de la recherche scientifique et technique Outre-mer – Centre de Lomé, Lomé.
- PONTIE, G. (1980), Notes sur les migrations moba-gourma (Nord-Togo). Document de travail, Office de la recherche scientifique et technique Outre-mer – Centre de Lomé, Lomé.
- PROUZET, M. (1976), La République du Togo. Encyclopédie politique et constitutionnelle. Série Afrique (P.F. Gonidec dir.). Institut international d'administration publique. Editions Berger-Levrault, Paris.
- RAATGEVER, R. (1982), Waar gehakt wordt : de discussie rond de identificatie van Afrikaanse productiewijzen in de Franse antropologie. In W. van Binsbergen et P. Geschiere, Oude productiewijzen en binnendringend kapitalisme. Antropologische verkenningen in Afrika. VU Boekhandel/Uitgeverij, Amsterdam, pp. 249-288.
- RAMAER, R. (1978), Verkeersnetwerken in ontwikkelingslanden : het voorbeeld en de East African Railway. In «Geografisch Tijdschrift» XII, 2, pp. 81-96.
- RAPPORT ANNUEL du gouvernement français au Conseil de la Société des nations sur l'administration sous mandat du territoire du Togo pour l'année 1924 et 1927-1937. (1925 et 1928-1938). Genève/Paris. Rapport annuel du gouvernement français à l'assemblée générale des Nations unies sous l'administration du Togo placé sous la tutelle de la France pour l'année 1949-1957. (1950-1958). Paris.
- RATTRAY, R.S. (1923), Ashanti. Clarendon Press, Oxford.
- RECENSEMENT général de la population 1970. Direction de la statistique, Ministère des Finances, de l'Économie et du Plan, Lomé.
- RECENSEMENT général de la population et de l'habitat 1981. Direction de la statistique, Ministère du Plan et de la Réforme administrative, Lomé.

- RECENSEMENT général de la population du Togo 1958-1959. Service de la statistique générale, Lomé.
- REY, P.Ph. (1971), Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme. Paris, Maspero.
- REY, P.Ph. (1975), Les formes de la décomposition des sociétés pré-capitalistes au Nord-Togo et le mécanisme des migrations vers les zones de capitalisme agraire. In S. Amin (éd.), L'agriculture africaine et le capitalisme, Paris, Editions Anthropos-Idep, pp. 233-256.
- REY, P.Ph. (1983), Klassentegenstellingen in verwantschappelijke maatschappijen. In Hugues Boekraad, Gabriël van den Brink, Reini Raatgever et Frits van Wel (éd.), Verwantschap en Productiewijze. Te Elfder Ure 32, SUN, Nijmegen, pp. 578-603.
- RIMMER, P.J. (1967), The Search for Spatial Regularities in the Development of Australian Seaports 1861-1961/2. In «Geografiska Annaler», 1967, 49 (Series B, Human Geography), pp. 42-54.
- ROSTOW, W.W. (1960), The Stages of Economic Growth, Cambridge.
- ROUDIE, Ph. (1978), Aspects du développement récent de l'économie togolaise. In «Les cahiers d'Outre-mer». Revue de géographie, 31, 124, pp. 359-374.
- ROUVEROY VAN NIEUWAAL, E.A.B. van (1976a), Vrouw, Vorst en Vrederechter. Aspecten van het huwelijksrecht, de traditionele en moderne volksrechtspraak bij de Anufom in Noord-Togo. Afrika-Studiecentrum, Leiden.
- ROUVEROY VAN NIEUWAAL, E. et E. (1976b), Ti Anufò. Un coup d'oeil sur la société des Anufom au Nord-Togo. Centre d'études africaines, Leiden.
- ROUVEROY VAN NIEUWAAL, E.A.B. van (1979), Terre au Nord-Togo: Quelques aspects sur la relation Anufò – Ngam Ngam en matière foncière. In «La réforme agro-foncière dans les pays du Conseil de l'Entente en Afrique de l'Ouest. African Perspectives 1979», 1, pp. 139-151.
- ROUVEROY VAN NIEUWAAL, E.A.B. van (1979b), Bekoidintu. Elk huis beter dan het mijne. Afrika Studiecentrum/Stichting Film en Wetenschap, Leiden.
- ROUVEROY VAN NIEUWAAL, E.A.B. van (1985), Volkshoofden en jonge staten in Afrika. Le chef coutumier est-il mort ? Oratie – Rijksuniversiteit Leiden. Afrika Studiecentrum, Leiden.
- ROUVEROY VAN NIEUWAAL, E.A.B. van, et E.A. van ROUVEROY VAN NIEUWAAL-BAERENDS (1986), Muslims in Mango (Northern Togo). Some Aspects : writing and prayer. Research Report 27, African Studies Centre, Leiden.

- SCHMIEMAN, N. (1986), L'Opération coton dans le Nord-Togo. Comptendu d'étude concernant l'introduction du coton dans une zone à forte pression démographique. Série de rapports au gouvernement togolais concernant les recherches géographiques en cours no.7, Institut de Géographie humaine, Université d'Amsterdam, Amsterdam.
- SCHOTT, R. (1980), Vengeance and Violence among the Balsa of Northern Ghana. In R. Verdier (dir.), La vengeance : vengeance et pouvoir dans quelques sociétés extra-occidentales. Etudes d'ethnologie, d'histoire et de philosophie, I. Editions Cyas, Paris.
- SCHOTT, R. (1986), Fetische Gur-sprachiger Völker (Tallensi, Balsa, Lyela) in der westafrikanischen Savanne. In Was sind Fetische?, Dezermat für Kultur und Freizeit (Herausgeber), Museum für Völkerkunde, Frankfurt am Main, pp. 171-230.
- SCHOTT, R. (1987), Serment et voeux chez des ethnies voltaïques (Lyela, Balsa, Tallensi) en Afrique occidentale. In «Droit et cultures», Revue semestrielle d'anthropologie et d'histoire, 14, pp. 29-56.
- SCHWARTZ, A. (1984), Modernisation de l'agriculture et transformation des rapports sociaux de production chez les Ngam-Ngam et les Tchokossi du Nord-Togo. ORSTOM - Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, Centre ORSTOM de Lomé, Lomé.
- SCHWARTZ, A. (1985), Le paysan et la culture du coton au Togo. Editions de l'ORSTOM - Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, Paris.
- SEDES (1970), L'opération de développement intégrée de la Région des Savanes (Nord-Togo). Etude diagnostic. Société d'études pour le développement économique et social, Paris.
- SEDES (1976), Mise en valeur des terres libérées de l'onchocercose. Inventaire des ressources et programmation du développement de la vallée de l'Oti - Rapport d'étude. Société d'études pour le développement économique et social/Ministère du Plan/Programme des Nations unies pour le développement/Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Paris.
- SEEFRIED, F. von (1913), Beiträge zur Geschichte des Manguvolkes in Togo. In «Zeitschrift für Ethnologie», 45, 3, pp. 421-435.
- SLATER, D. (1973), Geography and Underdevelopment - Part I. In «Antipode», 5, 3, pp. 21-32.
- SLATER, D. (1975), Underdevelopment and Spatial Inequality. Approaches to the Problems of Regional Planning in the Third World. In «Progress in Planning», 4, part 2, pp. 99-166.
- SORAD (1969a), Bilan 1966-1969 et programme 1970-1971. Société régionale d'aménagement et de développement des Savanes/Ministère de l'Economie

- rurale, Bureau pour le développement de la production agricole, Dapaong.
- SORAD (1970a), Activités de la section du génie rural au sein de l'opération intégrée au Nord Togo. Société régionale d'aménagement et de développement des Savanes/Ministère de l'Economie rurale, Bureau pour le développement de la production agricole, Dapaong.
- SORAD (1971a), Instructions pour le crédit. Le mouvement coopératif, Les documents comptables. Société régionale d'aménagement et de développement des Savanes/Ministère de l'Economie rurale, Bureau pour le développement de la production agricole, Dapaong.
- SORAD (1972a), Rapport annuel 1971. Rapport annuel 1971 Annexe. Société régionale d'aménagement et de développement des Savanes/Ministère de l'Economie rurale, Bureau pour le développement de la production agricole, Dapaong.
- SORAD (1972b), Objectifs et programme 1973-1974. Société régionale d'aménagement et de développement des Savanes/Ministère de l'Economie rurale, Bureau pour le développement de la production agricole, Dapaong.
- SORAD (1973a), Rapport annuel d'exécution 1972. Société régionale d'aménagement et de développement des Savanes/Ministère de l'Economie rurale, Bureau pour le développement de la production agricole, Dapaong.
- SORAD (1973b), Objectifs et programme pour 1974. Société régionale d'aménagement et de développement des Savanes/Ministère de l'Economie rurale, Bureau pour le développement de la production agricole, Dapaong.
- SORAD (1974a), Rapport annuel d'exécution. Campagne agricole 1973. Société régionale d'aménagement et de développement des Savanes/Ministère de l'Economie rurale, Bureau pour le développement de la production agricole, Dapaong.
- SORAD (1975a), Rapport annuel d'exécution. Campagne agricole 1974. Société régionale d'aménagement et de développement des Savanes/Ministère de l'Economie rurale, Bureau pour le développement de la production agricole, Dapaong.
- SORAD (1976a), Rapport annuel d'exécution. Campagne agricole 1975. Société régionale d'aménagement et de développement des Savanes/Ministère de l'Economie rurale, Bureau pour le développement de la production agricole, Dapaong.
- SORAD (1977a), La SORAD des Savanes et dix ans de régime du général G. Eyadéma. Société régionale d'aménagement et de développement des Savanes/Ministère de l'Economie rurale, Dapaong.
- SOTED (1981), Diagnostic du marché des produits vivriers et facteurs explicatifs du mouvement des prix au Togo. Rapport principal. Société togolaise d'études de développement, Lomé.

- SOTOCO (1985), Rapport annuel, Campagne 84-85. Société togolaise du coton – Région des Savanes/Ministère du Développement rural, Dapaong.
- SPITTLER, G. (1978), Herrschaft über Bauern. Die Ausbreitung staatlicher Herrschaft und einer islamisch-urbanen Kultur in Gobir (Niger). *Campus Forschung Band 49*, Campus Verlag GmbH, Frankfurt/New York.
- SPITTLER, G. (1981), Verwaltung in einem afrikanischen Bauernstaat. Das koloniale Französisch – Westafrika 1919-1939. Beiträge zur Kolonial- und Überseegegeschichte. Band 21, hrsg. R. von Albertini und H. Gollwitzer. Franz Steiner Verlag, Wiesbaden.
- SSA (1986), Statistiques de pluviométrie. Service de statistiques agricoles, Direction régionale du développement rural des Savanes, Ministère du Développement rural, Dapaong.
- STANLEY, W. R. (1970), Transport Expansion in Liberia. In «*Geographical Review*», 60, pp. 529-547.
- SURGY, A. de (1983), La divination par les huit cordelettes chez les Mwaba-Gurma (Nord-Togo), 1, Esquisse de leurs croyances religieuses. L'Harmattan, Paris.
- TAAFFE, E. J., R. L. MORRILL et P. R. GOULD (1963), Transport expansion in underdeveloped countries: a comparative analysis. In «*Geographical Review*», 53, pp. 501-529.
- TAIT, D. (1958), The Territorial Pattern and Lineage System of the Konkomba. In John Middleton et David Tait, Tribes without rulers. Studies in African Segmentary Systems. Routledge & Kegan-Paul, London.
- TAIT, D. (1961), The Konkomba of Northern Ghana. (éd. J. Goody). Oxford University Press, Oxford.
- TAYLOR, J.G. (1979), From modernization to modes of production. A critique of the sociologies of development and underdevelopment. The MacMillan Press Ltd., London/Basingstoke.
- TCHABLY, M. (1970), Approches de la mentalité moba. Notes de cours. INADES – Institut africain pour le développement économique et social, Dapaong.
- TECHNOSYNESIS (1980), Plan d'aménagement des régions des Plateaux, Centrale, de la Kara et des Savanes. Ministère du Plan et de la Réforme administrative/Technosynthesis SpA, Rome.
- TILLY, Ch. (1975), Reflections on the History of European State-Making. In C. Tilly (éd.), The Formation of National States in Western Europe. Princeton University Press, Princeton N.J., pp. 3-84.
- TOGOGRAIN (1980), Rapport sur la situation de la commercialisation des produits vivriers. Direction générale de l'Office national des produits vivriers TOGOGRAIN, Ministère du Commerce et des Transports, Lomé.

- TOSH, J. (1980), The cash-crop revolution in tropical Africa : an agricultural reappraisal. In «*African Affairs*», 79, 314, pp. 79-94.
- TOULABOR, C.M. (1986), Le Togo sous Eyadéma. Karthala, Paris.
- TRIERENBERG, G. (1914), Togo. Die Aufrichtung der deutschen Schutzherrschaft und die Erschliessung des Landes. Berlin.
- TURTON, B.J. (1974), River Transport in the Less-Developed Countries. In B.S. Hoyle (ed.), Spatial aspects of development, John Wiley & Sons, London, pp. 323-343.
- UN (1985), International Trade Statistical Yearbook 1983. Volume 1 : Trade by Countries. United Nations, New York.
- UN (1987), International Trade Statistical Yearbook 1985. Volume 1 : Trade by Countries. United Nations, New York.
- VERDIER, R. (1978), Le Rassemblement du peuple togolais. In «*Revue française d'études politiques africaines*», 13, 145, pp. 86-97.
- VERHOEFF, H. (1983), De kwestie Togoland. Doctoraalscriptie Sociaal-Geografisch Instituut – Universiteit van Amsterdam. Amsterdam (non publié).
- VIERING, E. (1969), Togo singt ein neues lied. Equipen im Mono-Gebiet. Erlanger Taschenbüchler Band 10. Verlag der Evang.-Luth. Mission, Erlangen.
- VIGNIKIN, K. (1986), Mode de production et migration dans le Sud-Est Togo. In E. Le Bris, G. Pontié, A. Quesnel, J. Gregory, T. Duquette-Ahado et K. Vignikin (éd.), Migrations togolaises, bilan et perspectives. Université du Bénin, Unité de recherche démographique, Lomé, pp. 299-320.
- WALSUM, E. van (1980), L'alimentation dans quelques ménages dans la région de Dapaong – Togo. Un mini-sondage. Nederlands Instituut voor de Voeding/Direction de la nutrition et de la technologie alimentaire, Ministère du Développement rural, Wageningen/Lomé.
- WARMERDAM, M. (1988), Niet-agrarische activiteiten in het kanton Kantindi : een case-study. Doctoraalscriptie Sociale Geografie van Ontwikkelingslanden, Instituut voor Sociale Geografie, Universiteit van Amsterdam, Amsterdam (non publié).
- WATTS, M. (1983), Silent Violence. Food, Famine and Peasantry in Northern Nigeria. University of California Press, Berkeley.
- WELCH Jr., C.E. (1966), Dream of Unity. Panafricanism and political unification in West Africa. Ithaca.
- WESTERMANN, D. (1913), Die Mossi-Sprachengruppe in westlichen Sudan. In «*Anthropos – Internationaler Zeitschrift für Völker- und Sprachkunde*», Bd VIII, pp. 467-504 et pp. 810-830.
- WHO (1973), Energy and Protein Requirements. Report of a Joint FAO/WHO Ad Hoc Expert Committee. World Health Organization Technical

- Report Series no.522/Food and Agricultural Organization, Nutrition Meetings Report Series no.52, Geneva.
- WILKS, I. (1971), Asante Policy towards Hausa Trade in the Nineteenth Century. In Meillassoux, C. (éd.), *L'évolution du commerce africain depuis le XIX siècle en Afrique de l'Ouest*. London.
- WORLD BANK (1983), World Development Indicators. In World Development Report. Washington.
- WORLD BANK (1984), World Development Indicators. In World Development Report. Washington.
- WORLD BANK (1987), World Development Indicators. In World Development Report. Washington.
- WORLD BANK (1990), World Development Indicators. In World Development Report. Washington.
- WUSTEN, H. van der (1977), Iers verzet tegen de staatkundige eenheid der Britse eilanden 1800-1921. Een politiek-geografische studie van integratie- en desintegratieprocessen. Sociaal-Geografisch Instituut, Universiteit van Amsterdam, Publikatie nr. 3, Amsterdam.
- YENTOTIB, L.B. (1975), Chefferie traditionnelle en pays moba-gourma. Origines et évolution. Ecole normale d'instituteurs, Lomé.
- ZACHARIAH K., J. CONDE et N. NAIR (1980), Demographic Aspects of Migration in West-Africa - Volume 2. World Bank Staff Working Paper 415. Washington.
- ZIEMER, K. (1984), Demokratisierung in Westafrika? Die politischen Systeme von Senegal, Elfenbeinküste und Togo nach zwei Jahrzehnten Unabhängigkeit. F. Schöningh, Paderborn, München.
- ZWERNEMANN, J. (1977), Mündliche Überlieferungen zur Geschichte der Moba (Togo). In «Afrika und Übersee», 55, 1-2, pp. 86-116.

ANNEXE

Abschrift

Anno Natus
J No 18.

Deutsche Station Pama,
13. Juni 1897

Zu J. 2112

Schutz-Brief

Nachdem der König von Kantindi erklärt hat, dass er unter dem König von Pama stehe und dessen Oberherrschaft allein anerkenne wird ihm im Namen der kaiserlichen deutschen Regierung vom bevollmächtigten Endunterzeichneten auf seine Bitte die deutsche Flagge verliehen.

Der König von Kantindi und sein ganzes Land sowie seine Nachfolger sind hiermit unter deutschen Schutz gestellt.

Er ist dahin belehrt, dass keine andere Regierung ihm und seinem Lande eine andere Flagge oder Schutz gewähren darf (.....) und jede Abmachung, welche er ev. mit einer anderen Regierung machen würde, ungültig sein solle.

Im Original an den
König von Kantindi
gegeben

Im Namen der kaiserlich
deutschen Regierung

Gaston Thierry
Premierlieutenant und
Stationsleiter
von Pama.

Texte complet du document stipulant l'administration allemande sur Kantindi.

Source: Bundesarchiv Bundesrepublik Deutschland, Deutsche Kolonialverwaltung
Togo - Fond Allemand,
B R 150 FA 1/82, p.13.

(Station Pama, Schutzbrief für den König von Kantindi vom 18.6.1897)